L'AFRIQUE BYZANTINE

HISTOIRE

DE LA

DOMINATION BYZANTINE EN AFRIQUE

(533-709)

PAR

CHARLES DIEHL

Ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes,
Professeur d'histoire à l'Université de Nancy.

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1896

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PRÉFACE

L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait mis au concours pour 1894 le sujet suivant : « Étudier, d'après les textes historiques, les inscriptions et les monuments, l'histoire de la domination byzantine en Afrique. » Le présent livre reproduit, à peu de chose près, le mémoire couronné par l'Institut. Toutefois, si l'on a conservé les lignes maîtresses du plan et l'ordonnance générale de l'ouvrage, on n'a point cru devoir s'interdire de remanier, parfois profondément, le détail de tel ou tel chapitre et de procéder à une attentive et minutieuse révision de l'ensemble. On tenait d'une part à mettre à profit les conseils que le savant rapporteur du concours, M. G. Schlumberger, a bien voulu donner à l'auteur de de ce travail ; et d'autre part, dans l'Afrique du Nord, les découvertes vont si vite que, depuis l'achèvement même du mémoire original, plus d'un fait a été acquis, qui méritait d'être mis en valeur. Tel qu'il est, ce livre offre donc, je n'ose dire l'histoire définitive de l'Afrique

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

byzantine, du moins cette histoire, aussi exacte, aussi complète qu'il est à cette heure possible de l'écrire.

Au vrai, l'histoire de la domination byzantine en Afrique est assez malaisée à raconter. A côté de périodes largement éclairées, on y rencontre de grands espaces sombres, où le chercheur risque fort de perdre pied. On sait admirablement, par exemple, grâce aux renseignements amplement fournis par Procope et par Corippus, grâce aux inscriptions nombreuses, grâce aux monuments qui aujourd'hui encore couvrent la terre africaine, quelles furent l'organisation et les destinées de ce pays durant le long règne de Justinien. Les informations ne sont guère moins nombreuses sur les derniers jours de la domination grecque, encore qu'il faille ici se défier des fantaisies des écrivains arabes et que la critique ait parfois quelque peine à démêler, parmi les exagérations des chroniqueurs, les faits authentiques et sûrement établis. Mais entre ces deux périodes lumineuses, quelle vaste zone intermédiaire remplie d'obscurité! Sans doute la correspondance de Grégoire le Grand éclaire d'un jour inattendu l'état politique et religieux de l'Afrique vers la fin du VIe siècle : mais entre la mort de Justinien et l'avènement de l'empereur Maurice, surtout entre l'avènement et la mort d'Héraclius, que de difficultés, que d'incertitudes, que de lacunes! C'est à grand'peine, en recueillant les rares témoignages épars dans l'aridité des chroniques, en rassemblant les lambeaux des textes législatifs, en interprétant les débris d'inscriptions et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les fragments de monuments, qu'on arrive à reconstruire l'histoire de ces obscures et difficiles époques : encore faut-il se résigner le plus souvent à n'entrevoir que les lignes générales des choses, sans prétendre reconstituer dans le détail ce que fut, sous l'autorité de Byzance, la vie africaine.

De cet état des sources historiques, il résulte forcément quelque disproportion dans la composition de ce livre. Justinien et son règne y tiennent une très grande place : et au vrai, si l'on songe que l'œuvre conçue par le grand empereur a longuement influé sur les destinées ultérieures de l'Afrique et y a laissé jusqu'à nos jours des traces indestructibles, peut-être cette place, si considérable soit-elle, ne semblera point imméritée. Par ailleurs, il a fallu, au contraire, se contenter de renseignements très rapides et très sobres. Malgré cet inévitable défaut, ce livre, je l'espère, ne sera point inutile ni à l'histoire générale de Byzance, ni à l'histoire particulière de l'Afrique du Nord. On y verra quelle activité prodigieuse les empereurs d'Orient déployèrent pour conserver à la monarchie, pendant près de deux siècles, cette province de l'Occident lointain, quel soin ils prirent d'y organiser une sérieuse défense militaire, quelle sollicitude ils apportèrent pour en assurer la prospérité. On y saisira sur le vif un nouvel et instructif épisode, assez semblable à celui que jadis j'ai étudié en Italie, de cette lente transformation qui, entre l'époque de Justinien et le VIIIe siècle, modifia si pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fondément l'empire grec. Surtout, on y verra comment, en Afrique comme partout, les Byzantins surent se montrer les dignes héritiers de Rome, avec quelle ténacité merveilleuse ils surent reprendre les traditions et continuer l'œuvre militaire des empereurs du IIe et du IIIe siècle, et comment enfin, par leur énergie et leur souple habilité, ces *basileis*, grands constructeurs de forteresses et grands diplomates, ont bien mérité en somme l'hommage qu'aujourd'hui encore leur rend involontairement l'imagination des indigènes d'Afrique, lorsque, à l'exemple des Arabes du moyen âge, elle confond sous le nom commun de *Roum* et identifie en quelque sorte les Byzantins du VIe et du VIIe siècles et les Romains, leurs grands devanciers.

Il me reste, en terminant ce livre, à remplir un agréable devoir : celui de remercier tous ceux qui m'ont aidé de leurs bons offices ou de leurs conseils. Je dois en particulier exprimer ma reconnaissance à M. G. Schlumberger, membre de l'Institut, qui a été le rapporteur du concours où ce travail a été couronné; à M. Xavier Charmes, directeur du Secrétariat au Ministère de l'Instruction publique, à MM. Perrot, président, et Cagnat, secrétaire de la Commission de l'Afrique du Nord, qui se sont obligeamment employés pour hâter la publication de cette étude ; à M. Gsell, professeur à l'École des lettres d'Alger, qui m'a communiqué avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une bonne grâce inestimable les documents, plans et dessins relatifs à plusieurs monuments que je n'avais pas eu l'occasion d'étudier directement ; à M. P. Gauckler, directeur des Antiquités à Tunis, qui a libéralement mis à ma disposition quelques-uns des renseignements archéologiques recueillis par le service dont il a la charge. Mais il y a un nom surtout que je tiens à rappeler ici : c'est celui de mon ami René de La Blanchère. Chargé comme commissaire responsable de suivre cette publication, il a apporté dans cette tâche délicate autant de bonne volonté que de délicate courtoisie, jusqu'au jour où une mort prématurée et singulièrement regrettable est venue subitement priver les études africaines d'un de leurs plus intelligents, de leurs plus actifs initiateurs.

Je dois remercier aussi M. A. Ballu, architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie, qui m'a obligeamment fourni de précieuses informations sur Tébessa et Timgad ; M. Saladin, architecte, qui m'a autorisé à puiser sans compter dans la riche collection de dessins et de plans exécutés par lui en Tunisie ; M. Salomon Reinach, qui a gracieusement mis à mon service la carte dressée par lui pour l'*Afrique romaine* de Tissot ; MM. Hachette et Cie qui se sont empressés, avec une libéralité peu commune, à me prêter plusieurs clichés qui me faisaient besoin ; enfin et surtout M. Ernest Leroux, mon éditeur, qui a très aimablement fait accueil à toutes les demandes que j'ai eu à lui adresser, et m'a donné sans jamais hésiter les planches, les cartes, les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

figures que j'ai jugées nécessaires. Pour finir, je tiens encore à remercier M. Port, étudiant d'histoire à la Faculté des lettres de Nancy, qui a accepté avec beaucoup de bonne grâce et rempli avec infiniment de soin l'ingrate et utile tâche de rédiger l'index alphabétique des noms propres qui termine ce volume.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Liste par ordre alphabétique des principaux documents cités dans ce livre.

AGATHIAS. *Historia*, éd. de la *Byzantine* de Bonn.

ANONYME. *Traité de la Tactique* (éd. Köchly et Rüstow, *Griechische Kriegsschrifsteller*, t. II, 2 Abt. Leipzig, 1855).

ANONYME. Περὶ τοξείας (éd. Köchly et Rüstow, *l. c.*).

BELADORI (EL-), publié dans le *Journal asiatique*, 1844.

CAESARII *patricii epistolae* (*Mon. Germ. hist.*, *Epistolae*, t. III).

CASSIODORUS. *Variarum libri XII* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXIX).

CASSIODORUS. *De institutione divinarum litterarum* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXX).

Chronicon Paschale, éd. de la *Byzantine* de Bonn.

Codex Justinianus, éd. Krüger.

CORIPPUS. *Johannis* et *In laudem Justini*, éd. Partsch (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, III, 2).

Corpus inscriptionum latinarum, t. VIII et Supplément au t. VIII.

Διήγησις ψυχωφελής (COMBEFIS, *Bibl. graec. patrum auctarium novissimum*, t. I, p. 324).

EL-BEKRI, trad. de Slane (*Journal asiatique*, 1858-1859).

Epistola clericorum italorum (*Mon. Germ. hist.*, *Epist.*, t. III).

Epistolae Merowingici et Karolini aevi (*Epistolae aevi Merowingici*, éd. Gundlach. *Epistolae Wisigoticae*, éd. Gundlach (*Mon. Germ. hist.*, *Epist.*, t. III).

EVAGRIUS. *Historia ecclesiastica* (Migne, *Patrologie grecque*, t. LXXXVI).

FACUNDUS HERMIANENSIS. *Defensio, Adversus Mocianum*, etc. (Migne, *Patrologie latine*, t. LXVII).

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

FERRANDUS CARTHAGINIENSIS. *Scripta* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXVII).
Fotoh Ifrikia, trad. Cherbonneau (*Revue africaine*, 1869).
FREDEGARIUS. *Chronicon* (*Historiens de France*, t. II).
FULGENTII *Vita* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXV).
GEORGII CYPRII *Descriptio orbis romani*, éd. Gelzer.
GREGORII AGRIGENTINI *Vita* (Migne, *Patrologie grecque*, t. XCVIII).
GREGORII MAGNI *papae epistolae*, éd. Ewald et Hartmann (*Mon. Germ. hist., Epist.*, t. I et II, et Migne, *Patrologie latine*, t. LXXVII).
HIÉROCLES. *Synecdemos*, éd. Burckhardt.
HILDEFONSUS. *De viris illustribus* (Migne, *Patrologie latine*, t. XCVI).
HONORII *papae Epistolae* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXXX).
IBN ABD-EL HAKEM, trad. de Slane (*Journal asiatique*, 1844, et *Hist. des Berbères*, t. I, Appendice).
IBN ADZARI. *Baïan* (extraits dans Fournel, *Les Berbers*).
IBN HAUKAL, trad. de Slane (*Journal asiatique*, 1842).
IBN KHALDOUN. *Hist. des Berbères*, trad. de Slane.
IBN KOTEIBA (dans GAYANGOS, *History of the Mohammedian dynasties in Spain*, Londres, 1840, t. I, *Appendice* E).
ISIDORUS HISPALENSIS. *Chronicon*; *De regibus Gothorum*, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist., Script. antiquiss.*, XI, 2); *De viris illustribus* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXXXIII).
ISIDORUS PACENSIS. *Chronicon* (Migne, *Patrologie latine*, t. XCVI).
Itinerarium Antonini.
JOHANNES ANTIOCHENUS (Müller, *Fragm. hist. graec.*, t. IV).
JOHANNES BICLARENSIS, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, XI, 1).
JOHANNES EPHESIUS, éd. Schönfelder.
JOHANNES EPIPHANIAE (Müller, *l. c.*, t. IV).
JOHANNES MALALAS, éd. de la *Byzantine* de Bonn.
JEAN DE NIKIOU, éd. Zotenberg (*Notices et extraits des mss.*, t. XXIV, 1).
JORDANES. *Romana*, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, V, 1).
JUNILIUS. *De partibus divinae legis* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXVIII).
JUSTIANIANI *Novellae*, éd. Zachariae de Lingenthal.
JUSTINIANI *Novellae*, éd. Schoell.
Kitab-el-Aghani (*Journal asiatique*, 1844).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LABBE, *Sacrosancta concilia*, éd. de Paris, 1671, t. IV, V. VI.
LEONTIUS NEAPOLITANUS, *Vita S. Johannis Elemosynarii*, éd. Gelzer, Fribourg, 1893.
Liber pontificalis Ecclesiae romanae, éd. Duchesne.
LIBERATUS, *Breviarium* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXVIII).
LYDUS, *De magistratibus*, éd. de la *Byzantine* de Bonn.
MARCELLINUS COMES, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, XI, 1).
MARIUS AVENTICENSIS, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, XI, 1).
MARTINI *papae commemoratio* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXXXVII).
MARTINI *papae epitolae* (*ibid.*).
MAXIMI *Vita ac certamen* (Migne, *Patrologie grecque*, t. XC).
MAXIMI *Disputatio cum Pyrrho*; *Epistolae* (Migne, *Patrologie grecque*, t. XC, XCI).
MENANDER, éd. de la *Byzantine* de Bonn.
MICHEL SYRUS (*Journal asiatique*, 1848-1849).
NICEPHORUS PATRIARCHA, éd. de Boor.
Notitia dignitatum, éd. Seeck.
Notitia provinciarum et civitatum Africae, éd. Halm (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, III, 1).
Notitia episcoporum, éd. Gelzer (*Byzantinische Zeitschrift*, t. II).
NOVEIRI (EN-), trad. de Slane (*Journal asiatique*, 1841, et *Hist. des Berbères*, t. I, Appendice).
PELAGII I *papae epistolae* (*Mon. Germ. hist., Epist.*, t. III).
PRIMASIUS HADRUMETINUS. *Scripta* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXVIII).
PROCOPIUS, *De Bello Vandalico*, éd. de la *Byzantine* de Bonn.
— *De Bello Gothico* (*ibid*).
— *De Bello Persico* (*ibid.*).
— *De Aedificiis* (*ibid.*).
— *Historia arcana* (*ibid.*).
Ravennatis anonymi Cosmographia, éd. Pinder et Parthey.
SEBEOS. *Histoire d'Héraclius* (*Journal asiatique*, 1866).
Strategika (attribué à l'empereur Maurice), éd. Scheffer, Upsal, 1664, à la suite des *Tactica* d'Arrien.
TABARI, éd. Nöldeke.
Table de Peutinger, éd. Miller.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

THÉOPHANE, éd. de Boor.
THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, éd. de Boor.
THOMAS PRESBYTER, éd. Land (*Anecdota Syriaca*, t. I).
VERECUNDUS IUNCENSIS. *Scripta* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXIX).
VICTOR TONNENNENSIS, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, XI, 1).
VICTOR VITENSIS, éd. Halm (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, III, 1).
VIGILII *papae epistolae* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXIX).
Vitae patrum Emeritensium (Migne, *Patrologie latine*, t. LXXX).
ZACHARIAE VON LINGENTHAL. *Jus graeco-romanum* (t. III, *Novellae constitutiones*).
ZONARAS, éd. Dindorf.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Liste par ordre alphabétique des principaux ouvrages ou articles cités dans ce volume.

AMARI. *Storja dei musulmani di Sicilia*. 3 vol., Florence, 1856-1858.

Archives des Missions littéraires et scientifiques.

BARONIUS. *Annales ecclesiastici*. 12 vol. Anvers, 1658.

BENJAMIN. *De Justiniani aetate quaestiones militares*. Berlin, 1892.

BETHMANN-HOLLWEG. *Der Civilprocess des gemeinen Rechts*. 3 vol. Bonn, 1866.

LA BLANCHÈRE. *Voyage d'études dans la Maurétanie Césarienne* (*Arch. des Missions*, 3e série, t. X).

LA BLANCHÈRE. *Musée d'Oran*. Paris, 1892.

LA BLANCHÈRE, *L'aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne* (*Nouv. Arch. des Miss.*, t. VII).

DE BOOR. *Zur Chronographie des Theophanes* (*Hermès*, 1890).

BOURDE. *Rapport sur les cultures fruitières dans le centre de la Tunisie*. Tunis, 1893.

Bulletin des Antiquités africaines.

Bulletin de Correspondance africaine.

Bulletin du Comité des travaux historiques.

Bullettino d'Archeologia cristiana.

BURY. *History of the later Roman empire*. 2 vol., Londres, 1889.

CAGNAT. *L'armée romaine d'Afrique*. 1 vol., Paris. 1893.

CAGNAT et BOESWILLWALD. *Timgad*. Livraisons 1-4, Paris 1891, et suiv.

CAGNAT. *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie* (*Arch. des Miss.*, 3e série, t. XI, XII, XIV).

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CARTON. *Découvertes archéologiques et épigraphiques faites en Tunisie*, Paris, 1895.

CAT. *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*. Paris, 1891.

COSNEAU. *De Romanis viis in Numidia*. Paris, 1886.

Comptes rendus de l'Académie des inscriptions.

DAHN. *Die Könige der Germanen*. Berlin, 1861-1871.

DAHN. *Prokopius von Caesarea*. Berlin, 1865.

DELAMARE. *Exploration archéologique de l'Afrique*. Paris, 1850.

DELATTRE. *Plombs byzantins de Carthage* (*Missions catholiques*, 1887 et *Bulletin d'Hippone*, 1893).

DIEHL. *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*. 1 vol., Paris, 1888.

DIEHL. *Rapport sur deux missions dans l'Afrique du Nord* (*Nouv. Arch. des Miss.*, t. IV).

DOZY. *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne*, Leyde 1860.

DOZY. *Histoire des musulmans d'Espagne*. Leyde, 1861.

DRAPEYRON. *L'empereur Héraclius*. 1 vol., Paris 1869.

DUCHESNE. *Vigile et Pélage* (*Revue des Quest. hist.*, 1884).

DUREAU DE LA MALLE. *L'Algérie*. Paris, 1852.

FINLAY. *Greece under the Romans*. Londres, 1857.

FOURNEL. *Les Berbers. Études sur la conquête de l'Afrique par les Arabes*. 2 vol. Paris, 1881.

P. GAUCKLER. *L'archéologie de la Tunisie*. Paris, 1896.

GASQUET. *Études byzantines*. Paris, 1888.

GELZER. *Chalkedon oder Karchedon* (*Rhein. Museum*, 1893).

GELZER. *Ungedruckte und wenig bekannte Bistümerverzeichnisse* (*Byzant. Zeitschr.*, II)

GROH. *Geschichte des oströmischen Kaisers Justins II*. Leipzig, 1889.

GSELL. *Recherches archéologiques en Algérie*. Paris, 1893.

GSELL et GRAILLOT. *Ruines romaines au nord de l'Aurès* (*Mélanges de l'Ecole de Rome*, 1893 et 1894).

GUÉRIN. *Voyage en Tunisie*. 2 vol. Paris, 1862.

HANOTEAU et LETOURNEUX. *La Kabylie et les coutumes kabyles*. Paris, 1872-1873.

HARTMANN. *Untersuchungen zur Geschichte der byzantinischen Verwaltung in Italien*. Leipzig, 1889.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HEFELE. *Histoire des conciles*, trad. Delarc, t. III et IV. Paris, 1870.
HODGKIN. *Italy and her invaders*, t. III et IV. Oxford, 1885.
ISAMBERT. *Histoire de Justinien*. Paris, 1856.
JAFFÉ. *Regesta pontificum*. 2e éd. Leipzig, 1881.
JAEHNS. *Geschichte der Kriegswissenschaft*. Munich, 1889.
KRÜGER. *Kritik des Justinianischen Codex*. Berlin, 1867.
LAMPE. *Qui fuerint Gregorii Magni temporibus in imperii Byzantini parte occidentali exarchi*, Berlin, 1892.
LENOIR. *Architecture monastique*. Paris, 1856.
MANNERT. *Geschichte der Vandalen*. Leipzig, 1881.
MAS-LATRIE. *Anciens évêchés de l'Afrique septentrionale* (*Bull. de Corr. afr.*, 1886).
MASQUERAY. *De Aurasio monte*. Paris, 1886.
MASQUERAY. *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*. Paris, 1886.
MASQUERAY. *Ruines anciennes de Khenchela à Besseriani* (*Revue africaine*, 1878-1879).
MASQUERAY. *Traditions de l'Aouras oriental* (*Bull. de Corr. afr.*, III).
MERCIER. *Histoire de l'Afrique septentrionale*. 3 vol., Paris, 1888-1891.
Colonel MERCIER, *Notes sur les ruines et voies antiques de l'Algérie* (*Bull. du Comité*, 1885, 1886, 1888).
MOLL. *Tébessa* (*Recueil de Constantine*, 1859-1860).
MOMMSEN. *Ostgothische Studien* (*Neues Archiv*, t. XIV et XV).
MOMMSEN. *Das römische Militärwesen seit Diocletian* (*Hermès*, t. XXIV).
MOMMSEN. *Die Bewirthschaftung des Kirchengutes unter Papst Gregor I.* (*Zeitschr. für Social- und Wirthschaftsgesch.*, 1893).
MORCELLI. *Africa christiana*. Brixiae, 1817.
A. MÜLLER. *Der Islam im Morgen und Abendland*. Berlin, 1885-1886.
PAPIER. *Du mont Pappua* (*Rec. de Constantine*, 1879-1880).
PAPENCORDT. *Geschichte der Vandalischen Herrschaft in Africa*. Berlin, 1837.
PARTSCH. *Beiträge zur Erklärung und Kritik der Johannis* (*Hermès*, IX).
PFLUGK-HARTTUNG. *Belisar's Vandalenkrieg* (*Historische Zeitschrift*, 1889).
POINSSOT. *Explorations dans la Tunisie centrale* (*Bull. des Ant. afr.*, 1883).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

RAGOT. *Le Sahara de la province de Constantine* (*Recueil de Constantine*, 1873-74 et 1875).
RAMBAUD. *L'Empire grec au* X^e^ *siècle*. Paris, 1870.
RAVOISIÉ. *Exploration scientifique de l'Afrique*. Paris, 1853-1858.
Recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique. Paris, 1890.
Recueil de la Société archéologique de Constantine.
RENIER. *Rapport de mission* (*Arch. des Missions*, 1851).
Revue africaine.
Revue archéologique.
REY. *Architecture militaire des Croisés*. Paris, 1871.
RINN. *Géographie ancienne de l'Afrique* (*Revue africaine*, 1893).
DE ROSSI. *La capsella argentea africana*. Rome, 1889.
ROTH. *Oqba ibn Nafi*. Göttingen, 1859.
SABATIER. *Monnaies byzantines*. Paris, 1862.
SALADIN. *Rapport sur une mission en Tunisie* (*Arch. des Missions*, 3e série, t. XIII, 1887).
SALADIN. *2e Rapport sur une mission en Tunisie* (*Nouv. Arch. des Missions*, t. I. 1893).
SCHLUMBERGER, *Sigillographie byzantine*. Paris, 1884.
DE SLANE. *Lettre à M. Hase sur les premières expéditions des musulmans en Mauritanie* (*Journal asiatique*, 1844).
TAUXIER. *Le patrice Gregorius* (*Revue africaine*, 1885).
TEXIER. *Architecture byzantine*.
TISSOT. *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*. Paris, 1884-1888.
TOULOTTE. *Géographie de l'Afrique chrétienne*. 4 vol., Paris, 1892-1894.
TOUTAIN. *Les cités romaines de la Tunisie*. Paris, 1896.
DE VIGNERAL. *Ruines romaines du cercle de Guelma*. Paris, 1867.
DE VIGNERAL. *Kabylie du Djurdjura*. Paris, 1868.
H. DE VILLEFOSSE. *Tébessa* (*Tour du monde*, t. XL).
DE VOGÜÉ. *Monuments de la Syrie centrale*. Paris, 1865-1877.
WEIL. *Geschichte der Khalifen*. Mannheim, 1846-1862.
ZACHARIAE VON LINGENTHAL *Geschichte des griechisch-römischen Rechts*. 3e éd., Berlin, 1892.
ZACHARIAE VON LINGENTHAL, *Die vom Kaiser Anastasius für die Libya Pentapolis erlassenen Formae* (*Monatsber. der k. Akademie der Wissensch. zu Berlin*, 1879).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Liste des principales abréviations employées dans les notes du volume.

Pour ne point répéter à l'infini les titres complets de certains ouvrages constamment cités dans les notes, nous les avons remplacés par un certain nombre d'abréviations, dont voici la liste :

Aed. = PROCOPIUS, *De Aedificiis.*
ANON. = ANONYME, *Traité de la Tactique.*
Bell. Vand. = PROCOPIUS, *De Bello Vandalico.*
Bell. Goth. = — *De Bello Gothico.*
Bell. Pers. = — *De Bello Persico.*
Bull. Ant. afr. = *Bulletin des Antiquités africaines.*
Bull. Com. = *Bulletin du Comité des travaux historiques.*
Bull. Corr. afr. = *Bulletin de Correspondance africaine.*
C. I. L. = *Corpus inscriptionum latinarum.*
Cod. Just. = *Codex Justinianus.*
GEORG. CYPR. = GEORGII CYPRII *Descriptio orbis romani.*
GREG. *Epist.* ou GREG. = GREGORII MAGNI *papae Epistolae.*
Hist. arc. = PROCOPIUS, *Historia arcana.*
Joh. = CORIPPUS, *Johannis.*
MARCELL. COM. = MARCELLINUS COMES.
LABBE = LABBE, *Sacrosancta Concilia.*
M. G. H. ou *Mon. Germ. hist.* = *Monumenta Germaniae historica.*
P. L. ou *Patr. lat.* = MIGNE, *Patrologie latine.*
P. G. = MIGNE, *Patrologie grecque*
Rec. de Const. = *Recueil de la Société archéologique de Constantine.*
SALADIN, I = SALADIN, *Rapport sur une mission en Tunisie*, 1887.
SALADIN, II = SALADIN, *Deuxième rapport sur une mission en Tunisie*, 1893.
Strateg. = *Strategika.*
VICT. TON. = VICTOR TONNENNENSIS.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRE PREMIER

LA REPRISE DE L'AFRIQUE PAR L'EMPIRE BYZANTIN

(533-539)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HISTOIRE

DE LA

DOMINATION BYZANTINE EN AFRIQUE

(533-709)

LIVRE PREMIER

LA REPRISE DE L'AFRIQUE PAR L'EMPIRE BYZANTIN

(533-539)

CHAPITRE PREMIER

LA CHUTE DU ROYAUME VANDALE (533-534)

I

Depuis le jour où l'imprudence du comte Boniface avait livré l'Afrique romaine aux Vandales de Genséric, jamais les empereurs n'avaient abandonné l'espoir de reprendre possession de la province perdue. Plusieurs fois au cours du ve siècle, Rome et Constantinople avaient préparé des expéditions puissantes contre le redoutable royaume barbare, dont les flottes désolaient sans merci toutes les côtes méditerranéennes : tour à tour Majorien, un des derniers princes énergiques qui se soient assis sur le trône d'Occident, et quelques années plus tard l'empereur d'Orient Léon Ier avaient tenté de renverser l'établissement de Genséric. Sans doute le succès n'avait point répondu à leurs efforts. En 460 les armements rassemblés dans les ports d'Espagne n'avaient pas même pu

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prendre la mer [1] : la grande expédition de 468, commencée sous d'heureux auspices, s'était achevée dans les eaux de Carthage par un désastre mémorable, qui ruina pour de longues années la flotte et les finances de l'empire d'Orient [2] et sous le coup de ces insuccès, Zénon, successeur de Léon Ier, avait dû, vers 476, au moment même où l'empire d'Occident s'écroulait sous les coups d'Odoacre, signer avec Genséric une paix perpétuelle [3]. Mais malgré le traité conclu, et qui fut respecté pendant près de soixante ans, malgré les relations courtoises qu'entretinrent avec les souverains de Constantinople plusieurs des successeurs de Genséric [4], la patiente politique byzantine n'avait abdiqué aucune de ses prétentions, elle n'attendait, pour les faire valoir, qu'une occasion favorable. Déjà sous le règne du pacifique Hildéric, son influence s'insinuait lentement en Afrique : le roi vandale, en vrai barbare ébloui par l'éclat du nom impérial, s'honorait d'être l'ami personnel du basileus Justinien ; il se plaisait à échanger avec lui les cadeaux et les ambassades, il faisait sur ses monnaies remplacer sa propre image par celle du souverain byzantin : insensiblement il devenait le vassal de l'empire [5].

Mais cette dépendance, d'ailleurs assez incertaine, ne pouvait suffire aux vastes ambitions du nouveau prince qui régnait à Constantinople. Justinien rêvait à l'empire universel. Ce monde romain disparu, dont les débris avaient formé les royaumes germaniques, il s'en proclamait l'héritier légitime et songeait à le reconstituer dans son intégrité ; ces droits impériaux, que tous ses prédécesseurs avaient soigneusement réservés, il aspirait à les relever dans leur pleine étendue [6].

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 340-342 (éd. de Bonn), où l'on trouve d'assez curieuses légendes sur l'entreprise de Majorien. Cf. Bury, *History of the later Roman empire*, I, 240.

2. Procope, *Bell. Vand.*, p. 335-340 ; Bury, *l. c.*, I, p. 244-246.

3. *Bell. Vand.*, p. 343-344.

4. *Id.*, p. 346, 350.

5. *Id.*, p. 350-351 ; Dahn, *Die Könige der Germanen*, I, p. 166.

6. *Cod. Just.*, I, 27, 2, *praef.* : Imperii jura suscepimus. Cf. Procope, *Bell. Vand.*, p. 387.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Empereur romain, il voulait faire rentrer au sein de l'unité romaine ces provinces depuis tant d'années captives des barbares ; prince catholique, il souffrait impatiemment de voir les chrétiens orthodoxes soumis aux hérétiques ariens, « persécuteurs des corps et des âmes »[1], et de même qu'au dedans il revendiquait pour la couronne tout le pouvoir que la *lex Regia* avait conféré jadis aux anciens empereurs[2], ainsi il prétendait au dehors dominer, comme autrefois le peuple romain, sur toutes les nations humaines[3]. Confiant au reste dans la protection divine, se considérant tout ensemble comme le restaurateur des droits de l'empire et le champion de Dieu[4], il n'attendait qu'un prétexte pour traduire en acte ses rêves ambitieux : et parmi tant de nations barbares dont il préparait la perte, ses regards se tournaient naturellement vers l'Afrique, où à tant d'autres torts les Vandales ajoutaient cette injure, insupportable pour l'orgueil de Justinien, de conserver comme un trophée, au trésor de Carthage, les ornements impériaux, symbole de l'autorité suprême, jadis ramassés dans le pillage de Rome par la main de Genséric[5].

Pour tenter de reconquérir l'Afrique, il ne manquait donc que l'occasion : l'usurpation de Gélimer se chargea de la fournir. On sait comment les maladresses d'Hildéric provoquèrent dans le royaume vandale une révolution intérieure (531) ; lassés de la faiblesse d'un roi ennemi des batailles, et dont les troupes venaient d'être honteusement défaites par les indigènes de la Byzacène, mécontents de la tolérance libéralement accordée aux Africains catholiques, inquiets surtout de la politique d'un prince qui, rompant brusquement l'alliance ostrogothique, se jetait aveuglément aux bras de l'empereur ; travaillés d'ailleurs par les instigations perfides d'un rival ambitieux, les guerriers vandales renversèrent le souverain légitime et proclamèrent à

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 1.
2. *De concept. Digestorum*, 7.
3. *De Cod. Just. confirmando*, 1.
4. *De concept. Digestorum*, 1, 2.
5. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 7.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sa place un autre descendant de Genséric, Gélimer[1]. Tout aussitôt, la diplomatie byzantine entra en campagne, réclamant d'abord le rétablissement, puis tout au moins la mise en liberté du roi déchu ; et en véritable suzerain intervenant pour trancher les débats de ses vassaux, Justinien exigea qu'on remît entre ses mains Hildéric et ses fidèles[2] : c'était l'habituelle politique des empereurs d'Orient d'accueillir à Constantinople tous les prétendants aux royautés barbares, afin de se ménager, en soutenant leurs querelles, un perpétuel prétexte d'intrigues et de revendications.

Aussi bien de l'Afrique tout entière, on regardait vers Byzance : les partisans du roi vaincu intriguaient à Constantinople, sollicitant l'empereur de prendre en mains la cause du vassal dévoué qui comptait sur son amitié[3] ; la colonie des marchands orientaux, fort nombreuse à Carthage, suppliait Justinien d'intervenir par les armes[4] ; l'aristocratie catholique et romaine, que la faveur du roi déchu compromettait auprès du nouveau prince[5], souhaitait ardemment les secours de l'empire ; et peut-être Hildéric lui-même et les parents qui partageaient son sort songeaient-ils à chercher un refuge à Byzance[6], tant le nom de l'empire romain avait gardé de gloire et de prestige parmi les barbares mêmes qui avaient consommé sa ruine. Gélimer ne s'y trompa point ; il comprit que les concessions ne feraient que retarder de quelques mois le conflit inévitable : et refusant toute satisfaction, il répondit aux demandes de l'empereur par des confiscations, des exécutions, et un redoublement de rigueurs contre ses adversaires vaincus[7]. La lutte était ouverte : Justinien se décida à porter la guerre en Afrique.

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 350-351.
2. *Id.*, p. 351-352.
3. *Id.*, p. 431, 352.
4. *Id.*, p. 392.
5. *Id.*, p. 383 ; Victor Tonnennensis, ann. 531 (éd. Mommsen, p. 198).
6. *Bell. Vand.*, p. 351-352.
7. *Id.*, p. 351-352 ; Vict. Tonn., ann. 533 (p. 198).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il faut voir dans Procope l'émoi, on pourrait dire la consternation, que cette résolution jeta dans le conseil impérial[1]. Le souvenir du grand désastre de 468 était encore présent à toutes les mémoires; et songeant à ce qu'avait coûté en argent et en hommes cette malheureuse expédition, les ministres des finances impériales supputaient avec inquiétude les dépenses qu'exigerait la campagne nouvelle. Les généraux s'effrayaient de cette guerre qu'il faudrait, par delà les mers, loin de toute base sérieuse d'opérations, conduire contre un ennemi jugé singulièrement redoutable; et, résumant les anxiétés de tous, le préfet du prétoire Jean de Cappadoce énumérait, grossissait à plaisir[2] tous les dangers de cette expédition lointaine : la victoire incertaine, la défaite sûrement désastreuse, le profit nul en cas de succès, puisque l'Afrique conquise serait impossible à conserver, les périls formidables en cas de revers, puisque la rupture avec les Vandales attirerait sur l'empire les ravages tant redoutés des corsaires africains. Ajoutez que la guerre avec les Perses, terminée depuis quelques mois à peine, avait presque épuisé le trésor impérial, que les soldats, à peine revenus d'une pénible campagne, semblaient mal disposés à aller, sans un moment de répit, combattre à l'autre bout du monde, inquiets surtout à la pensée des batailles navales qu'il faudrait livrer sans doute avant de débarquer[3]. Et devant tant d'oppositions conjurées, Justinien lui-même se prenait à douter du succès de l'entreprise. Pourtant les motifs religieux finirent par triompher des raisons politiques. Il y avait à ce moment à Constantinople un grand nombre de proscrits africains victimes des persécutions vandales, une multitude d'évêques martyrisés pour leur foi, qui tous réclamaient vengeance[4] : autour d'eux, toute la chrétienté orthodoxe sup-

1. *Bell. Vand.*, p. 353-356.

2. Ainsi l'orateur affirmait qu'il faudrait une année pour recevoir à Constantinople des nouvelles d'Afrique (*Bell. Vand.*, p. 355).

3. *Bell. Vand.*, p. 354.

4. *Id.*, p. 345; *Cod. Just.*, I, 27, 1, 4, où l'on observe un accord remarquable avec les récits de Procope; Vict. Tonn., ann. 534 (p. 198).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pliait l'empereur de faire expier aux ariens les supplices des serviteurs du Christ[1]. Ces fougueuses instances, les mystiques promesses de victoire apportées au nom de Dieu même, les miracles dont la personne des martyrs semblait être l'objet[2], étaient bien faits pour émouvoir un souverain byzantin, toujours prêt à croire que la protection divine suffit à sauver les causes les plus désespérées. Sans doute, les informations précises que les évèques d'Afrique fournirent sur les dispositions des populations africaines, les espérances que donnèrent les fugitifs échappés du royaume, et surtout l'ardent désir que Justinien avait formé d'intervenir ne furent pas étrangers non plus à la décision suprême : mais, à coup sûr, lorsque l'empereur se résolut à ordonner les préparatifs, on peut assurer que le prince avait pleinement raison contre ses conseillers.

II

Les circonstances en effet étaient singulièrement favorables. Le royaume vandale était bien déchu depuis les temps glorieux de Gensériс. A aucun moment, la population germanique cantonnée dans l'Afrique du Nord ne paraît avoir été fort considérable ; mais au commencement du VIe siècle, le nombre des conquérants semble avoir encore diminué. Sans discuter ici les chiffres donnés par Procope et dont quelques-uns sont visiblement empreints d'exagération[3], on admettra aisément, à voir l'importance qu'attache Gélimer à un contingent de 5,000 hommes, et l'impossibilité où il se trouve de réprimer à la fois le soulèvement de la Sardaigne et celui de la Tripoli-

1. *Bell. Vand.*, p. 356.

2. *Id.*, p. 345. Cf. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 4, où les mêmes miracles sont rapportés.

3. Procope, *Bell. Vand.*, p. 334, dit 80,000 ; à la p. 418, 150,000 ; dans l'*Histoire secrète* (éd. Bonn, t. III, p. 106) 80,000 tués. Cf. l'excellente discussion de Pflugk-Harttung, *Belisar's Vandalenkrieg* (*Hist. Zeitschrift*, t. LXI (1889), p. 70-72.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

taine, que l'armée vandale ne devait pas être fort nombreuse, et on ne se trompera guère en l'estimant à 30 ou 40,000 guerriers, ce qui représente une population totale de 200,000 personnes à peine[1]. Pourtant c'eût été là une force redoutable encore, si ces barbares avaient conservé intactes les qualités natives qu'ils apportaient au moment de l'invasion; mais sur ces Germains sauvages le climat débilitant de l'Afrique, la richesse du pays conquis, les jouissances trop avidement goûtées d'une civilisation infiniment raffinée avaient exercé bien vite une influence désastreuse. « De toutes les nations que je connais, dit Procope, celle des Vandales est la plus efféminée: du jour où ils ont occupé l'Afrique, ils ont pris l'habitude des bains journaliers et ont fourni leur table de tout ce que la terre et la mer offrent de plus délicat. Ils se sont couverts de bijoux d'or et de vêtements de soie; ils ont fait leurs délices du théâtre, de l'hippodrome, des autres plaisirs de même sorte, et surtout de la chasse; ils se sont complus aux danseurs et aux mimes, à la musique et aux spectacles, à tout ce qui peut charmer les yeux et les oreilles. Ils habitaient pour la plupart dans de magnifiques villas, toutes environnées d'arbres et d'eaux courantes; ils passaient le temps en grands festins et se passionnaient pour les plaisirs de l'amour[2]. » A ce régime, les guerriers vandales avaient perdu bien vite leur vigueur et leur courage d'autrefois : on le verra bien dans la lutte suprême qu'ils soutiendront contre l'armée byzantine. Enfin, par surcroît de malheur, dans ce peuple déjà diminué et affaibli, la révolution récente avait semé des divisions profondes. Parmi les Vandales mêmes, Hildéric gardait ses fidèles, et plusieurs d'entre eux aimèrent mieux passer au parti de l'empereur que servir un prince qu'ils tenaient pour usurpateur et tyran[3].

Une autre cause de faiblesse de la domination vandale se

1. Pflugk-Harttung, *l. c.*, p. 72.

2. Procope, *Bell. Vand.*, p. 434-435. Cf. *Anthologie*, Ep. VI, 59; III, 33-37. Luxorius, *Anthol.*, p. 591, 588.

3. *Bell. Vand.*, p. 357.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trouvait dans les sentiments qu'elle inspirait à ses sujets africains. Depuis la conquête, la population catholique avait cruellement souffert dans ses intérêts et dans sa foi, et la répulsion naturelle que lui inspirait le vainqueur arien s'était accrue de toute la rigueur des spoliations et des persécutions[1]. Le règne de Hunéric (477-484) avait été particulièrement cruel pour l'Église[2], et l'empereur Justinien énumère avec une secrète complaisance les vexations et les supplices de toute sorte, les évêques martyrisés, les églises souillées, les orthodoxes maltraités, torturés ou proscrits[3], toutes les misères qui justifiaient l'intervention byzantine et d'avance lui assuraient l'appui des populations. Sans doute l'avènement d'Hildéric avait rendu aux catholiques quelque tranquillité[4], mais sa chute les livrait de nouveau à la discrétion des ariens, et les rigueurs qui, dès le début du règne de Gélimer, avaient frappé les chefs de la noblesse africaine étaient bien faites pour inquiéter les hautes classes de la société catholique[5]. Si l'on songe en outre que la tolérance du dernier règne avait permis aux évêques de reconstituer en quelque manière les cadres de l'Église catholique[6], on jugera que leur appui assuré à Byzance n'était point une quantité négligeable, et que, sous leur influence, les populations prirent à l'égard des soldats de Bélisaire une attitude tout autre qu'indifférente[7]. Dès la nouvelle de l'expédition projetée par Justinien, la Tripolitaine se souleva à la voix d'un des chefs de l'aristocratie locale, et se donna à l'empereur, sans que Gélimer pût rien tenter pour réprimer la révolte[8]. Dans le reste du pays une sourde agitation régnait : on

1. Sur l'ardeur du catholicisme des populations africaines, cf. un texte curieux de la *Vita Fulgentii*, c. 56 et 57 (Migne. *Patr. lat.*, LXV, p. 145-146).
2. *Bell. Vand.*, p. 344-346. Cf. Victor Vitensis, *passim*; Dahn, *l. c.*, 250-259.
3. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 2-5. Cf. *Bell. Vand.*, p. 347-348.
4. Vict. Tonn., ann. 523 (p. 197).
5 Vict. Tonn., ann. 531, 533 (p. 198).
6. Cf. les Actes du concile de 525 (Labbe, *Sacrosancta Concilia*, éd. de Paris, 1671, t. IV).
7. Pflugk-Harttung, p. 73-74.
8. *Bell. Vand.*, p. 357, 361.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se contait, sous le manteau, des prophéties et des visions mystérieuses, annonçant que les temps étaient proches où les grands saints de l'Église africaine viendraient eux-mêmes punir les insultes faites à leurs sanctuaires; et tous, dit Procope, attendaient impatiemment l'accomplissement de la vengeance promise[1].

A côté des provinciaux, nettement ou sourdement hostiles, l'attitude des tribus berbères n'était pas moins inquiétante pour la domination vandale. Tenues d'abord en respect par la forte main de Genséric, et associées par lui à ses expéditions militaires[2], elles n'avaient pas tardé à s'affranchir de l'autorité de ses successeurs. Dès le règne de Hunéric, les montagnards de l'Aurès se proclamaient indépendants, sans que les Vandales pussent réussir à les faire rentrer dans le devoir[3]; peu après les indigènes du Hodna et des Ziban, les grands chefs des Maurétanies suivaient cet exemple, rattachés tout au plus au royaume vandale par un lien de vassalité[4]. Bientôt, enhardis par l'impunité de leur révolte, on vit les tribus maures descendre dans la plaine, et franchissant la ligne abandonnée des forteresses romaines, jadis chargées de les contenir, ravager cruellement les hauts plateaux de la Numidie, sans que Hunéric pût rien faire pour empêcher leurs désastreuses razzias[5]. Sous le règne de Transamond (496-522), les tribus de la Tripolitaine[6], sous le règne de Hildéric, celles de la Byzacène[7], révoltées à leur tour, mirent deux fois en pleine déroute les troupes royales qui leur furent opposées. Contre l'invasion byzantine, Gélimer ne pouvait donc guère compter sur leur concours; dans une neutralité peu sûre, les Maures

1. *Bell. Vand.*, p. 397-398.
2. *Id.*, p. 334, 344.
3 *Id.*, p. 345.
4. *Id.*, p. 451. Cf. *C. I. L.*, VIII, 9286, où il est question, à la date de 495, d'un *bellum Maurorum* dans la Maurétanie Césarienne.
5. *Bell. Vand.*, p. 466, 344; Corippus, *Johannide* (éd. Partsch), III, 184-197, 267-276.
6. *Id.*, p. 345-346.
7. *Id.*, p. 349.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

surveilleraient les événements, prêts à se ranger sans scrupule du côté du vainqueur.

Cependant, et malgré les défaites répétées que lui avaient infligées les indigènes, la puissance vandale, quoique affaiblie par ces échecs, passait pour singulièrement redoutable. Mais en fait, ni l'armée, ni la flotte de Gélimer n'étaient capables de justifier les inquiétudes qu'elles inspiraient aux Byzantins. Les troupes de terre se composaient exclusivement de cavalerie[1]; et cette cavalerie était bien peu faite pour soutenir le choc des lourds escadrons de Bélisaire. Sans doute, par son extrême mobilité, par la fougue impétueuse de ses attaques, elle aurait pu, comme les légers cavaliers arabes, mettre parfois en péril les bataillons byzantins : l'insuffisance de son armement lui ôtait en grande partie cet avantage. Les Vandales en effet ne portaient ni l'arc ni le javelot, ou du moins ils se servaient de ces armes de jet d'une façon plus que médiocre; incapables en conséquence de harceler l'ennemi à distance, habitués à combattre seulement avec la lance et avec l'épée, ils étaient obligés de rechercher le combat corps à corps, et dans cette mêlée, leur infériorité apparaissait trop certaine[2]. En face d'eux, ils trouvaient une cavalerie pesamment armée, couverte de cuirasses et de boucliers d'acier, sur lesquels s'émoussait le tranchant des épées vandales; malgré tout leur courage, ils ne pouvaient, mal armés qu'ils étaient pour la défense, soutenir longtemps le choc massif des cataphractaires byzantins; ainsi, brisés dans leur élan, s'ils prenaient l'offensive, par les flèches dont les harcelaient les archers montés de Bélisaire, incapables d'enfoncer par la fougue de leurs charges les solides escadrons de Justinien, ils se trouvaient trop souvent réduits à une attitude défensive qui leur enlevait le meilleur de leurs avantages. Pour compenser ces faiblesses et tirer quelque parti de ces brillants cavaliers, il eût fallu du moins une stricte et rigoureuse discipline : elle

1. *Bell. Vand*, p. 348-349.
2. *Id.*, p. 348-349. Cf. Pflugk-Harttung, p. 75-76.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

manquait absolument dans l'armée vandale. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir comment s'engagea la bataille de Decimum. Le capitaine chargé d'attaquer l'avant-garde byzantine ne prend nul souci des ordres reçus, qui lui prescrivent de concerter ses mouvements avec ceux des troupes royales, il ne s'inquiète pas davantage de tenir en main les cavaliers dont il dispose; et en vrai barbare, friand des grands coups d'épée, il se jette avec quelques hommes sur les soldats de Bélisaire, pendant que le reste de son monde s'égrène sur la route de Carthage, chevauchant, comme en promenade, par petits groupes de vingt ou trente individus[1]. Un peu plus tard, en face même du gros des forces byzantines, les troupes de Gélimer abandonnent leur ordre de bataille[2], et il en va ainsi durant toute la campagne, sans qu'on puisse jamais, même à la journée suprême de Tricamarum, obtenir de ses chefs ou des soldats autre chose qu'une valeur brillante et désordonnée.

Quant à la marine vandale, qui jadis avait rempli de terreur la Méditerranée, dont l'attaque éventuelle préoccupait si fort Bélisaire et remplissait d'une inquiétude folle les soldats byzantins, elle ne paraît avoir joué aucun rôle dans la lutte. Elle n'apparut ni pour couvrir les côtes d'Afrique et empêcher le débarquement, ni pour défendre les approches de Carthage. Sans doute, il faut remarquer que cent vingt vaisseaux venaient d'être détachés pour l'expédition de Sardaigne[3], mais si c'était là toute la flotte vandale, elle aussi était bien déchue depuis le temps de Genséric. Et en fait, on ne voit point que Gélimer disposât d'autres navires[4]; et d'ailleurs, même après le retour de l'escadre de Sardaigne, il ne semble en avoir tiré nul parti. Certes, le souvenir des victoires navales de Genséric hantait bien mal à propos l'esprit des conseillers de Justinien; pour rendre possible le retour de tels désastres, il eût fallu au royaume vandale d'Afrique d'autres ressources que les sien-

1. *Bell. Vand.*, p. 385.
2. *Id.*, p. 391.
3. *Id.*, p. 361.
4. *Id.*, p. 408 : παντὶ τῷ στόλῳ. Cf. Pflugk-Harttung, *l. c.*, p. 82-83.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nes, et surtout d'autres hommes que ceux qui guidaient ses destinées.

Il est incontestable en effet que le caractère de Gélimer, son étrange imprévoyance, sa rare indécision, contribuèrent singulièrement à l'heureux succès de l'expédition byzantine. Le roi barbare se laissa pleinement surprendre par le débarquement de Bélisaire, et cela lorsqu'il avait — on l'a démontré péremptoirement[1] — toutes raisons d'attendre la prochaine ouverture des hostilités. Malgré cela, il ne prit nulle mesure, ni pour couvrir à l'aide de la flotte les approches de l'Afrique, ni pour mettre Carthage, sa capitale, en état de défense, ni pour protéger à l'aide de l'armée de terre la côte contre un débarquement : il comptait que bien des mois passeraient encore avant l'arrivée de l'expédition byzantine[2]; et en attendant, sa belle insouciance laissait aller les choses au hasard. A la veille même d'une lutte redoutable, il envoyait en Sardaigne 5,000 hommes, l'élite de ses soldats, et cent vingt vaisseaux, toute sa flotte; à l'autre bout du royaume, il laissait les impériaux prendre pied en Tripolitaine, et d'avance, jugeant la partie perdue, s'inquiétait peu de tenter la reprise de cette province lointaine[3]; et, tranquille sur l'avenir, il quittait Carthage et la mer pour s'en aller passer la saison chaude dans la ville d'Hermiane en Byzacène[4], à quatre jours de la côte, loin de toute nouvelle. Le débarquement inattendu de Bélisaire réveilla brusquement Gélimer; on verra plus tard qu'il ne sut pas mieux réparer les événements qu'il n'avait su les prévenir.

Enfin la diplomatie byzantine avait gagné à sa cause une alliance aussi précieuse qu'imprévue : c'était celle d'Amala-

1. Pflugk-Harttung, p. 80-82.

2. Procope, *Bell. Vand.*, p. 371. Il faut noter la valeur du terme : ἐν τούτῳ τῷ χρόνῳ.

3. *Id.*, p. 361.

4. Procope, *Bell. Vand.*, p. 371, 383, dit Hermione. C'est très probablement Hermiane, patrie de Facundus. Dans les listes épiscopales on trouve l'*episcopus Hermianensis*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sonthe qui gouvernait au nom de son fils Athalaric le royaume ostrogoth d'Italie. La mort du roi vandale Transamond, suivie bientôt de l'emprisonnement de sa veuve Amalafride, fille du grand Théodoric, et du massacre des Goths qui l'accompagnaient[1], avaient rompu les relations amicales jadis formées entre les deux grands royaumes germaniques d'Occident; depuis lors, la mort violente d'Amalafride, demeurée sans vengeance, avait exaspéré encore les ressentiments du gouvernement ostrogothique[2]; il fut donc tout disposé à favoriser l'expédition byzantine dirigée contre les Vandales. Les ports de la Sicile accueillirent la flotte de Justinien; l'armée put y faire des vivres et y acheter en abondance les chevaux nécessaires à la cavalerie; le général y recueillit des informations précieuses sur l'état du pays où il allait combattre, et ce n'est point tout à fait sans raison qu'Amalasonthe, quelques années plus tard, s'attribuait quelque part dans le succès des Byzantins[3]. Si l'on tient compte enfin des diversions heureuses qui avaient permis l'occupation de la Tripolitaine et le soulèvement de la Sardaigne[4], on avouera que jamais les circonstances n'auraient pu se rencontrer plus favorables.

III

Cependant ce fut un jour solennel, lorsque le 22 juin de l'année 533 l'expédition mit à la voile pour quitter Constantinople. L'empereur lui-même, des fenêtres du palais, présidait à la cérémonie; le patriarche de Byzance, environné de son clergé, était descendu sur le port pour appeler la bénédiction céleste sur les combattants de la pieuse entreprise, et bénir le chef et les soldats qui partaient pour cette sorte de croisade[5].

1. *Bell. Vand.*, p. 349-350; Vict. Tonn., ann. 523 (p. 196-197).
2. Cassiodore, *Var.*, IX, 1.
3. *Bell. Vand.*, p. 370, 371-372; *Bell. Goth.*, éd. Bonn, t. II, p. 19-20.
4. *Bell. Vand.*, p. 357-358.
5. *Id.*, p. 362.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Anxieusement, la superstitieuse population de la capitale commentait les menus incidents qui accompagnaient le départ et en tirait des présages sur le succès futur de la campagne. Il faut avouer que, malgré la pompe déployée, l'opinion publique n'était point exempte d'inquiétudes : beaucoup d'entre les assistants craignaient que, de cette flotte magnifique, personne ne revînt jamais d'Afrique à Byzance[1], et ceux qui partaient n'étaient guère moins terrifiés. Si quelques-uns d'entre eux, et parmi les plus éclairés, se rassuraient à la pensée de quelque songe favorablement interprété[2], la masse des soldats s'épouvantait de ce long voyage vers une terre lointaine, et beaucoup déclaraient tout net que, si la flotte vandale attaquait l'escadre byzantine, ils ne résisteraient point, incapables de combattre à la fois l'ennemi et la mer[3]. Pourtant c'était une belle armée que Justinien embarquait pour l'Afrique. Elle comprenait 10,000 hommes d'infanterie et 5,000 à 6,000 hommes de cavalerie pris en partie dans les rangs des légions, en plus grand nombre dans les contingents de fédérés[4]. La cavalerie en particulier, qui allait jouer un si grand rôle dans les combats futurs, avait été composée avec un soin extrême : on y trouvait 400 soldats hérules, dont le courage égalait la discipline et la loyauté[5]; 600 archers à cheval de race hunnique, troupe légère destinée à éclairer l'armée[6]; on y remarquait sur-

1. *Bell. Vand.*, p. 361-362.

2. *Id.*, p. 363, où Procope raconte le rêve qui le détermina à suivre Bélisaire.

3. *Id.*, p. 370, 375.

4. *Id.*, p. 358. Le chiffre de 5,000 cavaliers, indiqué à deux reprises par Procope (p. 358 et 441) ne semble point pourtant comprendre certains auxiliaires barbares, qui accompagnèrent l'expédition. Dans le dénombrement de l'armée d'Afrique (p. 359-360) l'historien, en effet, après avoir énuméré les corps de cavalerie formés de στρατιῶται et de fédérés, nomme à part, et sous d'autres chefs, 400 Hérules et 600 archers huns, servant comme ξύμμαχοι. Il est donc possible qu'on doive ajouter ce millier d'hommes aux 5,000 cavaliers mentionnés à la p. 358 comme recrutés ἔκ τε στρατιωτῶν καὶ φοιδεράτων, et majorer un peu en conséquence l'effectif de la cavalerie byzantine.

5. *Id.*, p. 360, 427-428.

6. *Id.*, p. 360.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tout un corps d'élite de 1,500 à 2,000 cavaliers cuirassés[1], formant la garde de Bélisaire, et commandé par des officiers choisis appartenant à l'état-major du général[2]. A la tête de ces vieilles troupes aguerries par les longues années de la guerre perse[3], se trouvaient des chefs éprouvés, connus pour leur bravoure et leur grande expérience des choses militaires, et dont la plupart avaient déjà servi sous les ordres directs ou dans la maison même de Bélisaire[4]. Enfin le commandement supérieur était confié au meilleur général de l'empire, au vainqueur de Dara, à Bélisaire, qui portait le titre de *magister militum per Orientem*[5]; pour adjoint — nous dirions pour chef d'état-major — il avait le *domestique* Solomon, dont le nom se rencontrera fréquemment dans l'histoire de l'Afrique byzantine, et autour de lui se pressait tout un état-major civil et militaire, où l'on doit une mention particulière au πάρεδρος Procope[6], l'exact et fidèle historien de la campagne qui allait s'ouvrir. Cinq cents transports, manœuvrés par 20,000 matelots, portaient l'armée, et une escadre, formée de quatre-vingt douze vaisseaux de guerre ou *dromons* montés par 2,000 rameurs, convoyait l'expédition[7].

De Byzance en Afrique, la navigation fut longue et pénible, marquée par d'interminables relâches et par de fréquents incidents, où se révélèrent tout d'abord quelques-uns des défauts d'administration ou de discipline dont les armées d'Afrique devaient tant de fois souffrir[8]. Non sans peine on gagna la Sicile : c'est ici que les dangers sérieux commençaient. Béli-

1. Sur l'armement de ces troupes d'élite, *Strategika* de Maurice, I, 2, p. 20 (éd. Scheffer, Upsal, 1664).

2. *Bell. Vand.*, p. 360. On obtient ainsi le total probable de cette troupe : à la journée de Decimum, il y a 300 ὑπασπισταὶ à l'avant-garde (*Bell. Vand.*, p. 381), 800 en arrière (*id.*, p. 389), d'autres avec Bélisaire (*id.*, p. 388). Toute cette garde est comprise dans le total de 5,000 cavaliers (*id.*, p. 441).

3. *Bell. Vand.*, p. 388.

4. *Id.*, p. 359.

5. *Cod. Just.*, I, 27, 2.

6. *Bell. Vand.*, p. 363, 370.

7. *Id.*, p. 360.

8. *Id.*, p. 367-369, 364.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

saire, en véritable homme de guerre, ne doutait point que la flotte vandale ne croisât dans le détroit, et sachant combien peu il pouvait compter sur ses troupes dans une telle conjoncture, il appréhendait fort une bataille navale : il ne s'inquiétait guère moins des difficultés du débarquement sur une côte inconnue, sous les yeux d'une armée ennemie, dont il ignorait la force et la tactique[1] : singulière ignorance, pour le dire en passant, chez un général qui comptait parmi ses officiers des hommes qui avaient vécu à Carthage et à la cour des rois vandales[2]. La chance, qui tient une si grande place dans cette campagne d'Afrique, vint fort heureusement tirer Bélisaire d'embarras ; un hasard lui apprit que le passage était libre, que l'imprévoyance de Gélimer rendait le débarquement facile : sans tarder, la flotte mit à la voile, et, passant au large de Malte, elle vint, deux jours après, mouiller sur la côte d'Afrique, en face du promontoire désert de Caput Vada (auj. Ras Kaboudia)[3]. Il y avait trois mois que l'expétion avait quitté Constantinople (mi-sept. 533)[4].

C'était assurément un succès d'avoir atteint sans coup férir les rivages du royaume vandale ; mais sur cette plage isolée où le hasard, plus que le choix, avait conduit la flotte byzantine, on se trouvait singulièrement éloigné du but essentiel de l'expédition, plus de 200 kilomètres — neuf jours de route — séparaient Caput Vada de Carthage[5]. Aussi la plupart des généraux proposaient de reprendre la mer, et au lieu de débarquer l'armée sur une côte inhospitalière, où aucune place forte ne fournissait un soutien aux premières opérations de guerre, où les vivres semblaient rares, où l'eau manquait absolument, ils conseillaient d'aller mouiller dans le lac de Tunis pour attaquer directement la capitale : les amiraux, peu soucieux

1. *Bell. Vand.*, p. 369-370.
2. *Id.*, p. 431.
3. *Id.*, p. 372.
4. *Id.*, p. 377.
5. Procope, *Bell. Vand.*, p. 372, dit cinq jours et, p. 374, neuf. Les itinéraires donnent environ 175 milles (Tissot, *Géogr. de l'Afrique romaine*, II, 108 sq.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'exposer longtemps leur flotte sur une côte dangereuse, ouverte à tous les vents et dépourvue d'abris, opinaient dans le même sens, insistant sur le danger de séparer l'armée de terre de l'escadre[1]. Bélisaire comprit mieux les nécessités de la situation; redoutant toujours l'apparition de la flotte vandale et les dangers d'une bataille navale, il refusa de perdre le bénéfice déjà acquis d'un débarquement sans péril : d'ailleurs plus sûr de ses soldats et peut-être de lui-même dans une campagne continentale, il comptait en outre sur le désarroi où l'arrivée imprévue des Byzantins jetterait la défense, et sur l'appui que lui fourniraient les populations africaines. On se rendit aux raisons du général en chef, et bientôt les événements se chargèrent de les justifier.

Aux populations romaines d'Afrique, Bélisaire se présenta comme un libérateur : dans ses proclamations, il déclara hautement que la guerre n'avait d'autre objet que l'affranchissement du pays, que l'empereur n'avait pris les armes que pour délivrer ses fidèles sujets, opprimés et persécutés par les Vandales[2]. Pour se concilier plus efficacement encore la bienveillance des habitants, il veilla à maintenir dans son armée la plus stricte discipline: non seulement toute violence à l'égard des personnes fut sévèrement interdite, tout pillage des propriétés privées rigoureusement défendu, mais la maraude même, si fréquente dans les guerres africaines, fut punie des peines les plus dures : le soldat dut payer scrupuleusement toutes les fournitures que lui firent les indigènes[3]. Une si rare modération porta bien vite ses fruits. Les hautes classes de la société et en particulier le clergé catholique étaient d'avance acquis au parti byzantin[4] : la masse, agréablement surprise par la douceur des procédés de l'armée envahissante, suivit sans se faire prier l'exemple que lui donnaient ses chefs spi-

1. *Bell. Vand.*, p. 373-375.
2. *Id.*, p. 380, 394.
3. *Id.*, p. 378-379, 382, 394. Cf. *Bell. Goth.*, p. 281-282.
4. Vict. Tonn., ann. 533 (p. 198); *Bell. Vand.*, p. 383. On le voit bien à Sullecum, où c'est le clergé et l'aristocratie locale qui font accueil aux Byzantins.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rituels. Aussi la marche entre Caput Vada et Carthage fut-elle la plus aisée des promenades militaires. « Bélisaire, dit Procope, s'était si fort concilié les Africains par sa douceur et son honnêteté qu'il semblait, durant toute la route, qu'on marchât en pays ami; les habitants ne s'enfuyaient point à l'approche des troupes, ils ne cachaient point ce qu'ils possédaient; au contraire, ils apportaient des vivres et fournissaient à discrétion aux soldats tout ce qu'ils souhaitaient[1]. » Sans doute ces bonnes dispositions n'allaient point jusqu'à provoquer un soulèvement général en faveur de Byzance; les Romains d'Afrique se contentaient d'ordinaire d'ouvrir les portes de leurs villes et d'en remettre solennellement les clefs à Bélisaire, mais c'était beaucoup déjà d'avoir assuré le ravitaillement des troupes, et le moindre succès devait rendre plus efficace encore la sympathie visible des populations. En fait, à mesure qu'on avançait, les manifestations devenaient plus audacieuses : un jour, c'était le chef du service des postes qui livrait tous ses chevaux au général byzantin, ôtant ainsi à Gélimer les moyens d'obtenir aisément des informations précieuses[2]; à l'approche de l'armée byzantine, Carthage s'agitait[3], malgré les nombreux Vandales résidant dans la capitale; la population brisait, à la vue de la flotte impériale, les chaînes de fer qui fermaient le port[4]; à l'annonce du combat de Decimum, la grande ville illuminait, et pleine de joie ouvrait ses portes à l'armée libératrice[5]. Et pendant ce temps Gélimer, surpris par le débarquement inattendu des Byzantins, privé de l'élite de ses troupes détachée en Sardaigne, éloigné de sa capitale et des forces qui y étaient cantonnées, sans doute aussi déconcerté par l'abandon des populations romaines et la neutralité ambiguë des tribus indigènes, ne faisait rien pour entraver la marche de son heureux adversaire : et au

1. *Bell. Vand.*, p. 382.
2. *Id.*, p. 380.
3. *Id.*, p. 397-398.
4. *Id.*, p. 392.
5. *Id.*, p. 391.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lieu d'employer sa brillante et mobile cavalerie à harceler l'armée byzantine, à entraver ses approvisionnements[1], à la fatiguer par de constantes alertes, sans même s'inquiéter de faire réparer les fortifications de sa capitale[2], il préparait le plan d'une grande bataille destinée à couvrir et à sauver Carthage[3], et sur cette carte il jouait la fortune du royaume vandale.

Dans ces conditions et contre un tel adversaire, la guerre ne pouvait être fort longue : trois mois suffirent à décider les destinées de l'Afrique[4]. Il n'est point nécessaire de raconter ici les détails de cette rapide campagne, et de résumer à nouveau le récit, bien des fois commenté, de Procope; il suffira d'en noter les faits essentiels ou particulièrement significatifs. Bélisaire était encore à 45 kilomètres environ de Carthage, lorsque les éclaireurs vandales prirent le contact avec l'arrière-garde byzantine[5]; pendant quatre jours les deux armées continuèrent lentement leur marche, s'avançant parallèlement l'une à l'autre vers la position choisie par Gélimer pour risquer le combat décisif. La bataille se livra à Decimum, la veille de la fête de saint Cyprien[6] (13 septembre 533) : en un jour elle mit à néant toutes les savantes combinaisons du roi vandale[7]. Au lieu de l'action commune et foudroyante qui devait broyer dans un étau les soldats de Bélisaire, le combat se fractionna en une série d'engagements isolés, où apparurent à plein les faiblesses de l'armée vandale et l'incapacité de son chef : tandis que l'un des lieutenants de Gélimer s'engageait trop tôt et sans forces suffisantes, le roi lui-même, réglant mal sa route, attaquait les Byzantins de front au lieu de tomber à

1. Cf. *Bell. Vand.*, p. 412, où l'on voit les Vandales craindre de ravager le pays.
2. *Id.*, p. 397.
3. *Id.*, p. 383.
4. *Id.*, p. 423.
5. *Id.*, p. 382-383.
6. *Id.*, p. 398. Sur la date, cf. Papencordt, *Gesch. der Vandalen*, 152, note 1.
7. Sur la bataille, cf. *Bell. Vand.*, p. 384-391 ; Pflugk-Harttung, *l. c.*, 84-89 Tissot, *l. c.*, II, 115-124.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'improviste sur leurs derrières; par surcroît, Gélimer, alors que l'affaire n'était point encore totalement compromise, laissait passer le moment de forcer la victoire[1], et parmi ces mouvements décousus, mal concertés, la cavalerie byzantine, malgré les imprudences de ses chefs, malgré des échecs partiels, n'eut point de peine à rompre les lignes peu solides des escadrons vandales.

La victoire de Decimum ouvrait la route de Carthage : Gélimer, en effet, à l'exemple de ses prédécesseurs, s'était peu soucié de tenir en état les fortifications de sa capitale et n'y pouvait maintenant trouver un asile; incapable d'ailleurs, avec ses cavaliers en déroute, d'opposer derrière des murs à demi ruinés une sérieuse résistance, il s'était, après la défaite, enfui par la route de Numidie[2]. Bélisaire ne l'y poursuivit point et marcha droit sur Carthage; en même temps, la flotte byzantine, qui avait doublé le promontoire d'Hermès, apparaissait dans le golfe de Tunis[3]. Attaquée par terre et par mer, n'ayant qu'une faible garnison, affolée par la nouvelle du désastre[4] et complètement perdue au milieu d'une population soulevée en faveur des Byzantins[5], la grande ville ouvrit avec enthousiasme ses portes au vainqueur. L'occupation s'en fit avec un ordre et une discipline remarquables : « Bélisaire, dit Procope, maintint si bien ses soldats dans le devoir, qu'on ne constata aucune menace, aucun acte de violence, et que la vie habituelle de la cité poursuivit son cours sans être troublée: dans cette ville prise, qui venait de changer de régime et de maître, les boutiques restèrent ouvertes comme d'ordinaire, et les soldats, achetant au marché les vivres dont ils avaient besoin, demeurèrent en absolue tranquillité[6]. » Au nom de l'empereur, Bélisaire prit possession du palais de Gélimer

1. *Bell. Vand.*, p. 390.
2. *Id.*, p. 391.
3. *Id.*, p. 393-394.
4. *Id.*, p. 391.
5. *Id.*, p. 391-392.
6. *Id.*, p. 396.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et s'assit sur le trône du roi vandale[1], et le soir, il invita à sa table l'état-major de l'armée victorieuse. Détail assez piquant, le dîner était celui-là même qu'on avait préparé le jour précédent pour fêter le retour triomphant de Gélimer; à la veille de la bataille suprême, au lieu de réparer les brèches des murailles de Carthage, les Vandales, dans leur orgueilleuse imprévoyance, escomptaient le succès et ordonnaient un somptueux festin pour leur roi sûrement vainqueur[2].

La chute de la capitale vandale était un événement de la plus haute importance. Elle donnait à l'armée byzantine le point d'appui qui lui avait manqué jusqu'alors, une excellente base d'opérations pour les mouvements militaires ultérieurs, une solide place d'armes en cas de revers momentanés. Aussi le premier soin de Bélisaire fut-il de remettre la forteresse en état de défense. Les brèches furent réparées, les murs consolidés, un large fossé bordé d'une palissade vint renforcer encore les moyens de résistance[3], et, assez vite, la ville reprît l'aspect d'une citadelle imposante. A d'autres égards encore, l'occupation de Carthage n'était point inutile : à l'entrée de la mauvaise saison[4], elle fournissait à la flotte byzantine un port sûr et bien abrité; elle assurait les communications faciles de l'armée avec Constantinople; mais surtout elle augmentait d'une manière incomparable le prestige de l'armée impériale.

Les populations romaines, on l'a vu, n'avaient pas attendu la victoire pour se déclarer; le succès remporté décida de l'attitude des Maures. A la nouvelle de la bataille de Decimum et de la chute de la capitale vandale, les grands chefs des tribus sortirent de leur neutralité. De la Byzacène, de la Numidie, de la lointaine Maurétanie même, ils envoyèrent des ambassades au général byzantin, chargées d'apporter leur hommage et de promettre leur alliance au représentant de

1. *Bell. Vand.*, p. 394.
2. *Id.*, p. 395-396.
3. *Id.*, p. 396, 403. C'était la seule place que n'eût point rasée Genséric (*id.*, p. 333).
4. *Id.*, p. 393.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Justinien; ils demandaient en échange une nouvelle et solennelle investiture de leurs commandements[1]. Bélisaire ne la refusa point; il en renforça l'effet par de larges distributions d'argent, et assuré ainsi, sinon du concours, du moins de la neutralité des indigènes, il revint à Gélimer.

Le roi vandale, réfugié dans les grandes plaines de Bulla Regia, l'actuelle Dakhla des Ouled bou Salem, s'appliquait à reformer ses forces. Comprenant un peu tard son imprudence de Decimum, il s'efforçait à prix d'or de soulever les campagnes contre l'envahisseur et d'organiser une guerre de partisans[2]; il tâchait, pour rendre quelque prestige à ses armes et quelque confiance à ses soldats, de surprendre et d'enlever les détachements byzantins envoyés en reconnaissance[3]; en toute hâte, il rappelait de Sardaigne l'armée dont l'absence lui avait été si fatale[4], et avec ses troupes reconstituées, grossies de quelques tribus indigènes déclarées en sa faveur[5], il marcha sur Carthage. Les murailles, incomplètement réparées encore[6], semblaient rendre facile une attaque de vive force; mais, pour la tenter, il eût fallu à Gélimer autre chose qu'un corps de cavalerie. Aussi dut-il se contenter de bloquer la ville, coupant le grand aqueduc qui lui fournissait l'eau, occupant les routes par où lui arrivaient les vivres[7]; en même temps il entamait dans la cité et jusque dans l'armée byzantine des négociations secrètes, comptant qu'à défaut des armes, la trahison lui rendrait son royaume[8]. L'énergique habileté de Bélisaire déjoua toutes ses tentatives : son prudent sang-froid ne demeura pas moins impassible aux bravades par lesquelles Gélimer tâchait de l'attirer hors des murs en une décisive bataille. Patiemment, le général byzantin attendait son heure; enfin, vers le

1. *Bell. Vand.*, p. 406-407.
2. *Id.*, p. 401.
3. *Id.*, p. 401-403.
4. *Id.*, p. 407-408.
5. *Id.*, p. 406.
6. *Id.*, p. 412-413.
7. *Id.*, p. 412.
8. *Id.*, p. 412-413.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

milieu de décembre, trois mois environ après la journée de Decimum, il se décida à marcher à l'ennemi.

Gélimer et son peuple, car les Vandales traînaient à leur suite leurs femmes, leurs enfants, leurs trésors[1], étaient établis à Tricamarum, à 30 kilomètres environ de Carthage, dans une position protégée par une petite rivière[2]; mais avec leur imprévoyance ordinaire, les barbares avaient négligé de fortifier leur camp[3], comptant que leur bravoure et leurs vaillantes épées suffiraient à gagner la bataille. Mais cette fois encore, comme à Décimum, ils commirent fautes sur fautes[4]. Au lieu de profiter de leur supériorité numérique et de la mobilité de leur cavalerie pour harceler, fatiguer, envelopper les escadrons impériaux, ils restèrent sur la défensive derrière le ruisseau qui les protégeait : par trois fois, ils reçurent sur la pointe de leurs glaives et brisèrent la charge des cataphractaires byzantins ; mais épuisés par cette vigoureuse résistance, privés de leurs principaux chefs, ils laissèrent enfoncer leur centre à une dernière attaque, et en déroute ils se rejetèrent sur leur camp. Cette fois encore, la cavalerie byzantine avait, comme à Decimum, été seule à combattre[5]; l'infanterie parut vers le soir, juste à point pour enlever presque sans combat le camp vandale. Ce fut le signal de la déroute suprême. Gélimer, affolé, sentant que tout était perdu, sauta à cheval et s'enfuit avec quelques fidèles, sans laisser un ordre, sans s'inquiéter de ce que deviendrait son peuple[6], et pendant que les siens tombaient aux mains du vainqueur, pendant que l'armée grecque, grisée de ses succès, ne songeait qu'à mettre au pillage les trésors livrés à son avidité[7], alors que le moindre retour offensif eût suffi à balayer ces troupes disloquées

1. *Bell. Vand.*, p. 416, 422-423.
2. *Id.*, p. 416.
3. *Id.*, p. 416.
4. *Cf. Bell. Vand.*, p. 420-422; Pflugk-Harttung, *l. c.*, 92-95.
5. *Bell. Vand.*, p. 391, 422.
6. *Id.*, p. 422.
7. *Id.*, p. 423, 424.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui n'écoutaient plus leurs chefs[1], Gélimer galopait dans la nuit sur la route de Numidie. Le royaume vandale n'existait plus.

On sait la suite des événements. Pendant que le roi barbare, poursuivi par la cavalerie grecque, allait chercher un asile chez les Maures du mont Pappua[2], le reste de ses États, sa forte ville d'Hippone, ses trésors, tombaient successivement aux mains de Bélisaire[3]. Lui-même, bloqué dans sa retraite par un détachement byzantin, passa trois mois à souffrir le froid, la faim, la misère, sans que son orgueil royal pût se résoudre à accepter les propositions que lui faisait transmettre le général de Justinien[4]. A la fin de l'hiver, pourtant, craignant de voir forcer son dernier asile, touché surtout des privations sans nombre que son obstination imposait à son entourage, il céda à sa destinée et se remit aux mains de Bélisaire[5], moyennant promesse de la vie sauve et d'un traitement honorable (mars 534). Le représentant de l'empereur promit avec empressement tout ce qu'exigeait le roi déchu : assurément, Gélimer vaincu n'était plus guère redoutable; mais sa prise était le symbole vivant de la ruine de l'empire vandale, et elle semblait le gage assuré de la soumission totale de l'Afrique.

IV

Pourtant, malgré la rapidité et les triomphants succès de cette campagne, c'était une assez médiocre armée que celle de Bélisaire, et bien faite pour inquiéter le général chargé de la conduire. Sans doute, ces vieilles troupes étaient capables de se battre avec courage[6], encore qu'on les voie parfois,

1. *Bell. Vand.*, p. 424.
2. *Id.*, p. 427.
3. *Id.*, p. 427, 428-429.
4. *Id.*, p. 427-428, 433-438.
5. *Id.*, p. 438-440.
6. *Id.*, p. 401-402.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prises de panique subite, se débander presque sans combat sous une charge énergique de l'ennemi[1]; mais, à coup sûr, elles étaient animées d'un singulier esprit d'indiscipline. Constamment l'armée et la flotte discutaient les ordres donnés par les chefs; les troupes de terre déclaraient tout net qu'elles ne combattraient pas dans une bataille navale[2]; les équipages de l'escadre refusaient d'obéir aux instructions laissées par Bélisaire, et obligeaient leurs amiraux à contrevenir aux volontés formelles du général en chef[3]. Les fédérés surtout se faisaient remarquer par leurs exigences, se considérant comme les alliés plutôt que comme les soldats de l'empereur; fiers des privilèges particuliers qui leur étaient concédés[4], ils prétendaient être affranchis des règles de la discipline commune et uniquement traités selon les usages de leur patrie barbare[5]; et à leur exemple, le reste de l'armée réclamait le bénéfice d'une absolue impunité. Habitués d'ailleurs à penser que la guerre doit nourrir la guerre, tous ces hommes avaient le butin pour préoccupation principale, et comptaient bien en Afrique se conduire comme en pays conquis. A peine débarqués, ils se répandirent dans la campagne pour marauder[6], et Bélisaire eut tout le mal du monde à leur imposer cette modération qu'admire tant Procope : encore il n'y réussit qu'à grand renfort de précautions prudentes et d'insistances répétées[7], et malgré ses efforts, il ne pût entièrement préserver Carthage du pillage[8]. Avec ces rudes guerriers, avides de vin[9], d'or et de femmes[10], chaque jour il fallait craindre une incartade nouvelle; et jusque sous les yeux de l'ennemi, l'i-

1. *Bell. Vand.*, p. 389-390.
2. *Id.*, p. 370, 375.
3. *Id.*, p. 393.
4. *Id.*, p. 386.
5. *Id.*, p. 364.
6. *Id.*, p. 378.
7. *Id.*, p. 391-392, 394.
8. *Id.*, p. 394.
9. *Id.*, p. 364, 426-427.
10. *Id.*, p. 424.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vresse ou l'amour du gain leur faisaient sans cesse oublier la discipline. La trahison même ne les trouvait point inaccessibles. Parmi les fédérés, beaucoup étaient prêts à se vendre au plus offrant[1], et au lieu de réprimer ces intrigues par un châtiment exemplaire, Bélisaire était obligé de négocier et de transiger avec les rebelles[2]. Parmi les officiers mêmes, beaucoup ne valaient pas mieux que les soldats; les uns désobéissaient ouvertement et sans s'inquiéter ni des instructions reçues ni du reste de l'armée, s'engagaient témérairement dans les entreprises les plus imprudentes[3]; d'autres autorisent le pillage et y participent et refusent de rendre gorge malgré les ordres formels de Bélisaire[4]; ceux-ci sont ivres quand il faut marcher en avant[5]; ceux-là discutent quand on devrait combattre[6], d'autres prêtent l'oreille aux propositions de Gélimer[7]; tous enfin se jalousent les uns les autres, et jusque dans l'entourage du commandant en chef, de misérables rivalités apparaissent. Après la victoire de Tricamarum il se trouva des officiers pour dénoncer Bélisaire à Constantinople, et, afin de le discréditer aux yeux de Justinien, on lança contre lui l'accusation calomnieuse, mais si souvent fatale, d'aspirer à revêtir la pourpre impériale[8].

Aussi voyez les faits : à la journée de Decimum, l'avant-garde byzantine, après un premier engagement, se lance en une poursuite folle sur les traces des Vandales, et, sans se préoccuper de sa faiblesse numérique, sans s'inquiéter de l'armée dont elle doit éclairer la route, sans même prévenir Bélisaire, elle poursuit sa course durant treize kilomètres jusque sous les murs de Carthage[9]. Le même jour, sous les charges

1. *Bell. Vand.*, p. 412.
2. *Id.*, p. 413.
3. *Id.*, p. 393-394, 385-386.
4. *Id.*, p. 395.
5. *Id.*, p. 426-427.
6. *Id.*, p. 389.
7. *Id.*, p. 412.
8. *Id.*, p. 411.
9. *Id.*, p. 385-386.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des Vandales, les fédérés se laissent enfoncer ; pris de panique, ils entraînent dans leur déroute un corps de huit cents cataphractaires et un bon tiers de la cavalerie byzantine, bousculé presque sans avoir combattu, se replie en désordre et manque de compromettre la journée[1]. A la bataille de Tricamarum, les faits sont plus graves et plus significatifs encore : pendant l'engagement, les auxiliaires huns se rangent à l'écart et s'abstiennent de combattre, attendant que la fortune se soit dessinée pour prendre le parti du vainqueur[2] ; après le combat, l'armée tout entière se disperse pour piller, et, jusqu'au matin, c'est un désordre indescriptible, où la voix des chefs n'est plus entendue, où la discipline n'est plus respectée, où le soldat grisé par les richesses qui s'offrent à ses yeux ne songe qu'à faire du butin et à revenir bien vite le mettre en sûreté à Carthage[3]. Et les troupes d'élite mêmes, et la garde personnelle du général suivent l'exemple : en un clin d'œil, l'armée victorieuse s'évapore et durant toute la nuit, Bélisaire, demeuré presque seul, ne sait comment faire pour rallier ses soldats[4]. Pourtant l'auteur anonyme du traité de la *Tactique* avait pris soin d'apprendre aux officiers byzantins, comment, en négligeant la poursuite pour le butin, on s'expose à changer une victoire en défaite[5], et Procope lui-même est obligé d'avouer que par deux fois, à Decimum comme à Tricamarum, quelque décision de la part de Gélimer eût amené sans nul doute un irréparable désastre. « Pourquoi Gélimer, dit-il, ayant la victoire en main, la laissa volontairement échapper, c'est ce que je ne puis expliquer. Assurément, s'il avait poursuivi les fuyards, Bélisaire lui-même n'eût pu

1. *Bell. Vand.*, p. 389-390.
2. *Id.*, p. 416, 420-421.
3. *Id.*, p. 423-424.
4. *Id.*, p. 425. La même chose se produira plus tard à la journée de Cellas Vatari (*id.*, p. 489-490.)
5. *Traité de la Tactique* (éd. Köchly et Rüstow, *Griech. Kriegsschriftsteller*, t. II, 2 Abt. Leipzig, 1855), XL, 7. Cf. *Strategika* de Maurice, VII, 15, p. 146-147; VII, 17, p. 171-172; VIII, 2, p. 197

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

soutenir le choc, et nos affaires étaient perdues[1]. » Voilà pour Decimum : et, après avoir raconté la journée de Tricamarum, l'historien ajoute : « Si à ce moment (durant le pillage) le moindre incident s'était produit, pas un seul des Romains n'eût échappé[2]. » Et pour rendre compte de ces chances inouïes, Procope ne trouve d'autre explication que la volonté de Dieu, qui trouble la raison de ceux qu'il veut perdre : *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

Ce fut donc moins la valeur des troupes byzantines que l'étrange impéritie de leurs adversaires qui fit le succès de la campagne. La stratégie même de Bélisaire fut loin d'être irréprochable[3]. Sans doute il faut louer le général byzantin de la décision avec laquelle, malgré l'opposition unanime de son conseil, il débarqua à Caput Vada, de l'intelligence qui lui fit comprendre l'importance d'une marche immédiate sur Carthage, du soin qu'il prit, après la chute de la capitale, d'en faire sans tarder une imprenable forteresse. Il n'est pas moins vrai qu'il commit plus d'une dangereuse imprudence. Persuadé qu'il rencontrerait l'ennemi en avant de Carthage, il marcha pendant près de dix jours, sans se douter que la principale armée vandale le suivait par derrière[4]; et alors même que, bien tardivement, ses éclaireurs eurent pris le contact avec les coureurs de Gélimer, il ne semble pas un seul instant avoir deviné le plan du roi barbare. A la journée de Decimum, il laissa en arrière son infanterie, l'exposant, si Gélimer avait bien calculé sa route, à recevoir en queue et toute seule le choc des escadrons ennemis[5]; lui-même, avec sa cavalerie, se porta à plus de cinq kilomètres en avant, sans réfléchir qu'une attaque un peu audacieuse pouvait le couper de ses troupes de pied, et que le corps qu'il commandait, rejeté sur le défilé de Decimum, courait risque d'être écrasé entre les troupes

1. *Bell. Vand.*, p. 390.
2. *Id.*, p. 424.
3. Cf. sur l'homme, Procope, *Bell. Goth.*, p. 280 sq.
4. *Bell. Vand.*, p. 383.
5. *Id.*, p. 387-388.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

royales et la garnison vandale de Carthage[1]. Dans les deux batailles qu'il livra, les deux fois il se laissa à peu près surprendre[2]; au lieu de choisir son heure, il dut accepter un combat qu'il n'attendait pas, et chaque fois il avait réglé si singulièrement sa marche que jamais son infanterie ne put arriver à temps sur le champ de bataille, et que sa seule cavalerie dut supporter tout l'effort de la lutte[3]. De même, par les instructions qu'il donna à sa flotte, il risqua d'exposer ses navires à une totale destruction, et il est étrange, lorsque chaque matelot prévoyait les périls de la tempête d'équinoxe prochaine, que seul le général ait ignoré ou oublié un aussi grave danger[4]. Mais telle fut dans cette guerre la bonne fortune de Bélisaire que ses pires imprudences demeurèrent sans conséquences, que tout le servit à souhait, jusqu'aux rébellions de ses soldats. C'est la révolte de ses matelots qui sauva sa flotte de la tempête[5]; c'est la désobéissance d'un officier qui assura l'occupation du port de Carthage[6], mais surtout il dut sa victoire à l'incapacité et à la molle indécision de Gélimer. Le roi vandale, que son peuple regardait comme le plus valeureux guerrier de son temps[7], s'abandonna sans résistance aux coups de la fortune. A Decimum il laissa passer le moment décisif, où il pouvait écraser sans peine la cavalerie byzantine à demi rompue[8]; à Tricamarum, à l'instant où il crut voir la partie définitivement perdue, il s'enfuit sans laisser un ordre, sans tenter de rallier ses escadrons, sans essayer un retour offensif qui pouvait lui rendre la victoire[9].

Avec sa nombreuse et légère cavalerie, il aurait pu, comme le firent plus tard les tribus indigènes, organiser contre les

1. Cf. Pflugk-Harttung, p. 46.
2. *Bell. Vand.*, p. 387 : τῶν γεγονότων οὐδὲ ὁτιοῦν πεπυσμένοι. Cf. 420.
3. *Id.*, p. 388, 420.
4. *Id.*, p. 393, 384.
5. *Id.*, p. 393.
6. *Id.*, p. 393-394.
7. *Id.*, p. 350.
8. *Id.*, p. 390.
9. *Id.*, p. 422, 424.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Byzantins une redoutable guerre de partisans, les fatiguer par une masse de petits combats, couper leurs communications et leurs vivres, les attirer à sa suite dans l'intérieur du pays et les épuiser en détail [1] ; au lieu de cela, il aima mieux risquer deux grandes batailles, où d'ailleurs il ne semble guère avoir bien vaillamment payé de sa personne. Le dernier roi vandale apparaît dans Procope comme une nature indécise et molle, nerveuse et sentimentale, sans fermeté et sans résistance [2] : à Decimum, il perd son temps à pleurer sur le cadavre de son frère mort et à lui rendre les honneurs funèbres, en face de l'ennemi [3] : dans les plaines de Bulla, lorsque l'armée de Sardaigne vient rejoindre les troupes du roi vaincu, sans un mot, il se jette en pleurant dans les bras de son frère, et dans une scène d'ailleurs singulièrement dramatique, il épuise jusqu'à la lie l'amère volupté des larmes [4]. Lorsque, après la défaite de Tricamarum, l'âpre poursuite des Byzantins l'a contraint à chercher un refuge parmi les Maures du mont Pappua, au lieu de s'ouvrir, l'épée à la main, un passage à travers les soldats qui bloquent sa retraite, il reste inactif, souffrant le froid, la faim et la misère, s'étudiant lui-même et se complaisant à mettre en vers ses malheurs [5] ; et après avoir courageusement supporté les privations, après avoir repoussé non sans hauteur les propositions qui lui sont faites, tout à coup, sur un incident qui touche sa sensibilité et son cœur [6], ses nerfs s'émeuvent, son ressort s'abat et il se remet aux mains de Bélisaire. Devant le général byzantin, et jusque devant l'empereur, il gardera une attitude étrange et un peu apprêtée de philosophe ironique et revenu de tout, qui sait la vanité des choses humaines et se complaît à en admirer en lui-même un exemple particulièrement mémorable [7].

1. Cf. Pflugk-Harttung, *l. c.*, p. 95.
2. Cf. Dahn, *l. c.*, p. 179-180.
3. *Bell. Vand.*, p. 390-391.
4. *Id.*, p. 408-409.
5. *Id.*, p. 437-438.
6. *Id.*, p. 438-439.
7. *Id.*, p. 440, 446.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En terminant le récit de la guerre vandale, Procope n'essaie point de dissimuler l'étonnement que lui inspire le merveilleux succès de cette campagne : « En tout temps, bien des entreprises ont réussi au delà de toute espérance, et il en sera ainsi, tant que les conditions de l'humanité demeureront les mêmes. Bien des choses qui semblaient impossibles se sont réalisées : pourtant je ne sais point s'il y eût jamais événement plus merveilleux que de voir un grand empire, puissant en richesses et en soldats, renversé en si peu de temps par une armée de cinq mille hommes, qui n'avaient pas même un port pour aborder[1]. » Certes peu d'États se sont écroulés d'une chute plus complète et plus prompte : en trois mois quelques régiments de cavalerie avaient détruit le royaume de Genséric.

1. *Bell. Vand.*, p. 441.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

L'AFRIQUE AU LENDEMAIN DE LA CONQUÊTE BYZANTINE

Deux batailles et une campagne de quelques mois avaient suffi à décider du sort du royaume vandale : du coup, on crut l'Afrique conquise et replacée tout entière sous la domination romaine. Dès le mois de décembre 533, à la nouvelle de la prise de Carthage, Justinien proclamait en termes magnifiques que « toute la Libye était réunie à l'empire »[1]; en avril 534, après la victoire de Tricamarum, il déclarait pompeusement que « Dieu, par sa miséricorde, venait de remettre entre ses mains l'Afrique et toutes ses provinces »[2], et, presque émerveillé lui-même de la rapidité inattendue de la conquête, il se répandait en actions de grâces et remerciait la Providence de l'avoir choisi, « lui, le plus humble de ses serviteurs », pour être le vengeur de l'Église et le libérateur des peuples[3]. Sans doute, on prévoyait bien que pour achever la soumission de la province, pour la reconstituer dans son intégrité, telle que l'avait connue et possédée l'empire romain, il faudrait soutenir quelques luttes encore et vaincre quelques résistances; mais Justinien se persuadait que quelques courtes semaines suffiraient à rétablir en Afrique la paix et la sécurité sous son règne très glorieux[4]. Et tout heureux de montrer à ses nouveaux sujets la différence qui existait entre « la captivité si

1. *De confect. Digest.*, 23; *Cod. Just.*, I, 17, 2, 1 et 24.
2. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 7.
3. *Id.*, I, 27, 1, 1, 5.
4. *Id.*, I, 27, 2, 4 *b*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dure et le joug barbare » qu'ils avaient connus et cette liberté toute neuve que leur apportait la domination byzantine [1], dès le mois d'avril 534, avant même que la soumission de Gélimer fût connue à Byzance, il prenait les mesures nécessaires pour la réorganisation complète, administrative, financière, militaire, de ses nouvelles provinces. Malheureusement, entre les séduisantes illusions de l'optimisme impérial et la réalité des choses, il y avait quelque différence; on le voit bien en étudiant l'état du pays au lendemain de la chute du royaume vandale.

I

Tout d'abord, et malgré les affirmations impériales, il s'en fallait de tout que l'Afrique fût pleinement reconquise. Assurément, la campagne de Bélisaire avait soumis aux Byzantins la Proconsulaire tout entière et une grande partie de la Byzacène; assurément, le reste de cette région semble avoir été presque immédiatement occupé jusqu'à Thelepte et Capsa et jusqu'aux frontières de la Tripolitaine [2]; dans cette dernière province aussi, l'autorité impériale paraît avoir été restaurée [3]. Mais à mesure qu'on s'avançait vers l'ouest, la pacification devenait plus imparfaite. Près des deux tiers de la Numidie échappaient à la domination grecque : si, du côté de l'occident, elle atteignait la région de Constantine [4], vers le sud, elle ne dépassait point la lisière septentrionale des hauts plateaux : de ce côté, la ligne des places fortes qui, entre le Kef et la vallée du Roummel, protègent la grande route de Carthage à Cirta — je veux dire les citadelles de Tagoura, de Madaure, de Tipasa, de Gadiaufala, d'Ad Centenarium, de Tigisis — détermine assez exactement la première étape de

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 8.
2. Cela ressort de *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a* et de Procope, *Bell. Vand.*, p. 431.
3. Procope, *Bell. Vand.*, p. 361, 431.
4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'occupation byzantine, et l'on voit pour quelles raisons Justinien, malgré ses déclarations magnifiques, s'est contenté de fixer à Constantine la résidence du duc de Numidie; les progrès de la conquête étaient encore à ce moment fort limités dans cette partie de l'Afrique [1]. Quant aux trois Maurétanies, Sitifienne, Césarienne, Tingitane, elles n'existaient pour ainsi dire que sur le papier et restaient tout entières à soumettre. A la vérité, la flotte byzantine avait occupé sans peine un certain nombre de places de la côte, probablement Igilgilis (Djidjelli) et Saldae (Bougie) [2] dans la Maurétanie Sitifienne, et certainement Caesarea (Cherchel) dans la Césarienne [3], et poussant même jusqu'aux colonnes d'Hercule, les Grecs avaient délogé les Wisigoths de la ville de Septem en Tingitane et jeté une garnison dans cette importante forteresse [4]; mais tous ces postes étaient comme isolés au milieu d'un pays pleinement insoumis et ne communiquaient que par mer avec les possessions proprement byzantines [5]. Sans doute encore, la supériorité de la marine impériale avait permis la prompte occupation de la Corse, de la Sardaigne, des îles Baléares [6]; et, en fait, au mois d'avril 534, Bélisaire pouvait se flatter d'avoir, comme il le souhaitait, réoccupé au nom de l'empire tout le territoire jadis possédé par les rois vandales [7] : mais depuis longtemps le royaume fondé par Genséric ne comprenait plus qu'une portion de l'Afrique.

II

Du moins, le gouvernement byzantin avait-il quelques

1. Voir la démonstration de ce fait, tirée de la date de ces diverses forteresses, dans mon *Rapport sur deux missions en Afrique*, p. 65-66.
2. Mommsen, *C. I. L.*, VIII, p. XVII.
3. Procope, *Bell. Vand.*, p. 430; *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.
4. Procope, *Bell. Vand.*, p. 430; Isidore, *Hist. Gothorum* (éd. Mommsen), p. 284.
5. *Bell. Vand.*, p. 501.
6. *Id.*, p. 430-431.
7. *Id.*, p. 429-430.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chances de dominer paisiblement le pays déjà reconquis, d'occuper rapidement et aisément le reste? Pour assurer dans la nouvelle province l'autorité impériale, Bélisaire, en vertu des pouvoirs absolus que lui avait délégués Justinien, prit une série de prudentes mesures, bientôt ratifiées et complétées par les ordres venus de Constantinople. Tout d'abord, il importait de régler le sort des vaincus : pendant la guerre, le général byzantin avait traité avec douceur les Vandales qui avaient consenti à faire leur soumission ; il leur avait promis la vie sauve, et, se contentant de les désarmer, il les avait, sous bonne garde, internés à Carthage [1]. Mais une fois la campagne finie, il sembla impossible de laisser dans le pays ce dangereux ferment de révoltes futures : Bélisaire se décida, à la fois pour débarrasser la province et pour parer de leur présence son cortège triomphal, à faire transporter en Orient l'élite des chefs et de l'armée vandales [2]. Ces émigrés furent incorporés dans les troupes impériales; quelques-uns restèrent à Constantinople et servirent dans la garde de Bélisaire [3]; les autres formèrent cinq régiments de cavalerie qu'on cantonna sur la frontière de Perse, et auxquels l'empereur accorda, pour flatter leur orgueil, le surnom de *Vandali Justiniani* [4]. Toutefois il est évident que ces mesures ne s'appliquèrent qu'à l'aristocratie de la nation vaincue ; les gens de moindre importance demeurèrent en Afrique [5], et leur condition paraît avoir été réglée d'une manière assez dure. Sur le champ de bataille de Tricamarum, beaucoup d'entre eux étaient tombés au pouvoir des soldats : ceux-là restèrent les esclaves de leurs nouveaux maîtres. En vertu du même droit de la guerre, les femmes et les filles prises dans la lutte suprême furent attribuées au vainqueur et la plupart d'entre elles épousèrent des

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 396, 425, 428.
2. *Id.*, p. 429. Cf. 428 : πολλοί τε καὶ ἄριστοι.
3. *Bell. Goth.*, p. 281.
4. *Bell. Vand.*, p. 471; *Bell. Pers.*, p. 244.
5. *Bell. Vand.*, p. 475, 471.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

soldats byzantins [1]. Les propriétés ne furent pas mieux traitées que les personnes ; non seulement les terres qui avaient formé le domaine royal furent confisquées au profit de l'empereur [2], mais les biens particuliers mêmes ne demeurèrent point à l'abri des revendications. On fit rendre gorge à tous les détenteurs illégitimes de terres; les anciens propriétaires furent autorisés à faire valoir leurs droits [3], les églises catholiques furent remises en possession de leurs domaines [4]. Sans doute, pour éviter un bouleversement total dans l'état de la propriété, on couvrit bientôt de la prescription toutes les usurpations remontant au delà de la troisième génération [5]; néanmoins la mesure eut sans doute pour effet de dépouiller la plupart des propriétaires de race germanique. Enfin, persécutés dans leur religion, chassés de leurs églises, exclus de toute participation aux charges publiques, « attendu, dit cruellement une novelle impériale, que c'est bien assez pour eux de vivre » [6], les Vandales semblent avoir peu à peu disparu sans laisser de trace. Quelques-uns d'entre eux — un millier à peine — essaieront quelques années plus tard de venger dans une révolte suprême, les humiliations de 534 [7] : la masse, désarmée, soumise à une sévère surveillance, évincée peu à peu de l'Afrique byzantine [8], probablement diminua vite, ou se fondit dans la population indigène; en tout cas elle ne fut plus jamais une cause d'embarras pour le gouvernement impérial.

Aussi bien, dans l'Afrique reconquise, les Vandales ne for-

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 470.
2. *Id.*, p. 470.
3. *Nov.* 36.
4. *Nov.* 37.
5. *Nov.* 36, 1.
6. *Nov.* 37, 6.
7. *Bell. Vand.*, p. 475.
8. D'autres transportations furent faites par ordre de Solomon (*Bell. Vand.*, p. 493) : même les femmes furent chassées. L'Anonyme de Ravenne (éd. Pinder-Parthey, p. 162) montre les restes des Vandales réfugiés en Tingitane. Pourtant on trouve encore des Vandales en Afrique en 546 (*Bell. Vand.*, p. 523, 527).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maient qu'une faible minorité. Il était tout autrement important de se concilier les bonnes dispositions de l'élément romain. On a vu avec quelle faveur, dès le début de l'expédition, les populations des villes et des campagnes avaient accueilli l'armée byzantine; elles saluèrent avec une joie sans mélange le triomphe définitif de Justinien, et pour elles, le rétablissement de l'autorité impériale fut considéré — et non pas seulement par métaphore — comme le point de départ d'une ère nouvelle[1]. Le clergé catholique surtout, qui avait tant souffert des persécutions vandales durant « la violente captivité de cent années »[2], exultait d'allégresse, et les évêques réunis en 534 au concile de Carthage exprimaient en termes enthousiastes leur bonheur d'être de nouveau soumis à l'empire orthodoxe[3]. Il était facile d'entretenir ces sentiments de dévouement : pour le faire, la piété de Justinien se trouvait d'accord avec son intérêt. Aussi combla-t-il de ses libéralités l'Église africaine[4] : dès 534[5], un édit ordonna de restituer aux établissements religieux de tout le diocèse d'Afrique les domaines qui leur avaient été injustement enlevés, de les remettre en possession des édifices du culte, de leur faire rendre les vases et les ornements sacrés dont ils avaient été dépouillés, et les autorisa à revendiquer en justice tous les biens usurpés sur eux par des particuliers[6]. En même temps, tous les privilèges accordés par le Code aux églises métropolitaines étaient conférés à l'évêque de Carthage[7] : toutes les églises de son diocèse devaient jouir du droit d'asile, toutes légitimement recevoir des legs et des donations[8]. Mais surtout l'empereur s'appliqua à satisfaire les longues rancunes et les haines profondes que le clergé catholique nour-

1. *C. I. L.*, VIII, 5262. Cf. Sabatier, *Monnaies byzantines*, I, 190.
2. Labbe, *Concilia*, IV, 1755.
3. *Ibid.* IV, 1755.
4. *Nov.* 37, *praef.*
5. *Nov.* 37, *praef.* La novelle de 535 vise et confirme une nouvelle précédente.
6. *Nov.* 37, 1, 3, 4.
7. *Nov.* 37, 9.
8. *Nov.* 37, 10, 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rissait contre ses persécuteurs : tous les dissidents, ariens, juifs, donatistes et païens, furent traités avec la dernière rigueur. Non seulement leurs prêtres furent chassés des églises, et interdiction leur fut faite d'administrer les sacrements, mais encore leurs adhérents furent exclus de toutes les charges publiques, et la conversion même ne leur ouvrit point l'accès des magistratures [1]. L'exercice de tout culte hérétique fut soigneusement proscrit; les temples ariens, les synagogues furent transformés en églises catholiques; les conciliabules secrets même furent interdits, « attendu qu'il est absurde de permettre à des impies l'accomplissement de cérémonies sacrées [2]. » Ainsi Justinien prouvait à Dieu sa reconnaissance et montrait qu'il savait « venger les injures de l'Église. » Aussi, lorsque reprenant les pieuses traditions d'autrefois, les évêques de la Proconsulaire, de la Byzacène et de la Numidie se réunirent en 534, au nombre de deux cent vingt, en un concile solennel à Carthage [3], ils purent exprimer au pape Agapet la joie presque sans mélange que leur causait le rétablissement de l'autorité impériale [4] ; et en leur nom le Souverain Pontife félicita l'empereur du zèle qu'il déployait « pour l'accroissement du peuple catholique » et de la piété qui faisait, partout où s'étendait l'empire, prospérer tout aussitôt le royaume de Dieu [5].

Les populations romaines ne furent pas traitées avec moins de faveur. Non seulement Justinien voulut que la capitale de l'Afrique reconquise, dotée de « privilèges impériaux [6], » prît en son honneur le nom de Carthago Justiniana; mais il accorda à ces victimes de la tyrannie vandale de plus efficaces satisfactions. Une pragmatique sanction de 534 autorisa les Africains à revendiquer, pendant une durée de cinq années,

1. *Nov.* 37, 5, 6, 7; Procope, *Bell. Vand.*, p. 471.
2. *Nov.* 37, 8.
3. Labbe, *Concilia*, IV, 1755, 1784-1785.
4. *Ibid.*, IV, 1755-1756.
5. *Ibid.*, IV, 1793.
6. *Nov.* 37, 9.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

toutes les terres qui leur avaient été injustement enlevées, réparant de cette sorte les spoliations jadis ordonnées par Genséric [1]. A la vérité, en même temps qu'il annulait les effets de la conquête vandale, l'empereur prétendait aussi remettre les impôts sur le pied où ils étaient jadis établis dans l'Afrique romaine : c'est sous cette réserve expresse qu'il fit restituer, même aux églises, les biens indûment usurpés [2]; par ses ordres, des agents de finances furent chargés par toute la province de dresser le rôle des contributions : « et ces charges, dit Procope, parurent aux Africains fort pesantes et intolérables » [3].

Pourtant, au moins au début, les Romains d'Afrique avaient trop à se louer du rétablissement de l'autorité impériale, pour ne lui être pas pleinement dévoués. Il n'en était pas de même des tribus berbères, qui formaient le fond de la population. Sans doute, la plupart d'entre elles avaient fait avec empressement une soumission apparente; troublés par les oracles de leurs prophétesses, et plus encore par les foudroyants succès de Bélisaire, les grands chefs de la Byzacène, de la Numidie, de la Maurétanie même avaient accepté la suzeraineté impériale, prêté hommage au représentant du basileus, donné leurs fils ou leurs frères en otages comme gages de leur fidélité [4]. Mais, malgré ces manifestations, d'ailleurs assez intéressées, les Maures s'étaient bien gardés de se compromettre entre les deux partis, et la plupart avaient conservé une neutralité prudente, attendant l'issue de la lutte et réservant leurs forces [5]. Maintenant que les Vandales avaient succombé, ils commençaient — un peu tard — à s'inquiéter pour eux-mêmes, et pour des raisons peut-être plus solides que les motifs indiqués par Procope [6], ils songeaient, non point seulement par

1. *Nov.* 36, *praef.* et 5. On y trouve la preuve qu'une première constitution fut promulguée dès 534.
2. *Nov.* 37, 1. 2; Evagrius, *Hist. eccl.*, IV, 18.
3. Procope, *Bell. Vand.*, p. 444-445.
4. *Id.*, p. 443, 406.
5. *Id.*, p. 407, 443.
6. *Id.*, p. 442-443.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

perfidie naturelle, à prendre les armes contre les nouveaux maîtres de l'Afrique. Une seule chose les retenait encore dans le devoir, la crainte que leur inspirait le prestige de Bélisaire[1]; mais déjà de divers côtés, l'insurrection se préparait. Dès le début de 534, les Maures de la Tripolitaine s'étaient soulevés, et il avait fallu, pour repousser leurs attaques, renforcer la garnison byzantine[2]; dans le sud de la Numidie, dans la Byzacène, les grands chefs se concertaient, et dans l'intérieur même du pays byzantin, les tribus qui avaient soutenu la cause de Gélimer et fidèlement combattu pour lui jusqu'au bout[3], étaient trop récemment et trop mal soumises pour ne point reprendre les armes au premier signal.

Or, ce n'étaient point là des adversaires méprisables, et ces γυμνοὶ Μαυρουσίοι, comme les appelait dédaigneusement Bélisaire[4], devaient donner plus de mal aux Byzantins que n'avaient fait toutes les forces du royaume vandale. Ils formaient à ce moment quatre groupes principaux. C'étaient d'abord les tribus de la Tripolitaine, dont la plus importante et la plus redoutable était celle des Levathes ou Louata, cantonnée sur les frontières occidentales de la province[5]. Dans le sud de la Byzacène, aux alentours des Chotts et jusqu'aux environs de Capsa et de Thelepte, une grande confédération se groupait autour de la tribu des Frexes, et reconnaissait l'autorité suprême d'Antalas, fils de Guenfan[6]; d'autres tribus de la même région obéissaient à des chefs indépendants, tels qu'Esdilasa, Medesinissa et surtout le plus considérable de tous, Coutsina, dont le nom reviendra souvent dans l'histoire des guerres africaines[7]. Dans le sud de la Numidie,

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 444-445.
2. *Id.*, p. 431.
3. *Id.*, p. 406, 427.
4. *Id.*, p. 388.
5. *Id.*, p. 502, 533; Corippus, *Joh.*, VI, 224; Partsch, *Préface à l'éd. de Corippus*, p. XII-XIII.
6. *Bell. Vand.*, p. 349, 462, 503-504; *Joh.*, III, 66-67, etc.; Partsch, *l. c.*, p. XI-XII.
7. *Bell. Vand.*, p. 448.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

toute une série de grands États indigènes s'étaient constitués à la faveur de l'anarchie vandale. Après avoir, vers la fin du v[e] siècle, secoué l'autorité des successeurs de Gensériс, les montagnards de l'Aurès n'avaient pas tardé à descendre dans les plaines fertiles qui bordent le massif à l'est et à l'ouest [1], et chassant devant eux les colons romains épouvantés par leurs razzias incessantes, ils avaient pillé et détruit toutes ces villes florissantes, Lambèse, Diana Veteranorum, Thamugadi, Bagai, qui jadis avaient porté la civilisation sur les hauts plateaux de Numidie [2] : maintenant, leurs ravages s'étendaient impunément presque jusqu'à la lisière du Tell [3]. Parmi les chefs indigènes de cette région, le plus puissant était le roi de l'Aurès, Iabdas, capable, suivant Procope, de mettre en ligne 30,000 cavaliers [4] : à côté de lui, Orthaias était probablement le chef des tribus du Hodna [5]. Enfin toute la Maurétanie, depuis Gadès jusqu'au delà de Caesarea, formait le domaine de quelques grands princes indigènes : la plus forte partie de la Césarienne, toute la côte, à l'exception de la capitale, appartenait à Mastigas [6] ; au sud-ouest, depuis Tiaret et Frenda jusqu'à Lamoricière (Altava) et Aïn-Temouchent (Safar), un autre roi, Masuna, avait fondé un vaste empire [7]. Tous ces chefs, fiers des succès tant de fois remportés sur les Vandales [8], encouragés par les faciles ravages dont ils avaient couvert le pays romain, étaient capables d'opposer aux Byzantins une résistance redoutable et d'ébranler, même dans les provinces déjà soumises, une domination encore mal assurée. Les régions montagneuses de la Byzacène et de la Proconsulaire renfer-

1. *Bell. Vand.*, p. 466.
2. *Id.*, p. 466 (Timgad) ; 494 (Bagai). Diana, Lambèse n'ont plus d'évêques en 484 (Ragot, *Recueil de Constantine*, XVI, 226, 190-191).
3. *Bell. Vand.*, p. 463 ; Corippus, *Joh.*, III, 184-197, 267-276.
4. *Bell. Vand.*, p. 462, 463, 465.
5. *Id.*, p. 466.
6. *Id.*, p. 451, 465, 501.
7. *Id.*, p. 461 ; *C. I. L.*, VIII, 9835. Cf. La Blanchère, *Voyage d'étude dans la Maurétanie Césarienne* (*Arch. des missions*, X, p. 92, 96-99).
8. *Bell. Vand.*, p. 456.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maient en effet, en plein territoire byzantin, bien des tribus imparfaitement pacifiées : dans le vaste promontoire du cap Bon, dans la vallée difficile et tourmentée du haut Bagradas, dans les ravins du mont Pappua, subsistaient des ferments de révolte, que le moindre incident suffirait à réveiller [1]. Enfin, au delà des tribus qui se trouvaient en contact immédiat avec les Byzantins, au delà de l'Aurès, le désert nourrissait une réserve inépuisable de nomades, toujours prêts à venir faire du butin dans les riches plaines de l'Afrique [2]. La situation était donc grave, et, malgré la bonne volonté assurée des populations romaines, l'insurrection menaçante des indigènes risquait d'ajourner, peut-être pour toujours, la réalisation des vastes espoirs de Justinien.

III

Du moins, le gouvernement byzantin possédait-il des moyens suffisants pour défendre les conquêtes déjà faites, pour assurer, fût-ce par la force, la pacification du reste du pays? On a vu précédemment quel était, même sous les ordres d'un Bélisaire, l'état de l'armée byzantine; lorsque, vers le milieu de l'année 534, le général quitta l'Afrique pour retourner à Constantinople, les choses prirent bien vite une tournure plus fâcheuse encore. Il faut voir, dans l'un des rescrits impériaux d'avril 534, les multiples recommandations que fait Justinien aux soldats et aux officiers de l'armée d'Afrique : elles montrent au vif quelques-uns des défauts dont souffraient les troupes byzantines. Avec une insistance bien significative, l'empereur prescrit aux soldats d'être « doux et bienveillants à l'égard des habitants, de ne leur faire tort ni injure » [3]. Aux officiers il ordonne de ne point chercher à gagner sur la solde ou sur la nourriture de leurs hommes et de se contenter, sous peine

1. *Bell. Vand.*, p. 427; *Joh.*, II, 56-61, 65-68; Partch, *l. c.*, VIII-X.
2. *Bell. Vand.*, p. 495.
3. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de destitution, du traitement, d'ailleurs fort suffisant, qui leur est alloué[1]. Surtout, l'empereur exige que les chefs militaires fassent avant tout leur métier de soldats : ils devront constamment tenir leurs effectifs au complet et leurs troupes en haleine[2]; surtout ils devront concerter leurs efforts, et au lieu de se diviser par de jalouses intrigues, s'entendre pour la défense commune des provinces confiées à leur vigilance[3]. Tout cela est excellent sans doute; malheureusement, officiers et soldats devaient en tenir peu de compte : et dans ces instructions impériales, déjà l'on voit apparaître le germe de quelques-uns des pires maux qui ruineront l'Afrique byzantine.

On avait fait dans la conquête la part belle à l'armée victorieuse : les esclaves, l'argent, les femmes lui avaient été libéralement abandonnés[4]; malgré cela, les soldats se jugeaient mal récompensés de leurs fatigues[5] et se déclaraient lésés dans le partage du butin. Ils réclamaient, eux aussi, leur part des terres vandales, et se plaignaient violemment de voir attribuer au trésor public ou au domaine impérial les propriétés reprises sur les vaincus[6] : ils soupçonnaient leurs généraux de vouloir s'enrichir à leurs dépens, et annonçaient l'intention de réparer par eux-mêmes les injustices dont ils se croyaient victimes. D'autre part, après une campagne de six mois, cette armée de mercenaires aspirait à jouir en repos des richesses qu'elle avait gagnées ; la plupart des soldats s'étaient mariés, épousant leurs prisonnières vandales[7] : ils prétendaient vivre tranquilles avec leurs femmes et le service commençait à leur paraître le plus lourd des esclavages[8]. D'ailleurs, enorgueillis de leurs succès, pleins de mépris pour les populations africaines, ils espéraient bien prendre leur revanche de la

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 9 *a* et 9 *b*.
2. *Ibid.*, 9.
3. *Ibid.*, 10.
4. *Bell. Vand.*, p. 470.
5. *Id.*, 479, 482.
6. *Id.*, p. 470.
7. *Id.*, p. 470.
8. *Id.*, p. 478.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

modération relative que leur avait imposée Bélisaire : les riches villes d'Afrique leur semblaient une admirable matière à pillage, leurs habitants, des vaincus qu'on pouvait molester, dépouiller et tuer sans scrupules [1]. Pour ramener au devoir et employer utilement cette armée indisciplinée et avide, il eût fallu des chefs énergiques et loyaux ; or, du haut en bas de la hiérarchie, les officiers, sauf quelques rares exceptions, se jalousaient à l'envi. Les uns songeaient à profiter des rancunes du soldat pour chercher la satisfaction de leurs ambitions personnelles [2] ; les autres n'étaient point fâchés d'entretenir, ou tout au moins de laisser croître une indiscipline qui paralysait les plans du général en chef [3] : et en face de l'ennemi menaçant, les camps byzantins étaient pleins d'intrigues, de conspirations, de menaces de révolte [4]. Cette armée en décomposition était prête pour toutes les paniques et pour toutes les séditions.

D'autre part, la défense de la frontière était encore, malgré les instructions expresses de l'empereur, fort insuffisamment organisée. Depuis que Genséric avait ordonné de raser les murailles de toutes les villes africaines [5], il n'existait plus, sauf à Carthage et à Hippone [6], aucune forteresse dans la province, et cet admirable système, par lequel les Romains avaient assuré la sécurité du pays, était pleinement tombé en abandon. A la vérité, la nécessité de se protéger contre les incursions des Maures avait amené les populations à construire sur quelques points des fortifications improvisées [7]. Mais ce n'étaient pas là de bien sérieux moyens de défense ; en fait, la frontière était ouverte à toutes les invasions. Pour parer à ces insuffisances, Bélisaire avait installé un certain nombre de postes

1. *Bell. Vand.*, p. 473, 474, 477.
2. *Id.*, p. 475, 490.
3. *Id.*, p. 473.
4. *Id.*, p. 472. Sur les précautions à prendre contre les στάσεις des troupes, cf. *Strateg.*, I, 9, p. 40.
5. *Bell. Vand.*, p. 333.
6. *Id.*, p. 333. 427.
7. *Id.*, p. 379 ; *Aedif.*, p. 340.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur les confins de la Byzacène et de la Numidie [1], commencé l'organisation de ces *milites limitanei* dont Justinien lui recommandait la création, et sans doute même construit quelques redoutes [2]. Pour surveiller les indigènes, des corps de cavalerie avaient été cantonnés dans la Byzacène [3]; pour défendre le nord de la Numidie, une sorte de marche frontière avait été constituée sur la lisière septentrionale du haut plateau. Mais cette organisation était encore imparfaite. Les troupes installées dans les divers postes étaient peu nombreuses, mal préparées au rôle qu'elles devaient remplir [4]; les places fortes étaient rares ou inachevées. Par surcroît, Bélisaire ne paraît pas un seul instant avoir pressenti la gravité du péril; comme Justinien, il croyait que la chute du royaume vandale et la prise de Gélimer assuraient la soumission de l'Afrique, et fort imprudemment il décidait de ramener avec lui à Byzance une partie du corps expéditionnaire, précisément ces troupes d'élite qui avaient assuré le succès de la campagne [5]. Aussi le résultat ne pouvait-il être douteux : dès la première prise d'armes, les postes de la frontière furent enfoncés et le pays byzantin livré sans défense aux ravages et aux cruautés des indigènes.

En outre, les mesures mêmes par lesquelles Justinien s'était efforcé de faire agréer la domination byzantine, semaient dans la province des causes de divisions et de troubles. L'autorisation de revendiquer les terres injustement usurpées avait réveillé une multitude de questions litigieuses et produit une véritable « guerre intestine » [6]. On remontait jusqu'à cinq ou six générations en arrière pour prouver des droits manifestement prescrits ; on produisait devant les tribunaux des pièces fausses, des témoins subornés [7], de sorte que, « en souhai-

1. *Bell. Vand.*, p. 447.
2. *Id.*, p. 463.
3. *Id.*, p. 448.
4. *Id.*, p. 444.
5. *Id.*, p. 444.
6. *Nov.* 36, *praef.*
7. *Nov.* 36, 2, 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tant restituer à chacun ce qui lui appartenait, l'empereur permettait à beaucoup de gens de s'emparer traîtreusement du bien d'autrui »[1]. Il y avait là un état de choses assez grave pour que, en 535, Justinien jugeât nécessaire d'intervenir, et de limiter à la troisième génération les droits qu'on pourrait utilement faire valoir[2]; mais le mal était commis et il devait avoir d'assez graves conséquences. D'autre part, l'intolérance religieuse portait ses fruits : malgré l'ardeur de sa piété, l'empereur avait compris que quelques concessions étaient nécessaires et que l'intérêt commandait de traiter avec ménagement les prêtres ariens, dont l'influence était grande. Justinien inclinait donc à conserver dans leurs charges et dignités les membres du clergé hérétique qui reviendraient à l'orthodoxie[3]. Mais cette indulgence politique sembla intolérable aux évêques africains : le concile de Carthage protesta, le pape blâma l'empereur d'admettre un compromis aussi condamnable[4], et il fallut en passer par sa volonté. Le résultat fut plus grave qu'on ne pensait : les prêtres ariens excommuniés firent à l'autorité byzantine une opposition irréconciliable, et comme ils comptaient encore, dans le pays et jusque dans l'armée[5], un assez grand nombre d'adhérents, ce fut une nouvelle cause de trouble et de désorganisation ajoutée à toutes celles qui paralysaient la défense.

Une chance favorable pourtant restait à la cause impériale : c'était l'heureux choix qu'avait fait l'empereur pour donner un successeur à Bélisaire. Parmi les officiers qui avaient fait la campagne d'Afrique, nul n'était plus apte à achever la conquête que l'ex-consul Solomon. Arménien d'origine, il était né au bourg de Solachon, près de Dara[6]; il avait suivi l'expédition d'Afrique en qualité d'adjoint du général en chef, avec le titre

1. *Nov.* 36, 5.
2. *Nov.* 36, 1.
3. Labbe, IV, 1793-1794; Morcelli, *Africa christiana*, III, 284.
4. Labbe, IV, 1756, 1791-1792, 1793-1794.
5. *Bell. Vand.*, p. 471-472.
6. Théophylacte Simocatta, II, 3, 13; II, 4, 12; Procope, *Bell. Vand.*, 359.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de *domesticus* ; véritable chef d'état-major de Bélisaire, il avait assez complètement gagné la confiance du patrice pour être chargé par lui, après la victoire de Decimum et la prise de Carthage, d'aller porter à l'empereur la nouvelle des événements accomplis [1]. On peut croire que ses rapports ne furent point sans influence sur les mesures que Justinien arrêta pour la réorganisation de l'Afrique ; en tout cas il revint à Carthage, investi d'une mission de confiance [2], et c'est à lui que Bélisaire transmit en s'embarquant le commandement de l'armée [3]. Bientôt, au titre de *magister militum*, Solomon allait ajouter celui de préfet du prétoire d'Afrique, et réunir entre ses mains les pouvoirs civils et militaires [4]. Or il se trouva que, dans le corps de ce général eunuque [5], se rencontraient une âme énergique, un courage à toute épreuve, de remarquables talents de diplomate et d'administrateur : c'était beaucoup pour résoudre heureusement la crise qui, en 534, menaçait l'Afrique ; ce n'était pas assez pour la conjurer entièrement.

Pourtant, et contre toute espérance, on le croyait à Constantinople. En toute sincérité, Justinien pensait qu'un ordre impérial suffirait à « étendre les provinces africaines jusqu'aux limites qu'avait atteintes la république romaine avant l'invasion des Vandales et des Maures » [6], à reconstituer cet « antique *limes* », tout hérissé de villes fortes et de citadelles, qui garantissait autrefois l'intégrité de l'Afrique [7]. Il se persuadait que « les veilles et les travaux de ses soldats dévoués [8] » triompheraient sans peine des ennemis qui occupaient encore des portions de son impérial héritage ; avec une remarquable et un peu naïve insistance, il parlait du moment prochain où

1. *Bell. Vand.*, p. 406.
2. *Id.*, p. 441-442.
3. *Id.*, p. 444, 447.
4. *C. I. L.*, VIII, 4677 ; *Nov.* 36, 37 (a. 535).
5. *Bell. Vand.*, p. 359.
6. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4.
7. *Id.*, 4 *a*, 7, 13.
8. *Id.*, 4 *b*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'ancienne frontière serait réoccupée dans son intégrité [1], et il était si sûr du succès, que d'avance, en deux rescrits fameux, il organisait sa conquête. Il était décidé, décrété, qu'à partir du mois de septembre 534 [2], entrerait en vigueur la nouvelle administration civile, militaire et financière ; à cette date même les événements allaient se charger de montrer toute la vanité des illusions nourries par l'état-major byzantin et partagées par l'empereur. Pendant que Bélisaire triomphait à Constantinople, et étalait aux yeux éblouis de la populace de la capitale les sièges d'or, les pierreries, les vases précieux, la vaisselle de prix, les vêtements magnifiques, les voitures somptueuses, tous les trésors que cent ans de pillage avaient accumulés à Carthage [3], pendant que la piété et l'orgueil de Justinien se glorifiaient de voir reconquis tout ensemble les vases de Salomon et les ornements de l'empire [4], pendant que dans le palais impérial, sur les murs du vestibule de la Chalcé, on faisait représenter, en d'éclatants tableaux de mosaïques, les épisodes de la conquête de l'Afrique, les villes soumises et Gélimer rendant humblement hommage à Justinien et à Théodora [5], pendant ce temps même, le successeur de Bélisaire, avec son armée à demi désorganisée, luttait, au milieu d'un pays mal soumis et plus mal défendu encore, contre une formidable insurrection.

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4 *b*, 7, 13.
2. *Id.*, I, 27, 1, 43.
3. *Bell. Vand.*, p. 445-447.
4. *Id.*, p. 445, 446; *Cod. Just.*, I, 27, 1, 7.
5. Procope, *Aed.*, p. 204; Corippus, *In laudem Justini*, I, 285-287.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE III

LA PACIFICATION DE L'AFRIQUE PAR SOLOMON (534-539)

En racontant les origines du soulèvement berbère de 534, Procope rapporte un curieux épisode [1]. Au moment où la rupture éclatait entre Gélimer et l'empire byzantin, les chefs des tribus avaient consulté leurs prophétesses pour savoir quelle attitude ils devraient observer entre les deux partis. L'oracle avait répondu qu'une armée sortie de la mer ruinerait le royaume vandale et que les Maures à leur tour seraient vaincus et détruits, le jour où les Romains auraient à leur tête un général imberbe. Le débarquement imprévu de Bélisaire, en justifiant la première partie de la prophétie, avait décidé les tribus à garder la neutralité, et à laisser, sans intervenir, écraser les Vandales : mais quand la lutte touchant à sa fin sembla présager le moment prochain de leur propre défaite, ils cherchèrent à reconnaître parmi les officiers byzantins le vainqueur annoncé par les destins. Ils n'en purent découvrir aucun qui répondît au signalement donné — Solomon était en ce moment en mission à Constantinople — et reprenant courage, se croyant en conséquence à l'abri de tout danger, ils n'hésitèrent plus à engager les hostilités.

Au vrai, d'autres motifs encore semblent avoir provoqué l'insurrection. Pendant la guerre vandale, les indigènes, suivant une tactique dont ils semblent coutumiers, paraissent avoir jugé fort habile de laisser les deux adversaires user leurs

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 443-444.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

forces et s'épuiser l'un par l'autre : maintenant ils croyaient le moment venu de mettre à profit la désorganisation profonde qui suivait la défaite de Gélimer. D'autre part, les prestigieux succès de Bélisaire, sans doute aussi les promesses magnifiques dont il avait acheté l'inaction des grands chefs, avaient imposé aux indigènes une prudente et politique réserve; mais les engagements pris par le général byzantin étaient demeurés lettre morte, et les tribus se plaignaient de n'avoir obtenu aucun des avantages qu'on avait fait miroiter à leurs yeux [1]. Il semble en outre qu'une mauvaise récolte, et la famine qui en était la conséquence [2], avaient exaspéré chez les Maures le désir, toujours éveillé, d'aller piller les plaines fertiles et les riches villages de l'Afrique romaine. Enfin Bélisaire partait, et l'état où il laissait la province semblait merveilleusement favoriser une prise d'armes.

I

La guerre nouvelle qui commençait était d'une gravité extrême. Jusque-là, les troupes byzantines avaient eu à combattre une armée à peu près régulière; elles en avaient triomphé sans trop de peine par la supériorité de leur armement et les règles plus savantes de leur tactique. Contre le nouvel adversaire qu'elles rencontraient, ces avantages ne leur servaient plus guère : en face des légers cavaliers berbères, la solide armée impériale risquait de paraître un peu lourde et insuffisamment mobile; devant la tactique, peu scientifique peut-être, mais si merveilleusement appropriée au pays, de leurs insaisissables ennemis, les correctes méthodes de combat des généraux byzantins risquaient de demeurer inefficaces; et les impériaux tout d'abord s'en trouvèrent assez déconcertés, pour qu'il ne soit pas inutile d'insister un peu sur les différences qui séparaient les deux adversaires.

1. Proc., *Bell. Vand.*, p. 452.
2. *Id.*, p. 452.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les troupes byzantines étaient en général fort lourdement armées[1]. Le fantassin portait la cuirasse et les jambières de métal, ou tout au moins de cuir, et par dessous, une cotte de maille d'environ deux centimètres d'épaisseur; sur la tête, il mettait un casque de métal, surmonté d'une longue pointe; pour se couvrir, il avait un grand bouclier mesurant 1m,62 de diamètre, au centre duquel était fichée une pointe de fer de huit centimètres de longueur. Tous les hommes portaient l'épée, l'arc et le carquois[2]; une moitié d'entre eux étaient par surcroît armés de la pique[3]; enfin le soldat était parfois encore muni d'une forte hache à double tranchant, qui lui servait, dans les pays boisés, à se frayer un passage[4]. La cavalerie était plus pesamment équipée encore : homme et cheval étaient complètement bardés de fer; sur la tête, le cheval portait un frontal de métal et tout son avant-train était soigneusement cuirassé; on poussait la précaution jusqu'à lui ferrer les pieds pour l'empêcher de se blesser aux pointes des chevaux de frise[5]. Le cavalier n'était pas moins bien protégé : il avait l'armure de fer, le bouclier, le haut casque empanaché, et comme armes l'épée, la lance, l'arc et le carquois[6]. Assurément, à côté de ces troupes de ligne, les forces byzantines comprenaient aussi quelque infanterie légère et des cavaliers moins pesamment armés que les cataphractaires[7]; mais ces régiments paraissent avoir été surtout employés au service d'éclaireurs : ils jouent dans les batailles un rôle assez

1. Anonyme sur la *Tactique* (Köchly et Rüstow, *l. c.*), XVI; *Bell. Vand.* p. 456.

2. Anonyme, XXVII, 4; XXXVI, 1.

3. *Id.*, XVI.

4. *Id.*, XVIII, 10; *Joh.*, IV, 560, et d'une manière générale, sur l'armement de l'infanterie, les *Strategika* attribués à l'empereur Maurice (éd. Scheffer), XII, 8, p. 303-305.

5. Anonyme, XVII.

6. *Joh.* IV, 489-501 (curieuse description du cavalier byzantin); *Bell. Vand.*, p. 448, et *Strategika*, I, 2, p. 20-23.

7. Anon., XXXII, 6, 7; XXXV, 4. Les *Strategika*, XII, 8, p. 303-305, distinguent la grosse infanterie des σκουτάτοι et l'infanterie légère. Sur la cavalerie légère (*cursores*, *antecessores*), cf. *ibid.*, I, 3, p. 28-29.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

secondaire, et d'ailleurs ils ne semblent point avoir constitué un effectif fort important.

On conçoit qu'une armée ainsi équipée ne fût point très mobile et que l'infanterie en particulier se déplaçât avec quelque lenteur : aussi s'accommodait-elle mieux de la défensive que de l'offensive; et, par un trait assez significatif, les livres de tactique de l'époque se préoccupent beaucoup moins de l'attaque à fournir que des moyens de se protéger contre les assauts de l'ennemi. D'autre part, les changements introduits dans l'armement des troupes avaient fait perdre aux armées byzantines du VIe siècle quelque chose de leur solidité. Depuis que fantassins et cavaliers étaient tous pourvus de l'arc, l'archer était devenu le roi des batailles [1] : et, malgré les critiques sévères de certains écrivains militaires du temps [2], c'est de ce côté qu'était dirigée toute l'instruction des hommes. On leur apprenait à manier l'arc, indifféremment à pied et à cheval, à se servir de leurs armes de manière à tirer tout à la fois juste, fort et vite; on se flattait d'obtenir des flèches une puissance de pénétration suffisante pour percer facilement boucliers et cuirasses [3]; mais, malgré ces perfectionnements ingénieux, ceux-là peut-être n'avaient pas tort, qui craignaient de voir altérer par là les anciennes qualités militaires du soldat romain. Habituées en effet à combattre surtout à distance, les troupes commençaient à redouter le contact direct de l'adversaire; pour tirer bon parti de l'infanterie byzantine, il était devenu essentiel de la couvrir contre les charges de la cavalerie ennemie [4]; il fallait devant son front disposer des pieux et des chevaux de frise, renforcer par des machines les angles de ses carrés, surtout l'abriter le plus possible der-

1. *Bell. Pers.*, I, 14; I, 18; *Bell. Goth.*, I, 22. Surtout *Bell. Pers.*, I, 1, p. 11-13.

2. *Bell. Pers.*, I, p. 11, 12-13.

3. *Id.*, p. 12-13. Il existe un traité spécial du VIe siècle περὶ τοξείας (Köchly et Rüstow, *l. c.*, p. 198-209) et Jähns, *Gesch. der Kriegswissenschaft*, Munich, 1889, p. 151; cf. *Strategika*, I, 1, p. 18-19.

4. Voir le traité d'Urbicius qui date du VIe siècle; *Strategika*, XII, 8, p. 366-368. Cf. Jähns, *l. c.*, p. 141-142.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rière des fortifications, où elle pouvait avec sang-froid faire usage de ses armes. On voit en quel état d'infériorité des troupes de cette sorte, peu mobiles à la fois et peu solides, se trouvaient devant les charges furieuses des légers escadrons berbères. Fort heureusement la cavalerie byzantine valait beaucoup mieux que l'infanterie : en fait, c'est elle qui assurera le succès des guerres africaines, comme elle avait déjà fait celui de l'expédition vandale.

L'écrivain anonyme du VIe siècle, auquel j'emprunte ces détails, ne nous renseigne pas moins curieusement sur la tactique de son temps. Dans ce traité, où sont résumées avec un tour assez personnel les traditions militaires de l'époque[1], rien absolument n'est laissé à l'imprévu[2] : en toute circonstance le général, nourri de ces préceptes, sait avec une précision méticuleuse quel parti il devra prendre. Il apprend comment il règlera la marche de ses troupes, selon qu'elles s'avancent en plaine ou dans un terrain escarpé ou boisé[3]; comment il traversera un défilé ou franchira un fleuve[4]; suivant quels principes il organisera son service d'éclaireurs et de grand'garde[5]; comment il fera manœuvrer ses troupes ou disposera son camp[6]. Il apprend d'après quelles règles immuables — ce que le traité appelle l'οἰκονομία πολέμου[7] — il devra engager et conduire la bataille : et ici surtout, l'auteur anonyme guide son général comme par la main. Il prescrit le terrain qu'il faudra choisir pour combattre, il dit les mouvements tactiques qu'on devra opérer, il indique comment on rangera les lignes si l'ennemi

1. Il est publié et traduit dans Köchly et Rüstow, *l. c.* Cf. Jähns, *l. c.*, p. 146 seq.

2. « Ce n'est point, dit l'auteur des *Strategika*, comme le croient des gens inexpérimentés, par l'audace et la masse des soldats que les guerres réussissent, mais par la protection de Dieu, *l'ordre et la tactique* » (*Strateg.*, VII, 1, p. 135).

3. Anon., XVIII.

4. *Id.*, XVIII, 7; XIX.

5. *Id.*, XX.

6. *Id.*, XXI-XXV; XXVI-XXX. Cf. *Strateg.*, IX, 3, p. 218-219.

7. Anon., XXXI seq.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prend l'offensive de telle ou telle manière, où l'on placera les troupes de cheval s'il se produit une attaque de flanc, quel parti on prendra si l'adversaire est en nombre, quelle attitude si ses forces se composent surtout de cavalerie, où l'on rangera les cataphractaires, où l'infanterie légère : rien ne manque, pas même l'énumération des mesures à prendre en cas de retraite ou de défaite [1]. A la vérité, on objectera peut-être que ces règles, si sensées qu'elles puissent être, sont parfois singulièrement minutieuses, qu'elles laissent une place bien restreinte à l'initiative personnelle, et qu'en face d'une tactique nouvelle comme était celle des Berbères, ces principes trop stricts devaient être plus d'une fois déconcertés : il n'en est pas moins vrai qu'en pratique, les Byzantins appliquèrent ces règles dans toutes leurs guerres africaines : c'est ce qui oblige à étudier d'un peu près le curieux traité que nous analysons.

Aussitôt que les espions font savoir qu'une incursion ennemie est prochaine, le général, après avoir pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des villes et des habitants du plat pays, doit en toute hâte se rapprocher de la frontière [2]. Des partis de cavalerie, commandés par des officiers choisis parmi les plus intelligents et les plus « débrouillards » de l'armée [3], éclairent sa route et battent l'estrade en avant et sur les flancs de la colonne : ils ont charge de reconnaître les passages dangereux, d'occuper, s'il faut traverser un défilé, les hauteurs qui le dominent, de déjouer les surprises, d'enlever les convois de l'ennemi, surtout d'étudier avec soin le terrain et de rechercher les endroits qui se prêtent aux embuscades [4]. Il n'y a nul intérêt en effet à risquer de grandes batailles : c'est par des attaques de nuit, par des pièges habilement tendus qu'il faut tâcher de détruire l'adversaire [5]; tout au moins,

1. Anon., XXXVII-XXXVIII.
2. *Id.*, XLII, 3.
3. *Id.*, XX, 6 : φρονιμοὺς τὴν φύσιν καὶ ἐμπείρους θορύβων τε καὶ καταπλήξεως.
4. *Id.*, XX, 5-8 : XVIII, 9. Cf. *Joh.*, I, 571-578 et *Strateg.*, VII, 4, p. 139.
5. *Id.*, XXXIX-XL et *Strateg.*, VII, 4, p. 139; et sur les attaques de nuit, *ibid.*, IX, 2, p. 205-211.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

si cela est impossible, faut-il s'efforcer de tomber sur lui à l'improviste, soit lorsqu'il est fatigué d'une marche longue et difficile, soit au moment où ses troupes en désordre s'occupent à établir ou à lever le camp, soit lorsqu'une partie de son monde s'est dispersée à la recherche des vivres ; il est préférable encore de l'assaillir au point du jour, après l'avoir tenu en éveil toute la nuit par des escarmouches d'avant-garde, alors qu'épuisé de fatigue, il est incapable de se défendre[1]. Faut-il risquer une action décisive, autant que possible on choisira une plaine, où la cavalerie pourra se déployer à l'aise[2]: l'infanterie s'y formera en carrés, couvrant ses lignes, comme d'un mur, de la masse de ses grands boucliers d'acier, et protégée par des chausse-trapes et des chevaux de frise contre les charges de l'adversaire[3] ; en avant, se portent les troupes légères qui, par leurs flèches, mettront le désordre parmi les chevaux de l'ennemi, et surtout les corps de cataphractaires, afin d'attirer à un engagement de cavalerie les escadrons hostiles[4]; si, contre tout espoir, ces manœuvres ne décident point la victoire, si les troupes ainsi exposées sont ramenées en arrière, l'infanterie légère se réfugie dans l'intérieur des carrés, la cavalerie se replie sur les ailes et démasque le corps de bataille[5]. Alors, pour repousser la charge, les fantassins mettent la pique à terre : ils couvrent de leurs flèches les escadrons qui s'élancent, les deux premiers rangs visant aux jambes des chevaux, les autres tirant en l'air pour faire retomber les traits de haut en bas sur les hommes que leur bouclier ne protège plus[6]. Et cette défense semble si sûrement efficace qu'on prévoit à peine le cas où la charge atteindrait les lignes

1. Anon., XXXIII, 7. On remarquera que l'Anonyme invoque précisément l'exemple et l'autorité de Bélisaire (XXXIII, 8), pour déterminer les moyens de diviser un ennemi trop nombreux et de le battre en détail.
2. *Joh.*, VIII, 23-24.
3. Anon., XVI; *Joh.* IV, 555-563; Anon., XXXII, 15-17. 14.
4. Anon., XXXV, 1, XXXVI, 2
5. *Id.*, XXXII, 17; XXXVI, 2.
6. *Id* , XXXVI, 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

byzantines; il est comme entendu d'avance que ce tir régulier et sûr brisera l'élan des escadrons ennemis. Alors, sur ces troupes en désordre la cavalerie se rabat et par une attaque furieuse — le seul corps-à-corps de la journée — achève la déroute; en même temps, l'infanterie s'avance, piques en avant, balayant de sa masse tout ce qui oppose une résistance [1]. Mais il faut bien se garder d'abuser de la victoire : aussi on évitera de pousser trop la poursuite, de crainte de tomber dans quelque embuscade [2]; surtout — et la prescription ne laisse pas d'être curieuse — on ne cherchera jamais à envelopper complètement l'ennemi, de peur qu'ayant perdu toute possibilité de fuir, il ne se décide par nécessité à fournir une résistance désespérée [3]. Inversement, si l'adversaire est en force, on n'hésitera point à battre en retraite, et de nouveau la tactique explique comment elle se fera sans désavantage : ici encore c'est la cavalerie qui soutiendra tout l'effort, et par ses savantes manœuvres retardera la poursuite de l'ennemi [4]. Ainsi rien n'est laissé au hasard, rien non plus à l'initiative du général, et plus d'une fois la tactique désordonnée des Maures devait déjouer ces principes de combat si méthodiquement établis.

Par l'armement, les Berbères étaient assurément fort inférieurs aux Byzantins, et l'on conçoit que les généraux impériaux les traitent dédaigneusement d'adversaires sans défense [5]. Les pieds et les bras nus, le corps et la tête enveloppés d'un grand burnous de toile, ils n'ont, fantassins et cavaliers, d'autre arme défensive qu'un petit bouclier de cuir; pour l'attaque ils sont armés d'une courte et large épée, et chacun d'eux porte en outre deux longs et solides javelots [6] : mais ce léger équipement leur assure une mobilité extrême, et ils se fient à cet avantage pour harceler, envelopper et rompre la

1. Anon., XXXVI, 4.
2. *Id.*, XL, 9.
3. *Id.*, XXXIV, 4; XXXIX, 12; *Strateg.*, VIII, 2, p. 198-199.
4. Anon., XXXVII, 1-2; XXXVIII, 1-3.
5. *Bell. Vand.*, p. 388, 454.
6. *Joh.*, II, 114-115, 126-137, 150-155; VIII, 189-192; *Bell. Vand.*, p. 453-454.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lourde infanterie byzantine [1]. Suivant l'usage de tous les nomades, ils emmènent à leur suite dans leurs courses les femmes, les enfants, les troupeaux de la tribu [2]; mais ce n'est point là, comme on pourrait croire, un obstacle à leur marche: les bêtes, on le verra tout à l'heure, ont leur rôle dans la bataille; les femmes, en élevant les retranchements du camp, en soignant les chevaux, en fourbissant les armes, laissent les guerriers plus frais pour la lutte, et d'ailleurs plus d'une fois elles prennent furieusement leur part du combat. Quant à la tactique des indigènes, elle est déterminée par leur parfaite connaissance du pays et la supériorité numérique de leur innombrable cavalerie. Ils se plaisent à faire une guerre d'escarmouches et d'embuscades, occupant les passages difficiles des montagnes, se dissimulant sous l'abri des bois ou dans le lit desséché des rivières ; ils aiment à surprendre l'ennemi en route et à faire tourbillonner autour de ses rangs demi-rompus la galopade furieuse de leurs escadrons [3]; ils s'entendent aux fuites savantes qui entraînent l'adversaire en une imprudente poursuite et l'amènent, épuisé et sans ordre, dans le piège soigneusement préparé; ils le harcèlent par cent attaques de détail et toujours se dérobent devant lui, sans jamais risquer un combat régulier, sans vouloir surtout accepter en plaine une grande bataille rangée; ils se tiennent sur les hauteurs, occupant les sommets, se défendant derrière des abatis d'arbres [4], épiant la marche de l'ennemi pour profiter du moindre désarroi, assaillir son camp mal fortifié, le surprendre au moment de la sieste [5]; ils simulent la retraite, parfois la déroute, pour tromper l'adversaire et l'attirer à leur suite dans les régions désertes, où la faim, la soif, la chaleur briseront son courage; même, pour mieux l'épuiser, ils font

1. *Bell. Vand.*, p. 456.
2. *Joh.*, IV, 1074-1076, 1125-1126; *Bell. Vand.*, p. 453, 457-458, 503; *Joh.* VII, 68-69.
3. *Joh.*, I, 523, 578.
4. *Id.*, II, 16-17.
5. *Id.*, VIII, 258-259.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le dégât devant lui [1]. Parvient-on à rejoindre ces insaisissables cavaliers, à les forcer à une action décisive, leur manière de combattre trouble toutes les prévisions. Avec leurs chameaux rangés sur plusieurs lignes d'épaisseur, ils forment au milieu de la plaine un vaste retranchement circulaire [2] : derrière cette première défense, ils placent le reste de leurs troupeaux, bœufs, moutons et chèvres, solidement attachés les uns aux autres [3] ; à l'intérieur de ce rempart vivant, des cordes tendues, des fourches, des pieux fichés en terre, des chausse-trapes semées sur le sol, renforcent les moyens de résistance [4]. Dans cette citadelle, les femmes, les enfants, les vieillards sont laissés à la garde du camp; les fantassins, qu'on sait incapables de soutenir le choc de la cavalerie byzantine, s'abritent sur la lisière du retranchement, entre les jambes des chameaux et repoussent de leurs flèches les assauts de l'adversaire [5] ; la cavalerie prend position sur les hauteurs voisines, prête à charger en queue ou en flanc les escadrons ennemis en désordre [6] : les indigènes comptent bien en effet que la vue et les beuglements des chameaux épouvanteront les chevaux byzantins et rompront sans peine l'élan de la première attaque [7]. Et pour mieux décider les Grecs à prendre l'offensive, quelques cavaliers choisis viennent parader devant les rangs byzantins [8] ; des détachements de cavalerie berbère prennent même l'offensive et, poussant des clameurs féroces, se précipitent au combat [9] : mais lorsque leur déroute ou leur fuite simulée ont amené sur la lisière du camp les escadrons grecs, alors la tactique des indigènes se révèle avec un plein succès :

1. *Joh.*, VII, 300-309.
2. *Bell. Vand*, p. 348-349, 453 ; *Joh.*, II, 92-96.
3. Corippus fait sur cette tactique d'intolérables jeux d'esprit (*Joh.*, II, 397-403).
4. *Joh.*, IV, 598-605, 613-618.
5. *Id.*, IV, 623-626 ; *Bell. Vand.*, p. 453.
6. *Bell. Vand.*, p. 453 ; *Joh.*, IV, 868 seq.
7. *Bell. Vand.*, p. 456.
8. *Joh.*, IV, 655-657.
9. *Id.*, IV, 680-683.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en face des chameaux furieux, les chevaux se dérobent ou se cabrent [1], et les fantassins, sortant de leur abri, s'élancent sur les cataphractaires démontés ou rompus, tandis que les Berbères, descendant des hauteurs, viennent par leurs charges achever la déroute.

Pour compléter ces indications, il ne sera point superflu peut-être de résumer le tableau de quelqu'une de ces grandes batailles africaines, tel que Corippus l'a tracé dans son poème. Sans doute il y aurait quelque témérité à chercher dans les vers de la *Johannide* un rapport pleinement fidèle et parfaitement exact, tel qu'au lendemain du combat le peut faire un général victorieux. Assurément, les grands coups d'épée des héros byzantins, les duels magnifiques où les injures alternent avec les passes d'armes appartiennent à l'arsenal de procédés ordinaire aux faiseurs d'épopée. Mais si les détails sont de pure invention poétique, la physionomie générale de la bataille est bien rendue et rigoureusement vraie : la plupart des traits s'en pourraient découvrir isolés dans Procope; dans Corippus ils se trouvent rassemblés et groupés le plus heureusement du monde pour nous faire saisir au vif ce qu'était la tactique indigène.

Voici par exemple une surprise de cavalerie [2]. A l'approche de l'armée byzantine, les Maures ont gagné le sommet des collines, dissimulés derrière un rideau de forêts où flambent de larges incendies. L'avant-garde grecque, chargée d'explorer le terrain et de reconnaître les positions de l'ennemi, s'engage dans la plaine : alors quelques cavaliers indigènes descendent des hauteurs, et, poussant de grands cris, lancent leurs chevaux au galop vers les lignes de l'adversaire; et peu à peu des masses de cavalerie plus profondes débouchent sur le terrain, sans paraître pourtant rechercher la bataille. A cette vue, les troupes byzantines s'arrêtent, prêtes à se replier sur le principal corps d'armée : mais alors de toutes parts les esca-

1. *Bell. Vand*, p. 457.
2. *Joh*. II. 162-265.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

drons berbères se précipitent dans la plaine, faisant tourbillonner autour des lignes romaines leurs légers chevaux numides, s'efforçant d'envelopper le détachement ennemi et de lui couper la retraite. Une terrible mêlée s'engage, où l'on ne combat plus qu'avec l'épée : et sous la masse toujours croissante de leurs adversaires, les cavaliers byzantins écrasés se replient tant bien que mal vers une hauteur voisine, et s'apprêtent à vendre chèrement leur vie, quand fort heureusement le gros de l'armée accourt pour dégager son avant-garde. L'affaire est manquée, et sans plus attendre, les Berbères prennent la fuite et regagnent le sommet des collines.

La grande bataille du livre IV de la *Johannide* est peut être plus instructive encore. En face des lignes byzantines, les Berbères ont construit un énorme camp circulaire, formant avec leurs chameaux et leurs troupeaux de bêtes un rempart que défend l'infanterie : une partie de la cavalerie se tient en réserve sur les collines; le reste commence l'action en couvrant de javelots les lignes byzantines, et, suivant l'usage, le combat s'engage à distance entre les deux cavaleries [1]. Bientôt, en une charge furieuse, les Berbères se jettent sur les escadrons grecs : repoussés en désordre, ils tournent bride et se replient au galop sur leur infanterie, entraînant en une poursuite folle les Romains à leur suite jusqu'à la lisière même du camp; mais là, ils se reforment, de nouveau ils recommencent la charge, et une vaste mêlée de cavalerie s'engage dans la plaine. Enfin les Maures en déroute sont ramenés jusque dans leurs retranchements, et la bataille semble perdue, quand des hauteurs, d'où elle observait la lutte, la réserve se porte d'un élan furieux sur le flanc des troupes byzantines, qui, surprises, affolées, s'enfuient en désordre, abandonnant leurs chefs au milieu du combat. Pourtant, grâce aux efforts des officiers grecs, la bataille se rétablit, et reprend plus ardente devant le camp berbère. Retranchés dans leur citadelle vivante, les indigènes font une défense désespé-

1. *Joh.*, IV, 619-1171

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rée : les femmes, les enfants, les vieillards, tout le monde prend part à la lutte ; on repousse les assaillants à coups de pierre, on les écrase sous d'énormes meules, on leur jette des masses de plomb et des torches enflammées, tandis que l'infatigable cavalerie maure prodigue les sorties et déploie, à la voix de ses chefs, un courage auquel ses adversaires mêmes rendent hommage [1]. Mais enfin on les refoule; et à grands coups d'épée les Byzantins s'ouvrent un passage à travers les vivants remparts [2]. Les chameaux, le jarret coupé, s'abattent sur le sol, les bêtes se dispersent et s'enfuient : alors de toutes parts, les troupes pénètrent dans le camp forcé, massacrant tout ce qu'elles rencontrent, pillant tout ce qu'elles trouvent, cependant qu'à travers la plaine s'enfuient les débris de l'armée berbère, poursuivis jusqu'à la tombée de la nuit par les escadrons byzantins.

J'ai insisté — un peu longuement peut-être — sur ces détails si curieux et si pittoresques. C'est qu'en effet, dans ces indigènes si différents d'eux-mêmes, les Grecs ont rencontré, jusqu'à la conquête arabe, les seuls, mais constants, adversaires de leur domination. Ils ont pu réussir à les vaincre, ils ont pu parvenir à paralyser leurs attaques par une solide chaîne de forteresses, ils ont pu même les réduire momentanément à une vassalité transitoire : toujours ils ont dû reprendre contre eux les armes, toujours ils ont trouvé en eux l'obstacle irréductible à l'occupation totale de l'Afrique. C'est pourquoi, dès cette première guerre, qui est en quelque manière le prototype de tant d'autres, il n'était point inutile de marquer en quelques traits les habitudes militaires des deux adversaires, d'expliquer leurs méthodes de combat, de faire comprendre le caractère de leurs luttes : dans ce tableau général on trouve en effet, avec l'explication de plus d'une défaite subie par les impériaux, comme une image réduite de ces guerres incessantes qui ont ensanglanté l'Afrique byzantine.

1. *Joh.*, IV, 30-33.
2. Cf. *Bell. Vand.*, p 457.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On conçoit qu'avec de tels ennemis, d'un courage éprouvé, d'une obstination sans égale, la lutte qui commençait menaçât d'être interminable. D'ailleurs, avec ces populations nomades, qu'on ne savait où frapper sûrement, les actions les plus décisives en apparence demeuraient sans résultat : après chaque bataille gagnée, tout était à recommencer; et l'on avait à peine eu le temps de célébrer la victoire, que du désert, où les vaincus s'étaient dérobés à la poursuite, une nouvelle invasion s'abattait sur la Byzacène ou la Numidie[1]. Enfin, pour commencer leurs attaques, les indigènes choisissaient d'ordinaire la saison la plus chaude[2], et lorsque, pendant plusieurs jours de suite, le sirocco soufflait en brûlantes tempêtes[3], on juge si la marche devenait dure et la bataille pénible pour les cataphractaires impériaux tout couverts de fer, pour la lourde infanterie succombant sous le poids de ses armes.

Fort heureusement, l'éternel manque d'union qui a, en tout temps, fait avorter tous les soulèvements berbères, devait, comme il avait jadis servi les affaires de Rome, profiter aussi aux Byzantins[4]. Au VIe siècle, comme autrefois, d'incessantes rivalités armaient les tribus l'une contre l'autre; des haines farouches divisaient les grands chefs, et jusque dans la même famille existaient des inimitiés irréconciliables, conséquence des tragédies domestiques qui plus d'une fois y avaient fait couler le sang. Grâce à ces divisions constantes, pas une fois les indigènes ne surent réunir leurs forces dans un soulèvement général : au contraire, il suffit de l'insurrection d'un chef, pour que l'autre demeure neutre ou vienne offrir ses services à l'empereur; souvent même les indigènes provoquent et sollicitent l'intervention byzantine. Le roi de l'Aurès, Iabdas, n'a pas de plus cruel adversaire que son beau-frère Massonas[5]; le chef du Hodna, Orthaias, est l'ennemi juré de son

1. *Bell. Vand.*, p. 458; *Joh.*, VI. 58-427.
2. *Bell. Vand.*, p. 464; *Joh.*, VI. 247. 256-257.
3. *Joh.*, VII, 370-373.
4. Sur ce manque d'union, cf. Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie*, t. II, 1-4.
5. *Bell. Vand.*, p. 465.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

puissant voisin [1] : et pourquoi? C'est que l'un a un meurtre à venger, l'autre une longue suite de razzias heureuses à faire expier à son rival. En Byzacène, Antalas et Coutsina se détestent au point de ne pouvoir servir sous les mêmes drapeaux, et pendant quinze ans on les voit constamment changer de parti et d'attitude, suivant que l'un d'entre eux abandonne ou sert les Byzantins [2]. Que l'insurrection essayée avorte, que les révoltés se fassent écraser, que l'autorité byzantine s'accroisse, peu leur importe, s'ils peuvent satisfaire à ce prix leur vengeance et leur haine : pendant qu'en 534, Coutsina et ses confédérés se soulèvent, les tribus d'Antalas ne font pas un mouvement [3]. Enfin, parmi les insurgés mêmes, nulle entente, nulle action commune. Iabdas fait des razzias en Numidie, sans s'inquiéter si les Byzantins taillent en pièces les Berbères de la Byzacène [4]; de leur côté les gens de la Tripolitaine combattent séparément sans prendre souci de leurs alliés. C'est à cette absence d'union, à ces divisions éternelles que la domination byzantine dut ses succès principaux et sa longue durée : toujours en effet, la bravoure des soldats impériaux put vaincre en détail ces adversaires incapables de concert; toujours la diplomatie de leurs généraux sut trouver des partisans parmi ces grands chefs, plus soucieux de leurs ambitions ou de leurs haines que de l'indépendance de leur pays [5].

II

L'insurrection de 534 commença, suivant l'usage, par d'audacieuses razzias dans le pays ouvert [6]. Les postes byzantins

1. *Bell. Vand.*, p. 465.
2. Partsch, *l. c.*, XXVII-XXVIII.
3. *Bell. Vand.*, p. 462.
4. *Id.*, p. 462, 464-465.
5. Les traités de tactique recommandent, au reste, comme un moyen sûr de victoire, d'entretenir, à force de cadeaux et de promesses, des divisions parmi les ennemis (*Strateg.*, VII, I, p. 136).
6. *Bell. Vand.*, p. 444, 448, 463.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la frontière se laissèrent enlever ou surprendre; la population des campagnes, ne trouvant nulle forteresse où chercher un refuge, fut massacrée ou réduite en esclavage : et bientôt plus de 50,000[1] Berbères coururent la Byzacène, sous les ordres de quatre chefs, Coutsina, Esdilasa, Iouphrout et Medesinissa[2]. C'étaient là d'inquiétantes nouvelles : bientôt un incident plus grave acheva d'alarmer les esprits. Un corps de cavalerie de plus de 500 hommes, troupe d'élite commandée par deux officiers solides, jadis attachés à la personne de Bélisaire, était cantonné en Byzacène[3]: ce détachement essaya de faire tête à l'ennemi, et un moment il sembla y réussir; mais bientôt, attaqués par des forces supérieures, cernés de toutes parts dans un étroit défilé, les cavaliers byzantins, après une résistance héroïque, succombèrent sous le nombre; la plupart d'entre eux restèrent sur le champ de bataille; quelques-uns, moins heureux, tombèrent au pouvoir des indigènes, et parmi eux l'un des commandants du détachement. C'était un prisonnier de marque : tout aussitôt il fut massacré, et sa tête promenée, comme un trophée de victoire, à travers les camps berbères. La nouvelle de ce désastre jeta la panique à Carthage : et on le comprend sans peine, si l'on songe à l'émoi que produirait, dans notre Algérie française, au début d'un soulèvement, l'annonce de la destruction totale d'un de nos régiments de cavalerie[4]. En même temps on apprenait que la Numidie était envahie, et que 30,000 hommes d'Iabdas, descendus de l'Aurès, parcouraient sans trouver d'obstacle toute l'étendue des hauts plateaux[5]. Du coup, l'armée byzantine, déjà si ébranlée, acheva de perdre toute confiance[6], et son nouveau chef lui-même, placé dès sa prise de commandement en d'aussi difficiles conjonctures, s'effrayait

1. *Bell. Vand.*, p. 454.
2. *Id.*, p. 448.
3. *Id.*, p. 447, 449. Sur le chiffre des troupes byzantines, *id.*, p. 454.
4 *Id.*, p. 447.
5. *Id.*, p. 447, 463.
6. *Id.*, p. 454.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

non sans raison de la lourde responsabilité qui lui incombait [1].

Solomon disposait pourtant de forces assez importantes. Il conservait avec lui la presque totalité du corps expéditionnaire, Bélisaire s'étant décidé, au moment de partir, à lui laisser la plus grande partie de la cavalerie d'élite qu'il comptait d'abord emmener à Constantinople [2]; de plus, l'empereur avait senti la nécessité de renforcer l'armée d'occupation, et des troupes fraîches étaient en route et sur le point d'arriver [3]. Le général byzantin allait donc avoir à ses ordres tout près de 18,000 hommes [4] : toutefois la nécessité de faire un détachement en Numidie, l'obligation de laisser des garnisons dans un certain nombre de villes diminuaient assez sérieusement l'effectif de l'armée combattante. Cependant Solomon n'hésita point : rappelant à lui toutes les unités disponibles, se contentant d'assurer sérieusement la défense de Carthage, il marcha à l'ennemi avec le reste de ses forces.

Il trouva les Berbères en Byzacène, campés, sous les ordres de leurs quatre chefs, dans la grande plaine de Mamma [5]. A la vue de la petite armée byzantine, qu'ils jugeaient — non

1. *Bell. Vand.*, p. 447.
2. *Id.*, p. 444.
3. *Id.*, p. 444.
4. On obtient ce total de la façon suivante. Au moment du soulèvement militaire de 536, c'est-à-dire après les pertes de la campagne de 534-535, les forces byzantines se décomposent ainsi : 8,000 hommes insurgés avec Stotzas (*Bell. Vand.*, p. 475), 2,000 en garnison à Carthage (*id.*, p. 475-476), plus les troupes détachées en Numidie (*id.*, p. 474-475, 481), formant environ 3,000 hommes, plus les garnisons des autres villes (*id.*, p. 483), dont on peut déterminer à peu près le chiffre. En 537, en effet, Germanos constate que les insurgés, grossis des troupes de Numidie, comprennent les deux tiers de l'ancienne armée d'Afrique : on obtient ainsi, pour les garnisons demeurées fidèles, en y comprenant celle de Carthage, environ 5,500 hommes. Cela fait un total de 16,500 hommes, qu'on peut pousser à 18,000 pour le début de la campagne de 534.
5. L'emplacement est inconnu. Pourtant la même plaine est mentionnée dans Corippus (*Joh.*, VII, 283), et la ville de Μάμμης est nommée parmi celles que Justinien fortifia (Proc., *Aed.*, 342). Elle était au milieu d'une plaine entourée de hautes montagnes (*Bell. Vand.*, p. 453). On verra plus bas qu'il faut la chercher sans doute entre Sbiba et Kairouan.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sans raison — assez démoralisée par les premiers succès de l'insurrection[1], les indigènes se crurent de force à accepter la bataille; et formant avec leurs chameaux un vaste camp circulaire, confié à la défense de l'infanterie, plaçant en réserve sur les hauteurs une bonne part de leur cavalerie, ils attendirent l'attaque. Solomon avait trop peu de troupes pour assaillir sur toutes ses faces l'énorme retranchement; de plus il ne voulait point s'engager entre l'ennemi et le pied de la montagne, craignant — et à juste titre — d'exposer son flanc ou ses derrières à la charge des escadrons berbères. Il jugea donc préférable d'essayer, par un assaut vigoureux, de rompre sur un point les lignes de ses adversaires, espérant bien qu'un premier succès suffirait à déterminer la déroute; et avec toute sa cavalerie il se porta en avant. Mais à la vue des chameaux, les chevaux de l'armée byzantine s'affolèrent, le désordre se mit dans les rangs, et l'infanterie maure, sortant de ses abris, commençait le massacre, lorsque Solomon, sautant à bas de cheval, ordonna à son monde de mettre pied à terre. A l'abri de leurs grands boucliers, les lignes grecques se reformèrent, tandis que le général, à la tête de cinq cents hommes d'élite, s'élançait l'épée à la main sur les chameaux qui formaient l'obstacle; plus de deux cents de ces bêtes tombèrent, le camp était forcé. Alors, abandonnant leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux, les Berbères épouvantés prirent la fuite sans résister davantage, poursuivis jusqu'au pied des montagnes par la cavalerie byzantine. Ils laissaient, s'il en faut croire Procope[2], dix mille morts sur le terrain : quoi qu'il faille penser de ce chiffre, probablement fort exagéré, tout au moins un énorme butin tomba aux mains du vainqueur.

Après un succès aussi complet qu'inespéré, on devait s'attendre à voir l'armée byzantine pousser ses avantages : au lieu de cela, Solomon rentra tout droit à Carthage[3]. Croyait-il que

1. Sur la bataille, *Bell. Vand.*, p. 453-458.
2. *Bell. Vand.*, p. 458.
3. *Id.*, p. 458.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la sévère leçon qu'ils venaient de recevoir suffirait à faire tomber les armes des mains des indigènes? la chose semble assez peu vraisemblable, et l'on verra l'année suivante le général byzantin prendre, après la victoire, de bien autres mesures de pacification [1]. Il est donc probable que d'autres raisons déterminèrent ce rapide retour : d'une part la mauvaise saison commençante — on était à la fin de l'année 534 — ne se prêtait guère à une longue campagne [2]; d'autre part les nouvelles de Numidie étaient inquiétantes et il fallait de ce côté aussi prévoir de graves événements; enfin l'armée, déjà sourdement mécontente, prétendait sans doute, suivant l'usage [3], mettre tout d'abord en sûreté le butin qu'elle avait fait. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, on avait en somme paré au danger le plus pressant; la victoire de Mamma avait momentanément dégagé la Byzacène tout entière [4] : Solomon se contenta de ce résultat.

Les effets ne s'en firent pas longtemps sentir. A peine le gouverneur était-il rentré à Carthage, que les indigènes, plus exaspérés qu'assagis par leur défaite, recommencèrent en plus grand nombre qu'auparavant des razzias en Byzacène [5]. Il fallut, sans tarder, reprendre la campagne : c'était dans les premiers mois de 535. Mais cette fois les indigènes avaient profité de leur précédent échec : quand Solomon les rejoignit aux environs du mont Burgaon [6], il eut beau pendant plusieurs jours leur offrir la bataille, les Maures refusaient de descendre dans la plaine [7]. Ils occupaient au flanc de la mon-

1. *Bell. Vand.*, p. 462.
2. Cf. *id.*, p. 468, où cette raison met fin à la campagne.
3. Cf. *id.*, p. 424.
4. *Bell. Vand.*, p. 458.
5. *Id.*, p. 458.
6. Sur la bataille, *Bell. Vand.*, p. 458-462. Sur l'emplacement, Tissot, I, p. 34. On veut voir dans cette montagne le Djebel Bou Ghanem; mais Procope, p. 459, dit qu'elle se trouve ἐν χωρίῳ ἐρήμῳ : cette indication convient-elle à l'emplacement signalé? En tout cas, il faut chercher le lieu du combat assez au sud et non loin des frontières de Numidie.
7. *Bell. Vand.*, p. 458. Cf. p. 465.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tagne une formidable position : couverts du côté du sommet par la difficulté du terrain, qui rendait les crêtes presque inaccessibles, commandant toutes les pentes qui s'abaissaient vers la vallée, ils se croyaient inexpugnables. Le général byzantin ne laissait pas d'être embarrassé : son armée, mal ravitaillée, commençait à murmurer[1]; et d'autre part l'effectif très considérable des forces berbères rendait fort périlleuse une attaque de front[2]. Solomon s'en tira par un coup d'audace : pendant la nuit, il réussit à faire escalader, par un millier d'hommes choisis, les sommets abrupts qui dominaient le camp indigène; et au matin, au moment où les tribus voyaient, avec une stupeur joyeuse, les troupes byzantines s'élever, comme pour l'assaut, sur les premières pentes de la montagne, tout à coup elles s'aperçurent qu'elles étaient prises entre deux adversaires. Alors ce fut une folle déroute à travers les escarpements du Burgaon[3]; cavaliers et fantassins mêlés se renversaient, s'écrasaient, se tuaient les uns les autres, comblant de leurs cadavres les ravins de la montagne, au point qu'on parla de 50,000 Maures disparus dans le désastre[4]; cette fois encore, le butin fut énorme, et la masse des captifs si considérable, qu'un enfant maure, dit Procope, se vendait au même prix qu'un agneau[5]. Mais cette fois du moins, des mesures sérieuses furent prises pour achever la victoire. L'un des chefs insurgés, Esdilasa, tombé au pouvoir du vainqueur, fit sa soumission et fut interné à Carthage; ses confédérés furent refoulés hors des limites de la Byzacène; d'ailleurs, complètement décimés par le désastre et craignant les vengeances des populations qu'ils avaient tant de fois pillées, ils abandonnèrent sans peine leurs terrains de parcours et s'enfuirent en Numidie[6]. Iabdas les accueillit, leur donna des

1. *Bell. Vand.*, p. 459.
2. *Id.*, p. 459.
3. *Id.*, p. 461-462.
4. *Id.*, p. 462.
5. *Id.*, p. 462.
6. *Id.*, p. 462.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

terres, peut-être du côté de Timgad ou de Lambèse[1], et nous les retrouverons plus tard au cours de cette histoire : quant aux tribus demeurées dans le pays, elles furent placées sous la haute autorité d'Antalas, un grand chef dont le dévouement et la fidélité ne s'étaient point démentis pendant le soulèvement[2]. La Byzacène était pacifiée.

Le moment était venu d'agir en Numidie. Pendant l'été de 535, Iabdas, roi de l'Aurès, avait profité des embarras des Byzantins[3] pour razzier les hauts plateaux : avec sa nombreuse cavalerie, il avait poussé jusqu'aux limites du Tell, sans que les faibles garnisons grecques qui occupaient quelques postes sur cette frontière pussent sérieusement songer à arrêter ses ravages[4]. Il était grand temps de punir ces insolences. Les circonstances d'ailleurs semblaient favorables : plusieurs grands chefs indigènes, Orthaias, qui commandait dans le Hodna, Massonas, qui occupait une partie de la Maurétanie, sollicitaient les secours de Solomon contre leur puissant voisin, et promettaient d'unir leurs contingents aux troupes du général byzantin[5]. Aussi, dans les derniers mois de l'année 535, Solomon se décida à entreprendre l'expédition. Il aborda l'Aurès par l'est, par la région de Khenchela, comptant, selon toute vraisemblance, pénétrer dans la montagne par la grande vallée de l'Oued el Arab[6]. Mais, peu familiarisé encore avec la tactique des indigènes, persuadé qu'Iabdas s'empresserait d'offrir la bataille pour empêcher l'invasion de son territoire, convaincu au reste qu'un seul engagement suf-

1. Parstch, *l. c.*, XVIII. Sur cet usage d'accueillir les vaincus, Hanoteau et Letourneux, *l. c.*, II, 14-15.

2. *Bell. Vand.*, p. 462.

3. *Id.*, p. 465.

4. Il faut noter pourtant l'exploit d'Althias à Tigisis (*Bell. Vand.*, p. 463-464); Tissot, II, p. 422-423, suivant Poulle (*Rec. de Const.*, 1878, p. 375-376), place à tort cet épisode en 539.

5. *Bell. Vand.*, p. 465.

6. *Id.*, p. 465. L'Abigas est en effet l'Oued Bou Rougal qui coule dans la plaine de Bagai.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

firait à terminer la guerre[1], il se mit en route avec une colonne de cavalerie assez nombreuse, mais approvisionnée pour quelques jours seulement[2]. On s'aperçut bientôt de l'erreur commise : pendant toute une semaine, par des chemins difficiles, la colonne marcha sans pouvoir joindre l'ennemi ; à mesure que les Byzantins avançaient, les montagnards se dérobaient devant eux, se contentant de multiplier sur leur route les difficultés, mais sans consentir jamais à accepter le combat[3]. Par les auxiliaires indigènes qui servaient dans l'armée grecque, Iabdas était d'ailleurs fort exactement informé de la situation de ses adversaires; il savait que leurs vivres diminuaient, que la famine allait les obliger à une prompte retraite[4]: aussi les laissa-t-il, sans bouger, se déployer trois jours de suite en ordre de bataille; il n'avait garde de renouveler l'imprudence qui avait coûté si cher aux tribus de la Byzacène. Absolument déconcertés par cette méthode nouvelle pour eux, les Byzantins commencèrent à se décourager, bientôt à s'inquiéter : dans ce pays malaisé, ils avaient pour seuls guides leurs alliés berbères ; ne risquaient-ils point d'être trahis par eux et jetés en quelque embuscade? Pour encourager le zèle de ces auxiliaires, Solomon ne leur avait pas ménagé l'argent[5]; mais, au vrai, ces gens ne rendaient aucun bon service, n'apportant, lorsqu'on les envoyait en éclaireurs, nul renseignement précis, retardant la marche des troupes plus qu'ils ne la guidaient, peut-être même s'entendant avec Iabdas et lui faisant chaque jour passer de précieux renseignements. Et les soldats, pleins de défiance à l'égard de ces alliés qu'ils ne connaissaient pas, se répétaient que les Maures étaient une race perfide, qu'il fallait de leur part s'attendre à tout dans une expédition dirigée contre leurs frères[6]; d'ailleurs, les

1. *Bell. Vand.*, p. 466.
2. *Id.*, p. 466-467.
3. *Id.*, p. 465, 467.
4. *Id.*, p. 467.
5. *Id.*, p. 466.
6. *Id.*, p. 467-468.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vivres manquaient, la mauvaise saison était venue[1]. Solomon lui-même, inquiet, découragé, comprit qu'il fallait battre en retraite ; en toute hâte on regagna la plaine. L'expédition avait échoué[2].

Ce n'était là, dans la pensée de Solomon, qu'un échec passager, qu'il comptait bien réparer dès le prochain printemps[3]. Aussi, à peine rentré à Carthage, s'occupa-t-il à préparer une nouvelle expédition : mais la campagne précédente lui avait servi de leçon : il sentait que, pour soumettre l'Aurès, il fallait autre chose qu'une simple colonne volante; surtout, il comprenait quel danger il y avait à employer des auxiliaires berbères, et en conséquence, il organisait ses armements, de manière à se passer de ce périlleux concours[4]. Tout à la fois, il déployait une activité prodigieuse pour assurer la sécurité du vaste gouvernement qui lui était confié. En même temps qu'il envoyait une escadre et un corps de troupes rétablir la paix en Sardaigne[5], il se préoccupait d'organiser solidement la défense de la Numidie byzantine. Dès la fin de 535, au retour de l'expédition de l'Aurès, il avait laissé un important détachement en garnison dans la province[6] ; mais, malgré cette augmentation du corps d'occupation, la frontière demeurait ouverte aux razzias des Berbères. Solomon la ferma par la construction d'une série de citadelles. Sur toute la lisière méridionale de cette région, parallèlement au tracé de la grande route de Carthage à Constantine, s'éleva une barrière de places fortes redoutables, destinées à renforcer et à relier entre eux les quelques postes déjà construits par les ordres de Bélisaire. De cette époque datent incontestablement, pour citer les principaux seulement, la redoute de Tagoura[7], le curieux château

1. *Bell. Vand.*, p. 468.
2. *Id.*, p. 468.
3. *Id.*, p. 468.
4. *Id.*, p. 468.
5. *Id.*, p. 468-469.
6. *Id.*, p. 468.
7. *C. I. L.*, VIII, 16851 ; Tissot, II, 383.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Madaure[1], l'importante forteresse de Tipasa, dominant la grande et fertile plaine de Dréa ; avec le poste d'Ad Centenarium (Κεντουρίαι)[2] et la ville forte de Tigisis[3], ces places fermaient absolument l'accès du Tell aux nomades du sud et constituaient contre les montagnards de l'Aurès une solide base d'opérations. Enfin Solomon ne s'inquiétait pas moins de protéger la Byzacène pacifiée et soumise ; la construction de la citadelle de Théveste, qui date de cette époque[4], atteste dès ce moment ses efforts pour empêcher toute attaque des tribus numides sur le pays byzantin.

Dans son ardent désir de reconquérir sans tarder les provinces qui jadis avaient formé l'Afrique romaine, Solomon, comme l'empereur son maître, se flattait de quelques illusions. A tous deux le souvenir des succès triomphants remportés en Byzacène avait bien vite fait oublier le léger insuccès de l'Aurès. Élevé, en récompense de ses victoires à la haute dignité de patrice[5], le général byzantin voyait déjà toute l'Afrique à ses pieds, et fièrement il rappelait sur les murs de Théveste « la nation maure tout entière détruite par le bras de Solomon »[6]. A Constantinople, on s'exaltait bien davantage encore. Dès le mois de janvier 535, après la victoire de Mamma, Justinien déclarait que Vandales et Maures étaient soumis à l'autorité impériale[7], et se félicitait de la grande paix qui régnait en Afrique[8]. Quoiqu'il eût fallu par la suite rabattre un peu de

1. *C. I. L.*, VIII, 4677.
2. Cf. Tissot, II, 424.
3. *Bell. Vand.*, p. 463.
4. *C. I. L.*, VIII, 1863. Comme à Madaure, l'inscription intitule Solomon *magister militum et praefectus Libyae*. Les inscriptions du second gouvernement portent toutes : *bis praefectus*.
5. Le fait résulte de la comparaison de *C. I. L.*, VIII, 4677 et 1863. Les deux textes datent du premier gouvernement; mais dans l'un (Madaure) on ne trouve point le mot *patricius*, qui figure à Théveste. Solomon obtint donc ce titre au cours de son premier gouvernement, probablement après les succès de 535.
6. *C. I. L.*, VIII, 1863.
7. *Nov.* 1, *praef.*
8. *Nov.* 36, *praef.* Solomon dit la même chose à ses soldats. *Bell. Vand.*, p 460.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ces assertions pompeuses[1], pourtant la confiance était rapidement revenue. Au mois d'avril 536, l'empereur remerciait le ciel qui lui avait permis de « soumettre les Vandales, les Alains et les Maures, et de recouvrer l'Afrique tout entière », et il ajoutait : « Nous avons bon espoir que Dieu nous accordera également de conquérir les autres pays que les anciens Romains ont possédés jusqu'aux limites des deux océans, et que leur négligence a plus tard laissé perdre; et avec l'appui céleste, nous nous efforcerons d'en améliorer la condition[2]. » Or, au moment même où Justinien signait ce rescrit tout rempli de belles espérances, de graves événements éclataient à Carthage et une formidable insurrection militaire, qui mettait en question l'existence même de la domination impériale, retardait de trois ans la pacification de l'Afrique.

III

Malgré ses éminentes qualités de général et d'administrateur, ou plutôt peut-être à cause d'elles, Solomon n'avait point réussi à se faire aimer des soldats. Exigeant beaucoup des troupes, très dur dans le service, plus préoccupé de veiller aux intérêts généraux de l'État que de donner satisfaction à l'avidité ou à la mollesse de l'armée[3], il était incontestablement fort peu populaire. Même son entourage immédiat, pour lequel il n'avait pas plus de complaisance que pour le reste des troupes, semble lui avoir été assez médiocrement attaché : les gens de sa maison, les soldats choisis de sa garde, les officiers de son état-major lui sont pour la plupart fort peu dévoués[4] ;

1. *Nov.* 8, 10, 2 (mai 535), où l'empereur se borne à dire : *Vandalos in servitutem redegimus.*

2. *Nov.* 30, 11, 2.

3. *Bell. Vand.*, p. 470. Il est probable que les plaintes au sujet du butin se rapportent à des faits du même ordre (cf. *Bell. Vand.*, p. 482), Solomon voulant sans doute, comme il fit en 539, l'employer à bâtir des forteresses (*Bell. Vand.*, p. 501).

4. *Bell. Vand.*, p. 472

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le principal de ses lieutenants est en hostilité ouverte avec lui[1]; et un complot formidable pourra se nouer contre sa vie, sans que, parmi les nombreux affiliés, il se rencontre — chose significative — une seule personne pour l'avertir[2]. Sous un tel chef, toutes les causes de mécontentement qui germaient sourdement devaient bien vite grandir : et en effet, pendant l'hiver de 535-536, l'esprit d'indiscipline, qui depuis longtemps déjà travaillait l'armée byzantine, s'accrut, dans l'inaction des camps, d'une manière inquiétante[3]. Les fatigues multipliées des précédentes campagnes, la perspective prochaine d'une nouvelle et pénible expédition donnaient au soldat le dégoût du service militaire[4]; les retards infinis apportés au paiement de la solde[5] augmentaient sa mauvaise volonté. Assurément ces retards n'étaient guère imputables à Solomon. Dans l'enthousiasme des premiers succès, Justinien avait décidé que les frais d'entretien des troupes et de l'administration impériale seraient pris sur les impôts de la province d'Afrique[6] : or ces impôts rentraient fort mal et le trésor était à peu près vide; mais le soldat ne s'en inquiétait guère et réclamait son dû. Enfin le butin considérable fait dans la campagne de 535 ne semble pas avoir été partagé d'une façon absolument équitable : du moins les hommes se plaignaient d'être lésés dans leurs droits, et d'avoir été spoliés de ces dépouilles, « dont la loi de la guerre, disaient-ils, a fait la récompense des dangers courus dans les combats[7]. » D'autre part, les efforts mêmes de Solomon pour réorganiser la province conformément aux instructions impériales tournaient contre lui : la reprise des terres vandales par l'État ou par les anciens

1. *Bell. Vand.*, p. 473.
2. *Id.*, p. 472.
3. C'est pour éviter des dangers de cette sorte que les traités de tactique recommandent de disperser les troupes (*Strateg.*, I, 9, p. 40).
4. *Bell. Vand.*, p. 478, 482.
5. *Id.*, p. 482.
6. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 18.
7. *Bell. Vand.*, p. 482.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

détenteurs soulevait de grosses difficultés[1]; les soldats prétendaient avoir leur part, et ils étaient excités dans ces revendications par les femmes vandales qu'ils avaient épousées, furieuses de se voir évincer des domaines qu'elles possédaient avant la conquête[2]. L'application des lois contre les dissidents soulevait d'autres colères : il y avait dans l'armée byzantine un assez grand nombre d'hommes de confession arienne; ces gens s'inquiétaient pour eux-mêmes des édits intolérants de l'empereur; ils compatissaient aux misères de leurs coreligionnaires africains, ils prêtaient l'oreille à leurs plaintes et aux suggestions de leurs prêtres[3]. L'approche des grandes solennités de Pâques exaspérait encore ces sentiments, en faisant plus vivement sentir aux non-conformistes l'exclusion dont ils étaient frappés[4]. Aussi on s'agitait dans les camps, et avec d'autant plus de liberté qu'entre les grands chefs de l'armée régnait, au su de tous, une mésintelligence profonde, et que les soldats se vantaient de trouver, dans l'état-major même, des appuis contre Solomon. De la coalition de tant de mécontentements, d'ailleurs habilement exploités par quelques ambitieux, naquit sans peine une formidable conspiration : on devait profiter des fêtes de Pâques pour assassiner, dans une des églises de Carthage, le général en chef, et le succès semblait d'autant plus assuré que, dans l'entourage même du patrice, la plupart des gardes et des officiers étaient gagnés au complot[5]. Le secret — chose prodigieuse — avait été scrupuleusement gardé; mais au dernier moment les conjurés hésitèrent, soit qu'ils fussent effrayés par la sainteté du lieu où il s'agissait de commettre le meurtre, soit plutôt qu'un dernier reste de respect les empêchât d'attenter à la personne de leur glorieux chef; deux jours de suite ils reculèrent au moment décisif, puis craignant de s'être trahis par ces allées

1. Cf. *Nov.* 36 et les modifications qu'elle apportait à l'édit de 534.
2. *Bell. Vand.*, p. 470.
3. *Id.*, p. 470-471.
4. *Id.*, p. 471-472.
5. *Id.*, p. 472.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et venues suspectes, et plus encore par les reproches véhéments qu'ils s'étaient faits publiquement de leur lâcheté, ils quittèrent Carthage en grand nombre, et, jugeant qu'ils n'avaient plus rien à ménager, ils se mirent à vivre sur le pays[1]. On était au mois de mars 536[2]. Solomon, tout surpris d'un événement si grave et si inattendu, tenta du moins de retenir dans le devoir les troupes demeurées dans la ville : et d'abord il crut y réussir. Mais bientôt, voyant qu'aucune mesure n'était prise contre les révoltés, ces régiments, tous affiliés d'ailleurs à la conspiration[3], se soulevèrent à leur tour. En vain, pour essayer de les apaiser, Solomon leur fit porter de bonnes paroles par Théodore de Cappadoce, l'un de ses lieutenants : les soldats, qui, à tort ou à raison, croyaient cet officier en mauvais termes avec le patrice, ne s'en laissèrent pas imposer ; à grands cris ils le proclamèrent leur chef, et se ruant hors de l'hippodrome, ils marchèrent en masse sur le palais[4]. Inutilement quelques officiers dévoués se firent tuer en essayant d'arrêter ces furieux : le premier sang versé excitant davantage leur rage, le palais fut pris d'assaut. Bientôt le désordre et le massacre s'étendirent dans la ville entière : tous ceux qu'on rencontrait, Byzantins ou Africains, pour peu qu'on les sût amis du patrice, pour peu surtout qu'on les sût riches, tombèrent sous les coups des soldats ; les maisons particulières furent envahies, les propriétés saccagées, et le pillage ne cessa qu'au soir, lorsqu'enfin la fatigue et l'ivresse eurent triomphé de la fureur des troupes[5]. Les officiers, et ceux-là mêmes qui avaient gardé quelque popularité dans l'armée, avaient dû assister impuissants à ces scènes de carnage ; quant à Solomon, il n'avait échappé à la mort qu'en se cachant dans l'église du palais. A la faveur de la nuit, il put sortir de cette retraite, et avec un de ses lieutenants qui s'associa à sa

1. *Bell. Vand.*, p. 472, 473.
2. En 536 Pâques tombait le 23 mars (Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*).
3. *Bell. Vand.*, p. 473.
4. *Id.*, p. 473-474.
5. *Id.*, p. 474.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fortune, avec Procope son conseiller et cinq personnes de sa suite, il s'embarqua furtivement, et traversant le golfe, gagna la petite ville de Missua[1].

L'insurrection triomphait : pourtant les soldats craignirent de rester à Carthage, où quelques troupes, revenues de leur stupeur de la veille, semblaient vouloir demeurer fidèles à l'empereur[2], et quittant la ville, ils allèrent rejoindre, dans les plaines de Bulla Regia, le reste des révoltés[3]. Là ils mirent à leur tête un officier subalterne, Stotzas, jadis attaché à la personne d'un des lieutenants de Bélisaire[4], et appelant à eux tous les mécontents, ils formèrent bien vite une redoutable armée. A leur voix, en effet, tout ce qui restait encore de la nation vandale se jeta dans l'insurrection[5]; les esclaves, comptant bien profiter du grand bouleversement qui se préparait, accoururent en masse au camp des séditieux[6]; les grands chefs numides — et parmi eux Iabdas et Orthaias, maintenant réconciliés — promirent l'appui de leurs troupes, ravis d'une aventure qui ruinait les projets de Solomon et semblait présager la chute prochaine de la domination impériale même[7]. Stotzas, en effet, ne cachait pas son intention de chasser de l'Afrique tous ceux qui restaient fidèles à Justinien et de constituer à son profit une souveraineté indépendante[8]. Et dans ce but, avec ses huit mille hommes de troupes régulières et ses innombrables alliés, il marchait sur Carthage, persuadé qu'il occuperait sans coup férir la capitale de son futur royaume.

Mais Solomon, tout en fuyant, n'avait point perdu son sang-froid. Avant de s'embarquer, il avait eu le temps de s'entendre avec Théodore de Cappadoce, auquel il laissa pleins pou-

1. *Bell. Vand.*, p. 474.
2. *Id.*, p. 475-476.
3. *Id.*, p. 475.
4. *Id.*, p. 475, 362.
5. *Id.*, p. 475, 471, 472.
6. *Id.*, p. 475.
7. *Id.*, p. 487, 490.
8. *Id.*, p. 475.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

voirs pour combattre l'insurection, lui recommandant de tenir ferme à Carthage aussi longtemps qu'il pourrait[1]. A peine arrivé à Missua, il envoya un émissaire au général qui commandait le détachement de Numidie, afin qu'averti des événements, il tâchât à n'importe quel prix de maintenir ses troupes dans le devoir. Lui-même, avec Procope, s'embarquait en hâte pour la Sicile[2]. Bélisaire l'occupait avec l'armée chargée de reconquérir l'Italie, et le patrice comptait bien qu'il trouverait chez son ancien général l'appui matériel et moral nécessaire pour réprimer l'insurrection.

Bélisaire n'hésita pas un instant : sans perdre temps à mobiliser une partie de ses troupes, il se jeta dans un vaisseau avec une centaine de soldats d'élite, et emmenant Solomon, il cingla vers Carthage[3]. Il arriva juste à temps pour la sauver. Déjà Théodore de Cappadoce et les quelques troupes restées fidèles, serrés de près par les révoltés, épouvantés par les menaces et les cruautés de Stotzas, étaient entrés en négociation avec les rebelles[4], et la capitulation semblait imminente, quand tout à coup l'arrivée de Bélisaire changea la face des événements. Tel était, sur ses anciens soldats, le prestige du général en chef, qu'à la seule nouvelle de sa présence, l'armée insurgée leva le siège et se replia en désordre par la route de Numidie, tandis que les forces impériales, pleines de confiance dans le vainqueur de Decimum et de Tricamarum, demandaient à grands cris à marcher à l'ennemi[5]. Bien que Bélisaire pût disposer de deux mille hommes à peine, il ne douta point de sa fortune : après avoir, par d'abondantes distributions d'argent, réchauffé le zèle des soldats[6], il se mit à la poursuite de Stotzas et l'atteignit au passage de la Medjerda, auprès de la ville de Membressa (auj. Medjez-el-Bab). La lutte ne fut pas

1. *Bell. Vand.*, p. 474-475.
2. *Id.*, p. 474, 475.
3. *Id.*, p. 476.
4. *Id.*, p. 475, 476.
5. *Id.*, p. 476, 477.
6. *Id.*, p. 476.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

longue[1] : surpris au milieu d'un mouvement dangereux et difficile par une vigoureuse charge des impériaux, les rebelles s'enfuirent sans faire résistance du côté de l'ouest.

Bélisaire, avec la faible armée qui l'accompagnait, ne crut point possible de les poursuivre : persuadé d'ailleurs que l'effet moral de cette prompte victoire suffirait à ruiner l'insurrection[2], jugeant qu'avant toute chose il fallait réorganiser l'administration des provinces africaines, il rentra à Carthage : il comptait au reste que, s'il en était besoin, les troupes de Numidie sauraient à elles seules écraser les débris des rebelles. Il s'attacha donc, mêlant habilement à quelques exécutions nécessaires les gratifications et les faveurs[3], à restaurer la discipline tant ébranlée dans l'armée byzantine ; peut-être même crut-il nécessaire, pour rendre plus aisé le rétablissement de l'ordre, d'éloigner de son commandement le patrice Solomon[4] ; et en attendant que l'empereur eût pourvu à son remplacement, il restait à Carthage, lorsque de mauvaises nouvelles de Sicile l'obligèrent en toute hâte à rejoindre son armée[5]. Au moment même où ce contre-temps éloignait Bélisaire de l'Afrique, un nouveau désastre frappait la cause impériale. Les officiers qui commandaient les troupes byzantines en Numidie avaient essayé de tirer parti de la victoire de

1. *Cf. Bell. Vand.*, 476-481 ; *Joh.*, III, 311-313; Tissot, II, p. 326-328.

2. *Bell. Vand.*, p. 480.

3. Marcellinus comes (ann. 535, éd. Mommsen, p. 104) : *partim blandiendo, partim ulciscendo.*

4. Le continuateur du comte Marcellin affirme que Solomon resta en Afrique après le départ de Bélisaire, qu'il eut avec l'armée de nouvelles difficultés et qu'à la suite de cela il fut remplacé par Germanos, qui le renvoya à Constantinople à la disposition de l'empereur (ann. 536, p. 104). La chose paraît bien douteuse. En effet, Bélisaire partant laisse le commandement des troupes à Théodore de Cappadoce et à Ildiger (*Bell. Vand.*, p. 481). Procope le dit formellement et, comme il accompagnait Bélisaire ou tout au moins le vit à Syracuse dès son retour, on peut l'en croire. Il semble bien qu'on chercha à satisfaire les troupes. Valérien, très attaché à Solomon, fut rappelé de Numidie (*Bell. Vand.*, p. 474, 481). Théodore de Cappadoce reçut de l'avancement, malgré le rôle qu'il avait joué dans la révolte. Il est donc probable que Solomon fut momentanément écarté.

5. *Bell. Vand.*, p. 481.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Membressa : voyant les rebelles rejetés en déroute sur la province, ils avaient marché à leur rencontre pour les empêcher de se reformer; ils espéraient, par surcroît, pouvoir enlever Stotzas, qu'on savait réfugié avec quelques hommes seulement dans la petite ville de Gadiaufala[1]. Mais l'indiscipline qui travaillait toute l'armée byzantine n'avait point épargné le détachement de Numidie; à peine les soldats se trouvèrent-ils en présence du chef de la révolte, qu'oubliant tous leurs devoirs, ils passèrent en masse au parti de l'insurrection; bien plus, ils laissèrent, sans rien faire pour les sauver, massacrer traîtreusement leurs officiers auxquels on avait d'abord promis la vie sauve : par cette sanglante et inutile exécution, Stotzas comptait bien compromettre ses nouveaux amis d'une manière irréparable[2].

C'étaient près de trois mille hommes qui venaient grossir les forces de l'insurrection; maintenant les deux tiers au moins de l'armée byzantine d'Afrique étaient soulevés contre l'empereur[3]; sous les ordres d'Ildiger et de Théodore de Cappadoce, chargés par intérim du commandement, restaient cinq mille hommes à peine, concentrés à Carthage et dans quelques autres villes, troupes mécontentes, mal sûres, d'une fidélité plus que douteuse, profondément travaillées par les intrigues des rebelles, dans les rangs desquels beaucoup de soldats comptaient des parents ou des amis[4]. Pour rétablir l'autorité impériale, pour sauver l'Afrique si récemment conquise et déjà presque perdue pour l'empire, un vigoureux effort était indispensable : mais à ce moment même, l'expédition d'Italie absorbait toutes les ressources de la monarchie et immobilisait ses armées : au lieu des soldats qu'il fallait, Justinien dut se contenter d'envoyer un général (fin 536). Ainsi, moins de trois ans après la glorieuse expédition de Bélisaire, tous les rêves de l'empereur, toutes ses ambitions de

1. *Bell. Vand.*, p. 481. Cf. Tissot, II, p. 418.
2. *Bell. Vand.*, p. 481-482.
3. *Id.*, p. 483.
4. *Id.*, p. 483.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

domination universelle dépendaient à peu près entièrement de l'habileté diplomatique plus ou moins grande du nouveau commandant en chef.

Du moins, pour cette mission difficile, le basileus avait fait un choix excellent. Le patrice Germanos s'était déjà, comme *magister militum per Thraciam*, distingué sur la frontière du Danube en repoussant une incursion de Slaves[1]; il était de plus le propre neveu du souverain[2], et l'on espérait que cette haute origine, rappelant d'une manière visible aux soldats la fidélité qu'ils devaient au prince, donnerait au nouveau gouverneur plus de prestige et d'autorité; enfin, en lui conférant des pouvoirs extraordinaires[3], on le mettait en mesure de prendre, sans contrôle et selon les circonstances, toutes les dispositions nécessaires au salut de l'Afrique. Aussitôt arrivé à Carthage, le patrice comprit la gravité de la situation: pour venir à bout de l'insurrection menaçante, avant tout il fallait reconstituer l'armée; mais on ne pouvait songer, au moins pour le moment, à rétablir par des rigueurs salutaires la discipline ébranlée : c'eût été, avec des troupes d'une fidélité chancelante, achever sûrement la débâcle[4]. Germanos agit en diplomate[5]. Tout d'abord, par une proclamation, il fit connaître qu'il était envoyé par l'empereur tout exprès pour écouter les doléances des soldats, leur rendre bonne justice et punir leurs oppresseurs[6]; et comme gage de ses bonnes intentions, il sacrifia à la rancune des troupes et renvoya à Constantinople quelques officiers trop impopulaires ou trop compromis par leur attachement à Solomon[7]. En même temps il

1. *Bell. Goth.*, p. 450.
2. *Bell. Vand.*, p. 482.
3. *Id.*, p. 482.
4. *Id.*, p. 483.
5. Marcellinus comes, p. 105 (ann. 536).
6. *Bell. Vand.*, p. 483.
7. Il s'agit ici en particulier de Martin et de Valérien. Procope dit (*Bell. Vand.*, p. 493) qu'ils furent renvoyés à Byzance sous le gouvernement de Germanos. Or on voit qu'ils se trouvaient à Constantinople en décembre 536 (*Bell. Goth.*, p. 116), et qu'à cette date ils repartirent pour l'Italie (*Bell. Goth.*, p. 125 ; Marcellinus comes, ann. 537, p. 105). Ils quittèrent donc l'Afrique au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tâchait de prendre les hommes par la douceur, leur manifestant en toute occasion une constante bienveillance, affectant à leur égard une confiance absolue[1], s'appliquant à les séduire par ses bons procédés et ses largesses; enfin il faisait annoncer que tous ceux qui feraient leur soumission trouveraient auprès de lui un accueil honorable; bien plus, il promettait — et cette concession montre à quel point de faiblesse en était réduite l'autorité impériale — de payer intégralement la solde arriérée des troupes, même pour le temps passé dans les rangs de l'insurrection[2]. Et tandis que, par cette large tolérance, il provoquait dans l'armée de Stotzas de nombreuses défections, il diminuait, d'autre part, les forces des rebelles en traitant sous main avec les grands chefs indigènes : et, en effet, Iabdas, Orthaias, d'autres encore, promettaient au représentant de l'empereur de se trouver de son côté au jour de la bataille[3]. L'hiver se passa dans ces négociations : dès le printemps de 537, avec son armée reconstituée et presque égale en nombre à celle des rebelles[4], Germanos se prépara à commencer les hostilités. Vainement Stotzas, reprenant la tactique qui lui avait tant de fois réussi, vint à quelques kilomètres de Carthage présenter la bataille, comptant bien qu'à sa seule vue les troupes du patrice abandonneraient leur chef : cette fois, pas une défection ne se produisit dans les rangs des impériaux[5], et après quelques jours d'une inutile attente, Stotzas crut prudent de se rapprocher de ses alliés indigènes, et il se replia en hâte vers la Numidie[6]. Germanos l'y suivit et l'atteignit à Cellas Vatari[7]. Le patrice n'était point sans inquié-

plus tard dans la seconde moitié de 536. Or, tous deux étaient fort attachés à Solomon et mal vus des troupes (*Bell. Vand.*, p. 474).

1. *Bell. Vand.*, p. 483-485.
2. *Id.*, p. 483.
3. *Id.*, p. 487
4. *Id.*, p. 483.
5. *Id.*, p. 483-486.
6. *Id.*, p. 486.
7. Sur l'endroit, cf. Tissot, II, p. 416, qui ne donne point des informations très sûres. Le comte Marcellin (ann. 537, p. 105), dit : « *inter Maurorum deserta.* » Sur le nom de l'endroit, cf. *Joh.*, III, 318.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tude : l'armée rebelle, en effet, malgré le désordre apparent de ses lignes, se composait de vieilles troupes romaines aguerries par vingt combats ; derrière elle, se pressait une masse épaisse de cavaliers berbères, et malgré les assurances de défection données par les grands chefs, le général impérial se rendait bien compte que, si ses soldats pliaient, les indigènes prendraient sans hésiter le parti du vainqueur[1] ; enfin il n'avait dans son infanterie qu'une médiocre confiance et craignait qu'à la moindre panique, elle ne se laissât emporter[2]. Et, au vrai, la bataille fut tout autrement sérieuse que toutes celles qui jusque-là s'étaient livrées en Afrique[3]. Dès le premier choc, la cavalerie impériale qui formait l'aile droite fut bousculée par une vigoureuse charge de Stotzas, et déjà l'infanterie à son tour était entamée, lorsque Germanos, à la tête de quelques escadrons d'élite, se jeta dans le combat l'épée à la main. Alors, dans une lutte furieuse, les deux cavaleries s'entremêlèrent ; ordre avait été donné de ne faire nul quartier aux rebelles ; aussi ils se battirent en désespérés. Germanos, tombé à bas de cheval, ne dut la vie qu'au courage de ses gardes : Stotzas se défendit tant qu'il lui resta des forces et quand, avec quelques hommes, il dut prendre la fuite, il ne jugeait pas encore la partie perdue. Pendant qu'en avant du camp, ses troupes opposaient une résistance obstinée, et manquaient de repousser les attaques des impériaux, lui-même galopait vers les Berbères pour les entraîner à la charge et rétablir la bataille[4]. Mais à ce moment même Germanos, par un mouvement tournant, forçait les retranchements des rebelles et la déroute commençait. A cette vue, les Maures crurent le moment venu de participer à la victoire et au pillage et ils se jetèrent à la poursuite des insurgés. Pendant ce temps, suivant ses habitudes, la détestable armée byzantine, oubliant l'ennemi, n'écoutant plus son chef, ne songeait qu'à faire

1. *Bell. Vand.*, p. 487.
2. *Id.*, p. 486.
3. Cf. *id.*, p. 486-490.
4. *Bell. Vand.*, p. 490.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du butin[1]; elle manqua le payer assez cher. Plus résolu que ne l'avait été Gélimer à Tricamarum, connaissant mieux aussi l'indiscipline du soldat victorieux, Stotzas rallia une partie des siens et tenta une suprême attaque[2] : elle échoua devant le courage de Germanos. La bataille était définitivement perdue. Le chef rebelle, demeuré presque seul, s'enfuit avec quelques Vandales jusqu'en Maurétanie; il y trouva accueil chez un chef indigène dont il épousa la fille ; ceux des siens qui avaient survécu à la lutte firent leur soumission. L'insurrection était terminée.

Il s'agissait maintenant de remettre de l'ordre en Afrique[3]. Germanos sut montrer alors que sa douceur n'était point exempte de fermeté. A peine en effet rentrée à Carthage, l'armée recommençait à s'agiter : le long succès de Stotzas éveillait les ambitions; on se mit à conspirer contre le patrice, comme jadis on avait fait contre Solomon[4]; de nouveau d'ailleurs la solde était en retard, et le mécontentement augmentait d'autant[5]; mais cette fois les ménagements n'étaient plus nécessaires. Averti du complot, Germanos prit des mesures énergiques; lorsque les mutins vinrent au palais présenter des réclamations menaçantes, lorsqu'ensuite, rassemblés à l'hippodrome, ils semblèrent vouloir recommencer les désordres de 536, le général sans hésiter les fit disperser par la force et tailler en pièces[6]; en même temps il faisait arrêter et pendre le principal chef de la conspiration[7]. Grâce à ces salutaires rigueurs, l'armée comprit qu'il fallait obéir : et pendant près de deux ans, l'Afrique, sous le gouvernement de Germanos, connut quelque tranquillité[8].

1. *Bell. Vand.*, p. 489-490.
2. *Id.*, p. 490.
3. *Id.*, p. 490.
4. *Id.*, p. 490.
5. *Id.*, p. 491.
6. *Id.*, p. 491-492.
7. *Id.*, p. 492-493.
8. Ces faits se placent sans doute dans l'hiver de 537-538, puisque Germanos, dit Procope (*Bell. Vand.*, p. 491), commença par recourir à la ruse, n'osant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV

A la journée de Cellas Vatari, les Berbères avaient laissé échapper l'occasion favorable d'en finir, peut-être pour toujours, avec la domination byzantine. Mais s'ils avaient fait la sottise d'assister impassibles à la bataille, au lieu de se jeter sur les Grecs divisés et épuisés, ils n'en demeuraient pas moins très redoutables dans leur indépendance. Les grands chefs de la Numidie, oubliant leurs inimitiés, s'étaient rapprochés et réconciliés[1]; leurs forces, demeurées intactes pendant le soulèvement de Stotzas, paisiblement accrues et reconstituées durant trois années, étaient considérables. Au contraire, les sanglants combats de la guerre civile — celui de Cellas Vatari semble avoir été particulièrement meurtrier — avaient fort affaibli l'armée byzantine; et par surcroît, pour fournir des renforts à Bélisaire assiégé dans Rome, on avait été obligé de dégarnir la province[2]. Si donc l'on voulait reprendre les vastes projets de conquête jadis conçus par Justinien et si tristement interrompus en 536, il importait avant tout de remettre sur un pied solide l'effectif du corps d'occupation. On s'y résolut en l'année 539. A cette date, la soumission de l'Italie semblait presque achevée; le moment parut venu de réaliser le rêve, tant caressé jadis, de la reprise totale de l'Afrique romaine. Une armée nouvelle fut donc équipée et embarquée pour Carthage[3]; et à sa tête, la confiance de l'empereur appela le personnage qui jadis en Libye avait si fidèlement exécuté les instructions du prince et si énergiquement pris en main l'œuvre de la conquête et de la réorganisation administrative. A la place de Germanos rappelé à Byzance,

immédiatement sévir, de crainte de tout compromettre. En 538, se place sans doute le combat d'Autenti (*Joh.*, III, 319), à l'est de Sufetula (Tissot, II, p. 443-445), livré probablement à une tribu de la Byzacène.

1. *Bell. Vand.*, p. 487.
2. *Bell. Goth.*, p. 175. Cela eut lieu au début de l'année 538.
3. *Bell. Vand.*, p. 493.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le patrice Solomon, rentré en faveur, fut nommé tout à la fois préfet du prétoire et *magister militum*[1]. La pacification de l'Afrique allait enfin s'achever.

Dès l'abord, l'énergie du nouveau gouverneur apparut en des mesures décisives. Résolument il débarrassa les troupes des éléments de trouble et de désordre qu'elles renfermaient, renvoyant à Byzance ou à l'armée d'Italie tous ceux qui lui parurent mal sûrs[2]; et à la place de ces vétérans gâtés jusqu'aux moelles par tant d'intrigues, de complots, d'insurrections, il forma des régiments nouveaux qu'il soumit à une sévère discipline. Il expulsa non moins rigoureusement les Vandales qui avaient fourni des armes au soulèvement de Stotzas, et surtout ce ramassis de femmes dont les criailleries avaient allumé jadis le mécontement des soldats contre lui[3]. Et s'étant ainsi vengé de ceux qui avaient causé sa chute, sûr maintenant de son pouvoir et de ses soldats, il recommença la guerre contre les Berbères, négligée depuis trois années, par une grande expédition dans l'Aurès.

De nouveau, comme en 535, Solomon aborda par l'est le vaste massif montagneux, et son avant-garde, sous les ordres de Guntarith, l'un de ses officiers, vint prendre position dans la plaine de Bagai[4]. Mais, depuis la précédente campagne, les indigènes avaient eu le temps d'oublier les sévères leçons de prudence que leur avaient données les Byzantins : au lieu d'attendre, comme autrefois[5], l'ennemi dans leurs redoutables montagnes, ils descendirent hardiment dans la plaine et attaquèrent le détachement grec. Guntarith, vaincu par des forces très supérieures, dut se replier sur son camp; il s'y trouva bientôt bloqué par les Berbères, et pour venir à bout

1. *C. I. L.*, 4799. Victor Tonn., ann. 543, p. 201.
2. *Bell. Vand.*, p. 493.
3. *Id.*, p. 493.
4. *Id.*, p. 493-494. Sur cette campagne, cf. Rinn, *Géographie ancienne de l'Afrique* (*Revue afric.*, 1893, p. 297 et suiv., avec une carte), qui essaie d'identifier les localités désignées par Procope.
5. Cf. *Bell. Vand.*, p. 465.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de sa résistance, ceux-ci n'imaginèrent rien de mieux que de détourner vers les retranchements romains les eaux de l'Abigas (Oued Bou Rougal), transformant ainsi toute la plaine en un marais impraticable[1]. Fort heureusement, Solomon vint à temps dégager son avant-garde, assez empêchée de la position où elle était placée, et poursuivant les indigènes qui n'avaient eu garde de l'attendre, il leur infligea au pied même de l'Aurès une sérieuse défaite[2]. Iabdas comprit alors qu'il fallait en revenir à son ancienne tactique, et se retirant vers les régions les plus hautes et les plus difficiles de la montagne, il s'efforça d'attirer à sa suite l'armée byzantine[3]. Mais Solomon, instruit par l'expérience, refusa de prêter à cette manœuvre; au lieu de chercher péniblement à joindre le roi berbère, il se mit à ravager méthodiquement les riches plaines qui s'étendent au nord de l'Aurès, brûlant les moissons, dévastant les campagnes : il comptait bien, en les frappant ainsi au point sensible, inspirer aux tribus une salutaire terreur[4]. Puis avec une colonne bien équipée, il se lança à la poursuite d'Iabdas. Rapidement il enleva la forteresse de Zerbula[5], puis il se porta au cœur même de la montagne, et trouva l'ennemi établi dans une position presque inaccessible, « défendue de toutes parts par des précipices et couverte par des rochers taillés à pic »[6]. On vit bien dans cette circonstance combien avait changé l'esprit de l'armée byzantine : malgré les lenteurs et les difficultés du siège, malgré la pénurie des vivres, malgré la nécessité où l'on était réduit de rationner l'eau aux

1. *Bell. Vand.*, p. 494-495. Cf. Masqueray, *Bull. Corr. afr.*, I, p. 278-279; III, p. 103-105, où l'on trouve de curieuses légendes berbères gardant le souvenir de cet épisode.

2. *Id.*, p. 495.

3. *Id.*, p. 495-496.

4 *Id.*, p. 495-496.

5. *Id.*, p. 496-497. Sur les noms géographiques de cette campagne, cf. Ragot, *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 220-221; Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 1-20, 47-48; surtout Rinn, *l. c.*, p. 309-310. Cf. aussi *Joh.*, II, 145. Sur l'Abigas, Tissot, I, p. 52-53.

6. *Bell. Vand.*, p. 496.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

troupes[1], les soldats, tout fiers des exploits prodigieux qu'ils avaient accomplis[2], réclamaient impatiemment l'assaut : Solomon hésitait à le permettre, lorsque quelques hommes réussirent à surprendre une des portes de la place : à la vue de ce coup d'audace, sans même attendre les ordres, l'armée entière, pleine d'enthousiasme, s'élance à l'attaque[3]; les Maures surpris n'opposent qu'une faible résistance; Iabdas lui-même, blessé dans la lutte, est obligé de prendre la fuite. Comme Stotzas, le chef vaincu alla chercher un asile en Maurétanie[4]. C'était la fin de la campagne. Peu de jours après, les femmes et les trésors du roi berbère tombaient aux mains d'une des colonnes volantes qui battaient en tout sens la montagne[5]; et bien vite la pacification du pays s'acheva, au moins en apparence. D'ailleurs, pour assurer les résultats de l'expédition, pour empêcher tout retour offensif du redoutable adversaire qu'on venait de vaincre, Solomon comprit qu'il fallait occuper le pays conquis. Par ses ordres, des redoutes s'élevèrent dans l'intérieur et au pied de l'Aurès : elles devaient tenir en respect les indigènes et garantir à l'empire la possession définitive de la région[6].

Ainsi tout le haut plateau de Numidie rentrait sous la domination byzantine : le patrice profita de ces succès pour pousser encore plus loin ses avantages. Il est probable qu'Orthaias avait pris les armes pour soutenir son allié : en tout cas il avait favorablement accueilli les tribus expulsées de l'Aurès[7]. Solomon se résolut à l'attaquer. Malheureusement sur cette expédition si grosse de conséquences, Procope ne fournit que des renseignements fort sommaires; nous apprenons seulement que le Zab, le Hodna, toute la Maurétanie

1. *Bell. Vand.*, p. 497.
2. *Id.*, p. 497-498.
3. *Id.*, p. 498-499.
4. *Id.*, p. 500.
5. *Id.*, p. 500-501.
6. *Id.*, p. 500; *De Aedif.*, p. 343
7. *Bell. Vand.*, p. 495.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Sitifienne furent soumis par le patrice[1], et les inscriptions nous montrent que, pour assurer sa conquête, il s'attacha, comme il avait fait dans l'Aurès, à occuper solidement le pays. Des citadelles importantes s'élevèrent à Tubunae[2] (Tobna) et à Zabi Justiniana[3] (près de Msila), couvrant contre les attaques des nomades du sud la nouvelle province byzantine; au nord, Sitifis (Sétif) protégea la frontière du côté de l'ouest et tint en respect les Berbères de la Césarienne[4]. C'étaient là, après les tristesses des précédentes années, de grands et glorieux résultats : depuis la Tripolitaine jusqu'aux confins de la Maurétanie Césarienne, depuis la mer jusqu'à la région des Chotts, aux montagnes de l'Aurès et aux steppes du Hodna, l'antique province romaine d'Afrique reconnaissait la domination du très pieux empereur Justinien; au delà même, vers l'Occident, des places éparses sur la côte semblaient un point de départ pour de futures conquêtes, et grâce à l'énergique valeur du patrice Solomon, les rêves de l'ambition impériale semblaient à la veille de se réaliser. Grâce à lui aussi, après la pacification terminée, l'œuvre de la réorganisation administrative allait s'achever non moins heureusement : « Solomon, dit Procope, gouverna avec modération et assura en Afrique une entière sécurité; il entoura chaque ville de remparts, il fit observer les lois avec exactitude, il fut vraiment le défenseur de l'ordre : sous son autorité, la Libye, comblée de richesses, fut puissante et parfaitement heureuse[5]. » Après les grandes victoires de 539, dit encore l'historien, « tous les Africains soumis à l'autorité impériale goûtèrent une paix durable; et sous le gouvernement sage et modéré de Solomon, n'ayant pour l'avenir plus aucune crainte de guerre, ils se considérèrent justement comme les plus

1. *Bell. Vand.*, p. 501.
2. Cf. mon *Rapport*, p. 24-25.
3. *C. I. L.*, VIII, 8805.
4. *Id.*, VIII, 8483.
5. *Bell. Vand.*, p. 493.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

heureux de tous les hommes[1]. » Et plus tard, quand revinrent pour l'Afrique les mauvais jours de troubles et d'invasion, c'est vers cette période de paix et de prospérité que se reportèrent naturellement tous les regards : « Alors, dit le poète Corippus, la tranquillité la plus profonde régnait dans notre pays; ni la guerre, ni les ravages des pillards, ni l'avidité des soldats ne venaient s'abattre sur le toit du paysan; les propriétés étaient respectées, la Libye regorgeait de richesses, la paix était assurée dans le monde. Alors Cérès prodiguait ses dons[2], alors les pampres étaient chargés de grappes et les arbres verts s'émaillaient d'olives brillantes comme des pierreries. Le soldat vivait heureux et paisible sur ses terres; partout le cultivateur avait commencé à planter ses vignes, et, liant sous le joug ses taureaux dociles, il jetait gaiement la semence, en faisant sur la montagne résonner son joyeux refrain. La paix était féconde et prospère ; sur la terre apaisée s'élevaient les douces chansons et les voix légères; partout le marchand chantait, le laboureur était plein de joie, le voyageur était tranquille, et les Muses venaient adoucir et charmer les travaux des hommes. La liberté était entière[3]. » Sous ce gouvernement réparateur, l'Afrique retrouvait ses forces épuisées[4]; les chefs berbères, tremblant au souvenir de leurs défaites, venaient d'eux-mêmes se soumettre à l'autorité de l'empereur[5], et les populations délivrées de leurs misères passées[6], se répandaient en accents de reconnaissance. « C'est votre main, dit énergiquement Corippus, qui a arraché les misérables Africains aux griffes de la mort. L'Afrique a ressuscité au bruit de vos triomphes ; après ses longs deuils, vous lui avez rendu la joie[7]. » Sans doute, il ne faut point prendre

1. *Bell. Vand.*, p. 501.
2. Cf. sur cette fertilité, *Joh.*, III, 28-34; surtout 31-32 : « fecunda, redundans — Frugibus. »
3. *Joh.*, III, 320-336.
4. *Id.*, III, 342.
5. *Id.*, III, 287-289.
6. *Id.*, III, 278-279 : « Afris solacia fessis — Summa ferens. »
7. *Id.*, III, 281-283.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à la lettre ces hyperboles de poète : il n'en est pas moins vrai que pendant ces quelques années les gouverneurs byzantins d'Afrique ont accompli dans la province une œuvre prodigieuse, dont les désordres mêmes des époques ultérieures n'ont pu faire disparaître tout l'effet. « Notre pays, dit encore Corippus, florissant et prospère, a goûté ces joies pendant dix pleines années[1]. » C'est à cette date qu'il faut donc se placer pour étudier l'organisation civile et militaire que Justinien a donnée à l'Afrique, et apprécier équitablement les résultats merveilleux de l'œuvre entreprise et réalisée par le grand empereur.

1. *Joh.*, III, 289-290

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRE II

LA RÉORGANISATION DE L'AFRIQUE BYZANTINE

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRE II

LA RÉORGANISATION DE L'AFRIQUE BYZANTINE

PREMIÈRE PARTIE

L'ADMINISTRATION CIVILE

Dès la fin de la guerre vandale, avant même qu'on sût à Constantinople la soumission de Gélimer, Justinien s'était hâté d'organiser sa conquête. Il voulait sans tarder faire sentir à ses nouveaux sujets tout ce qu'ils gagnaient à passer du dur joug des Barbares à la pleine liberté du « très prospère empire romain [1] », et pour cela il tenait à rétablir tout de suite en Afrique cet « ordre parfait » [2], qui lui semblait la marque de tout état vraiment civilisé. Désireux de montrer une faveur particulière à ces provinces dont il saluait avec tant de joie le retour à l'empire, non seulement il voulait leur rendre cette administration qu'elles avaient connue jadis et dont le rétablissement devait effacer jusqu'au souvenir de la « captivité vandale » [3]; mais pour leur mieux témoigner encore sa bienveillance, pour mieux marquer l'importance qu'il attachait à leur affranchissement, il voulut que, comme l'Orient, comme l'Illyricum, l'Afrique fût administrée, non point par un simple proconsul [4], mais par un préfet du prétoire, et

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 8.
2. *Id.*, 10.
3. *Id.*, 8.
4. *Nov.* 30, 5, où d'ailleurs l'empereur se trompe en croyant que le proconsul administrait l'ensemble des six provinces.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'elle formât un diocèse spécial, dont Carthage serait la capitale[1]. Un rescrit d'avril 534 fit connaître la volonté impériale et plaça à la tête du nouveau gouvernement le patrice Archélaos, qui avait déjà exercé ces hautes fonctions à Byzance et dans l'Illyricum, et qui en ce moment même se trouvait en Afrique, en qualité de trésorier général du corps expéditionnaire[2].

I

Par la pompe qui l'environnait, par le prestige de ses titres, par l'étendue de ses attributions, un préfet du prétoire, on le sait, était un fort grand personnage : et les écrivains contemporains ne trouvent point d'expressions assez ambitieuses pour vanter ce pouvoir sans limites, cette magistrature sans rivales[3], « où toutes les grandes affaires viennent aboutir, comme les fleuves dans l'Océan »[4]. Justinien la rétablit en Afrique dans toute l'étendue de ses privilèges et de son autorité. Le titulaire du nouvel emploi fut salué des noms d'Excellence, de Magnificence et de Sublimité[5]; comme signe extérieur de la haute dignité dont il était revêtu, il eut droit de se servir de la voiture de gala, du *carpentum*, sur laquelle il prenait place parmi les acclamations des hérauts[6]; mieux encore, ses appointements attestèrent l'importance de sa charge ; il reçut cent livres d'or de traitement, c'est-à-dire près de 113,000 francs de notre monnaie[7]. Quant à ses attributions, elles s'étendaient à tout l'ensemble de l'administration civile, et suivant l'usage, elles se partageaient entre quatre objets

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 10-11; I, 27, 2, 13.
2. *Bell. Vand.*, p. 360.
3. Cassiodore, *Var.*, VI, 3.
4. Lydus. *De magistr.*, II, 7.
5. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 11, 13, 14, 43; *Nov.* 36, 3.
6. *Nov.* 70, 1.
7. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 21.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

principaux : la législation, l'administration, la justice et les finances [1].

C'était en effet le préfet du prétoire qui recevait communication de toutes les lois et décisions impériales et qui, par des *edicta* publiquement affichés, en assurait la promulgation [2]. En conséquence, il devait non seulement faire connaître aux populations les mesures spéciales prises par le prince pour la réorganisation de la province, et donner les instructions nécessaires (*praeceptiones*) [3] pour l'accomplissement des volontés souveraines; mais en outre, lorsque les lois générales de l'empire, le Digeste et le Code déjà publiés, et bientôt toute la série des Novelles, furent appliquées dans l'Afrique reconquise [4], ce fut encore par l'intermédiaire du préfet qu'on les communiqua aux provinciaux. Chef suprême de l'administration civile, c'est lui qui propose au choix du prince les gouverneurs, *consulares* ou *praesides*, placés à la tête des différentes provinces, et sur leurs brevets de nomination il perçoit une taxe déterminée [5]; quand ils sont en charge, c'est lui qui leur transmet les décisions impériales, qui correspond avec eux et leur donne les instructions nécessaires au bon gouvernement du pays. Il nomme même directement certains fonctionnaires, tels que les professeurs de l'Université de Carthage [6]. Sa compétence judiciaire est également fort considérable : les Novelles parlent fréquemment du tribunal prétorien, du trône de juge (δικαστικοὶ θρόνοι) [7], dont l'occupation constitue un des signes essentiels de la magistrature prétorienne; et en effet, les textes montrent le préfet Solomon chargé d'examiner les procès relatifs aux revendications de terres usurpées sur les anciens possesseurs [8], recevant les

1. Cf. Bethmann-Hollweg, *Der Civilprocess des gemeinen Rechts*, III, p. 48-49.
2. *Nov.* 36, 6; 37, 12; *Cod. Just.*, I, 27, 1, 43; *Nov.* 169 (édit. Zachariae).
3. *Nov.* 37, 2.
4. *Cod. Just.*, I, 17, 2, 24; *Nov.* 36, 6; 7, 1; 79, 2.
5. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 19.
6. *Id.*, 42-43.
7. *Nov.* 70, 1; 128, *praef.*
8. *Nov.* 36, 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plaintes [1], dirigeant l'enquête et prononçant sans appel la sentence [2]. En matière de finances, l'autorité du préfet est plus étendue encore : c'est lui qui surveille la répartition de l'impôt, qui fait dresser les registres d'après lesquels il sera établi [3], qui veille à ce qu'il ne se produise nulle exemption illégale [4], qui chaque année fait afficher les tableaux déterminant la quotité des contributions [5]. C'est lui qui assure la perception de l'impôt et en centralise le montant dans les caisses de la préfecture. C'est lui encore qui s'occupe de l'administration des biens du trésor et de ceux de la famille impériale [6], et il tient la main à ce qu'on respecte les intérêts de l'*aerarium* aussi bien que ceux de la *domus divina* [7]. Il est également l'ordonnateur de toutes les dépenses de la province [8], et prélève sur les recettes tout ce qui est nécessaire à la bonne administration du pays; il paie les appointements des gouverneurs civils et du personnel qui les seconde; il fait les fonds pour les travaux publics et les constructions que réclame l'état de la province; et par ces attributions financières, il dépasse même parfois le cercle de la pure administration civile. C'est le préfet du prétoire, en effet, qui est chargé de payer la solde des troupes et d'assurer les subsistances de l'armée [9]; c'est lui qui, comme directeur des travaux publics, prend les mesures nécessaires pour la mise en défense des villes et l'établissement des citadelles [10]; par là il se trouve en relations constantes avec les chefs militaires, et exerce un contrôle partiel sur leur administration. Pour toutes les questions qui touchent à l'occupation du territoire, c'est à lui que les ducs

1. *Nov.* 36, 5.
2. *Nov.* 119, 5.
3. *Bell. Vand.*, p. 444-445.
4. *Nov.* 37, 1-2.
5. *Nov.* 128, 1.
6. *Bell. Vand.*, p. 470.
7. Cf. *C. I. L.*, VIII, 14399, où l'on trouve un fonctionnaire de la *domus divina*.
8. Χορηγὸς τῆς δαπάνης (*Bell. Vand.*, p. 360, 482).
9. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 15.
10. *Id.*, 15.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

font parvenir leurs rapports; d'ailleurs, c'est lui qui, sur les impôts levés dans la province, paie les appointements de ces officiers et de leurs bureaux [1], et quoiqu'il n'intervienne point dans leur nomination, c'est lui qui, par sa chancellerie, leur fait expédier leurs brevets, et il perçoit sur ces actes une taxe assez forte [2]. Enfin, dans un état chrétien tel qu'est l'empire byzantin, les questions qui touchent l'Église ne sauraient demeurer indifférentes à l'administration civile : « Il y a étroite union, dit quelque part Justinien, entre le sacerdoce et l'empire, et les affaires religieuses sont étroitement mêlées aux affaires publiques; car les très saintes églises tiennent des libéralités constamment accrues du prince toute leur richesse et leur situation [3]. » Déjà, par ses attributions judiciaires, le préfet d'Afrique se trouvait en relations avec les évêques, ayant à juger les revendications de terres qu'ils présentaient à son tribunal [4]; en matière financière, il se trouvait également en rapport avec eux, puisque l'impôt d'état n'épargnait point les biens d'église; il avait en outre dans ses attributions le règlement de toutes les questions relatives à la police des cultes [5]; représentant de l'empereur, exécuteur de toutes les décisions souveraines, il n'avait pas pour moindre devoir de protéger en toute circonstance l'Église orthodoxe, et de mettre à son service contre les hérétiques, les dissidents, les juifs, les païens, toutes les ressources de l'autorité séculière [6].

Telles étaient les attributions, fort importantes, du préfet du prétoire d'Afrique. Pour l'assister dans ses multiples devoirs et assurer le bon fonctionnement des nombreux services confiés à ses soins, le chef du diocèse africain avait auprès de lui un personnel assez considérable d'adjoints, d'attachés et d'employés. Le rescrit de 534 énumère fort longuement ces

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 18.
2. *Id.*, 17, 35.
3. *Nov.* 7, 2.
4. *Nov.* 37, 2.
5. *Nov.* 37, 5.
6. *Nov.* 37, 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

différentes catégories de personnes, avec le nombre d'auxiliaires affectés à chaque service et les appointements attribués à chaque employé; et cette liste, si aride et fastidieuse qu'elle paraisse à première vue, est fort utile pour faire apprécier toute l'étendue des pouvoirs accordés à la préfecture, toute la variété des affaires qui passaient par sa chancellerie.

Tout d'abord, et en dehors des bureaux proprement dits, le préfet était assisté d'un certain nombre de conseillers (*consiliarii*)[1], personnages d'un rang assez élevé, comme l'attestent le titre de *comites primi ordinis* qui leur est attribué dans la hiérarchie[2] et les appointements assez considérables qui semblent leur avoir été accordés. Ils aidaient le préfet dans l'administration de la justice et siégeaient avec lui à son tribunal[3]. C'étaient d'ordinaire de jeunes jurisconsultes, qui se préparaient dans ces fonctions à la pratique des affaires, et il n'était point rare en effet qu'on choisît parmi eux les gouverneurs de province[4]. Grâce à leurs connaissances juridiques, ils exerçaient sur le magistrat auquel ils étaient attachés une fort grande influence : souvent même, quand celui-ci était absent, le conseiller prenait sa place au tribunal et administrait la justice[5]. A l'époque de Justinien, tous les fonctionnaires civils et militaires avaient auprès d'eux un conseil de cette sorte[6]; en général pourtant, ils étaient assistés d'un seul *consiliarius*[7]; mais dans une préfecture du prétoire, c'eût été là un chiffre bien insuffisant; et quoique nous ignorions le nombre exact de ceux qui servaient à Carthage, en tout cas nous voyons par

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 21. Cf. *Nov.* 24, 25.

2. Cassiod., *Var.*, VI, 12. Cf. Bethmann-Hollweg, *l. c.*, III, p. 129. Mommsen, *Ostgothische Studien* (*Neues Arch.*, XIV, p. 477-478) suppose que le *consiliarius* remplace dans les bureaux le *princeps*, disparu au VIe siècle.

3. *Cod. Just.*, I, 51, 14; *Nov.* 119, 5.

4. Cassiod., *Var.*, VI, 12.

5. *Nov.* 82, *praef.*

6. *Cod. Just.*, I, 51, 11. C'est en cette qualité que Procope fut attaché à la personne de Bélisaire (*Bell. Vand.*, p. 370).

7. *Nov.* 8, 8; 7, 5, 2; 29, 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les termes du rescrit qu'il y avait plusieurs *consiliarii* près du préfet d'Afrique[1].

Le préfet était secondé en outre dans l'administration de la justice par un certain nombre de *cancellarii*[2]. Ces personnages étaient primitivement de simples huissiers chargés de garder l'accès du tribunal et d'introduire devant le juge les accusés ou les suppliants[3]. Leur importance semble s'être quelque peu accrue au VIe siècle ; ils sont classés en effet en dehors de l'*officium*, immédiatement après les *consiliarii*, et leurs appointements, bien que moins forts que ceux de ces personnages, paraissent pourtant assez élevés[4]. Quelques années plus tard, on trouve, dans d'autres provinces de l'empire, le *cancellarius* devenu secrétaire du gouverneur et représentant en justice le magistrat auquel il est attaché[5] ; on ne saurait dire si, dès 534, il avait en Afrique un rôle aussi considérable ; en tout cas, ses fonctions étaient d'ordre judiciaire[6].

A côté de cette cour de justice, qui sans doute servait aussi de conseil de gouvernement, venait l'*officium* proprement dit, comprenant un total de 396 personnes, qui se partageaient en deux catégories : d'une part des employés répartis en un certain nombre de bureaux ou *scrinia*, de l'autre des auxiliaires

1. Krüger, *Kritik des Justinianischen Codex*, p. 161-162, pense que le préfet d'Afrique était assisté d'un seul *consiliarius* et qu'il y a une faute dans le texte du rescrit. Mommsen (*l. c.*, p. 477, n. 5), est du même avis. On remarquera pourtant que, dans cette hypothèse, le traitement attribué à ce fonctionnaire paraît bien élevé.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 21.

3. Agathias, I, 19, p. 55; Cassiod., *Var.*, XI, 6; *Cod. Just.*, I, 51, 3. Cf. Mommsen, *l. c.*, p. 478.

4. Sur le *cancellarius*, cf. Krüger, *l. c.*, p. 164-165, qui croit que le préfet d'Afrique avait auprès de lui un seul *cancellarius*, aux appointements de sept livres d'or. Mommsen (*l. c.*, p. 480) est du même sentiment. Sur l'importance du personnage, Mommsen, *ibid.*, p. 479-480.

5. Cassiodore, *Var.*, XI, 6, dit que, par l'attitude du *cancellarius*, on peut préjuger celle du magistrat auquel il est attaché. Cf. Diehl, *Exarchat de Ravenne*, p. 151, 182.

6. Cassiod., *Var.*, XI, 6. Krüger pense que le *cancellarius* réunissait en outre à ses attributions celles du *princeps* et du *cornicularius*, qui ont disparu au VIe siècle (Krüger, *l. c.*, p. 166).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

groupés en diverses corporations ou *scholae*. On les distinguait par les termes généraux de *scriniarii* et de *cohortales*[1]. Les divers services de l'administration civile se partageaient entre dix bureaux. Quatre d'entre eux étaient chargés de l'administration générale des finances, et avaient à leur tête un *numerarius*; c'étaient, à en juger par les appointements de leurs chefs, les plus importants; tandis que les chefs des autres bureaux touchaient un traitement annuel de vingt-trois sous d'or (360 fr. 30), le *numerarius* recevait le double, quarante-six sous d'or (720 fr. 60)[2].

Le bureau du *primiscrinius* avait pour mission de surveiller l'exécution des ordres émanant de la préfecture et d'investir les exécuteurs des pouvoirs nécessaires[3]. Les deux bureaux du *commentariensis* et de l'*ab actis* étaient préposés à la rédaction des actes et à la garde des archives, et s'occupaient en particulier des pièces qui avaient trait à l'administration de la justice criminelle et civile[4]. Le bureau des *libelli* recevait les requêtes adressées au préfet et spécialement les plaintes qui devaient être jugées devant son tribunal; il était chargé en outre de la correspondance générale et de l'expédition des actes officiels[5]. Enfin, deux bureaux fort importants étaient le *scrinium operum* et le *scrinium arcae* : tandis que les autres bureaux comptaient en général dix employés et celui des *libelli* six seulement, ici au contraire vingt personnes étaient attachées à chaque service : l'un en effet était chargé des travaux publics[6], et la masse des constructions élevées par Justinien dans l'Afrique byzantine atteste suffisamment son rôle et

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 43.

2. Sur les *numerarii*, cf. *Cod. Just.*, XII, 49, 4. Au-dessous du *numerarius* prenaient place l'*adjutor* et le *chartularius*, qui étaient dans chaque bureau les premiers des *scriniarii* (Krüger, *l. c.*, p. 166-167).

3. Caguat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 719; Bethmann-Hollweg, *l. c.*, III, p. 146-147.

4. Bethmann-Hollweg, III, p. 147-150.

5. Cf. Krüger, *l. c.*, p. 168-169, qui attribue également à ce bureau le soin du *cursus publicus* et la rédaction des décrets officiels (*cura epistularum*).

6. Cf. *Nov.* 128, 16, 18.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

son activité; l'autre était préposé à l'administration des caisses de la préfecture, et faisait sans doute les ordonnances nécessaires pour les dépenses de la province[1].

A côté des bureaux, qui comprenaient un effectif de cent dix-huit personnes, des auxiliaires assez nombreux étaient attachés à la préfecture, quelques-uns comme employés aux écritures, la plupart comme agents d'exécution des ordres du préfet. Ils étaient groupés en neuf corporations ou *scholae*, dont les membres étaient inégalement appointés, selon l'importance du service confié à leurs soins; ainsi les deux chefs de la *schola* des *exceptores* et celui de la *schola* des *chartularii* touchaient même traitement — vingt-trois sous d'or — que plusieurs des chefs des bureaux de la chancellerie; dans les autres *scholae*, les chefs recevaient seize seulement ou quatorze sous d'or (250 fr. 65 et 219 fr. 30). Parmi ces auxiliaires, les plus nombreux étaient ceux que réclamait l'administration des finances: il y avait soixante *exceptores*[2], greffiers et commis rédacteurs employés aux écritures administratives, et cinquante *chartularii*, chargés de la tenue des comptes[3]. Pour recueillir les impôts, le service des finances employait encore cinquante *mittendarii*[4]. Les besoins de la correspondance administrative étaient assurés par trente *cursores* ou courriers; l'administration de la justice avait douze *nomenclatores* ou huissiers[5]; dix hérauts ou *praecones* étaient chargés de la promulgation des édits et ordonnances. Enfin, pour rehausser le prestige du gouverneur, cinquante *singularii* lui formaient une sorte de garde du corps, et étaient employés par lui à des missions de confiance[6]; dix *draconarii* ou porte-bannières[7] accompa-

1. Krüger, *l. c.*, p. 174.

2. Cf. *Cod. Just.*, XII, 23, 7; *Cod. Theod.*, VIII, 1, 17; Bethmann-Hollweg, III, p. 153-155.

3. Cf. *Cod. Just.*, XII, 50, 10; Bethmann-Hollweg, III, p. 155-156.

4. Cf. *Cod. Just.*, XII, 23, 7; *Cod. Theod.*, VI, 30, 2.

5. Lydus, *De magistr.*, III, 8.

6. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 128 et le texte de Lydus, *De mag.*, III, 7. Ils ressemblent aux *scribones* (Diehl, *Exarchat de Ravenne*, p. 152).

7. *Strateg.*, XII, 8, p. 308.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gnaient son cortège; six *stratores* enfin veillaient à ses chevaux, et peut-être s'occupaient aussi, pour l'armée, du service de la remonte[1]. Ces auxiliaires formaient au total un chiffre de 278 personnes.

Enfin, dans l'entourage du préfet, on rencontrait cinq médecins, assez fortement rétribués à raison de quatre-vingt-dix-neuf sous d'or (1,550 fr. 85) pour le chef de service, soixante-dix (1,096 fr. 55) pour son second, et cinquante (783 fr. 25) pour les trois autres : on y trouvait aussi deux *grammatici* et deux *sophistae oratores*, payés chacun à raison de trente-cinq sous d'or (548 fr. 30)[2]. C'était là, selon toute vraisemblance, un personnel chargé de donner dans la capitale de l'Afrique byzantine une sorte d'enseignement supérieur[3].

Tous ces personnages, depuis les *consiliarii* jusqu'au dernier auxiliaire, étaient nommés par le préfet lui-même[4] et ne relevaient que de lui. Il devait exercer sur leurs actes une scrupuleuse surveillance[5]; mais, même en cas de faute commise, l'empereur semble s'interdire le droit de les punir[6]. Le rescrit de 534 leur garantit à titre perpétuel la possession de leur charge; seul le préfet était leur juge et avait pouvoir pour les destituer[7]. Néanmoins tous recevaient leurs appointements de l'État. Au total, le personnel de la préfecture du prétoire d'Afrique touchait une somme de 6,575 sous d'or (102,997 fr. 40) se décomposant ainsi :

Consiliarii	1,440	=	22,557,60
Cancellarii	504	=	7,895,16
Scrinia	1,478 1/2	=	23,160,70
Scholae	2,693 1/2	=	42,193,68
Professeurs. . . .	459	=	7,190,23
	6,575	=	102,997,37

1. *Cod. Just.*, XII, 25 ; *Cod. Theod.*, VI, 31 ; Cagnat, *l. c.*, p. 128-130. Krüger, p. 171-173, leur attribue au contraire la *custodia reorum* et les considère comme des employés du *commentariensis*.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 41-42.

3. Cf. Marquardt, *Manuel des ant. rom.*, t. X : *Organisation financière*, p. 133-134.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 43.

5. *Id.*, 17.

6. *Id.*, 43.

7. Bethmann-Hollweg, III, p. 139-140.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Si l'on joint à cette somme le traitement du préfet qui, à lui seul, recevait davantage que ses 414 ou 416 auxiliaires[1], on obtient pour les dépenses totales de la préfecture du prétoire d'Afrique le chiffre de 13,775 sous d'or, ou 215,785 fr. 40 de notre monnaie.

II

Au-dessous du préfet du prétoire, sept gouverneurs, *consulares* ou *praesides*, se partageaient l'administration civile des provinces du diocèse. Malheureusement le passage du rescrit de 534, où sont énumérées les nouvelles divisions de l'Afrique byzantine, est assez altéré pour qu'on n'y puisse point reconnaître en pleine certitude la nouvelle organisation du pays; il est donc indispensable, avant toute chose, de discuter en quelques mots ce texte controversé.

Dans l'édition que Krüger a donnée en 1884 du Code Justinien, on lit ceci : *Et auxiliante Deo, septem provinciae cum suis judicibus disponantur, quarum Tingi, et quae Proconsularis antea vocabatur, Carthago, et Byzacium ac Tripolis rectores habeant consulares; reliquae vero, id est Numidia et Mauritania et Sardinia, a praesidibus gubernentur*[2]. Si l'on accepte cette leçon, les sept provinces créées par Justinien dans le diocèse d'Afrique seraient :

1° Quatre gouvernements confiés à des consulaires, savoir :
La Tingitane.
La Proconsulaire.
La Byzacène.
La Tripolitaine.
2° Trois gouvernements administrés par des *praesides* :
La Numidie.

1. Il y a, en effet, 396 employés + 9 professeurs + les *consiliarii* (deux ou quatre?) et les *cancellarii* (sept?). Si, avec M. Krüger, on admet un *consiliarius* et un *cancellarius* seulement, on a un total de 407 personnes.
2. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Maurétanie.

La Sardaigne.

Mais on a justement fait remarquer que la province nommée en tête de cette liste est bien faite pour surprendre[1] : non point pourtant, comme le déclarent Partsch, et à sa suite Mommsen lui-même et Gelzer, parce que l'occupation de la seule place de Septem ne suffit pas à justifier la création d'une Tingitane; la même objection vaudrait contre la constitution d'une province de Césarienne ou de Sitifienne, puisqu'à la date de 534, les Byzantins ne possédaient dans l'une que Caesarea, dans l'autre que Saldae et Igilgilis. Au moment où, par son rescrit, Justinien organisait l'Afrique, il se préoccupait peu de l'état réel de la conquête; mais, plein des plus belles espérances, sûr que ses troupes allaient sans coup férir reconquérir dans toute son étendue l'antique province romaine, il partageait sur le papier en circonscriptions administratives l'Afrique telle qu'elle devait être, telle qu'elle allait être avant peu. Heureusement de meilleures raisons permettent de rayer la Tingitane : il y aurait en effet quelque chose d'étrange à ce que cette province à conquérir fût inscrite avant celle où se trouvait la capitale reconquise de l'Afrique; il est invraisemblable surtout qu'on ait mis à sa tête un consulaire, alors que dans l'organisation militaire l'empereur établit à Septem un simple tribun dépendant du duc de Maurétanie[2]. D'ailleurs les manuscrits permettent une autre et meilleure lecture : il faut remplacer *Tingi* par *Zeugi*, la Tingitane par la Zeugitane.

Mais est-il possible alors de distinguer en deux provinces séparées la Zeugitane et Carthage? Partsch et à sa suite Tissot l'ont cru[3], et ont modifié en conséquence la liste des provinces africaines. Pourtant, ainsi que l'observe Mommsen, on ne saurait accepter cette singulière correction. Le témoignage de Procope atteste d'une manière formelle qu'il n'exista

1. Partsch, *l. c.*, VII; Mommsen (*C. I. L.*, VIII, p. XVII); Gelzer, éd. de Georges de Chypre, p. XXVIII.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 2.

3. Partsch, XII; Tissot, II, p. 49.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jamais de division de cette sorte, et nettement l'historien énumère, dans la partie orientale de l'Afrique byzantine, la Tripolitaine, la Proconsulaire, où est située Carthage, la Byzacène, la Numidie[1]. Aussi bien est-ce à tort que, entre les deux mots *proconsularis* et *Carthago*, les éditions du Code intercalent une virgule; dans la notice géographique de Georges de Chypre, on voit que c'est là une expression toute faite, —Καρθαγένναπροκουνσουλαρέα — pour désigner la province[2], et il en résulte que, dans notre rescrit, les termes de *Zeugi* et de *Carthago proconsularis* s'appliquent à une seule et même circonscription administrative.

Mais alors une difficulté se présente : au lieu des sept provinces annoncées, il n'en reste plus que six. Heureusement le manuscrit du Mont-Cassin donne la leçon *Mauritaniae* au lieu de *Mauritania*. Avec une grande vraisemblance, Mommsen admet que c'est là le véritable texte du rescrit, et que revenant aux vieilles divisions administratives du v[e] siècle, Justinien reconstitua dans l'Afrique reconquise une Maurétanie Sitifienne et une Maurétanie Césarienne[3]. On se demandera alors ce que devient la Tingitane et pourquoi elle n'est point comprise dans cette énumération. Il n'est pas impossible, je pense, d'en fournir l'explication. Au v[e] siècle, cette province ne faisait plus partie du diocèse d'Afrique, mais bien de celui d'Espagne[4] : or, dès 534, l'ambition de Justinien rêvait la conquête de cette portion de l'ancien monde romain ; dans son désir de reconstituer, sous son exacte image, l'organisation administrative ruinée par les Barbares, n'a-t-il pu songer à réserver la Tingitane, pour la comprendre quelque jour dans le futur diocèse d'Espagne? La chose est d'autant moins invraisemblable qu'à la fin du vi[e] siècle, Septem et les places byzantines d'Espagne se trouveront effectivement réunies

1. *De Aedif.*, 335, 339, 340, 342.
2. Georg. Cypr., 33; Gelzer, p. xxvii.
3. Cf. *Notitia dignitatum* (éd. Seek, p. 162, 165-166); Cagnat, *l. c.*, p. 709.
4. Cagnat, *l. c.*, p. 704.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans un même gouvernement[1]. Mais en attendant les conquêtes à venir, il fallait faire place à la province reprise dans les cadres administratifs. Au point de vue militaire, on le verra plus loin, Septem dépendit donc du duc de Maurétanie; au point de vue civil, elle fut sans doute rattachée à la Maurétanie Césarienne[2]. Procope dit expressément que le pays *appelé de son temps* la Maurétanie — Μαυριτανίαν τε τὴν νῦν καλουμένην — s'étendait depuis Gadès jusqu'aux environs de Césarée[3]. Ailleurs, il distingue la Maurétanie première, qui est la Sitifienne et la Maurétanie seconde[4]; et c'est cette nomenclature même que nous retrouverons à la fin du VIe siècle dans la notice de Georges de Chypre[5].

De cette sorte on obtient la liste suivante des provinces de l'Afrique byzantine au temps de Justinien :

1° Trois gouvernements confiés à des *consulares* :
Proconsulaire;
Byzacène;
Tripolitaine.
2° Quatre gouvern ements administrés par des *praesides* :
Numidie;
Maurétanie première ou Sitifienne;
Maurétanie seconde (Césarienne et Tingitane);
Sardaigne.

Si l'on écarte la Sardaigne qui, ainsi que la Corse et les Baléares, faisait partie du diocèse d'Afrique, mais n'entre point dans le cadre de cette étude, on remarquera qu'au point de vue administratif, la répartition des provinces entre les différentes catégories de gouverneurs est exactement la même qu'au temps de la *Notitia*. Au Ve siècle, il y avait à la tête des gouvernements d'Afrique trois *consulares* et trois *praesides*[6];

1. Georg. Cypr., 34.
2. Mommsen, *l. c.*, p. XVIII.
3. *Bell. Vand.*, p. 451.
4. *Id.*, p. 501.
5. Georg. Cypr., 34.
6. *Notitia* (éd. Seek, 162, 165, 166).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

c'est exactement ce que l'on trouve à l'époque byzantine ; seulement, l'ancien consulaire de Numidie a passé en Tripolitaine et le *praeses* de cette province a été transporté en Numidie. Le changement s'explique d'ailleurs sans peine, si l'on considère cette fois les circonstances dans lesquelles fut promulgué le rescrit impérial. En 534, la Tripolitaine, la Proconsulaire, la Byzacène pouvaient être considérées comme entièrement reconquises ; il n'en était pas ainsi, on l'a vu, de la Numidie et des Maurétanies. A ces provinces de moindre étendue, il était assez naturel de donner, au moins provisoirement, des gouverneurs civils d'un rang moins considérable. C'est pour cela sans doute que Justinien, si respectueux qu'il voulût être des anciennes traditions romaines, jugea sur ce point utile d'y déroger.

Quoi qu'il en soit, les six gouverneurs chargés de l'administration civile des provinces africaines y exercèrent toutes les attributions des antiques gouverneurs romains. Sous le contrôle suprême du préfet du prétoire, ils furent, comme lui, chargés, dans leur circonscription, de la promulgation des lois[1], de l'administration et de la police du territoire, du soin de la justice[2], du gouvernement des finances[3]. Pour les aider dans leur tâche, ils furent assistés d'un *officium* de cinquante personnes[4] ; et quoique le rescrit de 534 ne nous ait point conservé l'énumération détaillée de ces auxiliaires, on peut, d'après les indications éparses dans quelques Novelles[5] et d'après la liste des *officiales* attachés au préfet, en retrouver à peu près la composition. A côté du *consularis* ou du *praeses*, il y avait toujours un conseiller juridique, *consiliarius* ou *assessor* ; en outre les bureaux comprenaient sans doute un *cancellarius*, un *adjutor*, des employés aux écritures chargés de la comptabilité financière (*numerarii*, *chartularii*), des affaires judiciaires

1. *Cod. Just.*, I, 17, 2, 24.
2. *Nov.* 36, 3, 5 ; *Cod. Just.*, I, 27, 1, 17.
3. *Nov.* 128, 1.
4. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 13.
5. *Nov.* 24, 25, 26, 27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(*commentarienses*), de la garde des archives (*ab actis*), et d'autres employés inférieurs (*exceptores*). Ces auxiliaires recevaient un traitement total de 160 sous d'or[1] (2,506 fr. 40), chiffre qui paraît assez faible, lorsqu'on voit, dans les bureaux de la préfecture, les cinquante *chartularii*, les cinquante *mittendarii* ou les cinquante *singularii* toucher des appointements dont le total s'élève à 500 ou à 462 sous d'or[2], et les quarante employés du gouverneur militaire rétribués, en Afrique même, à raison de 674 1/2 sous d'or (10,566 fr. 25)[3]. Pourtant, dans plusieurs des provinces orientales de l'empire, les appointements des bureaux étaient moins élevés encore : en Pisidie, en Lycaonie, en Thrace, en Isaurie, en Arabie, l'*officium* touche une somme totale de 144 sous d'or, et cependant cet *officium*, à la fois chargé des affaires civiles et militaires, comprend un personnel, non de cinquante, mais de cent employés[4]; en Paphlagonie le chiffre est plus important, et un *officium* de cent personnes reçoit 447 sous d'or[5]. On voit que les appointements fixés pour les provinces africaines sont intermédiaires entre ces deux chiffres : toutefois, si, comme il est possible, du total de 160 sous il faut déduire les appointements du *consiliarius*, d'ordinaire fixés à 72 sous[6], il resterait pour l'*officium* 88 sous seulement, chiffre d'ailleurs supérieur encore à la moyenne des traitements d'Orient. Il faut se rendre compte au reste qu'à ces appointements s'ajoutaient divers revenus accessoires assez considérables, et qu'en particulier les frais de justice (*sportulae*) étaient pour les employés de l'*officium* une source assurée et légitime de bénéfices supplémentaires[7].

Le gouverneur provincial recevait 448 sous d'or (7,017 fr. 90), traitement assez élevé en comparaison des appointements

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 40.
2. *Id.*, 38, 30, 29.
3. *Id.*, I, 27, 2, 21.
4. *Nov.* 24, 25, 26, 27, 102.
5. *Nov.* 29.
6. *Nov.* 24, 25, 26, 27, 29.
7. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 17.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

attribués à beaucoup d'administrateurs dans les provinces orientales. Sans doute le proconsul de Cappadoce touchait jusqu'à vingt livres d'or[1]; mais c'était un très grand personnage, bien supérieur en dignité aux *consulares* et *praesides* africains. Au contraire, les préteurs de Pisidie, de Lycaonie, de Thrace, et le comte d'Isaurie étaient payés à raison de 300 sous seulement[2]; et si celui de Paphlagonie arrivait à 725 sous, c'est que — le rescrit qui le concerne l'indique expressément, — il cumulait deux traitements[3]. La condition faite aux gouverneurs civils d'Afrique, quoique ici encore bien inférieure à celle des chefs militaires de la province, était donc relativement assez favorable : et bien qu'au total ce service civil ne coûtât point fort cher — la Sardaigne mise à part, il revenait à 3,648 sous d'or ou 57,146 francs — néanmoins l'importance relative de ces appointements prouve le désir, d'ailleurs nettement exprimé par l'empereur, d'assurer à la nouvelle province les bienfaits d'une honnête et scrupuleuse administration.

On sait par les Novelles les misères de tout genre que les agents impériaux faisaient souffrir aux sujets confiés à leurs soins, et l'insistance même que Justinien apporta à combattre ces désastreuses pratiques montre combien le mal était profondément enraciné. Les gouverneurs provinciaux rançonnaient les populations sans miséricorde ; sous cent prétextes divers, ils accablaient les habitants d'exactions toujours renouvelées; sans pudeur ils vendaient la justice au plus offrant ; âprement ils exigeaient la rentrée de l'impôt, et par leur avidité et leurs rigueurs ils provoquaient de constantes séditions[4]. Autour d'eux ils laissaient leurs employés, leurs soldats vivre comme eux sur le pays[5]; et, à leur exemple, les grands seigneurs de la contrée, entretenant à leurs gages des bandes armées, rava-

1. *Nov.* 30, 6.
2. *Nov.* 24, 25, 26, 27.
3. *Nov.* 29, 2.
4. *Nov.* 8, *praef.*; 24, 1, 3; 28, 4; 30, 9.
5. *Nov.* 28, 4, 6; 29, 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

geaient le pays et molestaient les sujets[1]. De là résultaient une misère et une insécurité générales; les provinces rendues inhabitables se dépeuplaient, les paysans fuyaient leurs terres, et le brigandage devenu endémique achevait de ruiner la contrée[2]. Justinien connaissait toutes ces misères, et s'efforçait, à ce moment même, dans les provinces orientales de la monarchie, d'y porter un énergique remède; il semble avoir voulu, autant que possible, en épargner les souffrances à l'Afrique reconquise, et prouver à ses nouveaux sujets tout ce qu'ils avaient gagné à rentrer au sein de l'unité impériale[3].

L'empereur paraît avoir compris combien, au lendemain de la tyrannie vandale, la province avait besoin de sécurité et de repos[4] : aussi recommande-t-il à ses gouverneurs d'avoir pour les populations du diocèse d'Afrique des égards tout particuliers. Il veut que ses agents gouvernent « conformément aux ordonnances et dans la crainte de Dieu »[5], qu'ils traitent les habitants avec douceur, avec bienveillance, avec justice[6]. Il défend de porter une main violente sur leurs personnes ou leurs propriétés ; dans l'administration de la justice, il interdit qu'on exige d'eux, pour les frais, plus que les tarifs prescrits[7]; pour le recouvrement de l'impôt, il met les administrateurs en garde contre les tentations de leur avidité, et il s'efforce de leur ôter tout prétexte à charger injustement le contribuable[8]. Comme il sait que ses agents ont assez l'habitude de s'indemniser sur le pays des sommes que la chancellerie impériale a exigées d'eux pour leur nomination[9], il diminue dans des proportions considérables le tarif des brevets pour l'Afrique; et tandis qu'en général le nouveau fonction-

1. *Nov.* 24, 2 ; 28, 5; 29, 4; 30, 5, 7.
2. *Nov.* 145, *praef.*; 24, 3; 25 4,; 24, 1; 30, 5.
3. *Cod. Just.*, 1, 27, 1, 8.
4. *Id.*, 16.
5. *Id.*, 15.
6. *Id* , 15; I, 27, 2, 11.
7. *Id* , 15-16.
8. *Id.*, 18.
9. *Nov.* 8, *praef.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

naire paie aux divers bureaux jusqu'à soixante-seize sous d'or [1], les gouverneurs du nouveau diocèse acquittèrent un droit de dix-huit sous seulement [2]. C'est pour ce motif aussi qu'il releva sans doute les traitements des agents africains, en même temps qu'il diminuait un peu le nombre des fonctionnaires [3] : de cette sorte il espérait diminuer leur avidité, et ne les point mettre dans « la nécessité d'écraser les contribuables de notre Afrique » [4].

Toutefois ces bonnes intentions de l'empereur n'étaient pas entièrement désintéressées. S'il avait si fort à cœur de voir bientôt « restaurée et florissante » sa nouvelle province, ce n'était point uniquement par bienveillance pour les sujets ; s'il voulait que ses fonctionnaires eussent « les mains pures » [5], c'est qu'il savait que, « si les populations sont ménagées par l'administration, l'empire et le trésor y trouveront toujours bénéfice » [6]. Or l'empire avait besoin d'argent ; la guerre d'Afrique avait coûté cher ; les entreprises futures seraient assurément plus dispendieuses encore [7] ; il fallait que les contribuables fussent de force à porter le poids des impôts. Si l'empereur recommandait tant d'intégrité à ses gouverneurs, c'était pour pouvoir faire rentrer sans peine « le cens public et les impositions justes et légitimes » [8]. Et pour cela, il se hâtait de faire remettre à jour les registres qui serviraient à établir en Afrique l'assiette des impôts [9], et, s'adressant aux populations de l'empire, il leur dictait nettement leurs devoirs. « Que tous nos sujets sachent que, soucieux de leurs intérêts et pour qu'ils soient à l'abri de toute injustice et qu'ils vivent en pleine tranquillité, nous avons promulgué cette loi. Mais il faut

1. *Nov.* 8 (*Notitia* placée à la fin de la Novelle).
2. *Cod. Just* , I, 27, 1, 19.
3. Lydus, *De magistr.*, III, 66.
4. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 18.
5. *Nov.* 8, 8.
6. *Nov.* 8, *praef.*
7. *Nov.* 8, 10.
8. *Nov.* 8, *praef.*
9. *Bell. Vand.*, p. 444-445.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que vous aussi, mes sujets, sachant quelle sollicitude nous avons pour vous, vous payiez avec un absolu dévouement les impôts publics dans leur intégrité, sans avoir besoin de la coercition administrative, et que vous montriez une obéissance qui nous prouve par les faits toute la reconnaissance que vous inspire notre extrême clémence [1]. » Si l'empereur recommandait si énergiquement à ses gouverneurs de ménager les contribuables, c'est qu'il se réservait à lui-même le monopole de les exploiter.

III

La nouvelle administration civile de l'Afrique devait entrer en vigueur à partir du 1er septembre 534 [2]. Pourtant, si l'on considère les tendances générales de la politique administrative de Justinien, c'était à quelques égards une mesure assez surprenante que ce rétablissement absolu du gouvernement civil en Afrique [3]. Alors que, dans un grand nombre de provinces, le prince s'attachait, à ce moment même, à réunir dans une même main les attributions civiles et militaires, on s'étonne que, dans les pays récemment reconquis, il ait, au contraire, tenu à rétablir l'ancienne séparation des pouvoirs : et cela lorsque dans ces contrées l'état de guerre cessait à peine, lorsque le prince lui-même prévoyait pour elles de prochains dangers et de nouvelles luttes, lorsque tout eût justifié une énergique concentration de l'autorité. Il est probable que, de même qu'en Italie, un peu plus tard, il voulut, selon l'expression d'un contemporain, « restituer à Rome tous les privilèges de Rome » [4], ainsi il tint à rendre aux populations, si longtemps soumises aux Vandales, l'exacte image de l'empire romain tel qu'elles l'avaient autrefois connu. Mais dans la prati-

1. *Nov.* 8, 10.
2. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 43.
3. Cf. Diehl, *Exarchat de Ravenne*, p. 81-82.
4. Lydus, *De magistr.*, III, 55.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que, les circonstances devaient être souvent plus fortes que la volonté impériale : en fait, les nécessités de la situation, les périls de la province modifièrent bien vite l'organisation administrative restaurée par Justinien.

Dès le 1er janvier 535, la préfecture du prétoire d'Afrique se trouve entre les mains de Solomon [1] ; or, ce personnage était en même temps le commandant en chef de l'armée : trois mois après la date où l'administration civile devait entrer en vigueur, elle avait, à sa tête, un *magister militum* réunissant entre ses mains tous les pouvoirs [2]. Lorsque, en 536, à Solomon succéda dans le gouvernement général le patrice Germanos, sans doute il amena avec lui un préfet ; mais ce personnage, qui paraît avoir été particulièrement chargé de l'administration des finances, fut hiérarchiquement soumis au prince, neveu de l'empereur, investi de pouvoirs extraordinaires pour pacifier l'Afrique [3]. Quand, en 539, Solomon revint dans la province, de nouveau il réunit les fonctions de préfet du prétoire à celles de commandant suprême de l'armée [4] : et ainsi, pendant dix ans de suite, bien que les Novelles continuent à parler gravement du « très glorieux préfet d'Afrique » [5], et bien qu'en théorie cette haute dignité civile continuât d'exister, en fait elle fut parfois subordonnée, plus souvent encore unie à l'autorité militaire. Il en alla à peu près de même durant tout le règne de Justinien : le patrice Sergius, qui remplaça Solomon, est nommé tout à la fois *dux belli et moderator provinciae* [6] ; le préfet Athanase, qui en 546 accompagna en Afrique le *magister militum* Aréobinde, semble bien être hiérarchiquement inférieur à ce haut personnage, parent de l'empereur [7]. Ce sont là des faits significatifs ; et il

1. *Nov.* 36-37.
2. *C. I. L.*, VIII, 4677, 1863, 1864.
3. *Bell. Vand.*, p. 482.
4. *C. I. L.* VIII, 4799. Cf. Vict. Tonn., ann. 543, p. 201.
5. *Nov.* 69, 2 et *epil.* ; 70, 1 (ann. 538) ; 73, *epil.* ; 79, 2 (ann. 539).
6. Marcell. com., ann. 541, p. 106.
7. *Bell. Vand.*, p. 513. Cf. p. 532.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

est remarquable qu'au lendemain même du jour où Justinien rétablissait en Afrique l'administration civile, on y constate tout aussitôt les premiers symptômes de la grande réforme, qui, bientôt, réunissant entre les mêmes mains les pouvoirs civils et militaires, tranformera tout entière l'organisation de l'empire byzantin.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DEUXIÈME PARTIE

LA RÉORGANISATION MILITAIRE DE L'AFRIQUE BYZANTINE

CHAPITRE PREMIER

L'ARMÉE D'OCCUPATION ET L'ADMINISTRATION MILITAIRE

En même temps que Justinien rétablissait l'administration civile dans l'Afrique reconquise, il s'occupait — et avec un soin plus attentif encore — de régler l'organisation militaire du pays. Deux questions s'imposaient à la sollicitude du prince : il fallait défendre efficacement contre les incursions des Berbères les portions déjà soumises de la province ; il fallait d'autre part achever la conquête et rendre à l'Afrique les limites qu'elle avait atteintes sous la domination de Rome [1]. L'empereur confia cette double tâche au général qui, en quelques semaines, venait de renverser le royaume vandale. Bélisaire fut chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de la frontière, de fixer l'emplacement des garnisons et le nombre des troupes qui les occuperaient, de créer les corps spéciaux particulièrement affectés à la garde des confins militaires, de construire ou de remettre en état les places fortes indispensables pour défendre le *limes* africain ; il dut en outre n'épargner aucun effort pour réoccuper

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4, 4 *a*. Cf. *praef.* : « ut recte gubernetur et firme custodiatur. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au plus tôt dans son intégrité l'ancienne province romaine[1]. Mais quelque confiance qu'eût Justinien en son victorieux lieutenant, il sentait trop vivement l'importance de l'œuvre entreprise pour n'en point vouloir par lui-même contrôler l'exécution : et, avec une remarquable sollicitude, avec un soin du détail presque excessif, il surveilla et dirigea à distance toutes les dispositions adoptées par le *magister militum*. Il voulut qu'on lui rendît compte du choix des garnisons, du chiffre et de la qualité des troupes qui y seraient cantonnées, se réservant, s'il était besoin, d'en augmenter le nombre; lui-même, il traça et fit tenir à Bélisaire un plan déterminant le système d'occupation des confins militaires; sur toutes les questions relatives à la défense, il voulut recevoir directement les rapports des officiers[2]; bref, rien ne se fit en Afrique sans l'approbation expresse du prince, et si l'œuvre réalisée a eu quelques résultats, il faut en reporter l'honneur autant à Justinien qu'à son général. D'ailleurs la mission confiée à Bélisaire ne devait être que transitoire : le patrice ne fut point officiellement nommé au commandement militaire de la province; il garda le titre de *magister militum per Orientem*, sous lequel il avait dirigé l'expédition; bien plus, aussitôt la réorganisation achevée, il devait revenir à Constantinople[3]; pour l'avenir, le prince se réservait de prendre lui-même, sur le rapport du préfet et des gouverneurs militaires, les mesures que pourrait réclamer la situation[4]. Est-ce que l'esprit soupçonneux de l'empereur prenait ombrage des succès de son lieutenant[5]? est-ce qu'il songeait déjà à employer ses talents à la conquête de l'Italie? On ne sait : mais en tout cas il importait, avant d'exposer les principes qui présidèrent à la réorganisation militaire de l'Afrique, de noter la part prépondérante que Justinien prit à cette grande œuvre.

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 5, 13.
2. *Id.*, 5, 13, 8, 16.
3. *Id.*, I, 27, 2, 13, 15.
4. *Id.*, 16.
5. *Bell. Vand.*, p. 441-442.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On sait comment, depuis le commencement du IVe siècle, de graves changements s'étaient introduits dans la composition des armées romaines. « Dorénavant, dit M. Cagnat, dans toutes les provinces, les troupes d'occupation se composèrent de deux groupes tout à fait distincts : d'un côté, l'armée sédentaire des confins, armée territoriale qui a la garde du *limes* en temps ordinaire, et qui fournit les contingents nécessaires à la garnison des forteresses ou des camps établis contre les ennemis du dehors ; de l'autre côté, l'armée mobile disséminée dans l'intérieur du pays. Celle-ci comprend les *milites palatini* et les *milites comitatenses*: celle-là renferme les *milites ripenses* et les *milites limitanei*. Toutes deux sont employées d'ailleurs différemment à la défense de la frontière ; l'armée sédentaire d'une façon permanente ; l'armée mobile par intervalles et dans les cas pressants... La victoire une fois remportée, l'armée mobile se replie, abandonnant de nouveau aux garnisons du *limes* le soin de couvrir le pays qu'elle les a aidées à reconquérir ou à conserver. M. Mommsen considère très justement l'armée mobile et surtout les *comitatenses* qui tiennent garnison dans chaque province, comme la réserve de l'armée sédentaire de la frontière [1]. »

C'est d'après ces règles nouvelles que le corps d'occupation d'Afrique avait été, comme partout, organisé durant le IVe et le Ve siècle, « les troupes de la frontière étant réparties entre différentes marches militaires, les autres étant disséminées dans le pays [2]. » C'est d'après les mêmes principes qu'au VIe siècle Justinien reconstitua l'armée africaine : le rescrit de 534 nomme en termes exprès, d'une part, les *comitatenses*, souvent désignés aussi par le terme de *milites* [3], et, d'autre part, les *limitanei*, cantonnés dans les *castra* et les villes du *limes*. Il reste à voir comment ces deux groupes bien distincts étaient com-

1. Cagnat, *L'armée d'Afrique*, p. 713-714.
2. Cagnat, *l. c.*, p. 714.
3. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8, 13. Cf. Mommsen, *Das römische Militærwesen seit Diocletian* (*Hermes*, t. XXIV), p. 199.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mandés et organisés, de quels éléments divers ils se composaient, quel rôle enfin leur était assigné dans la défense de la province.

I

Le commandement en chef de l'armée d'Afrique — et par là il faut entendre les *comitatenses* aussi bien que les *limitanei* — appartenait à un officier général qui, de bonne heure, paraît avoir reçu le titre de *magister militum Africae*[1]. C'était un personnage fort considérable, généralement revêtu de la haute dignité de patrice, décoré de l'épithète de *gloriosissimus*, et qui tenait dans la hiérarchie militaire la même place que le préfet occupait dans l'administration civile[2]. Sa résidence était à Carthage. Il avait la direction suprême de toutes les opérations de guerre, et tout ce qui concernait la défense de la province rentrait dans ses attributions[3]. Il était le chef de l'armée mobile, et le supérieur hiérarchique des ducs chargés de la garde du *limes* : et son autorité fut d'autant plus grande que, dans les premières années de l'Afrique byzantine, plusieurs fois cette haute charge fut confiée à des personnages apparentés à la famille impériale. Souvent aussi, on l'a vu, le *magister militum* joignit à ses fonctions militaires le titre de préfet du prétoire ; on conçoit dès lors quelle fut l'importance d'un Solomon, d'un Germanos, d'un Aréobinde : en fait, ils furent en Afrique de véritables vice-rois.

La situation du *magister militum Africae* était d'autant plus considérable qu'il entretenait autour de lui une nombreuse maison militaire. Dans les armées byzantines du VIe siècle,

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 17, 35 ; *C. I. L.*, VIII, 101, 102, 4799, 1863, 4677; Vict. Tonn., p. 201 (ann. 543). Le terme grec est στρατηγός (*Bell Vand.*, p. 507, 513, 518, 533).

2. *C. I. L.*, VIII, 1863, 4799, 5352; Vict. Tonn., p. 201 (ann. 543), 205 (ann. 560), 201 (ann. 546).

3. Dux belli (Marcell. com., p. 106); princeps Romanae militiae (Vict. Tonn., p. 201); Africanae dux militiae (*id.*, p. 205).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

c'était un usage constant que tout officier général eût à son service un certain nombre d'hommes d'armes, liés à sa personne par un serment de fidélité, combattant à ses côtés dans la bataille, et qui recevaient de lui, à ce qu'il semble, leur subsistance et leurs appointements[1]. Le chiffre de ces gardes variait selon l'importance du personnage auquel ils étaient attachés; mais il n'était point rare que, pour les grands chefs, il atteignît plusieurs milliers d'hommes. Naturellement les gouverneurs militaires de l'Afrique byzantine entretenaient auprès d'eux des troupes de cette sorte : les textes signalent près de Solomon, de Germanos, de Jean Troglita, des δορυφόροι et des ὑπασπισταί formant la maison (οἰκία) de ces généraux[2]. Mais ce n'étaient point là, comme on pourrait le croire tout d'abord, de simples gardes du corps : si les hypaspistes, qui formaient la partie la plus nombreuse, n'étaient en réalité guère autre chose, les doryphores, souvent de naissance assez haute, jouaient près du *magister militum* un rôle beaucoup plus important[3]. Fréquemment ils faisaient fonction d'officiers[4], et étaient mis à la tête d'un détachement plus ou moins considérable; souvent le général leur donnait des missions de confiance, telle qu'une reconnaissance importante, une poursuite de conséquence, un dangereux service d'avant-garde; d'autres tenaient auprès de lui la place d'officiers d'ordonnance, transmettant ses ordres, portant son fanion de commandement[5] : bref, ils formaient près du général une sorte d'état-major, d'ordinaire très dévoué, et qui permettait de faire efficacement sentir à travers toute l'armée la volonté du chef. C'est pour cela sans doute, et à raison des services publics qu'ils

1. Cf. Mommsen, *l. c.*, 236-238; Benjamin, *De Justiniani aetate quaestiones militares*, p. 25-27, 30-31; Lécrivain, *Les soldats privés au Bas Empire* (*Mél. de Rome*, t. X, p. 267-283). Sur le serment, *Bell. Vand.*, p. 491.

2. *Bell. Vand.*, p. 472, 491, 494, 505, 527, 532, 489; *Joh.*, IV, 923-924 (où on trouve l'équivalent latin *armigeri*).

3. Sur la différence des deux catégories, Benjamin, *l. c.*, p. 31-36.

4. *Bell. Vand.*, p. 359, 448, 494, etc.

5. *Id.*, p. 415, 448 (βανδοφόρος).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

étaient appelés à rendre, que ces gardes du corps devaient également prêter serment de fidélité à l'empereur[1].

En outre le commandant en chef paraît avoir eu auprès de lui, pour l'aider dans les charges de l'autorité suprême, un adjoint, portant souvent le titre de *domesticus*[2], et qui remplissait à peu près les fonctions d'un chef d'état-major. C'est ce rôle que Solomon semble avoir eu près de Bélisaire[3]; c'est celui que joua Recinarius auprès du patrice Jean Troglita[4]. C'est sans doute le même personnage que les textes de l'époque ultérieure désignent par le terme de ὑποστρατηγός.

Telle fut, autant qu'on en peut juger, l'organisation du commandement suprême. En outre, les différentes armes avaient des chefs particuliers. Un *magister peditum* commanda l'ensemble des troupes d'infanterie[5]; il est probable que les contingents de cavalerie eurent également un officier général à leur tête; enfin les ducs provinciaux, dont nous parlerons plus loin, avaient sous leurs ordres les régiments de toute arme cantonnés dans leur circonscription administrative. A un degré inférieur de la hiérarchie venaient les commandants des divers *numeri*; ils portent le titre, parfois de *magistri militum*, plus souvent de *tribuni*[6] ou de *comites*[7]. Au-dessous d'eux, on trouve différents officiers et sous-officiers encore, dont les fonctions malheureusement sont assez difficiles à déterminer[8]. On rencontre en particulier les grades de *ducenarius*, de *centenarius* et de *biarchus*, le premier commandant deux centuries, le second

1. *Bell. Vand.*, p. 491.

2. Sur le sens de ce mot, cf. *Bell. Vand.*, p. 325, 359. Les ducs aussi étaient parfois assistés d'un *domesticus* (*Édit de l'empereur Anastase sur l'organisation militaire de la Libye*, n° 14, l. 4-5, de l'édition donnée par Zachariae de Lingenthal, *Monatsberichte de l'Académie de Berlin*, 1879, p. 134-158).

3. *Bell. Vand.*, p. 359.

4. *Joh.* II, 312-319; IV, 583-595; VI, 411-413, 420-424; VII, 23-38.

5. *Bell. Vand.*, p. 359, 482. Peut-être Jean, fils de Sisinniolus, remplissait ces fonctions (*Bell. Vand.*, p. 493, 506, 509).

6. *Joh.*, III, 42.; Vict. Tonn., anu. 546 (p. 201); *Cod. Just.*, I, 27, 2, 2, 9; *C. I. L.*, VIII, 9248; *Joh.*, III, 47; IV, 18, 108, 504; *Strateg.*, I, 3, p. 27-28.

7. *Nov.*, 130, 1.

8. Cf. Caguat, *l. c.*, p. 737-738.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

correspondant sans doute à l'ancien centurion, le troisième étant, à ce que l'on prétend, chargé du soin des vivres[1]. Enfin on mentionne dans chaque *numerus* des *chartularii*[2] qui tiennent la comptabilité des corps, et des *optiones*, auxquels sont confiées les fonctions d'officiers payeurs[3].

Quant aux troupes qui composent l'armée mobile, elles comprenaient, indépendamment de la maison militaire du *magister*, les éléments suivants : 1° des excubiteurs, soldats de la garde détachés en Afrique auprès du général en chef, et sans doute en petit nombre[4]; — 2° des *milites comitatenses*, organisés en *numeri* ou κατάλογοι, comprenant des troupes d'infanterie et des régiments plus nombreux encore de cavalerie[5]. — 3° des *foederati*, généralement montés, mercenaires recrutés parmi les nations barbares voisines de l'empire[6], et commandés par des chefs de leur nation; — 4° des contingents indigènes (*gentiles*)[7], levés parmi les tribus africaines et dont nous déterminerons plus tard les relations avec l'autorité byzantine.

On a dit précédemment quel était l'armement de cette armée, quelle était sa force et aussi ses faiblesses : nous ne reviendrons point sur ces détails. Il importe seulement de déterminer ici avec précision le rôle assigné par Justinien à cette portion du corps d'occupation. D'une façon générale, les *comitatenses* étaient destinés à faire en rase campagne la grande guerre, et à achever par leurs victoires la conquête de la contrée[8]. En temps ordinaire, ils étaient répartis dans l'intérieur du pays, et cantonnés dans un certain nombre de garnisons

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 22.
2. *Nov.*, 117, 11.
3. *Bell. Vand.*, p. 381, 499; *Nov.*, 130, 1.
4. *Id.*, p. 460, 474.
5. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8, 13, 5; Mommsen, *l. c.*, p. 196-197. Sur l'importance numérique que doit avoir la cavalerie dans une armée byzantine, *Strateg.*, VIII, 2, p. 196.
6. Cf. Benjamin, *l. c.*, p. 4-6, 8-13; Mommsen, *l. c.*, p. 234-235.
7. *Joh.*, III, 40, 5; Mommsen, p. 215-221; Cagnat, p. 744-746.
8. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

importantes, généralement dans les villes[1]; enfin, au début tout au moins de l'œuvre de réorganisation, et en attendant que fussent prises toutes les mesures prescrites par l'empereur, une partie d'entre eux furent établis sur la frontière même et mis aux ordres des ducs chargés de garder le *limes*[2]. La défense du territoire était en effet la préoccupation principale de l'empereur : tandis que, pour l'armée mobile, il n'y avait, en somme, rien à changer dans des institutions déjà existantes, ici au contraire il fallait de toutes pièces créer une organisation nouvelle ou du moins reconstituer un système disparu. Pour donner à l'Afrique la paix et la sécurité, pour empêcher les tribus encore insoumises de ravager la province[3], l'empereur constitua, tout le long du *limes* africain, de véritables confins militaires.

II

Au point de vue de la défense, l'Afrique fut partagée en quatre circonscriptions : Tripolitaine, Byzacène, Numidie, Maurétanie[4]. A la tête de chaque subdivision, un gouverneur militaire fut placé, et en attendant que la reprise du pays tout entier permît de donner pour résidence à ces officiers les divers postes jadis occupés par Rome[5], et qu'énumère la *Notitia Dignitatum*[6], l'empereur leur assigna des sièges provisoires de commandement. Ce fut Leptis Magna, pour la Tripolitaine, Capsa et Thélepte pour la Byzacène[7], Constantine pour la Numidie, Caesarea pour la Maurétanie; en outre, un officier de grade inférieur fut détaché dans l'importante place de Septem,

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 13. ; *Joh.*, VI, 54-55, 265. Cf. *Édit d'Anastase*, n° 5, et le commentaire de Zachariae, p. 148-149.
2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 5, 7.
3. *Id.*, 4, 4 *b*.
4. *Id.*, 4 *a*.
5. *Id.*, 7.
6. Cf. Cagnat, p. 748-763.
7. On lit quelquefois Leptis Minor au lieu de Thélepte.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

où une flottille de guerre renforça la garnison ; ce personnage dépendit du gouverneur militaire de Maurétanie [1]. Chacun des territoires militaires ainsi organisés porta le nom de *limes* [2] et, sauf à Septem où le commandement fut exercé par un tribun, chacun d'eux fut administré par un duc ayant rang de *vir spectabilis* [3].

Pour fonction essentielle, le duc était chargé d'assurer la défense de la province confiée à ses soins : aussi devait-il, avant toute chose, occuper sur la frontière les *castra*, *castella* et villes fortes situés sur son territoire de commandement [4], y distribuer les garnisons suffisantes pour les protéger et y faire exécuter les travaux de fortifications nécessaires [5]. Pour être toujours prêt à repousser les attaques, le duc devait le plus rarement possible quitter sa circonscription administrative [6] ; et pour qu'il eût toujours sous la main les moyens de faire résistance, il commandait en chef à toutes les troupes, *comitatenses* ou autres, cantonnées sur son territoire [7] : de plus, il était chargé de toutes les relations avec les tribus établies près de la frontière ; en temps de guerre, il commandait leurs contingents [8] ; en temps de paix, il surveillait leurs mouvements, s'attachait à prévenir leurs desseins hostiles, autorisait ou interdisait les relations commerciales entre elles et le pays romain [9]. Outre ses fonctions militaires et diplomatiques, le duc avait certaines attributions judiciaires ; il était, suivant l'usage, le juge naturel de ses hommes ; mais par surcroît, il paraît avoir administré la justice, même pour les populations civiles établies

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 2.
2. *Id.*, 5, 17.
3. *Id.*, 2, 4 *b*.
4. *Id.*, 8. Cf. Cagnat, p. 767.
5. *Id.*, 15.
6. *Id.*, 8.
7. *Nov.*, 103, 3, où il est dit que le duc de Palestine commandera *militibus, limitaneis et foederatis*. Cf. *Édit d'Anastase*, n° 5, 12, où le duc a sous ses ordres les γενναιότατοι στρατιῶται et 11, 14, les καστρησιανοί.
8. *Bell. Vand.*, p. 502 ; *Joh.*, III, 405.
9. *Édit d'Anastase*, n° 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans sa circonscription[1]. Aussi, nommé par l'empereur, ayant même le droit de correspondre directement avec l'administration centrale[2], le duc dépendait à la fois du préfet du prétoire et du *magister militum* : la chancellerie de la préfecture percevait une taxe sur son brevet de nomination, et pour tout ce qui concernait les constructions militaires, la solde des troupes, la fourniture des vivres et le paiement de ses propres appointements, le duc s'adressait au préfet[3]. Mais d'autre part il payait aussi une redevance dans les bureaux du *magister militum*[4] et pour tout ce qui regardait les opérations militaires, l'établissement des garnisons, l'organisation de la défense, il prenait les ordres du commandant en chef. Il arrivait même fréquemment que le duc du *limes* prît part avec l'armée mobile à quelque grande opération de guerre et fût mis à la tête d'un corps de *comitatenses*.

Les ducs, et ceci encore atteste l'importance qu'attachait Justinien à la réorganisation militaire de l'Afrique, reçurent des traitements beaucoup plus élevés que les fonctionnaires civils. Chacun d'eux dut toucher une somme de 1,582 sous d'or[5] (24,782 fr.) : il est vrai que dans ce chiffre étaient compris les appointements des *homines* du gouverneur; par là il faut entendre non point les troupes régulières placées sous son commandement, mais les hommes d'armes, doryphores, hypaspistes, attachés à sa personne comme à celle du commandant en chef[6], et parmi lesquels l'Édit d'Anastase désigne nommément l'écuyer (*spatharius*) et le clairon (*buccinator*)[7]. Quoi

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 12. Cf. *Édit d'Anastase*, 2, où l'*officium* du duc sert ταῖς δικαστικαῖς καὶ δημοσίαις ὑπηρεσίαις.
2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 16.
3. *Id.*, 15, 17, 35.
4. *Id.*, 35.
5. *Id.*, 20, 23, 26, 29.
6. *Bell. Vand.*, p. 503.
7. *Édit d'Anastase*, n° 14, l. 8-9. Zachariae se trompe évidemment quand il range ces personnages parmi les quarante employés de l'*officium* (*l. c.*, p. 145). Le *Code Justinien* distingue nettement (I, 27, 2, 20-21, 23-24, 26-27, 29-30) les *homines* du duc et les employés de son bureau.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'il en soit, l'empereur paraît avoir tenu essentiellement à rétribuer largement les gouverneurs militaires[1] : par là il pensait à la fois stimuler leur zèle et leur ôter toute tentation de faire des bénéfices sur leurs soldats ; il savait que les officiers byzantins n'avaient que trop de tendances à prélever pour eux une portion de la solde des troupes, à diminuer les effectifs réels pour s'attribuer le surplus des fournitures faites, à gagner même sur la subsistance des hommes présents au corps[2] : en les payant bien, et plus largement même que les autres officiers de même rang[3], Justinien espérait porter remède à ces pratiques si dangereuses pour la bonne organisation et la discipline de l'armée. En même temps, il diminuait pour les ducs, comme pour les fonctionnaires civils, les taxes prélevées par la chancellerie sur les brevets de nomination : les gouverneurs militaires acquittèrent une redevance totale de trente sous d'or[4]. Enfin le prince annonçait qu'il exercerait directement sur leur administration un sévère contrôle : et tandis que des peines pécuniaires et la destitution même durent punir toute infraction commise, en revanche Justinien promit de récompenser tout bon service par des avancements en grade et en dignité[5].

Pour les assister dans leurs fonctions, les ducs avaient un certain nombre d'auxiliaires. C'étaient d'abord, comme dans l'armée mobile, des officiers placés à la tête des différents corps de troupes cantonnés dans le territoire ; ils avaient le grade de tribuns[6], et en général on leur confiait le commandement des places importantes du *limes*[7]. En outre, le duc avait sa maison

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 9 *b*.

2. *Id.*, 8, 9, 9 *a*. Cf., sur ces pratiques, *Édit d'Anastase*, n° 4, 12, 6, et le commentaire de Zachariae, p. 149-150.

3. Le duc de Libye, par exemple, touchait, sous Justinien, seulement 1,330 sous d'or (*Ed.* 13, 18), ou tout au plus, d'après la lecture de Zachariae, 1,435 sous.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 35.

5. *Id.*, 9 *a*, 9 *b*.

6. *Id.*, 9, 9 *a*, 11.

7. *Id.*, 2 ; *C. I. L.*, VIII, 9248. Inscription de Khenchela (*Bull. des Antiquaires de France*, p. 171).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

militaire, ses *homines* dont le rescrit ne nous donne point l'énumération détaillée[1], mais que le gouverneur employait sans doute de la même manière que le commandant en chef faisait de ses doryphores et hypaspistes. Enfin pour l'administration, le duc avait auprès de lui un bureau dont la composition nous permet, comme pour la préfecture, d'apprécier l'étendue de ses attributions[2]. Comme le préfet, le duc était assisté par un conseiller juridique analogue au *consiliarius* : c'était l'*assessor* (συνκάθεδρος)[3], dont la présence suffit à attester la compétence judiciaire du gouverneur ; il est probable, quoique le texte ne mentionne point ce fonctionnaire, qu'il était également pourvu d'un *cancellarius*[4]. Dans l'*officium* proprement dit, le soin de la comptabilité était confié à un *numerarius*[5], à côté duquel se trouvaient un certain nombre d'employés d'origine militaire, officiers ou sous-officiers. Le plus élevé en grade était le *primicerius*, qui était le chef du bureau[6] ; au-dessous de lui se trouvaient quatre *ducenarii* ou commandants de deux centuries, six *centenarii* ou centurions, huit *biarchi* ou commissaires aux vivres, neuf *circitores*, ou sous-officiers de cavalerie, onze *semissales*, ou bas officiers d'infanterie[7] ; bref, en laissant à part l'*assessor*, qui est un civil, et le *cancellarius*, l'*officium*, composé de quarante personnes[8], formait autour du gouverneur un bureau militaire avec ses plantons, ses scribes, ses officiers chargés de l'administration des corps et des différents services d'état-major. De même que le duc

1. Cf. les indications de l'*Édit d'Anastase*, n° 14, l. 7-10.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 22, 24, 25, 28, 31.

3. *Édit d'Anastase*, n° 14, l. 3.

4. Mommsen, *Ostgoth. Studien*, p. 479, n. 3. On trouve un *cancellarius* à côté du duc de Libye (*Édit d'Anastase*, n° 14, l. 5-6).

5. Cf. *Édit d'Anastase*, n°s 5 et 14.

6. Mommsen, *Ostgoth. Studien*, p. 474-475. C'est sans doute le même personnage que le *primiscrinius* de l'*Édit d'Anastase* (n°s 5, 14).

7. Cf. Cagnat, p. 719, 738. Sur les *circitores*, dont la *schola* fournissait au duc les soldats détachés pour le service de la correspondance, etc., cf. *Édit d'Anastase*, n° 8.

8. Ce chiffre de quarante employés paraît avoir été fixé par l'empereur Anastase, comme suffisant pour les bureaux du duc (*Édit d'Anastase*, n°s 1-2).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et pour les mêmes raisons, les employés de ce bureau étaient beaucoup mieux rétribués que ceux des *officia* civils, et plus largement même que ceux des autres *officia* ducaux[1] : leurs traitements s'élevaient à une somme totale de 674 1/2 sous d'or (10,566 fr. 25). De cette sorte, les frais généraux de l'administration militaire de l'Afrique montaient — en laissant toujours la Sardaigne en dehors du calcul — à un chiffre de 9,026 sous d'or ou 141,393 francs : cette dépense était imputée sur les recettes produites par les impôts de la province[2], et elle était ordonnancée par les soins du préfet du prétoire[3].

Les textes nous font connaître un certain nombre de ducs provinciaux, et en même temps qu'ils nous prouvent avec quelle promptitude furent exécutées les instructions impériales, ils nous fournissent quelques indications utiles sur les attributions et le rôle de ces personnages. En Tripolitaine, nous rencontrons, dès le premier gouvernement de Solomon (534-536), ce Jean Troglita, qui plus tard commandera en chef l'armée d'Afrique ; et la *Johannide* le montre défendant la frontière, d'ailleurs en cette région fort voisine du littoral, assurant au pays une pleine sécurité et terrifiant par ses constants succès les tribus insoumises des Levathes[4]. Plus tard on y trouve le duc Sergius, qui, par sa mauvaise administration à l'égard des indigènes de son territoire, provoqua la grande insurrection de 543[5] ; en 547, la province paraît avoir été gouvernée par le duc Rufinus, dont les messages firent connaître au patrice la nouvelle du soulèvement des tribus[6]. Les mêmes textes nous apprennent que, conformément aux ordres du prince, la résidence du duc se trouvait à Leptis Magna. — En

1. L'*officium* du duc de Pentapole recevait, au temps d'Anastase, 360 sous d'or; celui du duc de Libye, au temps de Justinien, 187 1/2 sous d'or seulement (*Éd. d'Anastase*, n° 2; *Éd. Just.* 13, 18).

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 18.

3. *Id.*, 15.

4. *Joh.*, III, 294-295; I, 470.

5. *Bell. Vand.*, p. 502. Cf. *Joh.*, III, 405 (où se trouve mentionné Pelagius, suppléant de Sergius).

6. *Joh.*, VI, 221.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Byzacène, le premier duc que les textes nous fassent connaître apparaît à la date de 545, ce qui, d'ailleurs, ne prouve nullement qu'avant cette époque, il n'y eût point de duc dans cette région. Procope dit expressément qu'il était le chef de toutes les troupes cantonnées en Byzacène[1], et qu'il avait sous ses ordres un certain nombre de *numeri* d'infanterie et de cavalerie ayant leurs officiers particuliers[2]; on voit qu'outre le commandement des corps spécialement chargés de la garde du *limes*, ce personnage était à la tête de toutes les forces de la province, même de celles qui appartenaient à l'armée mobile. A la date indiquée, la résidence du duc était Hadrumète[3], changement qui paraît tenir à un dédoublement — que nous étudierons plus tard — apporté dans l'organisation défensive de la région. L'année suivante, le successeur d'Himerius, Marcentius, se trouve dans une condition absolument semblable[4] : lui aussi est représenté comme commandant toutes les troupes régulières cantonnées en Byzacène, et nous le verrons même, avec son corps d'armée, prendre part aux grandes batailles de la campagne de 546[5]. — Enfin, en Numidie, nous rencontrons un duc dès 536; il est gouverneur militaire de la province, et en cette qualité, il a sous ses ordres les officiers de tous les corps qui y sont cantonnés. Or Procope en a donné une fort intéressante énumération : il y a des *numeri* d'infanterie, un *numerus* de cavalerie, des troupes de *foederati*, toutes par conséquent appartenant à l'armée mobile[6]. La résidence du duc est établie à Constantine. De même en 546, le duc de Numidie, Guntarith, a à ses ordres tous les *numeri* de la province[7]. On voit que, conformément aux instructions du rescrit de 534, les *milites comitatenses* qui tenaient garni-

1. *Bell. Vand.*, p. 510.
2. *Id*, p. 509.
3. *Joh.*, IV, 8-9.
4. *Bell. Vand.*, p. 523.
5. *Joh.*, IV, 532.
6. *Bell. Vand.*, p. 481.
7. *Id.*, p. 515.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

son dans les différents territoires militaires prenaient les ordres des ducs provinciaux.

Il n'est point sans intérêt de voir dans quelle catégorie de personnes étaient choisis ces gouverneurs militaires. En général, la plupart d'entre eux sont pris parmi les officiers de l'armée mobile. Quelques-uns pourtant ont une autre origine : certains, tels que les ducs Valérien et Marcellus de Numidie[1], sont d'anciens chefs de *foederati*; d'autres ont une provenance plus intéressante encore : le duc de Numidie, Guntarith, qui joua un si grand rôle dans les troubles de 546, avait commencé par être doryphore du patrice Solomon[2]. On voit par cet exemple, ajouté à tant d'autres, à quelle haute fortune pouvaient arriver ces hommes d'armes du général en chef.

Il reste à faire connaître les troupes placées sous les ordres des ducs. On a déjà vu qu'ils commandaient aux régiments de l'armée mobile stationnés dans les places de leur province : en outre ces *milites comitatenses* participèrent même directement à la défense immédiate du pays. Dans chaque *limes*, un certain nombre de *numeri* d'infanterie et de cavalerie occupèrent, au moins au début, les postes principaux[3], et surtout les villes fortes de la frontière; mais comme, en principe, l'armée mobile à laquelle ils appartenaient était destinée à un autre usage, Justinien voulut que la protection du territoire fût, autant que possible, assurée sans leur concours[4]. A cet effet, il organisa des corps spéciaux, dont il nous reste à déterminer la condition : ce furent les *limitanei*, ou troupes de frontière proprement dites, établis dans des sortes de confins militaires tout le long du *limes* africain.

Depuis le milieu du III[e] siècle, on rencontre dans les armées romaines « ces soldats d'une espèce spéciale, ces soldats colons »[5] à qui des terrains étaient concédés dans le voisinage

1. *Bell. Vand.*, p. 359, 474, 481.
2. *Id.*, p. 494.
3. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 5, 4 *a*, 4 *b*, 7.
4. *Id.*, 8.
5. Cagnat, *l. c.*, p. 742.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la frontière, à charge pour eux de les mettre en culture et de les protéger par les armes. On espérait, dit un historien, « qu'ils serviraient l'empire avec plus de cœur, s'ils défendaient en même temps et par là même leur propriété[1]. » Justinien s'empressa de réorganiser cette sorte d'armée territoriale, et lui-même traça le plan d'après lequel ces corps spéciaux devraient être constitués et répartis entre les cités, les *castra* et les postes du *limes*[2]. Parmi les populations provinciales, principalement parmi celles de la frontière[3], on recruta les éléments nécessaires; à ces hommes on accorda des concessions de terres, qui probablement furent exemptées d'impôt; en outre, une solde leur fut allouée[4]. En échange de ces avantages, ils durent, en temps de paix, mettre en culture le territoire qu'ils occupaient et surveiller exactement toutes les routes qui franchissent le *limes*, pour empêcher toutes relations de commerce non autorisées entre les tribus berbères et le pays romain[5]. Se produisait-il quelque mouvement sur la frontière, aussitôt ils s'armaient, soit pour défendre le poste particulier confié à leur garde, soit pour concourir avec d'autres troupes de même formation à repousser l'envahisseur[6]. En aucun cas, ils ne devaient quitter le *limes* où ils étaient établis, la perpétuité du service militaire étant la condition formelle de leur droit de propriété. Ils étaient autorisés à se marier, et en général leurs femmes et leurs enfants vivaient avec eux dans les *castella* où ils étaient cantonnés[7]; toutefois, si le poste était peu solide ou d'un ravitaillement un peu difficile, la famille des soldats ne demeurait point avec eux; on

1. *Vita Alex. Sev.*, 58.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8. Cf. Cagnat, p. 741-744; Mommsen, p. 198-200. Dans l'*Édit d'Anastase*, ces soldats, exclusivement cantonnés dans les *castra*, portent le nom de καστρησιανοί = *castriciani* (nos 11, 14).

3. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8. Cf. *Joh.*, III, 47-50, où l'on trouve un tribun d'origine africaine.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8, 13.

5. *Édit d'Anastase*, n° 11.

6. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8.

7. *Joh.*, III, 326; IV, 72; Anonyme, IX, 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

craignait qu'elle ne devînt dans ce cas une cause d'embarras, de lâcheté ou de trahison[1]. Soumis à l'autorité du duc provincial, et groupés en régiments commandés par des tribuns, ces soldats cultivateurs étaient répartis en garnisons plus ou moins nombreuses dans les villes fortes et châteaux de la frontière; et pour qu'ils fussent en tout temps capables de rendre de bons services[2], leurs officiers devaient les tenir en haleine par de fréquents exercices militaires[3].

Par ces mesures, Justinien espérait assurer, sans le concours

1. Anon., IX, 4.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 9.

3. Il est intéressant de remarquer combien, en ce pays d'Afrique, des nécessités semblables ont, en tout temps, produit des résultats identiques. Le général du Barail, dans un curieux passage de ses *Souvenirs*, expose un plan de défense de la frontière algérienne qui rappelle trait pour trait les mesures ordonnées par Justinien. Voici en quoi consiste ce plan : « pousser tous les escadrons (de spahis) à la frontière, les établir, à l'ouest, le long de la frontière du Maroc, à l'est, le long de la frontière de la Tunisie, et dans le sud, aux postes les plus avancés; imiter l'Autriche dans l'organisation de ses troupes de frontière, de ses confins militaires, et constituer, sur toutes les limites de nos possessions, de véritables *smalas*. Nous avions assez de terres domaniales pour accomplir cette opération sans grands frais.

« Dans ces *smalas*, les spahis vivraient sous la tente, avec leur famille. Par l'exemption de certains impôts, par la culture de lots de terre temporairement concédés, et même par l'élevage, ils y trouveraient assez d'avantages pour attirer dans leurs rangs bien des cavaliers avides d'y participer... Contre les agressions, je proposais de les appuyer sur quelque chose de stable : une enceinte carrée, construite sur un terrain choisi, facile à défendre et entourée d'un mur crénelé, flanqué aux quatre coins d'une sorte de bastion... Elle devait être assez vaste pour recevoir, en cas de danger pressant, les spahis et leurs familles. Là ils pourraient braver une insurrection que, la plupart du temps, ils auraient pu prévoir : car, établis au milieu d'un pays pour le surveiller et le garder, ils noueraient fatalement des relations et posséderaient des intelligences avec les populations et les tribus voisines...

« Ce n'était pas le seul avantage que je trouvais à mes *smalas*... Je me figurais que derrière la *smala*, la colonisation marcherait, et viendrait la rejoindre » (Général du Barail, *Mes Souvenirs*, t. I, p. 417-418).

Rien ne manque à ces pages pour en faire le véritable et pittoresque commentaire du rescrit de 534 : c'est le même système, servant tout ensemble à la défense et à la colonisation, c'est le même mode de recrutement local, assuré par les mêmes privilèges, c'est la même vie enfin; et jusque dans le type de construction proposé pour appuyer les *smalas*, on retrouve, à s'y méprendre, les dispositions des *castra* byzantins.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de l'armée mobile, la défense de la frontière; il se flattait en outre, par l'exemple des *limitanei*, d'attirer des cultivateurs dans les régions du sud, et d'accroître, par le développement de la colonisation agricole, la prospérité de l'Afrique pacifiée[1]. Aussi recommandait-il avec insistance à ses officiers, d'apporter tout leur zèle à l'exécution de ses instructions : non seulement ils devaient attentivement remplir leurs devoirs militaires, veiller à ce que, dans l'armée mobile comme dans l'armée territoriale, les effectifs fussent toujours au complet, la discipline sévère, les exercices fréquents[2]; non seulement ils devaient soigneusement concerter leurs efforts pour la défense commune de la province[3]; mais par dessus tout, ils devaient s'appliquer à faire aimer leur autorité par les troupes et les populations. Il importait essentiellement, si l'œuvre entreprise devait avoir des résultats efficaces, que le soldat, n'ayant à se plaindre de rien, fût prêt à rendre de bons services, que l'habitant ne vît point dans la réorganisation militaire un accroissement de misères et de charges. Aussi Justinien recommandait avec insistance aux ducs, aux tribuns, aux employés des *officia,* de ne point céder aux tentations de leur avidité : il leur prescrivait de ne point chercher à s'enrichir aux dépens des hommes, soit en détournant une part de la solde, soit en faisant des bénéfices sur les fournitures[4]. Il leur ordonnait d'être doux et bienveillants pour les sujets, de les protéger contre les violences des soldats et les exactions des tribunaux[5], et il rendait le duc et ses officiers responsables, sous peine d'amende et de destitution, de tout excès commis par eux ou leurs troupes, de toute infraction aux instructions impériales[6].

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8. Il est question de même dans l'*Édit d'Anastase* (n° 10) de particuliers (ἰδιῶται), établis sous la protection des *castra*.
2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8, 9, 9 *a*.
3. *Id.*, 10.
4. *Id.*, 8, 9, 9 *a*. Cf. *Édit d'Anastase*, n°s 4, 5, 6, 12.
5. *Id.*, 11, 12.
6. *Id.*, 9 *a*, 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les événements ne devaient que trop donner raison aux craintes du prince, et prouver combien il avait justement prévu les dangers qui menaçaient son œuvre. Néanmoins l'organisation militaire qu'il donna à l'Afrique demeure un des plus sûrs titres de gloire de l'administration byzantine dans la province : par les efforts de l'armée impériale, les frontières furent, sinon reconstituées dans leur intégrité, du moins poussées assez avant vers le sud; par les soins des officiers impériaux, une sécurité relative fut assurée à la contrée; enfin un réseau de forteresses couvrant toute la surface du pays vint, conformément aux instructions du prince[1], fournir un soutien aux opérations de l'armée mobile, donner un point d'appui aux garnisons de l'armée territoriale et compléter le système de défense organisé par Justinien.

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 14, 15.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

LES PRINCIPES DU SYSTÈME DÉFENSIF DANS L'AFRIQUE BYZANTINE

Dans son livre des *Édifices*, Procope a longuement énuméré les nombreuses constructions militaires par lesquelles Justinien couvrit, du fond de l'Orient jusqu'à l'extrémité de l'Occident, les frontières de l'empire, et par lesquelles il a véritablement « sauvé la monarchie »[1]. Et en face de cette œuvre gigantesque, de cette masse de villes fortes et de citadelles, l'historien ne peut retenir un sentiment d'admiration qui confine à l'étonnement : « Si nous dressions, dit-il, la liste des forteresses élevées par Justinien devant des hommes habitant un pays éloigné, et incapables de faire de leurs yeux la preuve de nos assertions, assurément la multitude de ces constructions ferait paraître notre récit fabuleux et incroyable »[2] ; et il se demande si la postérité, considérant le nombre et la grandeur de ces édifices, pourra vraiment admettre « qu'ils soient tous l'œuvre d'un seul homme »[3]. Au vrai, c'est l'impression que produit, aujourd'hui encore, la vue des innombrables forteresses byzantines dont les ruines couvrent le sol de l'Afrique : partout, sur les rivages de la mer comme au pied des montagnes, dans les solitudes du Hodna, au milieu des plaines désertes du haut plateau numide, dans les steppes de la Tunisie, les restes de puissantes citatelles attestent la merveilleuse activité que déploya le grand empereur ; et en face des rescrits qui organisèrent la défense des frontières africaines, les monuments viennent, par un vivant commentaire, prouver le soin qu'on

1. *Aed.*, p. 209. Cf. p. 171-172 et 343-344.
2. *Id.*, p. 277.
3. *Id.*, p. 172.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

apporta à exécuter les instructions de Justinien. Ici comme sur l'Euphrate, comme aux monts d'Arménie, comme aux rives du Danube, quelques années ont suffi à réaliser une œuvre prodigieuse, à reconstituer en le fortifiant l'admirable système défensif jadis créé par Rome, à couvrir la province entière d'un réseau de places fortes, dont les savantes dispositions et la construction rapide font également honneur aux talents stratégiques et à l'énergique volonté des généraux byzantins. Sans doute, et nous n'essaierons point de le dissimuler, le gouvernement grec a donné en Afrique bien des preuves de faiblesse et d'incapacité : par un côté pourtant, il ne s'est pas montré trop indigne de cette grande administration romaine dont il revendiquait l'héritage : on s'en rendra compte aisément en étudiant les principes généraux dont il s'inspira pour assurer la sécurité des provinces africaines, en montrant surtout avec quel zèle, quelle entente des nécessités particulières, quelle incroyable variété des dispositions il a édifié cette multitude de châteaux forts, dont le seul aspect suffirait à rendre équitable pour ces Byzantins si injustement décriés.

I

Les principes généraux du système défensif byzantin.

Pour protéger efficacement leur province d'Afrique, les Romains s'étaient en général contentés « de prendre en main la défense immédiate des confins, de mettre des garnisons aux endroits les plus menacés, le long des routes les plus suivies des indigènes et aux passages où ils avaient coutume de franchir la frontière, de relier ces postes par des voies grandes et solides, pour faciliter le mouvement des troupes et le transport des vivres de l'un à l'autre, en même temps, d'établir en arrière des camps permanents servant de soutiens et de points de ralliement à tous ces postes disséminés, centres de comman-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dement et de ravitaillement[1]. » Quelques grandes places fortes, comme Théveste et plus tard Lambèse, une série de redoutes et de citadelles échelonnées uniquement le long du *limes*, suffisaient à donner une parfaite sécurité à l'immense territoire occupé par Rome. C'est que d'une part, une armée nombreuse et solide, qu'une puissante organisation militaire avait faite tout à la fois très forte et très mobile, occupait les postes disposés sur la frontière; c'est que, d'autre part, l'intérieur du pays était assez sérieusement pacifié pour que les troupes chargées de la défense du territoire n'eussent à penser qu'aux attaques venues du dehors : c'est qu'en un mot les Romains, « loin d'avoir à se préoccuper de ce qui se passait dans la province qu'ils couvraient, trouvaient, sur le territoire occupé, avec une population généralement paisible, des secours contre les pillards du sud[2]. »

Ces conditions avaient fort changé à l'époque byzantine. On a déjà vu, par les détails empruntés à Procope, ce que valaient les armées grecques du VIe siècle; peu nombreuses, surtout peu solides, elles étaient assez peu propres à tenir longtemps et heureusement la campagne; et les traités de tactique du temps recommandent unanimement d'aventurer le plus rarement possible ces troupes dans de grandes batailles, de les abriter le plus souvent qu'il se pourra derrière des retranchements ou des remparts[3]. D'autre part, le lent relâchement du système défensif romain, la faiblesse trop visible des forces byzantines avaient rendu aux adversaires de l'empire une audace depuis longtemps oubliée; et des tribus indigènes, devenues à peu près indépendantes au temps du royaume vandale, avaient pris l'habitude d'oser, sans cesse ni trève, des courses rarement réprimées. Enfin, dans le pays jadis pacifié, s'étaient réveillés des éléments de troubles : jusque dans l'intérieur de la province s'agitaient des populations berbères mal

1. Cagnat, *l. c.*, p. 496.
2. *Id.*, *l. c.*, p. 598-599.
3. Anonyme, *passim*; *Strategika*, X, 2, p. 241. Cf. Jähns, *Gesch. d. Kriegswissenschaft*, p. 146, 152.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

soumises ; parmi les habitants même de nationalité romaine, des divisions profondes régnaient. Pour toutes ces raisons, l'organisation défensive imaginée par Rome ne pouvait plus suffire ; pour assurer la sécurité des frontières et des provinces africaines, un autre système était nécessaire.

Bien avant le VIe siècle, dans une partie du moins de l'Afrique, Rome avait dû appliquer des principes d'occupation tout particuliers. Dans les Maurétanies, hérissées de massifs montagneux, où les populations mal soumises trouvaient une tentation constante et un asile pour la révolte, il avait fallu multiplier les postes militaires et cerner en quelque manière chaque massif d'une chaîne serrée de forteresses [1]. Aussi, à côté des troupes cantonnées sur la frontière, les soldats du corps d'armée de Maurétanie « occupaient toutes les lignes stratégiques, toutes les grandes voies militaires qui coupaient le pays » [2]. De plus, dans cette région accidentée, difficile à surveiller, toujours menacée de quelque nouveau danger, il avait fallu « donner aux habitants la possibilité de se soustraire à une attaque imprévue » [3] ; et pour cela, à côté des points occupés par des garnisons permanentes, on avait vu apparaître des types nouveaux de fortifications, absolument inconnus dans la Numidie romaine. Ce sont des villes fortifiées, des maisons de commandement offrant un refuge aux populations en cas d'insurrection, des fermes isolées transformées en citadelles, nous dirions en bordjs, des tours destinées à assurer par des signaux les communications rapides entre les différents postes, et à prévenir en temps utile les habitants des campagnes de l'invasion menaçante ou du soulèvement prêt à éclater [4]. Des conditions analogues devaient nécessairement produire des résultats presque identiques : par bien des côtés le système de défense de l'Afrique byzantine rappelle celui que les Romains appliquèrent dans les Maurétanies.

1. Cagnat, *l. c.*, p. 601.
2. *Id.*, p. 682.
3. *Id.*, p. 677.
4. *Id.*, p. 677-683.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Aussi bien ces principes nouveaux ne sont point particuliers à l'Afrique : sur toutes les frontières de l'empire, la stratégie du VIe siècle employa les mêmes mesures; et la comparaison en est fort instructive pour rendre compte des dispositions adoptées dans les citadelles africaines. C'est d'abord, tout le long du *limes*, une série de villes fortifiées, reliées par une succession de postes (*castella*, φρούρια)[1], assez rapprochés les uns des autres, solidement construits, bien pourvus d'eau et de vivres, et généralement occupés par de petites garnisons[2]. Leur but est double : ils doivent barrer la frontière et surveiller l'approche de l'ennemi, et d'autre part servir de base d'opérations aux colonnes expéditionnaires chargées de piller le territoire hostile[3]. Mais, pour les raisons qu'on a dites, cette première ligne, quoique plus serrée qu'autrefois et plus difficile à franchir, ne paraît plus offrir une barrière suffisante. Aussi, à quelque distance en arrière, se développe une seconde ligne de citadelles, plus importantes celles-là et aussi plus espacées[4] : ce sont d'ordinaire d'assez grandes villes, défendues par des garnisons plus nombreuses[5], et qui offrent tout à la fois un soutien aux places de la frontière, une nouvelle barrière à l'invasion, un asile aux populations du plat pays. C'est là en effet la grande préoccupation des tacticiens et des généraux byzantins, assurer la sécurité des habitants de la province, faire en sorte que la région souffre le moins possible de l'invasion ennemie[6]. Dans ce but, partout où un péril

1. Sur la frontière de Mésopotamie, outre les grandes places de Dara et d'Amida, Procope énumère une série de φρούρια reliant les deux villes fortifiées (*Aed.*, p. 222). Cf. p. 227-228. Sur l'identité des mots φρούριον et *castellum*, *Aed.*, p. 225.

2. Anon., IX, 3, 8. Il doit y avoir de petites garnisons, pour que l'ennemi n'ait pas la tentation d'assiéger longuement la place.

3. Anon., IX, 1.

4. *Aed.*, p. 228. Cf. la seconde ligne en Arménie, *id.*, p. 252-253 (Satala, Coloneia, plusieurs *castella*, Nicopolis, Sébastée).

5. Anon., XI, 7, qui veut que les grandes villes soient en général assez éloignées de la frontière, surtout si elles sont en plaine.

6. Voir, dans l'Anonyme, V, 1-3, l'importance des règles relatives au φυλακτικὸν τῶν οἰκείων.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

semble à craindre, on élève une redoute ou une citadelle. « Voulant, dit Procope, couvrir la frontière du Danube, Justinien borda le fleuve de nombreuses forteresses, et installa tout le long du rivage des postes, pour empêcher les Barbares de tenter le passage. Mais, après la construction de ces ouvrages, sachant toute la fragilité des espérances humaines, il fit réflexion que, si les ennemis réussissaient à franchir cet obstacle, ils trouveraient des populations absolument sans défense, et qu'ils pourraient sans peine réduire les personnes en esclavage et piller les propriétés. Il ne se contenta donc point de leur assurer, au moyen des citadelles du fleuve, une sécurité générale ; mais il multiplia dans tout le plat pays les fortifications, de telle sorte que chaque propriété agricole se trouva transformée en un château fort ou voisine d'un poste fortifié[1]. » Les traités de tactique professent une doctrine absolument conforme à ces pratiques. Avant toute chose, il importe qu'on garantisse, en cas d'invasion, la sécurité des villes et des campagnes[2] ; pour cela, à la moindre alerte, les postes de la frontière devront, à l'aide de signaux de feu, annoncer l'imminence du péril ; et l'Anonyme explique en grand détail comment ces signaux seront manœuvrés, de manière à indiquer exactement la force de l'armée envahissante, la nature de ses troupes, etc.[3] ; aussitôt tous les habitants du plat pays chercheront refuge dans les forteresses[4], et ce n'est qu'après avoir protégé leur retraite que le général byzantin prendra l'offensive.

On voit quelle masse de places fortes exige un tel système, et quelle variété de types en est l'inévitable résultat. Ici, c'est une grande ville entourée tout entière d'une enceinte de remparts[5], parfois même protégée, par surcroît, par des forts dé-

1. *Aed.*, p. 268.
2. Anon., XLII, 3.
3. Anon., VIII ; *Strateg.*, X, 2, p. 243.
4. Anon., VI, 2 ; X, 2 ; XII, 5.
5. En Afrique, Tébessa, Béja, Bagai, Tebourbouk.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tachés qui couvrent une partie de ses murailles[1]; là, pour aller plus vite, la ville n'a point été fortifiée, mais une citadelle construite dans une position dominante protège sa sécurité[2]. Ici, sur la frontière ce sont des forteresses isolées, plus ou moins grandes, surveillant le territoire ennemi; là, ce sont de vastes places de refuge, destinées à recueillir la population des campagnes voisines[3], ou des fortins construits sur les hauteurs pour abriter les habitants de la plaine[4]. Partout les passages importants, les défilés sont gardés par des redoutes, et transformés, suivant l'expression byzantine, en véritables *clisures*[5]; ici, sur tel point particulièrement dangereux, des tours isolées s'élèvent[6]; là, pour barrer telle route particulièrement importante, des murs continus sont jetés sur une vaste étendue de pays[7]. Ainsi, rien n'est laissé au hasard : au centre des plaines, de grandes citadelles surveillent tout le pays avoisinant[8]; à l'entrée des vallées ou au débouché des gorges, des redoutes interdisent le passage; sur les collines, des tours de vigie observent l'approche de l'ennemi, pour transmettre la nouvelle de l'invasion; partout, des fortins offrent un refuge aux populations des campagnes. Contre l'ennemi du dehors, deux lignes de places fortes au moins opposent leur barrière; pour contenir celui du dedans, des forteresses occupent tous les points stratégiques; chaque ville se clôt de remparts, chaque route se hérisse de tours, et au lieu du système si simple de l'époque romaine, qui limitait à la zone frontière les travaux de fortification, la province tout entière se couvre de

1. *Aed.*, p. 230. En Afrique, Sufes, Thelepte.

2. *Aed.*, p. 269. En Afrique, Haïdra, Timgad, Mdaourouch, Tobna.

3. *Aed.*, p. 299-300. En Afrique, Bordj-Hallal, Zana. Sur le détail de chacun de ces établissements militaires, cf. mon *Rapport sur deux missions en Afrique* (*Nouv. Archives des Missions*, t. IV).

4. *Aed.*, p. 222-223.

5. *Id.*, p. 250, 261, 271-273, 306. En Afrique, Lemsa, Henchir-Sidi-Amara, Aïn-el-Bordj.

6. *Aed.*, p. 228.

7. *Id.*, p. 270-271 (Thermopyles); 273 (l'isthme de Corinthe).

8. En Afrique, Sétif, Laribus, le château du Bellezma.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

citadelles. De là un système de défense plus compliqué, moins régulièrement ordonné, plus difficile à définir et à décrire : entre ces ouvrages de toute sorte, il est malaisé parfois de distinguer ceux qui servent à la garde de la frontière et ceux qui sont destinés uniquement à recueillir les colons ; il est plus malaisé encore de faire le départ entre les constructions dues à l'initiative impériale et celles qu'ont élevées le zèle ou les inquiétudes des particuliers.

II

Les principes généraux de la construction militaire byzantine.

Quoi qu'il en soit, la place forte byzantine, ville fortifiée ou citadelle, est protégée d'ordinaire par une triple série de défenses [1]. Tout d'abord, c'est le mur d'enceinte (τεῖχος, περιβόλος), ayant deux étages de hauteur ; à l'étage inférieur, des meurtrières ménagées dans l'épaisseur du rempart permettent de couvrir de flèches les assaillants ; au-dessus, le premier étage, qui s'élève parfois à une hauteur de près de neuf mètres, porte à l'intérieur un chemin de ronde couvert et solidement voûté, par lequel on peut circuler sur tout le pourtour de la place [2]. Le haut du mur est couronné par une terrasse crénelée. Tout le long des remparts, de distance en distance, de fortes tours carrées flanquent les courtines ; elles ont trois étages et, comme le mur qu'elles dominent, elles sont garnies de créneaux. Certaines d'entre elles sont disposées de manière à former de véritables donjons, capables de continuer la résistance, même après la prise de la courtine. En avant du mur d'enceinte, à une distance équivalant généralement au quart de la hauteur du rempart, s'étend l'avant-mur (προτείχισμα), qui doit tout à la fois empêcher l'attaque directe de l'enceinte et

1. *Aed.*, p. 211-214 (Dara) ; 255-256 (Theodosiopolis) ; Anon., XII.
2. Cf. *Aed.*, p. 301.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

étendre les dimensions de la ville, de manière qu'elle puisse fournir abri aux gens de la campagne : c'est sur le glacis soigneusement nivelé et aménagé, qui sépare les deux lignes de retranchements, que ces populations s'installeront pour participer à la défense [1]. Devant le προτείχισμα, un fossé (τάφρος), très large, très profond, est creusé dans le sol et rempli d'eau ; il doit mesurer au moins dix-huit mètres de largeur [2], il doit s'enfoncer dans la terre à un niveau inférieur aux fondations du προτείχισμα, de telle sorte que les mineurs de l'ennemi ne puissent atteindre et saper la base de l'avant-mur ; ses parois doivent être absolument verticales, de façon à le rendre tout à fait infranchissable. Enfin, le long du fossé, les matériaux de déblai sont entassés de manière à former une haute levée de terre (ἀντιτείχισμα).

Tel est, dans ses traits généraux, le système complet de la construction militaire byzantine. Pourtant, dans la pratique, ces principes souffrent plus d'une altération. Tantôt, soit que les dispositions naturelles du terrain rendent cette défense inutile [3], soit pour tout autre motif, on ne creuse point de fossé en avant du προτείχισμα [4], et deux lignes de retranchements suffisent à la défense. Tantôt, et cette règle trouve surtout son application dans les places moins considérables, dans les *castella* échelonnés sur la frontière, le προτείχισμα manque entièrement [5] ; alors le mur d'enceinte est généralement protégé par un fossé [6] ; parfois même un simple rempart forme l'unique défense [7]. En fait, les circonstances, la nécessité d'élever plus ou moins hâtivement les travaux de fortifications, la nature aussi de l'ennemi qu'il s'agit de repousser, déterminent souverainement ces modifications de détail. Si le péril est pressant,

1. Anon., XII. Cf. Proc., *Bell. Pers.*, p. 212.
2. Anon., XII, 6.
3. *Aed.*, p. 213.
4. *Id.*, p. 224, 226, 230.
5. *Id.*, p. 252.
6. *Id.*, p. 301.
7. Quelquefois il n'y a même pas de mur en pierre (Anon., XIII, 12).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

si l'invasion menace, on se contente d'élever un simple mur de médiocre hauteur, flanqué de distance en distance par des tours crénelées. « Les Romains, dit Procope dans une circonstance de cette sorte, attendant d'un instant à l'autre une attaque, ne conduisirent pas fort soigneusement la construction, et la rapidité causée par l'excès de leur zèle fit quelque tort à la solidité de l'ouvrage ; car, dans leur hâte à élever la muraille, ils se contentèrent de lui donner la hauteur strictement nécessaire, sans même s'inquiéter de disposer les pierres en lits réguliers, sans en assembler soigneusement les joints, sans les lier convenablement au moyen de la chaux ; et en peu de temps, la bâtisse n'étant point assez solide pour résister aux gelées et à la chaleur du soleil, la plupart des tours vinrent à se fendre[1]. » D'autres simplifications se produisent, si l'ennemi n'a pas l'habitude des sièges : dans ce cas, un mur unique, sans fossé, parfois même sans tours, paraît amplement suffisant. « Les Romains, dit encore Procope, s'étaient bornés à entourer la place d'un mur peu élevé, juste suffisant pour empêcher les Arabes de la région d'enlever la ville par surprise. Les Arabes, en effet, sont naturellement incapables de conduire un siège régulier, et n'importe quoi, le mur le plus misérable, un simple terrassement, suffit à briser leur attaque[2] .» Contre des adversaires de cette sorte, il n'était point besoin de faire appel aux raffinements de la fortification ; c'est ce qui a permis aux Byzantins de tant simplifier leurs forteresses africaines. Sans danger, ils ont pu y supprimer et le fossé et le προτείχισμα ; sans péril même, ils ont pu élever hâtivement les murailles de leurs citadelles : et si j'ai cité tout au long ces deux passages de Procope, c'est qu'ils expliquent à merveille quelques-uns des partis adoptés par les constructeurs de l'Afrique grecque.

Néanmoins, en aucun cas les Byzantins ne construisent leurs forteresses au hasard. Le traité anonyme de la *Tactique* indique avec une grande précision les conditions auxquelles

1. *Aed.*, p. 210-211.
2. *Aed.*, p. 235.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

on devra subordonner le choix de l'emplacement. En principe, il faut le plus souvent possible s'établir sur une hauteur entourée d'escarpements, ou dans une position défendue par une rivière[1]; si l'on est obligé de s'installer en plaine, il est indispensable que la citadelle soit très forte, bâtie en belles pierres de taille soigneusement appareillées, construite sur un plan très savant et avec des dispositions très heureuses[2]. Ce n'est pas tout : il importe que le pays d'alentour soit fertile[3], que l'eau se trouve en abondance à portée ou dans l'intérieur de la place ; il faut considérer aussi les facilités de construction qu'offre la région, en particulier examiner s'il y a dans les environs des pierres toutes taillées[4]. On verra combien ce dernier détail a eu d'importance pour l'établissement des citadelles africaines.

En général, le mur byzantin est formé d'un double revêtement de pierres de taille, l'intervalle entre les deux parements étant comblé par une maçonnerie en blocage[5]. Cette muraille doit être à la fois très haute et très épaisse, très haute pour protéger la place contre toute escalade, très épaisse pour amortir le choc des machines destinées à faire brèche. Le traité anonyme de la *Tactique* demande que le rempart ait au moins cinq coudées, soit 2m,31 d'épaisseur, vingt coudées, soit 9m,24 de hauteur[6]; et dans la pratique, il n'est pas rare que ces dimensions soient dépassées. Au rapport de Procope, les murailles de Martyropolis en Arménie mesuraient douze pieds (3m,70) d'épaisseur et quarante pieds (12m,32) de hauteur[7]; celles de Dara atteignaient 18m,50[8]. En Afrique, l'épaisseur habituelle de la courtine varie entre 2m,30 et 2m,70 ; la hauteur, dans les rares citadelles où le mur s'est conservé intact jusqu'à

1. Anon , XI, 1.
2. *Id.*, XI, 6.
3. *Id.*, X, 4.
4. *Id.*, X, 3.
5. *Aed.*, p. 250, et presque toutes les forteresses d'Afrique.
6. Anon., XII, 1.
7. *Aed.*, p. 250.
8. *Bell. Pers.*, p. 212.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

son couronnement, atteint de 8m,05 à 10 mètres [1]. La partie inférieure du rempart, plus exposée aux attaques directes de l'ennemi, doit être construite avec un soin particulier; l'Anonyme demande que jusqu'à sept coudées de hauteur (3m,24), on n'emploie dans la bâtisse que de très grandes pierres de taille, soigneusement ajustées [2]; et d'une façon générale, dans toutes les constructions militaires du temps de Justinien, non seulement la pierre remplace partout les épaulements de terre [3], mais très souvent des pierres droites et minces alternent avec les blocs posés de champ et s'insèrent dans la masse de la maçonnerie, de manière à former boutisse et à renforcer la soli-

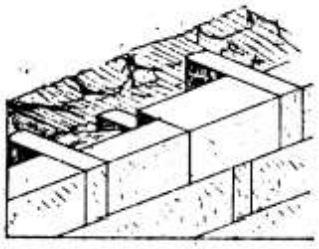


Fig. 1. Kasr-Maizhra. Appareil du mur. Vue extérieure.

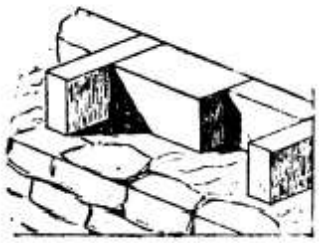


Fig. 2. Vue intérieure.

(Dessins de M. Saladin.)

dité de la fortification [4]. Surtout il importe que le mur soit assez élevé, pour qu'en aucun point ses défenseurs ne soient exposés à être dominés par l'ennemi [5]; s'il est absolument impossible d'éviter cet inconvénient, des mesures défensives spéciales en atténueront le désavantage. C'est pour cela qu'au premier étage des remparts, on ménage fréquemment des galeries couvertes et voûtées où les combattants trouveront un

1. Par exemple, à Lemsa, à Tébessa. Les plans de toutes les citadelles byzantines, auxquelles nous renvoyons dans ces notes, se trouvent reproduits au cours du volume. Une table des matières spéciale, classée par ordre alphabétique, indique les pages où sont placés les plans et dessins relatifs à chacune de ces forteresses.

2. Anon., XII, 4.

3. *Aed.*, p. 223, 227, 235.

4. Par exemple, à Timgad, au Bellezma, etc.

5. *Aed.*, p. 212, 225, 304.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

abri[1]. C'est pour cela que, sur la terrasse crénelée qui couronne la muraille, on élève parfois une toiture légère qui protégera les hommes contre les flèches de l'ennemi[2]; c'est pour cela qu'entre les créneaux, on dispose des blindages formés de pièces de toile ou de laine, ou même des matelas tendus le long du mur[3]; c'est pour cela encore qu'en avant du rempart, à une distance de deux coudées (0m,92), on installe des filets aux mailles très serrées, où s'amortira le jet des pierres[4].

Sur tout le pourtour supérieur du rempart court un chemin de ronde assez large. Tantôt il est porté sur des contreforts

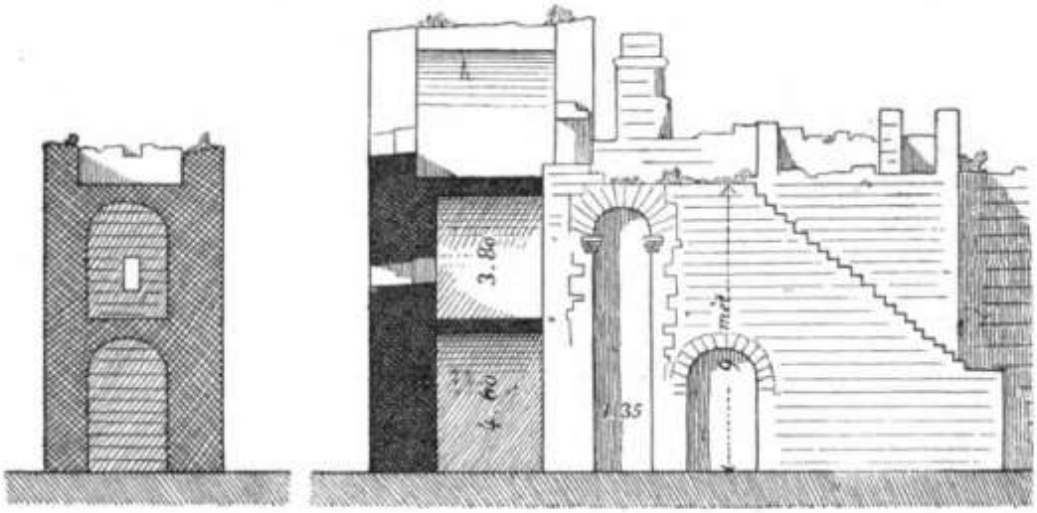


Fig. 3. — Aïn-Hedja. Forteresse byzantine. Tour de l'angle sud-ouest (coupe) et escalier de la courtine ouest. (Dessin de M. E. Sadoux.)

intérieurs épaulant la courtine, et reliés entre eux par des arcades ou des linteaux[5]; tantôt une partie de sa largeur est prise en encorbellement, et soutenu sur de forts corbeaux qui débordent le parement intérieur, il forme comme une sorte de balcon surplombant la muraille[6]; tantôt il couronne tout sim-

1. *Aed.*, p. 212, 256, 301, 304.
2. *Id.*, p. 232.
3. Anon., XIII, 18, 21.
4. *Id.*, XIII, 26.
5. Exemple à Haïdra, Mdaourouch.
6. Exemple à Tébessa.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plement la courtine et a la même largeur qu'elle[1]. Pavé de grandes dalles plates posées sur le sommet de la muraille, il est bordé, vers le dedans de la citadelle, d'une assise de pierres de taille haute de 0m,50; vers l'extérieur, il est couvert par un parapet crénelé, ayant même épaisseur que le parement extérieur du rempart et dont les créneaux mesurent 1m,50 de hauteur[2]. En certains endroits, le chemin de ronde est coupé par des marches ayant même largeur que lui, et destinées, lorsque la déclivité du sol est très prononcée, à racheter les dif-

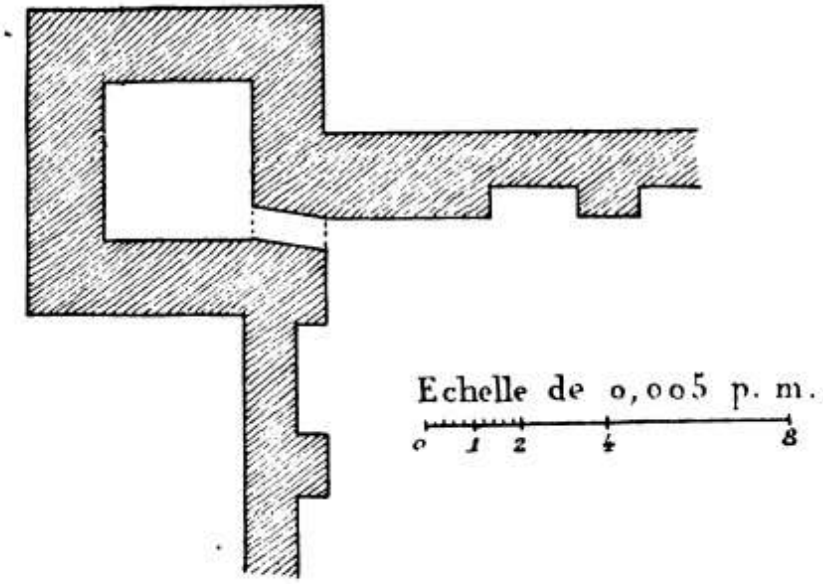


Fig. 4. — Mdaourouch. Forteresse byzantine. Tour de l'angle sud-est.

férences de niveau[3]. Ce chemin de ronde fait tout le tour de l'enceinte, assurant les communications entre les tours qui flanquent les courtines et qui généralement y prennent accès par une ou plusieurs portes. On monte au chemin de ronde par des escaliers accolés, sur différents points de l'enceinte, à la face intérieure de la muraille, et appuyés sur une arcade

1. Exemple à Teboursouk. Lemsa.
2. Exemple à Lemsa.
3. Exemple à Haïdra. Tébessa.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ou sur un fort massif de maçonnerie[1]; parfois pourtant, on ne trouve aucune trace de dispositions de cette sorte, et c'est par les escaliers intérieurs des tours qu'on gagne le chemin de ronde[2].

A l'extérieur du rempart, de distance en distance, mais assez

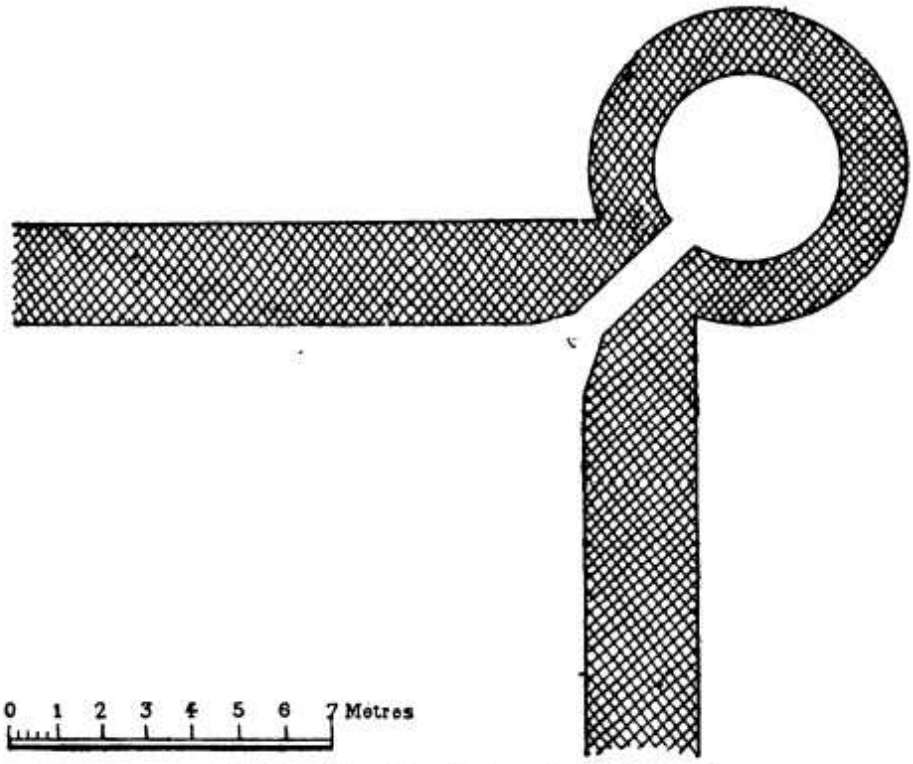


Fig. 5. — Ksar Bagai. Tour de l'angle nord.

rapprochées l'une de l'autre pour couvrir utilement la courtine intermédiaire[3], des tours, généralement assez saillantes, flanquent la muraille. La forme en est très variable : le traité de la *Tactique* demande qu'elles soient hexagonales à l'extérieur et circulaires au dedans[4]; en fait, les unes sont rondes[5],

1. Exemple à Haïdra, Tébessa, Aïn-Hedja.
2. Exemple à Mdaourouch.
3. *Aed.*, p. 224-225.
4. Anon., XII, 2.
5. Exemple à Haïdra, Thelepte, Bagai, Guessès (Gsell et Graillot, *Ruines romaines au nord de l'Aurès*, p. 119-120).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

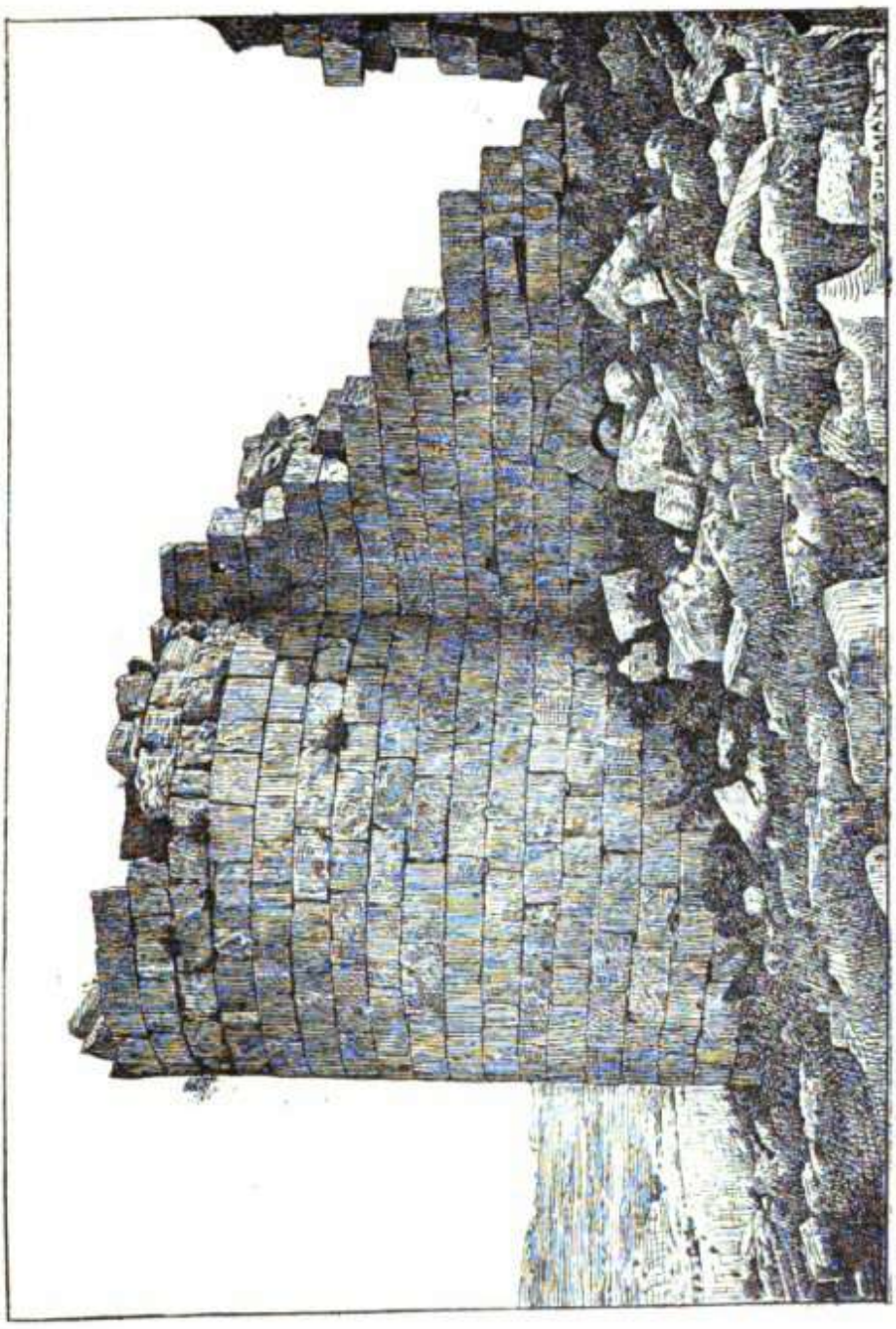


Fig. 6. — Haïdra. Citadelle byzantine. Tour ronde du front est.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'autres hexagonales ou octogonales[1]; parfois même, commencées sur un plan carré, elles s'achèvent en une construction circulaire[2]; le plus habituellement, elles sont carrées tout simplement. Leurs dimensions varient à l'infini : en général pourtant, les tours qui couvrent les angles extrêmes de la forteresse sont de proportions plus considérables. Par une anomalie assez singulière, mais presque constante, l'épaisseur de leurs murailles est moindre que celle des courtines : elle varie entre 1m,25, 1m,70 ou 1m,80 ; presque jamais elle ne

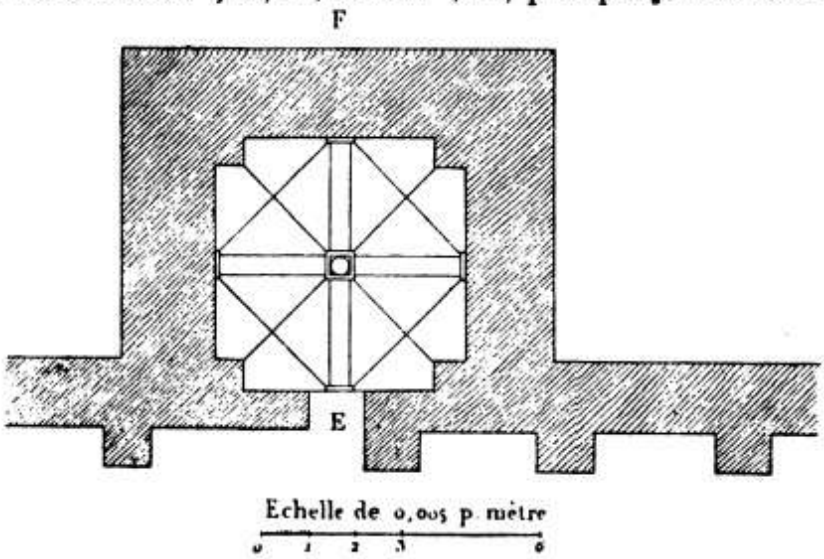


Fig. 7. — Bordj-Hallal. Forteresse byzantine. Plan d'une tour de l'enceinte (Dessin de M. Sadoux.)

dépasse 2 mètres; quant à la hauteur, elle atteint, là où il est possible de la vérifier avec exactitude, de 14m,50 à 16 ou 17 mètres[3]. D'habitude, ces tours s'ouvrent sur l'intérieur de la forteresse, par une poterne assez étroite ménagée au rez-de-chaussée[4]. Elles ont d'ordinaire deux ou même trois étages[5] : en bas, il y a une salle carrée, faiblement éclairée

1. Exemple à Tigisis.
2. *Aed.*, p. 212. Exemple à Thelepte.
3. Exemple à Lemsa, Tébessa.
4. Exemple à Timgad, Lemsa.
5. Exemple à Lemsa, Tébessa, Mdaourouch, Aïn-Tounga. Cf. Antioche (Rey. *Archit. militaire des Croisés*, p. 188-189) ; Nicée (Texier, *Asie Mineure*, I, pl. 10).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par de rares meurtrières, et voûtée soit en berceau, soit en voûte d'arête, soit parfois même en coupole[1]; au niveau du chemin de ronde, et prenant accès sur lui par une porte particulière, se trouve le premier étage, dont le plancher reposait sur des corbeaux accrochés aux faces latérales, ou sur quatre

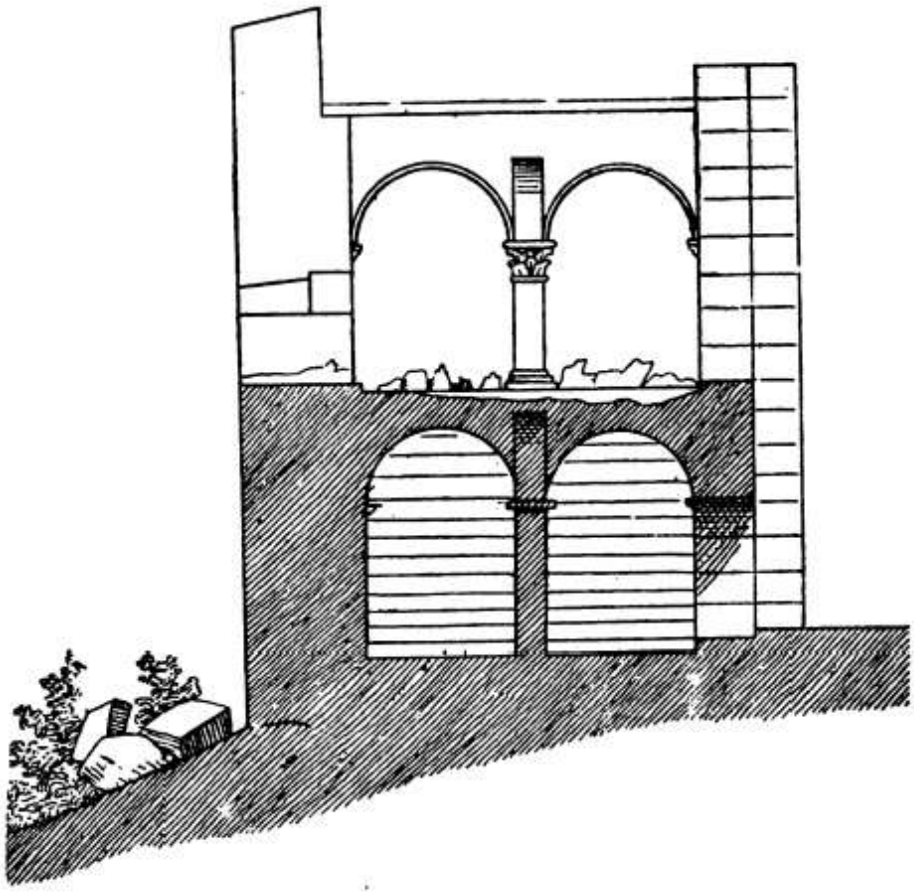


Fig. 8. — Bordj-Hallal. Coupe de la tour suivant EF.
(Dessin et restitution de M. Sadoux.)

solives profondément engagées dans des trous ménagés à cet effet[2]. Une fenêtre assez large, ouvrant sur l'intérieur de la citadelle, et souvent surmontée d'un arc de décharge soigneu-

1. Exemple à Tébessa, Bordj-Hallal, Timgad.
2. Exemple à Tébessa, Lemsa, Aïn-Tounga, Teboursouk (Saladin, II [*Rapport de* 1893], p. 445).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sement appareillé, éclaire d'habitude cette salle[1]. Pour la couvrir, il y avait soit une voûte, soit plus fréquemment un plafond soutenu de la même manière que le plancher, et formant une plate-forme où l'on accédait par un escalier intérieur[2]. La tour était couronnée par une terrasse crénelée.

Très souvent, pour permettre aux défenseurs de faire une plus longue résistance, on s'appliquait à isoler chaque tour de ses voisines, à la transformer en une sorte de donjon, ce que Procope appelle un πυργοκάστελλον[3]. A cet effet, au lieu de mettre les tours en communication avec le chemin de ronde,

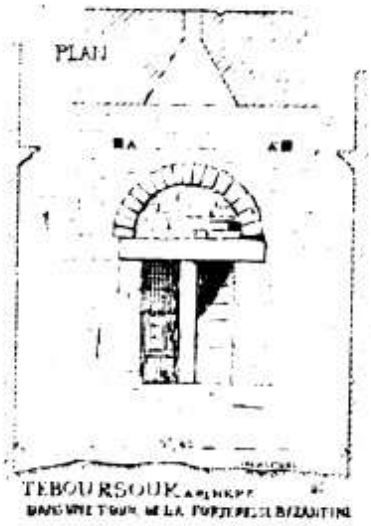


Fig. 9. — Teboursouk. Enceinte byzantine. Archère dans une tour. (Dessin de M. Saladin.)

on ferme soigneusement toute issue sur les courtines ; chaque tour a son entrée spéciale, qu'on défend et dissimule le plus soigneusement possible, ses escaliers intérieurs reliant les différents étages[4]; de cette sorte, même si l'ennemi est parvenu à franchir les remparts, chaque tour isolée continue

1. Exemple à Tébessa, Aïn-Tounga.
2. Exemple à Tébessa, Lemsa.
3. *Aed.*, p. 225, 256, 304.
4. *Id.*, p. 298.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à offrir un abri à ses défenseurs. D'autres fois, mais plus rarement, les tours sont sans communication avec l'intérieur de la citadelle[1]: dans ce cas, si l'ennemi pénètre dans le château en forçant une porte ou surprenant une poterne, les défenseurs, groupés sur le chemin de ronde, peuvent continuer

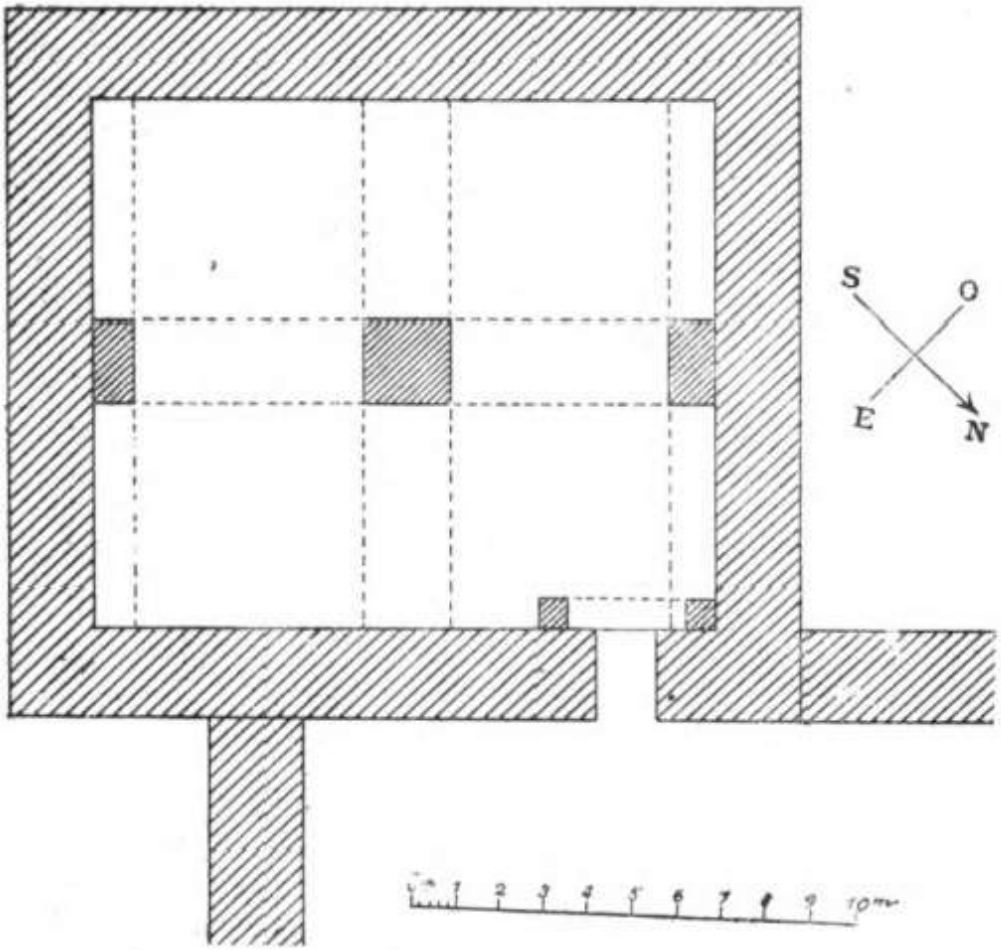


Fig. 10. — Béja. Enceinte byzantine. — Tour maîtresse de la casba.

la défense sans avoir à se préoccuper de protéger les escaliers des tours; au reste, lorsque les tours s'ouvrent sur la cour

1. Exemple à Timgad.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la forteresse, la salle du rez-de-chaussée demeure d'ordinaire sans communication avec celle de l'étage[1].

Enfin il n'est point rare que les villes fortes byzantines aient une ou plusieurs maîtresses tours, de dimensions plus considérables et d'une résistance plus puissante, destinées à offrir aux défenseurs un suprême refuge[2]. C'est ainsi qu'on trouvait

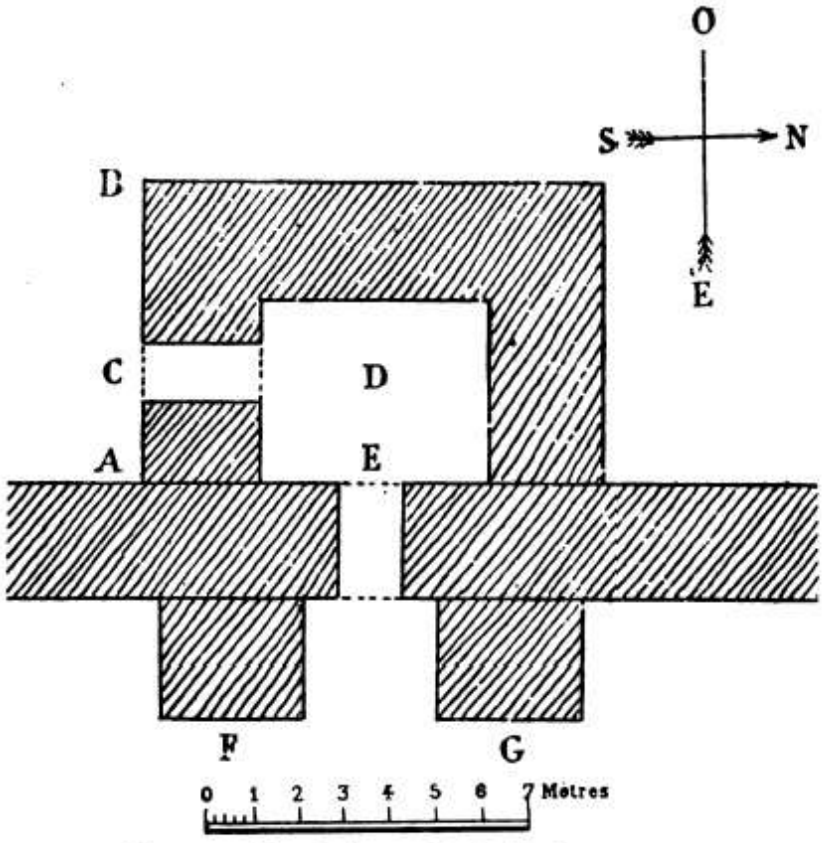


Fig. 11. — Ksar Bellezma. Porte du front ouest.

à Dara un donjon que l'on appelait *la tour de garde*[3]; de même, il y avait à Nicée *la tour du centenier* et à Édesse *la tour des Perses*[4]. Ces tours étaient fortifiées avec un soin tout particulier : leurs murailles, beaucoup plus épaisses que d'ordi-

1. Exemple à Lemsa, Aïn-Tounga, Timgad.
2. *Aed.*, p. 212-213; Rey, *l. c.*, p. 13-14.
3. *Aed.*, p. 213.
4. Texier et Popplewell Pullan, *Archit. byzantine*, p. 35.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

naire, avaient 2 mètres, 2m,30, jusqu'à 2m,60 de largeur; leurs faces extérieures mesuraient 12 ou 15 mètres, quelquefois davantage encore[1]. Presque toujours elles occupaient un point particulièrement important de l'enceinte, tantôt couvrant un saillant spécialement exposé à l'attaque, plus souvent dominant, de l'endroit le plus élevé et le plus fort de la citadelle, toute l'étendue de la place étalée à leurs pieds. Quelquefois encore ces tours s'élevaient isolées à l'intérieur de la forte-

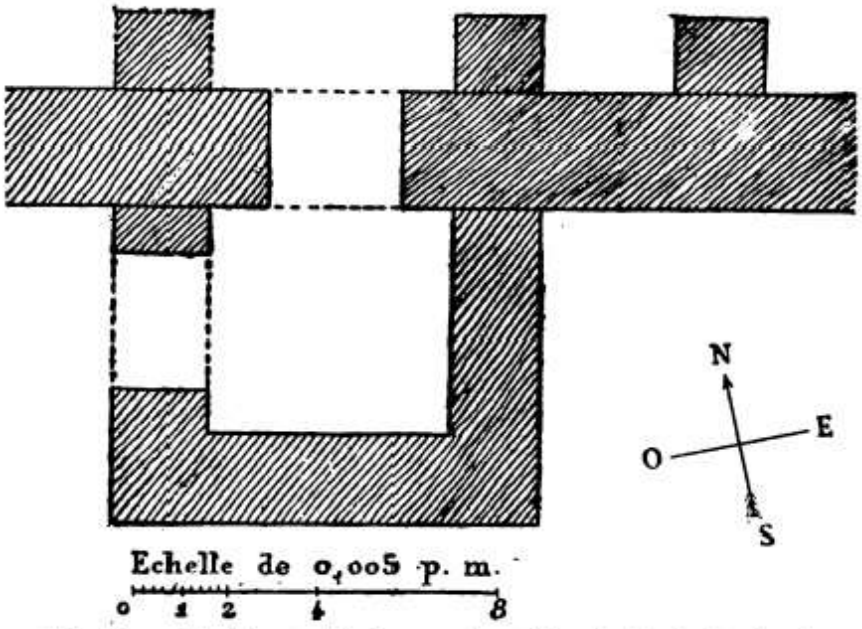


Fig. 12. — Aïn-Tounga. Forteresse byzantine. Porte du front sud.

resse : placées à quelque distance en arrière du rempart qu'elles dépassaient, elles formaient alors tout à la fois une tour de guet et un poste de refuge pour les défenseurs[2].

Sur les différentes faces de l'enceinte, un certain nombre de portes et de poternes donnaient entrée dans le château. On attachait une importance toute particulière à fortement protéger ces issues, qui constituaient naturellement le point vul-

1. Exemple à Thelepte, Tigisis, Béja, Tifech, Guessès (*l. c.*).
2. Exemple à Laribus.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nérable de toute ville forte. D'habitude, les portes s'ouvraient donc entre deux tours très proches l'une de l'autre qui en couvraient l'accès[1]. C'était le parti le plus simple; mais il ne semblait pas toujours suffisant : alors on s'ingéniait à imaginer mille moyens pour compliquer la défense. Tantôt, dans la face latérale d'une des tours de l'enceinte, on perçait une



Fig. 13. — Aïn-Tounga. Porte ouest de la tour du front sud.
(Dessin de M. Saladin.)

porte sur l'extérieur, commandée à la fois par la tour et par la courtine voisine; puis, du réduit intérieur de la tour, une seconde porte, placée à angle droit avec la première, conduisait dans la citadelle, resserrée encore à son débouché et comme étranglée entre deux puissants contreforts[2]. Tantôt

1. *Aed.*, p. 296. Exemple à Tébessa, Tigisis.
2. Exemple au Bellezma, Aïn-Tounga.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les deux portes se trouvaient disposées dans un même axe; mais sur les côtés de la petite cour qui les séparait, des couloirs dérobés, ménagés dans l'épaisseur de la muraille, permettaient d'assaillir sur les flancs les ennemis retenus entre les deux portes, et criblés en même temps de flèches par les soldats postés sur les courtines : peut-être même pouvait-on par ce moyen tenter de couper la retraite aux assaillants [1]. En tout cas, on s'appliquait toujours à placer les entrées de la cita-

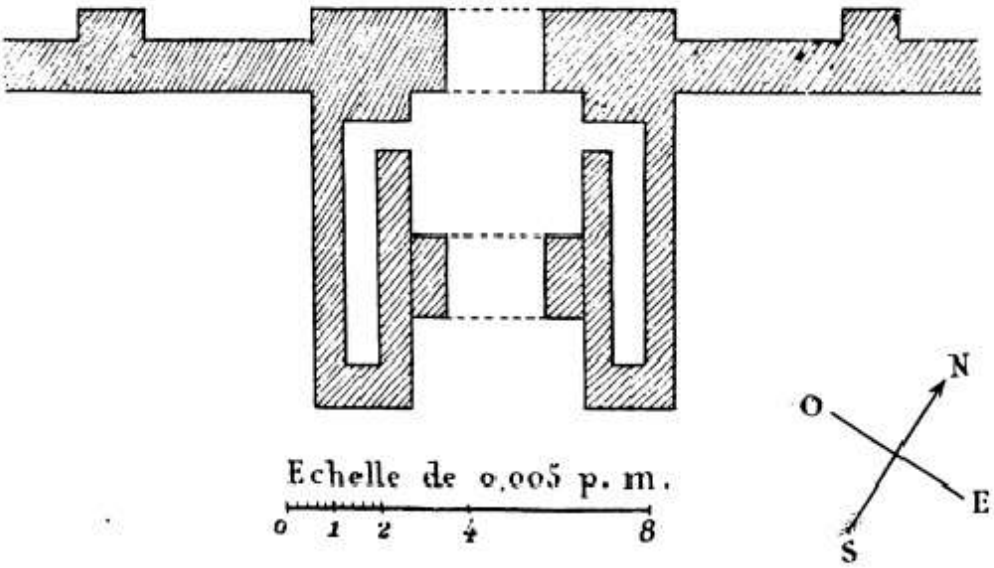


Fig. 14. — Mdaourouch. Citadelle byzantine. Porte principale.

delle sous l'abri tout prochain de quelque tour voisine; les poternes elles-mêmes ne sont jamais dépourvues de cette protection [2]. Enfin on faisait les portes très étroites : les poternes ont généralement un mètre tout au plus d'ouverture [3]; les portes principales ne dépassent guère une largeur de trois mètres [4], et souvent elles ont beaucoup moins (2m,25, 1m,25) [5].

1. Ex. : Timgad, Mdaourouch.
2. Ex. : Sétif, Haïdra, Mdaourouch, etc.
3. Ex. : Timgad, Mdaourouch, Sétif, Guelma.
4. Ex. : Aïn-Tounga.
5. Ex. : Timgad, Bellezma.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

De lourds battants, épais de 0m,55 et assujettis par une forte

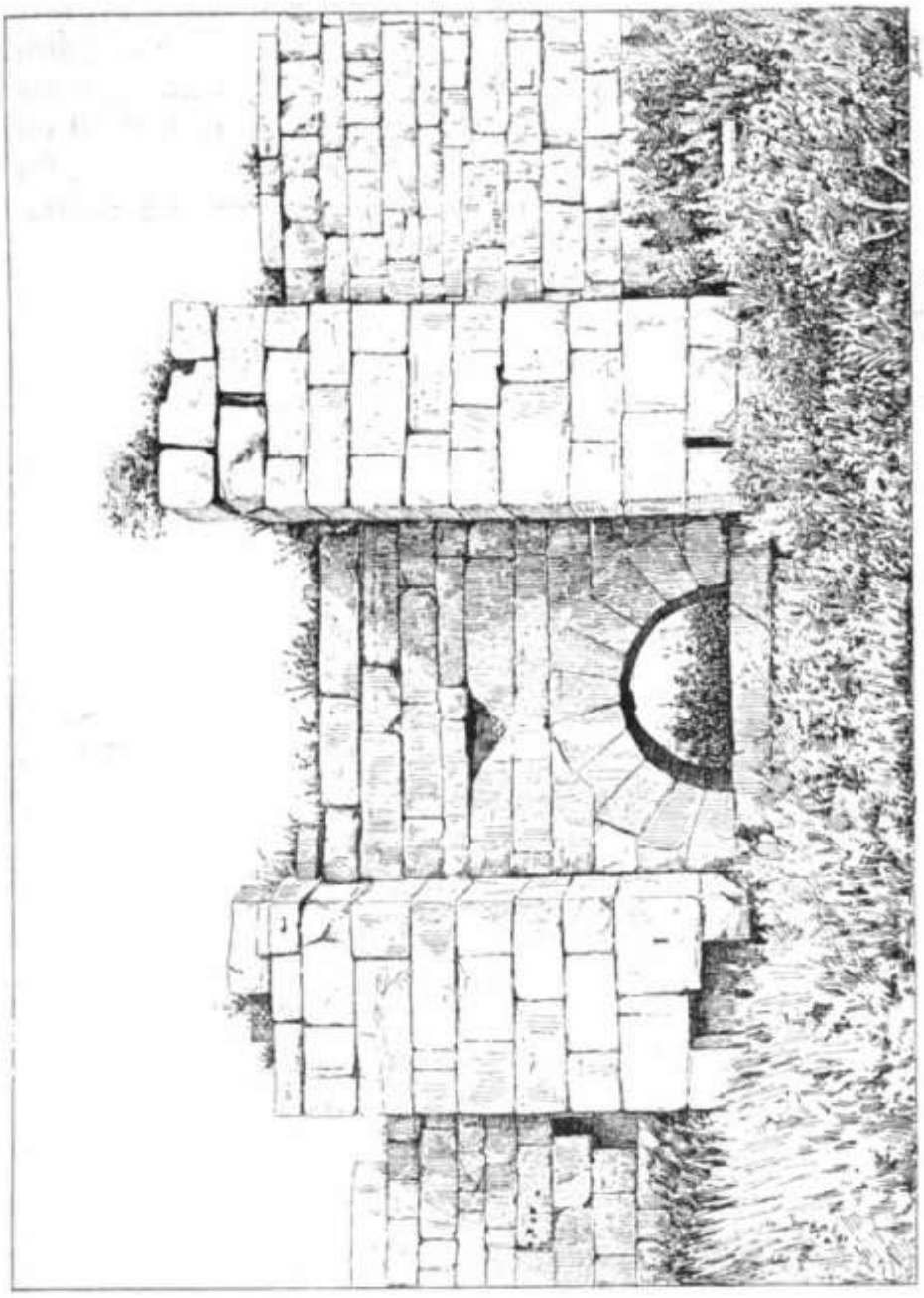


Fig. 15. — Mdaourouch. Citadelle byzantine. Porte principale.

barre transversale poussée dans des glissières, fermaient la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

baie de l'arcade[1] et garantissaient la sécurité de la forteresse. Quelquefois on tâchait même de dissimuler les portes aux vues de l'ennemi[2].

Enfin, dans un certain nombre de villes fortes, et d'ordinaire sur le point le plus élevé de la place, s'élevait un réduit fortifié, véritable citadelle qui pouvait, la ville prise, offrir aux défenseurs une dernière retraite[3]. Comme l'enceinte, ce réduit était sur ses différents fronts flanqué de tours carrées; parfois il était encore renforcé par une sorte de donjon intérieur. Les murailles de cet ouvrage, moins fortes que celles des remparts de la cité, mesuraient en général 1m,20 à 1m,40 seulement.

Mais, il ne suffisait pas d'assurer la défense : il fallait encore procurer à la citadelle des approvisionnements suffisants, soit en vivres, soit en eau. Ce dernier point surtout était d'une importance particulière : et l'auteur de la *Tactique* y insiste longuement[4]. Il faut que chaque citadelle ait son alimentation d'eau, que cette eau soit de bonne qualité et en quantité suffisante pour fournir aux besoins de la garnison et des populations réfugiées dans la ville; il faut, autant que possible, que la source se trouve dans l'intérieur même de la place; tout au moins en doit-elle être assez proche pour qu'en cas de siège on puisse s'y approvisionner sans difficulté. Si, sur le point qu'on veut occuper, on ne réussit à découvrir aucune source[5], on amènera par un aqueduc l'eau d'une montagne voisine[6]; s'il y a un fleuve dans le voisinage, on y embranchera un canal de dérivation[7]; mais surtout on s'appliquera à construire de vastes citernes où s'accumulera et se conservera l'eau de pluie[8]. Tantôt ces réservoirs sont établis entre le mur d'en-

1. Ex. : Mdaourouch.
2. *Aed.*, p. 296.
3. Ex. : Bagai, Laribus, Djeloula, Guessès (Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 119-120).
4. Anon., X, 2; cf. IX, 8.
5. *Aed.*, p. 223-224.
6. *Id.*, p. 225.
7. *Id.*, p. 214.
8. *Id.*, p. 214, 236, 239, 269, 271.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ceinte et le προτείχισμα[1], plus souvent dans l'intérieur même de la place : parfois même, chaque tour a une citerne particulière, qui donnera en toute circonstance l'eau nécessaire aux défenseurs[2]. Enfin, dans les villes importantes, on installait des magasins considérables destinés à assurer le ravitaillement des postes de la région[3].

Il faut se figurer en outre l'intérieur de ces forteresses rempli de constructions de toute sorte, bâtiments pour loger la garnison, écuries pour les chevaux, magasins pour les vivres, meules et pressoirs pour l'emploi des récoltes faites dans le pays même ; souvent aussi on y rencontrait une église[4]. Quand la citadelle était plus considérable, une véritable ville, avec des rues et des places, se construisait au dedans de l'enceinte[5] : malheureusement la plupart de ces édifices ont à peu près complètement disparu.

Tel est, dans ses traits généraux, le système de la fortification byzantine au VIe siècle, tel qu'il apparaît, non seulement en Afrique, mais encore dans certaines citadelles importantes de l'Orient grec. Parmi elles, l'enceinte d'Antioche était, il y a encore peu d'années, une des plus remarquables, avec ses hautes murailles crénelées, escaladant les pentes de la montagne, ses puissantes tours carrées à trois étages de défense, son chemin de ronde établi sur arcades, son énorme donjon pentagonal, et le réduit fortifié, flanqué de massives tourelles, qui se dressait tout au haut de la ville sur un rocher presque inaccessible[6]. Dara[7], Nicée[8], Anazarbe[9] n'offrent pas de moins curieux spécimens de l'art militaire byzantin du VIe siècle. A

1. *Aed.*, p. 214.
2. *Id.*, p. 239.
3. *Id.*, p. 271, 302.
4. Ex. : Haïdra. Cf. Saladin, I (*Rapport de 1887*), p. 174-175.
5. Ex. : Thelepte.
6. Rey, *l. c.*, p. 185-193 et pl. 81. Cf. *Aed.*, p. 238-241.
7. Texier, *Archit. byz.*, p. 53-55.
8. Texier, *Archit. byz.*, p. 23 : *Asie Mineure*, I, p. 39-43.
9. Texier, *Archit. byz.*, p. 19-20 ; Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, p. 197-198.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

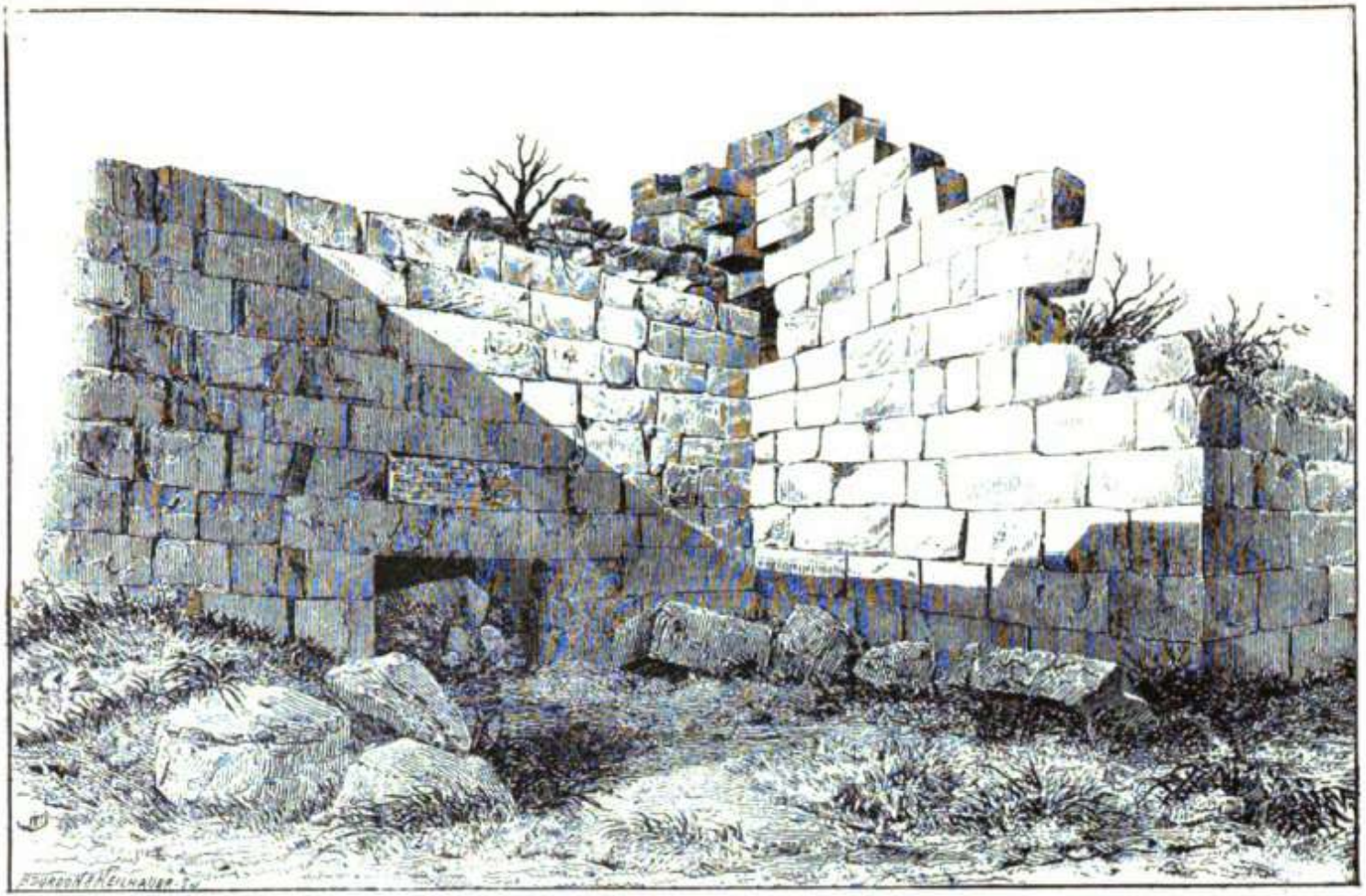


Fig. 16. — Gue'ma. Poterne de l'enceinte byzantine. (D'après le dessin de Ravoisié.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'aide de ces monuments, il est facile de reconstituer, sous leur véritable aspect, quelques-unes des citadelles si bien décrites

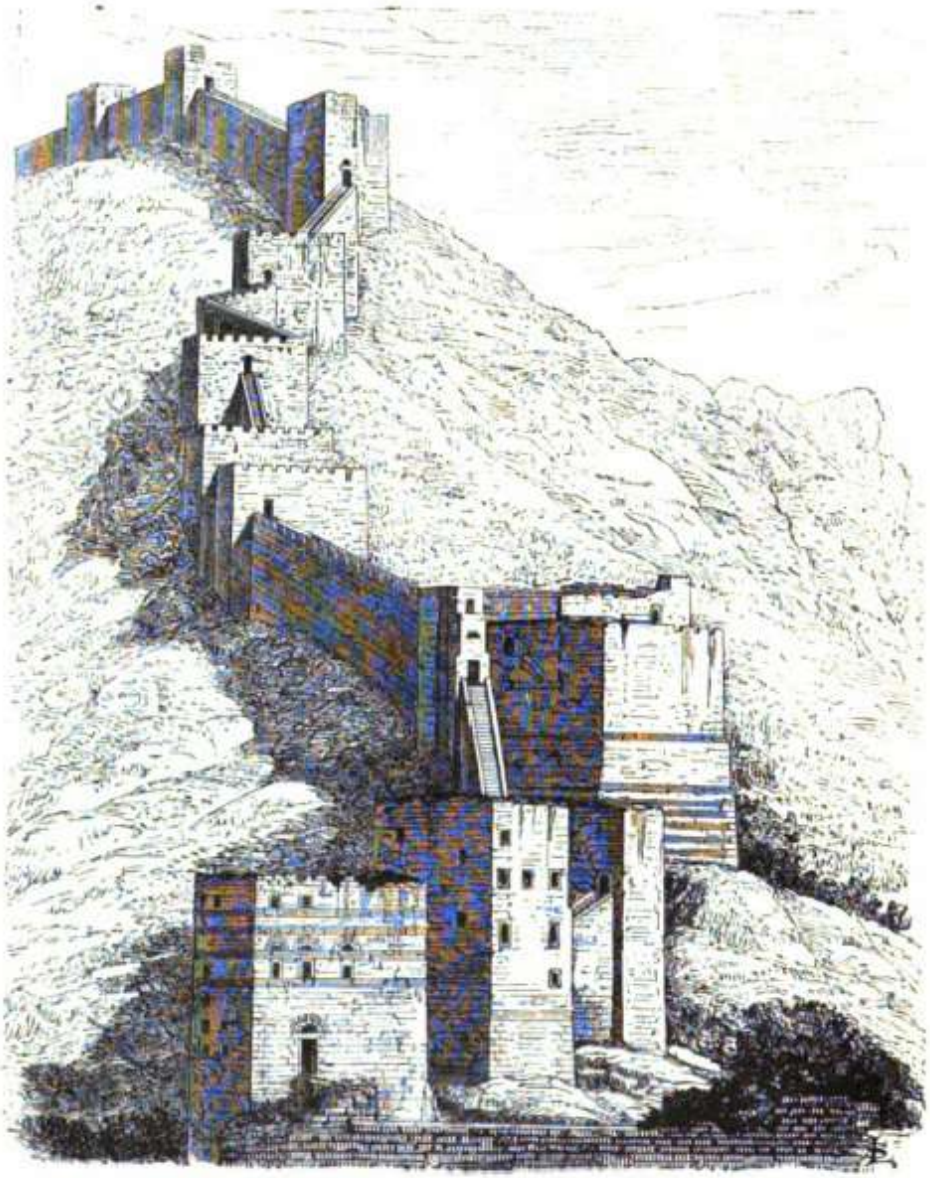


Fig. 17. — Antioche. Portion de l'enceinte byzantine.
(D'après le dessin de Cassas et la planche de Rey.)

par Procope[1] : et cette étude a d'autant plus d'importance que,

1. Cf. la restitution de Haïdra proposée par M. Saladin (pl. II).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

suivant une observation fort exacte, « beaucoup des dispositions employées par les Byzantins dans leurs travaux de fortifications forment une transition entre les méthodes antiques et celles du moyen âge[1]. »

III

Comment furent appliqués dans l'Afrique byzantine les principes généraux de la défense et de la construction.

Il faut voir maintenant de quelle façon ces principes de la construction militaire byzantine trouvèrent en Afrique leur application.

Les Vandales, on le sait, avaient, par mesure de prudence, rasé les fortifications de presque toutes les villes africaines; si bien que, sauf Carthage, Hippone et quelques rares cités, dont les murailles mal entretenues tombaient d'ailleurs à peu près en ruine, sur toute l'étendue du territoire il ne restait pas une citadelle[2]. Une tâche immense s'imposait donc aux généraux de l'empereur. L'Afrique était librement ouverte aux Berbères : il fallait à n'importe quel prix arrêter leurs courses et les empêcher de dévaster le pays byzantin[3]. Mais dès les premières campagnes, avait apparu l'impossibilité d'obtenir par quelques victoires la soumission des indigènes : contre ces ennemis insaisissables et toujours renaissants, les plus glorieux succès, les leçons les plus sévères demeuraient sans longue efficace; si l'on voulait sérieusement mettre un terme aux incursions des tribus, il fallait en revenir au système défensif jadis pratiqué par Rome, et contenir les Berbères sur les frontières par une solide chaîne de forteresses. Aussi, dès le début de l'occupation, Justinien s'était empressé

1. *Rech. des Antiquités en Afrique*, p. 159.
2. *Bell. Vand.*, p. 333, 403; *Aed.* p. 338, 340.
3. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4 *b*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de reconstituer les antiques *limites* romains[1] ; il avait ordonné à ses généraux de réoccuper et de remettre en état tous les ouvrages de défense, villes fortes, camps retranchés, châteaux et *clisures* échelonnés jadis le long du *limes* africain[2]. Mais ce réseau trop lâche laissait encore trop de portes ouvertes à l'audacieuse attaque des indigènes : bientôt on s'aperçut que, pour assurer la pleine tranquillité du pays pacifié, pour organiser réellement, derrière l'abri de la frontière, ces « *felicia regna* » dont parle Corippus[3], il fallait faire quelque chose de plus. On multiplia donc, comme sur les autres confins de l'empire, les lignes de forteresses ; on organisa des places de refuge prêtes, en cas d'invasion, à recueillir les populations ; on surveilla les routes, on ferma les passages ; comme le dit avec son amplification poétique l'auteur de la *Johannide*, on couvrit de retranchements les montagnes, les bois, les fleuves, les clairières, on barra en les occupant les gorges et les défilés[4]. De cette sorte on espérait que les Berbères, rejetés au désert, incapables de chercher comme jadis leur subsistance dans les plaines fertiles de l'Afrique, seraient bientôt réduits à la famine et obligés de faire leur soumission ou de chercher une nouvelle patrie[5]. Surtout on comptait que l'armée byzantine, peu nombreuse et peu solide, rendrait de meilleurs et plus utiles services, ainsi répartie en petites garnisons dans une multitude de forteresses, qu'aventurée tout entière sur un même point en une bataille rangée. On se décida donc à couvrir toute la province d'un réseau serré de citadelles : et en quelques années, avec une rapidité prodigieuse, on mena à bien cette œuvre gigantesque, à laquelle demeure attaché pour toujours le nom du patrice Solomon.

Dès son premier gouvernement, Solomon avait entrepris cette tâche colossale de faire à l'Afrique byzantine une cein-

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 5, 8, 10, 17.
2. *Id.*, 4, 8, 14.
3. *Joh.*, VI, 39.
4. *Id.*, VI, 40-43.
5. *Id.*, VI, 44-48.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ture de forteresses : plusieurs places, celles en particulier de la Numidie septentrionale, datent de cet époque. Les événements de 536 arrêtèrent l'œuvre de la défense comme ils entravaient celle de la pacification ; mais lorsque, en 539, le patrice revint administrer la province, l'un des premiers soins de son infatigable activité fut d'achever la construction du système défensif. « Solomon, dit Procope, entoura chaque cité de remparts »[1] ; et ailleurs l'historien parle des sommes considérables qu'il dépensa pour « environner de murailles beaucoup de villes africaines »[2]. D'après un autre écrivain, Justinien, c'est-à-dire son lieutenant, ne reconstruisit pas moins de 150 villes africaines[3] ; et non content de remettre en état les ouvrages ruinés par les Vandales, il éleva un grand nombre de forteresses nouvelles[4]. Et en effet, les inscriptions, les textes, les monuments s'accordent à attester la grandeur de l'œuvre entreprise. En Tripolitaine, Leptis Magna et Sabrata virent relever leur enceinte fortifiée[5] ; toute la côte de Byzacène se couvrit de citadelles ; Iunca[6], Hadrumète[7] furent entourées de murailles, et au promontoire de Caput Vada, où jadis avait débarqué Bélisaire, une ville forte s'éleva sous le nom de Justinianopolis[8]. A l'intérieur du pays, Capsa et Thélepte devinrent de puissantes citadelles chargées de la garde de la frontière[9] ; à Aïn-Bou-Dris, une redoute protégea la province du côté de la Numidie[10] ; plus loin, le château d'Ammaedera barra la grande et importante route qui mène de Théveste à Carthage[11]. En arrière de cette première ligne, les forteresses

1. *Bell. Vand.*, p. 493.
2. *Id.*, p. 501.
3. Evagrius, IV, 18.
4. *Aed.*, p. 339.
5. *Id.*, p. 335, 336, 337.
6. *Joh.*, VII, 393.
7. *Aed.*, p. 340 ; *Bell. Vand.*, p. 510-511.
8. *Aed.*, p. 341-342 ; Tissot, II, p. 181.
9. *C. I. L.*, VIII, 101, 102 ; *Aed.*, p. 342 ; *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.
10. *C. I. L.*, VIII, 2095, add.
11. *Aed.*, p. 342.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Sufes et de Chusira défendirent les approches du massif montagneux qui couvre le centre de la Tunisie[1], et la place de Laribus ferma aux nomades du sud l'accès des plaines de la Medjerda[2]. D'autres villes encore, Mamma, Kouloulis, contribuèrent à protéger les frontières de la Byzacène[3]. Dans la Proconsulaire, Carthage vit réparer ses murailles : un fossé profond compléta du côté de la terre l'œuvre de la défense[4] ; vers la mer, le couvent fortifié du Mandrakion couvrit les approches du port et forma une inexpugnable forteresse[5]. Dans la vallée du Bagradas, Vaga fut entourée de remparts[6]; et tout autour d'elle, à Henchir-Negachia[7], à Tucca[8], Solomon éleva des redoutes ; à Bordj-Hallal, une grande forteresse ferma du côté de l'ouest l'accès des riches plaines de Bulla Regia[9], et Sicca Veneria couvrit le point où se rencontrent les routes de Théveste et de Cirta[10]. La Numidie également se hérissa de citadelles : au pied du plateau des Nemenchas, le long des pentes septentrionales des massifs de l'Aurès, les villes ravagées par les Maures et trouvées désertes par les Byzantins furent transformées en places fortes[11] : Théveste[12], Bagai, Thamugadi[13], Lamfoua[14] fermèrent aux nomades l'accès des hauts plateaux, et deux forts installés sur les premiers sommets de la montagne surveillèrent au loin le pays[15]. Derrière

1. *C. I. L.*, VIII, 239, 700.
2. *Joh.*, VII, 143-146; *Bell. Vand.*, p. 508; Proc., *Aed.* (pass. inédit d'un ms. du Vatican, communiqué par M. Haury.
3. *Aed.*, p. 342.
4. *Id.*, p. 339.
5. *Id.*, p. 339; *Bell. Vand.*, p. 521.
6. *Aed.*, p. 339-340; *C. I. L.*, VIII, 14399.
7. *C. I. L.*, VIII, 14439.
8. *Aed.*, p. 340.
9. *C. I. L.*, 1259, 14547.
10. *Aed.* (pass. inédit).
11. *Aed.*, p. 342-343.
12. *C. I. L.*, VIII, 1863, 1864.
13. *Aed.* (pass. inédit).
14. *Ibid.*
15. *Aed.*, p. 343 et pass. inédit.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cette première ligne, dans le nord de la province, Tagoura[1], Madaure[2], Gadiaufala[3], Tigisis[4], Calama[5], Constantine[6], Mileu[7], formèrent une seconde barrière protégeant la région du Tell ; tandis que sur la côte, le *castellum* de Fossala s'élevait aux environs d'Hippone[8]. Dans le Hodna, Zabi Justiniana, relevée de ses ruines, devint une forte place de guerre[9] ; dans la Sitifienne, Sitifis couvrit du côté de l'ouest la frontière du pays byzantin[10]. Et au delà même des provinces entièrement soumises, tout le long des rivages d'Afrique et jusqu'aux Colonnes d'Hercule, des citadelles s'échelonnèrent. C'étaient Césarée dans la Maurétanie Césarienne[11], et en face de l'Espagne, aux limites mêmes de la domination impériale, le redoutable château de Septum que Justinien, dit Procope, rendit « imprenable au monde entier »[12]. Et je ne parle ici, il faut le remarquer, que des forteresses dont un texte ou une inscription nous fournit la date d'une manière irréfutable : mais combien d'autres citadelles éparses sur le sol d'Afrique appartiennent incontestablement à cette grande œuvre de restauration ! Ce sont tantôt des places de premier ordre, comme Tubunae, le château du Bellezma, le fort de Ras-el-Oued ou Zarai ; ce sont surtout des redoutes innombrables, reliant les grandes cités entre elles, barrant les vallées et les défilés. Pour la plupart de ces monuments, une simple comparaison suffit à fixer l'époque où ils furent construits : ils appartiennent au même système, ils s'inspirent des mêmes principes que les places sûrement datées par un témoignage certain ; et

1. *C. I. L.*, VIII, 16851.
2. *Ibid.*, VIII, 4677.
3. *Ibid.*, 4799.
4. *Aed.* (pass. inédit).
5. *C. I. L.*, VIII, 5352, 5353 ; *Aed.* (pass. inédit).
6. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.
7. *Aed.* (pass. inédit).
8. *Ibid.*
9. *C. I. L.*, VIII, 8805.
10. *C. I. L.*, VIII, 8483 ; *Aed.* (pass. inédit).
11. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.
12. *Aed.*, p. 343.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les données archéologiques s'ajoutent ici aux informations de l'histoire pour prouver la grandeur de l'œuvre réalisée par Solomon.

Et si l'on songe au petit nombre d'années qui suffirent à élever ces ouvrages, à la rapidité prodigieuse qu'il fallut apporter au travail, on admirera encore davantage l'énergique activité du général byzantin. On a compté que, pour construire la seule enceinte de Théveste, il n'a pas fallu moins de 335,800 journées d'ouvrier, et que pour parvenir en deux ans à terminer la forteresse, on a dû journellement employer 800 à 850 travailleurs[1]; et si l'on considère que des citadelles semblables se bâtissaient au même moment sur toute la surface de l'Afrique, on voit quelle prodigieuse dépense d'efforts, d'hommes et d'argent a exigée cette colossale entreprise. Ce n'est pas tout. « Lorsque, dit un juge compétent, on examine avec attention le réseau des forteresses byzantines, on s'aperçoit que le choix des positions a eu lieu en général avec beaucoup de soins et qu'un coup d'œil remarquable a présidé à l'ensemble de cette opération, dont le but évident était de dominer le pays avec le moins de troupes possible. Si en outre on se rend compte des efforts qu'il a fallu faire, des difficultés qu'il a fallu vaincre, pour construire en un temps si court des établissements si considérables et si multipliés, appuyé sur une armée très faible, dans un pays incomplètement soumis et grand comme la France, on est obligé de reconnaître, non seulement que Solomon était un stratégiste habile, mais que les ingénieurs et lieutenants chargés de le seconder avaient une vigueur d'exécution incontestable et une connaissance approfondie de l'art de la guerre[2]. »

Pourtant on chercherait à tort, dans les citadelles de l'Afrique, l'application intégrale des principes de la fortification byzantine. Les circonstances particulières dans lesquelles Solomon dut accomplir son œuvre ne permettaient point

1. Moll, *Rec. de Const.*, 1860, p. 206-207.
2. *Id.*, p. 208-209.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

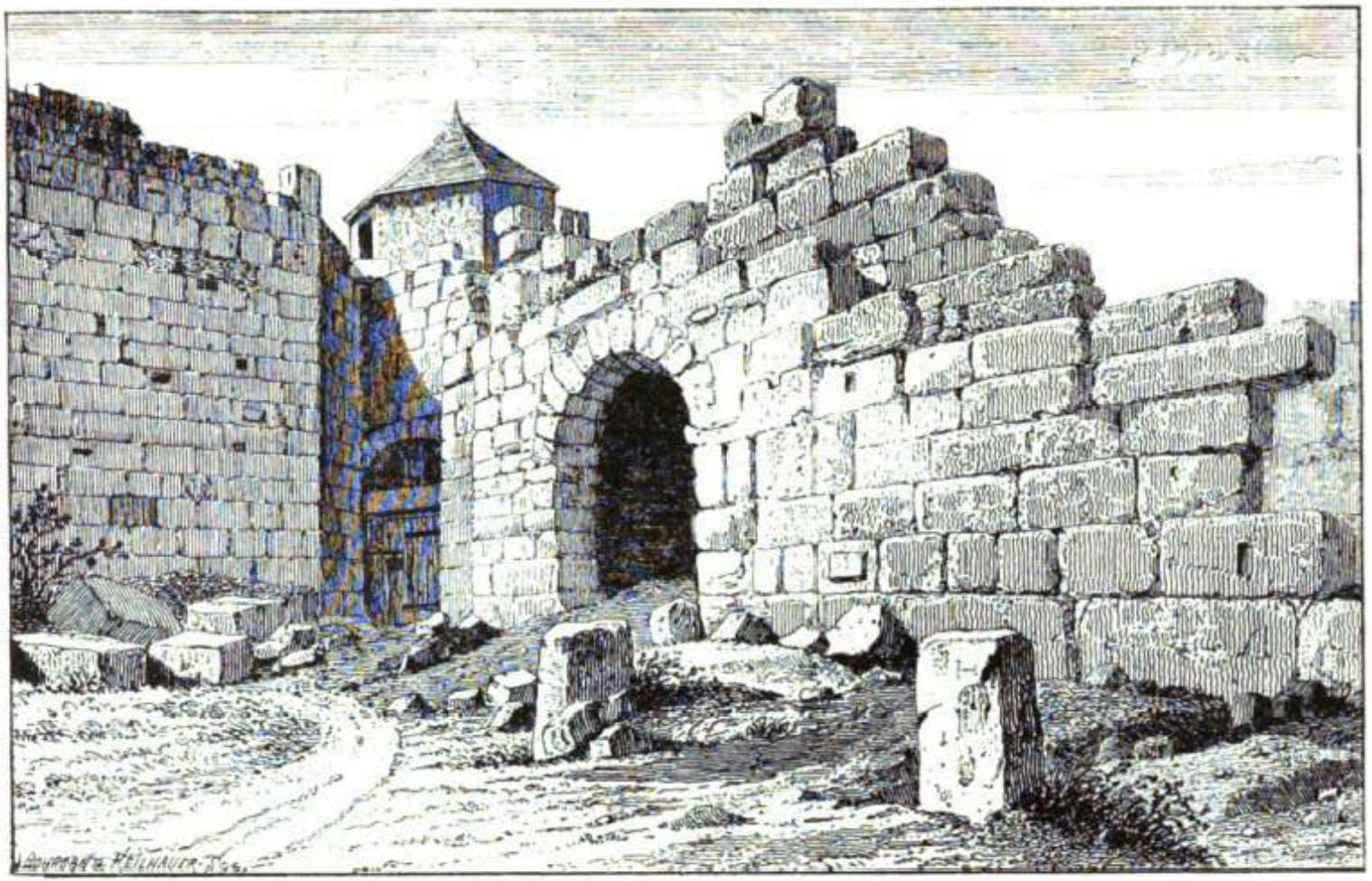


Fig. 18. — Guelma. Portion de l'enceinte byzantine, porte et tour. (D'après la planche de Delamare.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'employer le système complet et assez compliqué que Justinien avait pratiqué dans les grandes forteresses de l'Orient ; et par surcroît, la qualité des adversaires auxquels ces châteaux devaient faire résistance n'exigeait point de telles précautions. D'une part, contre des ennemis fort inexpérimentés dans l'art des sièges[1], des moyens de défense simplifiés pouvaient être adoptés sans péril ; d'autre part, la nécessité pressante de couvrir de forteresses le plus promptement possible un pays récemment conquis et qu'on sentait fort menacé, interdisait les longues recherches et les travaux trop soigneusement conduits. On a donc tiré parti, et sans scrupule, de tout ce qui pouvait accélérer la besogne proposée : on a voulu faire vite, et on s'en aperçoit du reste en étudiant les détails des citadelles africaines. Au lieu de prendre la peine de demander aux carrières les matériaux dont ils avaient besoin, les constructeurs byzantins « ont puisé dans les ruines des cités qu'ils rencontraient, sans distinguer entre les différentes pierres qui leur tombaient sous la main, empruntant aux forums leurs bases honorifiques, avec les statues qui s'y élevaient, aux temples leurs architraves, leurs colonnes, leurs inscriptions votives, aux cimetières leurs tombes[2]. » Souvent ils ont fait mieux encore : pour se procurer rapidement les matériaux nécessaires à certaines portions particulièrement difficiles de la construction, ils ont démoli sans hésiter les édifices encore debout, démontant par exemple, voussoir par voussoir, les portes ou les arcades de ces monuments pour les transporter dans leurs forteresses[3]. D'ailleurs l'usage et même la loi autorisaient ces pratiques[4] : et l'on a vu l'auteur de la *Tactique* recommander comme un endroit spécialement désigné pour la construction d'un château, celui où se rencontrent en abondance des pierres déjà toutes taillées[5]. Aussi n'est-il point, en Afrique,

1. *Bell. Vand.*, p. 508.
2. Cagnat, *Timgad*, p. XI.
3. Saladin, II, p. 532-533, 543, 544-545.
4. *Nov.* 120, 1.
5. Anon., X, 3.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une seule construction militaire byzantine qui n'offre abondamment la preuve de ces méthodes hâtives. A Sétif, à Timgad, à Tébessa, à Haïdra, à Mdaourouch, à Aïn-Tounga, partout



Fig. 19. — Aïn-Tounga, citadelle byzantine. Tour de l'angle sud-est.
(D'après une photographie communiquée par M. Gauckler.)

enfin, les fragments d'inscriptions, les architraves moulurées, les débris de corniches, les colonnes et les chapiteaux, les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sarcophages et les morceaux de sculpture, sont entassés pêle-mêle dans les murailles, et parfois même noyés dans la maçonnerie de blocage ; les blocs taillés en bossage se mêlent aux pierres demeurées lisses et tous ces matériaux antiques, souvent d'une qualité excellente, sont accumulés les uns sur les autres dans le désordre le plus complet. Indifféremment les blocs sont placés de champ ou en délit : entre les pierres de dimensions énormes, de tout petits matériaux s'intercalent.

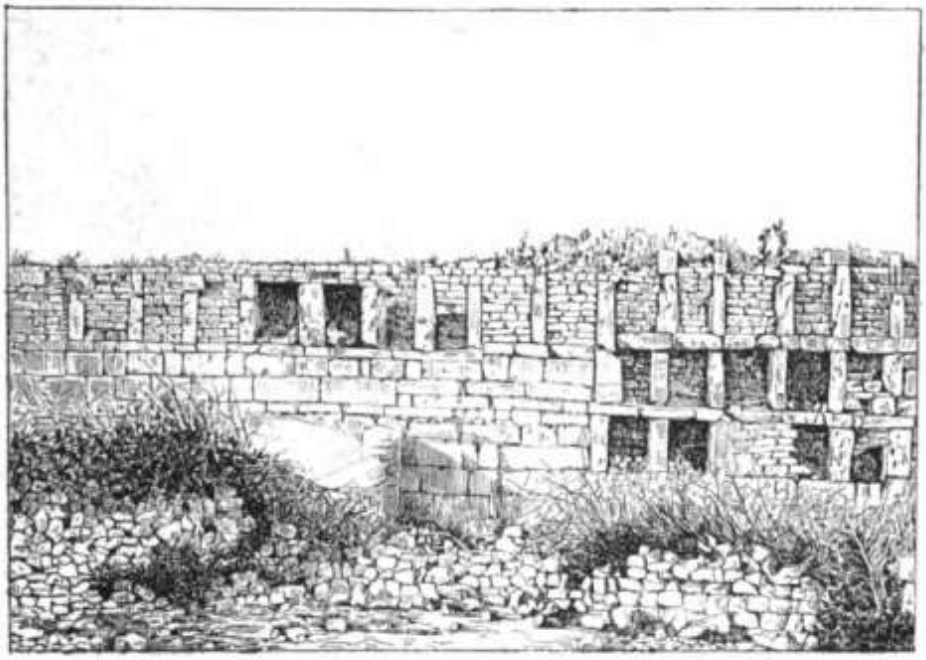


Fig. 20. — Teboursouk. — Appareil du mur byzantin.

Souvent les assises sont irrégulièrement disposées et la différence de niveau est simplement rachetée par des lits de mortier plus ou moins épais ; souvent les joints sont faits grossièrement : plus fréquemment encore des disparates singuliers apparaissent. Tandis que le bas de la muraille est assez soigneusement construit, dans les parties supérieures l'appareil s'altère et se gâte ; alors que le parement extérieur du mur est régulièrement disposé, le revêtement intérieur des courtines et des tours est d'un travail beaucoup moins attentif.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA



Phototypie Berthaud, 9, r. Cadet.

AÏN-TOUNGA — CITADELLE BYZANTINE — TOUR DE L'ANGLE SUD-EST

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Sans doute les parties de l'enceinte plus exposées aux attaques

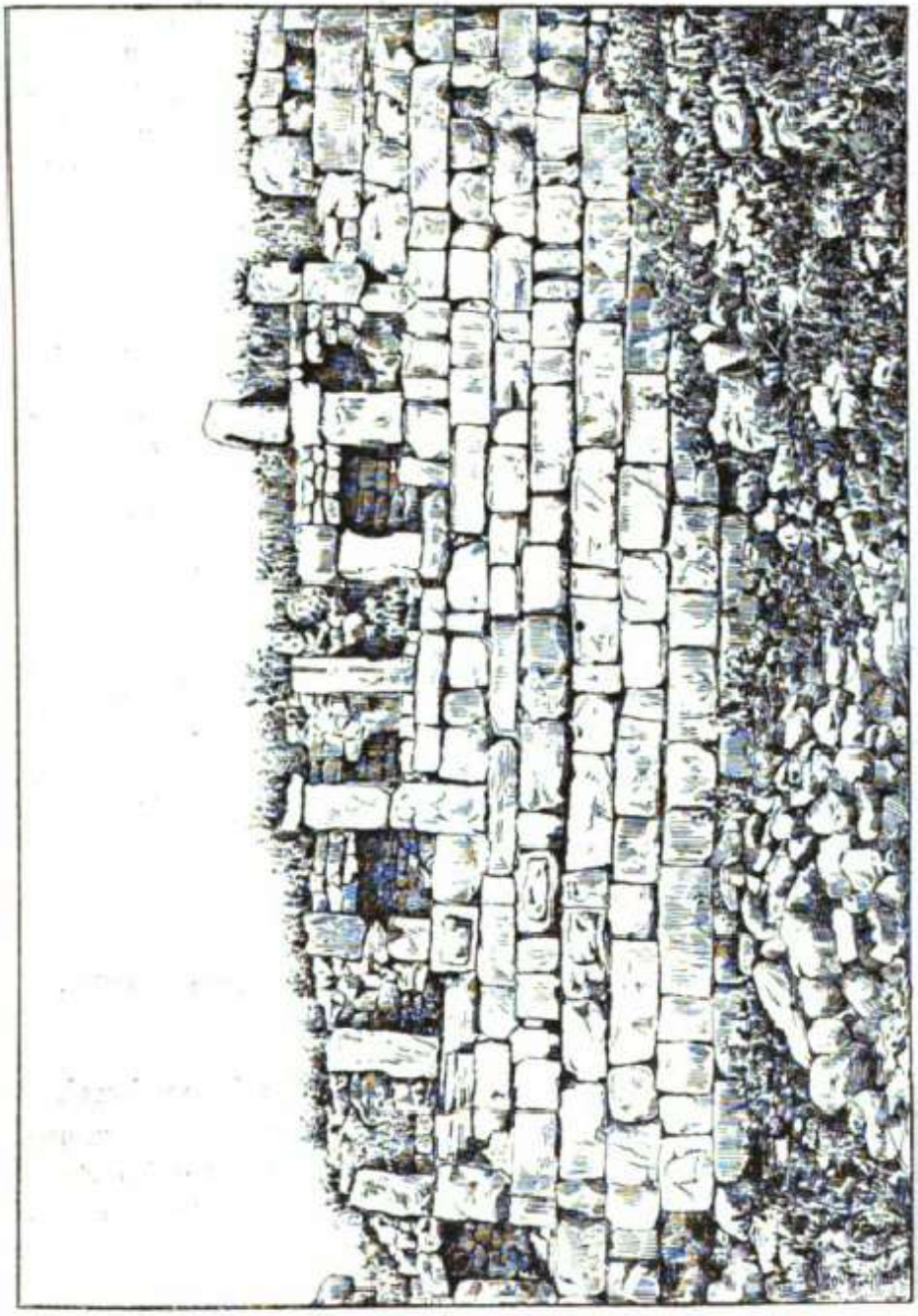


Fig. 21. — Tifech. — Appareil du mur byzantin.

sont formées de beaux matériaux ; mais là où le terrain sem-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ble assurer une défense naturelle suffisante, le mur prend aussitôt une apparence plus médiocre : des pierres de petit échantillon remplacent les grandes pierres de taille, une simple maçonnerie de blocage se substitue au revêtement intérieur[1]. D'autres fois, pour économiser les pierres de belle qualité, on emploie pour construire la muraille, au moins dans ses parties plus élevées, « un système de chaînage et de

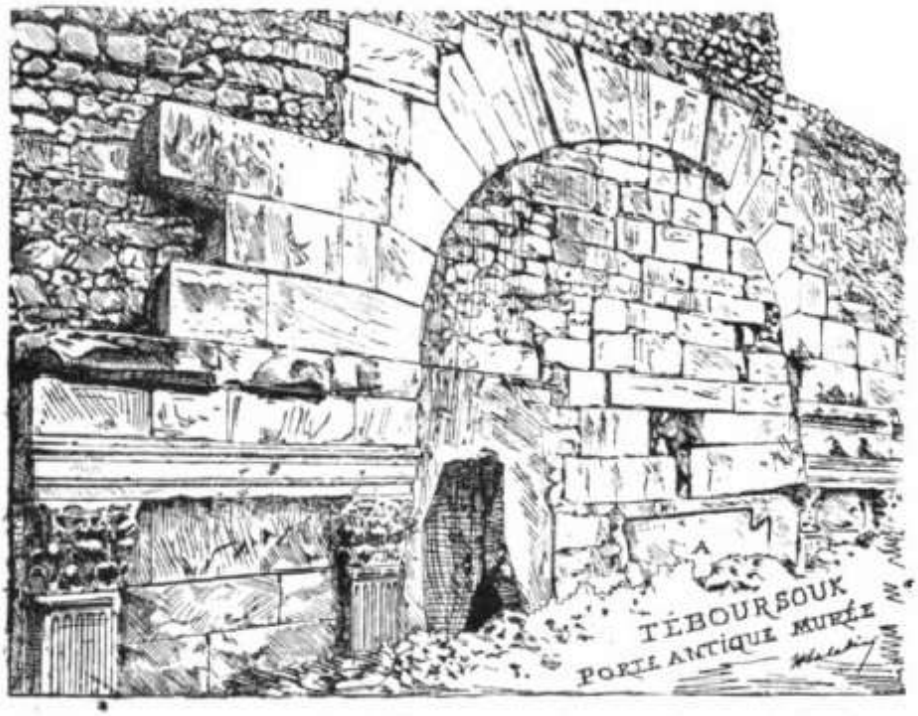


Fig. 22. — Teboursouk. Porte antique murée dans l'enceinte byzantine. (Dessin de M. Saladin.)

harpes en grands matériaux avec remplissage de moellons[2]. » Enfin, dans certains monuments la brique apparaît concurremment avec la pierre soit pour former les arcades qui portent le chemin de ronde[3], soit pour construire les voûtes en cou-

1. Ex. : Tifech.
2. Ex. : Teboursouk, Aïn-Hedja, Tifech.
3. Ex. : Madaure.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pole qui couvrent le rez-de-chaussée des tours[1], soit même pour édifier les créneaux qui couronnent les courtines[2].

Mais où ce désir de faire vite apparaît plus manifestement encore, c'est dans l'emploi qu'ont fait les Byzantins des édifices antiques demeurés debout[3]. Partout où un monument de l'époque romaine s'était conservé à peu près intact, on s'est appliqué à le comprendre dans l'enceinte de la citadelle, pour

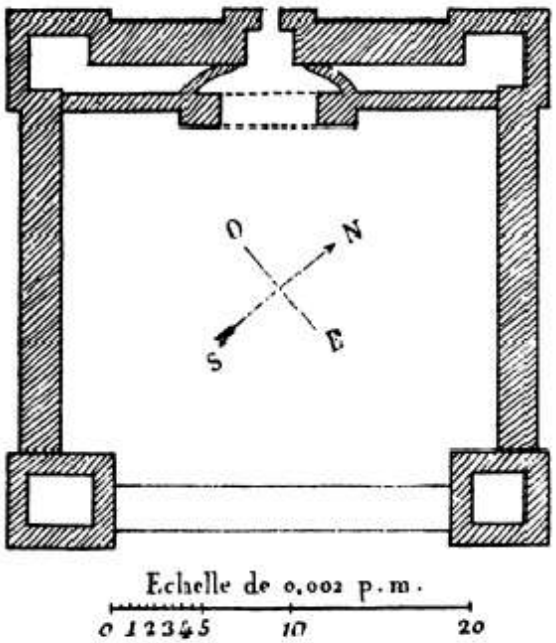


Fig. 23. — Henchir-Sidi-Amara. Monument antique transformé en redoute byzantine.

renforcer la défense et éviter la construction de quelques mètres de rempart. C'est ainsi qu'à Théveste l'arc de triomphe de Caracalla est devenu l'un des bastions de la citadelle, et en même temps l'une de ses portes, par la fermeture de ses ouvertures latérales et le rétrécissement de son arceau septentrional; c'est ainsi qu'à Calama le désir d'appuyer le rem-

1. Ex. : Timgad.
2. Ex. : Lemsa.
3. Cf. *Aed.*, p. 291.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

part au puissant bâtiment des thermes, dont la masse pouvait fournir un sérieux renfort à la défense, a déterminé sur le front sud de la place la direction de la fortification. A Haïdra, à l'angle nord-est de la citadelle, les murs de la grande basilique ont été partiellement enclavés dans l'enceinte[1]; à Madaure, les murs ruinés d'un édifice demi-circulaire ont servi à asseoir une partie des remparts, et ainsi donné au plan de ce

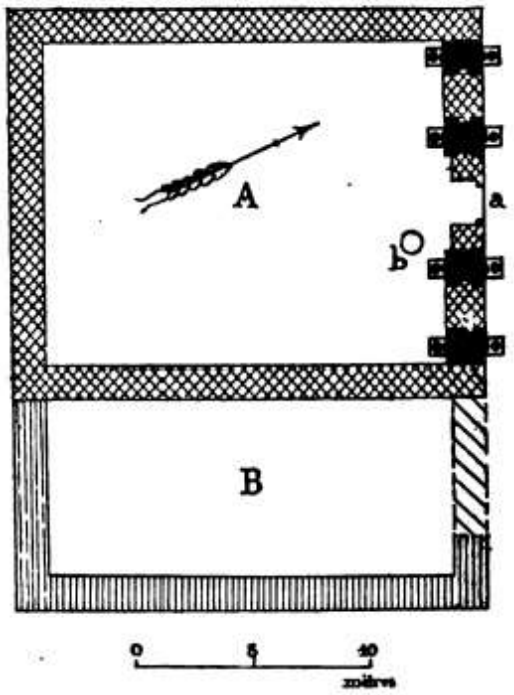


Fig. 24. — Zana. Arc de triomphe transformé en redoute byzantine.

château un aspect assez particulier ; à Théveste, une portion du front sud-ouest est établie sur les substructions d'une construction romaine, probablement sur le mur de scène d'un théâtre, et on voit encore engagés dans la muraille, d'énormes tambours de colonnes qui débordent le parement intérieur. Parfois même un bâtiment romain tout entier a été transformé en

1. Saladin, I, p. 175.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

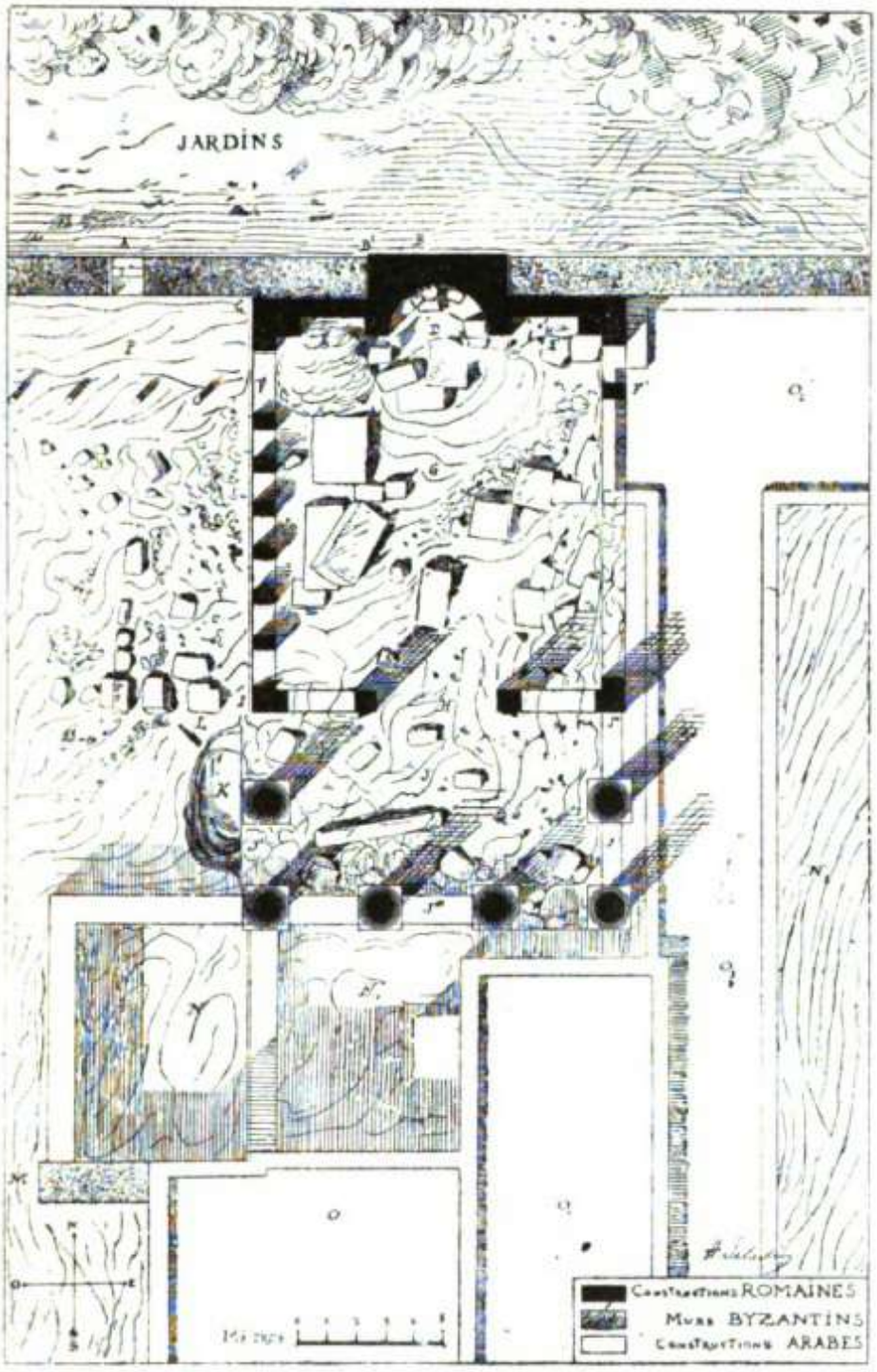


Fig. 25. — Plan du temple de Dougga formant réduit de l'enceinte byzantine.
(Dessin de M. Saladin.)

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

citadelle; la redoute de Henchir-Sidi-Amara a pour noyau un grand édifice antique, devenu une sorte de donjon qu'entourent les murailles byzantines : et de même que, dans la Rome du moyen-âge, les arcs de triomphe de Titus et de Constantin sont devenus des forteresses sous la main des Frangipani, ainsi dans l'Afrique byzantine les monuments de cette sorte se transforment en fortins avancés protégeant les grandes citadelles. L'arc de triomphe de Diana Veteranorum, prolongé de chaque côté par une courte muraille, devient l'un des côtés d'un réduit carré ; et pour donner à cette redoute une entrée facile à défendre, on a muré les deux faces latérales et rétréci fortement la principale ouverture. L'arc de triomphe de Haïdra, enveloppé d'une gaine en pierres de taille, est devenu une sorte de donjon, auquel les avant-corps qui accostent l'arcade forment quatre bastions; et ainsi modifié, le monument occupe le centre d'une petite forteresse. De même qu'à Olympie, le temple de Zeus a été transformé en redoute, ainsi à Sbeitla le péribole des temples devient sous la main des Byzantins une puissante citadelle, et partout il en va de même[1]. A plus forte raison, s'il subsiste quelque part les restes d'une construction militaire plus ancienne, on en tire parti dans l'établissement du nouvel ouvrage. Une portion de l'enceinte de Calama n'est autre chose qu'un débris de la forteresse romaine, soigneusement conservée et réparée[2].

Il devient dès lors plus facile de comprendre la merveilleuse rapidité apportée à la construction de si nombreux ouvrages. Si, en outre, on examine les plans adoptés dans beaucoup de ces monuments, on y retrouvera les mêmes partis pris de simplification, destinés à hâter le travail. A la seule exception de Carthage[3], aucune place forte ne paraît avoir été pourvue de

1. Exemples à Zana, Sbéitla, Maktar, Sidi-Amara. Cf., à Bir-el-Heusch, un temple transformé en forteresse (*Bull. Ant. afr.*, 1885, p. 92) ; à Aphrodisium (Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 14-16); à Rusuccurru (*Revue Afr.*, 1891, p. 11-12); à Dougga (Saladin, II, p. 450, et Carton, *Découvertes archéologiques et épigraphiques faites en Tunisie*, p. 153).

2. Ravoisié, *Explor. de l'Afrique*, II, p. 27; cf. *ibid.*, p. 20.

3. *Aed* , p. 339.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

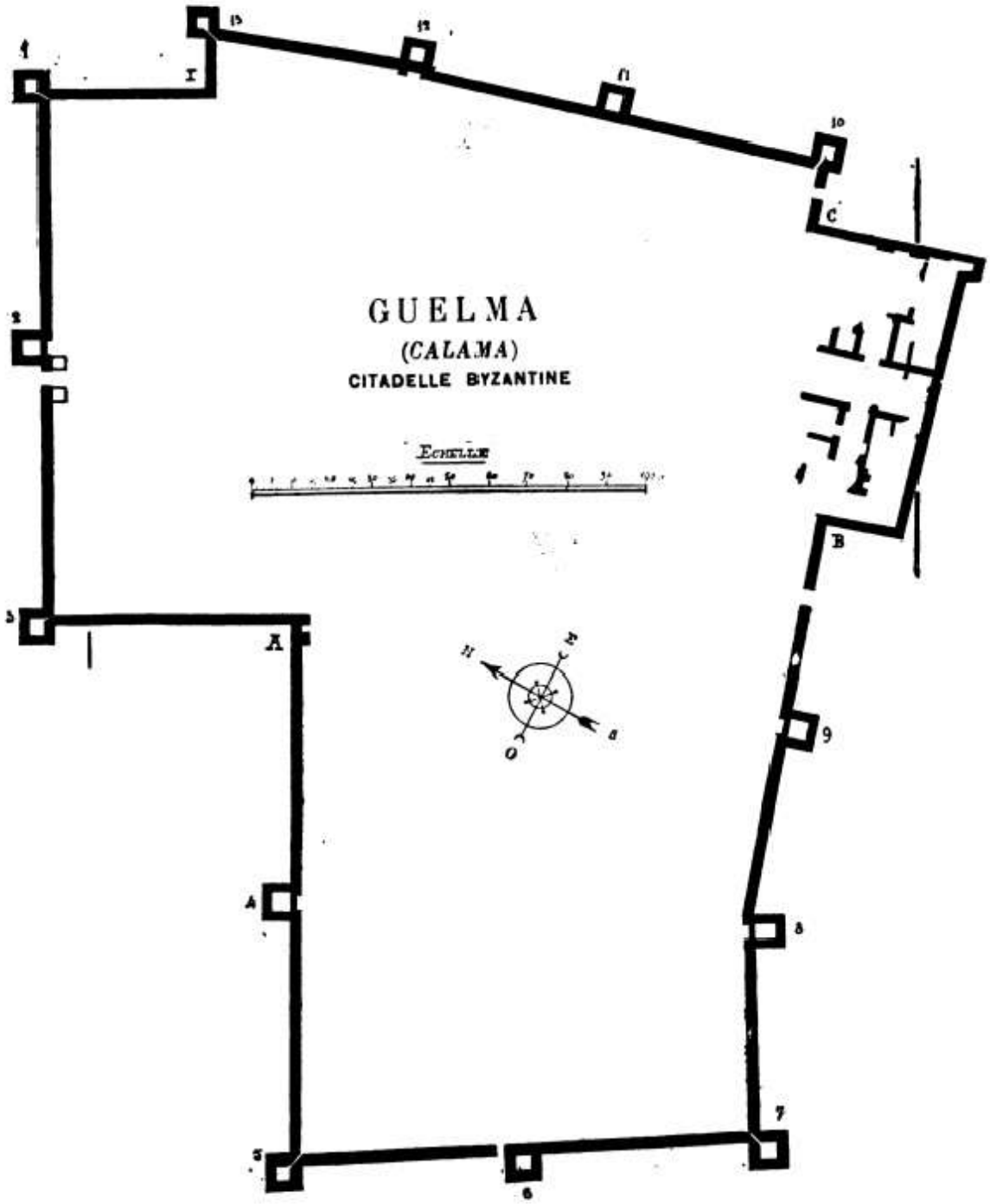


Fig. 26. — Guelma. Citadelle byzantine. (D'après le plan de Ravoisié.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fossés; de προτείχισμα, on ne rencontre nulle trace. Quant aux tours, le nombre en est singulièrement réduit dans beaucoup de ces citadelles. Sans doute, aux endroits particulièrement menacés, on les accumule en aussi grande quantité que dans les places de l'Orient byzantin, et l'on constate en quelques endroits de fort belles études de flanquement[1]. Mais partout où les dispositions du terrain ont paru suffire à assurer la sécurité de la ville, les tours sont rares et espacées[2]. Même dans des places fort importantes, telles que Thélepte, Thamugadi, Tubunae ou le château du Bellezma, les tours sont souvent distantes de plus de 50 mètres; un type très fréquemment employé dans les *castella* d'Afrique présente quatre tours seulement flanquant les quatre angles d'un carré[3]; enfin, la plupart des fortins de moindre importance sont de simples réduits rectangulaires, qu'aucune tour absolument ne vient protéger.

D'autre part, dans beaucoup de villes on s'est attaché à dessein à réduire l'étendue de l'enceinte, afin qu'une moindre garnison pût suffire à en assurer la défense. A cet égard, Justinien avait donné des ordres formels à ses lieutenants : « Si Votre Grandeur, mandait-il dès 534 à Bélisaire, constate que certaines villes ou châteaux du *limes* sont d'une étendue trop considérable, et pour cette raison difficile à garder efficacement, elle fera en sorte de les faire reconstruire de manière à ce qu'un petit nombre d'hommes suffise à les protéger[4]. » Dans toutes ses constructions militaires, constamment l'empereur avait appliqué ce principe : partout où les remparts d'une ville lui semblaient trop étendus pour la défense, partout où de grands espaces vides, réservés inutilement au dedans des murailles, risquaient de compromettre la sécurité de la cité par les facilités qu'ils offraient à une surprise, résolument il avait restreint

1. Ex. : Tigisis.
2. Ex. : Tifech, Tigisis.
3. Cf. *Aed.*, p. 266.
4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 14.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les dimensions de la forteresse[1]. Il avait agi ainsi à Antioche, à Césarée de Cappadoce[2], ailleurs encore; il fit de même en Afrique. Procope l'indique expressément pour Leptis Magna[3]; les monuments montrent que la même règle fut suivie en bien d'autres endroits : à Thélepte, à Théveste, à Bagaï, à Guelma, à Teboursouk, beaucoup d'édifices furent laissés en dehors de l'enceinte de la nouvelle ville fortifiée. Dans la plupart des cités on se contenta de moins encore : à Ammaedera, à Thamugadi, à Madaure, à Tubunae, à Sétif, à Thignica, une citadelle plus ou moins grande s'éleva au centre ou à côté de la ville, et servit tout ensemble à la protéger et à offrir un refuge à ses habitants.

IV

Des divers types de constructions militaires africaines.

Pour tous ces motifs, une grande variété de dispositions apparaît dans les citadelles africaines. Les textes y distinguent plusieurs sortes de constructions militaires, les villes fortifiées (*civitates*), les camps retranchés (*castra*), les grandes forteresses (*castella*), les redoutes de moindre importance (*burgi*), les murs de barrage (*clisurae*)[4]. L'étude des monuments confirme pleinement cette classification : ils se ramènent en effet à cinq catégories principales, dont quelques exemples particuliers, choisis dans chaque série parmi les édifices les mieux conservés, suffiront à donner une idée exacte[5].

1. *Aed.*, p. 236, 290.
2. *Id.*, p. 238, 316, 317.
3. *Id.*, p. 335, 336.
4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4, 8, 14, 15 : *C. I. L.*, VIII, 4799. Sur les mots *castellum* et *burgus*, Cagnat, *Armée romaine*, p. 674.
5. Cf. *Rech. des antiquités*, p. 163.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1° On rencontre en premier lieu les villes fortifiées. Tébessa en offre un fort intéressant spécimen, et ainsi qu'on l'a justement remarqué, ses fortifications, admirablement conservées, « peuvent être considérées comme un véritable type de l'art de l'ingénieur au VIe siècle [1] ». Selon la description d'un témoin oculaire [2], elles forment « une enceinte rectangulaire de 320 mètres de longueur sur 280 mètres de largeur, flanquée par quatorze tours carrées et percée de trois portes qui sont placées

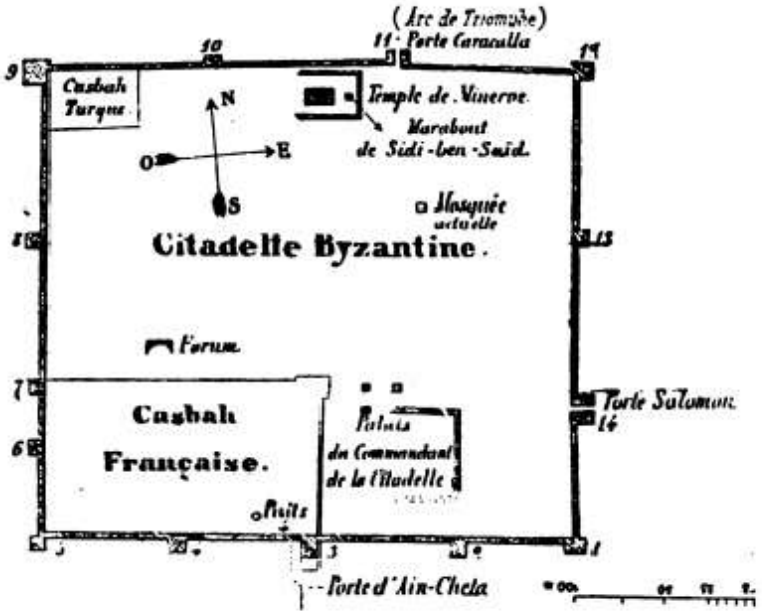


Fig. 27. — Tébessa. Enceinte de la ville byzantine.
(D'après le plan de Moll.)

sur les trois faces sud, est et nord. Cette dernière est formée par l'arceau nord de l'arc de triomphe de Caracalla, qui lui-même est devenu une des quatorze tours de flanquement. Les murs de l'enceinte ont une épaisseur variant de 1^m^,50 à 2^m^,20 et dans le principe ils atteignaient une hauteur de neuf à dix mètres. A

1. Moll, *Rec. de Const.*, 1860, p. 204.
2. *Id.*, p. 204-205, que je complète et corrige sur quelques points. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 42-47.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sept ou huit mètres environ au-dessus du sol régnait un chemin de ronde crénelé qui faisait le tour de la place. Il était destiné

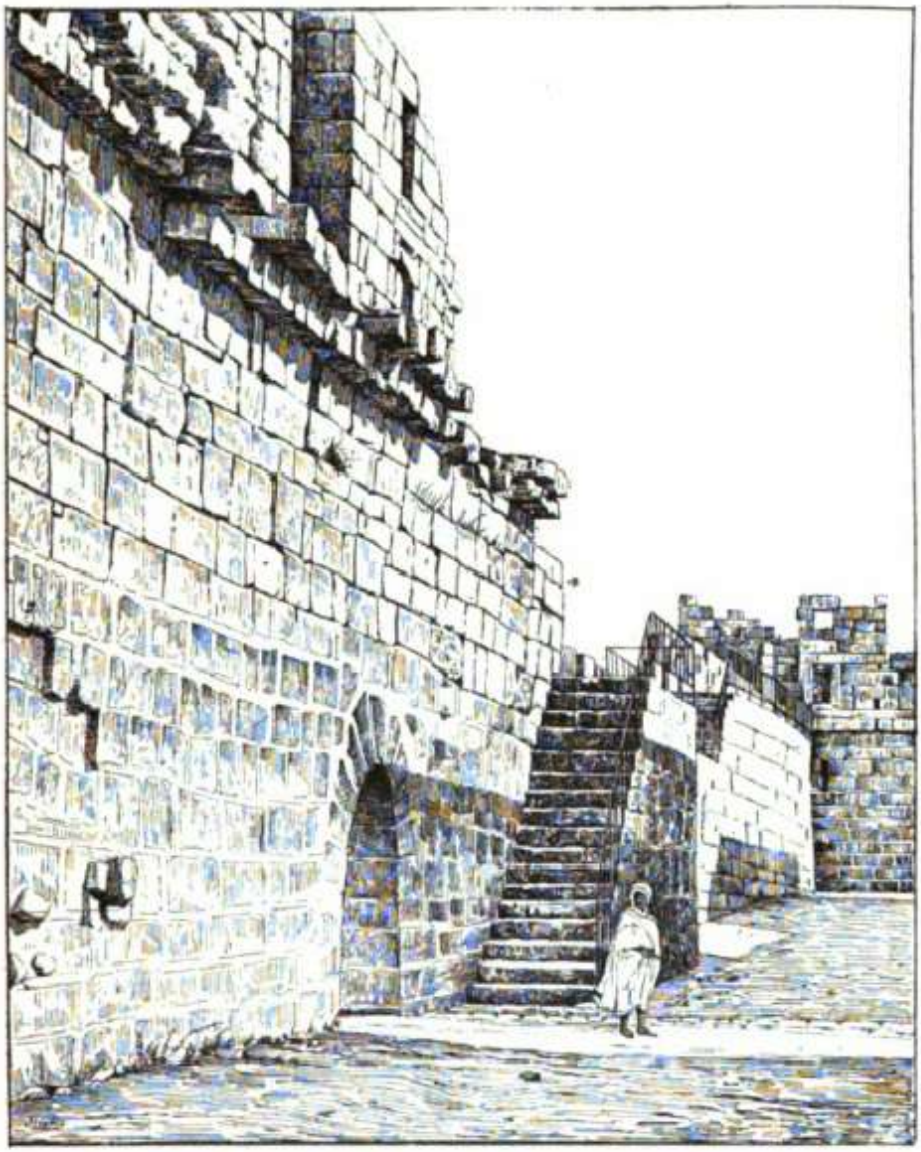


Fig. 28. — Tébessa. Portion de l'enceinte byzantine, face intérieure.

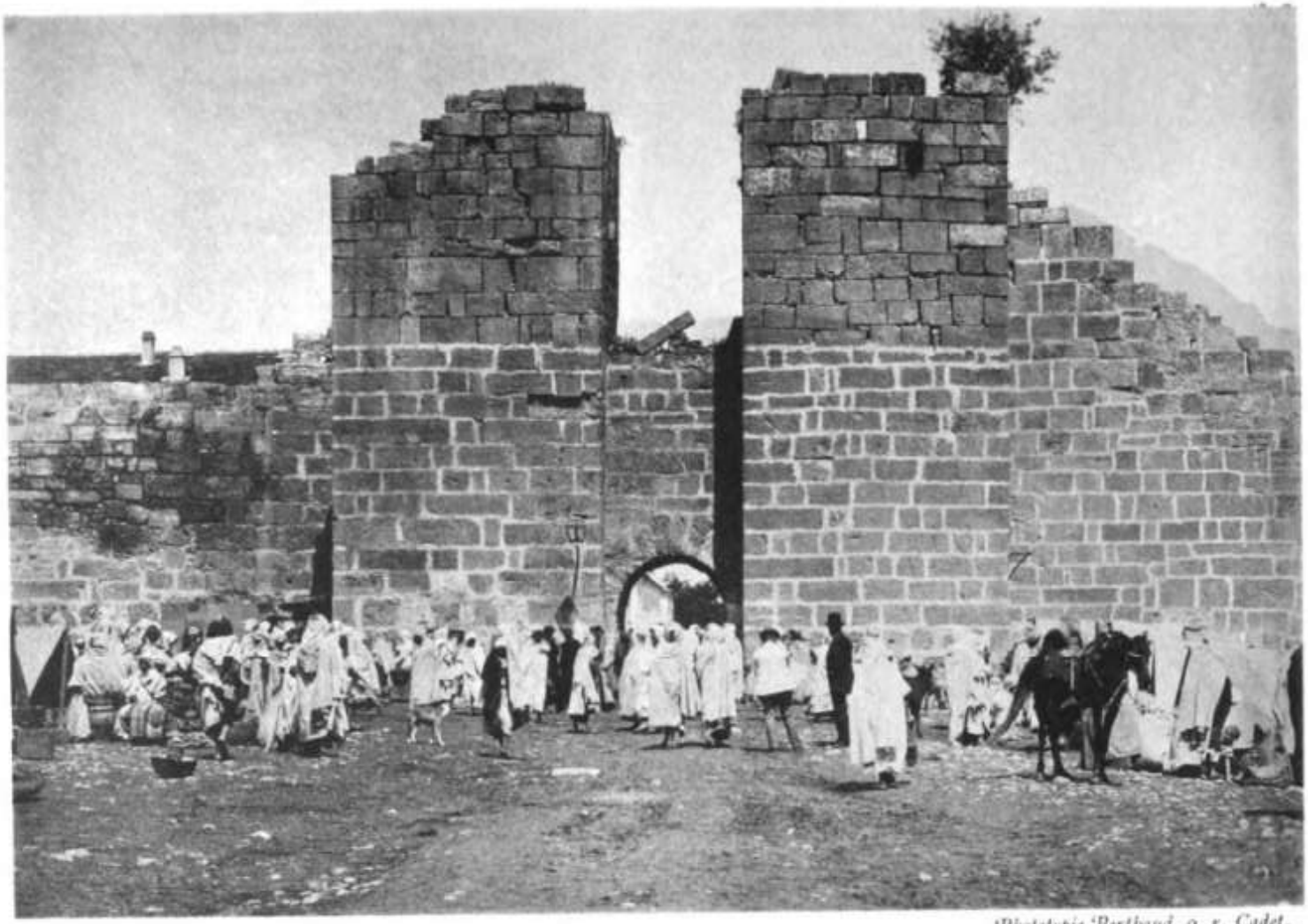
à recevoir les défenseurs et à faire communiquer les tours entre elles; une partie de sa largeur était prise en encorbellement, et en certains endroits il était coupé par des marches

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

destinées à racheter les différences de niveau. On y arrivait au moyen de trois escaliers placés chacun à côté d'une des portes. Toutes ces maçonneries sont en pierres de taille posées par assises réglées et tirées des ruines de l'ancienne ville. Celle des tours est dans un état de conservation remarquable, et il est facile de voir que l'ingénieur a mis beaucoup de soin à leur construction. Trois ou quatre assises seulement de la partie supérieure sont tombées en quelques endroits, et on peut constater sur place que la hauteur de ces tours atteignait 16 ou 17 mètres. Elles étaient divisées en rez-de-chaussée et en étage, séparés l'un de l'autre par une solide voûte d'arête également en pierres de taille. Le rez-de-chaussée s'ouvrait par une porte rectangulaire couverte d'un fort linteau et formait une haute pièce carrée, faiblement éclairée par une meurtrière assez large, ménagée sur la face intérieure. L'entrée de l'étage était de plain pied avec le chemin de ronde. Une salle carrée l'occupait, recevant le jour par une large fenêtre ouverte au-dessus de la porte et par d'étroites archères percées sur les autres faces de la tour. Pour recouvrir l'étage, il y avait une deuxième voûte — plus souvent un simple plancher, soutenu sur quatre forts piliers d'angle — formant une plate-forme qui était reliée au chemin de ronde par un escalier adossé contre la face intérieure de la tour. Des deux côtés de chaque tour, à l'angle formé par les flancs avec les murs de courtine et à hauteur du chemin de ronde, existait une petite guérite en pierre de taille destinée à recevoir une sentinelle. Ces guérites étaient munies de deux créneaux, l'un surveillant dans sa hauteur et sa longueur la partie de courtine adjacente, l'autre ayant vue en avant sur la campagne. L'épaisseur de la muraille des tours est variable : sur leur face extérieure elle mesure en général $1^m,50$ à $1^m,80$; sur la face intérieure elle atteint $2^m,10$. »

Dans l'intérieur de la ville se trouvaient enfermés un certain nombre des édifices de l'antique Théveste. C'était le temple élégamment décoré et environné de portiques, que l'on appelle aujourd'hui temple de Minerve; c'était le forum de la ville romaine, un autre temple fort important et d'une cons-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA



Phototypie Berthaud, 9, r. Cadet.

TÉBESSA — PORTE SALOMON

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

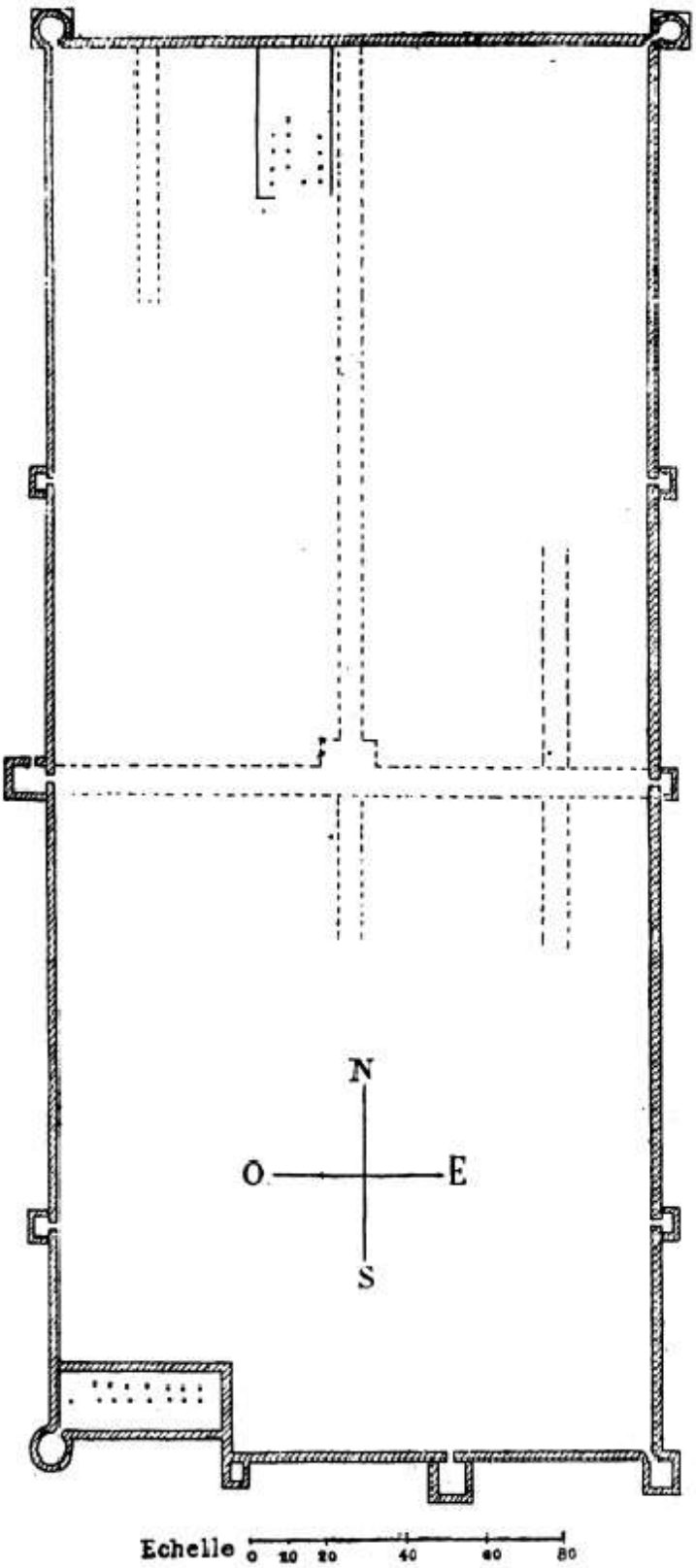


Fig. 29. — Thélepte. Enceinte de la ville byzantine.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

truction particulièrement soignée, sans doute d'autres bâtiments encore, aujourd'hui disparus sous les maisons de la ville arabe. En dehors de l'enceinte avaient été laissés l'amphithéâtre, les thermes, une grande partie de la ville; toutefois, au nord des remparts, la belle basilique chrétienne, avec le couvent qui l'environnait, avait été transformée en une forteresse qui couvrait de ce côté les approches de la place.

D'autres villes fortes de l'époque byzantine montrent plus clairement encore certaines dispositions adoptées dans cette catégorie de constructions. Dans les ruines, si cruellement ravagées, mais si grandioses encore de Thélepte[1], on reconnaît fort nettement, à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, les trois grandes rues, larges de 4m,80 à 5m,50, qui la parcouraient du sud au nord, et les cinq ou six voies transversales qui la sillonnaient de l'est à l'ouest; on remarque, presque au centre de la ville, à l'entrecroisement de deux larges rues, une place assez grande, où se dressent les ruines d'un bâtiment précédé d'une colonnade; et partout, le long des trottoirs qui bordent les avenues, on voit encore l'alignement des maisons particulières et les restes des édifices publics. Dans la partie septentrionale de la ville, appuyé au mur du front nord, c'est, occupant tout l'îlot compris entre deux longues rues, un vaste bâtiment rectangulaire, bordé à l'intérieur d'une double rangée de colonnes; dans l'angle sud-ouest, c'est un bel édifice, long de 43 mètres, large de 16 mètres, adossé, lui aussi, aux murailles de l'enceinte; des rangées de colonnades de marbre, aux cannelures enroulées en spirale, décoraient ce monument; des pavés en mosaïque, des placages de marbre multicolore en rehaussaient la splendeur, et des restes de sculpture, paraissant provenir d'un ciborium, montrent qu'il y avait là sans doute une grande église chrétienne. Assurément, en dehors de l'enceinte fortifiée, bien des édifices s'élevaient dans l'antique Thélepte : tout autour des remparts, ce sont, dans toutes les directions, des ruines de temples, de thermes, de

1. Voir Diehl, *Rapport*, p. 53-58.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

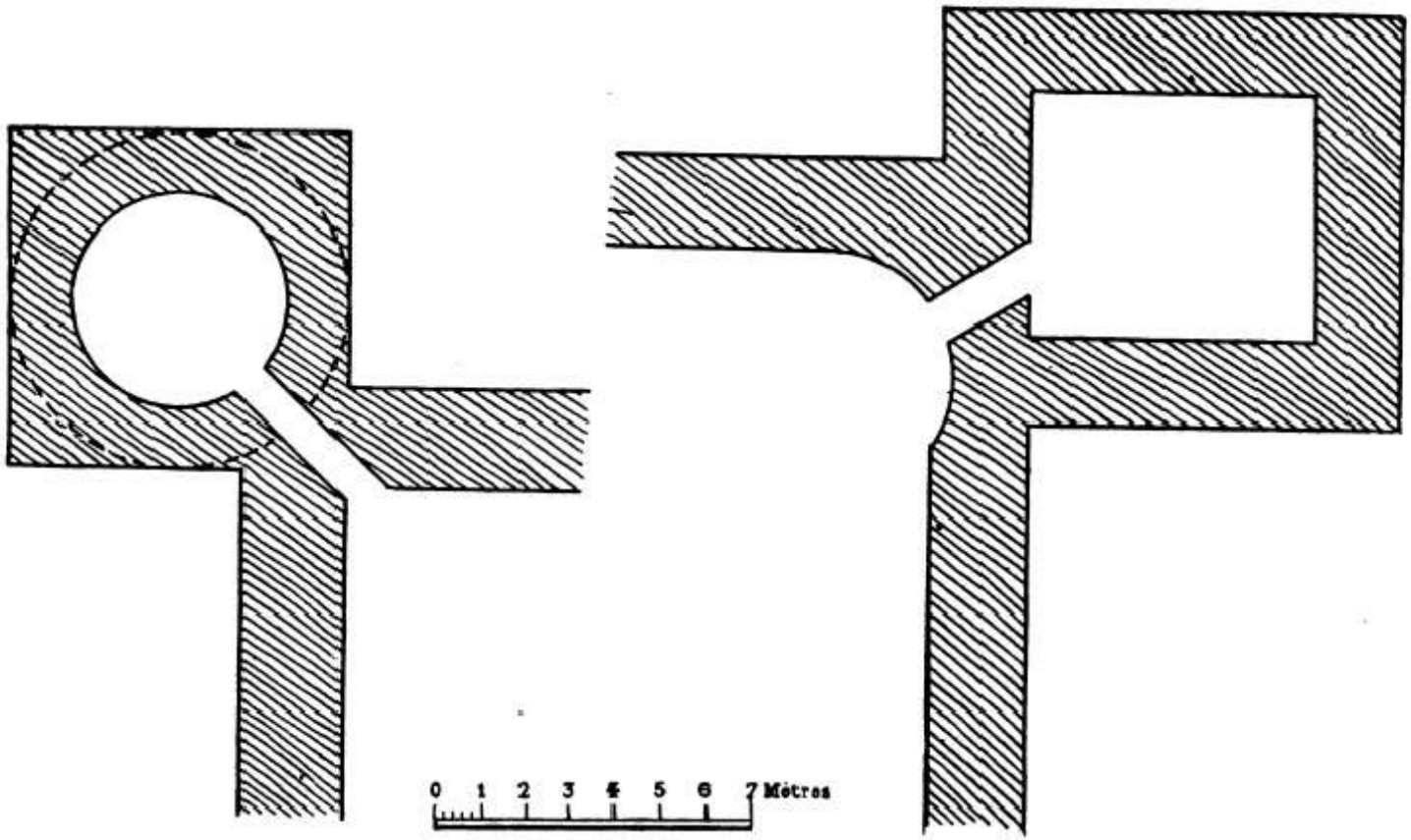


Fig. 30. — Thelepte. Enceinte byzantine. Tours de l'angle nord-est et de l'angle sud-est.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

basiliques. Mais les dimensions considérables de la forteresse — 350 mètres de longueur sur 150 mètres de large — empêchent à elles seules d'y voir une simple citadelle[1] : et il faut

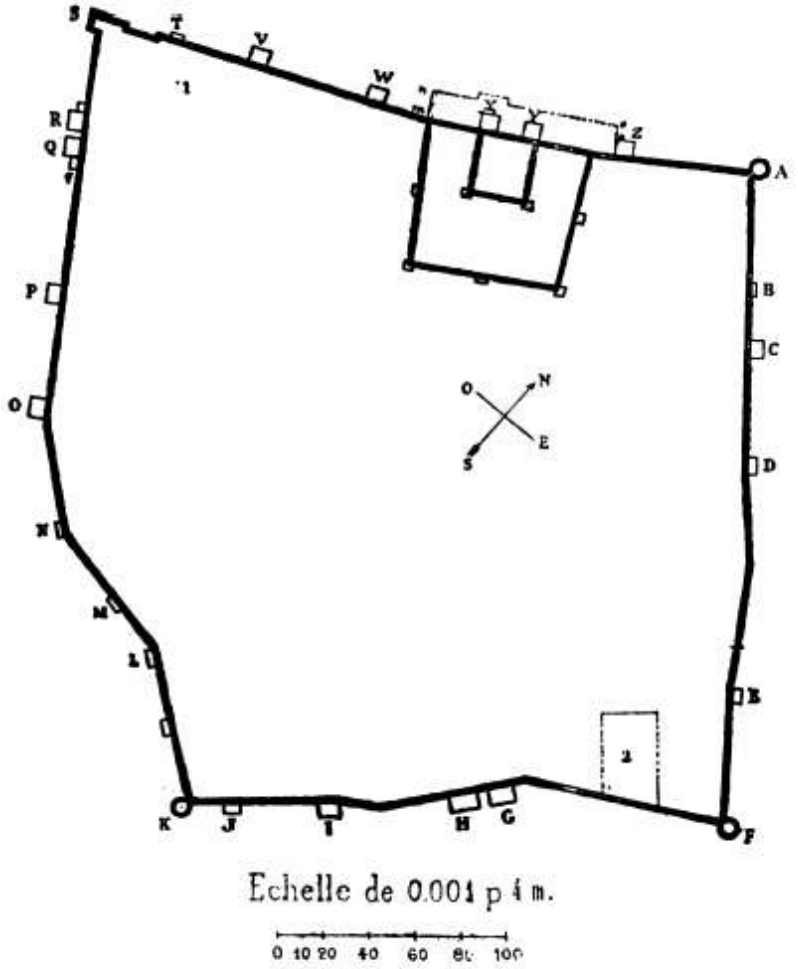


Fig. 31. — Ksar-Bagai. Enceinte de la ville byzantine.

assurément reconnaître ici un exemple particulièrement intéressant de ces villes réduites par ordre de Justinien.

Béja[2], avec les vingt-deux tours qui flanquent l'hexagone irré-

1. *Rech. des antiquités*, p. 163. Cf. *Bull. du Comité*, 1885, p. 131-149 ; 1888, p. 177-193.
2. Voir Diehl, *Rapport*, p. 130-136.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gulier de ses murailles, Tigisis avec ses dix-sept tours de formes si variées et si curieuses [1], Guelma avec les treize tours qui, suivant les termes d'une inscription placée dans la muraille, rendaient inexpugnable l'établissement du patrice Solomon [2], mais surtout Bagai, avec ses vingt-cinq tours et l'énorme développe-

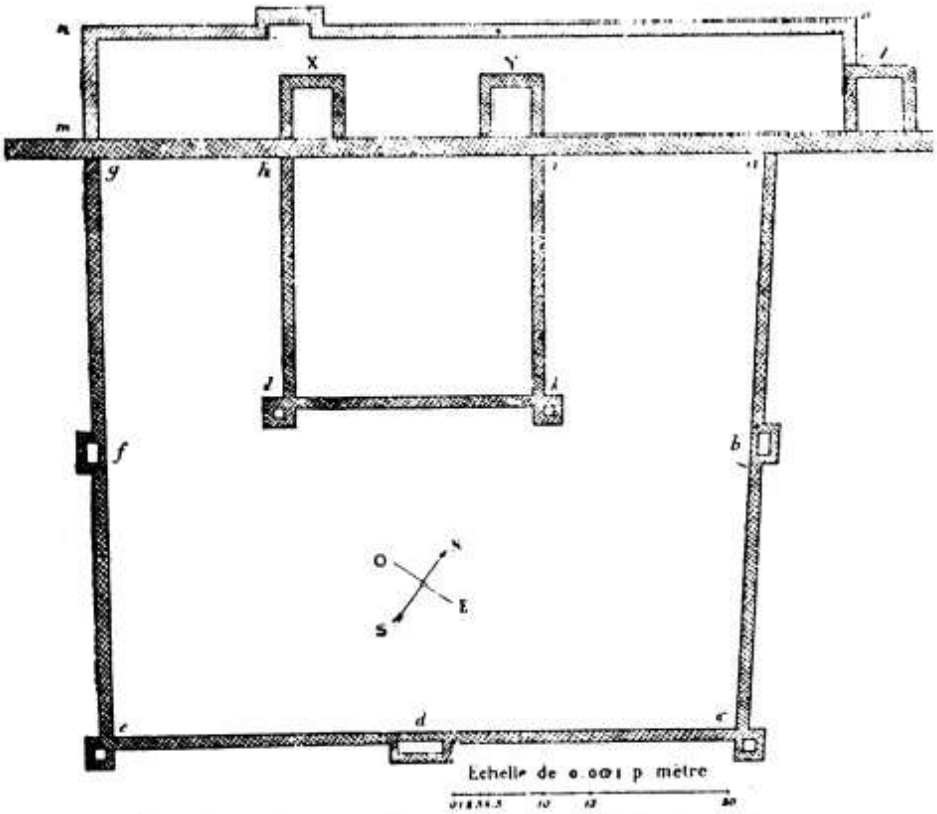


Fig. 32. — Ksar Bagai. Réduit de la citadelle byzantine.

ment — 1,172 mètres — de sa vaste enceinte offriraient des types non moins remarquables de la ville fortifiée byzantine. Je noterai seulement la disposition si intéressante qui, à Bagai comme à Djeloula, renforce par un réduit intérieur les moyens de défense de la ville. Adossée au front nord-ouest de l'enceinte, une véritable citadelle s'élève, dominant toute la cité, sur le point le plus escarpé de la colline : suivant le type ordinaire des

1. Diehl, *ibid.*, p. 72-78.
2. *C. I. L.*, VIII, 5352. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 86-90.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

châteaux forts d'Afrique, elle forme un rectangle mesurant 74 mètres environ sur 63, flanqué à ses angles de tours quadrangulaires, et défendu sur le milieu de chaque courtine, à l'exception du front commun avec l'enceinte, par une autre tour carrée. A l'intérieur même de cette forteresse, une dernière construction se dresse : c'est une sorte de donjon appuyé aux courtines extérieures. Il mesure 26 mètres environ de côté, ses murailles ont 1m,15 d'épaisseur et deux tourelles flanquent ses angles vers l'est et vers le sud [1]. Ce sont là, dans la ville forte de Bagai, si curieuse d'ailleurs, des construc-



Fig. 33. — Haïdra. Plan général (d'après le levé de M. Saladin).

tions tout à fait dignes d'attention : elles montrent quels efforts furent faits pour assurer, même après la prise des villes, une dernière retraite à la garnison, et un suprême moyen de résistance ; elles offrent un type assez rare de ces maîtresses tours byzantines, de ces πυργοκάστελλα, comme dit Procope, que les Grecs construisaient volontiers au point le plus élevé de leurs enceintes fortifiées [2].

2° A côté de la ville forte, on rencontre une autre catégorie

1. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 32-40.

2. A ce type appartiennent en Afrique : Thélepte, Théveste, Bagaï, Vaga, Thubursicum Bure, Laribus, Tigisis, Calama (*C. I. L.*, VIII, 5352 : *urbs*), Djeloula (Kouloulis?), Mamma, Tagoura (*C. I. L.*, VIII, 16851 : πόλις), Guessès.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

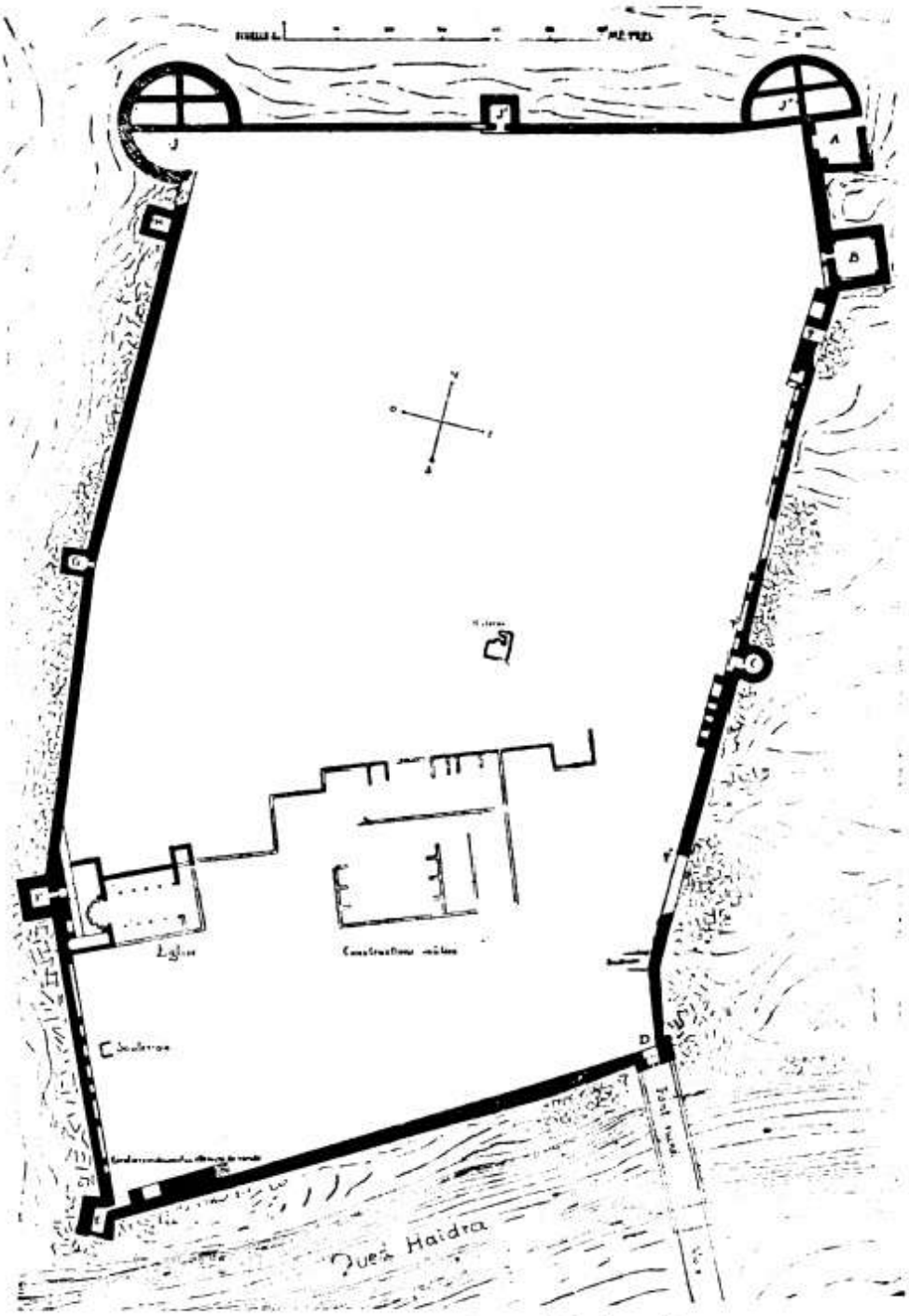


Fig. 34. — Haïdra. Plan de la citadelle byzantine.
(D'après M. Saladin.)

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de monuments. C'est le *castellum*, la citadelle défendant une ville ouverte. Les exemples en abondent en Afrique : c'est Tobna et Timgad, c'est Sétif et Mdaourouch, c'est Tifech et Sbiba; c'est surtout la puissante forteresse de Haïdra, si bien conservée et si pittoresque, et assurément un des types les plus remarquables de ce genre de construction. « Elle occupe, dit M. Saladin, qui l'a étudiée en grand détail[1], le versant méridional d'une petite colline, et a la forme d'un quadrilatère irrégulier dont les faces est et ouest sont brisées. La grande dimension du nord au sud est à peu près de 200 mètres de long, celle de l'est à l'ouest de 110 environ. Le front septentrional a été refait complètement, à une époque récente, par les Tunisiens... Le front oriental, construit avec soin, se compose de deux tours carrées (les hauteurs d'étage sont distinctes dans la seconde, couverte en voûte d'arête); une de ces tours se trouve formée en partie par l'angle de la basilique romaine qui est au nord de la citadelle. Viennent ensuite des contreforts intérieurs épaulant la courtine, et une porte : ces contreforts sont reliés entre eux ou par des linteaux, ou par des arcs et supportent le chemin de ronde, visible encore en certains endroits. Comme la déclivité du sol est très prononcée, les différences de niveau sont rachetées par des marches de la largeur du chemin de ronde. Suivant le mur, nous trouvons une poterne murée, puis nous arrivons à une tour circulaire presque dégagée du mur. Cette tour a deux étages indiqués par une retraite sur le mur, au premier à l'intérieur. Nous arrivons ensuite à une porte et à une large brèche, et enfin à l'angle sud de la forteresse, terminée au bord de la rivière par une tour carrée dans laquelle s'ouvre une grande porte surmontée d'une arcade fermée par un linteau. Le remplissage de l'arcade est fait en pierre de grand appareil. Devant cette porte se trouvait un pont d'une seule arche de 30 mètres de portée, qui franchissait l'oued; à ce pont complètement ruiné aboutit une partie de voie antique, se dirigeant vers le sud.

1. Saladin, I, p. 171-175.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google



Phototypie Bertsaud, 9, r. Cadet.

HAÏDRA — CITADELLE BYZANTINE — FRONT EST

(Vue intérieure.)

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA



Phototypie Berthaud, 9, r. Cadet.

HAÏDRA — CITADELLE BYZANTINE — FRONT EST

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Au-dessus de cette porte, une arcade en berceau de 3m,50 soutient la partie supérieure de la tour. La courtine longe ensuite

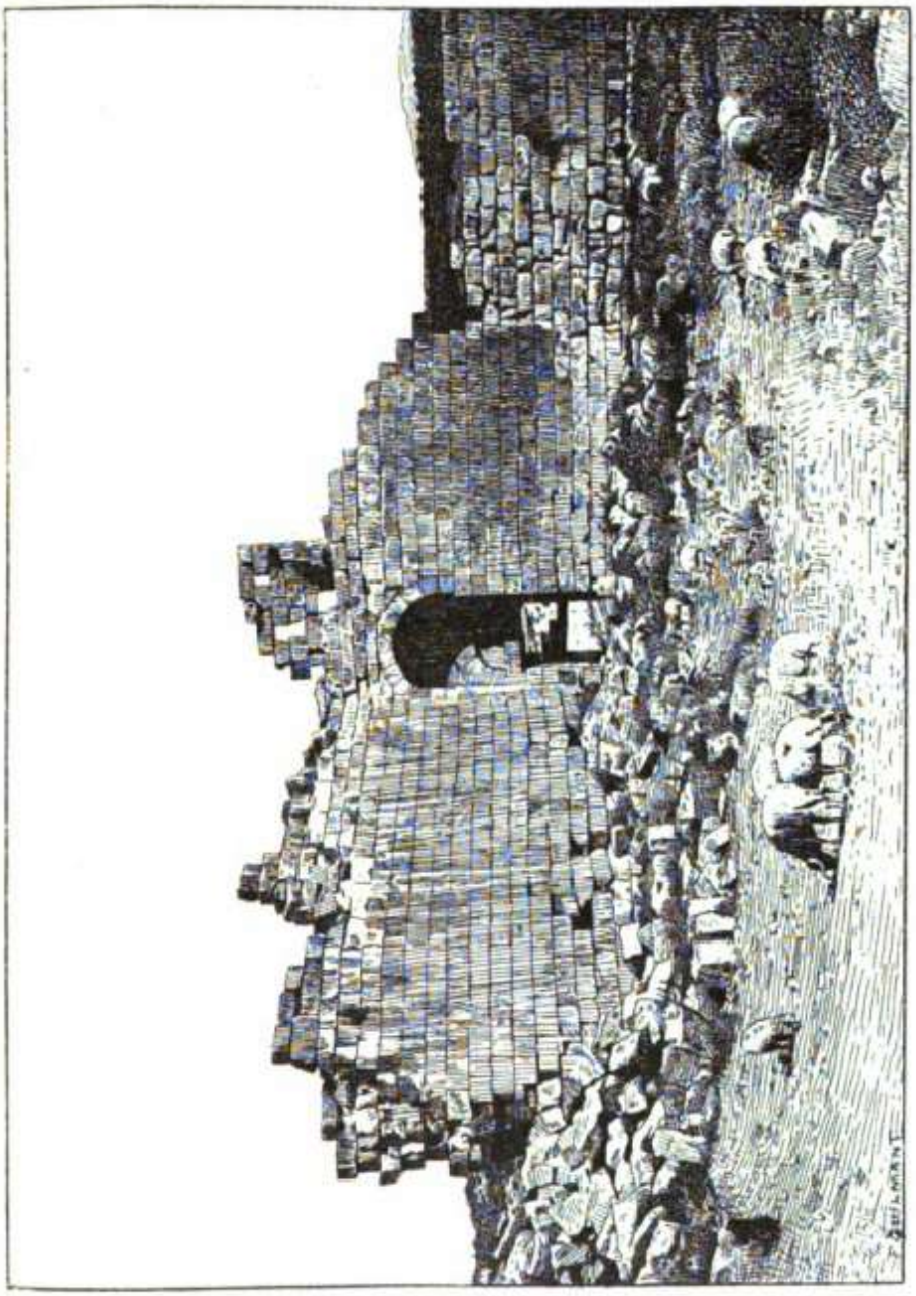


Fig. 35. — Haïdra. Citadelle byzantine. Vue intérieure de la porte sur l'oued.

l'oued sur une longueur d'environ 100 mètres et aboutit à une tour d'angle, à la partie supérieure de laquelle on accède par

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un escalier qui s'appuie sur un assez fort massif et une arcade. Remontant ensuite la colline, en suivant toujours les murs, nous rencontrons successivement, à 53 mètres, une tour carrée, puis une autre plus petite à 57 mètres, et 60 mètres plus loin, une troisième qui aboutit au bastion arabe.

« Tout ce côté occidental est presque complètement ruiné; il a été construit en grande partie avec des matériaux empruntés à des édifices d'une époque antérieure; on y distingue des fragments nombreux d'inscriptions et de bases de chapiteaux, de corniches ou architraves, ainsi que des tombeaux... A l'intérieur de la citadelle, on distingue en maint endroit des traces de murs, de voûtes, de citernes. A la hauteur de la deuxième tour de la courtine ouest, on remarque une petite église dont l'abside est en place. Cette abside était décorée de sept niches circulaires soutenues par des colonnettes qui ont disparu, ainsi que presque toutes les voûtes. L'abside est formée par deux colonnes corinthiennes en marbre cipolin; l'une a conservé son chapiteau de marbre blanc. A gauche, une construction, de 6^{m},30 de long sur 2^{m},80 de large, a conservé son premier étage, avec porte et fenêtres en place et les corbeaux pour soutenir les lambourdes du plancher. L'église était formée d'une nef de 5^{m},60 de large sur 13^{m},20 de long, et de deux bas-côtés de 2^{m},90 de large sur 13^{m},20 de long. Cette église avait probablement une couverture en charpente. »

Tout autour de l'enceinte fortifiée s'étendait la ville, avec ses arcs de triomphe, ses basiliques, son théâtre, ses quais sur la rivière, ses rues et ses maisons, avec ses nombreuses églises et son couvent, assez analogue à celui de Théveste[1]. Couverte du côté du sud par la rivière, dont la citadelle défendait le passage, la cité était en outre protégée par deux fortins détachés : au nord-ouest, une redoute carrée était établie à quelque distance du fort; à l'est, à cheval sur la route de Théveste à Carthage, un autre réduit carré enveloppait le grand arc de triomphe transformé en donjon.

1. Saladin, I, p. 169-171. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 49-51.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

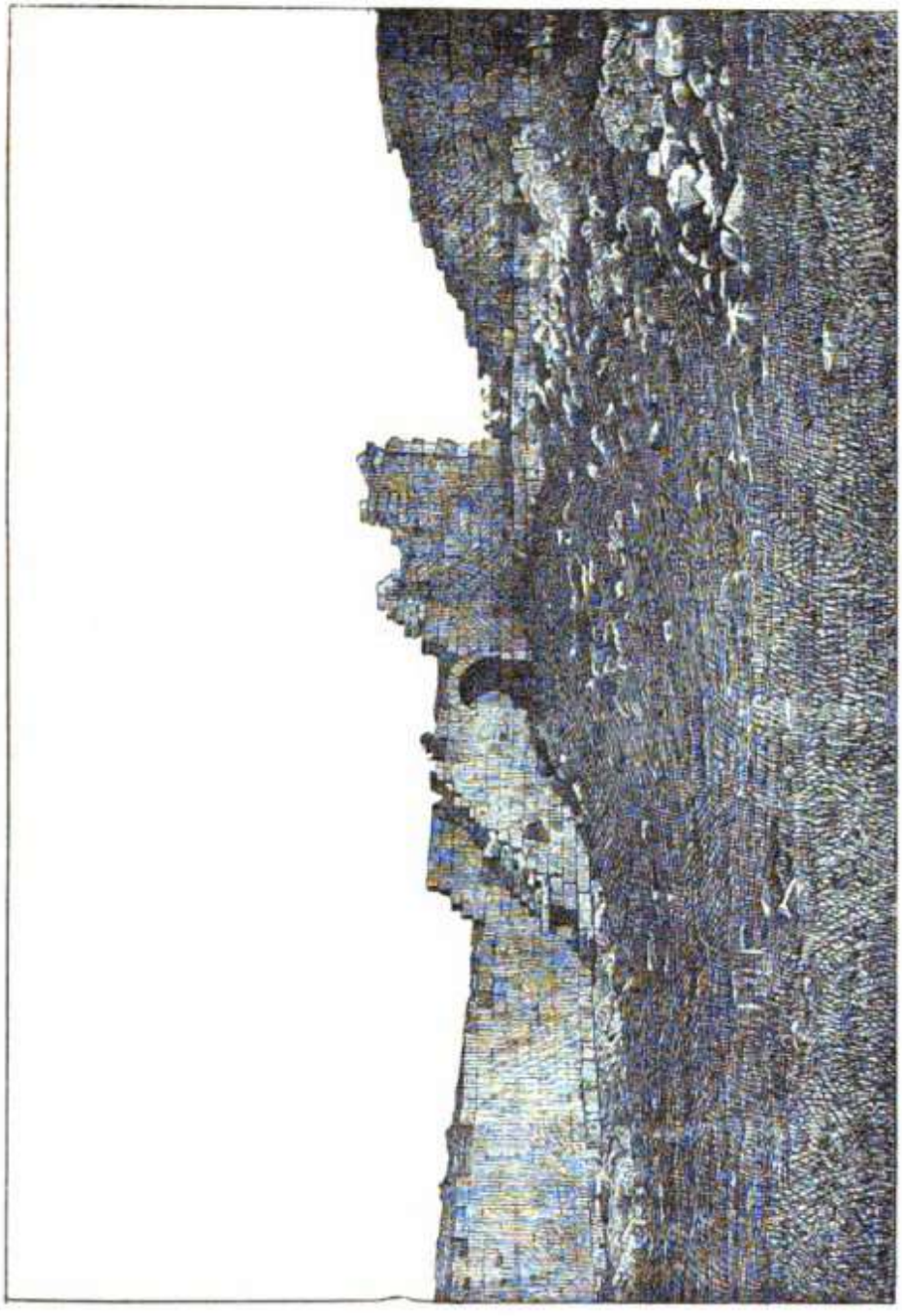


Fig. 36. — Ilaïdra. Citadelle byzantine. Escalier de la courtine.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Par l'importance de ses dimensions, le *castellum* d'Haïdra diffère assez peu des villes fortifiées que nous signalions tout

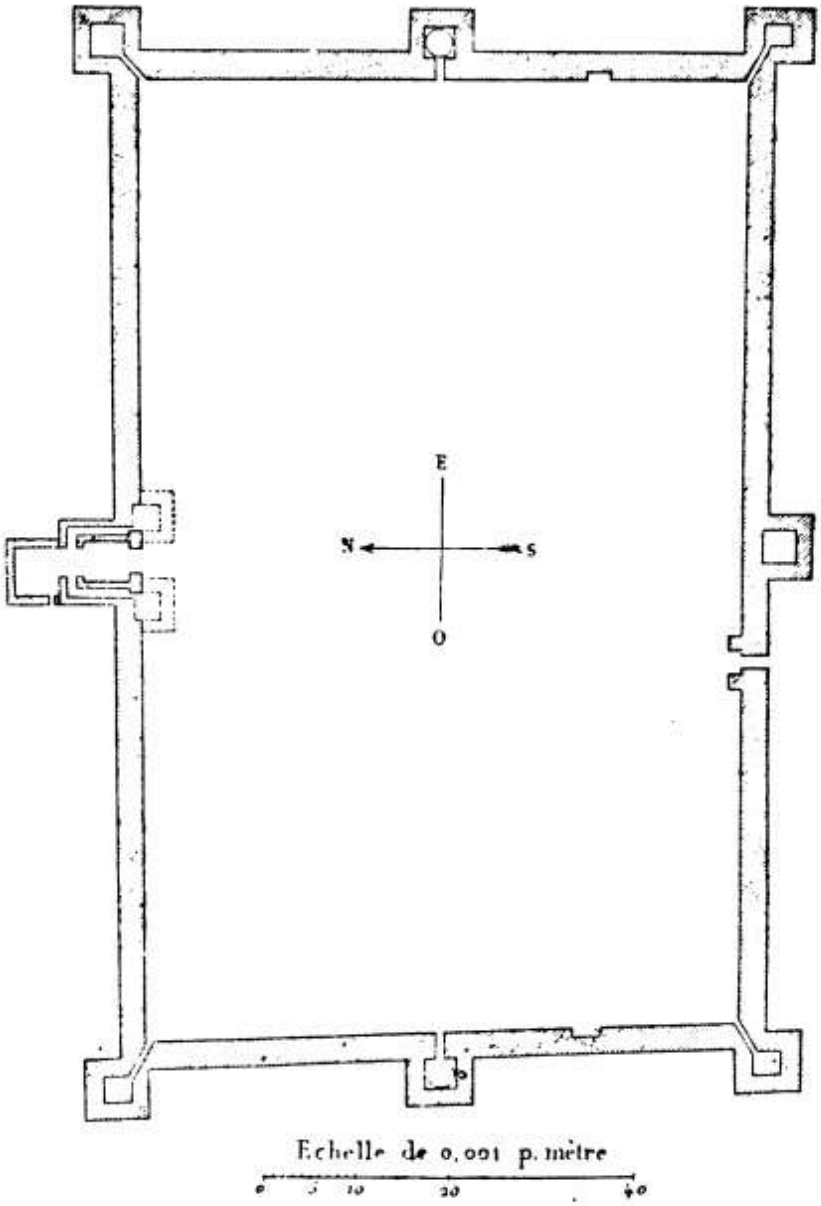


Fig. 37. — Timgad. Plan de la forteresse byzantine.

à l'heure, et s'en distingue uniquement par ce fait que, à part son église, les constructions qu'il renferme sont exclusive-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment militaires. En général, les forteresses chargées de

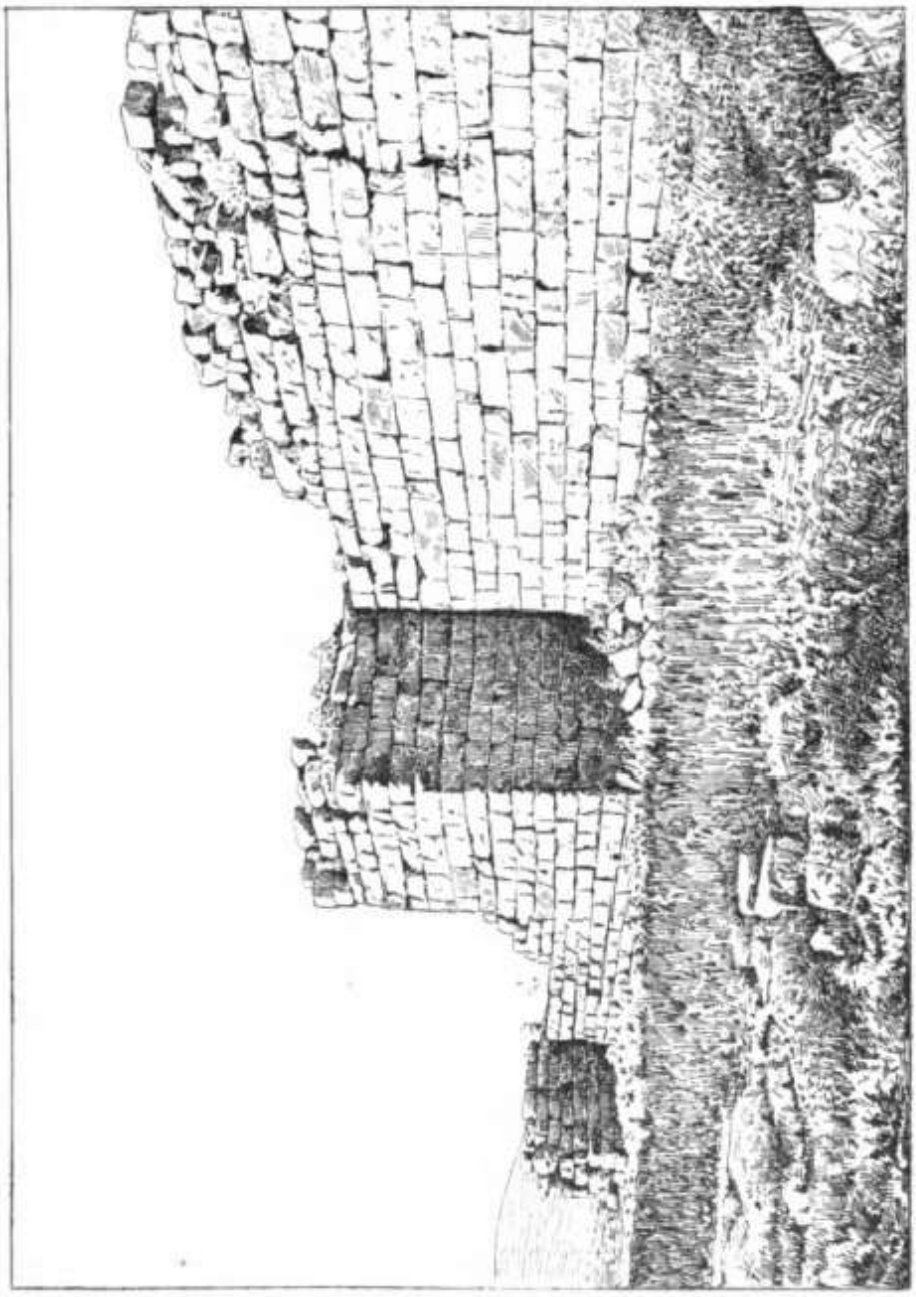


Fig. 38. — Timgad. Forteresse byzantine. Vue extérieure du front ouest.

défendre une ville ouverte ont de moindres proportions : le château de Timgad, qui est un des plus importants, mesure seu-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lement 111m,25 sur 67m,50 ; Tobna a 72m,50 sur 54 mètres ; Sbiba, 45 mètres sur 40. Mdaourouch est plus petit encore : ses grandes dimensions sont de 35 et de 33 mètres. Néanmoins plusieurs de ces *castella* présentent un très vif intérêt.

La forteresse de Timgad [1] en particulier est un des types les plus remarquables et les mieux conservés de ce genre de

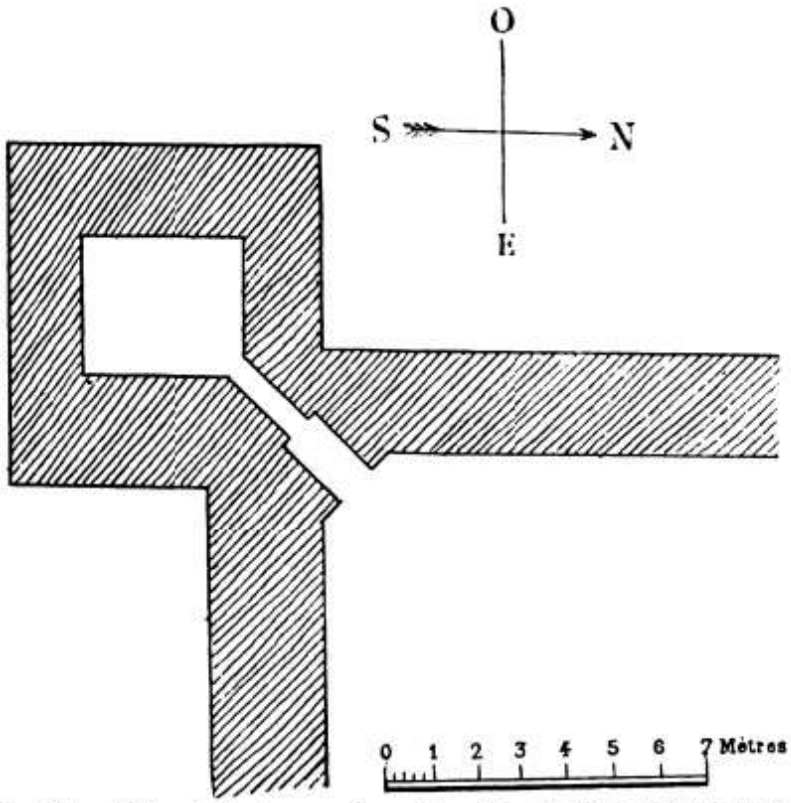


Fig. 39. — Timgad. Forteresse byzantine. Tour de l'angle sud-ouest.

constructions militaires. Malgré les brèches considérables qui en défigurent partiellement l'enceinte, ses puissantes murailles qui, en maint endroit, atteignent une hauteur de six à sept mètres encore, ont gardé une assez fière tournure, et le front ouest, demeuré presque intact, offre, avec ses fortes assises couvertes d'une patine dorée, un aspect tout à fait

1. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 26-32.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

imposant. La citadelle a la forme d'un rectangle, flanqué aux quatre coins par des tours carrées très saillantes ; sur le milieu de chaque courtine, s'élève une autre tour carrée. Les matériaux de la construction proviennent des édifices de la cité détruite; mais, malgré la hâte évidente du travail, un soin

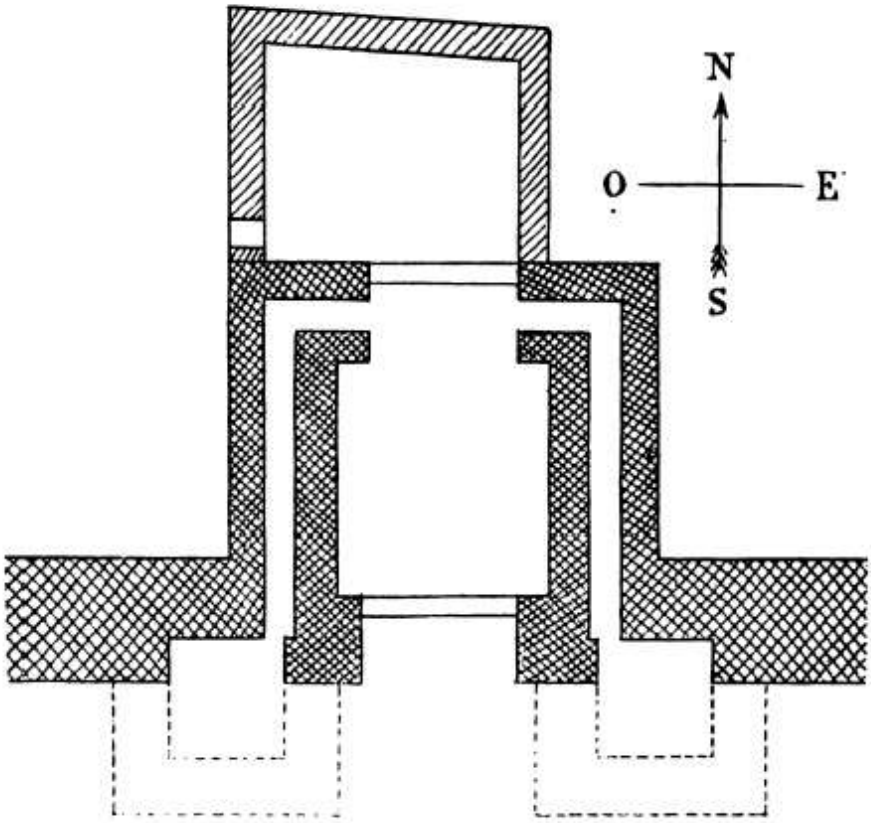


Fig. 40. — Timgad. Forteresse byzantine. Porte du front nord.

assez minutieux encore a été apporté à l'ouvrage ; et les murs, dont l'épaisseur varie de 2m,40 à 2m,70, sont disposés en assises fort régulières. Les tours d'angle, qui mesurent à peu près sept mètres de côté sur six, prennent accès sur l'intérieur du château par d'étroits et longs couloirs, où le passage finit par n'avoir plus que 0m,65 de largeur. Des poternes de même ouverture conduisent dans les deux tours qui couvrent le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

milieu des courtines est et ouest, et où l'on rencontre à l'intérieur une disposition fort intéressante. Le réduit carré qui occupe le rez-de-chaussée est couvert en effet d'une coupole surbaissée ; c'est l'unique exemple que je connaisse dans toutes les citadelles africaines d'une construction de cette sorte. Le

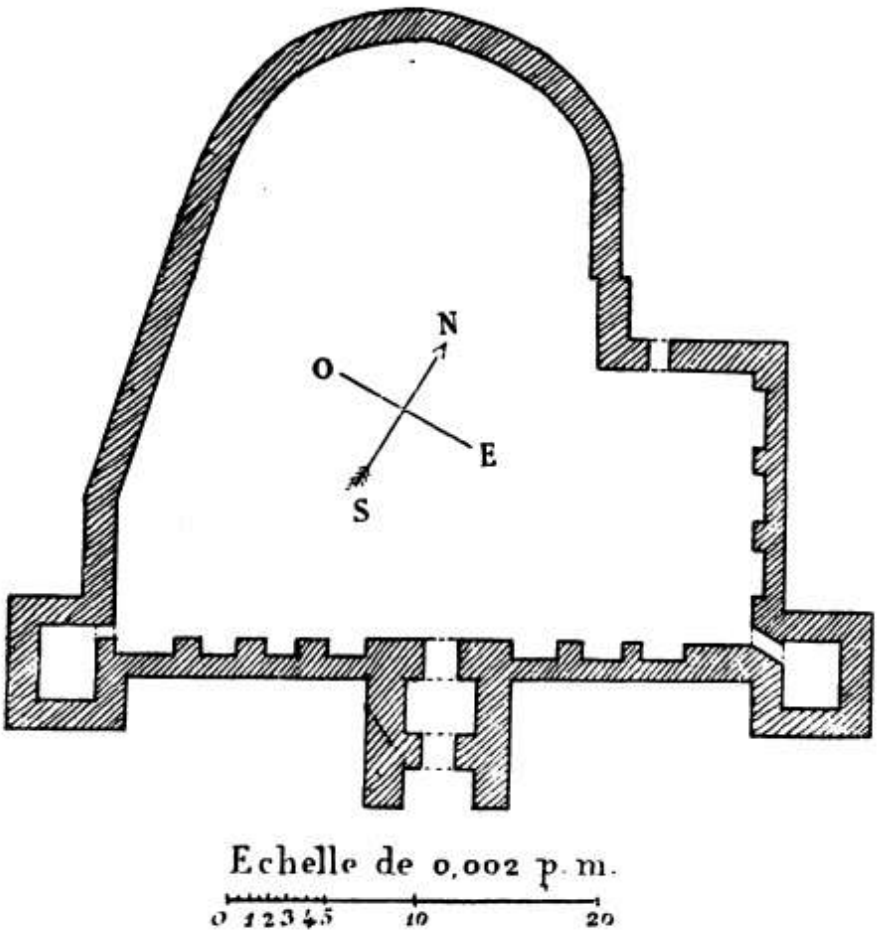


Fig. 41. — Mdaourouch. Plan de la forteresse byzantine.

système de défense de la porte principale n'est pas moins curieux : elle est pratiquée dans la puissante tour (9m,40 × 6m,35) qui occupe le milieu du front nord ; et j'ai déjà signalé précédemment les raffinements de toute espèce employés pour protéger ce point faible, les couloirs dérobés circulant

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA



Phototypie Berthaud, 9, r. Cadet.

MDAOUROUCH CITADELLE BYZANTINE ENTRÉE DE LA TOUR EST

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans l'épaisseur des murailles latérales, la double entrée rétrécie jusqu'à 3m,50 seulement d'ouverture, l'avant-corps qui postérieurement, mais sans doute encore à l'époque byzantine, vint sur ce point renforcer la défense. Une disposition presque pareille se rencontre au castellum de Madaure[1], assis sur un mamelon au milieu même des édifices de l'antique cité romaine : ici encore, il faudrait signaler bien des dispositions intéressantes, et la série des contreforts reliés par des arcades qui, comme à Haïdra, portaient le chemin de ronde, et la belle structure des deux tours d'angle, si solides et si puissantes, et l'original tracé du plan, qui s'achève du côté du nord en un vaste demi-cercle, et tant de détails qui font de cette forteresse, l'une des premières construites par Solomon, un des exemplaires les plus curieux du genre de construction que nous étudions[2].

3° Les villes fortifiées et les citadelles protégeant une cité ont toutes ce double caractère d'être à la fois des établissements militaires et des places de refuge ouvertes à la population civile. Il n'en est plus ainsi — en général du moins — des châteaux forts isolés occupant quelque position stratégique, surveillant quelque grande plaine ou commandant quelque importante vallée. Exclusivement destinées à la défense, uniquement occupées par une garnison plus ou moins forte, ces constructions correspondent fort exactement aux *castella* et *burgi* mentionnés par Justinien. Le château de Lemsa en offre un type particulièrement bien conservé. Ainsi qu'on l'a justement observé, cette citadelle est « un des plus beaux et des plus complets monuments »[3] que la Tunisie ait gardés de l'époque byzantine. J'ajoute que c'en est un des plus pittoresques et des plus intéressants. Après tant de ruines où il faut à grand'peine retrouver sur le sol les débris épars des édifices, c'est une surprise véritable et charmante que d'aper-

1. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 60-66.

2. A ce type appartiennent : Ammaedera, Madaure, Thamugadi, Tubunae, Sitifis, Tipasa, Thignica, Sufes, Henchir-Sidi-Amara (Aggar ?).

3. Cagnat, *Arch. des Missions*, XIV, p. 16.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cevoir de loin, bien avant qu'on y soit parvenu, les murailles

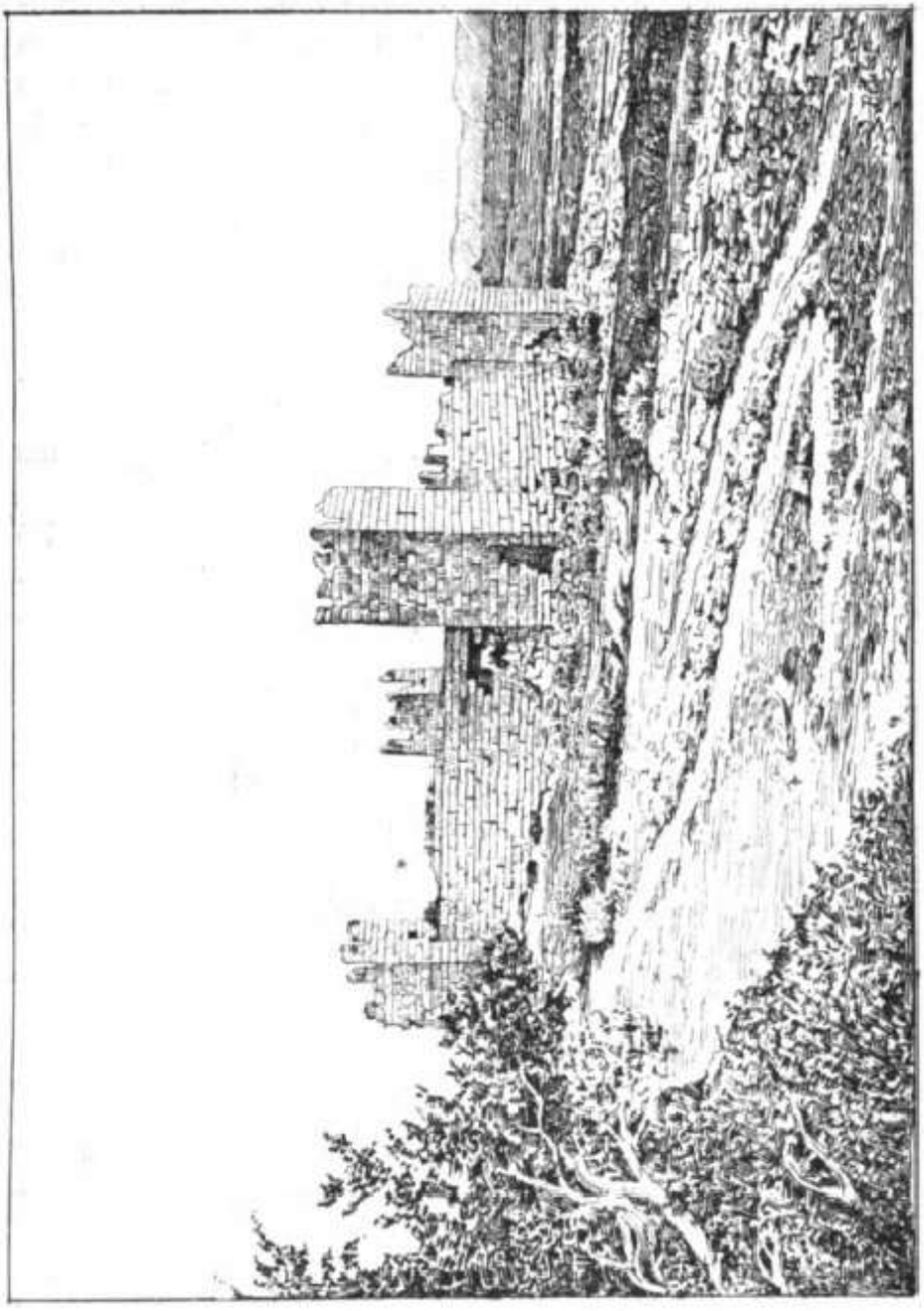
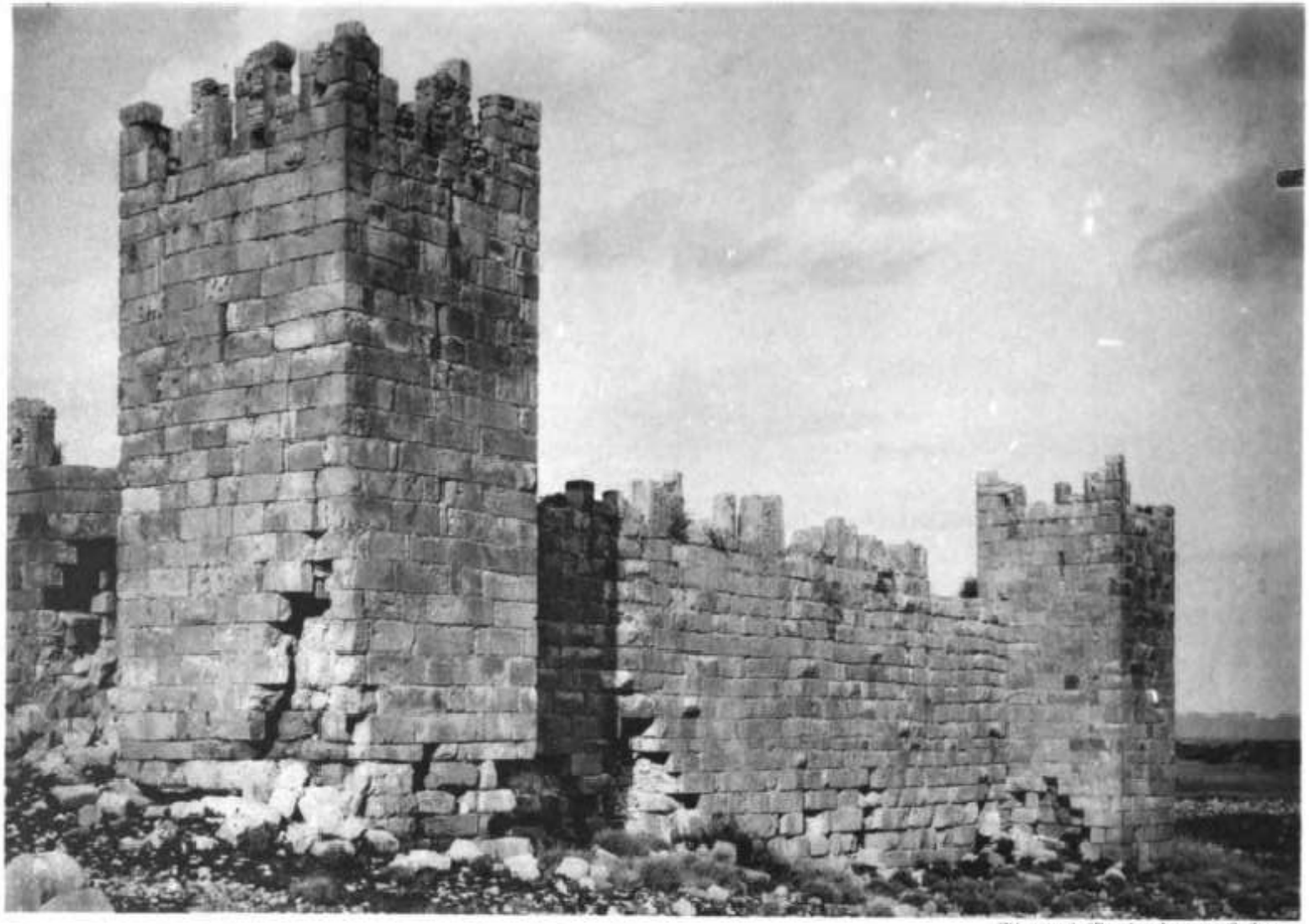


Fig. 42. — Lemsa. Citadelle byzantine. Vue générale.

dorées par le soleil et les hautes tours crénelées de la forte-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA



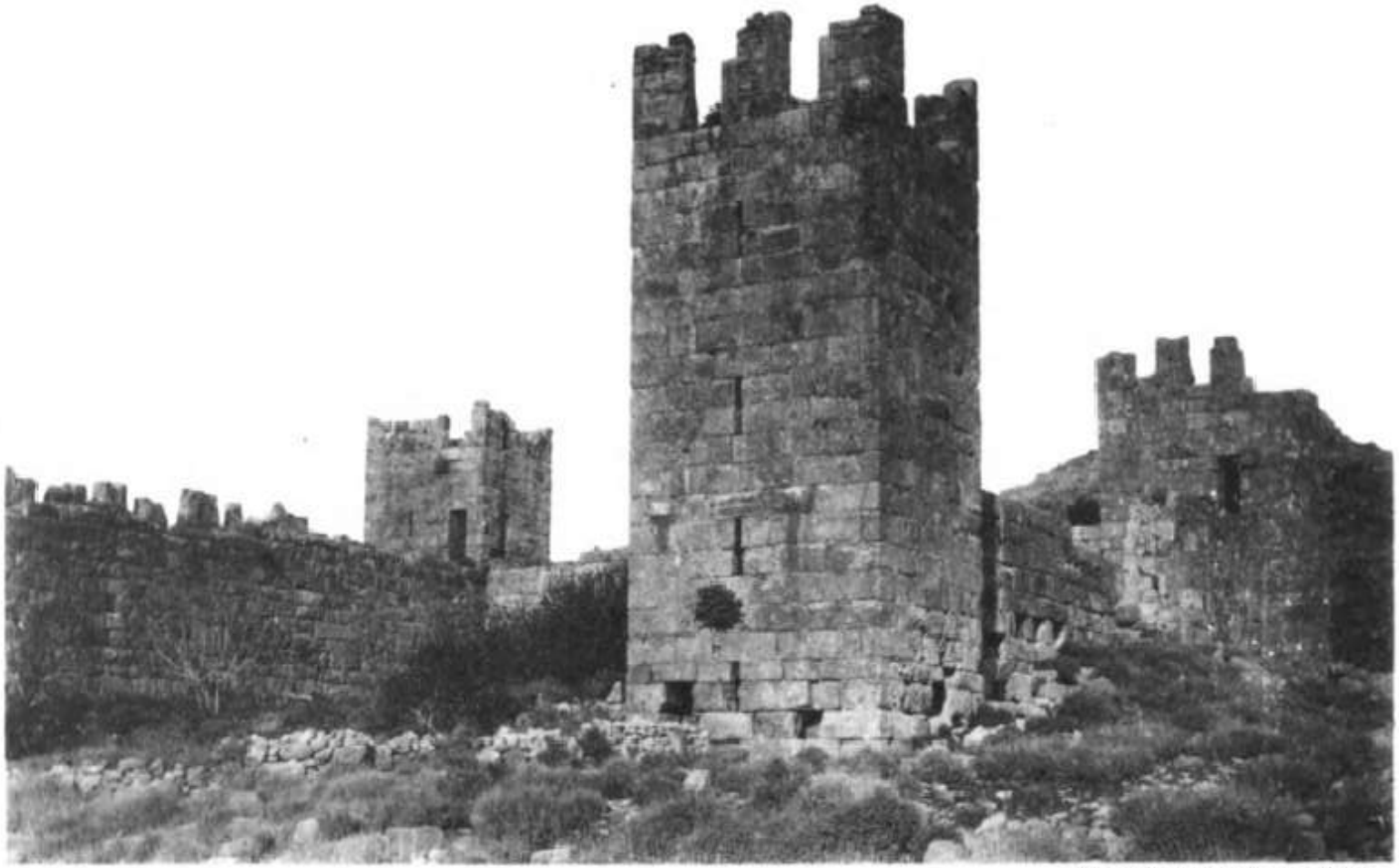
Phototypie Berthaud, 9, r. Cadet.

LEMSA — CITADELLE BYZANTINE — VUE DU FRONT SUD-OUEST

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA



Phototypie Berthaud, 9, r. Cadet.

LEMSA — CITADELLE BYZANTINE — VUE INTÉRIEURE

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

resse qui domine la vallée de l'Oued Mahrouf. A mesure qu'on approche, l'enchantement grandit : sans doute tout le front sud-est de la citadelle est raséjusqu'au sol ; sans doute quelques brèches endommagent partiellement les courtines ; l'effet d'ensemble n'en est pas moins saisissant : et le soir, lorsque, à la flamme des grands feux allumés dans le campement, les remparts byzantins, noyés d'ombre, s'éclairent parfois de lueurs fantastiques, lorsque, dans la vaste plaine déserte, nul bruit, nulle présence importune ne réveillent la notion du temps un moment abolie, alors pour quelques instants le passé semble revivre, et l'on s'étonne, entre les massifs créneaux, de ne plus voir scintiller l'armure des archers, de n'entendre plus sur le chemin de ronde résonner le pas des sentinelles, et par la porte ouverte, de ne plus voir défiler le solide escadron des cataphractaires byzantins.

Le château de Lemsa[1] a la forme d'un rectangle, flanqué à chaque coin par une haute tour carrée : il mesure à l'intérieur 28m,85 du sud au nord, 31m,15 de l'est à l'ouest. Ses murailles ont 2m,20 à 2m,25 d'épaisseur ; et quoique ici, comme partout, les matériaux aient été empruntés aux édifices détruits de l'antique Limisa, pourtant la construction est faite avec un soin extrême, comme si, en cette région moins voisine des frontières, des nécessités moins pressantes avaient permis un travail moins hâtif. Encore couronnés de leur parapet crénelé, les remparts ont gardé leur hauteur primitive : elle est, dans la partie du château qui regarde la montagne, de 8m,05 ; plus élevée du côté de la plaine, elle atteint 10 mètres : c'est qu'en effet la citadelle est assise sur une pente assez forte, et pour racheter la différence des niveaux, pour permettre d'établir à une même hauteur le chemin de ronde qui fait le tour de l'enceinte, on a notablement exhaussé les portions basses de la forteresse (courtines sud-est et extrémités adjacentes des courtines sud-ouest et nord-est). Sur le dessus du rempart, auquel on accède par un escalier porté sur une voûte en berceau, court

1. Voir Diehl, *Rapport*, p. 105-113.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un chemin de ronde pavé de grandes dalles plates, bordé vers l'intérieur d'un rebord haut de 0m,50, vers le dehors d'un parapet, dont les créneaux, construits en briques encadrées de pierres, ont 1m,50 d'altitude. Ce chemin de ronde relie entre elles les quatre tours d'angle, dont chacune s'ouvre par deux portes sur les courtines voisines : seule, la tour de l'angle sud

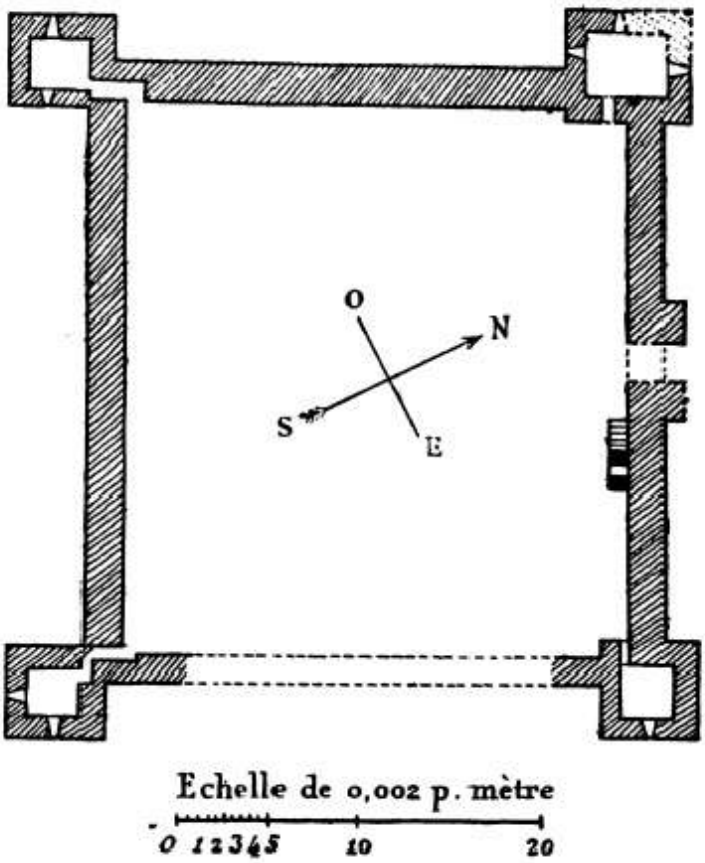


Fig. 43. — Lemsa. Plan du château byzantin.

est sans communication avec la courtine sud-ouest. Construites suivant le même système que les remparts, mais n'ayant à leurs murailles qu'une épaisseur de 1m,20 à 1m,40, ces tours mesurent environ 5 mètres de côté; la tour du nord, un peu plus forte, a 7m,10 sur 6 mètres. Toutes quatre s'ouvrent, au rez-de-chaussée, sur l'intérieur de la forteresse par d'étroites

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

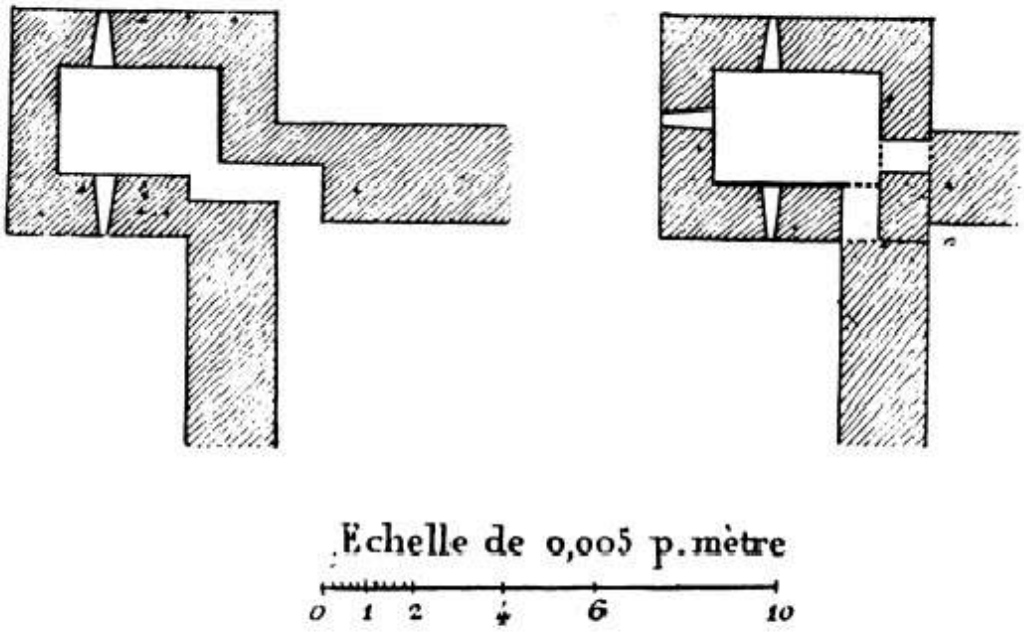


Fig. 44. — Lemsa. Château byzantin. Tours des angles sud-ouest et sud-est. (Rez-de-chaussée et premier étage).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

poternes de 0m,80 à 0m,90 d'ouverture, donnant accès à des couloirs resserrés qui, aux tours de l'ouest et du sud, serpentent en détours compliqués. A l'étage inférieur, se trouve une pièce quadrangulaire faiblement éclairée par de rares meurtrières, et couverte par un plancher posé sur quatre solives engagées dans les murs latéraux. Mais tandis que, dans les tours de l'ouest et du nord, le chemin de ronde se trouve à la hauteur du premier étage, celles de l'est et du sud au contraire, fondées à un niveau plus bas, ont deux étages superposés au-dessus du rez-de-chaussée. De ces pièces, toutes éclairées par d'étroites meurtrières, un escalier de bois menait à une plateforme occupant le sommet de la tour et bordée d'un parapet crénelé, haut de deux mètres. La hauteur totale des quatre tours est à peu près identique : elle varie de 13m,50 à 14m,50; toutefois les tours de l'est s'élèvent à une moindre altitude au-dessus du chemin de ronde. Sur la face nord-est du château s'ouvrait, entre deux avant-corps, une porte de quatre mètres d'ouverture : malheureusement il est difficile d'en reconnaître les dispositions. Enfin une source abondante, amenée de la montagne voisine, assurait aux défenseurs une constante provision d'eau[1].

4° Les *castella* construits sur le type du château de Lemsa sont assez nombreux dans l'Afrique byzantine : leur rôle défensif était complété par une dernière catégorie de constructions militaires. Ce sont ces fortins de moindre importance qu'on rencontre à chaque pas, en Algérie et en Tunisie, tantôt isolés à l'issue de quelque défilé, tantôt, et plus fréquemment encore, élevés à portée de quelque village ou de quelque établissement agricole. La plupart de ces kasr sont bâtis sur le même type, et ce type est fort simple : c'est d'ordinaire un réduit carré ou rectangulaire, ayant tantôt 40 mètres, tantôt 20 mètres, souvent 10 mètres seulement de côté. Une seule

1. A ce type appartiennent : Lemsa, le fort du Bellezma, celui de Gastal, Agbia, Henchir-Sguidan, Henchir-Kesreia, Gadiaufala, le fort de Ras el-Oued (Thamalla).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

porte donne accès dans l'enceinte; aucune tour ne flanque les murailles. Mais si le système de construction est à peu près identique dans tous ces monuments, leurs destinations assez différentes obligent à les distinguer bien nettement. Les uns sont échelonnés le long de quelque route importante ou établis en plaine au débouché de quelque gorge ; ceux-là ont un rôle nettement militaire, ils sont occupés par une petite garnison, ils ont été construits par les ordres de l'autorité impériale pour participer à la défense du territoire. Ce sont des redoutes, moins importantes que les *castella*, mais n'en différant point essentiellement : et les postes d'Aïn-bou-Dris, sur la route de Théveste à Sbeitla ou à Thélepte [1], de Ksar-el-Achour, entre Guelma et Bône [2], d'Henchir-Zaga entre Béja et Tabarca [3], représentent à merveille cette catégorie de construction.

5° Mais parmi les édifices de ce type, les fortins proprement militaires forment de beaucoup le moindre nombre : au contraire l'Afrique byzantine est couverte de petites places de refuge, élevées sur la hauteur à proximité des centres d'habitation, ou occupant le milieu du village, pour offrir en cas d'alerte un abri aux habitants du plat pays [4]. La construction en est d'ordinaire fort médiocre et sensiblement inférieure à celle des redoutes que je signale plus haut [5] : c'est qu'en effet ces bâtisses sont, d'une part, de date généralement postérieure au règne de Justinien ; c'est que d'autre part, on le verra tout à l'heure, elles ne sont point d'habitude l'œuvre des agents impériaux, mais paraissent pour la plupart avoir été élevées hâtivement par l'initiative privée des populations menacées. Quoi qu'il en soit, les exemplaires en sont nombreux en Afri-

1. *C. I. L.*, VIII, 2095.
2. *C. I. L.*, VIII, p. 520.
3. Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 141.
4. Saladin, I, p. 220. Cf. sur ce système de défense, d'un caractère tout local, les intéressantes remarques de M. de la Blanchère, *L'aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne*, p. 85-89. Il se peut qu'il y ait dans ces ouvrages quelques éléments de l'époque byzantine.
5. Saladin, I, p. 220.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que : comme type, je citerai en particulier le grand kasr

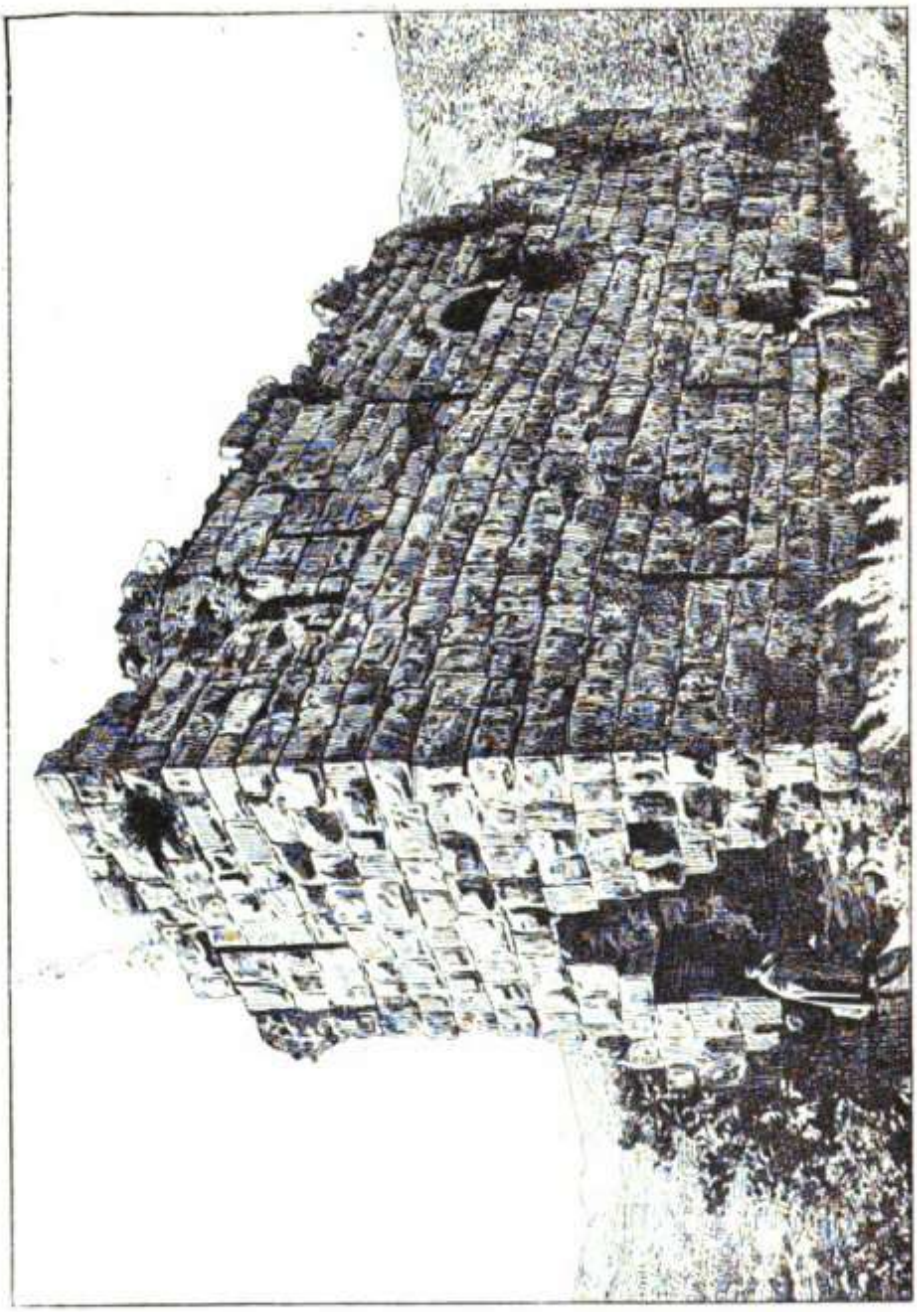


Fig. 45. — Ain-Zaga. Redoute byzantine. (D'après la photographie de M. Cagnat.)

d'Haouch-Khima-mta-Darrouia, établi à l'angle sud-est de la petite ville de ce nom : il mesure 40 pas sur 33 et les disposi-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tions intérieures en sont encore très reconnaissables[1]. Ces enceintes fortifiées, quelquefois même remplacées par une simple tour[2], n'étaient point d'ailleurs occupées par des garnisons ; les habitants se chargeaient de les

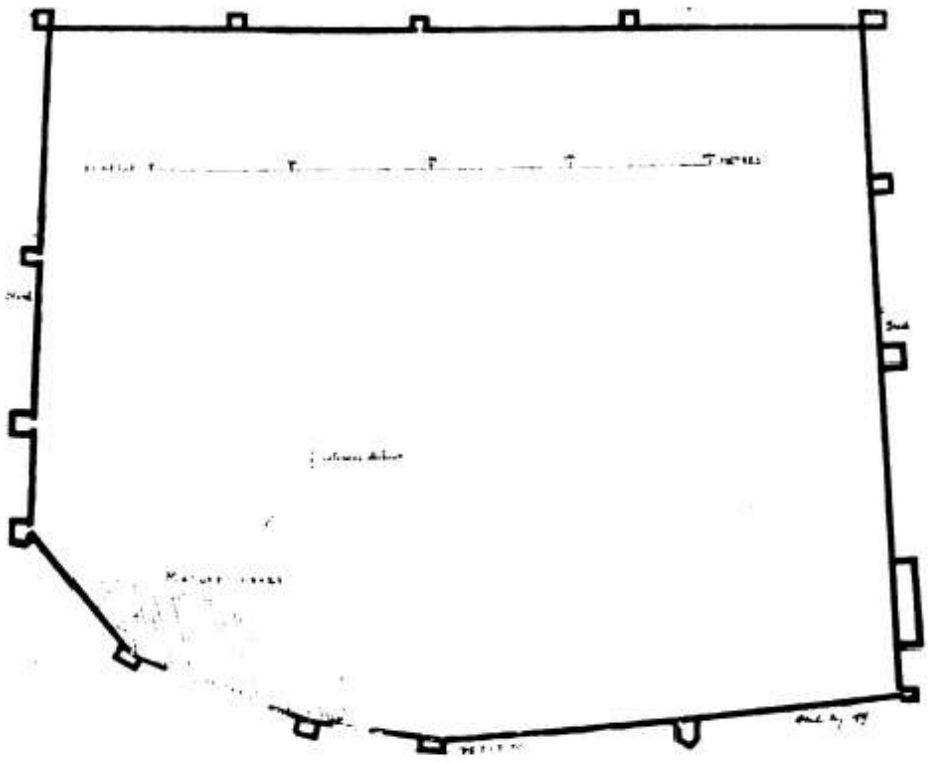


Fig. 46. — Bordj-Hallal. Citadelle byzantine. (Dessin de M. Saladin.)

défendre. Elles répondent assez bien à ce que nous appelons des bordjs ou des « maisons de commandement »[3].

Toutefois le témoignage de Procope montre que le gouvernement impérial ne s'était point entièrement désintéressé de cette œuvre de protection. Non seulement ses villes fortifiées

1. Saladin, I, p. 136-139.
2. *C. I. L.*, VIII, 12035.
3. Cf. pour l'époque romaine, Cagnat, *Armée romaine*, p. 678-682.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et ses citadelles étaient toujours prêtes à recueillir les populations menacées; mais en outre il semble avoir sur certains points créé tout exprès de vastes places de refuge. La citadelle de Bordj-Hallal me paraît une preuve péremptoire de ces intentions. Construite sous le règne de Justinien dans une admirable position stratégique[1], surveillant le cours de la Medjerda à l'endroit où la rivière, avant de pénétrer dans les grandes plaines de Bulla Regia, traverse un défilé assez étroit, sans doute la forteresse avait un but militaire; elle couvrait du côté de la Numidie l'entrée de la fertile vallée du Bagradas. Mais pour assurer la garde de ce passage, un simple *castellum* comme Lemsa eût amplement suffi : or les grandes dimensions de la place sont 300 mètres environ du nord au sud, 250 de l'est à l'ouest[2]. Ces proportions sont presque égales à celles des villes fortifiées les plus vastes de l'Afrique byzantine; et pourtant il est incontestable que jamais une cité importante ne s'éleva sur l'emplacement de Bordj-Hallal[3]. Quelle nécessité s'imposait donc, alors que, dans tant de villes considérables, on réduisait sans hésiter le développement des remparts, d'établir une enceinte aussi étendue, à laquelle on ne pouvait

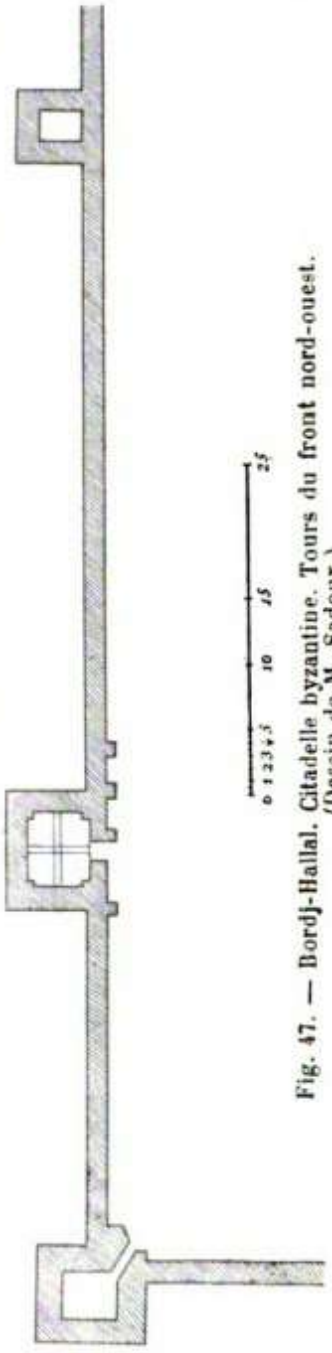


Fig. 47. — Bordj-Hallal. Citadelle byzantine. Tours du front nord-ouest. (Dessin de M. Sadoux.)

1. *C. I. L.*, VIII, 1259.
2. Saladin, II, p. 427-429 et Diehl, *Rapport*, p. 136-139.
3. Tissot, II, p. 266-268, 308.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

assurément donner une garnison suffisante pour la défendre? C'est que, tout autour de la forteresse, s'étendait un pays fertile et peuplé, qui intéressait tout particulièrement Justinien. Au VIe siècle, les carrières de Chemtou étaient encore exploitées pour le compte de l'empereur [1]; dans la même région se trouvaient, à l'époque romaine, de grands domaines impériaux, qui des rois vandales avaient sans doute passé aux mains du prince byzantin [2]. N'est-il point possible qu'aux colons, établis sur ces terres, Justinien ait voulu assurer un refuge et qu'il ait créé pour eux cette vaste enceinte fortifiée [3]?

V

Forme, dimensions, situation des citadelles byzantines d'Afrique.

Telles sont les différentes sortes de constructions militaires usitées dans l'Afrique byzantine. Si l'on essaie maintenant de les classer, non plus d'après leur destination, mais d'après leur forme, on verra qu'elles se répartissent en deux grandes catégories. Les unes — et c'est le plus grand nombre — ne sont guère autre chose que des réductions plus ou moins modifiées du camp romain [1]. Elles affectent la forme très régulière d'une enceinte rectangulaire, flanquée d'un grand nombre de tours, qui varie suivant l'importance de la forteresse. En règle générale, les quatre coins du rectangle sont couverts par de puissantes tours, carrées ou rondes : d'ordinaire, si la place est de quelque importance, d'autres tours se répartissent d'une façon symétrique sur les différents fronts de l'enceinte. Si la citadelle est de grandes proportions, si c'est une ville fortifiée comme Théveste, Thélepte ou Laribus, chaque cour-

1. Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 103.
2. Tissot, II, p. 306-308.
3. Cf Cagnat, *Armée romaine*, p. 674.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tine est flanquée, entre les bastions d'angle, de deux ou trois tours intermédiaires, si bien qu'au total Théveste et Laribus ont quatorze tours, Thélepte douze, et Sétif onze [1]. Dans les

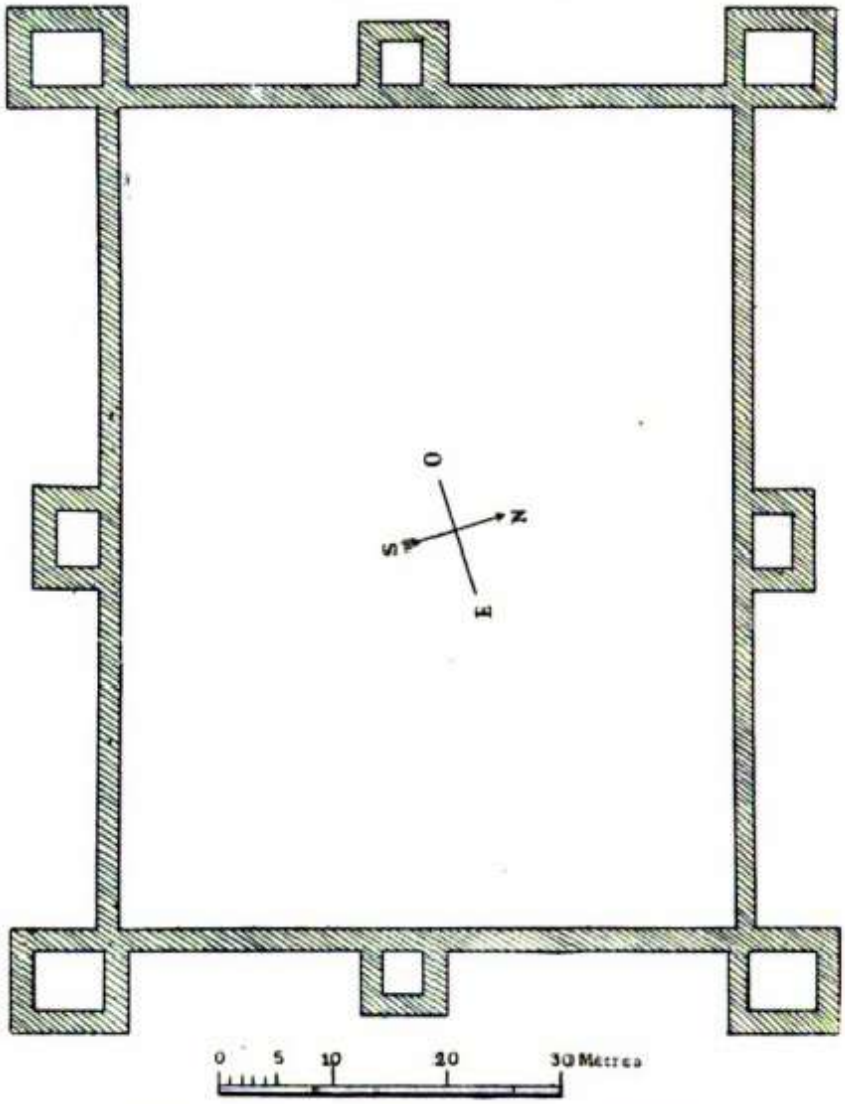


Fig. 48. — Tobna. Plan de la forteresse byzantine.

castella un peu moins considérables, une seule tour intermédiaire s'élève sur le milieu de chaque face, et l'on obtient

1. Voir Diehl, *Rapport*, p. 95-100 (Laribus), p. 9-12 (Sétif), p. 53-59 (Thélepte).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ainsi l'un des partis les plus fréquemment adoptés dans les citadelles d'Afrique, le rectangle flanqué de huit tours, tel qu'on le trouve à Tobna, à Timgad, au château du Bellezma, à la Kessera, à Henchir-Sguidan près de Djebibina [1], à Ras-el-Oued, à l'ouest de Sétif [2]. La construction est-elle moins étendue encore, alors elle ne conserve plus que les quatre tours d'angle : c'est le cas, par exemple, à Lemsa, à Zana, à Sbiba, à Aïn-Hedja, à Zarai, à Gastal [3] près de Tébessa. Enfin, dans les petites redoutes, les tours disparaissent complètement; seul le rectangle demeure, tout au plus renforcé sur les angles par des tours sans saillie apparente.

Mais cette forme très régulière ne s'adapte pas à tous les terrains avec une égale facilité. Quand il s'agit de construire en plaine ou du moins sur un sol suffisamment plat, rien n'est plus aisé que d'adopter ces partis. Mais souvent d'impérieuses nécessités de défense ou le désir de tirer profit d'une belle situation stratégique font chercher sur la hauteur l'emplacement de la nouvelle citadelle : alors les dispositions du terrain déterminent impérieusement les formes de la construction et leur enlèvent leur habituelle régularité. L'enceinte de Bagai, par exemple, assise sur un mamelon aplati qui domine la plaine, suit fort exactement les contours de la colline, longeant soigneusement la crête de l'escarpement, de manière à assurer à la ville la protection du profond ravin qui la borde au nord-ouest. Haïdra, Tifech, Tigisis sont construites au penchant d'une colline, sur les pentes de laquelle elles s'élèvent en gradins successifs : et il faut voir, en particulier dans les deux dernières de ces forteresses, comment on a fait servir à la sécurité de la place les dispositions naturelles du terrain, pro-

1. Voir Diehl, *Rapport*, p. 22-25 (Tobna), p. 26-32 (Timgad), p. 19-22 (Bellezma), p. 100-103 (Kessera); Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 34; La Blanchère, *Bull. du Com.*, 1888, p. 466-472.

2. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 270-271.

3. Voir Diehl, *Rapport*, p. 105-113 (Lemsa), p. 15-18 (Zana), p. 119-123 (Sbiba), p. 145-149 (Aïn-Hedja); Gsell, *Rech. arch. en Algérie*, p. 142; *Rec. de Const.*, 1876, p. 412.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tégeant par de forts bastions rapprochés l'un de l'autre les

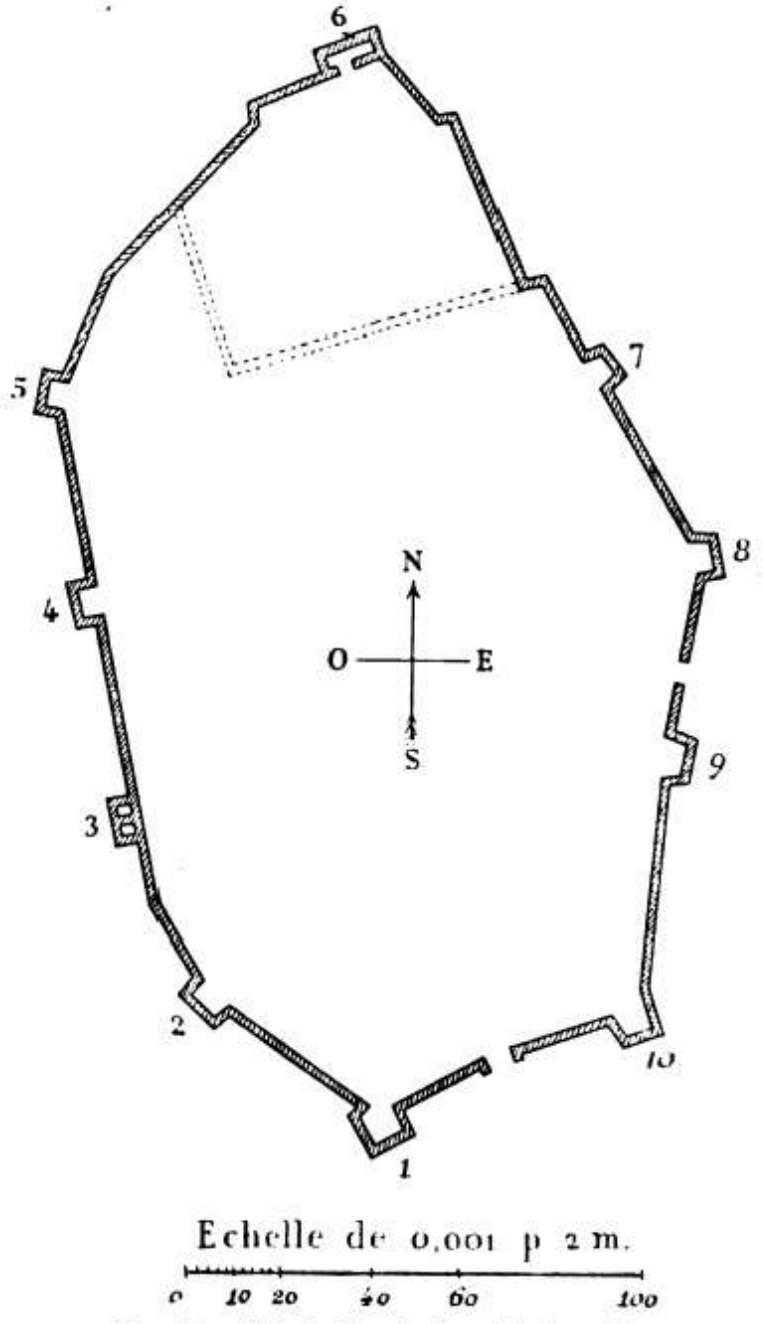


Fig. 49. — Tifech. Plan de l'enceinte byzantine.

portions de la citadelle voisines de la plaine, utilisant pour la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

défense des parties supérieures les escarpements abrupts et les précipices qui les rendent à peu près inaccessibles. Dès

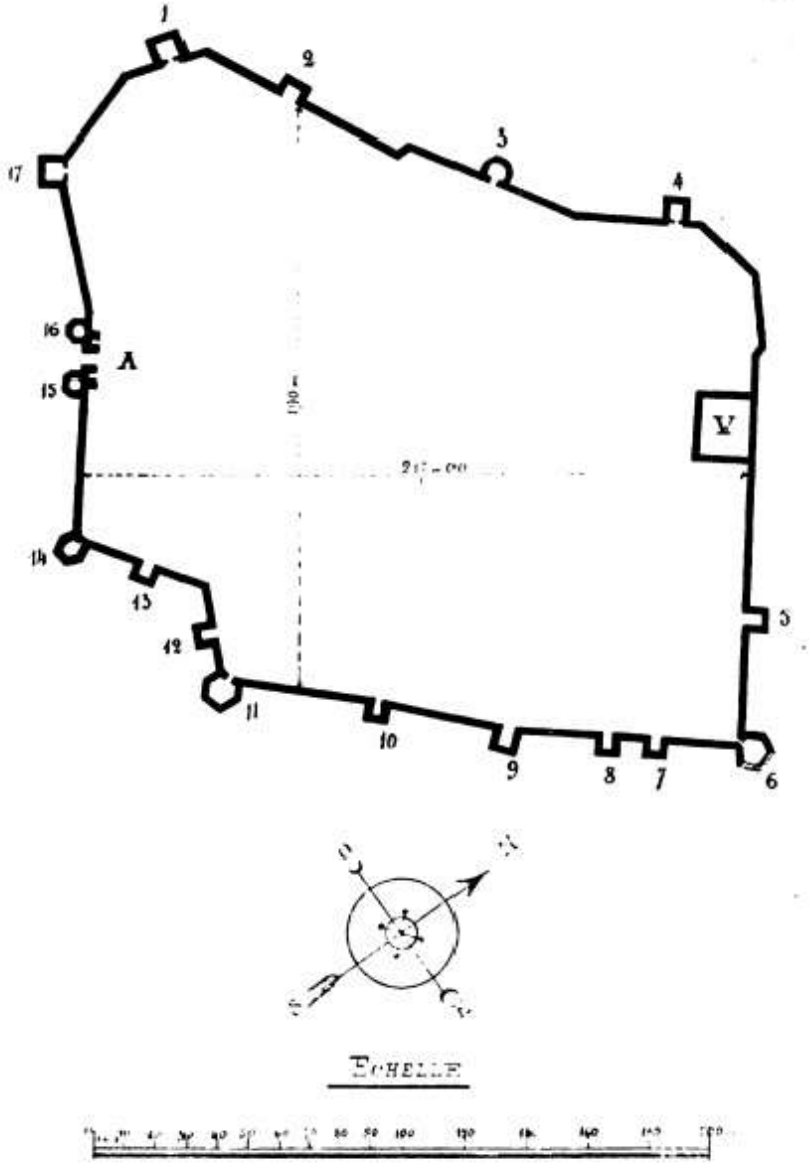


Fig. 50. — Aïn-el-Bordj (Tigisis). — Citadelle byzantine.
(D'après le plan de M. Chabassière.)

lors il ne saurait plus être question de dispositions régulières ni de tours symétriquement échelonnées le long des courtines :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la forme du terrain détermine celle de la place, et les points naturellement faibles sont compensés par l'accumulation des défenses. Ainsi Bagai est un quadrilatère irrégulier, où neuf tours sur vingt-deux couvrent le front sud-ouest, le plus important et le plus exposé de l'enceinte; Tifech et Tigisis [1] sont des forteresses hexagonales, où les bastions se multiplient au point où les pentes plus douces permettent une approche plus facile, tandis que les tours s'espacent sur les points naturellement protégés par les ravins avoisinants. Béja, assise au penchant d'une colline, a la forme d'un hexagone irrégulier flanqué de vingt-deux tours. Teboursouk est un pentagone, Tagoura un hexagone irrégulier, Aïn-Tounga un quadrilatère extrêmement irrégulier [2]. D'autres fois, ce n'est point le terrain, mais le désir de comprendre dans la construction quelque édifice antique, qui détermine l'irrégularité du plan : de là vient le tracé si singulier de l'enceinte de Guelma; de là, la forme bizarre du château de Mdaourouch, et le vaste hémicycle qui du côté du nord achève si curieusement la forteresse.

Quant aux dimensions de ces citadelles, elles sont extrêmement variables : les plus grandes mesurent, comme celle de Bagai 330 mètres sur 308, comme celle de Tébessa 320 mètres sur 280, comme celle de Bordj-Hallal 300 sur 250, comme celle de Thélepte 350 sur 150 [3]. Les *castella* proprement dits sont de moindres proportions : les plus considérables, tels que la forteresse du Bellezma ou Sétif, ont respectivement 125 mètres sur 112, et 158 sur 107; Timgad a 111m,25 sur 67m,50; mais beaucoup d'entre eux sont plus petits : Aïn-Tounga mesure 59 mètres sur 53, Sbiba 45 sur 40, Mdaourouch 35 sur 33, Aïn-Hedja 37 sur 31, Lemsa 28 sur 31 [4].

1. Voir Diehl, *Rapport*, p. 67-72 (Tifech), p. 72-78 (Tigisis).

2. *Ibid.*, p. 140-142.

3. Voici quelques autres mesures : Laribus, 220 × 203; Calama, 278 × 219; Tigisis, 217 × 190; Teboursouk, 150 × 140.

4. Voici quelques autres mesures : Tobna, 72,50 × 54; Gastal, 53 × 48; Henchir-Sguidan, 40 × 60; Haïdra, 200 × 110; Tifech, 246 × 130; Tagoura, 95 × 72.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA



Phototypie Berthaud, 9, r. Cadet.

BÉJA — TOURS DE L'ENCEINTE BYZANTINE

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les fortins sont plus exigus encore : certains ne comptent que 9m,70 de côté. On voit par la variété de ces chiffres qu'entre la longueur des côtés de ces forteresses, il ne faut chercher aucune proportion fixe ; ils prouvent surtout — et c'est ce qu'il faut retenir de toutes ces observations — que dans l'Afrique byzantine, les nécessités particulières du terrain et l'obligation de faire vite ont, bien plus que les principes absolus, déterminé la forme et les dimensions des forteresses.

Il est intéressant par contre de rechercher comment ces citadelles étaient alimentées d'eau potable, un point qui en Afrique avait une importance capitale. Suivant une habitude constante de l'époque byzantine, on paraît avoir assez fréquemment construit, dans l'intérieur des places, de vastes citernes où l'on emmagasinait l'eau des pluies : on en trouve des traces dans les enceintes fortifiées de Haïdra [1], de Tagoura [2], de Bagai, de Laribus, et El-Bekri signale dans l'intérieur du château de Tobna un grand réservoir qui semble bien appartenir à la même catégorie de constructions [3]. Parfois on avait utilisé en les réparant les anciens aqueducs romains : c'est de cette manière qu'était assurée l'alimentation d'eau de Tébessa [4] ; de même à Timgad, on avait fait aboutir à la citadelle une conduite embranchée sur la canalisation antique. Mais, en général, les Byzantins paraissent s'être surtout préoccupés d'établir leurs *castella* à proximité d'un point d'eau. C'est ainsi qu'au pied même des remparts de Tifech, de Tigisis, d'Aïn-Tounga, d'Aïn-bou-Dris, de Ras-el-Oued, jaillit une source importante [5] ; ailleurs la source toute voisine est par surcroît de précaution amenée par une conduite souterraine dans l'intérieur de la place : c'est le cas à Béja [6], à Guessès [7], à Lemsa. Parfois même la source prend naissance au dedans

1. Saladin, 1, p. 174.
2. Lewal, *Taoura* (*Rev. afr.*, 1859, p. 23).
3. El-Bekri (*Journ. asiat.*, 5e série, t. XIII, p. 62).
4. H. de Villefosse, *Tébessa* (*Tour du monde*, t. XL, p. 15).
5. *Bell. Vand.*, p. 463. Pour Ras-el-Oued, *Rev. afr.*, 1861, p. 453.
6. Cf. El-Bekri, *l. c.*, p. 75.
7. Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 120.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la forteresse; il en est ainsi à Teboursouk, à Zarai, à Aïn-Hedja. Aussi bien, l'occupation des points d'eau avait, surtout dans le sud, une double importance pour la défense : « ces points sont en effet des endroits de passage obligés pour ceux qui tiennent la campagne, et, lorsqu'on en est maître, on l'est aussi de tout le pays [1]. »

Ceci nous amène à dire un mot des positions habituellement choisies pour l'établissement des forteresses byzantines. La première préoccupation des officiers impériaux semble avoir été d'assurer la surveillance des grandes plaines, où venait se croiser un important réseau de routes et de ménager à leurs citadelles des vues extrêmement étendues. Dans ce but ils ont quelquefois choisi, à l'extrémité de quelque plaine, une hauteur dominant au loin le pays et surveillant les passages d'alentour : Tifech, assis au-dessus de la plaine de Dréa, Tigisis commandant au loin le Bahiret-et-Touila, Béja dominant le fertile bassin du Blad Béja, sont des exemples intéressants de cette disposition. En général pourtant, les Byzantins ont jugé préférable encore d'établir leurs grandes places de guerre au centre même de la plaine, occupant là, s'il était possible, quelque mamelon légèrement relevé, sinon s'installant en terrain plat, sans se soucier beaucoup, à ce qu'il semble, d'être dominés par les crêtes environnantes. Confiants dans la solidité de leurs murailles pour repousser les attaques, ils ont mieux aimé s'assurer solidement les routes en les barrant directement. Autour de ces vastes forteresses centrales, sur tout le pourtour de la plaine, s'élevaient au pied même des montagnes, au débouché des principaux passages, des redoutes de moindre importance qui s'appuyaient sur la citadelle et en protégeaient les approches; d'autres fortins jalonnaient les voies qui mettaient en communication les grands châteaux forts; pour ceux-là on choisissait habituellement des positions

1. Cagnat, *Armée*, p. 677. Sur l'habitude des Byzantins d'occuper les points d'eau, cf. Masqueray, *Ruines anciennes de Khenchela à Besseriani* (*Rev. afr.*, 1878, p. 452).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui parfois nous surprennent, et pour lesquelles on se laissait sans doute guider par des considérations autres que les motifs purement stratégiques [1]. La place de Tébessa avec les redoutes qui complètent son système de défense, Bagai, avec les fortins qui l'aident à défendre le vaste plateau du Tarf, le Ksar-Bellezma, avec sa ceinture de forts avancés sont des exemples remarquables de ce système défensif.

Il va sans dire qu'en dépit de ces règles générales, le barrage des défilés, l'isolement des massifs montagneux au moyen d'une chaîne serrée d'ouvrages fortifiés obligèrent plus d'une fois à modifier sérieusement ces dispositions : elles subsistent pourtant, du moins pour les grandes forteresses de l'Afrique byzantine, et les vastes horizons qu'on découvre de la plupart de ces ruines attestent suffisamment les intentions des généraux impériaux.

Une quantité si considérable d'enceintes fortifiées, grandes et petites, pouvait, on le conçoit de reste, être difficilement occupées d'une manière permanente : l'armée assez peu nombreuse que Justinien entretenait en Afrique eût été absolument incapable de suffire à une pareille tâche. Assurément, de même que jadis dans la Maurétanie romaine [2], toutes ces places pouvaient, en cas d'invasion, « servir aux troupes de point d'appui dans leurs opérations ou de refuge en cas d'échec » ; mais en temps ordinaire, beaucoup d'entre elles étaient simplement laissées à la garde des habitants. C'est là, pour qui veut étudier le système défensif de l'Afrique byzantine, une distinction essentielle à retenir. A côté des constructions proprement militaires, élevées par les généraux de Justinien, et que j'appellerai volontiers les forteresses impériales, un grand nombre de points ont dû leurs fortifications à l'initiative privée des habitants. De bonne heure, l'absence de sécurité, si fréquente dans certaines parties de l'Afrique, avait poussé les po-

1. Le même système se rencontre à l'époque romaine (Cagnat, *Armée* p. 677).

2. Cagnat, *Armée romaine*, p. 682.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pulations à se protéger elles-mêmes. Dès le IIIe siècle, pour se défendre contre les pillards, les colons de Maurétanie bâtissaient des fortins sur les terres qu'ils cultivaient, et à leurs frais entouraient leurs villes ouvertes de solides remparts [1]. Quand à l'autorité romaine se fut substitué le faible gouvernement vandale, bien vite ces pratiques se généralisèrent dans toute l'Afrique, et pour se mettre à l'abri des incursions des pillards, les populations remplacèrent leurs murailles détruites par des fortifications improvisées [2]; il en fut de même à l'époque byzantine. Sur bien des points, les habitants des villages, insuffisamment protégés par l'armée régulière, élevèrent contre les attaques incessantes des indigènes des redoutes fortifiées. Les inscriptions l'attestent d'une manière péremptoire [3]; et à leur défaut, les partis fort sommaires adoptés dans ces constructions, la simplicité souvent rudimentaire de leurs dispositions suffiraient à prouver que jamais on ne songea à y appliquer les règles de l'architecture militaire. Les fortins d'Aïn-el-Ksar [4], d'El-Mader, de Seriana peuvent donner entre mille une idée de ces édifices. Toutefois, on remarquera que beaucoup de ces kasr sont d'une époque postérieure au règne de Justinien, qu'ils datent de la fin du VIe siècle [5], et surtout du VIIe, c'est-à-dire de l'époque où le péril berbère grandissant et bientôt l'invasion arabe emportant les grandes forteresses de la frontière ont fait plus impérieusement sentir la nécessité de ces moyens de défense. Il importe donc assurément de faire à ces constructions leur place dans l'histoire de l'Afrique byzantine : mais il faut soigneusement les distinguer — tant pour la date que pour le rôle auquel elles sont destinées — des citadelles construites par l'autorité impériale, occupées par les troupes

1. *C. I. L.*, VIII, 8426, 8701, 8710, 8777. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 606, 614 615, 625.

2. *Aed.*, p. 340 (Hadrumète); *Bell. Vand.*, p. 379 (Sullectum); *Rec. de Const.*, 1860, p. 215-216 (Tébessa).

3. *C. I. L.*, VIII, 4354, 2079 et *Add.*, 10681, 12035.

4. *Rec. de Const.*, 1862, p. 128; Diehl, *Rapport*, p. 12-15.

5. Les uns sont du règne de Tibère II (*C. I. L.*, VIII, 4354), d'autres du règne de Maurice (*id.*, 12035) ou d'Héraclius (*id.*, 10681).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

régulières et qui seules défendaient — au moins officiellement — le *limes* africain. Ce n'est qu'à cette condition essentielle, trop souvent mise en oubli, qu'on pourra sérieusement étudier l'occupation militaire de l'Afrique byzantine sous le règne de Justinien.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE III

L'OCCUPATION MILITAIRE DE L'AFRIQUE BYZANTINE

Nous avons essayé de faire connaître les règles générales d'après lesquelles les Byzantins organisèrent en Afrique le système de la défense. Grâce aux textes, aux inscriptions, surtout aux monuments, il est possible de faire quelque chose de plus, d'exposer le détail de cette occupation militaire, de déterminer les points principaux où furent établies les troupes, de suivre la direction générale de la frontière, en un mot, de tenter pour l'occupation byzantine l'étude que M. Cagnat a si magistralement faite pour la période romaine[1]. Assurément le territoire auquel s'appliquent ces recherches est infiniment moins étendu que celui de l'Afrique impériale : le temps est bien loin où la troisième légion poussait ses garnisons jusqu'aux oasis de la Tripolitaine, jusqu'à la vallée de l'Oued-Djedi, jusqu'aux hauts plateaux de la Maurétanie[2]. Au temps de Justinien, on ne songe plus guère qu'en théorie à reconquérir ces frontières lointaines; en fait, on se restreint modestement et on revient en arrière, et c'est à peine si la domination byzantine dépasse la ligne jadis occupée par Rome au premier siècle de l'Empire[3]. Maintenant on se contente de garder la côte de Tripolitaine depuis la Cyrénaïque jusqu'à Gabès; la frontière de la Byzacène passe au nord des Chotts et par Gafsa rejoint Tébessa; en Numidie on occupe le pied

1. Cagnat, *Armée d'Afrique*, p. 549-671.
2. *Id.*, p. 598.
3. *Id.*, p. 549.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

septentrional du massif des Aurès, sans à peine entamer la montagne; et si l'on pénètre dans la plaine du Hodna, en revanche on ne possède plus que la moindre partie des Maurétanies. Mais dans ces limites plus étroites, l'étude de l'occupation militaire byzantine n'en est pas moins délicate et compliquée. Tandis qu'à l'époque romaine, le pays était défendu par une suite de points fortifiés s'étendant sur une seule ligne, maintenant la province tout entière est couverte de forteresses : et à ces lignes de citadelles échelonnées l'une derrière l'autre depuis le *limes* jusqu'à la côte, il est difficile parfois d'assigner une date exacte et une destination précise. D'autre part, si, sur la frontière, les Byzantins ont conservé d'une façon remarquable les traditions militaires et les habitudes stratégiques des Romains, dans l'intérieur de la province, ils ont inauguré des méthodes nouvelles, qui rendent singulièrement malaisé l'examen du système de la défense et produisent de perpétuelles confusions entre les ouvrages proprement militaires et les autres travaux de fortification. Enfin, s'il est possible de fixer à peu près certainement la chaîne des châteaux-forts qui protégeaient les régions définitivement soumises, il est certain qu'au delà de cette ligne, l'influence byzantine s'étendait au loin sur les tribus berbères, et que peut-être même des postes fortifiés assuraient parfois dans ces états vassaux la fidélité fort incertaine des Maures. Nous examinerons dans un prochain chapitre les relations du gouvernement grec avec ces populations indigènes, tour à tour révoltées ou soumises : ici nous nous contenterons de déterminer, du mieux qu'il sera possible, la première ligne de défense qui formait la limite réelle de l'Afrique byzantine, et d'étudier ensuite les mesures complémentaires qui, dans l'intérieur du pays, assuraient la sécurité des populations et le maintien de l'autorité impériale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

PREMIÈRE SECTION

LES FORTERESSES DE LA FRONTIÈRE

I

Frontière de Tripolitaine.

A l'époque romaine, autant qu'on en peut juger par les renseignements assez incertains relatifs à un pays mal connu, la frontière de Tripolitaine a varié suivant les époques. Au début de l'Empire, elle s'écartait peu de la côte, et de Gabès aux limites de la Cyrénaïque, elle longeait de très près le rivage[1]; plus tard, au moins dans la partie occidentale de la province, entre Leptis Magna et les Chotts, elle fut reportée un peu plus au sud, et une série de postes fortifiés occupa la ligne de hauteurs, qui depuis le Djebel-Nefouça jusqu'au plateau des Matmata, forme de ce côté la frontière naturelle du pays[2]. Il est difficile de déterminer, entre ces deux tracés, celui qu'adopta l'époque byzantine. Dans la partie orientale de la province, la nature des lieux suffit à trancher la question : jusqu'à Leptis Magna, la zone habitable est étroitement restreinte à la côte, entre le rivage et les dunes de sable qui viennent aboutir à la mer; de ce côté les Byzantins durent, comme les Romains, se contenter d'occuper le littoral extrême[3], et, s'il en faut croire les informations recueillies par Tissot, ils protégèrent dans cette région, depuis la Cyrénaïque jusqu'à

1. Cagnat, *l. c.*, p. 549, 578.

2. *Id*, p. 552, 749-751. Cf. les renseignements fournis par M. Lecoy de la Marche (*Bull. Com.*, 1894, p. 389-413) et l'intéressant article de M. Toutain (*Mél. de Rome*, XV (1895), p. 211-229).

3. Cagnat, *l. c.*, p. 552.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mahda-Hassan, « tous les terrains cultivables, tous les pâturages même, par des postes militaires de 15 à 20 mètres de côté, placés en vue les uns des autres et formant une véritable chaîne, qui assuraient aux populations sédentaires de la côte une protection efficace contre les incursions des nomades[1]. » Mais à partir de Lebda la difficulté s'accroît; nous possédons en effet si peu de renseignements sur l'intérieur de la Tripolitaine qu'il est absolument impossible de dire s'il s'y rencontre ou non quelque forteresse de l'époque byzantine. Il faut donc s'en remettre aux textes peu nombreux que l'on peut rassembler sur la matière : d'après ces témoignages, il semble bien qu'ici encore l'occupation grecque s'est limitée à la côte, abandonnant les postes du *limes* énumérés par la *Notitia Dignitatum*. En Tripolitaine, Procope ne signale que deux villes fortifiées, toutes deux situées sur le littoral : c'est Leptis Magna, capitale de la région et résidence d'un duc[2], et plus à l'ouest, Sabrata[3]; entre les deux, il faut faire place à Oea, qui, quoi qu'en dise Tissot, existait encore au VIe siècle[4], et était sans doute, comme ses voisines, entourée de remparts; enfin, dans la partie occidentale du pays, on rencontrait Gergis, Girba, dans l'île de Meninx (Djerba), et sur la frontière même de la Byzacène, Tacape (Gabès)[5]. Mais ces cités que Procope nomme sans y indiquer aucun ouvrage de fortifications, semblent, d'après ce silence même, devoir être tenues pour des villes ouvertes, et en effet, le récit de la *Johannide* prouve d'une façon péremptoire qu'au milieu du VIe siècle encore, Gabès au moins était dépourvue de remparts[6]. D'autre

1. Tissot, II, p. 235-236.
2. *Aed.*, p. 335-336.
3. *Id.*, p. 337.
4. Georg. Cypr. (éd. Gelzer), p. 41; *Byz. Zeitschr.*, II, p. 25-31. C'est même une place forte au VIIe siècle (Fournel, *Les Berbères*, p. 18); cf. El-Nowaïri (*Journal asiat.*, 3e série, t. XI, p. 102).
5. *Aed.*, p. 337; Labbe, IV, 1627, 1640-1641; *Byz. Zeitschr.*, p. II, 31.
6. Sans cela il est impossible de comprendre la retraite qu'en 547 l'armée romaine fit jusqu'à Iunca (*Joh.*, VII, 111-136).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

part, dans la plus grande partie de cette région, les Berbères semblent parvenir presque jusqu'au littoral : Leptis Magna a à ses portes des tribus indigènes et paraît exposée à de constantes attaques de leur part[1]; chose plus significative encore, l'emplacement de plusieurs postes de l'ancien *limes* romain, par exemple Talalati (Ras-el-Aïn, près de Tlalet) et Tillibari qui se trouve un peu à l'est, est indiqué comme le centre d'habitation de populations absolument insoumises[2]; un peu au sud de Gabès, la tribu des Astrices étend son territoire jusqu'au littoral de la Petite Syrte, et les liens qui la rattachent à l'autorité impériale semblent assez incertains[3]; enfin la région qui s'étend au sud du Chott-el-Fedjedj, et à travers laquelle la frontière romaine de Tripolitaine parvenait jusqu'à Telmin, paraît entièrement abandonnée : on peut donc affirmer avec une grande vraisemblance que, de Gabès à la Cyrénaïque, la domination byzantine se bornait à la possession de la grande voie stratégique qui borde la côte et à une influence purement diplomatique et religieuse, d'ailleurs souvent contestée, sur les tribus du voisinage[4]. En un point pourtant, il faut admettre une domination un peu plus étendue, c'est à l'endroit où, entre le plateau des Matmata et le littoral, s'ouvre « un passage étroit qui est la seule voie d'invasion possible pour les tribus de la Tripolitaine vers l'Afrique »[5]. On peut, je crois, prouver que les Byzantins, comme jadis les Romains, avaient tenté, bien que moins complètement, de barrer ce défilé.

Il faut pour cela étudier avec quelque détail le récit que fait

1. *Aed.*, p. 336-337.

2. *Joh.*, II, 78. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 749-750 et les renseignements fournis sur Ras-el-Aïn par le lieutenant Lecoy de la Marche (*Bull. Com.*, 1894, p. 399-402).

3. *Joh.*, VI, 391-437.

4. On remarquera, à l'appui de cette hypothèse, que, dans toute la région comprise entre le Bahiret-el-Biban et Ksar-Rhelane, ainsi que dans le pays situé au sud de la ligne joignant ces deux points, M. Lecoy de la Marche a rencontré de nombreux ouvrages romains, mais pas un poste qui semble de l'époque byzantine (*Bull. Com.*, 1894, *l. c.*).

5. Cagnat, *l. c.*, p. 551.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Corippus de la campagne de 547. A la nouvelle de la prise d'armes des Berbères, qui déjà ravagent la Tripolitaine, le patrice Jean, pour protéger du moins la Byzacène contre l'invasion[1], prend une offensive hardie, et au moment où déjà les cavaliers indigènes atteignaient, *sans avoir rencontré nul obstacle*, les frontières de la province[2], il les oblige à se replier en désordre, et les poursuit jusque dans le désert. Mais bientôt, devant les difficultés de l'expédition, le général grec est obligé de regagner la côte[3], et il s'établit aux environs d'un point que la *Johannide* nomme Gallica ou Marta[4], et dont on peut avec précision identifier l'emplacement[5]; l'endroit se trouve à Maret, à 26 milles au sud de Gabès, au bord d'une rivière, près d'une plaine entourée de collines et sur la route antique qui menait au poste romain d'Augarmi (Ksar-Koutin). Or, si aux alentours de cette position, le littoral est occupé par des villes byzantines[6], tout l'intérieur du pays au contraire appartient aux Astrices, et sur le territoire de cette tribu berbère aucun poste fortifié n'existe, puisque l'approche seule du patrice détermine la soumission des indigènes[7]. Mais en revanche, un peu en arrière de Marta, et par conséquent au milieu même de l'isthme resserré que nous signalions tout à l'heure, Corippus mentionne une petite ville anonyme placée au bord d'une rivière, dans une sorte d'oasis fertile[8]; et avec une précision absolue, le poète nous apprend qu'elle était fortifiée. Quelle était cette place, nous ne saurions le dire : ce ne peut être Gabès, trop importante et trop connue pour que Corippus ne l'eût pas nommée expressément[9]; mais en tout cas on

1. *Joh.*, VI, 242-246, 251.
2. *Id.*, VI, 279-280.
3. *Id.*, VI, 367.
4. *Id.*, II, 77, 80-83 ; VI, 485-486.
5. Cf. Tissot, II, 692-693; Partsch, *l. c.*, XXXI-XXXII.
6. *Joh.*, VI, 384-385.
7. *Id*, VI, 391-560. On observera d'autre part que, sur l'emplacement d'Augarmi (Ksar-Koutin), il n'y a aucune trace d'établissement byzantin (*Bull. Com.*, 1888, p. 444-447).
8. *Joh.*, VII, 1-3.
9. On pourrait penser peut-être à Agma ou Fulgurita (= Zarat) sur la route

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

peut conclure qu'en ce point de passage si particulièrement important, entre la route du littoral et la montagne, un peu en avant de Gabès, les Byzantins avaient construit un *castellum* surveillant le défilé et fermant de ce côté aux nomades du sud l'accès de l'Afrique propre. C'est en somme, sauf que la frontière est ici un peu plus reportée vers le nord, le rôle jadis assigné aux postes romains d'Augarmi et de Talalati, et que remplissent aujourd'hui encore nos établissements de Medenine et de Foum-Tatahouine.

II

Frontière de Byzacène.

A partir de Gabès, derrière l'infranchissable barrière des Chotts, commençait la Byzacène. Ici, la frontière suivait tout d'abord la grande route de Gabès à Gafsa; mais cette voie, pour l'époque byzantine comme pour l'époque romaine, est « fort mal connue, malgré la fréquence des convois qui la suivent actuellement »[1], et il faut se contenter d'en fixer les deux points extrêmes sans essayer de retrouver les postes intermédiaires[2]. Il est certain en tout cas qu'au temps de Justinien, Capsa était solidement occupée par les Byzantins[3] :

d'Augarmi (Tissot, II, p. 706). Cf. *Bull. Com.*, 1888, p. 440, où l'on signale des ruines de quelque importance entre Kéténa et Maret.

1. Cagnat, *l. c.*, p. 577-578. Cf. pourtant sur cette route l'étude du capitaine Privé (*Bull. Com.*, 1895, p. 85-94), où il n'est fait mention au reste d'aucun poste byzantin.

2. On trouvera dans la reconnaissance du capitaine Privé (*l. c.*, p. 101-104) des détails intéressants sur la façon dont étaient gardés par des murailles et des fortins les défilés du Djebel-Cherb, qui s'étend au sud de la route et parallèlement à elle. Il y a là, semble-t-il, de véritables *clisurae* byzantines, fermant les passages qui à travers la montagne mènent au Bled Segui, mais les indications données sont trop vagues pour qu'on puisse dire si ces ouvrages sont romains ou byzantins.

3. *C. I. L.*, VIII, 101-102.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour barrer les débouchés de l'étroit passage ouvert entre le Chott-el-Djerid et le Chott-el-Gharsa, cette citadelle avait, en effet, une importance capitale. « Située au seuil du désert, au point où les dernières hauteurs du Tell s'ouvrent pour former une sorte de carrefour auquel aboutissent les trois grandes vallées qui conduisent, l'une au fond du golfe de Gabès, l'autre à Tébessa, la troisième au centre de la régence de Tunis, elle est tout à la fois une des « portes » du Sahara et une des clefs du Tell, le point de transit obligé des caravanes du Soudan et le poste avancé des hauts plateaux contre les incursions des nomades »[1]. Aussi Justinien avait-il voulu qu'elle fût l'une des résidences du duc de Byzacène[2], et ce fait indique assez le rôle considérable qu'il lui destinait.

De Gafsa, la frontière byzantine remontait brusquement vers le nord. Il ne semble point, en effet, que la région de l'Oued-Oum-el-Ksob, dont la vallée ouvre un important passage vers le nord, fût enveloppée dans la ligne des forteresses byzantines : du moins, dans la contrée si peu connue qui se trouve à l'ouest et au nord-ouest de Gafsa, MM. Cagnat et Saladin ne signalent aucune ruine byzantine, si ce n'est un fortin construit à Henchir-Mzira, à l'endroit où le Fedj-Rettala donne accès sur la trouée qui nous occupe; encore conserve-t-on quelque doute sur le caractère militaire de cet ouvrage[3]. Le *limes* suivait donc ici la grande voie de Capsa à Thélepte, qui de distance en distance était jalonnée de postes fortifiés. C'était, près de Gafsa, à Ksour-el-Kraïb, une grande construction carrée de 40 mètres de côté[4]; plus loin, près du Khanguet-el-Aïch, une tour d'observation[5]; enfin, à l'endroit où l'Oued-Bou-Haya, qui passe à Thélepte, rencontrait la vallée latérale de l'Oued-Goubeul, au point où la route traverse le

1. Tissot, II, p. 668.
2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.
3. Saladin, I, p. 103; Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 175.
4. Saladin, I, p. 100.
5. *C. I. L.*, VIII, p. 30.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Khanguet-Ogueïf, le Kasr-el-Foul, qui mesure 32 mètres sur 21, commandait le passage[1].

La forte ville de Thélepte, à laquelle aboutissait cette voie, occupait comme Gafsa une admirable position stratégique[2]. Sa puissante citadelle barrait absolument l'étroit défilé par lequel l'Oued-bou-Haya s'écoule vers le sud, et couvrait au loin le vaste plateau, jadis peuplé et fertile, qui s'étend vers le nord-est jusqu'à Cillium (Kasrin) et Sufetula (Sbeitla). Elle surveillait, d'autre part, le pays découvert qui s'ouvre dans la direction de l'ouest. Il semble, en effet, qu'entre Thélepte et Théveste, le *limes* byzantin ne suivait point les routes qui relient ces deux points, en passant soit par Bir-Oum-Ali, soit par Tamesmida[3]: on n'a signalé dans ces ruines aucune trace d'occupation byzantine[4]; et d'autre part, l'étude fort attentive que j'ai faite du terrain entre Feriana et Tébessa m'incline à croire que la ligne frontière se trouvait un peu plus à l'est, à quelque distance en avant de la route qui mène de Thélepte à Théveste par Cillium et la plaine du Fouçana. Au nord de Thélepte, tout le long de l'Oued-bou-Haya, on rencontre une série de fortins barrant du nord au sud le passage de la plaine; une redoute était établie au pied du Djebel-Dernaia, à l'endroit où le long défilé du Khanguet-bou-Haya conduit dans la grande forêt de Bou-Chebka; au milieu de ces bois, un peu au nord, la petite citadelle d'Aïn-bou-Dris, construite par le patrice Solomon, occupait une position admirable[5], à portée de la route de Théveste à Capsa, et à l'endroit où une vallée latérale donnait entrée dans la riche plaine du Fouçana; de là, par une ligne brisée assez incertaine, la frontière rejoignait les postes qui, au sud des cols de Beccaria et de Tenoukla, protégeaient les abords de Théveste.

1. Saladin, I, p. 116.

2. Tissot, II, p. 648-649, 676-678; *Bull. Com.*, 1885, p. 131-149; 1888, p. 177-193.

3. Tissot, II, p. 648-649; Cagnat, *Armée*, p. 574-577.

4. Il y a bien le poste de Henchir-el-Ktib (Saladin, I, p. 148), mais si ce kasr était byzantin, il serait étrange que Bir-Oum-Ali et Tamesmida ne soient point occupés.

5. *C. I. L.*, VIII, 2095, *Add.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Parmi les forteresses construites par Justinien en Byzacène, et destinées à repousser les incursions des Maures, Procope mentionne encore, comme situées sur la frontière même, les deux villes fortifiées de Mamma et de Kouloulis et le château d'Ammaedera[1]. Nous connaissons ce dernier point : c'est la citadelle d'Haïdra, située en arrière de la ligne frontière, au nord-est de Tébessa, sur la grande voie qui mène de cette ville à Carthage. Quant aux deux autres places fortes, l'emplacement en est inconnu, mais il semble assez difficile de les identifier avec quelqu'un des postes compris dans le *limes* que nous venons de décrire. Ils paraissent, en effet, être situés assez au nord de cette ligne, et bien plus dans l'intérieur du pays. Il est plusieurs fois fait mention, dans les textes, de la plaine de Mamma, entourée de hautes montagnes; c'est là, qu'en 534, Solomon battit les Berbères[2], c'est là aussi qu'en 547, après la défaite des Byzantins à Marta, les tribus indigènes vinrent s'établir, après avoir ravagé la Byzacène, pendant que le patrice Jean reformait son armée à Laribus[3]. Or, ici encore, la *Johannide* nous apporte de précieux renseignements : lorsque, au printemps de 548, les troupes grecques furent assez fortes pour reprendre l'offensive, les chefs berbères se décidèrent à battre en retraite; ils se replièrent vers la côte, et, après dix jours de route, ils installèrent leur camp à l'abri des remparts de Iunca[4]. C'est donc au nord-ouest de cette ville, non loin d'une ligne tracée de ce point du littoral vers Laribus, c'est-à-dire en tout cas dans l'intérieur même de la Byzacène, qu'on cherchera la plaine de Mamma. Il est possible peut-être de préciser davantage les choses : la grande voie qui aboutit au littoral tout auprès de Iunca et qui servit évidemment de ligne de retraite aux indigènes, est celle qui, d'après l'Itinéraire d'Antonin, relie Assuras (Zanfour) à Macomades, en passant par Sufes (Sbiba), Sufetula (Sbeitla), Nara,

1. *Aed.*, p. 342.
2. *Bell. Vand.*, p. 453.
3. *Joh.*, VII, 283, 442-449.
4. *Id.*, VII, 370-374; 391-392.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Madarsuma et Tabalta[1]. Or, à l'est de Sbiba, entre cette ville et Kairouan, les historiens arabes mentionnent un village de Mams[2], près duquel, en 688, une grande bataille se donna entre les Arabes et les Berbères[3] et dont on remarquera l'évidente analogie avec le nom grec de Μάμμης. On cherchera donc, selon toute vraisemblance, l'emplacement de la forteresse sur les hauts plateaux qui avoisinent la vallée moyenne de l'Oued-Zeroud, au sud du pays montagneux qui couvre le centre de la Tunisie. J'ai essayé de démontrer ailleurs que la Kouloulis de Procope peut être avec quelque vraisemblance identifiée à la ville forte dont les ruines se trouvent à Djeloula, au nord-ouest de Kairouan[4]. Assurément, ce n'est là, pour aucune des deux villes, une situation qui justifie les expressions ἐν ἐσχατιᾷ τῆς χώρας employées par l'historien byzantin. Est-ce à dire que Procope se soit trompé dans ses indications topographiques, d'ailleurs assez vagues? la chose n'est point impossible. Ou bien faut-il admettre qu'en Byzacène comme en Numidie, la domination byzantine ne s'étendit vers le sud que par étapes successives, et que les renseignements de l'écrivain s'appliquent à la première période de l'occupation, avant que les grands succès de Solomon eussent débarrassé le pays? Dans ce cas, il resterait à expliquer pourquoi, dans le même paragraphe, Procope nomme, dans la même série de forteresses, Thélepte, incontestablement située plus au sud; pourquoi surtout, dès 534, Justinien peut assigner pour résidence provisoire au duc de Byzacène, non seulement Thélepte, mais la ville plus méridionale encore de Capsa[5]. Quoi qu'il en soit, nous retrouverons ultérieurement ces places en étudiant la seconde ligne de défense de la Byzacène : il suffit pour le pré-

1. Tissot, II, p. 644-648; *Itinéraire d'Antonin* (*Rech. des antiquités*, p. 246).
2. El-Bekri (*Journal asiat.*, *l. c.*, t. XIII, p. 397); Noweïri (*ibid.*, *l. c.*, t. XI, p. 132).
3. Fouruel, *l. c.*, p. 195.
4. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 118-119.
5. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sent d'avoir marqué les motifs qui nous empêchent de les ranger parmi les postes échelonnés le long du *limes* africain.

III

Frontière de Numidie.

A l'endroit où la frontière byzantine atteignait les confins de la Numidie, la première place importante que l'on rencontrait était, sur les limites mêmes des deux provinces, la forte citadelle de Théveste [1]. On a insisté bien des fois sur l'importance stratégique de ce poste, sur l'admirable position qu'il occupait pour couvrir la province d'Afrique « contre toute invasion venant du sud, soit de la Numidie, soit de la Byzacène » [2], sur les avantages qu'il offrait comme base d'opérations, aussi bien contre les Berbères de l'est que contre les montagnards de l'Aurès et les populations du sud de la province de Constantine [3]. On conçoit que les Byzantins en aient, comme les Romains, apprécié toute la valeur : elle était d'autant plus grande pour eux que, n'ayant plus guère à s'occuper des Maurétanies, ils trouvaient à Théveste le centre même de leur ligne de défense, entre la mer et le Hodna. Dans la plaine que surveillait et commandait cette place, débouchaient de toutes parts des routes importantes [4], celles du sud-est qui venaient de Gafsa et de Thélepte, celle de l'est, qui par la vallée de l'Oued-el-Hatob arrivait de Sufetula, celle du nord qui menait à Carthage, celles du nord-ouest qui allaient à Thagaste et à Cirta, celle de l'ouest qui, longeant le pied de

1. *C. I. L.*, VIII, 1863-1864. Cf. Moll (*Rec. de Const.*, 1858-59, avec un plan, et 1860); Villefosse (*Tour du monde*, t. XXXX, p. 28-29); Tissot, II, p. 466-468, 472-473.

2. Moll, *l. c.*, 1858-59, p. 81-82.

3. Cagnat, *Armée romaine*, p. 497-498.

4. Tissot, II, p. 465.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Aurès, se prolongeait jusqu'à Lambèse par Mascula et Thamugadi, celles du sud-ouest enfin qui arrivaient du désert par les vallées de l'Oued-Hallel et de l'Oued-Tilidjen. Au nœud de cet important réseau routier, Théveste fermait aux envahisseurs les passages du sud, couvrait et protégeait les routes du nord, et tout autour de la puissante citadelle, d'autres fortins avancés complétaient son système de défense et barraient les principaux passages qui s'ouvraient sur la plaine. Au sud-est, du côté de Thélepte, au delà des cols de Bekkaria et de Tenoukla, on signale dans la vallée de l'Oued-el-Ma le poste de Henchir-bou-Sebaa [1], et l'on a déjà noté la position qu'occupait la citadelle d'Aïn-bou-Dris. Sur la route qui venait de Cillium et de Sbeitla, par la plaine du Fouçana et le Khanguet-Oum-el-Ouahad, le poste fortifié d'Henchir-el-Hammam défendait la vallée, à l'endroit où elle se resserre entre le Djebel-Chambi et le Djebel-Semmana [2]; au nord-est, sur la route de Carthage, au défilé du Khanguet-Mazouch, la redoute de Ksar-Gouraï mettait un jalon entre Théveste et la puissante forteresse d'Haïdra [3]; du côté du nord, à l'endroit où le col d'El-Attaba traverse le massif du Djebel-Dir, un château fort s'élevait à Gastal [4]; enfin, de nombreux ouvrages surveillaient les routes du sud-ouest, le Trik-el-Karreta et les passages de l'Oued-Hallel; et l'on voit avec quel soin le patrice Solomon avait, dans cette position militaire de premier ordre, accumulé les moyens de défense.

De Théveste jusqu'à la profonde coupure où passait la voie romaine de Lambèse à Biskra, la frontière byzantine longeait le versant septentrional de l'Aurès. Sur cet espace de près de 200 kilomètres débouchent de nombreuses voies d'invasion; à travers les profondes déchirures du plateau des Nememchas,

1. *Rec. de Const.*, 1874, p. 67. La construction pourtant n'est pas sûrement byzantine (cf. de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1878. p. 11). Cf. aussi *C. I. L.*, VIII, 2079 et *Add.*

2. Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 147. Cf. Tissot, II, p. 630.

3. *Rec. de Const.*, 1866, p. 219; 1876, p. 421.

4. *Id.*, 1876, p. 412 Cf. Villefosse, *l. c.*, p. 412.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le long des grandes vallées du massif aurasique, serpentent plusieurs routes importantes qui mettent en communication le Sahara avec le Tell. Déjà, les Romains, qui occupaient pourtant le versant méridional de l'Aurès, avaient jalonné cette ligne d'un certain nombre de postes [1]. Les Byzantins, dont la domination s'arrêtait aux premières pentes de la montagne, durent à plus forte raison y multiplier les moyens de défense. Pour couvrir la région des hauts plateaux, ils y établirent plusieurs grandes citadelles, reliées par une chaîne de postes qui barraient tous les passages de la région. Toutefois, si nombreux que soient les renseignements sur ces ouvrages, il est indispensable d'apporter une sévère prudence dans l'étude qu'on en fera. Les explorateurs ont, en effet, fort abusé du mot *byzantin* pour désigner toute construction irrégulière ou hâtive; ils ne se sont point attachés non plus à distinguer ici, aussi soigneusement qu'en Tunisie, les constructions proprement militaires et les fortins simplement destinés à fournir un refuge aux populations. Il faut donc apporter quelque circonspection à accueillir ces indications [2]; aussi, partout où il ne m'a pas été possible de les contrôler directement, je n'ai accepté que les informations où une description précise m'a paru fournir des éléments suffisants d'appréciation.

Entre Tébessa et Khenchela, plusieurs vallées profondes constituent des lignes de pénétration importantes [3]. Tout d'abord, deux passages s'ouvraient par les vallées de l'Oued-Tilidjen et de l'Oued-Hallel. « Ces étroits couloirs, dont les replis tortueux parcourent une longueur de 20 kilomètres entre deux murailles à pic d'une hauteur de 150 mètres, présentent un aspect sauvage, extrêmement curieux... C'est par là que les

1. Cagnat, *Armée*, p. 579-581.

2. « Il y a en Algérie, dit fort justement Masqueray à propos de l'un de ces monuments, bon nombre de ces petites ruines carrées, basses et assez bien conservées, qui sont jusqu'ici regardées comme des constructions militaires byzantines et qui sont probablement tout autre chose » (*Revue afr.*, 1878, p. 467).

3. Cagnat, *Armée*, p. 584-586.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nomades opèrent annuellement leurs migrations[1]. » Il était donc essentiel d'en garder fortement les issues. Et en effet, sur la voie de l'Oued-Tilidjen, on signale des fortins byzantins à Aïn-Tilidjen[2] et à Henchir-Bouraoui[3]; ce dernier avait une valeur toute particulière; établi à l'entrée du Bahiret-el-Arneb, il surveillait les passages de l'Oued-Tilidjen et du Foum-el-Malleg, et couvrait d'autre part les cols du Trik-el-Karreta et de Tenoukla, par où on débouche dans la plaine de Tébessa. Sur l'Oued-Hallel, au point où la vallée s'élargit pour entrer dans le Bahiret-Mechentel, un poste installé à Aïn-Guiber surveillait la rive droite de la rivière[4]; un peu en arrière, au centre de la plaine, s'élevait la citadelle de Cheria[5]; plus au nord, les redoutes de Henchir-Mektides et d'Okkous protégeaient le col d'Aïn-Saboun[6], et la tour de Ksar-Belkassem[7] surveillait le col de Gaïguia par où une route gagne la vallée de l'Oued-el-Kebir.

Les vallées de l'Oued-bou-Doukan et de l'Oued-bou-Bedjer formaient une autre ligne d'invasion[8]; on y signale des postes byzantins au sortir de la plaine du Guest, à Aïn-Seggar[9], à Aïn-Ghorab[10] et à Henchir-Adjedj[11]. Mais le grand danger venait surtout du large passage que la vallée de l'Oued-el-Arab ouvre entre le plateau des Nememchas et le massif de l'Aurès proprement dit. Par là, un double débouché s'offrait

1. *Rec. de Const.*, 1876, p. 383.
2. *Id.*, 1871, p. 422.
3. *Id.*, 1878, p. 17-18.
4. *Id.*, 1871, p. 420-421.
5. Masqueray, *Ruines anciennes de Khenchela à Besseriani* (*Revue afr.*, 1879, p. 82).
6. *C. I. L.*, VIII, 16754; Masqueray, *Revue afr.*, 1879, p. 77-78.
7. *Rec. de Const.*, 1878, p. 35.
8. Cf. Cagnat, *Armée*, p. 580 et 584.
9. *Rec. de Const.*, 1876-77, p. 380; De Rossi, *l. c.*, 1878, p. 22-24; Masqueray, *Revue afr.*, 1878, p. 467-468.
10. *Rec. de Const.*, 1871, p. 421; De Rossi, *l. c.* 1878, p. 19-20. Masqueray, *Revue afr.*, 1878, p. 465-466, reconnaît dans ce monument une église, non une forteresse.
11. *Rec. de Const.*, 1878, p. 30-31.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aux envahisseurs : à l'est du Tafrent, par la plaine de la Sbikha et la vallée de l'Oued-Meskiana, ils parvenaient au centre même des hauts plateaux[1] ; vers le nord-ouest, le col de Khenchela, qui donne issue sur la plaine d'Aïn-Beida, servait de débouché à l'un des passages principaux qui conduisent du Sahara au Tell, à la route directe du Souf à Constantine[2]. Aussi sur cette portion de la frontière, les généraux byzantins avaient accumulé les défenses ; dans la Sbikha, une grande forteresse s'élevait à Henchir-oum-Kif, l'antique Cedia[3], et une autre était bâtie à Ksar-el-Kelb (peut-être Vegesala), sur un mamelon qui commande une source abondante[4] ; plus loin, au col d'El-Fedj, par où passait une des routes de Théveste à Mascula, la grande redoute d'Henchir-Tebrouri défendait le passage[5] ; un autre fortin gardait le col de Tazougart[6] ; enfin, dans la grande plaine fertile[7] où l'Oued-bou-Rougal, l'Abigas de Procope, écoule ses eaux dans l'immense lagune du Guerah-el-Tarf, au pied des montagnes des Amamra, au débouché même de la route qui franchit le col de Khenchela, la puissante ville forte de Bagai formait un obstacle presque infranchissable[8]. Admirablement établie sur un mamelon qui domine au loin le pays, elle couvrait une grande partie du Tell par la proximité où elle était de la tête des principales vallées qui traversent l'Aurès[9] ; barrant les défilés de la montagne, elle surveillait non moins exactement l'étroit passage ouvert entre le Tarf et la chaîne du Tafrent, route nécessaire de toute invasion qui veut

1. Masqueray, *Bull. de Corr. afr.*, I, p. 285.

2. Tissot, II, p. 481.

3. Masqueray, *Bull. de Corr. afr.*, I, 326 et *Revue afr.*, 1878, p. 456. Masqueray (*Revue afr.*, 1878, p. 453) signale un fort byzantin à Aïn-Zoui (Vazani) : mais le renseignement n'est point confirmé d'autre part.

4. *Bull. de Corr., afr.*, I, p. 285 ; *Rec. de Const.*, 1876, p. 395.

5. *Rec. de Const.*, 1867, p. 222; *Bull. de Corr. afr.*, I, p. 281.

6. Masqueray, *Revue afr.*, 1878, p. 452.

7. Sur cette fertilité, Masqueray, *Bull. de Corr. afr.*, I, p. 279-280; III, p. 105.

8. Cf. Villefosse, *Arch. des Missions*, 1875; Tissot, II, p. 480, 783; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 215.

9. Cagnat, *l. c.*, p. 581-586.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gagner le nord des plateaux ; vers l'ouest enfin, elle commandait la large plaine qui s'ouvre vers Timgad et Batna. Autour de cette incomparable position stratégique, un certain nombre de redoutes, dont le caractère strictement militaire n'est d'ailleurs point nettement établi, couvraient le pays entre la forteresse et les hauteurs du Tafrent[1] et cernaient cette pointe avancée du massif de l'Aurès[2] : enfin, vers la fin du VIe siècle, une autre citadelle compléta la défense. En avant de Bagai, un peu plus au sud et plus avant dans la montagne, l'empereur Tibère II fit réoccuper le poste romain de Mascula, situé à 1,300 mètres d'altitude, sur l'emplacement actuel de Khenchela[3]. C'était, mieux encore que Bagai, une position militaire de premier ordre, observant les principales vallées de l'Aurès et offrant une base d'opérations admirable à toute colonne chargée de pénétrer dans la montagne[4].

Entre Bagai et Thamugadi, aucune voie importante ne débouche du massif de l'Aurès : pourtant les moindres passages étaient surveillés par des redoutes, généralement établies, selon l'usage, à proximité des points d'eau[5]. C'est ainsi qu'en face du Foum-el-Gueiss on signale le fort d'Henchir-Halloufa[6], et plus à l'ouest, les postes d'Aïn-el-Ksar et d'Henchir-Mliya[7] ; plus loin, à la sortie du couloir qui sépare le Djebel-Amran des derniers contreforts de l'Aurès, un ouvrage s'élevait à Henchir-Mamra[8] ; mais c'est surtout vers le défilé de Foum-Kosantina que s'était porté dans cette région l'effort de l'occupation

1. *Rec de Const.*, 1867, p. 223.

2. *Id.*, p 217, 221 ; *Bull. de Corr. afr.*, I, p. 283.

3. *C. I. L.*, VIII, 2245.

4. Tissot, II, p. 481 ; Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 21-22 ; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 209-211, note, et Masqueray, *Revue afr.*, 1878, p. 449-450. Un fortin assura les communications entre Mascula et Bagai (Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 114).

5. Sur l'ensemble du système défensif des Byzantins dans cette région, voir Gsell et Graillot, *Explorations archéologiques dans le département de Constantine* (*Mélanges de l'École de Rome*, 1893 et 1894), p. 17-18 du tirage à part.

6. Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 31.

7. *Ibid.*, p. 69 et 65.

8. *Ibid.*, p. 24.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

byzantine. Là aboutissaient en effet les routes qui viennent des vallées de l'Oued-el-Abiod et de l'Oued-Abdi ; là il y avait une remarquable position à prendre, soit pour arrêter les incursions des montagnards et des nomades du sud, soit pour pénétrer dans l'intérieur du massif aurasique[1]. En tout temps les colonnes chargées d'opérer dans l'Aurès ont trouvé là un de leurs points d'appui : les généraux de Justinien, pas plus que les Romains, ne négligèrent de s'assurer un poste stratégique de si haute valeur. Parmi les ruines de la ville déserte de Thamugadi, ils construisirent une forte citadelle qui barra le passage[2], et bien que la ligne des Chotts, qui couvrent parallèlement à l'Aurès toute cette portion des hauts plateaux numides, semblât former en arrière de cette première ligne un obstacle naturel à l'invasion, les Byzantins renforcèrent encore par une série d'ouvrages ce système défensif et firent de toute cette région comme « un grand camp retranché tourné vers le sud »[4], comme un vaste quadrilatère appuyé sur les forteresses de Bagai et de Mascula à l'est, de Thamugadi et de Guessès à l'ouest. En arrière de Bagai, entre le Guerah-el-Tarf et le Djebel-Fedjoudj, un fort de dimensions assez considérables ferma à Henchir-Sbaragout le passage ouvert vers le nord[5] ; la redoute d'Henchir-Seffan garda le col de Teniet-el-Kebch taillé dans la masse du Djebel-Seffan[6] ; mais surtout on s'appliqua à barrer, entre le Djebel-Seffan et le Djebel-Arif, l'importante trouée de l'Oued-Chemorra. Une vaste forteresse fut construite à Henchir-Guessès, protégeant

1. Cagnat, *Armée romaine*, p. 582 ; *Timgad*, p. IV ; Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 23-24.

2. *Rec. de Const.*, 1873-1874, p. 199-201 ; 1882, p. 344 ; Tissot, II, p. 489-490, et Masqueray, *Les ruines de Tamgad* (*Revue afr.*, 1876, p. 466-468).

3. Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 17.

4. *Ibid.*, p. 117.

5. *Ibid.*, p. 127. Il ne me semble pas qu'il faille comprendre dans le système défensif plusieurs fortins que MM. Gsell et Graillot signalent, soit au pied du Djebel-Fedjoudj, soit entre Bagai et Guessès : ces ouvrages paraissent plutôt destinés à couvrir des centres d'habitation, et nous leur ferons place en conséquence dans un autre chapitre de cette étude.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la route qui du Foum-Kosantina mène à Constantine et renforçant utilement la position de Timgad[1]. Enfin à l'ouest de Thamugadi, sur l'emplacement même de Lambèse, au point

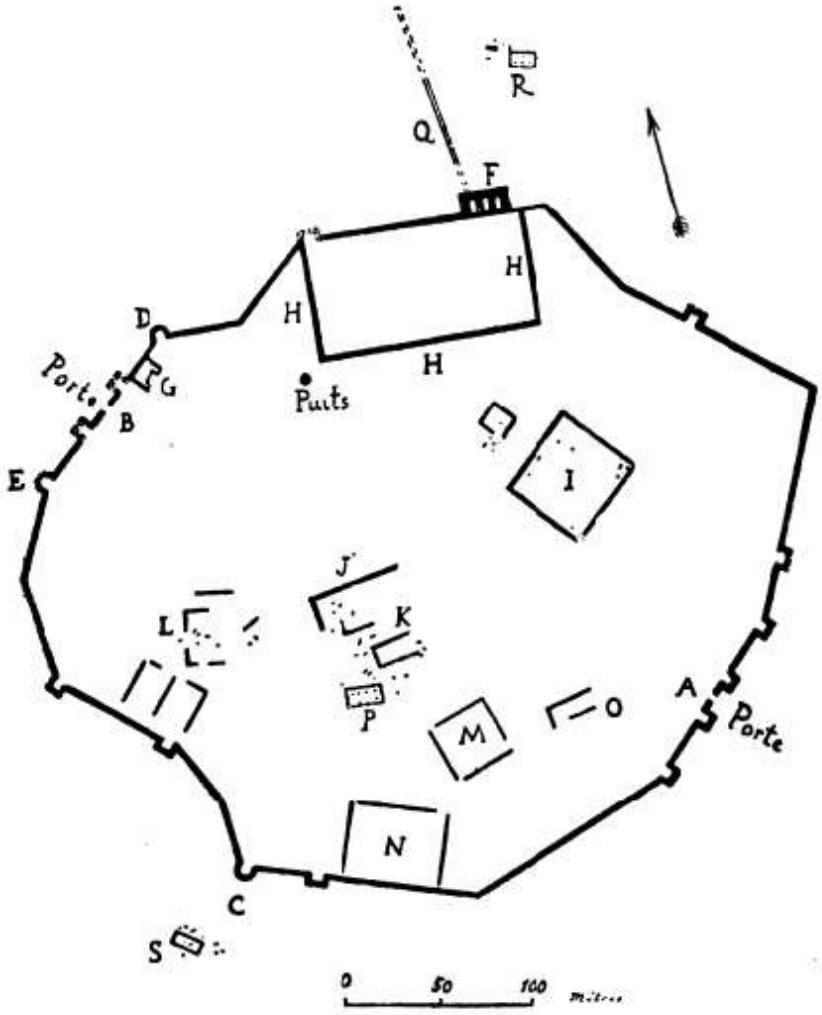


Fig. 51. — Guessès. Enceinte de la ville byzantine.
(D'après le plan de M. Gsell.)

où durant tant d'années l'armée romaine d'Afrique avait eu son quartier général, une citadelle de première ligne surveil-

1. *Rec. de Const.*, 1860-61, p. 131-132; 1873-74, p. 206; 1892, p. 203-204, et surtout Gsell et Graillot, p. 119-120.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lait les débouchés du passage qui, par le col d'El-Kantara, fait communiquer le Sahara avec la région des hauts plateaux[1]. A la fin du VI[e] siècle, sous le règne de l'empereur Maurice, on établit, sur la route même qui conduit de Biskra à Lambèse, à l'endroit où cette grande voie débouche dans la plaine, une redoute auprès d'El-Ksour, au sud de Batna[2] : elle devait achever de fermer la porte aux invasions du sud.

Ici se pose une question fort importante. A partir du commencement du II[e] siècle de l'Empire, la frontière romaine, arrêtée jusque-là au versant septentrional de l'Aurès, s'avance d'un bond vers le sud, et une nouvelle ligne de forteresses, établie aux limites mêmes du désert, fait à la fois rempart contre les nomades et achève de cerner par le midi le redoutable massif aurasien. On connaît les principaux postes de cette ligne : c'est, à partir du Chott-el-Gharsa, Speculum, Ad Turres, Ad Majores (Besseriani), Ad Medias (Taddert), Badias (Badis), Thabudeos (Thouda), Bescera (Biskra), d'où l'on gagnait Lambèse par la grande voie militaire du col d'El-Kantara : de cette sorte, on empêchait à la fois les Sahariens de donner la main aux populations de l'Aurès, et les gens du Zab et du Hodna de s'unir à eux dans une commune et formidable insurrection[3]. Jusqu'aux derniers jours de l'Empire, Rome demeura maîtresse de cette ligne[4] : il importe de savoir si, à quelque moment de leur domination, les Byzantins réussirent à en reprendre possession.

Sur l'emplacement de plusieurs des postes romains énumérés plus haut, on a signalé des ouvrages de fortification qu'on a attribués à l'époque byzantine. A Besseriani, on mentionne une enceinte entourant la ville, et qui, dit M. Cagnat, « d'après la description qui en a été donnée, ne peut être que byzantine »[5]. On affirme que l'établissement de Badias existait

1. Tissot, II, p. 497-498; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 191-192.
2. *C. I. L.*, VIII, 2525.
3. Cagnat, *l. c.*, p. 562, 567, 570-71, 583-584.
4. *Id.*, p. 754-755.
5. *Id.*, p. 585, note 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

encore au Bas-Empire : et en effet, parmi les villes grecques de la Numidie, Georges de Chypre, un géographe du VIe siècle, nomme la ville de Βάζης[1], et les historiens arabes la montrent au VIIe siècle menacée par Sidi Okba[2]. A la même époque, on prétend qu'une garnison byzantine occupait Thouda[3], et Ibn Abd-el-Hakem déclare que c'est l'armée des *Roums* qui, alliée aux Berbères, défit près de cette place le conquérant arabe[4]. Enfin au sud-ouest de Biskra, à Tolga, L. Renier a cru reconnaître une citadelle de l'époque byzantine[5]. La démonstration semble donc certaine, et il faudrait admettre que les généraux grecs, réalisant le rêve de Justinien, ont reporté jusqu'aux antiques limites de l'Afrique romaine la frontière des possessions byzantines.

La chose pourtant, il faut le dire, paraît *a priori* fort invraisemblable. Assurément, l'histoire de l'Afrique grecque nous est trop incomplètement connue pour qu'on puisse rien conclure du silence des historiens, mais enfin on voit mal à quel moment, par quels moyens, les Byzantins, déjà si embarrassés de défendre les hauts plateaux de la Byzacène et de la Numidie contre les incursions des tribus berbères, auraient réussi à pousser si avant les bornes de l'Empire. Voici une considération plus grave : si les Grecs avaient réellement occupé une ligne de places au sud de l'Aurès, toute communication eût été, ce semble, interrompue entre les montagnards et les Sahariens. Or, entre la Maurétanie et le massif aurasien, les relations sont faciles : moins de sept ans après la grande expédition de Solomon, Iabdas est rentré en maître dans sa montagne, ce qui indique une occupation bien passagère ou au moins bien insuffisante[6] ; en 546, les populations

1. Georg. Cypr., p. 34. Cf. Proc., *Aed* (passage inédit), qui signale également parmi les citadelles destinées à cerner l'Aurès la place de Βάζης.
2. Fournel, *l. c.*, p. 176 ; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 294.
3. *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 293.
4. *Id.*, 1873-74, p. 293 ; Fournel, *l. c.*, p. 177.
5. Renier, *Arch. des Miss.*, 1851, p. 449.
6. *Bell. Vand.*, p. 545. Cf. p. 506.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui habitent la contrée au sud des Chotts, celles qui sont établies sur le versant méridional de l'Aurès, s'associent sans difficulté à l'insurrection des montagnards [1], ce qui ne paraît point attester une domination byzantine bien solidement établie dans la région. Enfin et surtout les arguments qu'on invoque ont, en fait, beaucoup moins de portée qu'il ne semble à première vue. Nous écarterons tout d'abord le renseignement relatif à Tolga : comme l'observe justement M. Cagnat, « la similitude du plan avec celui des citadelles de Timgad et Lambèse n'est peut-être pas une raison entièrement décisive » [2], un rectangle flanqué de tours pouvant tout aussi bien être une construction militaire romaine. Pour Besseriani, la description assez vague donnée par M. Baudot [3] me paraît beaucoup moins significative que ne pense M. Cagnat : et d'ailleurs un explorateur compétent, M. Masqueray, attribue sans hésitation cette enceinte à l'époque romaine [4] : en présence d'informations contradictoires et assez incertaines, il serait donc fort imprudent de rien conclure. Ainsi, au lieu d'une ligne de postes, longeant tout le sud de l'Aurès, il ne s'agit plus maintenant que de deux villes fortes, voisines l'une de l'autre, Badis et Thouda. Je ne crois point qu'il faille, en ce qui les touche, attacher trop d'importance aux textes du VII[e] siècle : à ce moment, en face de l'invasion arabe, il y a eu, on le verra plus tard, alliance conclue entre les Grecs et les indigènes menacés par un commun danger ; il n'est point surprenant que, dans ces circonstances, les troupes byzantines, qui à cette date occupaient encore les citadelles établies au pied septentrional de l'Aurès, qui venaient de résister dans Bagai et Lambèse aux attaques de Sidi Okba, aient concerté leurs mouvements avec ceux des Berbères, et, pour couper la retraite au général arabe, momentanément passé au sud de

1. *Joh.*, II, 146-156.
2. Cagnat, *l. c.*, p. 594.
3. *Rec. de Const.*, 1875, p. 124-125.
4. Masqueray, *Revue afr.*, 1879, p. 73-76.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Aurès. Les historiens racontent qu'à la tête de l'armée qui attaqua le conquérant musulman se trouvait Kocéila, un grand chef indigène, ce qui semble bien réduire au rôle d'auxiliaires les contingents byzantins [1]; et quant au fait de trouver des places fortes entre les mains des tribus berbères, il paraîtra peu surprenant, si l'on songe que, jusqu'au XIe siècle, ces mêmes villes de Thouda et Badis abritèrent derrière des remparts leur population [2]. Ici encore, en l'absence de renseignements précis sur la nature des ruines conservées à Badis et à Thouda, rien n'oblige à admettre l'existence d'établissements byzantins au sud de l'Aurès. Il reste pourtant à discuter les textes de Procope et de Georges de Chypre, qui semblent placer Badis dans l'Afrique grecque à la fin du VIe siècle. Mais rien ne prouve qu'il s'agisse ici du poste romain de Badias. Il y avait dans la Numidie deux villes au moins de ce nom [3], ce qui laisse, on l'avouera, quelque place au doute. Par surcroît, parmi les populations indigènes qui prirent part à la grande guerre de 546, Corippus nomme précisément les Maures qui habitaient le territoire de Badis [4]. Et ici, il ne saurait y avoir nulle incertitude sur l'emplacement désigné. Corippus parle de la moisson que font deux fois par an les habitants de « la chaude Vadis ». Or ce même détail se retrouve dans El-Bekri à propos de l'antique Badias [5]. Il serait bien surprenant, si au VIe siècle les Byzantins, je ne sais trop par quel miracle, avaient occupé ce poste, que la région fût signalée comme étant le centre d'une population insoumise. Enfin, si les Grecs avaient établi des forteresses au sud de l'Aurès, ils auraient dû nécessairement occuper, comme les Romains l'avaient fait, la voie militaire de Biskra à Lambèse : or on ne trouve sur cette ligne, avant la redoute d'El-Ksour, aucune trace de forteresses byzantines ; et c'est là une dernière

1. Fournel, *l. c.*, p. 177.
2. El-Bekri, *l. c.*, t. XIII, p. 130.
3. *Notitia episc. Numidiae* (éd. Halm), 7 et 117.
4. *Joh.*, II, 156-157.
5. El-Bekri, *l. c.*, t. XIII, p. 131.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

preuve, et non la moins décisive, que jamais les Byzantins n'ont réussi à cerner par l'ouest et par le sud le massif de l'Aurès.

Il est vrai que Procope affirme qu'en 539 les Romains se décidèrent à occuper définitivement cette région et y élevèrent des citadelles pour empêcher les indigènes d'en reprendre possession[1]; et cette assertion de l'historien, prise à la lettre, pourrait donner quelque crédit à l'hypothèse qui étend jusqu'au sud de la montagne la domination byzantine. Mais Procope lui-même s'est chargé de réduire à sa juste valeur la portée de son témoignage. Dans le livre des *Édifices*, on voit que les mesures prises se bornèrent à la construction de citadelles dans les villes ouvertes et abandonnées qui se trouvaient aux environs de la montagne, c'est-à-dire à Bagai, à Timgad, à Lambèse[2]. Dans le massif même, Solomon établit deux redoutes seulement[3]; mais nous ignorons totalement en quel point il construisit ces forteresses, et tout fait supposer qu'il se contenta de les bâtir sur les premières pentes de la montagne[4].

On admettra donc qu'en Numidie comme en Byzacène, la frontière byzantine ne s'étendait guère au delà des limites que l'Afrique romaine avait connues au premier siècle de l'Empire. Elle les dépassa sur un point seulement : ce fut du côté du Hodna.

A l'ouest de la voie militaire de Biskra à Lambèse, une assez large trouée s'ouvre vers le nord, entre les Chotts du

1. *Bell. Vand.*, p. 500.
2. *Aed.*, p. 343.
3. *Id.*, p. 343.
4. Cf. Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 7-9. « Les Byzantins, dit ailleurs Masqueray, n'ont jamais pénétré dans le Djebel-Chechar : en tout cas on n'y trouve pas de forteresse byzantine » (*Le Djebel-Chechar*, *Revue afr.*, 1878, p. 42). Je n'ignore point que M. Rinn (*Géographie ancienne de l'Afrique*, *Revue afr.*, 1893, p. 305, 311, 325) signale des fortins byzantins sur le plateau de Médina, aux sources de l'Oued-el-Abiod, à El-Ksar, dans la vallée de l'Oued-el-Ksar, au sud du col de Tighanimine, ailleurs encore, à Saghida, à Diar-Abdous, etc., près de la ligne de faîte qui sépare l'Oued-el-Abiod des ravins allant vers le Sahara. Mais rien absolument ne prouve que ces ouvrages soient vraiment de l'époque byzantine, et tout incline à faire croire le contraire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Hodna et les montagnes qui forment la ceinture orientale de cette vaste région. C'est l'un des deux points de passage nécessaire pour les envahisseurs venant du sud, et obligés de contourner les lacs soit à l'ouest, soit à l'est[1]. C'est aujourd'hui encore une des routes les plus fréquentées par les nomades du sud pour se rendre à Sétif[2]. De bonne heure, les Romains avaient occupé ce point si important; les Byzantins firent de même. Entre l'Oued-Bitam et l'Oued-Barika, sur le versant occidental d'un plateau d'où l'on domine au loin la plaine, ils élevèrent la grande citadelle de Tubunae (Tobna) aujourd'hui complètement ruinée : elle commandait toute la région découverte qui s'ouvre au sud dans la direction de Mdoukal, elle surveillait et maintenait en repos tout le Hodna oriental ; et ainsi placée sur les limites de la Numidie et de la Maurétanie Césarienne, elle jouait un rôle capital dans le système défensif de l'Afrique grecque.

En arrière de Tobna, plusieurs autres forteresses renforçaient la frontière byzantine sur ce point où le péril pouvait, à la fois, venir au midi, du côté du désert, et à l'ouest, du côté de la Maurétanie; elles étaient échelonnées sur la grande route qui va de Théveste à Lambèse et qui, de là, se prolongeait jusqu'aux confins méridionaux de la Maurétanie Sitifienne. C'était d'abord, surveillant à l'ouest les débouchés du col d'El-Kantara et gardant tout ensemble le passage du Djebel-Touggour, la citadelle de Lambiridi[3]; plus loin, au centre de la grande plaine du Bellezma, une autre forteresse barrait, au nord de Tobna, la trouée de l'Oued-Barika[4]. Aux pieds de ses remparts se rencontrait un réseau de routes fort important[5]. Du côté de l'est, la voie qui venait de Lambèse débouchait dans la plaine par un étroit passage en face de la Merouana; vers l'ouest deux routes menaient à Zarai et à Sétif;

1. Cagnat, *l. c.*, p. 597.
2. Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 61.
3. Tissot, II, p. 502. Sur la route qu'elle gardait, *id.*, II, p. 479.
4. Cagnat, *l. c.*, p. 572. Cf. *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 238-239.
5. Tissot, II, p. 503-504.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au nord s'ouvrait le chemin de Diana Veteranorum, au sud-ouest, celui de Tobna et du Hodna. Il était essentiel de tenir solidement un carrefour aussi fréquenté ; aussi de même qu'à Théveste, tout autour de la grande citadelle, des fortins détachés s'échelonnaient au pourtour de la plaine, gardant l'issue des principaux défilés. Vers l'est, à la sortie du col étroit ouvert

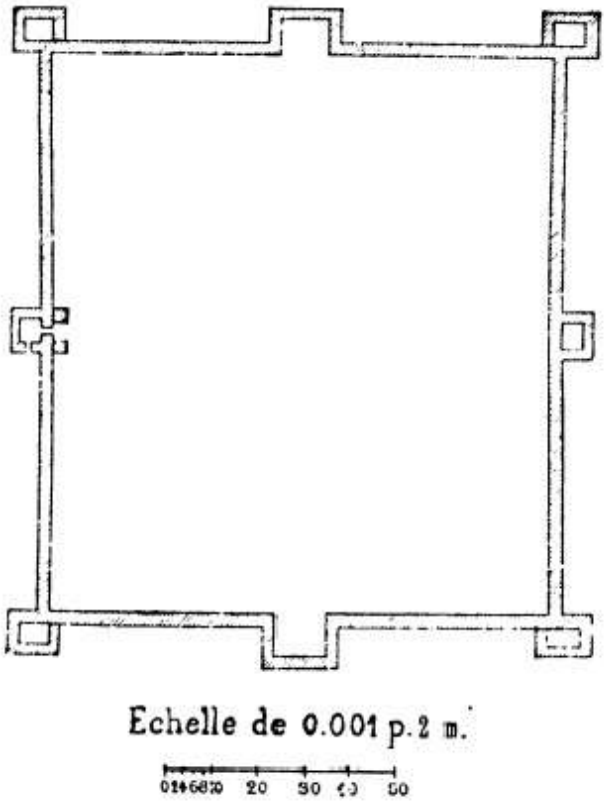


Fig. 52. — Ksar-Bellezma. Plan de la forteresse byzantine.

au pied du Djebel-Mestaoua, une redoute fermait le passage de la Mafouna; au sud-est, à la Merouana, parmi les ruines de l'antique Lamasba, un réduit carré barre la route qui vient de Batna à travers la montagne; au sud-ouest, plusieurs fortins jalonnent la voie qui conduit à Tobna; vers l'ouest, le poste de Ksar-Cheddi[1] surveille le chemin de Zarai. De tous

1. On donne souvent, et à tort, ce nom à la grande forteresse (cf. Masqueray, *Bull. Corr. afr.*, II, p. 219).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ces points on aperçoit la masse du Ksar-Bellezma, dominant la vaste plaine, commandant toutes les routes qui y aboutissent et couvrant l'accès des passages ouverts vers le nord.

Plus loin, au point où la route qui du Hodna conduit à Sétif sort de la plaine pour s'engager entre le Djebel-Mouassa et les monts des Ali-ben-Sabor, deux forts, élevés à Kherbet-Zerga (Cellae) et à Kherbet-Bagerou[1], gardaient l'entrée de cet important passage. Au nord-est de ces places, sur la limite de la Maurétanie, couronnant un mamelon qui commande tout

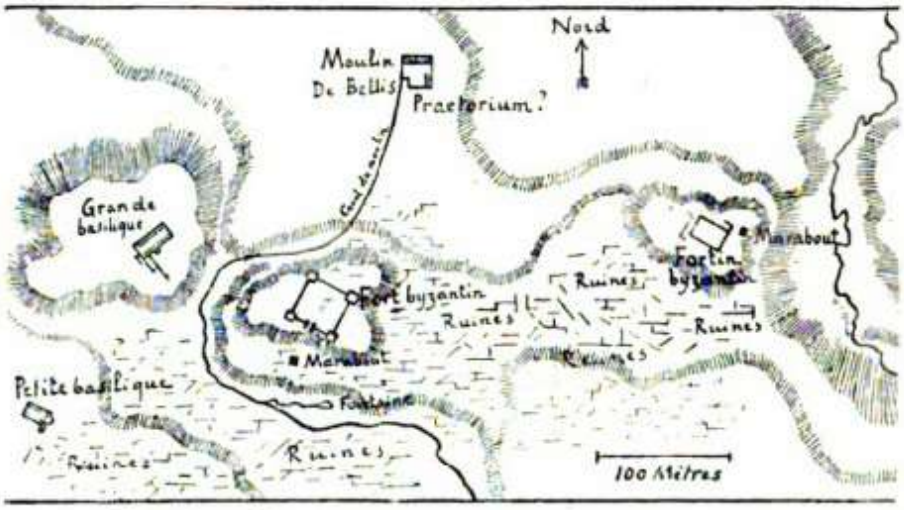


Fig. 53. — Plan de Zraia. (D'après le levé de M. Gsell.)

le pays, se trouvait la citadelle de Zarai; elle défendait « la trouée ouverte dans le massif des Ouled-Sellem par l'Oued-Taourlalent qui se jette au Chott-el-Fraïni »[2]. Dans cette position stratégique solidement occupée dès l'époque du Haut-Empire, les Byzantins avaient construit une forteresse assez importante, qui formait peut-être le réduit d'une enceinte beaucoup plus étendue[3]. Enfin, en arrière de cet établissement, se trouvait entre le Djebel-Messaouda et le Djebel-Agmerouel,

1. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 138-139.
2. Cagnat, *l. c.*, p. 573.
3. *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 245-246; Tissot, II, p. 485; Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 142.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le fortin de Kherbet-Tamarit[1], et au point de jonction des routes qui viennent de Zarai par Ad Centenarium et de Sétif par Gemellae et Nova Sparsa[2], s'élevait la redoute de Diana. Surveillant au loin la vaste plaine découverte qui s'ouvre à l'ouest et au nord-ouest vers Zarai et Sétif, commandant d'autre part

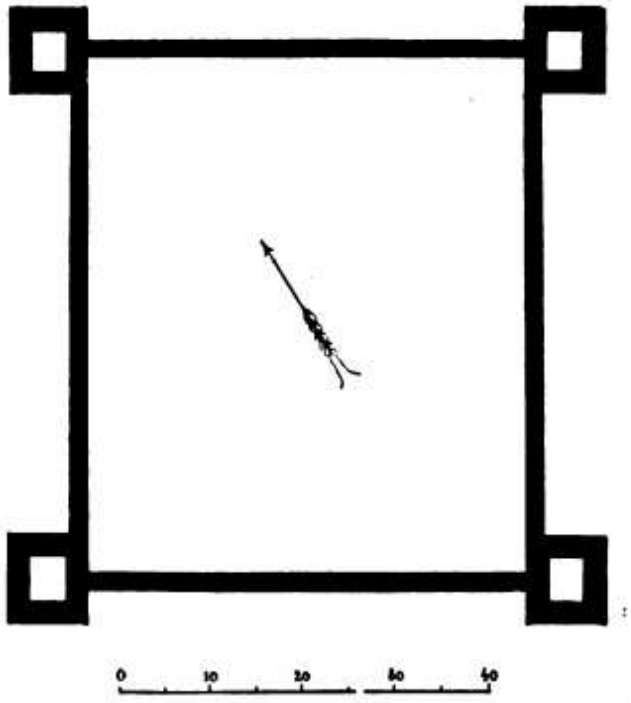


Fig. 54. — Zana. Forteresse byzantine.

l'étroit passage où débouche le chemin direct venant du Bellezma, cette place, de date postérieure sans doute au règne de Justinien, complétait le système défensif et l'occupation militaire dans la région sud-occidentale de l'Afrique byzantine[3].

1. Gsell, *l. c.*, p. 173.
2. Tissot, II, p. 484, 508.
3. Cf. Tissot, II, p. 484-485; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 226.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV

Frontière de Maurétanie Sitifienne.

En l'année 539, après la campagne de l'Aurès, le patrice Solomon avait réussi à reconquérir la Maurétanie Sitifienne. Toutefois nous connaissons assez mal l'étendue des possessions grecques dans cette province. Nous constatons d'une part que toute la portion du Hodna située au nord des Chotts avait été reprise par les impériaux : une citadelle s'élevait en effet à Zabi Justiniana, près de l'actuelle Msila[1]; et de même que Tobna fermait du côté de l'est les routes d'invasion, cette place était destinée à arrêter les nomades qui essaieraient de contourner le grand lac par l'ouest. Elle barrait en particulier la voie qui vient de Bou-Saada, surveillait le Djebel-bou-Taleb et couvrait le défilé qui, suivant la vallée de l'Oued-el-Ksob, relie le Hodna avec la région de Bordj-bou-Arreridj. Sur ce point les Byzantins n'avaient d'ailleurs fait que conserver les traditions de Rome, qui, elle aussi, avait partagé la garde du Hodna entre les deux chefs du *limes Tubunensis* et du *limes Zabensis*[2].

Faut-il croire qu'au nord de Msila, la frontière byzantine remontait le long de l'Oued-el-Ksob pour gagner le plateau de la Medjana, et la contrée où s'élevaient à l'époque romaine la place fortifiée de Tamannuna (Bordj-bou-Arreridj[3], Aïn-Tassera ou Aïn-Toumella[4]) et un peu en arrière celle de Lemellef (Kherbet-Zembia)? L'hypothèse, qui est séduisante, paraît assez vraisemblable. Non seulement elle s'accorde avec le témoignage de Procope, déclarant que la Maurétanie Sitifienne fut tout entière reconquise par les Byzantins; non

1. *C. I. L.*, VIII, 8805. Cf. *Rec. de Const.*, 1871-72, p. 322 sq.; Poulle, *Ruines de Bechilga* (*Revue afr.*, 1861, p. 195).
2. Cagnat, *l. c.*, p. 755; *Notitia Dign.*, XXV, 1-36.
3. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 607-608.
4. Cf. Gsell, *Satafis et Thamalla* (*Mél. de Rome*, 1895, p. 65-66).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

seulement elle rend compte mieux que toute autre de la position occupée par Zabi Justiniana, qui semblerait sans cela quelque peu excentrique : mais elle a pour elle des arguments plus décisifs. Sans doute on n'a signalé jusqu'ici aucune redoute byzantine défendant les défilés de l'Oued-el-Ksob; sans doute, dans les ruines de Tamannuna et de Lemellef, on ne constate nulle trace d'une occupation militaire prolongée jusqu'au VI[e] siècle[1]; mais un peu à l'est de ces deux emplacements, les Grecs avaient incontestablement pris pied sur le cours supérieur de l'Oued-el-Ksob et

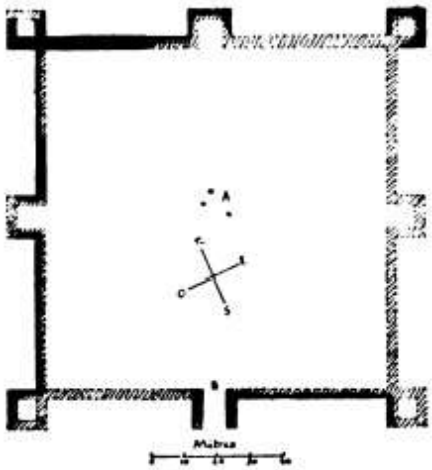


Fig. 55. — Ras-el-Oued (Thamalla). Citadelle byzantine.
(D'après le plan de M. Gsell.)

de son affluent l'Oued-R'dir. On signale à Bordj-R'dir un fort carré assez considérable[2] et à Ras-el-Oued (Thamalla)

1. A la vérité, on trouve dans Mercier, *Notes sur les ruines et voies antiques de l'Algérie* (*Bull. Com.*, 1886, p. 479) l'indication suivante : au nord de Bordj-Medjana, sur la route de Kalaa et du massif des Beni-Abbès, s'élève, dominant la plaine, une redoute romaine : on assure que cet ouvrage porte trace de remaniements byzantins, « ce qui permet de croire, dit l'auteur, que ces pierres ont été déplacées lors de la marche de Bélisaire vers Césarée (!!). » Or, on sait que Césarée fut occupée par mer. Toutefois, il se peut que la redoute soit byzantine : on verra tout à l'heure comment sa présence pourrait s'expliquer.

2. Gsell, *Rech. archéol. en Algérie*, p. 274-275.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une citadelle plus importante encore[1]. Or ce dernier ouvrage, avec ses murs de 2m,50 d'épaisseur, avec les huit bastions quadrangulaires qui le flanquent, appartient incontestable-

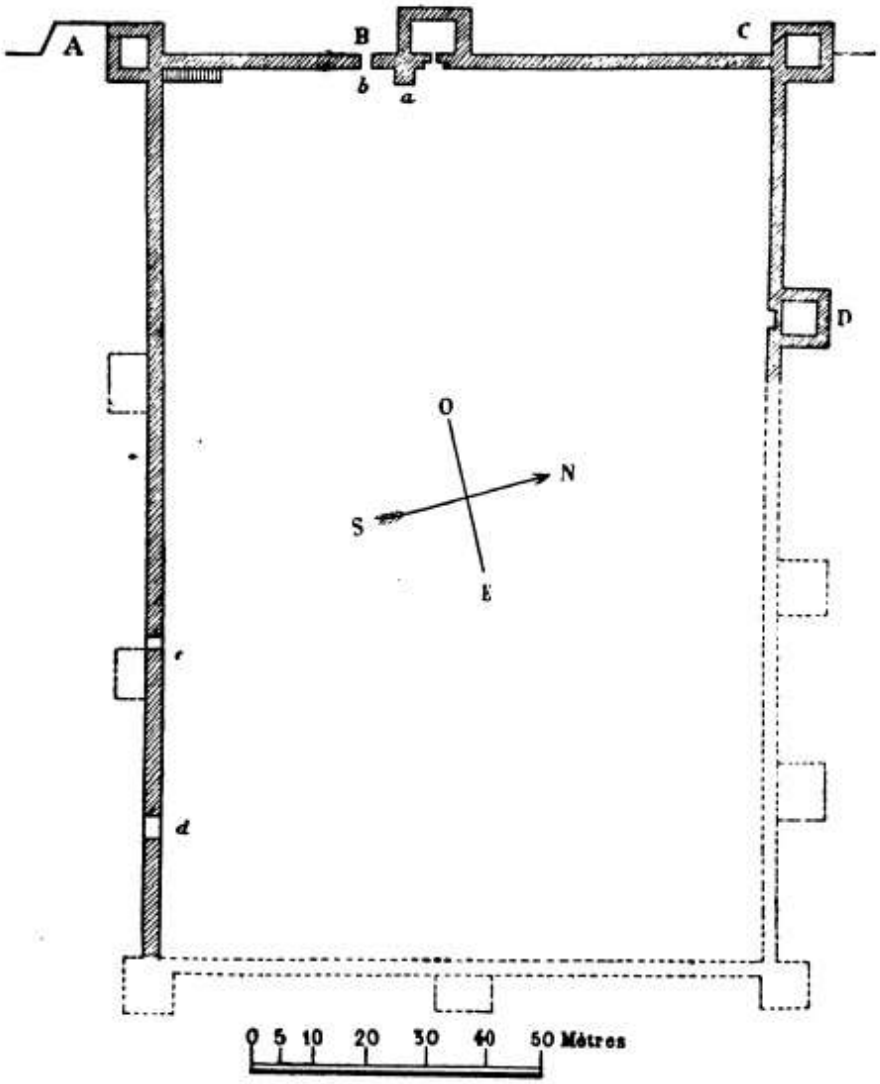


Fig. 56. —Sétif. Plan de l'enceinte byzantine[2].

ment au groupe des grandes forteresses impériales et date, selon toute vraisemblance, de l'époque de Justinien. Il est

1. Gsell, *l. c.*, p. 270-271 (avec un plan) ; Gsell, *Satafis et Thamalla*, *l. c.*, p. 63 et suiv.

2. Les parties pointées sont restituées d'après le plan de Ravoisié.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

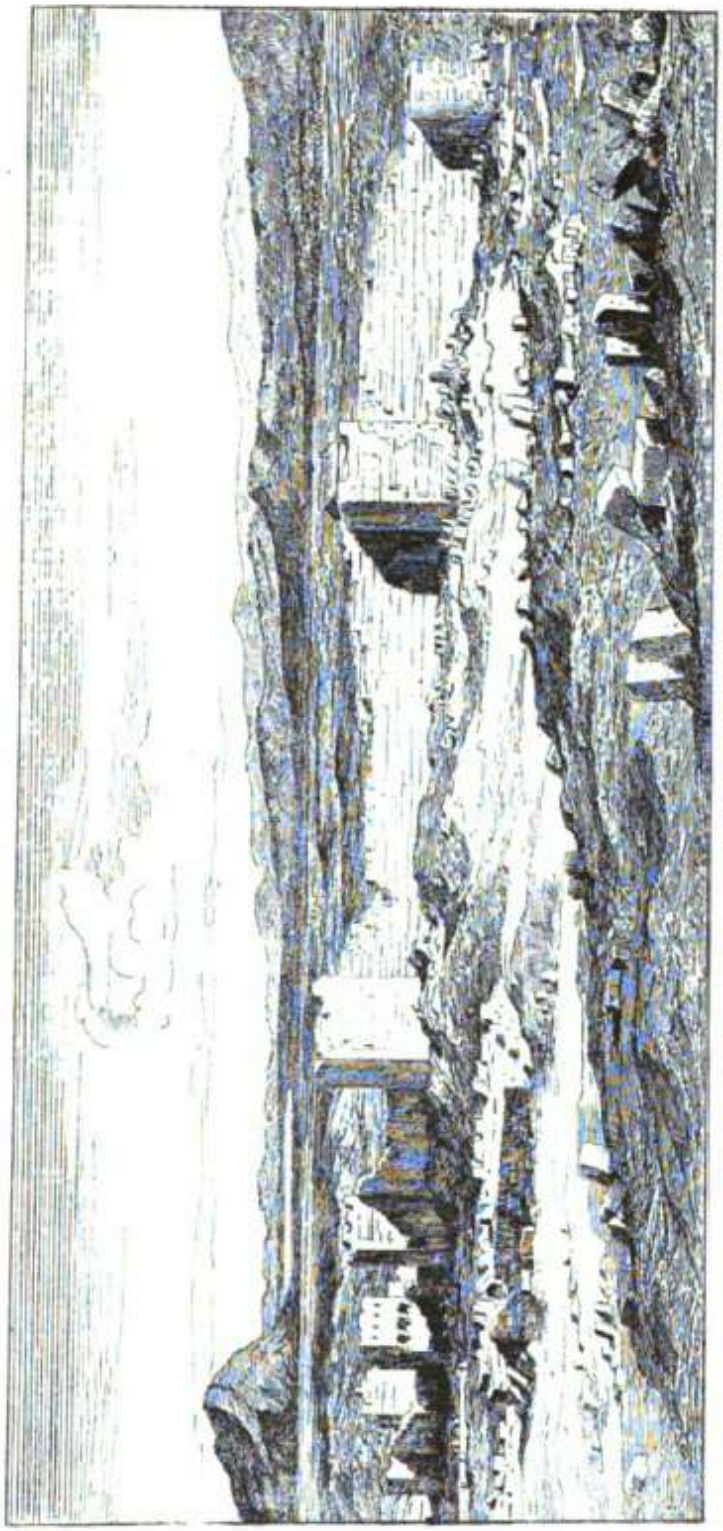


Fig. 57. — Sétif. L'enceinte byzantine en 1844. (D'après la planche de Delamare.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donc légitime de conclure que les Byzantins s'étaient préoccupés de dominer le plateau de la Medjana, ou tout au moins de barrer les routes qui le traversent en venant de la Maurétanie.

De là, la frontière gagnait sans doute la vallée de l'Oued-bou-Sellam[1] que commandait la forte place de Sitifis[2]; elle surveillait tout à la fois les montagnes de la Petite Kabylie et le haut massif du Babor, et gardait la grande voie qui vient de l'ouest, au point où elle entre en plaine, après avoir franchi les défilés des Bibans. Malheureusement toute la région à l'ouest et au sud-ouest de Sétif est trop mal connue encore[3] pour qu'on puisse exactement déterminer comment cette place se reliait à Ras-el-Oued, et comment cette dernière citadelle communiquait avec Msila : mais on voit en tout cas que dans cette région le *limes* byzantin doit être reporté bien à l'est de la route qui joint Zraia à Sétif[4], et que les généraux de Justinien, en même temps qu'ils occupaient fortement le Hodna, n'avaient rien négligé pour couvrir solidement, du côté de la Maurétanie indépendante, le territoire soumis à l'empereur.

Au delà de Sétif, de nouveau on perd toute trace précise de la frontière. Sans doute on trouve les Byzantins établis au VIe siècle à Cuicul (Djemila)[5], à Mileu (Mila)[6], où l'on signale une enceinte fortifiée[7], à Tucca, située à l'embouchure de

1. On signale, sur le cours supérieur de la rivière, un fort byzantin à Aïn-Mafeur, qui commande la plaine des Righas et ferme le passage qui, à l'ouest du Djebel-Bou-Taleb, vient par l'Oued-Magra du Hodna (Gsell, *l. c.*, p. 255).

2. Cf. *C. I. L.*, VIII, 8483.

3. Gsell, *l. c.*, p. 267.

4. M. Gsell observe (*l. c.*, p 80) que dans le pays au sud-est de Sétif, « en aucun point de la région des Chotts située entre le Djebel-Youssef, le Djebel-Tnotit, Aïn-Azel et Diana », on ne trouve de preuve certaine du séjour des Byzantins. Ce fait serait inexplicable si la frontière avait suivi la route de Zraia à Sétif.

5. Labbe, V, p. 417, 582.

6. *Ibid.*, V, p. 418, 583; Proc., *Aed.* (passage inédit).

7. *Rec. de Const.*, 1879, p. 34-37. Delamare, *l. c.*, pl. 108.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Oued-el-Kebir[1]; par cette ligne, ils cernaient à l'est le massif des Babor et protégeaient la Numidie contre les incursions des redoutables montagnards qui l'habitaient[2]. Au nord de la même région, ils possédaient sur la côte les places d'Igilgilis (Djidjelli), de Choba (Ziama)[3] et de Saldae (Bougie) : mais entre Sétif et ce dernier poste existait-il, comme à l'époque romaine[4], quelque grande voie militaire assurant les communications et achevant d'isoler par l'ouest la Petite Kabylie? Certains indices pourraient faire croire que les Byzantins occupèrent dans la vallée inférieure de l'Oued-Sahel, l'importante position de Tupusuctu (Tiklat)[5]; et assurément il serait séduisant, pour la simplicité des choses, d'admettre que la frontière byzantine, formée par l'Oued-el-Ksob depuis Msila jusqu'au plateau de la Medjana, gagnait de là Tiklat et la vallée de l'Oued-Sahel[6]. Pourtant, en attendant que des explorations plus complètes viennent ici préciser nos connaissances, il convient par prudence de reporter un peu en arrière le *limes* byzantin, et de le tracer suivant une ligne allant de Ras-el-Oued à la vallée de l'Oued-bou-Sellam et à Sétif, et qui de là rejoindrait, en longeant par le sud-est le massif des Babor, la basse vallée de l'Ampsagas, antique limite de la Numidie et de la Maurétanie.

1. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 31. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 758.

2. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 621.

3. La *Revue africaine* (1857, p. 61) indique sur ce point un rempart « renforcé intérieurement de pieds droits reliés entre eux par des arceaux » et flanqué de demi-tourelles de distance en distance. Or ce parti paraît bien dater de l'époque byzantine.

4. Cagnat, *l. c.*, p. 621-622.

5. Vigneral signale à Tiklat (*Kabylie du Djurdjura*, p. 119) une enceinte formée d'un mur épais de blocage, auquel s'adossent intérieurement des arcades épaulant le rempart et qui jadis portaient un chemin de ronde; sur un point un escalier menant au chemin de ronde s'appuie sur une de ces arcades. Or ces dispositions sont fréquentes dans la construction byzantine.

6. Il existe une route antique de la Medjana à Tiklat (Cagnat, *l. c.* p. 624), et la redoute signalée plus haut (*Bull. Com.*, 1886, p. 479) au nord de Bordj-Medjana pourrait se rattacher à ce tracé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V

Les postes de la Maurétanie Césarienne.

En tout cas, et quel que soit le parti auquel il semble convenable de s'arrêter, à l'ouest de la Maurétanie Sitifienne, l'occupation byzantine cessait presque entièrement. Malgré les rêves ambitieux de Justinien, les armes victorieuses de Solomon n'avaient pu entamer la Césarienne, et Procope dit formellement à la date de 540 : « Dans la Maurétanie seconde habitait Mastigas avec ses tribus maures, ayant sous son autorité le pays tout entier, à l'exception de la ville de Caesarea : et avec cette place, les Romains ne communiquent que par mer, et ils ne peuvent y aller par terre, car les Maures occupent toute cette région [1]. » C'est là, au milieu du VI[e] siècle, que trouvent asile tous les fugitifs chassés du pays byzantin ; c'est là que, pendant près de dix années, Stotzas vaincu vit auprès du chef berbère dont il a épousé la fille [2]; c'est là qu'Iabdas, expulsé de l'Aurès, va chercher une retraite [3]; et cela seul suffit à prouver que la domination byzantine ne s'étendait point à cette contrée, que son influence même ne s'y exerçait pas. En fait, l'action du gouvernement impérial ne dépassait guère les limites de la Sitifienne : ce n'est point en effet au fond de la Césarienne que ces insurgés sont allés s'établir, c'est — la suite des événements le montre — à portée du pays grec, assez près pour y rallumer des troubles et en profiter. Et d'autre part, Justinien lui-même, qui en 534 constituait superbement une province de Maurétanie Césarienne [4], semble avoir assez vite reconnu la vanité de ses espérances : en 542, écrivant aux évêques d'Afrique, il s'adresse au métropolitain

1. *Bell. Vand.*, p. 501.
2. *Id.*, p. 490, 506.
3. *Id.*, p. 500.
4. *Cod. Just.*, I, 27, 1.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Carthage, aux primats de Byzacène et de Numidie, comme si la Maurétanie était entièrement perdue pour l'empire[1]. A la fin du VIe siècle, le géographe Georges de Chypre n'inscrit même plus sur le papier le nom de la province de Césarienne : à ce moment, les quelques villes du littoral que les Byzantins tiennent encore dans cette région sont rattachées à la Sitifienne; et si l'on trouve à la vérité dans cette liste une Maurétanie seconde, que désigne en réalité ce terme? C'est Septum, ce sont les Baléares et les débris des possessions grecques d'Espagne, rattachées sous ce nom à l'exarchat d'Afrique[2]. Dans ces conditions, il paraît absolument impossible d'admettre que les Byzantins aient jamais sérieusement occupé l'intérieur de la Césarienne[3]; il paraît impossible d'accepter l'hypothèse du *Corpus*, qui à Aïoun-Bessem, au nord d'Aumale, croit retrouver une citadelle byzantine[4]. Seuls, certains points du littoral, occupés par la voie de mer, et conservant par là leurs communications avec les possessions impériales, maintenaient le long de la côte un semblant de domination grecque, et parfois permettaient à la diplomatie orientale d'exercer sur les grands chefs berbères quelque influence plus ou moins incertaine. Ce sont ces postes que nous devons rapidement signaler, sans d'ailleurs méconnaître qu'ils n'ont point été tous occupés à la même époque, et que tous ne sont point restés jusqu'au VIIe siècle aux mains des Byzantins.

Sur la côte de la Grande Kabylie, les Grecs semblent avoir été établis à Rusippisir (Azeffoun), où l'on signale une citadelle encore occupée au VIe siècle[5], et à Rusuccuru (Tigzirt)

1. Morcelli, *Africa christ.*, III, p. 294. Cf. sur la question Gelzer, *l. c.*, p. XXX-XXXI.

2. Georg. Cypr., p. 34.

3. Cf. Cat, *Maurétanie Césarienne*, qui prétend (p. 275) « qu'une bonne partie de la Maurétanie Césarienne se replaça d'elle même sous le gouvernement de Justinien ». Cela ne se soutient pas (cf. *Bell. Vand.*, p. 451).

4. *C. I. L.*, VIII, p. 769. Cf. *Bull. Corr. afr.*, I, p. 225; Cagnat, *l. c.*, p. 629-630

5. Vigneral, *Kabylie du Djurdjura*, p. 66-71 (avec plan); Mercier, *Bull. Com.* 1886, p. 466-467.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'ils tenaient certainement à la fin du VIe siècle[1]. Au promontoire du cap Matifou, qui ferme à l'est la baie d'Alger, ils possédaient Rusguniae, où l'on constate une population chrétienne au commencement du VIIe siècle[2]; puis c'était Tipasa, où la basilique de Sainte-Salsa atteste la présence d'habitants catholiques[3], et Caesarea (Cherchel), capitale officielle de la province et résidence d'un duc[4], d'où les Grecs furent peut-être chassés dès la fin du VIe siècle ; à l'ouest de cette ville, Gunugus (Gouraya), où l'on signale des restes de l'occupation

1. Georg. Cypr., p. 34. Cf. Gelzer, *l. c.*, p. XXXI ; et pour les ruines de Tigzirt, Vigneral, *Kabylie du Djurdjura*, p. 20-26 (avec plan) : Bourlier et Gavault, *Tigzirt et Taksebt* (*Revue afr.*, 1891, p. 5). Pour Taksebt, cf. Vigneral, *l. c.*, p. 31-35 (avec plan). Dans des notes inédites, que me communique obligeamment M. Gsell, M. Gavault, mort récemment, signale à Tigzirt et décrit une enceinte datant de l'époque byzantine. J'emprunte à cette description les indications suivantes. Conformément à une pratique fréquente au VIe siècle, l'enceinte byzantine est de dimensions beaucoup moins considérables que celle de l'ancienne ville romaine et laisse en dehors d'elle plusieurs édifices importants de la cité, en particulier une église chrétienne datant du Ve siècle ; on voit que, pour mieux assurer la défense, on a, à l'époque byzantine, sensiblement réduit le périmètre de Rusuccuru. Établi de façon à couvrir du côté de la terre l'étroit promontoire où s'élevait le centre de la ville antique, « ce rempart n'est guère qu'une suite de redans et de courtines, avec des portes étroites habilement défilées. Il est surtout visible en ses extrémités est et ouest. En ces deux points le mur se prolonge jusque dans la mer, soit que celle-ci ait empiété beaucoup sur les terres, soit que les ingénieurs d'alors aient voulu éviter que leurs défenses fussent tournées par un ennemi hardi, la plage étant fort peu profonde en cet endroit. Du côté est, le rempart écroulé laisse voir très nettement sa construction. Il a une épaisseur de 2^m^,10 et il est composé de deux parements en grosses pierres de taille, qui se rejoignent de temps à autre, mais le plus souvent laissent entre elles un intervalle rempli par de petits blocs très irréguliers..... Parmi les matériaux de ce mur, nous avons remarqué quelques claveaux et un certain nombre de pierres à bossages..... Dans plusieurs endroits les raccords des blocs se font mal ; des pierres ont été entaillées pour en recevoir d'autres, ou posées tant bien que mal au détriment de l'horizontalité du joint. Dans une même assise la hauteur varie souvent... Çà et là nous avons trouvé quelques rosaces et monogrammes qui décèlent avec certitude l'époque chrétienne. » Il y a donc tout lieu d'attribuer au VIe siècle la construction de cette enceinte.

2. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 32 ; *C. I. L.*, VIII, 9248. Cf. Cat., *l. c.*, p. 118-119.

3. Gsell (*Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1892, p. 246-247) et *Rech. arch. en Algérie*, p. 40-48 et 66-72.

4. *Bell. Vand.*, p. 501 ; *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 *a*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

byzantine [1], et Cartenna (Ténès) qui avait un évêque au commencement du VII[e] siècle [2]. Au delà, jusqu'à la Tingitane, on ne trouve, sur le littoral même, nulle trace de la domination impériale. Mais à quelque distance de la côte, entre la vallée de l'Oued-el-Hamman et celle de la Tafna, on a relevé à Aquae Sirenses (Hamman-bel-Hanefia) [3], à Altava [4] (Lamoricière), surtout à Pomarium [5] (Tlemcen), une série d'inscriptions curieuses du VI[e] et du VII[e] siècle (entre 538 et 651) datées, suivant l'ancienne habitude romaine, par l'ère locale de la province de Césarienne. Faut-il conclure de ce fait, comme l'a soutenu Gelzer, que « les limites de l'Afrique byzantine se sont étendues après le règne de Justinien » [6]. La chose paraît assez surprenante, et l'argumentation un peu singulière. S'il s'agissait ici de l'emploi de quelque ère nouvelle et spéciale à Byzance, du comput par indictions, par exemple, que l'on rencontre au VI[e] siècle en Byzacène ou en Proconsulaire [7], certes il y aurait lieu de tenir grand compte de cette innovation significative : mais en fait, que trouve-t-on ici? la persistance d'un usage ancien, pratiqué dans tout le pays durant tout le temps de la domination romaine, et qui se conserva dans ces mêmes villes après la chute de cette domination, alors que, à la faveur de l'anarchie vandale, des royautés indigènes s'élevaient dans ces contrées, c'est-à-dire à un moment où nul ne pensait encore à Byzance. Il y a à Altava des inscriptions de cette sorte, datées de 480 et de 508 [8], il y en a à Tlemcen de 469 et de 522 [9], et vers le même temps on rencontre des

1. Gauckler (*Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1893, p. 20). Cf. Cat., *l. c.*, p. 138 sqq.; *Bull. Corr. afr.*, I, p. 131.
2. *Byz. Zeitschr.*, II, p 26, 31. Cf. Cat., p. 143-145.
3. *C. I. L.*, VIII, 9746.
4. *Id.*, VIII, 9869, 9870, 9899.
5. *Id.*, 9952, 9932, 9926, 9925, 9921, 9922, 9958, 9948, 9930, 9939, 9914, 9950, 9931, 9953, 9923, 9949, 9934, 9920, 9935.
6. Gelzer, *l. c.*, p. xxx.
7. *C. I. L.*, VIII (voir l'*Index*).
8. *Id.*, VIII, 9876, 9835.
9. *Id.*, 9911, 9940.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

preuves du même usage à Orléansville (ann. 474, 475)[1] et à Tiaret (ann. 485, 488)[2]. Or, en cette fin du v[e] siècle, et au commencement du vi[e], quelle était la situation politique de ces villes? elles appartenaient à un chef indigène que nous connaissons, que nous trouvons en 535 en relations avec le patrice Solomon[3], à ce Masuna qui s'intitulait « roi des Maures et des Romains »[4] et qui possédait en 508 Altava, Safar (Aïn-Temouchent), Castra Severiana, et qui sans doute étendait son autorité jusqu'aux plateaux du Sersou, jusqu'à Tiaret et Frenda[5]. Or, sous ce prince, les villes romaines, qui avaient accepté sa protection, continuèrent à dater comme autrefois les inscriptions funéraires dont elles décoraient la tombe de leurs morts : est-il nécessaire, parce que cet usage persiste à l'époque byzantine, d'admettre pour l'expliquer une conquête des impériaux? Le roi Masuna a eu des successeurs : on voit encore entre Tiaret et Frenda des monuments qui sont sans doute les tombeaux de famille de cette dynastie indigène[6] : pourquoi, sous ces princes berbères, à demi romanisés et chrétiens, les habitudes antérieures se seraient-elles en rien modifiées? Sans doute, il est remarquable de trouver, en pleine Maurétanie Césarienne, cet îlot de populations romaines, portant, comme au temps du Haut-Empire, les noms de Julii, d'Aurelii, de Valerii, et professant la religion catholique. Mais ce n'est point là un cas isolé. Ailleurs encore on trouve des chrétiens dans l'intérieur de la Césarienne : au commencement du vii[e] siècle, Labdia (Médéa), Oppidum Novum (Duperré dans la vallée du Chélif), Timici, dont l'emplacement est incertain, ont des évêques[7] : en conclura-t-on que la con-

1. *C. I. L.*, VIII, 9713, 9709.
2. *Id.*, 9734, 9735.
3. *Bell. Vand.*, p. 465.
4. *C. I. L.*, VIII, 9835.
5. La Blanchère, *Arch. des Missions*, X, p. 96-97.
6. Ce sont les Djedar (La Blanchère, *l. c.*, p. 77-99). Sur la dynastie, *ibid.* p. 97-99.
7. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 31. Sur l'identification des noms, Cat, *l. c.*, p. 188-189; 197-198; 201.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quête byzantine s'est étendue dans ces difficiles et montagneuses régions? Je ne nie point que la propagande religieuse de Byzance n'ait exercé son action dans la Maurétanie Césarienne[1], j'admets volontiers que les bonnes relations inaugurées entre Solomon et le roi Masuna, et attestées par Procope, ont pu amener cette dynastie indigène et chrétienne à accepter de la part des Grecs une sorte de protectorat, semblable à celui que la diplomatie byzantine, nous le verrons plus tard, s'efforça d'établir sur tous les grands États berbères; je veux même que ces rapports nouveaux aient contribué pour leur part à conserver plus solide l'autonomie des villes romaines soumises à ces princes; mais il est impossible de conclure davantage. Au xi[e] siècle, rapporte El-Bekri[2], une population chrétienne assez importante existait encore à Tlemcen : le pays en était-il moins soumis aux musulmans?

Cette discussion fait déjà pressentir la solution que nous donnerons à la prétendue occupation de Tiaret par les Byzantins. Les historiens arabes rapportent que Sidi Okba, dans sa grande expédition, trouva devant Tiaret les forces grecques unies aux Berbères, et qu'il infligea aux deux armées une sanglante défaite. On s'est longuement demandé comment une garnison byzantine occupait ce point si éloigné, on s'est efforcé d'expliquer qu'il ne pouvait s'agir que de troupes auxiliaires, envoyées par les gouverneurs impériaux pour soutenir les indigènes[3]. C'est, je crois, prendre là beaucoup de peine inutilement : comme Tlemcen, Tiaret appartenait, ce semble, aux États de la dynastie indigène dont nous parlions plus haut; comme Altava, comme Tlemcen, c'était une ville romaine, ayant gardé sans doute dans l'État berbère quelque autonomie. A l'approche de l'invasion arabe, les Romains de la cité appelèrent leurs alliés à leur aide et de concert tentèrent de défendre leur citadelle : cette hypothèse suffit, je

1. Jean de Biclar, ann. 569, p. 212 (éd. Mommsen).
2. Cat., *l. c.*, p. 275.
3. Fournel, *l. c.*, I, p. 168-169. Il y a un plan de Tiaret dans Cagnat, p. 651.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pense, à expliquer comment les historiens musulmans ont pu parler des *Roums* qui occupaient Tiaret [1]. Voilà pour le VII[e] siècle. Mais, sur un monument voisin de Tiaret, sur l'une des pyramides des Djedar, une inscription fameuse, rapportée par Ibn Khaldoun, portait le nom du patrice Solomon [2] : en faut-il conclure, comme on l'a fait, que le général byzantin poussa jusque-là sa marche victorieuse? La chose est peu probable, pour toutes les raisons énumérées plus haut, et il serait bien étonnant dans ce cas que ce grand bâtisseur n'eût assuré par nulle citadelle la possession du pays si merveilleusement reconquis. Aussi bien nous ignorons totalement le contenu de l'inscription, le texte d'Ibn Khaldoun ne signifiant absolument rien : et si vraiment elle contenait le nom du patrice, alors même elle ne prouverait pas nécessairement sa présence. Nous savons par Procope qu'il fut en relations avec les chefs de cette partie de la Maurétanie : quelque allié indigène, quelque officier en mission peut donc fort bien, comme on l'a justement observé, en avoir été l'auteur [3].

VI

Les postes de la Maurétanie Tingitane.

Ainsi, quelques postes échelonnés le long du littoral constituaient à l'époque byzantine toute la Maurétanie Césarienne : de même, par quelques places fortes, les Grecs conservaient un pied en Tingitane. Sur cette côte, ils occupaient peut-être à l'ouest de la Mlouia, la ville de Rusaddir, où l'on trouve, au commencement du VII[e] siècle, une population chrétienne [4] : mais surtout ils tenaient solidement le promontoire qui do-

1. Cf. La Blanchère, *l. c.*, p. 93-94, note.
2. *C. I. L.*, VIII, 9738. Cf. la discussion de La Blanchère, *l. c.*, p. 89-91.
3. La Blanchère, *l. c.*, p. 93.
4. *Byz. Zeitchr.*, II, p. 26, 32. Sur l'endroit, *Itinéraire d'Antonin*, 11, 4 ; 11 3.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mine au sud le détroit de Gadès. Là, ils avaient pris possession de l'admirable position de Septum (Ceuta)[1] : l'empereur avait fait sur ce point construire une formidable citadelle ; une garnison y était cantonnée, commandée par un officier choisi ; et dans son port s'abritait une escadre de bâtiments de guerre, chargée de surveiller cet important passage[2]. Au delà de Septum, Tingi (Tanger) fut peut-être momentanément occupée ; du moins on y signale au commencement du VII[e] siècle une population chrétienne[3]. Enfin les vaisseaux grecs, dépassant les colonnes d'Hercule, semblent même avoir repris quelques-uns des postes romains établis sur la côte de l'Atlantique. Au commencement du VII[e] siècle[4], Lixus avait un évêque, et on y signale des restes de fortifications byzantines : on a même cru retrouver des monuments byzantins bien plus au sud encore, à Agadir[5]. Toutefois l'intérieur du pays échappait complètement aux Grecs, et le mur byzantin que M. de La Martinière indique à Volubilis[6] appartient très probablement aux derniers temps de l'occupation romaine. Mais, en revanche, l'importance de Septum ne fit que grandir au cours du VI[e] siècle : à l'époque où Georges de Chypre rédigeait sa notice, cette place était la capitale de la Maurétanie seconde[7] : elle devait, à la fin du VII[e] siècle, devenir un des boulevards de la domination grecque, et, par une bizarrerie assez curieuse, alors que du vaste empire rêvé par Justinien, il ne restait plus, de la Tripolitaine à la Sitifienne, un pouce de terre aux Byzantins, ce fut cette ville lointaine, égarée aux extrémités de l'Occident, qui, pendant quelques années, constitua, à elle seule, tout l'exarchat, et offrit aux derniers représentants de l'autorité impériale un suprême asile sur la terre africaine.

1. *Bell. Vand.*, p. 430.
2. *Aed.*, p. 343 ; *Cod. Just.*, I, 27, 2, 2.
3. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 32.
4. *Id.*, p. 26-32 ; *Bull. Com.*, 1890, p. 140-141, 144.
5. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1891, p. 347.
6. *Bull. Com*, 1891, p. 136.
7. Georg. Cypr., p. 34.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DEUXIÈME SECTION

LES FORTERESSES DE L'INTÉRIEUR

Telles étaient, vers le milieu du VIe siècle, les frontières de l'Afrique grecque : telles elles demeurèrent, sans changements très considérables, jusqu'au moment de l'invasion arabe. Mais, derrière cette première ligne de forteresses, l'intérieur du pays n'était pas moins solidement occupé : deux, parfois même trois rangées de citadelles en assuraient la défense, et dans les zones intermédiaires, bientôt le pays se hérissa de fortins et de redoutes. Ce sont ces dispositions qu'il nous reste à examiner.

I

L'occupation de la Byzacène et de la Proconsulaire.

1. La route du littoral.

Le long du littoral méditerranéen, une grande voie d'invasion montait de Gabès à Carthage : soigneusement elle avait été jalonnée de forteresses, et ces postes avaient été établis de préférence aux points où, sur cette grande artère de communication, d'autres routes s'embranchaient, menant dans l'intérieur du pays. D'abord on rencontrait la forte place de Junca, l'un des rares ports qu'offrait cette côte peu hospitalière, et pour cette raison, d'autant plus importante à défendre[1] : c'était à l'époque de Justinien la première forteresse

1. Tissot, II, p. 192.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que l'on trouvait au nord de Gabès[1]; un peu plus tard, sous le règne de Justin II, elle fut renforcée par la citadelle toute voisine de Macomades Minores[2]; les deux villes avaient d'ailleurs une haute valeur stratégique, placées comme elles l'étaient à la tête de la grande route qui par Madarsuma menait à Sufetula[3]. Au nord de cette position, une ville fortifiée avait été fondée par Justinien, au promontoire de Caput Vada où avait en 533 débarqué Bélisaire : c'était la florissante cité de Justinianopolis[4]. Puis venaient Sullectum (Selekta), où l'on voit encore un *castrum* rectangulaire mesurant plus de deux cents pas sur chaque face[5]; Thapsus (Ras Dimas), dont la vieille enceinte fut réparée à l'époque byzantine[6]; Leptis Minor (Lamta) où l'on trouve les ruines d'une forteresse grecque, et qui semble au VIe siècle avoir été prospère[7] : sur ces trois points aboutissaient au littoral, par trois chemins qui se réunissaient à Thysdrus (El-Djem), la route importante qui, de ce dernier point gagnait Aquae Regiae et de là, à travers toute la Tunisie centrale, rejoignait à Althiburos (Medeina) la voie de Théveste à Carthage[8]. Enfin venait la grande ville d'Hadrumète (Sousse) décorée, en l'honneur de l'empereur, du surnom de Justiniana; c'était une des positions les plus considérables de la Byzacène[9]. De là par Aquae Regiae, une route gagnait Sufetula[10]; une autre, remontant au nord-est, longeait les abords orientaux du massif central tunisien, et par Thuburbo Majus, se reliait, dans la vallée de la Medjerda, à la voie de Théveste à Carthage[11]. Aussi Justinien en

1. *Joh.*, VII, 111, 136, 393.
2. *C. I. L.*, VIII, 10498.
3. Tissot, II, p. 644.
4. *Aed.*, p. 341-342; Tissot, II, p. 181-182.
5. Tissot, II, p. 179.
6. *Id.*, p. 173.
7. *Id.*, p. 170-171; Saladin, I, p. 11.
8. Tissot, II, p. 567.
9. *Aed.*, p. 340; *Bell. Vand.*, p. 510-511; Tissot, II p. 159.
10. Tissot, II, p. 607.
11. *Id.*, p. 539.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avait fait reconstruire puissamment les murailles et y avait établi une forte garnison : et il semble que, dès avant la fin de son règne, elle était devenue, par un dédoublement administratif, la résidence d'un duc[1].

Au delà d'Hadrumète, la grande route du littoral ne tardait pas à passer dans la Proconsulaire : nous croyons utile pourtant, quoique quelques-unes des forteresses qui nous restent à mentionner, soient sans doute d'une date postérieure au règne de Justinien, d'en suivre dès maintenant le tracé jusqu'à Carthage. Tout d'abord, et encore en Byzacène, on signale à Hergla (Horrea Caelia) des restes de fortifications[2]; puis à Uppenna (Henchir-Fragha) s'élève « un fort byzantin, flanqué de quatre bastions aux angles, de belles dimensions et assez bien conservé[3]. » A Aphrodisium (Henchir-Sidi-Khalifa) une enceinte rectangulaire occupant une colline semble un temple antique transformé en citadelle[4]; mais c'est surtout dans la portion de route comprise entre Hammamet et Hammamlif et où la voie coupe à sa base la presqu'île du cap Bon, que les constructions militaires apparaissent assez nombreuses. C'est qu'en effet, au VIe siècle encore, la région qui se trouve à l'est de la route était occupée par des populations berbères remuantes et souvent insoumises : on conçoit que contre leurs attaques quelques précautions aient semblé nécessaires. Dans la contrée voisine de la route, on signale plusieurs redoutes byzantines; il y en a une à Hammamet, une à Kasr-Ellous[5], une autre à Aïn-Tebernouk (Tubernuc)[6]; un peu plus au nord, à Henchir-Kelbia (Cilibia) on voit un château carré flanqué de quatre tours d'angle[7]; un autre fortin du même type, et mesurant cent pas sur cinquante, s'élève à Kasr-Medjer, au nord-

1. *Joh.*, VI, 49.
2. Saladin, I, p. 3.
3. Caguat, *Arch. des Missions*, XI, p. 19-20.
4. *Id.*, XI, p. 14-16; Tissot, II, p. 163.
5. *C. I. L.*, VIII, p. 121.
6. *Id*, VIII, 949.
7. Guérin, *Voyage en Tunisie*, II, p. 203.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ouest de Groumbalia[1]. Pour l'une au moins de ces citadelles, nous possédons une date précise : le poste d'Aïn-Tebernouk fut fortifié à la fin du VIe siècle, sous le règne de Tibère II, et il est probable que beaucoup de ces ouvrages établis dans un pays, où l'invasion pénétra plus rarement au temps de Justinien, sont également d'une date un peu postérieure à cet empereur. Seule, dans cette partie de l'Afrique, Carthage avait été, dès le début, certainement entourée de remparts : avec ses murailles reconstruites et protégées par un fossé, avec sa citadelle du Mandrakion qui la couvrait du côté de la mer, elle était capable de résister à toutes les attaques de vive force[2]; et en fait, malgré les armées ennemies qui plus d'une fois parurent sous ses murs, dans les troubles du VIe siècle, elle demeura imprenable jusqu'aux temps de la conquête arabe.

2. La route de Théveste à Carthage.

A l'autre extrémité de la Byzacène, une autre grande voie d'invasion s'ouvrait aux indigènes : c'est la route qui, des frontières méridionales de la province, se dirigeait vers la vallée de la Medjerda et reliait Théveste à Carthage. Elle aussi, comme le chemin du littoral, était jalonnée de forteresses. C'était d'abord, après la redoute de Ksar-Gouraï, barrant le défilé du Khanguet-Mazouch[3], la superbe citadelle d'Ammaedera (Haïdra)[4] : elle aussi occupait une position de haute importance. Non seulement elle commandait la large vallée où passe la route de Tébessa; mais, vers le sud, au delà de la rivière qui coule, en formant des cascades, au pied de ses remparts, elle surveillait la plaine accidentée où une route va rejoindre la région du Fouçana et les deux voies qui mènent

1. *C. I. L.*, VIII, p. 119. Cf. Guérin, II, 202, qui appelle ce point Henchir-Semmacher.
2. *Aed.*, p. 339; Tissot, I, p. 662-663.
3. *Rec. de Const.*, 1866, p. 219; 1876, p. 421.
4. Saladin, I, p. 170-175; Tissot, II, p. 160-161.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Sufetula à Théveste; et ainsi, derrière les postes de première ligne échelonnés entre Thélepte et Théveste, elle barrait le passage aux envahisseurs du sud et fermait la trouée peut-être demeurée ouverte entre Aïn-bou-Dris et Tébessa. Aussi Justinien y avait-il établi une garnison solide[1], et c'était, comme le prouvent ses pittoresques ruines, une des plus considérables parmi les citadelles de l'Afrique byzantine.

Au nord d'Haïdra, entre ce point et Thala, on signale à Henchir-Kokech une redoute byzantine[2], et au delà, quelques fortins encore, mais qui ne paraissent point avoir une destination proprement militaire[3]. C'est plus loin, mais déjà en Proconsulaire, que se trouvent les véritables forteresses chargées de défendre la route : c'est le ksar de Djezza (Aubuzza), simple redoute carrée de vingt mètres de côté[4]; c'est surtout la ville forte de Laribus, dominant la plaine où coule l'Oued-Lorbeus[5]. Sur ce point, où la grande voie d'Aquae Regiae à Assuras (Zanfour) rejoignait celle de Théveste à Carthage, Justinien avait construit, en arrière de Tébessa et d'Haïdra, une place de seconde ligne fort importante, et qui jouait dans l'ouest de la province, à peu près le même rôle que Junca et surtout Hadrumète remplissaient dans l'est. Au milieu des forêts qui l'environnaient au VIe siècle, elle comptait parmi les meilleures citadelles de l'Afrique byzantine[6], et c'est à l'abri de ses murailles que le patrice Jean, battu sur la frontière, viendra en 547 reconstituer son armée. Aujourd'hui encore, ses ruines considérables attestent son importance passée et les vues qui s'ouvrent du haut de ses tours disent assez sa valeur stratégique. Surveillant vers l'est la route de la Tunisie centrale, du côté de l'ouest elle est à portée de la grande place du Kef (Sicca Veneria) et de la voie de Cirta à Carthage : au

1. *Aed.*, p. 342.
2. *C. I. L.*, VIII, p. 73.
3. Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 243; Saladin, I, p. 190-203.
4. Saladin, I, p. 201.
5. Tissot, II, p 455.
6. *Joh.*, VII, 143-146; *Bell. Vand.*, p. 508.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

midi elle commande les vastes plaines d'Ebba et de Ksour, et plus d'une fois ses murailles arrêtèrent avec succès les envahisseurs venus du sud.

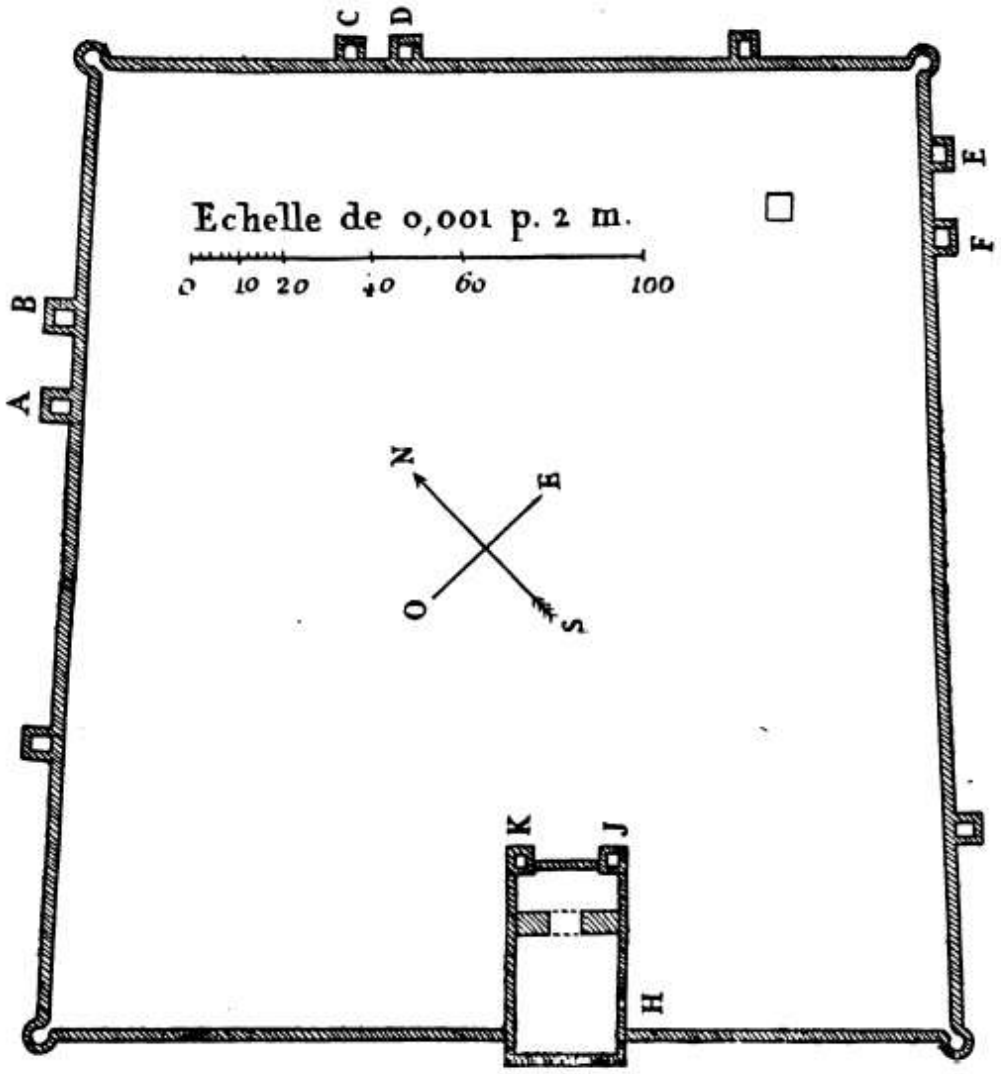


Fig. 58. — Laribus. Plan de la citadelle byzantine.

Plus loin, à Drusiliana, la route de Cirta rejoignait celle de Théveste, et par un tracé commun toutes deux se rapprochaient de la Medjerda. Il était indispensable de surveiller par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quelques ouvrages une voie où les Berbères de la Numidie pouvaient faire leur jonction avec les envahisseurs venus du sud. Aussi, Justinien déjà avait établi à Tucca (Dougga) un

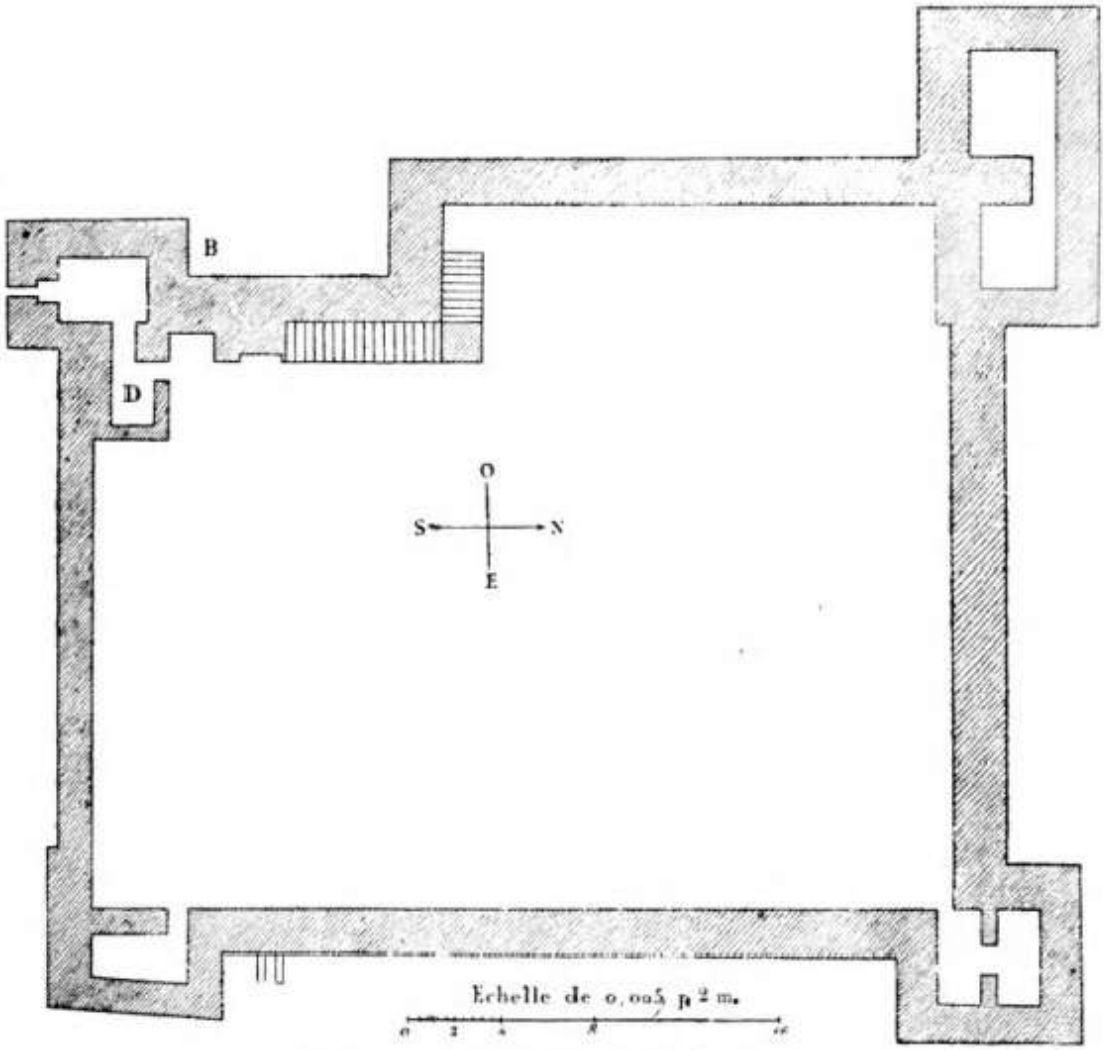


Fig. 59. — Aïn-Hedja. Forteresse byzantine.

castellum surveillant la plaine et dont l'horizon s'étend au loin dans la direction du Kef[1]. Plus tard, comme sur la route

1. *Aed.*, p. 340; Tissot, II, p. 346; Saladin, II, p. 450, 491-92, 504, 529; Carton, *Découvertes archéologiques et épigraphiques faites en Tunisie*, p. 153 (avec un plan).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Carthage, il parut nécessaire de renforcer ces défenses. Dans la vallée même, au point où elle se rétrécit en un défilé que traverse l'Oued-Khalled, deux redoutes barrèrent le passage : vers l'ouest, ce fut le poste d'Henchir-Kern-el-Kebch (Aunobaris)[1] ; vers l'est, la citadelle d'Aïn-Hedja (Agbia), carré de trente-cinq mètres environ sur quarante, flanqué de quatre tours, et qui est aujourd'hui encore fort curieusement conser-

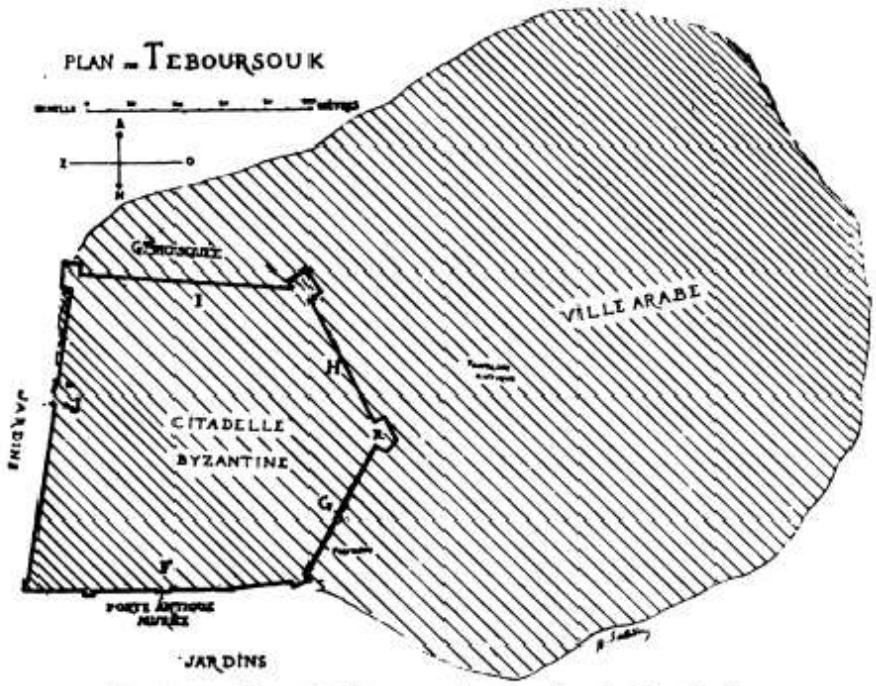


Fig. 60. — Plan de Teboursouk. (Dessin de M. Saladin.)

vée[2]. Puis, sur une hauteur dominant la vallée et la route et surveillant tout le pays accidenté par où l'Oued-Khalled s'écoule vers la Medjerda, la ville forte de Teboursouk (Thubursicum Bure) dressait son enceinte pentagonale[3]; plus loin, au-dessus de la vallée de l'Oued-Khalled, un fort avec de grosses tours carrées s'élevait à Bir-Tersas[4]; à l'endroit où la

1. Carton, *l. c.*, p. 207.
2. *Bull. Ant. afr.*, 1885, p. 98; Tissot, II, p. 342. Diehl, *Rapport*, p. 145-149.
3. *Bull. Ant. afr.*, 1885, p. 22; Tissot, II, p. 344; Saladin, II, p. 442-445.
4. Carton, *l. c.*, p. 111.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

voie antique traverse le massif montagneux qui sépare Teboursouk de Testour, et un peu au delà du col par où l'on passe du bassin de l'Oued-Khalled dans celui de la Siliana, la forteresse considérable de Thignica (Aïn-Tounga) fermait le passage : aujourd'hui encore, avec les cinq hautes tours qui flanquent son

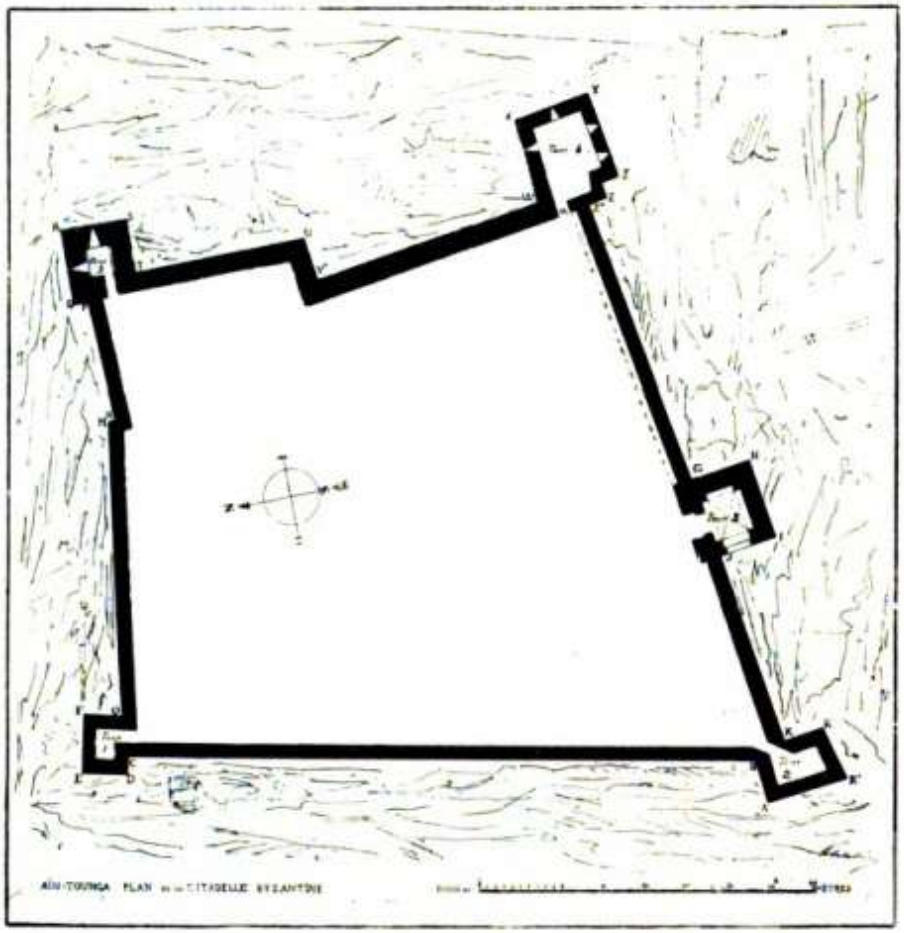


Fig. 61. — Aïn-Tounga. Plan de la citadelle byzantine.
(Dessin de M. Saladin.)

enceinte, avec ses murailles dont la masse demeurée intacte étincelle d'un éclat doré, ce château fort est un des plus pittoresques parmi les constructions byzantines de la Tunisie[1].

1. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 136; 1885, p. 21; Tissot, II, p. 338; Saladin, II, p. 542-547; Diehl, *Rapport*, p. 140-142.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Enfin, près du point où la vallée de la Siliana débouche dans celle de la Medjerda, une citadelle était établie à Coreva (Henchir-Dermoulya)[1]. Ici encore, un document précis nous permet de dater l'un au moins de ces ouvrages : les remparts de Teboursouk furent élevés sous le règne de Justin II[2], et il est probable, d'après les procédés employés, qu'Aïn-Hedja et Aïn-Tounga appartiennent à la même époque.

3. La défense du massif central.

Mais, entre Junca et Hadrumète à l'est, Ammaedera et Laribus à l'ouest, un grand espace demeurait ouvert : c'étaient d'abord, en arrière de Capsa et de Thélepte, les hauts plateaux où s'élevaient Cillium (Kasrin), Sufetula (Sbéitla) et Madarsuma[3] et qui se prolongent, le long de l'Oued-el-Hatob et de l'Oued-Zeroud, jusqu'à la grande plaine de Kairouan; c'était, au nord de cette région, le massif qui couvre la Tunisie centrale, pays accidenté, difficile, que de fortes barrières de montagnes séparent des régions voisines. Vers l'est, au-dessus des grandes plaines de Kairouan et de Djebibina, c'est la longue ligne, interrompue seulement par la coupure de l'Oued-Merguellil, que forment le Trozza, l'Ousselet et ses prolongements septentrionaux; et derrière cette première barrière, au-dessus de la vallée de l'Oued-Mahrouf, c'est l'obstacle qu'opposent le massif de la Kessera, le Bellota, le Serdj, et plus loin le Bargou. Au sud, c'est la Kessera et les plateaux de Maktar, et plus loin les hauts sommets de la chaîne des Ouled-Ayar; au sud-ouest et à l'ouest, ce sont les montagnes qui enveloppent et dominent la vaste plaine du Sers; et ainsi, entre les deux grandes voies militaires de l'est et de l'ouest, s'épanouissait au centre du pays une citadelle natu-

1. Carton, *l. c.*, p. 9-10.
2. *C. I. L.*, VIII, 1434.
3. Georg. Cypr., p. 33; Tissot, II, p. 646. On consultera utilement sur cette région la carte de M. Poinssot (*Bull. Ant. afr.*, 1883).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

relle, dessinant vers le midi une longue ligne courbe, à laquelle pouvait s'appuyer tout un système de défense. D'ailleurs, dans l'intérieur de ces montagnes, de larges plaines, de grandes vallées fluviales offraient un sol extrêmement fertile, et une population très dense s'y groupait en une multitude de

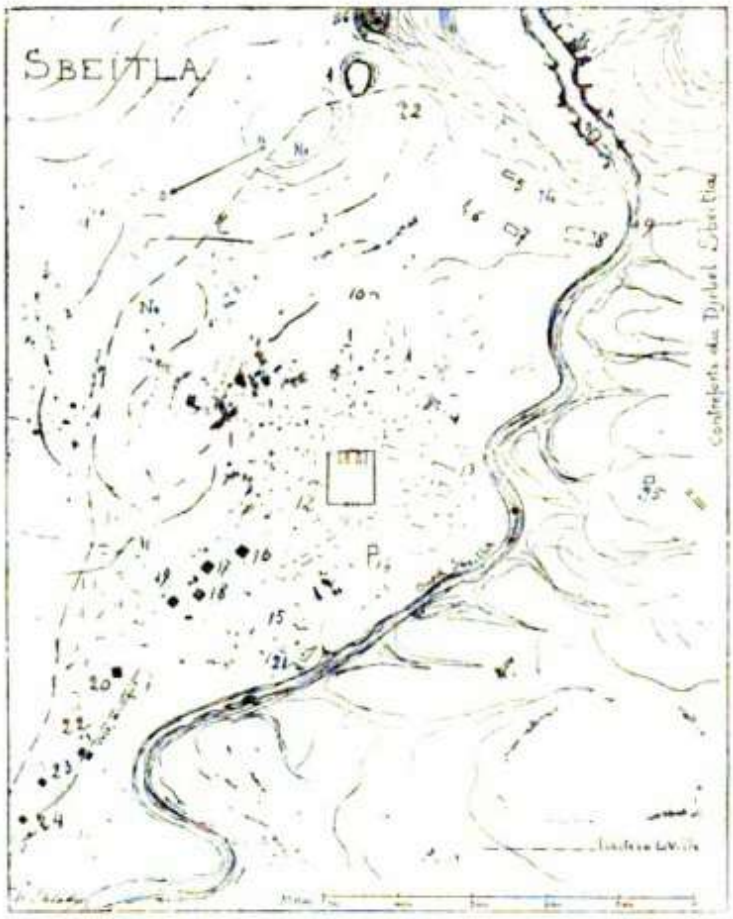


Fig. 62. — Sbéitla. Plan général. (D'après le levé de M. Saladin.)

petites villes, dont les ruines aujourd'hui encore se rencontrent à chaque pas dans cette région. Pour couvrir ce riche pays, une sérieuse occupation militaire s'imposait : tout naturellement la seconde ligne de défense de la Byzacène s'adossa au revers méridional du massif central.

En avant de cette ligne pourtant, une autre position sem-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

blait marquée tout d'abord pour servir d'emplacement à une grande citadelle. Dans la plaine de Sufetula, les routes convergeaient de toutes parts, venant, au sud-est, de Junca et de Thenae, sur le littoral ; au sud, de Gafsa par la grande coupure qui rejoint le cours de l'Oued-Fekka; au sud-ouest, de Thélepte par Cillium; à l'ouest, de Théveste par le Fouçana ; d'autre part cette position couvrait la route qui au nord-est mène à Aquae Regiae et à Hadrumète, et surtout la voie qui vers le nord pénètre dans le massif central par Sbiba (Sufes) et Assuras (Zanfour)[1]. Pourtant il ne semble point qu'au temps de Justinien on ait jugé nécessaire d'occuper ce poste d'une si haute valeur stratégique : tout au plus on se contenta d'en couvrir les approches. A Henchir-Maizra, au point où la route de Gafsa remonte la vallée de l'Oued-Fekka, on signale une grande redoute[2] ; à l'ouest, le fort d'Henchir-el-Hammam, que nous avons déjà mentionné, barrait la vallée de l'Oued-el-Hatob. Probablement Madarsuma, que l'on nomme parmi les villes importantes de la Byzacène, couvrait la région du côté du sud-est[3]. A Sufetula même, on n'établit une citadelle qu'à la fin du VIe siècle[4]; mais à partir de ce moment, la place allait prendre une importance croissante : on verra quel rôle elle jouera au moment de la première invasion arabe.

On se contenta donc de couvrir la ligne du massif central. Du côté de l'ouest, Laribus en défendait les approches et au sud-est de cette ville, un château carré assez important — il mesure quatre-vingts pas sur soixante-dix — et flanqué de quatre tours

1. Tissot, II, p. 643-644, 630-635, 607, 617.

2. Saladin, I, p. 96.

3. On croit retrouver Madarsuma à Henchir-bou-Doukhan, où s'élève, dans une belle position stratégique, un *castellum* important (*Bull. Com.*, 1893, p. 178). Au nord-est de ce point, deux autres forts se trouvent à Ksar-bou-Dinar et à Aïn-Goubrar, dominant le Bled-Rgab et fermant les passages de montagne qui, de la région côtière, mènent vers Sbeitla (*ibid.*, p. 179). En avant de Sbeitla, entre la ville et le Djebel-Hamra, un fortin s'élevait sur une éminence à Ksar-Djerjir (*ibid.*, p. 174).

4. Georg. Cypr., p. 33.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'angle, s'élevait à Henchir-Dougga (Tucca Terebinthina), surveillant la plaine de Ksour[1]. Mais au sud une grande voie de pénétration donnait accès dans la montagne, la route qui de

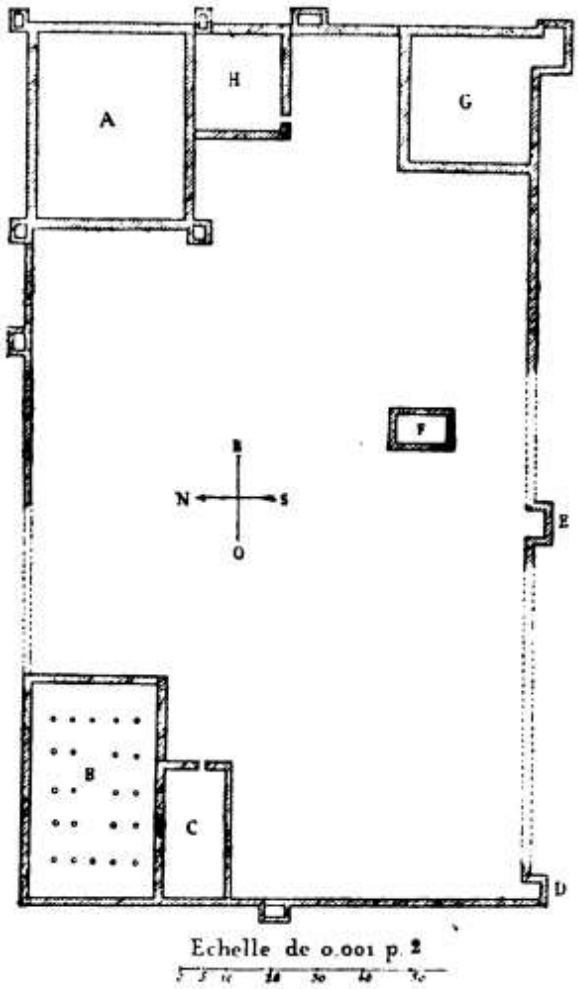


Fig. 63. — Sbiba. Plan de l'enceinte byzantine.

Sbeitla, c'est-à-dire de tous les points de la frontière méridionale, se dirige vers Maktar et Assuras[2]. Pour barrer ce passage, une citadelle fut construite à Sufes (Sbiba)[3], sur un mamelon

1. Guérin, *l. c.*, I, p. 394.
2. Tissot, II. p. 617.
3. *C. I. L.*, VIII, 259.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dominant la plaine et la vallée de l'Oued-Rohia, et d'où l'on commande également la large coupure qui s'ouvre vers le sud, les plateaux qui s'étendent vers l'est jusqu'au pied du Djebel Mrilah, et vers l'ouest le col où passe un chemin qui vient de Thala. Sur la même ligne, entre Sbiba et l'emplacement actuel de Kairouan, et sans doute dans la région que parcourt l'Oued-Zeroud entre le Mrilah et le Trozza, la place forte de Mamma, occupée par une forte garnison, compléta de ce côté la défense [1]. Enfin vers l'est, où les grandes plaines ouvertes permettaient un facile passage aux Berbères de la Tripolitaine, une double ligne de citadelles ferma l'accès du massif. Au bord de la plaine de Kairouan, la redoute d'Henchir-Oghab barra la voie, d'ailleurs difficile, qui suit la vallée de l'Oued-Merguellil [2]; la forte place de Djaloula, qui est peut-être Kouloulis [3], défendit la route fréquentée qui, à travers les prolongements de l'Ousselet, mène dans la plaine de l'Oued-Mahrouf [4]; peut-être même, quoique la chose me semble assez douteuse, la redoute d'Henchir-Kachoun (Muzuc), au confluent de l'Oued-Mahrouf et de l'Oued-Bargou [5], surveilla dès ce moment le Foum-el Guefel et les défilés de l'Oued-Nebhane. Mais c'est surtout au delà de la vallée de l'Oued-Mahrouf que la défense fut solidement organisée. Au point où passe la route qui met les plateaux de Maktar en communication avec le sud, dans une position stratégique incomparable, une citadelle fut construite au bord du plateau de la Kessera [6]. Entre le Bellota et le Djebel-Serdj, à l'endroit où la route d'Althiburos (Medeina) au littoral par Assuras, Zama et Uzappa débouche dans la plaine, à l'entrée du défilé de Foum-el-Afrit, une redoute s'élevait à Sidi-Amara (peut-être Aggar) [7]; plus au

1. *Aed.*, p. 342.
2. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 156.
3. *Aed.*, p. 342. Cf. sur l'identification, Diehl, *Rapport*, p. 118-119.
4. Guérin, II, p. 339.
5. Tissot, II, p. 603.
6. *C. I. L.*, VIII, 700; *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 225.
7. Tissot, II, p. 577; *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 92-94; *Bull. Com.*, 1886, p. 207; Cagnat, *Arch. des Missions*, XIV, p. 31.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nord enfin, là où la vallée de l'Oued-Bargou laisse passer les routes qui mènent dans la riche région de la Siliana, le château fort de Lemsa barrait le défilé [1].

Ainsi un vaste demi-cercle de places fortes, adossé au massif central, surveillant toutes les routes importantes, occupant tous les passages, défendait la région contre les attaques des nomades et formait à travers la Byzacène une seconde

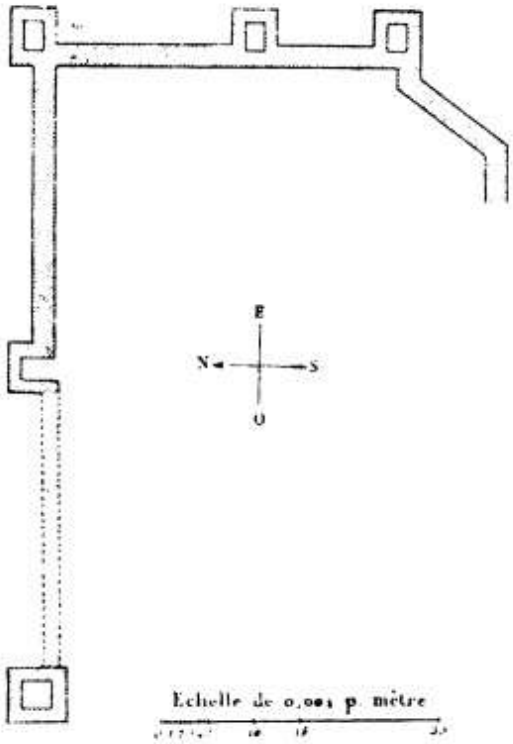


Fig. 61. — Kessera. Forteresse byzantine.

ligne de défense. Elle se complétait du côté de l'est par quelques forteresses encore. Entre les dernières pentes de la montagne et le littoral, un passage demeurait ouvert à travers les grandes plaines de Kairouan et de Djebibina, et une route y était tracée qui d'Hadrumète gagnait Zaghouan, et de là à travers le Fahs rejoignait la Medjerda : il était indispensable

1. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 80-82 ; Cagnat, *Arch. des Missions*, XIV, p. 19.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de fermer cette trouée. Pour cela, au nord-ouest de Sousse, dans les vastes plaines qui séparent le lac Kelbia de la Sebkha-el-Djerida, une petite redoute se trouvait à Cebar, près de Menephese[1]; dans la vallée de l'Oued-Nebhane, tout près du pont antique où la route romaine franchit la rivière, un autre fortin gardait le passage à Ksar-el-Amar[2]. En arrière, dans

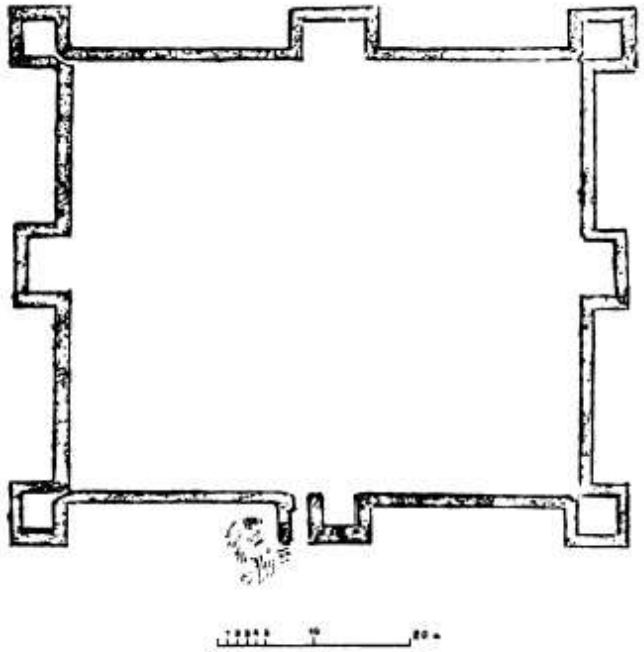


Fig. 65. — Henchir-Sguidan. Forteresse byzantine.
(D'après le plan de M. de la Blanchère.)

la plaine de Djebibina, la grande forteresse d'Henchir-Sguidan, dont l'enceinte flanquée de huit tours est fort bien conservée encore, dominait toute la région[3]; enfin plus au nord encore, à Henchir-Batria, un fortin protégeait la route de Zaghouan[4]; un autre, défendu par quatre tours d'angle, fermait à Aïn-Djoukar l'entrée de la plaine du Fahs[5]. De cette sorte, la ligne

1. *Bell. Vand.*, p. 509 ; *Joh.* IV, 41 ; Tissot, II, p. 160-162.
2. *Bull. Com.*, 1886, p. 200.
3. *Id.*, 1888, p. 467 ; Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 34.
4. Tissot, II, p. 558-559.
5. Guérin, II, p. 345-346.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de défense était complète, et le massif central ne pouvait pas être tourné par le nord.

4. La vallée de la Medjerda.

Si de cette sorte, la Proconsulaire semblait garantie contre les attaques venant du sud, pourtant Carthage restait exposée du côté de l'ouest. La route de Carthage à Hippone par Bulla Regia et la rive gauche de la Medjerda[1], celle de Carthage à Cirta par Sicca Veneria (le Kef) et la rive droite du fleuve[2] étaient des lignes d'invasion ouvertes aux populations de la Numidie. L'une et l'autre furent donc solidement occupées dès le temps de Justinien. Au nord du Bagradas, Vaga (Béja) qui, en l'honneur de l'impératrice prit le surnom de Théodoriade, fut entourée d'une vaste enceinte fortifiée; et elle dut à la fois protéger le pays fertile qui l'environne et tenir en respect les tribus des montagnes qui s'étendent entre elle et la mer[3]. Bulla Regia (Hammam-Darradji) qui commandait le riche et vaste territoire de la Dakhla des Ouled-bou-Salem, eut également une citadelle[4]; et à l'issue du défilé assez resserré par où la Medjerda pénètre dans les *Grandes Plaines*, dans une importante position stratégique, couvrant la route et le fleuve, la forteresse de Bordj-Hallal barra le passage et protégea les colons de la contrée avoisinante[5]; plus loin à Thuburnica (Henchir-Sidi-Ali-Bel-Kassem), on signale parmi les ruines une grande citadelle encore; mais il ne me paraît pas pleinement certain qu'elle date de l'époque byzantine[6].

Sur la route de la rive droite, le groupe de places que nous

1. Tissot, II, p. 243.
2. *Id.*, p. 312.
3. *Aed.*, p. 339-340; *C. I. L.*, VIII, 14399; Tissot, II, p. 304; Cagnat, *Arch. des Missions*, XIV, p. 107-108.
4. Tissot, II, p. 261; *Bull. Ant. afr.*, III, p. 112.
5. *C. I. L.*, VIII, 1259 et 14547; Tissot, II, p. 266-267, 308; Saladin, II, p. 427-429; Diehl, *Rapport*, p. 136-139.
6. *Bull. Com.*, 1891, p. 161-192.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avons déjà mentionnées précédemment, Coreva, Thignica, Bir-Tersas, Thubursicum Bure, Agbia, Tucca, protégeaient les approches de la Medjerda autant contre les attaques de l'ouest que contre celles du sud. Plus loin, des redoutes étaient établies, au voisinage de la route de Carthage à Cirta, à Uci Majus (Henchir-Douamis) et à Sidi-Bellaoui [1]. Enfin, au delà du point où la route de Théveste se sépare de celle de Cirta, l'importante position de Sicca Veneria (Le Kef) était assurément occupée par les Byzantins [2]. « Assise sur un des premiers ressauts d'un massif qui peut être considéré comme une citadelle naturelle, la ville domine les grandes plaines du Sers, de Zanfour, de Lorbeus et de l'Oued-Mellègue, en même temps qu'elle commande une des principales voies de communication conduisant de Tunis en Algérie [3]. » Il ne subsiste actuellement aucune portion de l'enceinte byzantine, mais on ne peut douter qu'elle ne fût une ville forte. Placée aux extrémités occidentales de la Proconsulaire et presque sur les frontières de la Numidie, elle ne se bornait point à surveiller les routes venant de l'ouest, elle faisait encore face du côté du sud, et elle rattachait Laribus et la seconde ligne des forteresses de Byzacène à la seconde ligne, qui nous reste à étudier, des citadelles de Numidie.

II

L'occupation de la Numidie.

1. La ligne septentrionale des hauts plateaux.

Nous avons indiqué déjà comment, vers l'année 535, alors que les limites de la Numidie ne dépassaient pas la lisière septentrionale des hauts plateaux, le patrice Solomon fit construire.

1. Carton, *l. c.*, p. 256 et 278.
2. Proc., *Aed.* (passage inédit).
3. Tissot, II, p. 378.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur les pentes méridionales du Tell, une série de forteresses chargées de défendre cette frontière. Lorsque, quelques années plus tard, les progrès de la conquête eurent porté jusqu'aux pieds de l'Aurès la domination byzantine, les places primitivement occupées ne perdirent point toute raison d'être ; elles formèrent une seconde ligne de citadelles, fort utiles pour arrêter les courses des nomades, si la barrière qui bordait l'Aurès venait à être forcée ; et elles parurent même alors conserver assez d'importance pour qu'on renforçât de quelques constructions nouvelles ce système défensif[1]. De cette sorte, sur un tracé à peu près parallèle à la grande route de Carthage à Cirta et fort voisin de cette voie de communication, des postes fortifiés s'échelonnèrent depuis la vallée de l'Oued-Mellègue et les environs du Kef jusqu'à la coupure par où l'Oued-bou-Merzoug se dirige vers Constantine.

A l'extrémité orientale de cette ligne se trouvait, près du bordj actuel d'Aïn-Guettar, la forteresse de Tagoura[2] et non loin de là, le *castellum* de Tamatmat[3] ; puis à l'endroit où, venant du sud, la grande voie de Théveste à Hippone et au littoral allait couper la route de Carthage à Cirta[4], le château fort de Madaure, élevé parmi les ruines de l'antique ville de ce nom, barrait le passage[5]. Plus loin, sur les dernières pentes du massif montagneux qui longe et domine au nord la vaste plaine de Tifech, au flanc d'une colline escarpée dont un ravin abrupt défend partiellement l'accès, était assise la grande forteresse de Tipasa ; elle occupait, au-dessus de l'immense région fertile, où coulent vers l'ouest un affluent de la Seybouse, et vers l'est les premiers tributaires de la Medjerda, une admirable position militaire et stratégique[6] : surveillant en effet

1. *C. I. L.*, VIII, 4799 ; *Aed.*, p. 343 ; *Bell. Vand.*, p. 463.

2. *C. I. L.*, VIII, 16851 ; Tissot, II, p. 383 ; *Bull. Corr. afr.*, I, p. 317-319 ; Lewal, *Taoura et ses inscriptions* (*Revue afr.*, 1859, p. 23).

3. Tissot, II, p. 383.

4. *Id.*, p. 417.

5. *C. I. L.*, VIII, 4677.

6. Tissot, II, p. 417, 387 ; *Rec. de Const.*, 1866, p. 113 sq. ; *Bull. Corr. afr.*, I, p. 302-303 ; Diehl, *Rapport*, p. 67-72.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la grande voie qui passait à ses pieds, elle fermait en outre l'étroite gorge par où s'ouvre un chemin vers Khamissa (Thubursicum Numidarum) et Bône. A l'ouest de Tipasa, le poste de Guelaa-Sidi-Yahia gardait le point de jonction des routes qui se dirigeaient vers Bône par Zattara et vers Cirta par Thibilis[1]; puis c'étaient Gadiaufala (Ksar-Sbehi), à la tête d'une voie qui par la vallée de l'Oued-Cherf menait à Thibilis et à Guelma[2], le poste de Centuriae (Κεντουρίαι de Procope)[3] et l'importante place de Tigisis (Aïn-el-Bordj)[4]. Bâtie à l'extrémité orientale de la « longue plaine » (Bahiret-et-Touila) qui s'ouvre à l'est de Sigus, elle surveillait ce large cirque encerclé de montagnes, et occupait l'un des rares points d'eau qui se rencontraient dans la région; surtout elle barrait absolument la profonde coupure du Foum-el-Hallik, par où la route antique de Théveste à Cirta pénétrait sans doute dans la plaine[5]; et à l'issue de ce défilé, que traverse aujourd'hui encore un chemin menant à Aïn-Beida, elle constituait, selon l'expression byzantine, une véritable *clisure*. Dans la ligne de défense de la Numidie du nord, cette place très forte — Procope la nomme εὐτείχιστος — paraît avoir eu une importance considérable; elle figure à la fin du VIe siècle parmi les grandes villes de la province[6], et elle semble même au milieu du VIIe avoir été le siège d'un commandement militaire[7]. Enfin près de la gorge de Fedj-Sila, vers l'endroit où la vallée du Bou-Merzoug ouvre un chemin vers Constantine, on signale le château byzantin de Sila[8]; et vers l'ouest des redoutes établies à Sadjar (Sub-

1. *Rec. de Const.*, 1892, p. 63-64; Vigneral, *Ruines du cercle de Guelma*, p. 35-36 (avec un plan).

2. *C. I. L.*, VIII, 4799; Tissot, II, p. 418.

3. *Bell. Vand.*, p. 463; Tissot, II, p. 424.

4. *Bell. Vand.*, p. 463; Tissot, II, p. 420-423; *Rec. de Const.*, 1861, p. 262; 1878, p. 374; 1882, p. 222-231.

5. Tissot, II, p. 476.

6. Georg. Cypr., p. 34; Gregorii Magni *Epist.* XII, 28-29.

7. *C. I. L.*, VIII, 2389.

8. *C. I. L.*, VIII, p. 564; *Rec. de Const.*, 1868, p. 412-418.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

zuar)[1] et à Aïn-Mechira[2] fermaient des passages conduisant à la vallée du Rummel et à la grande route de Cirta à Sétif.

2. Le Tell de la province de Constantine.

Au nord de cette ligne de forteresses, s'étend une région accidentée et fertile, où des ruines nombreuses de villages et d'exploitations rurales attestent une grande prospérité agricole[3]; des villes importantes s'y élevaient, Thagaste (Soukarrhas), Thubursicum Numidarum (Khamissa), Thibilis (Announa), Calama (Guelma), Constantine : des routes nombreuses la sillonnaient en tous sens, allant de Tipasa à Bône par Khamissa et Kef-Bezioun (Zattara)[4] ou à Constantine par Announa (Thibilis); de Gadiaufala par la vallée de l'Oued-Cherf et Thibilis, soit à Constantine, soit à Guelma[5]; enfin de Sigus vers Constantine, cette dernière prolongeant vers le nord les voies qui viennent de Théveste et de Lambèse[6]. Aussi, malgré la ligne de défense que formaient sur la lisière septentrionale des hauts plateaux, les citadelles précédemment énumérées, des mesures de précaution avaient paru nécessaires, autant pour assurer les communications à travers cette région montagneuse que pour fournir un refuge aux habitants contre les attaques subites des envahisseurs. C'est pour cela qu'à Thubursicum Numidarum, une série de redoutes détachées, qui d'ailleurs n'ont point une destination proprement militaire, protégeait la cité[7]; pour cela, qu'à Zattara (Kef-Bezioun), sur un immense escarpement, dominant à pic l'Oued-bou-Mouia, les Byzantins avaient construit

1. *C. I. L.*, VIII, p. 574.
2. *Id.*, p. 707; Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 94.
3. *Rec. de Const.*, 1892, p. 54-113 (avec une carte intéressante).
4. Cosneau, *De romanis viis in Numidia*, p. 65-66; Tissot, II, p. 387-392.
5. Cosneau, *id.*, p. 69; Tissot, II, p. 429-430.
6. Tissot, II, p. 415, 418-424; Cosneau, *l. c.*, p. 53-54, 67-68.
7. Tissot, II, p. 390-391; Diehl, *Rapport*, p. 81-82.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une vaste enceinte fortifiée[1]. C'est pour cela surtout que dans la forte position de Thibilis, au point où se croisaient la route de Carthage à Cirta, par Tipasa et Capraria, celle de Cirta, à Guelma et à Bône, celle qui, de Gadiaufala, mène vers le nord de la province, sur un plateau très escarpé et difficilement abordable, une citadelle avait été établie. De là, dans toutes les directions, s'ouvraient des vues très étendues : vers l'est et le nord-est, c'est la plaine largement ouverte où coule l'Oued-Cherf; vers le nord-ouest, c'est une succession de montagnes accidentées, où s'engageait la route de Guelma à Constantine ; partout c'est un horizon immense. « On avait l'avantage de voir de Thibilis les mouvements qui pouvaient se produire au loin sur la Mahouna, sur le Djebel-Debar dans le haut de la vallée de la Seybouse, sur les montagnes du Fedjouz et d'El-Aouara et plus loin encore, sur celles des Beni Salah, dont les sommets se fondent dans la brume[2]. »

Mais c'était surtout au débouché de ces trois grandes routes que d'importantes forteresses avaient été placées pour soutenir à distance les postes qui couvraient sur les versants méridionaux du Tell, le pays byzantin. Presque dans le prolongement de la série de places fortes qui bordait en Proconsulaire la vallée de la Medjerda, et formant avec elles, en arrière des citadelles de seconde ligne, comme une troisième barrière, on rencontrait une succession de villes fortes. C'était d'abord vers l'est, Calama (Guelma) qui comptait à la fin du VI[e] siècle parmi les grandes villes de la Numidie et que le patrice Solomon avait entourée d'une inexpugnable enceinte, malheureusement presque détruite aujourd'hui[3]. Vers l'ouest, c'était Constantine, où l'on voit encore à l'extrémité de la pointe de Sidi-Rached, au-dessus du ravin du Rummel, quelques pans de la muraille byzantine : c'était, au moins au début

1. *Rec. de Const.*, 1892, p. 79-80 ; Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, p. 27-28 (avec un plan) ; *Bull. Com.*, 1892, p. 512.

2. *Rec. de Const.*, 1890-1891, p. 331.

3. *C. I. L.*, VIII, 5352, 5353.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de l'occupation, la résidence du duc de Numidie[1]. Plus loin, le long de la route romaine qui conduit de Cirta à Sitifis[2], Mileu (Mila) et Cuicul (Djemila) étaient, comme nous l'avons déjà indiqué, occupées par les Byzantins et reliaient cette chaîne de citadelles à la grande forteresse de Sétif qui formait ainsi, à la fois, du côté du sud, un poste important dans la troisième ligne de défense de l'Afrique byzantine, et vers l'ouest, une des places frontières de la province reconquise par Justinien.

1. *Cod. Just.*, I. 27, 2, 1 ; Georg. Cypr., p. 34. Sur le pays entre Guelma et Constantine, cf. *Bull. Comité*, 1885, p. 550-568 ; sur la région entre Constantine et Soukarrhas, *id.*, 1888, p. 101-126. On trouvera, dans les *Additions* placées à la fin du volume, des renseignements intéressants, que je dois à l'obligeance de M. Gsell, sur plusieurs des citadelles byzantines de la Numidie. Les uns se rapportent à des forteresses impériales de la ligne septentrionale des hauts plateaux, telles que Taoura (Tagoura), Guelaa-Sidi-Yahia, Ksar-Sbehi (Gadiaufala) ; les autres concernent les places de refuge de la région du Tell, comme Khamissa, Kef-Bezioun, Ksar-Atman, Kef-Kherraz, Guelaat-bou-Atfan.

2. Tissot, II, p. 404.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TROISIÈME SECTION

LA DÉFENSE DU PLAT PAYS

Ainsi, trois grandes rangées de forteresses à peu près parallèles l'une à l'autre s'échelonnaient à partir de la frontière pour constituer le système défensif. C'étaient d'abord les postes du *limes*, Gabès, Capsa, Théveste, Ammaedera, Mascula, Bagai, Thamugadi, Guessès, Lambèse, Tubunae, Zabi Justiniana, Thamalla, Sétif; c'était la seconde ligne qui, partant du littoral s'appuyait aux revers méridionaux du massif central tunisien, et par Laribus et Sicca Veneria allait rejoindre les postes échelonnés sur la lisière septentrionale du haut plateau numide ; c'était enfin la série des places qui occupaient les vallées de la Medjerda, de la Seybouse et du Rummel, depuis Carthage jusqu'à Sétif : et on a vu comment ces ouvrages militaires étaient merveilleusement disposés pour barrer tous les passages de la frontière et fermer vers l'intérieur les grandes voies d'invasion. Mais entre ces différentes lignes, les zones intermédiaires ne demeuraient pas entièrement dépourvues de protection : à la vérité, on ne rencontrait plus dans ces régions de grandes forteresses impériales, occupées d'une façon permanente par les troupes byzantines, mais de simples ouvrages de fortification, construits pour les besoins et le plus souvent par l'initiative des populations. Il est vrai aussi que beaucoup de ces réduits datent incontestablement d'une époque postérieure au milieu du vi[e] siècle. Quand, avec la dé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cadence de l'autorité byzantine, les citadelles de Justinien devinrent insuffisantes à protéger le pays, quand à travers leur réseau trop lâche passèrent les razzias des tribus berbères et plus tard les courses des conquérants arabes, les populations durent elles-mêmes songer à leur sécurité. Alors elles élevèrent, sans aucune entente des dispositions stratégiques, ces fortins que l'on rencontre auprès de chaque groupe de ruines; chaque ville, chaque village, chaque centre d'exploitation agricole eut ainsi son ksar destiné à servir de refuge. Énumérer tous ces ouvrages serait nommer presque tous les centres de population de l'Afrique byzantine : et la tâche risquerait d'être aussi fastidieuse qu'inutile, puisque, sauf quelques rares exceptions, ces redoutes ne jouent aucun rôle dans le système général de la défense. Il suffira donc, par un certain nombre d'indications, qui ne prétendent nullement à être complètes, de faire sentir la masse vraiment incroyable des travaux de cette sorte, et la manière dont ils se répartissent à travers toute la région : ce tableau achèvera l'étude de l'occupation territoriale de l'Afrique à l'époque byzantine.

Dans la région des hauts plateaux intermédiaires entre le *limes* et la seconde ligne de défense, dans ce pays où les grandes villes sont assez rares, mais où apparaissent à chaque pas les traces d'une remarquable colonisation agricole[1], chaque ruine montre à peu près un fortin construit à la hâte. Voici, à l'est de Thélepte, un kasr à Henchir-Khamor[2], et plus loin, accolée à la petite ville si intéressante de Haouch-Khima-mta-Darrouia, une grande redoute curieusement conservée[3]; un peu plus loin, au sud de l'Oued-el-Hatob, voici un fortin à Henchir-Mzira[4], et en continuant vers l'est, sur la rive droite de l'Oued-Fekka, en voici d'autres à Henchir-

1. Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 107-108; Saladin, I, p. 219-220.
2. Saladin, I, p. 135.
3. *Id.*, p. 136-139; Cagnat, *Arch. des Miss.*, XII, p. 153-154.
4. Saladin, I, p. 141.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Maizhra, à Sidi-Khalif, à Henchir-el-Baroud, à Ksar-Debdeba[1], tous construits sur le même type et de la même manière, « en gros matériaux, pierres de taille, montants de pressoirs, montants de portes, provenant d'édifices détruits[2]. » A l'ouest de Sbéitla, toute la riche plaine du Fouçana en est remplie, sur les deux rives de l'Oued-el-Hatob[3], et de même tout le plateau qui s'étend entre Kasrin et Sbéitla[4], et toute la contrée entre Haïdra et Laribus[5]. Quant aux rares villes de la région, Madarsuma, Cillium, Sufetula, elles sont défendues à peu

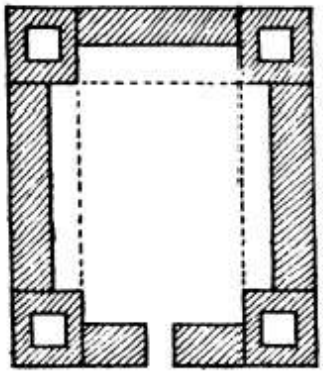


Fig. 66. — Sbéitla. Fortin byzantin.

près de même : à Kasrin (Cillium) une redoute protège la ville au point où la route venant de la plaine monte au plateau où s'élève la cité, et deux autres fortins détachés occupent des promontoires escarpés dominant la rivière[6]. A Sbéitla, en avant de l'enceinte des temples transformé en *castrum*, cinq réduits fortifiés couvrent au sud-est et au sud les appro-

1. Saladin, I, p. 36-38, 48, 51, 56.
2. *Id.*, p. 220.
3. *Id.*, p. 122-123, 167-168.
4. Diehl, *Rapport*, p. 126-127 ; Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 146-147.
5. Saladin, I, p. 191-192, 199 ; Cagnat, *l. c.*, XII, p. 243.
6. Saladin, I, p. 160. Cf. le plan, p. 156.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ches de la place, et les détails de leurs dispositions attestent la rapidité de leur construction [1].

Remontons maintenant plus au nord, au delà de la seconde ligne de défense, dans la région si peuplée du massif central tunisien. Chacune des nombreuses petites villes qui y sont accumulées a sa petite citadelle. Dans la vallée de l'Oued-Mahrouf, on en signale à Mansourah [2], à Henchir-Besra [3], à Henchir-Kachoun (Muzuc) [4]; dans la vallée de la Siliana, on en trouve à Kobber-el-Ghoul, à Aïn-Zouza [5], à Ksar-Medoudja, à Henchir-Bez (Vazis Sarra) [6], à Henchir-Seheli près du Bargou [7], à Djama [8] (Zama major); d'autres sont établies à Maktar, à Kasr-bou-Fatha [9], à Hammam-Zoukra (Thigibba) [10], à Ellez [11], à Zanfour (Assuras) [12]. Sur le revers méridional du massif, voici, avec son fortin, l'établissement assez important d'Henchir-Kouki [13]; vers le nord, voici dans la plaine du Fahs des redoutes à Bir-el-Heusch [14], à Bou-Djelida [15], à Henchir-bou-Ftis (Avitta Bibba) [16]; dans la vallée de l'Oued-Melian, c'est Henchir-Kasbat (Thuburbo majus) [17]. Vers l'est, des redoutes protègent Henchir-Oum-el-Abouab (Seressi) [18], et Henchir-Zaktoun (Thaca) [19],

1. Saladin, I, p. 66-69.
2. *Bull. Comité*, 1886, p. 212.
3. Tissot, II, p. 605.
4. *Id.*, p. 603.
5. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 238.
6. *Id.*, 1884, p. 244.
7. *Id.*, 1884, p. 249.
8. Cagnat, *Arch. des Missions*, XIV, p. 79; Tissot, II, p. 573, note.
9. Tissot, II, p. 625; Guérin, I, p. 404; et pour Maktar, Diehl, *Rapport*, p. 113-114
10. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 256.
11. *Id.*, p. 254.
12. *Id.*, p. 250-252; Guérin, II, p. 93.
13. Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 130.
14. *Bull. Ant. afr.*, 1885, p. 92.
15. *Id.*, 1883, p. 293.
16. *Id.*, 1883, p. 306.
17. Guérin, II, p. 368; *Bull. Comité*, 1893, p. 218.
18. *Id.*, p. 356.
19. *Bull. Comité*, 1886, p. 197.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et Aïn-Mdeker (Mediccera)[1], et Hammam-Zeriba[2]; et peut-être même quelques-uns des postes nommés plus haut, comme Aïn-Djoukar (Zucchara), Henchir-Batria (Botria), Henchir-Sidi-Khalifa (Aphrodisium), sont-ils simplement des fortins du même genre. Vers l'ouest, dans la région de Dougga, des établissements fortifiés se rencontrent à Henchir-Khadem, à Henchir-Khatteb, à Aïn-Taki sur l'Oued-Khalled, à Henchir-bou-Aouia et à Sidi-Khalifat dans la plaine du Krib, à Henchir-Kouchbatia (Thimidum Bure)[3]; entre Teboursouk et la Medjerda, un fort byzantin se trouve à Henchir-Maatria (Numlulis)[4], un autre au delà du fleuve à Henchir-el-Ksour, près de Chemtou[5]. Et la même énumération pourrait à l'infini se poursuivre en Algérie comme en Tunisie. Voici par exemple, entre le *limes* et le Tell, les fortins d'Henchir-el-Hammam, d'Henchir-Ouled-Hassan, d'Henchir-Tagount, d'Henchir-Kraker[6], le kasr d'El-Mader (Casae), la redoute d'Aïn-el-Ksar (Tadutti), celle de Ksar Kalaba (Gibba), celle de Seriana (Lamiggiga), toutes voisines l'une de l'autre dans la région au nord de Batna[7]; voilà, au sud-est d'Aïn-Beida, le fort d'Henchir-Cheragrag[8] et, au nord de la même ville, celui d'Henchir-Kesreia[9]. J'ai signalé déjà quelques-unes des fortifications qui se trouvent entre la seconde et la troisième ligne de défense, Khamissa (Thubursicum Numidarum) et sans doute Zattara (Kef-Bezioun) : j'y pourrais joindre la civitas Nattabutum (Oum Guerrichech)[10], entre Gadiaufala et Thibilis, le centre agricole

1. *Bull. Comité*, 1886, p. 198.
2. *Id.*, 1886, p. 197.
3. Carton, *Découvertes épigraphiques et archéologiques*, p. 40, 45, 72, 64, 65, 417.
4. *Bull. Comité*, 1893, p. 79; Carton, *l. c.*, p. 298.
5. Saladin, II, p. 427.
6. Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 111, 110, 108, 106 et plusieurs autres, p. 125, 127, 115.
7. *Rec. de Const.*, 1862, p. 128, et Diehl, *Rapport*, p. 12-15; Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 144, 150, 152.
8. *Bull. Corr. afr.*, I, p. 315.
9. *Rec. de Const.*, 1882, p. 305.
10. *Id.*, 1892, p. 83-84; *Revue afric.*, 1867, p. 61; *Bull. Com.*, 1892, p. 513-514.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Henchir-el-Hammam, protégé par un fortin carré dont un mausolée antique a formé le noyau[1], la redoute d'Henchir-Zouabi[2], d'autres encore, montrant comment, dans toute l'Afrique byzantine, les habitants ont dû par eux-mêmes veiller à leur sécurité.

Enfin, au delà de la troisième ligne de défense, entre les citadelles qui la formaient et le littoral de l'Afrique septentrionale, on rencontre un certain nombre de postes fortifiés. Dans la région montagneuse qui s'étend au nord de la vallée de la Medjerda, dans le massif de l'Edough voisin de Bône, surtout dans le pays accidenté et difficile qui s'étend entre Constantine et Sétif au sud, Philippeville et Djidjelli sur la côte, habitaient des populations mal soumises, qu'une surveillance exacte pouvait seule maintenir dans le devoir. Aussi le gouvernement byzantin semble avoir adopté dans cette contrée un système assez analogue à celui que le Haut-Empire appliquait en Maurétanie[3]. A côté de la troisième ligne de défense qui contenait par le sud les montagnards, une ligne d'occupation suivait la côte, et entre elles, des redoutes jalonnaient les voies de pénétration des principaux massifs, les isolant les uns des autres et réprimant les soulèvements qui pouvaient éclater.

Sur la côte, Tabarca était occupé à l'époque byzantine[4]; Hippone était une ville forte[5] dont le *castellum* voisin de Fossala complétait le système défensif[6]; une citadelle s'élevait sans doute également à Rusicade (Philippeville) : vers l'ouest, j'ai déjà signalé Tucca à l'embouchure de l'Oued-el-Kebir, Igilgilis (Djidjelli), Choba et Saldae (Bougie). D'autre part, sur la route antique qui mène de Béjà à Mateur, on trouve à Henchir-

1. *Rec. de Const.*, 1892, p. 90-92; Beruelle, *Ruines romaines d'Henchir-el-Hammam* (*Revue afric.*, 1892, p. 342).
2. *Rec. de Const.*, 1892, p. 101.
3. Cagnat, *Armée romaine*, p. 601.
4. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 122-134; 1885, p. 7-11.
5. *Bell. Vand.*, p. 427.
6. Proc., *Aed.* (passage inédit).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Negachia un *castrum* datant du temps de Justinien[1]; entre Béja et Tabarca, une redoute assez bien conservée et soigneusement construite s'élève à Henchir-Zaga[2]. Sur la route de Carthage à Bône, entre ce dernier point et Ghardimaou, on signale à Henchir-bou-Larès (Onellaba) un fortin d'époque byzantine[3]. Sur la voie de Guelma à Bône, dans la vallée de la Seybouse, il y a à Ksar-el-Achour un ouvrage militaire intéressant[4]; au nord-ouest de Constantine, dans la vallée de l'Oued-el-Kebir, un fortin est construit sur l'emplacement de l'antique Tiddis[5], et l'on a vu déjà comment Mileu et Cuicul isolaient du côté du sud le massif des Babor, qui, de cette sorte, était gardé de trois côtés par des postes échelonnés de distance en distance et peut-être même complètement cerné. Le même système avait été appliqué pour maintenir en paix les remuantes tribus qui peuplaient la presqu'île du cap Bon. On a expliqué comment, à la base de ce promontoire, une série de redoutes coupait cette région du reste de la province; sur plusieurs points de la côte, d'autres forteresses complétaient cette sorte d'investissement. On signale au nord de Curubis (Kourba) un fort byzantin à Lebna[6], et plus loin, à Clypea (Klibia), une citadelle flanquée de quatre tours[7]; d'ailleurs El-Bekri affirme que ce point fut une des dernières villes que les Grecs conservèrent en Afrique. Sur le golfe de Carthage, se trouvait Missua[8] qui, selon toute vraisemblance, était également fortifiée.

J'ai à peine besoin de faire remarquer que les ouvrages signalés en dernier lieu ont un caractère militaire qui les distingue des nombreux fortins énumérés plus haut. Leur construction même, généralement assez soignée, atteste l'origine

1. *C. I. L.*, VIII, 14439.
2. Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 141.
3. *Bull. du Comité*, 1887, p. 468.
4. *C. I. L.*, VIII, p. 520; Delamare, *Exploration de l'Algérie.*, pl. 188, fig. 7.
5. *Rec. Const.*, 1876, p. 324.
6. Guérin, II, p. 239.
7. *Id.*, p. 230.
8. *Bell. Vand.*, p. 474.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et la destination de ces redoutes; elles ont été élevées dès le VIe siècle pour contribuer à l'occupation militaire de la province; et si insuffisantes que soient encore les informations qui les concernent, elles en complètent utilement le tableau; elles sont un élément nécessaire de ces mesures protectrices par lesquelles Justinien essaya de défendre l'Afrique reconquise tout autant contre les attaques du dehors que contre les soulèvements du dedans.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TROISIÈME PARTIE

LE GOUVERNEMENT BYZANTIN ET LES POPULATIONS INDIGÈNES

Tout autour du pays byzantin, et jusque dans l'intérieur du territoire soumis à l'empire, vivaient, en face des populations romanisées, de nombreuses tribus indigènes dont les incessantes révoltes ont formé le plus sérieux obstacle que la domination grecque ait, avant l'invasion arabe, rencontré en Afrique. Jadis, la main puissante de Rome avait réussi, non sans peine, à les tenir en quelque respect : parmi les peuples établis au sud des provinces d'Afrique et de Numidie, « les uns avaient été refoulés dans le désert, les autres s'étaient soumis aux Romains; d'autres enfin avaient été transportés de gré ou de force au milieu des possessions de l'empire, où ils formaient des enclaves sous la surveillance des autorités romaines, fournissant à la fois des bras à la culture et des auxiliaires à la légion »[1]. En Maurétanie même, malgré les fréquents soulèvements qui, depuis le IIIe siècle, portèrent tant de fois le trouble sur la frontière et jusque dans l'intérieur du pays[2], malgré les difficultés de toutes sortes qu'offrait cette remuante et montagneuse région, néanmoins l'œuvre de la pacification avait fait des progrès considérables; et quoique « pendant

1. Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 41.
2. *Ibid.*, p. 53-62, 70-87.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plus de quatre siècles que Rome a occupé les provinces africaines, jamais elle n'ait pu complètement déposer les armes »[1], cependant elle était parvenue à imposer son autorité à la plupart des tribus, à leur donner une manière d'organisation, à les astreindre à des obligations précises, à employer leurs contingents irréguliers — nous dirions leurs *goums* — pour renforcer l'armée d'occupation[2]; et le développement rapide que le christianisme prit en Afrique avait encore contribué à répandre parmi les tribus l'influence de la civilisation romaine. A la faveur de l'anarchie vandale, cet édifice si laborieusement construit s'était écroulé de toutes parts; partout de grands états indigènes s'étaient constitués en pleine indépendance, et devant leurs razzias incessantes, leurs ravages laissés impunis, lentement la vie romaine cédait la place et disparaissait. On a vu quelle était au lendemain de la conquête byzantine la puissance des grands chefs berbères, l'étendue de leur domination; on a montré par quelles longues guerres, par quels patients efforts les généraux impériaux avaient réussi à leur imposer une soumission momentanée; on a expliqué par quelles mesures défensives les officiers de Justinien avaient tâché de prémunir l'Afrique contre les attaques futures de leurs adversaires. Mais un perpétuel pied de guerre ne saurait constituer un état durable; la paix une fois établie, si courte qu'elle dût être, la diplomatie byzantine devait chercher à inaugurer un mode de relations nouvelles; sur ce point comme sur tant d'autres, elle devait tâcher de relever les antiques traditions de Rome et, complétant l'œuvre des armes, s'appliquer à faire accepter aux tribus la suzeraineté de l'empire. C'est ce *modus vivendi*, dont l'effet fut d'étendre bien au delà des limites de la province l'influence de l'autorité grecque, que nous tenterons de mettre en lumière, après avoir, au préalable, rapidement fait connaître la distribution géographique et le caractère des peuples auxquels il s'appliqua.

1. Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 90.
2. *Ibid.*, p. 325-333.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

I

Sur les confins de la Tripolitaine étaient établis de nombreuses et redoutables tribus : c'étaient, d'après l'énumération de Corippus et le précieux commentaire dont Partsch l'a accompagnée [1], d'abord les Barcéens, qui occupaient, en dehors des limites propres de l'Afrique byzantine, une partie du plateau de Cyrénaïque [2]; puis, en allant de l'est à l'ouest, c'étaient les peuplades de pêcheurs qui habitent les rivages de la Grande Syrte [3], et celles qui, entre les confins de la Cyrénaïque et le fleuve Be, occupaient autour du centre indigène de Digdiga, les territoires où la Table de Peutinger place la grande tribu des Seli [4]; près de Leptis Magna, vivaient les Gadabitani [5]; les Muctuniani tenaient les montagnes désertes situées au sud de Tripoli [6], enfin entre Leptis Magna et les frontières de la Byzacène, s'étendaient trois puissantes tribus, fractions détachées peut-être du grand peuple des Nasamons : c'étaient les Ifuraces, fantassins redoutables, et que, pour cette raison, Tissot regarde justement comme des montagnards [7]; les Austures, cavaliers rapides, habitués à vivre de vol et de pillage et qui étaient cantonnés dans le voisinage d'Oea et de Leptis Magna [8]; les Ilaguas enfin, ou, pour leur donner le nom sous lequel les désigne Procope, les Levathes (Louata) [9]. C'était de toutes les

1. Partsch, préf. à Corippus (éd. des *Monumenta*, p. VIII-XIV). Cf. *Beitr. zur Erklärung und Kritik d. Johannis* (*Hermès*, IX, p. 293-298).

2. *Joh.*, II, 123.

3. *Id.*, II, 120-122.

4. *Id.*, II, 118, 119; cf. *Tab. Peutinger.*, VII, E., F. et Tissot, II, p. 241-242.

5. *Joh.*, II, 117-118; *Aed.*, p. 337.

6. *Joh.*, II, 116-117.

7. *Joh.*, II, 113-115; Tissot, I, p. 470.

8. *Joh.*, II, 89 seq. Cf. Ammien Marc., 26, 4, 5; 28, 6, 2; Cagnat, *loc. cit.*, p. 69.

9. *Bell. Vand.*, p. 502; *Joh.*, II, 87, et sur l'identification, Partsch, p. XII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tribus la plus considérable et la plus belliqueuse; établie à ce qu'il semble, aux confins occidentaux de la Tripolitaine[1], mais étendant peut-être ses territoires de parcours, en tout cas ses ravages, jusqu'aux portes de Leptis Magna, elle devait durant bien des années commencer et guider toutes les attaques entreprises contre le pays byzantin. Affranchie de l'autorité vandale bien avant l'expédition de 533, elle avait plus d'une fois tenté de mettre à profit le désarroi profond de la province[2], et plus tard donné fort à faire aux premiers ducs impériaux de Tripolitaine[3]; bientôt elle allait, à la tête d'une coalition formidable, déchaîner sur l'Afrique de plus grands périls encore. Peuple terrible, dit Corippus, redoutable en guerriers et rendu audacieux par d'innombrables triomphes :

Horrida gens et dura viris audaxque triumphis
Innumeris [4],

les Levathes semblent avoir exercé sur les tribus voisines une sorte de prééminence : dans le grand soulèvement de 546, c'est Ierna, leur chef, qui est placé comme généralissime à la tête de toutes les tribus de la Tripolitaine[5]. Et derrière cette première ligne de peuples, au sud de la zone du littoral, d'autres populations habitaient la région des premières oasis sahariennes[6] : c'étaient, du côté de l'est les Nasamons, dont les territoires s'étendaient jusqu'à l'oasis d'Augila[7]; au centre les Garamantes, dont les tribus nombreuses occupaient le Fezzan actuel; vers l'ouest, les indigènes établis à Ghadamès[8], puissante et redoutable réserve, toujours prête à soutenir les attaques que leurs voisins tentaient contre le pays byzantin.

Sur le rivage de la Petite Syrte, aux confins mêmes de la Tripolitaine et de la Byzacène, d'autres tribus étaient canton-

1. *Joh.*, VI, 224; *Bell. Vand.*, p. 533.
2. *Aed.*, p. 336.
3. *Joh.*, III, 294.
4. *Id.*, II, 102-103.
5. *Id.*, II, 109; IV, 631, 1013.
6. *Id.*, II, VI, 195 sqq.; Partsch, p. xxx.
7. Tissot, I, p. 440.
8. *Aed.*, p. 335.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nées entre le littoral et les chotts. C'étaient, entre le lac Triton et la mer, les Mecales ou Imaclas [1], et près d'eux la nombreuse et puissante peuplade des Astrices, dont le territoire, assez proche de la côte, s'étendait sans doute aux environs des postes actuels de Médenine et de Metameur [2]. Dans la même région, Corippus place les Celiani, les Anacutasur [3], les Urceliani [4]; et les principaux centres indigènes qu'il nomme dans leur voisinage suffisent à indiquer approximativement l'emplacement de ces peuples : c'est Zersilis, peut-être Gergis, sur le littoral de la Petite Syrte; c'est Talalati (auj. Ras-el-Aïn, près de Tlalet) et Tillibaris, jadis stations de la route de Tacapae à Leptis Magna, et chefs-lieux de territoires militaires; c'est Gallica et Marta (ou Maret), au sud-est de Gabès [5]. Plus loin, au nord des chotts, dans l'intérieur même du pays byzantin, d'autres tribus occupaient tout le sud de la Byzacène [6]; les unes habitaient les régions montagneuses qui avoisinent Gafsa, si du moins l'on doit, avec Tissot, reconnaître dans le haut sommet de l'Agalumnus le cône du Djebel-Arbet, et dans la solide chaîne du Macubius le massif puissant du Djebel-Younès [7]; d'autres, et plus importantes, étaient cantonnées dans les steppes et les hautes plaines qui forment le sud de la Tunisie. Parmi elles, la plus considérable était celle des Frexes, dont le nom à peine modifié se retrouve sous celui des Frechich et dont les territoires de parcours s'étendaient sans doute, jadis comme aujourd'hui, depuis Feriana (Thélepte) jusqu'à Thala et à Tébessa [8]. C'était,

1. *Joh.*, II, 75; III, 410. Cf. les Machlyes (Hérod., 4, 178; Ptol., 4, 3, 26).

2. *Joh.*, II, 75; VI, 391 sqq. Cf. les Ἀστάρουχες (Ptol. 4, 3, 27). Tissot, II, p. 469, les place fort à tort dans « les régions les plus orientales de la Tripolitaine ».

3. *Joh.*, II, 75.

4. *Joh.*, VI, 390. Cf. Veget., 3, 23.

5. *Joh.*, II, 76-81. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 749-752; Tissot, II, p. 692-693; Partsch, p. XXXII-XXXIII.

6. Cf. *Joh.*, II, 344-347. Tandis que les Tripolitains s'éloigneront *nostris ab oris*, dit ce passage, Antalas se soumettra à l'empire. Cela indique qu'il est établi dans le pays byzantin.

7. *Joh.*, II, 69-72; Tissot, I, p. 40-41.

8. *Id.*, II, 42 sqq.; Tissot, I, p. 470.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à l'époque byzantine, l'une des plus redoutables entre les populations indigènes de cette région ; sous son grand chef Antalas, elle avait plus d'une fois tenu en échec les armées des rois vandales, et, par le prestige de ses forces autant que par le nom de son roi, elle exerçait sur les tribus voisines une autorité incontestée. C'étaient les Silvacae et les Silcadenit, dont la situation géographique nous est inconnue [1], mais qui appartiennent incontestablement au même groupe que les Frexes ; c'étaient les Naffur, qui semblent établis dans le sud-est de la Byzacène et que l'on trouve constamment associés aux entreprises d'Antalas [2]. Enfin, plus au nord encore, et jusque dans l'intérieur de la province proconsulaire, les régions montagneuses abritaient des tribus remuantes et mal soumises. Où se trouvaient exactement établis les Silvaizan et les Macares montagnards et nomades? on ne saurait le dire [3]. En tous cas Partsch a démontré qu'on les rangerait à tort parmi les peuples de la lointaine Maurétanie [4]. Du moins peut-on fixer avec plus de précision l'emplacement de quelques autres populations. Les Caunes et les Silzactae occupaient la haute vallée du Bagradas, vers le point où le fleuve s'échappe des montagnes pour entrer dans la plaine [5], et sans doute ils couvraient la contrée accidentée et difficile qui s'étend entre Khamissa (Thubursicum Numidarum) et Soukarrhas à l'ouest, Chemtou et le Kef à l'est. De même, dans la presqu'île du cap Bon, dans le pays montagneux et boisé qui s'étendait depuis Curubis (Kourba) jusqu'au promontoire de Mercure, des tribus pillardes et mal sûres gardaient une demi-indépendance depuis l'époque vandale [6], et laissaient ainsi, au milieu même du pays byzantin, subsister de dangereux îlots de populations peu soumises, toujours prêtes à soutenir de leurs soulèvements les at-

1. *Joh.*, II, 52-53.
2. *Id.*, II, 52; cf. Partsch, p. IX.
3. *Joh.*, II, 62-64.
4. Partsch, p. IX-X.
5. *Joh.*, II, 65-68; Tissot, I, p. 469-470.
6. *Joh.*, II, 56-61.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

taques tentées sur la frontière, et qu'il était d'autant plus nécessaire de pacifier complètement.

En Numidie, le massif montagneux de l'Aurès était devenu le centre d'un état redoutable, capable de mettre en ligne de nombreux cavaliers ; et la remuante ambition d'Iabdas, le grand chef des tribus aurasiennes, aspirait à étendre en tout sens la domination qu'il avait fondée [1]. Un moment il avait réussi à prendre possession des plaines fertiles qui bordent le massif à l'est et à l'ouest [2], et en même temps qu'il poussait des incursions jusqu'à la lisière du Tell, il s'efforçait de s'agrandir du côté du Hodna. Les succès du patrice Solomon avaient momentanément arrêté le cours de ses succès et refoulé dans leurs montagnes les tribus de l'Aurès. Néanmoins le prestige d'Iabdas restait considérable, et son influence semble s'être étendue au loin sur les populations sahariennes voisines des versants méridionaux du massif [3] ; là en effet, autour du centre de Badis, et dans toute la région qui s'étend vers l'est au sud de la Byzacène [4], vivaient des peuples nombreux qui semblent avoir suivi la fortune du grand chef numide ; ils formaient sur les confins du désert l'inépuisable réserve de toutes les invasions et le refuge toujours prêt à recevoir tous les révoltés. — Au nord des possessions d'Iabdas, d'autres tribus occupaient dans l'intérieur du pays byzantin des portions du haut plateau. C'étaient les peuplades qui obéissaient à Coutsina ; jadis cantonnées en Byzacène, et chassées de leurs territoires à la suite des événements de 535, elles étaient allées demander un refuge et des terres au grand roi de l'Aurès [5] ; et elles étaient établies, à ce qu'il semble, sur les versants septentrionaux de la montagne. Partsch suppose qu'elles occupaient la contrée qui avoisine Lambèse ou Timgad [6] ; peut-être les chercherait-

1. *Bell. Vand.*, p. 463-465.
2. *Id.*, p. 466.
3. *Joh.*, II, 140-149 ; 156-158 ; *Bell. Vand.*, p. 495.
4. Sur l'Arzugitana, cf. Partsch, p. XIV ; Cagnat, p. 716 ; Tissot, I, p. 466.
5. *Bell. Vand.*, p. 448, 462.
6. Partsch, p. XVIII ; *Joh.*, III, 408 les appelle *Mastrucianae vires*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

on avec plus de vraisemblance sur les limites mêmes de la Byzacène et de la Numidie, aux alentours ou à l'ouest de Théveste. C'est près de cette ville, en effet que Solomon en 544 porta son quartier général, précisément pour rallier les contingents alliés de Coutsina[1]; c'est dans la même région, proche de la frontière des deux provinces, que Jean Troglita vint s'établir en 547, lorsqu'il voulut appeler à lui les troupes des princes numides[2]. En tout cas, et quelle que soit l'exacte situation de ces tribus, elles étaient cantonnées en Numidie[3] et assez considérables pour pouvoir fournir jusqu'à 30,000 cavaliers. A côté d'elles, d'autres peuples obéissaient à un autre roi indigène, Ifisdaias[4]; et dans les régions montagneuses de la Numidie septentrionale, par exemple dans les ravins du mont Pappua, subsistaient d'autres populations insoumises. Ainsi il en allait en Numidie comme en Tripolitaine et en Byzacène : tandis que sur la frontière campaient des adversaires redoutables, prompts à saisir toute occasion d'attaque ou de pillage, dans l'intérieur du pays même se rencontraient des confédérations ou des états indigènes assez importants pour qu'il fallût compter avec eux et s'appliquer à assurer leur soumission.

Nous connaissons beaucoup moins sûrement les tribus qui, à l'époque byzantine peuplaient les Maurétanies, et on se fonde à tort sur quelques similitudes de noms assez hasardeuses[5] pour localiser dans cette région de l'Afrique plusieurs des peuples nommés par Corippus. Tout ce que nous savons, c'est

1. *Bell. Vand.*, p. 504; Partsch, p. xix.
2. *Joh.*, VIII, 143-149.
3. *Bell. Vand.*, p. 515.
4. *Joh.*, IV, 545-549. Il était voisin de Coutsina (*Id.*, VII, 244). Cf. Partsch, p. xxviii.
5. On se trompe gravement en particulier, lorsque dans les Mazaces du poète on croit retrouver une des grandes peuplades de la Maurétanie (Cat, *Maurétanie Césarienne*, p. 74-75). Pour l'auteur de la *Johannide*, le mot *Mazax* comme celui de *Massylus* (cf. *Joh.*, VI, 167, 450; IV, 137, 150; VI, 267, 517), n'est autre chose qu'un terme général désignant l'ensemble des populations berbères. Cf. Partsch, p. ix-x, et Schirmer, *De nomine et genere populorum qui Berberi vulgo dicuntur*, p. 42-46.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que dans ces contrées presque entièrement soustraites à l'autorité impériale, de grands chefs indigènes s'étaient, depuis la fin du v[e] siècle, taillé de vastes principautés. Dans le sud de la Sitifienne, dans cette région du Hodna qu'occupaient au III[e] siècle les *Babari Transtagnenses* [1], commandait au VI[e] siècle un prince du nom d'Orthaias [2], et l'on admettra sans peine que, dans le massif du Babor, subsistaient toujours ces indomptables montagnards, dont Rome avait si difficilement réprimé les révoltes et si soigneusement surveillé le pays [3]. La plus grande partie de la Maurétanie Césarienne appartenait au roi Mastigas, dont les possessions semblent avoir touché à celles d'Orthaias [4]; de lui dépendaient peut-être aussi ces tribus de la Grande Kabylie, qui sans nul doute vivaient dans leurs montagnes au VI[e] comme au IV[e] siècle, ces *Masinissenses*, ces *Isaflenses*, dont le souvenir s'est conservé dans les noms modernes des Msisna et des Flissa, toutes ces peuplades jadis formées en confédération sous le nom de *Quinquegentanei*, et qui avaient donné tant à faire aux armées romaines [5]. Plus loin, à l'ouest de Césarée, tout le pays jusqu'à Gadès était soumis aux Berbères [6] : c'est là, dans le sud du Tell oranais, sur les plateaux qui séparent la Tafna du Chélif, que s'étendait ce curieux royaume moitié indigène, moitié civilisé, que gouvernait au VI[e] siècle, avec le titre de « roi des Maures et des Romains », un chef du nom de Masuna, et qui paraît avoir subsisté jusqu'au moment de l'invasion arabe [7]. Les états de ce prince, qui semblent fort étendus, confinaient-ils, comme on l'a cru, du côté de l'est, à ceux d'Iabdas [8]? On ne saurait le dire. En tout cas, comme les autres grands chefs que nous

1. Cat, *l. c.*, p. 71; Tissot, I, p. 460.
2. *Bell. Vand.*, p. 466.
3. Cat, *l. c.*, p. 71.
4. *Bell. Vand.*, p. 465, 501.
5. Cagnat, *l. c.*, p. 55-56.
6. *Bell. Vand.*, p. 451.
7. *Id.*, p. 465; *C. I. L.*, VIII, 9835 : La Blanchère, *Voyage d'études dans la Maurétanie Césarienne* (*Arch. des Miss.*, X, p. 90-99) et *Musée d'Oran*, p. 17-19.
8. La Blanchère, *Voyage*, p. 92.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

venons d'énumérer, Massonas s'est trouvé en relations avec Byzance, et la diplomatie grecque paraît avoir étendu le cercle de son influence jusque dans les régions lointaines où il commandait [1].

Depuis la Tripolitaine jusqu'à la Tingitane, toutes ces tribus, de même race et de même langue, avaient un caractère et des mœurs à peu près semblables. Assurément, suivant la nature du pays qu'elles habitaient, suivant le contact plus ou moins prolongé qu'elles avaient pris avec la civilisation romaine, des différences se remarquaient dans leur état social. Tandis que dans les régions montagneuses et dans les plaines fertiles, vivaient des populations sédentaires qui cultivaient la terre, sur la limite du désert, au contraire, ou dans les vastes steppes propres au pâturage, la vie nomade persistait [2]. Dans les solitudes qui s'étendent au sud de la Tripolitaine, dans les grands espaces découverts du haut plateau numide, sans cesse les indigènes se déplacent, poussant devant eux leurs troupeaux de moutons, de chèvres et de bêtes à cornes, traînant à leur suite leurs femmes, leurs enfants, leurs richesses, menant au VI[e] siècle encore l'existence décrite jadis par Salluste, « errant sans autre demeure que la place où la nuit les contraignait de s'arrêter [3] ». Pour porter leurs personnes et leurs modestes bagages, ils ont le cheval, le mulet, et en Tripolitaine le chameau. Celui-ci est employé tout à la fois comme bête de charge, comme monture et comme animal de combat [4], et Corippus a dessiné en des vers expressifs le pittoresque tableau du pesant animal portant sur son dos la fortune du nomade, le berceau des enfants, les ustensiles domestiques, et, juchée au sommet, la femme indigène avec ses nourrissons entre ses bras [5]. Dans

1. *C. I. L.*, 9738. Sur ce texte, cf. La Blanchère, *Voyage*, p. 89-91.

2. *Joh.*, II, 62, 156-161.

3. Salluste, *Jug.*, 17; *Joh.* IV, 598, 685, 613-618; 1074-1076; 1125-1126; VII, 68-69, *Bell. Vand.*, p. 453, 457-458.

4. *Joh.*, VI, 194-195; II, 92-96; *Bell. Vand.*, p. 348-349, 453. Cf. Tissot, I, p. 349-351.

5. *Joh.*, IV, 1074-1077, VI, 82-86.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les hautes vallées de l'Aurès au contraire, dans les plaines fertiles qui bordent au nord le massif et jusque dans la région aujourd'hui déserte qui avoisine la montagne par le sud, ailleurs encore, des populations mieux fixées font produire au sol africain des moissons abondantes[1] et s'établissent à demeure autour de centres permanents d'habitation. Mais malgré cette différence essentielle, par bien des côtés ces gens se ressemblent; tous mènent également cette vie rude et misérable que Procope a décrite dans un passage célèbre : « Les Maures, dit l'historien, habitent été comme hiver dans des huttes où l'on respire à peine. Ni la neige, ni les chaleurs, ni aucune autre nécessité ne leur font abandonner ces misérables retraites. Ils couchent par terre; seuls les plus riches d'entre eux s'étendent parfois sur une peau de bête. Ils ne changent pas de vêtement selon les saisons; en tout temps ils ne sont vêtus que d'une tunique grossière et d'un manteau de rude étoffe. Ils n'ont ni pain, ni vin, ni aucune des choses qui rendent la vie agréable. Le blé, l'épeautre, l'orge leur servent de nourriture; mais ils ne savent ni moudre les grains, ni les faire cuire : ils les mangent tout crus à la façon des animaux »[2]. S'il y a quelque exagération dans ce dernier trait, que Procope lui-même s'est chargé de réfuter[3], pourtant le reste du tableau est si vrai qu'aujourd'hui encore tous les détails s'en retrouvent, « depuis la masure enfumée qui ne défend le Kabyle ni du chaud, ni du froid et que rien ne peut lui faire abandonner, jusqu'au burnous et à la gandoura déchiquetés et rapiécés qu'on se lègue de génération en génération »[4].

Dans leurs gourbis (*mapalia*) couverts de feuillages, abrités à l'ombre des roches ou au creux des vallées[5], l'existence est pour les indigènes étrangement dure et difficile. Mais entre les divers membres de la famille, les occupations se répartis-

1. *Bell. Vand.*, p. 495-496, 502 ; *Joh.*, II, 15[illegible]-157.
2. *Bell. Vand.*, p. 435.
3. *Id.*, p. 438.
4. Tissot, I, p. 486. Cf. Cat, *l. c.*, p. 63.
5. *Joh.*, II, 63.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sent avec une singulière inégalité. Tandis que l'homme s'adonne aux exercices violents et s'habitue dès l'enfance au métier des armes, tandis que, cavalier infatigable, il est toujours prêt à partir en razzia ou en guerre, la femme vaque aux rudes travaux domestiques : c'est elle qui écrase le blé sous la lourde meule de pierre et qui fait cuire sous la cendre la galette dont vivra la famille ; c'est elle qui élève la hutte, soigne les chevaux et les bêtes de somme, elle qui fourbit les armes, afin d'épargner à l'homme toute autre fatigue que celle des combats[1]. En fait, dans la société berbère du VIe siècle, la femme, sauf quelques exceptions, n'est guère autre chose qu'une servante, et la polygamie contribue à entretenir cet état d'infériorité. Sur ce point, en effet, ni la civilisation romaine, ni le christianisme ne semblent avoir rien changé aux vieilles habitudes des Berbères[2]. C'est ce qu'atteste entre plusieurs textes un curieux passage de Procope. En 534, Solomon reprochait aux indigènes d'exposer par leur soulèvement la vie de leurs enfants que le gouvernement impérial retenait comme otages : « Vous autres, lui répondirent les Maures, pouvez avoir souci de la vie de vos enfants, puisqu'il ne vous est permis d'épouser qu'une seule femme ; pour nous, qui en prenons jusqu'à cinquante, si l'occasion s'en trouve, les enfants ne nous manqueront jamais[3] » ; et, en effet, les chefs indigènes, grands ou petits, les Medisinissa comme les Iabdas, entretiennent tous un véritable sérail[4] : sur ce point, pas plus que pour les habitudes de la vie nomade, l'invasion musulmane n'a rien innové en Afrique.

Par la physionomie extérieure comme par la nature morale, tous ces indigènes se ressemblent étrangement. Les pieds nus, les bras nus, ils se drapent dans un grand burnous de toile, qui parfois est teint d'une éclatante couleur rouge, et

1. *Bell. Vand.*, p. 438 ; *Joh.*, IV, 1076-1077 ; *Bell. Vand.*, p. 453.
2. Cf. Cat, *l. c.*, p. 66.
3. *Bell. Vand.*, p. 449.
4. *Id.*, p. 452, 500.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

autour de leur tête ils enroulent un ample morceau d'étoffe[1]; comme armes, ils ont un petit bouclier de cuir, une large et courte épée, deux solides javelots[2]; comme monture ces chevaux infatigables et rapides qu'ils montent souvent à cru et dirigent avec une simple baguette[3]. Cavaliers merveilleux, fantassins adroits et souples, ils sont, on l'a vu, admirablement organisés pour la lutte, et savent unir la plus brillante valeur militaire à toutes les habiletés de la guerre de surprises et d'embuscades. Au moral, ils sont enclins à l'enthousiasme, crédules aux excitations de leurs chefs, prompts à reprendre courage au lendemain même des plus grandes défaites. Fort superstitieux, ils écoutent religieusement tous ceux qui se flattent de prédire l'avenir : ils ont dans leurs prophétesses une aveugle confiance, et sur les affaires les plus graves ils ne se décident que d'après leurs oracles[4]. Avec cela froidement cruels[5], sans pitié pour l'ennemi vaincu ou sans défense, ils se plaisent au pillage, à l'incendie, au massacre; ils sont avides de butin, de captifs et d'or. Enfin leur perfidie est proverbiale : pour leur esprit naturellement changeant et mobile, les promesses les plus solennelles, les engagements les plus sacrés sont chose vaine. « Chez les Maures, dit Procope, il n'y a ni crainte de la divinité ni respect des hommes. Ils ne s'inquiètent ni des serments prêtés ni des otages livrés, quand bien même ce sont les enfants ou les frères de leurs chefs ; il ne peut y avoir de paix avec eux que s'ils sont tenus en respect par la crainte de l'ennemi »[6]. Corippus s'exprime de même, et si les vers sont médiocres, la pensée en revanche trouve une justification éclatante dans l'histoire tout entière de l'Afrique byzantine :

Si victor Romanus erit, famulantur, adorant,

1. *Joh.*, II, 130-137; VIII, 189-192.
2. *Id.*, II, 114-115; 150-155.
3. Tissot, I, p. 354-359.
4. *Bell. Vand.*, p. 443; *Joh.*, III, 87-88; VI, 153-155.
5. *Bell. Vand.*, p. 449.
6. *Id.*, p. 443.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Et sola hos faciet victrix fortuna fideles
Conceptusque timor[1].

Toujours prêts à la trahison, sans scrupule ils changent de parti et font défection jusque sur le champ de bataille. « Les Maures, dit encore Procope, n'offrent absolument aucune sûreté » (ἀβέβαιοι πανταπασιν ὄντες)[2] : incapables de demeurer fidèles à personne, ils se défient de tout le monde, même des gens de leur propre race ; et en fait, les rivalités de famille à famille, les haines de chef à chef, les guerres privées de tribu à tribu se rencontrent à chaque page de l'histoire du VIe siècle. Par là encore, à l'époque byzantine, les indigènes d'Afrique ont gardé tous les caractères qui distinguaient leurs ancêtres, tous ceux que l'on retrouve chez les Berbères d'aujourd'hui[3].

La physionomie des grands chefs est plus instructive, plus significative encore. Parmi les princes indigènes que nous voyons en relations avec le gouvernement impérial, plusieurs nous sont assez bien connus, pour qu'on puisse, durant trente ou quarante ans de suite, saisir les traits de leur caractère et les vicissitudes de leur destinée. Voici Antalas, l'un des principaux rois de la Byzacène ; rien ne montre mieux que son histoire ce qu'est alors une vie africaine. Au moment où il naquit, vers l'année 500 sans doute, son père, Guenfan, était le chef de la tribu des Frexes[4], faible encore et peu puissante[5], et probablement soumise à l'autorité des rois vandales. Dès ses premières années, les prophétesses maures prédisaient à l'enfant ses grandes destinées futures ; le jeune homme allait bientôt se charger de réaliser ces oracles. A dix-sept ans, il débute par ces vols de bestiaux qui ont été

1. *Joh.*, IV, 449-452.
2. *Bell. Vand.*, p. 519. Cf. p. 517.
3. Cat, *l. c.*, p. 65-66. Cf. Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, II, p. 11-20, surtout 12.
4. *Joh.*, III, 66-67. Sur la date, cf. Partsch, p. VI.
5. *Joh.*, III, 153.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de tout temps le jeu ordinaire des indigènes d'Afrique, et par son habileté, son audace, il se fait une manière de réputation[1]. Il attire à lui quelques compagnons et, devenu chef de bande, il étend le cercle de ses pillages et accroît l'importance de ses razzias[2]. Pour le mettre à la raison, le gouvernement dirige contre lui quelques détachements; il ose les attendre, les met en déroute, et son prestige augmente d'autant[3]. Le voilà chef des Frexes, et à la tête des cavaliers de sa tribu, il se risque à tenir la campagne, non plus en brigand, mais en révolté : il enrichit les siens par d'heureux ravages, et bientôt, attirés par l'appât de ces succès faciles, éblouis par la gloire du jeune chef, d'autres tribus, celle des Naffur en particulier, viennent s'associer aux entreprises d'Antalas, et un grand état indigène commence à naître dans le sud[4]. La faiblesse d'Hildéric achève de fortifier l'autorité du prince berbère. Les troupes vandales envoyées contre lui, surprises et cernées au milieu des bois, dans un défilé resserré et abrupt, épuisées par la chaleur et la soif, incapables, dans un terrain difficile, d'employer utilement leur cavalerie, subissent une sanglante défaite[5], et dans la Byzacène ouverte, les Maures d'Antalas se répandent jusqu'au littoral, ravageant tout sur leur passage[6]. Ainsi, à trente ans à peine, l'obscur prince des Frexes s'était fait le chef d'une vaste et puissante confédération. Avide de parvenir, ambitieux sans scrupule, tout moyen lui sera bon désormais pour accroître la puissance qu'il a conquise. Quand les troupes impériales débarquent en Afrique, sans hésiter il se soumet à Bélisaire, pour faire reconnaître sa royauté par le général byzantin[7]; quand en 534 une partie des tribus se soulève, il se garde de

1. *Jo.*, III, 159-160.
2. *Id.*, III, 173-176.
3. *Id.*, III, 178-179.
4. *Id.*, III, 184-197.
5. *Id.*, III, 198-261; *Bell. Vand.*, p. 349.
6. *Aed.*, p. 340; *Vie de S. Fulgence*, c. 65 (Migne, *Patr. lat.*, t. 65, 150).
7. *Bell. Vand.*, p. 507, 406.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

faire cause commune avec les insurgés; la défense de l'indépendance nationale est pour lui un mot vide de sens, et dans la guerre qui éclate il trouve double avantage : celui d'être vengé de voisins qu'il déteste, sans doute parce qu'ils ont refusé d'accepter sa suzeraineté, celui de s'agrandir à leurs dépens par la grâce du gouvernement impérial. En effet, après la victoire, il est investi en Byzacène d'une autorité suprême sur toutes les tribus maures[1], et pendant dix ans il est l'ami des ducs, des *magistri militum* byzantins; il s'empresse à toute réquisition de mettre ses contingents sous leurs ordres; il combat avec eux et s'enorgueillit de leurs victoires[2]. Mais cette fidélité intéressée ne saurait avoir des racines bien profondes : il prétend qu'on le paie grassement, qu'on le comble d'égards et d'honneurs; le jour où un gouverneur osera le traiter en sujet et lui infliger une punition, aussitôt sous le prince romanisé reparaît le chef indigène, et contre ses compagnons d'armes de la veille, il fomente une formidable insurrection. Violent, cruel, avide de sang et de pillage, d'ailleurs d'une bravoure réelle, bien qu'un peu théâtrale, il conduit une guerre implacable contre celui qui l'a offensé. Mais au moment où il paraît le plus acharné à la lutte, toujours le souple et rusé Berbère garde les caractères distinctifs de sa race. Il a beau, dans son vaniteux orgueil, affecter de traiter l'empereur en égal, au fond il est prêt à se soumettre, pourvu qu'on accorde à son ambition et à ses haines les satisfactions auxquelles il croit avoir droit[3]; il négocie avec tous les partis, prêt sans scrupule à se vendre au plus offrant, et tour à tour il passe, selon qu'il espère y trouver avantage, du parti de la révolte à celui de l'empire, pour retourner ensuite au camp des insurgés[4]. Ce sont les causes accessoires qui déterminent son esprit changeant et mobile; il suffit le plus souvent que Coutsina, son vieil ennemi, soit d'un côté, pour que tout

1. *Bell. Vand.*, p. 462, 504.
2. *Joh.*, II, 29-30, 34-35; IV, 362-364, 369-371.
3. *Bell. Vand.*, p. 506-507.
4. *Id.*, p. 509, 517, 523, 533.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aussitôt il se jette de l'autre; il suffit que son ambition déçue s'irrite, qu'il se croie joué par quelqu'un, pour que sans tarder il change d'attitude et d'alliance. Au vrai, il se préoccupe fort peu de chasser les Byzantins de l'Afrique : qu'on lui assure la possession de la Byzacène, un fort subside, l'appui d'un détachement régulier qui fera de lui le plus puissant des rois berbères, il n'en demande pas davantage[1]. Il se contentera à moins encore; une défaite sérieuse brise son énergie, et il sera trop heureux, pour finir, de redevenir le vassal fidèle et dévoué de Justinien[2].

Voici Coutsina maintenant. Celui-là n'est qu'un demi-Berbère, fils d'un chef indigène et d'une femme romaine[3], et quoique soulevé un moment contre l'autorité byzantine[4], il a pour souci principal, après la sévère leçon qu'il a reçue, de faire au plus tôt sa paix avec l'empire. Bien qu'on l'ait chassé de ses possessions de Byzacène et contraint à chercher en Numidie de nouveaux territoires, il est bien vite devenu l'ami fidèle de ce Solomon qui l'a vaincu[5]. C'est que d'une part Coutsina déteste Antalas autant qu'Antalas hait Coutsina, et le soulèvement de l'un entraîne nécessairement le dévouement de l'autre. C'est que d'autre part le prestige de l'empire agit puissamment sur ce grand chef. Il est fier d'être un demi-Romain, « aux mœurs civilisées, à la gravité toute latine »[6]. Il rappelle volontiers sa naissance qui le fait « presque Romain par le sang et tout à fait par le cœur[7] ». Plus que des 30,000 cavaliers indigènes qu'il conduit au combat, il s'enorgueillit du titre de *magister militum* que lui a décerné l'empereur[8]; il éprouve une joie d'enfant à commander un détache-

1. *Bell. Vand.*, p. 516.
2. *Bell. Goth.*, p. 549-550.
3. *Joh.*, IV, 511-512, 1095-1096; VIII, 271.
4. *Bell. Vand.*, p. 448.
5. *Joh.*, III, 406-407.
6. *Id.*, IV, 512. « Moribus ornatus placidis, gravitate latina ».
7. *Id.*, IV, 511. « Animo Romanus erat, nec sanguine longe ».
8. *Id.*, VI, 267; VII, 268; VIII, 270.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment de troupes régulières[1], et tout son brillant courage s'emploie à achever la ruine des gens de sa race[2]. Il se pique, dans les circonstances graves, dans le désarroi d'une défaite ou le trouble d'une sédition, de rester, comme un civilisé qu'il prétend être, fidèle à sa parole et à ses alliances[3]. Parfois sans doute le Berbère l'emporte; vienne une belle occasion de piller, la tentation de faire du butin sera la plus forte, et sans grand scrupule il se jettera dans l'insurrection; parfois aussi, entre les partis en présence, il exécutera une série de brusques et déconcertantes volte-faces, au double gré de ses haines et de ses intérêts; mais au fond il est toujours prêt à revenir à l'empire, dût-il pour cela trahir sur le champ de bataille ses confédérés berbères[4]. Lui aussi, comme Antalas, s'inquiète peu de l'indépendance nationale; comme lui, il s'accommode sans peine d'être « l'esclave de la majesté impériale »; et malgré quelques défections passagères, il restera jusqu'à sa mort l'un des meilleurs soutiens de l'autorité byzantine en Afrique.

Voici Iabdas encore. Celui-là c'est un grand et redoutable ambitieux, à qui rien ne coûte pour agrandir son pouvoir : il fait assassiner Méphanias son beau-père; il s'entend avec un de ses voisins pour en dépouiller un autre dont il convoite le territoire[5], et à la tête de sa nombreuse cavalerie il pousse en tous sens ses courses de pillage. D'une haute taille, d'un courage éprouvé, il a parmi les siens un prestige sans égal[6]; son habileté ne le cède point à sa vaillance, et à l'abri de ses inaccessibles montagnes, il sait épuiser ses adversaires par une longue guerre d'embuscades[7]. Il semble inflexible dans son opiniâtre résistance; plutôt que de céder il se laissera

1. *Jo.*, VII, 268-271.
2. *Id.*, VIII, 268-269.
3. *Id.*, VI, 268; VIII, 121-129.
4. *Bell. Vand.*, p. 517.
5. *Id.*, p. 465.
6. *Id.*, p. 464.
7. *Id.*, p. 466-467.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chasser de ses états[1]. Mais au fond ce vaillant, cet habile manque du sang-froid nécessaire aux vrais politiques; il se décourage et perd la tête quand il faudrait persister; il laisse passer le moment quand il faudrait agir. En 537, alors qu'il dépend de lui d'écraser l'armée byzantine, il reste neutre, puis il négocie avec le patrice Germanos[2]; en 546, il paraît en vainqueur devant Carthage, et puis tout à coup il abandonne ses alliés et se contente d'observer les événements; il finira même, bon gré mal gré, par envoyer ses contingents grossir les forces impériales et il contribuera ainsi à l'écrasement final de la grande révolte de 548[3]. C'est que lui aussi, malgré ses apparences plus farouches et plus rudes, n'est qu'un Berbère impressionnable et mobile, incapable d'un dessein longuement suivi, d'une idée qui dépasse le cercle de ses intérêts particuliers. C'est que ses antipathies et ses haines guident trop souvent ses résolutions; et ainsi il finira lui aussi, quoique plus tardivement, par céder comme les autres, et comme eux il acceptera la suzeraineté de l'empereur.

C'est qu'au vrai ni les tribus ni les chefs qui les commandent n'éprouvent aucune répugnance à recevoir les ordres de Justinien. Comme tous les barbares, ils ont gardé un respect profond pour le souvenir et le nom de Rome; et leur premier soin après les succès de Bélisaire, fut de solliciter du général impérial la confirmation de leurs souverainetés : « C'est, dit Procope, un usage chez les Maures qu'aucun de leurs chefs ne se considère comme tel tant que l'empereur des Romains ne lui a point donné les insignes du pouvoir; or, comme ces princes avaient reçu leur investiture des Vandales, ils ne considéraient point leur autorité comme sûrement établie[4] ». J'ai signalé déjà la lettre si caractéristique adressée à Justinien par Antalas révolté : elle met pleinement en lumière les senti-

1. *Bell. Vand.*, p. 500.
2. *Id.*, p. 487.
3. *Joh.*, VII, 277-280.
4. *Bell. Vand.*, p. 406.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ments qui animent tous les rois indigènes[1] ; s'il s'est soulevé, ce n'est point par amour de l'indépendance nationale ; c'est uniquement pour venger la mort de son frère[2] et l'injure qu'on lui a faite à lui-même ; s'il s'insurge, ce n'est point contre l'empereur, mais contre le gourverneur, qui s'est montré son ennemi personnel ; il est tout prêt à déposer ces armes qu'il n'a prises qu'à contre-cœur, pourvu qu'on donne satisfaction à sa haine et qu'on répare l'injustice dont il a été victime, et hautement il proclame qu'il veut être le vassal, « l'esclave de la majesté impériale[3]. » En fait, tous ces princes sont fiers de servir sous les drapeaux de Byzance ; ils aspirent à prendre rang dans sa hiérarchie militaire, à frayer avec ses ducs et ses patrices, à mériter les titres sonores qu'elle décerne à ses dignitaires. A cet égard, la prétention d'Antalas, demandant qu'en échange de son concours on mette sous ses ordres 1,500 soldats romains, est singulièrement significative[4], et ce qu'Antalas réclame, Coutsina l'obtient ; autour de lui, il a comme garde un détachement de troupes byzantines, et il ne se tient pas d'aise de les commander[5]. Voyez Massonas encore ; avant même la venue des Grecs, il s'intitule « roi des Maures et des Romains », tant il sent, pour assurer son autorité sur les cités maurétaniennes, le besoin et l'importance d'un titre qui le rattache à l'Empire. Et dès la seconde année de la domination byzantine, nous le voyons offrir ses services à Solomon et rechercher son alliance[6]. Dans ces conditions, des relations régulières devaient nécessairement s'établir bien vite entre les gouverneurs d'Afrique et les grands chefs berbères ; et malgré les soulèvements fréquents qui devaient troubler le bon accord des deux parties, un système régulier de rapports

1. *Bell. Vand.*, p. 506-507.
2. Sur cette dette du sang, qui aujourd'hui s'appelle la *rekba*, cf. Hanoteau et Letourneux, *l. c.*, t. III, p. 60-70.
3. *Bell. Vand.*, p. 506 : δοῦλος τῆς σῆς βασιλείας.
4. *Id.*, p. 516.
5. *Joh.*, VII, 268-271.
6. *Bell. Vand.*, p. 465.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

politiques, militaires et religieux allait rapidement se fonder. Sans doute ce ne fut jamais, même pour les tribus cantonnées dans l'intérieur du territoire, une annexion véritable, soumettant les indigènes à l'administration impériale ; mais en les plaçant dans une sorte de vassalité, la diplomatie byzantine réussit à étendre bien au delà même des frontières de la province l'influence de l'Empire et le respect de Rome.

II

En général, lorsqu'une tribu indigène consentait à faire sa soumission au gouvernement impérial, une convention formelle et précise réglait les rapports futurs des deux parties[1]. Corippus fournit un exemple intéressant des négociations qui accompagnaient ces traités d'alliance[2]. Pendant la campagne de 547, l'armée byzantine avait pénétré sur le territoire des Astrices. Pleins d'épouvante, les Berbères envoient une ambassade au général grec, chargée de demander la paix et de prêter entre ses mains hommage à Justinien. Et il faut voir en quels termes, mêlés de flatterie et d'humilité, les envoyés s'adressent au *magister militum* ; certes l'auteur de la *Johannide* n'a ici rien inventé, tant les sentiments et le style s'accordent avec ce que nous connaissons des indigènes. « Le bruit de la réputation du patrice, disent-ils, de sa loyauté, de son courage, est parvenu jusqu'à eux et les a attirés vers lui ; ils sont heureux de recevoir ses ordres ; ils sollicitent son alliance et d'avance acceptent ses conditions ; ils sont, pourvu qu'on les épargne, prêts à lui obéir aveuglément. » Prudemment, comme gage de ces belles promesses, le général exige qu'on lui livre des otages, et il jure, si la tribu veut observer la paix, qu'elle vivra tranquille et florissante sous l'autorité du prince. Puis, pour sceller l'alliance, il comble de présents

1. *Bell. Vand.*, p. 504, 506-507.
2. *Joh.*, VI, 391-407, 425-433.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les députés; ceux-ci de leur côté s'engagent à servir l'empire romain. Les préliminaires de la convention sont arrêtés, et Justinien peut s'enorgueillir de compter en Afrique quelques vassaux de plus.

Ce n'est pas tout : un traité formel est signé par écrit; les chefs de la tribu prêtent hommage et font serment d'être pour le *basileus* de fidèles et dévoués serviteurs[1]; comme garants de leur foi, ils remettent entre les mains du gouverneur leurs parents les plus proches, leurs enfants, leurs frères[2]; enfin, comme signe de la suzeraineté byzantine, ils reçoivent une véritable investiture de leur commandement. Procope nous a conservé, dans un curieux passage, la liste des insignes de souveraineté qui leur sont remis au nom du prince[3] : c'est un bâton d'argent incrusté d'or, un diadème d'argent, un manteau blanc, — nous dirions un burnous de commandement, — qui s'attache sur l'épaule par une fibule d'or, une tunique blanche ornée de broderies, enfin des chaussures relevées d'ornements d'or. Des cadeaux somptueux accompagnent l'envoi de ces insignes; et à ce prix les chefs indigènes se déclarent les vassaux, les « esclaves de la majesté impériale ». Pour récompenser leurs services ultérieurs, le gouvernement tient en réserve des faveurs de toute sorte : à ceux qui se montreront loyaux et fidèles, une place sera faite dans la hiérarchie des dignitaires byzantins; ils recevront le titre de *magister militum* ou de patrice[4]; ils auront l'honneur de commander quelques détachements de troupes régulières; ils auront même parfois, attachée à leur personne, une façon de garde formée de soldats grecs[5], utile précaution qui, sous une flatteuse apparence, dissimule un moyen efficace de surveiller leur attitude et d'assurer leur fidélité.

1. *Bell. Vand.*, p. 451.
2. *Id.*, p. 451, 452, 406.
3. *Id.*, p. 406-407. Cf. p. 502 : ξύμβολα τὰ νομιζόμενα.
4. *Joh.*, VI, 267; VII, 268; VIII, 270. Cf. des exemples analogues en Syrie (Théophane, p. 240, édit. de Boor).
5. *Joh.*, VII, 268-271.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En outre — et c'est le point essentiel du traité — l'empereur s'engage à payer à ces chefs un subside annuel dont le chiffre est formellement déterminé, et qu'on appelle l'*annona*[1]. En échange de cette pension, le prince berbère s'engage avant toute chose à rendre des services militaires dont nous déterminerons tout à l'heure la forme; de plus il se charge, en échange de l'autorité qui lui est conférée, de maintenir dans son district la paix parmi les tribus. C'est tout à fait ce qu'en notre siècle on a nommé « la politique des grands chefs ». Pour assurer la tranquillité en Byzacène, Solomon ne trouve rien de mieux que de placer Antalas à la tête de toutes les tribus de la région; ce chef s'est un des premiers déclaré le vassal de Byzance; il semble devoir garder une fidélité plus constante et plus sûre que ses voisins; on augmente donc son autorité, et à ce prix il sera, vis-à-vis du gouvernement, responsable de la tranquillité et du bon ordre dans toute l'étendue de son commandement[2].

Toutefois un contrôle est nécessaire. Il est évident que « les *gentes* ne pouvaient pas être laissées à elles-mêmes; leurs chefs indigènes devaient avoir besoin de la même surveillance que nos caïds ou nos cheiks[3]. » Pour les maintenir dans le devoir, pour s'assurer aussi que la tribu remplit les obligations qui lui sont imposées, des pouvoirs fort étendus sont con-

1. *Bell. Vand.*, p. 504, 507; Malalas, p. 495. Cf. Mommsen (*Hermès*, XXIV, p. 220) et Cagnat, *l. c.*, p. 745. On trouve d'autres exemples dans Ménandre, p. 286-287 (Avares), 292, 377 (Syrie).

2. *Bell. Vand.*, p. 503-504. Antalas est un vrai vassal de l'empire (*Joh.*, II, 346-347). Les écrivains arabes — à la vérité d'époque fort postérieure — mentionnent une autre obligation encore imposée aux tribus. « Les Zenata et les Berbères qui habitaient les campagnes témoignaient aux Francs un certain degré d'obéissance : ils payaient l'*impôt* aux époques fixées » (Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, III, p. 191); et ailleurs le même historien parle des Berbères « qui avaient précédemment, payé l'*impôt* à Héraclius, roi de Constantinople » (*ibid.*, I, p. 208). La chose n'a rien d'invraisemblable, et on peut remarquer, en faveur de cette affirmation, qu'Ibn Khaldoun a fort exactement défini les autres obligations imposées aux indigènes : toutefois les textes contemporains ne laissent rien entrevoir de semblable.

3. Cagnat, *l. c.*, p. 330-331.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fiés au gouverneur général et aux ducs de chaque province. C'est à eux que les indigènes sont tenus de venir présenter les réclamations qu'ils ont à formuler[1]; c'est de leur main, dans la capitale de chaque duché, que les chefs viennent recevoir les subsides qui leur sont alloués[2]. Sans cesse le duc surveille les mouvements des tribus et leur attitude[3]; il règle les relations de commerce qu'elles entretiendront avec le pays romain ou avec les peuplades indigènes demeurées indépendantes[4]; il donne les autorisations nécessaires pour franchir le *limes*[5]; parfois même il assigne aux tribus les cantonnements qu'elles devront cultiver[6]. Viennent-elles à manquer à leurs engagements, le gouverneur punit leurs chefs en supprimant de sa propre autorité la pension qui leur est accordée[7]; et si quelque trouble se produit dans leur district, il peut les en rendre responsables, les faire arrêter et même les condamner à mort[8]. Parfois aussi, pour châtier une tribu, on lui coupe les vivres[9] ou, par une exécution plus radicale encore, on va saccager ses moissons[10]; en tout cas, l'autorité byzantine intervient sans cesse dans les affaires intérieures des Berbères; elle se constitue arbitre des querelles intestines des chefs[11]; peut-être même, en Afrique comme en Syrie, s'occupe-t-elle, à la mort d'un des vassaux, de désigner parmi ses héritiers le successeur qui lui agrée davantage[12]. En fait elle considère les tribus,

1. *Bell. Vand.*, p. 502.
2. *Id.* p. 502; Malalas, p. 495.
3. *Jo.*, VI, 221 sq.
4. *Édit d'Anastase*, n° 11.
5. *Ibid.*, n° 11.
6. Grégoire le Grand, *Epist.* (éd. des *Monumenta*), I, 73, parle des *daticiorum habitatores* : ce sont les tribus soumises, que l'autorité byzantine déplace à volonté. Cf. pour une autre interprétation de ce passage : Mommsen, *Die Bewirthschaftung der Kirchengüter unter Papst Gregor I.* (*Zeitschr. f. Social- und Wirthschaftsgesc.*, I, p. 49, note 25).
7. *Bell. Vand.*, p. 504, 507.
8. *Id.*, p. 504, 507. *Joh.*, II, 28; IV, 365-366.
9. *Bell. Vand.*, p. 452.
10. *Id.*, p. 502.
11. *Joh.*, VII, 242-261.
12. Théophane, p. 240.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

celles du moins qui sont cantonnées sur son territoire, comme de véritables sujettes; viennent-elles à se révolter en effet, ce n'est point la paix qu'elle leur offre, c'est une véritable *amnistie*, après laquelle elles viendront replacer humblement leur tête sous le joug accoutumé de l'empereur[1].

Ce sont surtout les relations militaires que règle soigneusement la convention. Les Byzantins savent bien, en effet, quels admirables soldats peuvent leur fournir les tribus[2]; ils connaissent le courage des indigènes, les qualités de leurs adroits fantassins, de leurs légers et infatigables cavaliers, les ressources infinies de cette tactique berbère, si admirablement appropriée au pays; ils tiennent donc à les incorporer dans leurs armées, et, lorsque ces peuplades sont cantonnées dans le voisinage de la frontière, à les employer, concurremment avec les *limitanei* à la défense des confins militaires[3]. Aussi tous les traités renferment-ils une clause par laquelle les tribus s'engagent à fournir leurs contingents de troupes irrégulières[4]; et, en effet, à la première réquisition du gouverneur général[5], les *foederati* ou *gentiles*[6], pour employer l'expression usitée dans les Codes, — les *goums*, pour me servir du terme moderne correspondant — rejoignent au rendez-vous assigné les régiments de l'armée régulière. Lorsqu'ils appartiennent à des populations fixées sur la frontière, ils servent, de même qu'à l'époque romaine[7], et ainsi qu'il est naturel d'ailleurs, sous les ordres du duc provincial chargé de la garde du *limes*[8]. Dans les autres cas ils forment, en gé-

1. *Bell. Vand.*, p. 504; *Joh.*, II, 346-347.
2. *Joh.*, VI, 30-33.
3. Cf. Théophane, p. 335; Cagnat, p. 744-745.
4. *Joh.*, VII, 63-65, 148-149. « Les Zenata et les Berbères qui habitaient les campagnes... prenaient part aux expéditions militaires des Francs (Ibn Khaldoun, III, p. 191) et ailleurs : « Les Djeraoua prêtaient aux Francs l'appui de leurs armes à chaque réquisition » (*ibid.*, III, p. 192).
5. *Joh.*, III, 404; IV, 363.
6. *Id.*, III, 410.
7. Cagnat, p. 745-746.
8. *Joh.*, III, 405.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

néral sous le commandement direct de leur chef ou de ses délégués, des corps d'armée distincts des troupes régulières[1]. Antalas, Coutsina, Ifisdaias sont eux-mêmes à la tête de leurs contingents ; les cavaliers d'Iabdas sont conduits par son fils et un officier auquel Corippus donne le titre de *praefectus*[2]. En apparence, aucune solde n'est allouée aux fédérés ; ce sont leurs rois ou leurs chefs qui les paient, mais au moyen de l'*annona* que leur verse le gouvernement[3] ; souvent aussi, pour stimuler leur zèle, les généraux byzantins font distribuer aux alliés de larges gratifications[4]. En fait, et quoiqu'on ne fasse pas toujours appel à leur concours, quoiqu'on se borne parfois à mobiliser une portion seulement des contingents indigènes[5], les *gentiles* sont organisés comme de véritables soldats de l'empire, et, comme à l'époque romaine[6], il n'est point rare, au VI[e] siècle encore, de les voir envoyés hors d'Afrique en expédition. Des auxiliaires maures servent en Italie avec Bélisaire, et se rencontrent à Byzance parmi les hommes de sa garde[7] ; d'autres combattent en Orient, dans les campagnes de Perse[8], comme jadis leurs ancêtres combattaient en Syrie ou en Dacie.

Enfin des rapports religieux venaient compléter le système inauguré par Byzance. Au moment où les armées impériales reparurent en Afrique, le christianisme avait, à ce qu'il semble, perdu la plus grande part des conquêtes qu'il avait pu faire jadis parmi les populations berbères. En Tripolitaine, toutes les tribus professaient le paganisme[9] ; s'il en faut croire Pro-

1. *Joh.*, IV, 509-514, 544-549; VII, 266, 280.
2. *Id.*, VII, 279.
3. Cf. Cagnat, p. 715.
4. *Bell. Vand.*, p. 466.
5. En 547 Coutsina sert seul ; mais d'autres tribus restent fidèles, et non employées (*Joh.*, VII, 63-65, 148-149).
6. Cf. Cagnat, p. 333.
7. *Bell. Goth.*, p. 26, 281.
8. *Bell. Pers.*, p. 244 ; Théophane, p. 220. Sous le règne d'Héraclius, des contingents indigènes figurent dans l'armée qui renversa Phocas (Nicéphore patr., p. 3 (édit. de Boor) ; Jean de Nikiou (édit. Zotenberg), p. 541, 551.
9. *Bell. Vand.*, p. 347.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cope, l'oasis d'Augila était au VIe siècle encore le centre d'un culte très ancien, célèbre parmi les tribus africaines, où l'on venait de toutes parts chercher des révélations prophétiques[1]. Corippus montre également les peuplades de cette région, ayant pour principale divinité un dieu appelé Gurzil, dont Ierna, roi des Levathes, est le prêtre[2], dont le nom sert dans les batailles de cri de guerre à ses adorateurs, et dont l'idole, emportée comme un fétiche au milieu des combats, est, à la veille de la lutte, arrosée du sang des sacrifices[3]. En Byzacène également, la plupart des tribus sont païennes ; on ne saurait dire, à la vérité, si les dieux Sinifere, qu'on identifie à Mars, et Mastiman, où l'on reconnaît un Jupiter infernal avide de victimes humaines, appartiennent aux populations de cette région ou à celles de la Tripolitaine[4] ; mais en tout cas ni Antalas ni son père ne pratiquent le christianisme. Guenfan va demander à l'oracle d'Ammon le secret des futures destinées de son fils[5] ; et dans toute l'Afrique indigène, on écoute pieusement les prédictions des prophétesses, auxquelles des rites mystérieux viennent communiquer l'esprit divin[6]. L'extension de la polygamie ne prouve pas moins combien avait été passagère l'influence du christianisme. De telles dissidences devaient choquer gravement un empereur pieux, dévot même, tel qu'était Justinien, « désireux, dit un historien, d'assurer non seulement la sûreté des corps, mais encore de veiller au salut des âmes »[7]. Aussi, dès l'année 535, proscrivit-il les païens au même titre que les ariens, les donatistes et les juifs[8] ; mais comprenant en outre que la conquête la

1. *Aed.* p. 333 ; *Joh.*, III, 81 sqq. ; VI, 115 sqq.
2. *Joh.*, II. 109 ; IV, 667.
3. *Id.*, IV, 683 ; VIII, 304 ; IV. 1138, 1146 ; VI, 116. Cf. El-Bekri (*J. asiat.*, 1858, p. 443-444), qui parle de « l'idole de pierre appelée Guerza » à laquelle « jusqu'à nos jours, dit l'écrivain du XIe siècle, les tribus berbères des environs offrent des sacrifices ».
4. *Joh.*, IV, 681-682 ; VIII, 305-309. Cf. Partsch., p. XI-XII.
5. *Joh.*, III, 81 sqq.
6. *Id.*, III, 86-101 ; VI, 153-155 ; *Bell. Vand.*, p. 443.
7. *Aed.*, p. 333.
8. *Nov.* 37. 8.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plus efficace est celle qui fait accepter aux vaincus les mœurs et les institutions du vainqueur[1], il s'efforça, parmi les tribus vassales de l'Empire, de répandre le christianisme. Aussi bien la propagande religieuse fut-elle en tout temps une des formes favorites de l'expansion byzantine. « L'Empire trouvait dans la religion l'unité qu'il ne trouvait ni dans la langue ni dans la race. L'orthodoxie lui tenait lieu de nationalité[2]. »

Il se trouva qu'en Afrique la tâche fut relativement assez facile. Les tribus berbères paraissent avoir professé un respect instinctif pour le culte du Christ, et, malgré de fréquents actes de violence commis sur les édifices religieux et même sur les personnes, une certaine vénération pour le clergé qui en était le réprésentant[3]. En tout cas, l'œuvre de la conversion entreprise en Afrique par l'ordre impérial semble avoir été couronnée de succès, et avoir porté bien au delà des frontières de la province l'influence de la diplomatie byzantine. Au sud de la Tripolitaine, le christianisme pénétra jusque dans la région lointaine des premières oasis sahariennes ; dans l'oasis d'Augila, où jusqu'alors le culte d'Ammon avait subsisté avec ses hiérodules, ses prophétesses et ses sacrifices, la population entière se convertit, et une église fut bâtie en l'honneur de la Théotokos[4] ; la tribu des Gadabitani, voisine de Leptis Magna, et demeurée jusque-là païenne, accepta la foi orthodoxe[5] ; les habitants de Ghadamès reçurent également la foi chrétienne, et se soumirent en même temps, par un traité formel, à la suzeraineté byzantine[6]. Il est probable que cette

1. *Nov.* 21, *praef.*

2. Rambaud, *L'Empire grec*, p. 272. Cf. Gasquet, *Études byzantines*, p. 73-81 ; Duchesne, *Les missions chrétiennes au sud de l'empire romain* (*Mél. de Rome*. 1896, p. 79-122).

3. *Bell. Vand.*, p. 347, 504; *Joh.*, VII, 484-488.

4. *Aed.*, p. 333-334.

5. *Id.*, p. 337.

6. *Id.*, p. 335. Cf. Morcelli, *Africa christiana*, III, 303, qui place le fait vers 548. On trouvera des détails fort intéressants sur la façon dont étaient conduites ces conversions dans l'histoire de Jean d'Éphèse. Il raconte, en effet, de quelle manière furent amenées au christianisme, sous Justinien et ses suc-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

propagande religieuse, si efficace dans des contrées qui semblent pour la plupart soustraites à l'action militaire des Grecs, obtint chez les tribus cantonnées dans l'intérieur du territoire des succès plus éclatants encore. Il est certain que sous les successeurs de Justinien, l'œuvre continua avec le même bonheur. En 569, les Garamantes du Fezzan concluaient un traité de paix avec l'Empire et se convertissaient au christianisme[1]; au VII[e] siècle, les tribus établies aux alentours de Sabrata avaient également renoncé au paganisme[2]. Et ces triomphes de la foi ne se limitaient pas à la seule Tripolitaine ; jusque dans les Maurétanies l'orthodoxie faisait chaque jour des conquêtes. Au vrai, dans ce pays, où en 484 encore on ne comptait pas moins de quarante-quatre sièges épiscopaux pour la Sitifienne et cent vingt-trois pour la Césarienne[3], il est de toute évidence que la propagande chrétienne devait trouver des apôtres ardents et dévoués; et, en effet, non seulement dans les villes de la côte on rencontre des évêques au commencement du VII[e] siècle ; mais, à cette date, des communautés chrétiennes subsistent dans l'intérieur du pays, à Labdia (Médéa), à Oppidum Novum (Duperré dans la vallée du Chélif), à Timici[4], à Pomarium (Tlemcen), à Altava (Lamoricière)[5], dont l'influence s'est incontestablement fait sentir parmi les Berbères d'alentour. Aussi voit-on vers 569 la tribu des Maccuritae se convertir au christianisme[6], et vers 573 envoyer à Constantinople une ambassade solennelle, chargée d'offrir à l'empereur, comme gage d'amitié et d'alliance, des défenses

cesseurs, les populations de la Nubie, Nabadéens (royaume de Napata) et Alodéens (v. Jean d'Éphèse, édit. Schönfelder, IV, 6, 7, 8 (p. 141-145). 49 (p. 180-181), 51, 52, 53 (p. 183-188).

1. Jean de Biclar, a. 569, édit. Mommsen, p. 212.

2. Fournel, *Les Berbers*, I, 22, note.

3. *Notitia episcoporum* (dans l'édit. de Victor de Vit, donnée dans les *Monumenta*).

4. *Byzant. Zeitsch.*, II, 26, 31-32, 34, et sur les identifications, Cat, *l. c.* p. 188-189, 197, 198-202.

5. *C. I. L.*, VIII, 9925, 9926, etc., jusqu'à 9958. 9869-9870. 9899.

6. Jean de Biclar, a. 569.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'eléphants et une girafe vivante[1] ; or dans cette population, il faut reconnaître sans doute les Μακκοῦραι nommés par Ptolémée, qui habitaient au pied du massif montagneux de l'Ouarnsenis[2]. De même, entre Tiaret et Frenda, les curieuses pyramides des Djedar attestent, par les emblèmes chrétiens qui en décorent les salles, l'existence d'une dynastie indigène catholique, puissante vers le VIe siècle dans cette portion du Tell oranais[3]. Ainsi, sous le couvert de la religion, s'étendait au loin l'influence byzantine ; et les officiers impériaux le comprenaient si bien que dans leur pensée l'œuvre de la conversion était inséparable de la conquête militaire[4]. Dans une lettre significative, saint Grégoire félicite l'exarque Gennadius de faire la guerre « non point pour le plaisir de verser le sang, mais dans le désir d'étendre les limites du pays chrétien, afin que, par la prédication de la foi, le nom du Christ se répande en tout sens parmi les tribus soumises »[5]. Sans doute, sur quelques points particuliers, cette propagande si active échoua ; les dissidents ariens, donatistes et juifs, brutalement expulsés par les édits de Justinien, allèrent chercher un asile chez les tribus berbères, et plus d'une fois ils y arrêtèrent le progrès de la foi orthodoxe. Ce fut le cas en particulier dans la Numidie méridionale, où le donatisme

1. Jean de Biclar, a. 573.

2. Mommsen, édit. des *M.G.H.*, p. 212 ; Cat, *l. c.*, p. 75-76. Jean d'Ephèse nomme en Nubie les Makoura païens (IV, 51, 53) ; mais ces populations, en 580, ne sont pas converties encore. Il ne faut donc point se laisser induire en erreur par une similitude de noms. Cf. Duchesne, *l. c.*, p. 87. On notera au contraire que Jean de Biclar a déjà parlé, à une date antérieure, de la conversion des Makourites : *Maccuritarum gens his temporibus Christi fidem recepit* (a. 569) (éd Mommsen, p. 212). On ne saurait donc confondre ce peuple avec les Makoura. de Nubie.

3. La Blanchère, *Voyage d'étude*, p. 86-87, 98-99. Sur la date des Djedar, *Musée d'Oran*, p. 25-26.

4. Cf. Greg. Magni *Epist.*, 4, 25. De même les guerres de Jean Troglita ont les allures d'une véritable croisade (*Joh.*, I, 151, 268-270, 295 ; IV, 269-284, 686).

5. Greg., *Epist.*, 1, 73. Sur les moyens employés pour la conversion, et où la persuasion se mêle étrangement aux rigueurs administratives, cf. Greg., 8, 1 ; 4, 26 ; 9, 204. Ces textes s'appliquent à la Sardaigne, mais on peut croire que les mêmes principes gouvernèrent le reste de l'exarchat d'Afrique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gardait à la fin du vi. siècle de nombreux partisans[1]; ce fut le cas aussi dans l'Aurès, où l'on signale au vii[e] siècle un certain nombre de tribus juives, et dans les ksour du Sahara, où des peuplades nombreuses semblent avoir professé la religion d'Israël[2]; pourtant d'une façon générale, le catholicisme se maintint ou s'étendit sous la domination grecque dans une grande partie de l'Afrique; et plus d'une fois la religion cimenta les liens de vassalité établis entre les tribus indigènes et le gouvernement byzantin.

Dans la nomenclature officielle, les populations indigènes qui étaient entrées, dans les formes que nous venons d'expliquer, en relations politiques, militaires et religieuses avec l'Empire, étaient désignées par le terme de *Mauri pacifici* ou Πάκατοι (*pacati*)[3]. Malheureusement avec beaucoup d'entre elles, les conventions les plus solennelles étaient impuissantes à maintenir une paix durable; et, malgré quelques rares exemples de fidélité, en général on n'employait point sans quelque crainte ces auxiliaires changeants et perfides. On savait que pour eux les serments les plus sacrés étaient sans valeur, que les meilleurs traitements, les gratifications les plus libérales étaient impuissants à assurer leur fidélité, que la force seule était capable de les retenir dans le devoir, que de leur part il fallait toujours attendre quelque révolte, quelque défection ou quelque trahison[4]. Et, en effet, l'histoire de l'Afrique au vi[e] siècle est pleine d'épisodes de cette sorte, et l'on comprendrait avec peine comment l'autorité impériale y put résister, si le caractère même des Berbères n'avait fourni d'autre part à la diplomatie grecque les moyens de réparer les désastres et de rétablir l'édifice menacé. Grâce à l'absence de concert qui marqua toujours tous les efforts des indigènes, grâce aux haines irréconciliables qui empêchèrent toujours

1. Greg., *Epist.*, 1, 72-73; 2, 46; 4, 32; 5, 3.

2. Fournel, *l. c.*, p. 217; *Rec. de Const.*, 1867, p. 119-121; Ibn Khaldoun, I, p. 208-209.

3. *Joh.*, IV, 999; VI, 596; *Aed.*, p. 335; Jordanes, *Romana*, p. 52.

4. *Bell. Vand.*, p. 443, 467, 517, 519; *Joh.*, IV, 447-451; III, 412; VI, 389-390.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au moment décisif les grands chefs de s'entendre contre l'ennemi commun[1], la diplomatie impériale put sans peine semer la division parmi ses adversaires et trouver parmi eux des alliés inespérés ; avec de l'argent distribué à propos, de belles promesses que souvent elle se réservait de ne pas tenir[2], elle rompit les coalitions les plus redoutables, brisa les plus formidables insurrections. Par cette habile politique, dix ans après l'arrivée des Byzantins en Afrique, Solomon avait réussi à placer successivement dans une réelle vassalité tous les grands États berbères; à la date de 540, les principales tribus de la Tripolitaine, Levathes, Ifuraces, Mecales, acceptaient la suzeraineté de l'Empire[3]; en Byzacène, Antalas répondait de la fidélité des populations berbères[4]; en Numidie, Coutsina était un allié dévoué[5], et Iabdas était, sinon soumis encore, en tout cas réduit à l'impuissance ; les princes mêmes de la Maurétanie sollicitaient l'investiture byzantine; Orthaias et Massonas étaient en relations amicales avec Solomon[6]; et, comme le dit Corippus, « les chefs des Maures, tremblant devant les armes et les succès de Rome, accouraient se placer spontanément sous le joug et les lois de l'empereur »[7]. Sans doute une crise terrible allait, dans les années suivantes, ébranler profondément l'édifice si péniblement construit; mais bien vite les rois indigènes devaient accepter de nouveau leur condition passée, et revenir, vaincus, se prosterner aux pieds de l'empereur[8]. Dès les premières années de la conquête byzantine, les bases étaient fixées qui, jusqu'à la fin du règne de Justinien, jusqu'aux derniers jours mêmes de l'Afrique grecque, devaient régler les rapports entre les États berbères vassaux et le gouvernement impérial.

1. *Bell. Vand.*, p. 517; *Joh.*, VII, 244-246, etc. Cf. Hanoteau et Letourneux, t. II, p. 1-5.
2. *Bell. Vand.*, p. 516; *Joh.*, IV, 359; Partsch, p. XXIII.
3. *Bell. Vand.*, p. 502; *Joh.*, III, 410-412.
4. *Bell. Vand.*, p. 503-504.
5. *Joh.*, III, 406-407.
6. *Bell. Vand.*, p. 406, 465.
7. *Joh.*, III, 287-289.
8. *Id.*, I, 17-22.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRE III

L'AFRIQUE BYZANTINE VERS LE MILIEU DU VIe SIÈCLE

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRE III

L'AFRIQUE BYZANTINE VERS LE MILIEU DU VIe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

LA FIN DU RÈGNE DE JUSTINIEN (544-565)

CHAPITRE PREMIER

LA CRISE DES ANNÉES 545-546

Les mesures prises par Justinien pour réorganiser et défendre l'Afrique byzantine semblaient devoir assurer à la province une longue sécurité. Sous le gouvernement tutélaire de Solomon, le pays reprenait haleine et réparait lentement ses forces [1]; à l'abri des garnisons et des forteresses de la frontière, la contrée retrouvait cette richesse agricole qui jadis avait fait d'elle l'un des greniers du monde romain; grâce aux heureux efforts de la diplomatie grecque, les tribus indigènes elles-mêmes semblaient pacifiées; et dès 541, les délégués africains envoyés à Constantinople pouvaient déclarer à l'empereur que, sous sa bienfaisante autorité, leur patrie avait déjà recouvré son ancienne prospérité [2]. Malheureusement les appa-

1. *Joh.*, III, 342.
2. Morcelli, *Africa christ.*, III, p. 293. *Novelles* (éd. Schoell), *App.* II.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rences étaient plus brillantes que la réalité : bientôt de nouveaux malheurs allaient fondre sur l'Afrique, et l'on peut démêler sans trop de peine quelques-unes des raisons qui allaient momentanément ébranler la grande œuvre de reconstitution entreprise par Justinien.

Tout d'abord ces places fortes, qui couvraient d'un réseau serré le pays tout entier, étaient peut-être trop nombreuses pour assurer une défense vraiment efficace. Pour élever en si peu d'années cette multitude de citadelles, il avait fallu plus d'une fois sacrifier au désir de faire vite la solidité de la construction ; aussi plusieurs de ces forteresses n'avaient-elles que des remparts insuffisants[1], et quelques-unes d'entre elles demeuraient même inachevées. D'autre part, l'armée d'occupation n'était pas assez considérable pour tenir sérieusement tous ces postes ; beaucoup de places de seconde ligne paraissent avoir été laissées sans garnison et simplement confiées à la garde de leurs habitants[2] ; et dans celles mêmes où étaient établies les troupes impériales, souvent on ne rencontre que des détachements très faibles, bons peut-être pour protéger derrière des murailles la ville où ils étaient cantonnés, absolument incapables de surveiller efficacement et de couvrir le pays d'alentour[3]. Certes ces forteresses rendaient de réels services en offrant aux populations des campagnes un asile sûr et inexpugnable[4] ; certes leurs fortes murailles pouvaient en général braver les attaques d'un adversaire maladroit à l'art des sièges[5] ; mais si, de cette sorte, elles assuraient aux villes une relative sécurité, le plat pays restait ouvert à toutes les attaques, exposé à toutes les razzias des Berbères. Au pied de ces citadelles impuissantes, dont les défenseurs assistaient inactifs aux pillages et aux incendies, les légers cava-

1. *Joh.*, I, 406-408 ; *Bell. Vand.*, p. 509.
2. *Bell. Vand.*, p. 508, 510.
3. *Id.*, p. 463, 509-510.
4. *Id.*, p. 512.
5. *Id.*, p. 508. Cf. sur le mode d'attaque nécessaire pour enlever une place byzantine, *Aed.*, p. 211.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

liers indigènes passaient sans s'arrêter, et plus d'une fois, ils pousseront leurs pointes audacieuses jusque sous les murs de Carthage[1]. Ainsi le système d'occupation, si savamment combiné en apparence, demeurait en réalité assez inefficace[2]; malgré ses dispositions si ingénieuses, si compliquées, en fait, les frontières étaient insultées et forcées, le pays ravagé, les habitants surpris et traînés en esclavage. Pour éviter ces misères, pour obtenir de ces citadelles innombrables le résultat qu'on en attendait, il eût fallu quelque chose de plus : une armée très forte capable de tenir la campagne et de faire tête à l'envahisseur, une diplomatie très habile, capable de prévenir les desseins des Berbères, et de les maintenir en tranquillité. L'une et l'autre chose malheureusement manquaient à la fois dans l'Afrique byzantine.

Malgré les énergiques efforts du patrice Solomon, la décomposition de l'armée d'Afrique n'avait pas été arrêtée, et plus que jamais elle souffrait des maux qui l'avaient affaiblie naguère. L'administration militaire était plus que jamais pitoyable; malgré les sommes considérables accumulées au trésor de Carthage[3], constamment la solde était en retard[4]. Les corps de *limitanei* mal organisés, mal payés, se disloquaient[5]; le service des vivres et des convois, mal préparé, mal surveillé,

1. *Bell. Vand.*, p. 515-516, 533.

2. Sur les inconvénients du système de l'occupation byzantine, je relève une remarque caractéristique faite par un écrivain militaire de ce temps, et qui montrera combien en ce pays d'Afrique les choses ont peu changé : « Le général de Lamoricière pensait que la soumission complète de l'Algérie n'était pas au-dessus de nos forces, mais que, pour l'accomplir, il fallait changer de fond en comble les vieux errements et *passer résolument de la défensive à l'offensive*; que pour cela il fallait plonger dans l'intérieur, *non pas au moyen de petites garnisons, sans puissance et sans action, retranchées derrière des murailles et submergées dans le flot indigène*, mais au moyen de fortes colonnes mobiles parcourant le pays en tous sens, vivant sur lui, nourrissant la guerre par la guerre et frappant sans relâche dans leurs intérêts, jusqu'à ce qu'elles demandassent grâce, ces populations dont nous n'avions pu encore vaincre l'hostilité. » (Général du Barail, *Mes Souvenirs*, I, p. 110-111).

3. *Bell. Vand.*, p. 532.

4. *Id.*, p. 520; *Joh.*, VIII, 81.

5. Proc., *Hist. arcana*, p. 135.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

faisait échouer toute expédition sérieuse[1]. L'esprit des troupes était détestable. Dans ces régiments presque uniquement composés de mercenaires, on ne rencontrait nulle trace de patriotisme, nul attachement au drapeau. Ne cherchant dans la guerre que l'occasion de faire fortune, mécontent de tout service un peu dur, lassé de tout effort un peu persévérant, le soldat avait glissé à une indiscipline effrayante. Pour soutenir son zèle, il lui fallait l'appât du butin : comme le dit Corippus, sans aucune intention ironique[2],

Virtutemque novat captae spes addita praedae.

Aussi, sur le champ de bataille même, le soldat réclamait sa récompense[3]; et si l'énergie du général prétendait ajourner le partage des dépouilles, l'armée se répandait en menaces, et au premier engagement se vengeait, en se battant mal, du prétendu tort qu'on lui avait fait. S'agissait-il d'entreprendre quelque expédition un peu difficile, aussitôt les troupes se plaignaient des fatigues de la marche, de l'insuffisance des vivres, des rigueurs du climat[4]; en présence même des députés ennemis reçus au camp romain, elles exprimaient tout haut leurs insolentes doléances[5]; et si le commandant en chef montrait quelque velléité de résistance, une sédition éclatant dans le camp se chargeait de lui apprendre son devoir[6]. Les ordres reçus demeurent lettre morte : à la veille de la bataille, les soldats se dispersent; au jour du combat, ils s'engagent sans attendre le signal, et sans scrupules abandonnent leurs officiers au milieu du péril[7]. Aucun respect de l'autorité : à chaque instant, on menace les chefs de mort[8], et parfois l'éxécution suit la menace. Toujours prêtes

1. *Bell. Vand.*, p. 467-468; *Joh.*, VI, 309-325.
2. *Joh.*, VI, 7.
3. *Bell. Vand.*, p. 505.
4. *Joh.*, VI, 309-365; VIII, 65-84. Et pourtant Corippus n'a que des éloges pour l'armée byzantine.
5. *Id.*, VI, 408-414.
6. *Id.*, VI, 364, 365; VIII, 50-51.
7. *Id.*, VI, 375-378, 498-504, 602-603, 697-709.
8. *Id.*, VIII, 87-88; 102-104.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à la trahison, les troupes n'hésitent pas même à passer au parti de l'insurrection ; et les prisonniers faits dans une bataille s'en vont tout naturellement grossir les rangs du vainqueur[1]. Les officiers d'autre part, encouragés par le souvenir d'un Stotzas, rêvent de faire fortune et de se proclamer rois ; tout au moins, la plupart d'entre eux se jalousent et se combattent, sans s'inquiéter si l'Afrique porte la peine de leurs mésintelligences privées[2]. Pour faire pièce à un général dont il croit avoir à se plaindre, l'un refuse de se battre et assiste impassible à la dévastation du pays[3] ; pour causer la défaite d'un rival détesté, l'autre s'abstient de marcher à son aide et le laisse écraser[4]. Celui-ci négocie sous main avec les chefs indigènes pour renverser le gouverneur[5] ; celui-là, tombé aux mains des Berbères, rachète sa vie par une trahison[6]. Avec une armée de cette sorte, tout dépend donc de la personne du général ; s'il déplaît aux troupes, s'il paraît trop exigeant ou trop sévère, on lui refuse l'obéissance, on l'abandonne sur le champ de bataille ; ou bien dans les camps, on intrigue pour le jeter à bas, on s'entend contre lui avec les indigènes, on suscite des séditions, des révolutions même ; et l'armée partagée en deux partis, déchirée par ses dissensions intestines, s'affaiblit en luttes stériles, s'épuise en batailles civiles, au plus grand détriment de la province confiée à sa garde. Sans doute, si le chef réussit à conquérir l'affection de ses soldats, il les tiendra dans sa main, et à sa suite il les conduira où il voudra, jusqu'à la révolte même contre l'empereur ; c'est ainsi que nous verrons Héraclius et Grégoire trouver dans leurs troupes le plus fidèle appui de leurs soulèvements. Mais au lieu de généraux capables d'exercer quelque influence sur l'armée, de la dominer par une invincible énergie ou de

1. *Bell. Vand.*, p. 510-511, 513.
2. *Id.*, p. 506, 513-514.
3. *Id.*, p. 506, 513.
4. *Id.*, p. 514.
5. *Id.*, p. 515-516.
6. *Id.*, p. 510.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la gagner par une ferme bienveillance, Justinien semble, comme à plaisir, avoir, après la mort de Solomon, confié le gouvernement militaire d'Afrique aux plus médiocres de ses lieutenants. Quand on voit l'attitude des troupes, officiers ou soldats, à l'égard d'un Sergius ou d'un Aréobinde[1], on comprend que les plus solides forteresses n'aient pas pu suffire à défendre un pays laissé à l'abandon et trahi par ceux-là mêmes qui avaient charge de le protéger.

Du moins, à défaut d'une armée disciplinée et solide, une diplomatie quelque peu habile à l'égard des indigènes aurait suffi peut-être à assurer la sécurité de la province. Rien n'était plus aisé, on l'a vu, que de diviser les tribus berbères; aucun sentiment national n'existait chez elles, capable de réunir longtemps leurs forces pour un commun et redoutable effort; aucune entente ne rapprochait leurs chefs, dont chacun poursuivait une politique personnelle, pour le bien de ses intérêts particuliers. Tous les rois indigènes ne demandaient qu'à entrer dans la clientèle romaine, qu'à devenir les vassaux de l'empereur, qu'à ranger sous les drapeaux de Byzance leurs contingents de cavaliers. Pourvu qu'on mît le prix à leurs services, qu'on leur laissât les apparences d'une demi-indépendance, qu'on assurât à leurs tribus des territoires de parcours suffisants pour vivre et qu'on leur garantît à eux-mêmes de sérieux avantages en honneurs, en argent, en considération, ils étaient prêts à promettre et même à garder une absolue fidélité, aussi longtemps du moins que les armées impériales pourraient, au besoin par la force, imposer le respect des traités. Les Byzantins l'avaient compris tout d'abord. Bélisaire, puis Solomon avaient, on l'a vu, pratiqué non sans succès cette politique. Malheureusement la diplomatie grecque ne sut point s'y tenir avec une assez habile modération; par leurs imprudences, leurs caprices, leurs maladroites rigueurs, leur façon de traiter en sujets et en vaincus les populations berbères, les gouverneurs d'Afrique finirent

1. *Bell. Vand.*, p. 506, 520.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par exaspérer les tribus, et ruinant en un jour l'œuvre si laborieusement édifiée, ils suscitèrent une crise redoutable où faillit sombrer la domination byzantine.

Enfin, au moment même où toutes ces causes de faiblesse et de troubles se réunissaient pour exposer la province à de nouveaux dangers, une circonstance accessoire, affaiblissant ses ressources défensives, rapprochait encore pour elle le péril déjà si prochain. En l'année 543, la grande peste qui venait de ravager si cruellement l'Orient tout entier et la capitale[1], s'abattit également sur l'Afrique et la dépeupla lamentablement. L'armée en particulier fut fort éprouvée par l'épidémie et ses effectifs s'affaiblirent d'une façon inquiétante[2]; en même temps, la population civile était non moins gravement atteinte[3]. Tandis que cette calamité attristait le pays byzantin, la maladie au contraire épargnait les tribus indigènes[4]. L'occasion était favorable pour un soulèvement : le système de défense créé par Justinien croulait de toutes parts. Le moindre incident allait suffire à allumer l'insurrection.

II

L'habileté qu'avait montrée dans la réorganisation et l'administration de l'Afrique le patrice Solomon lui avait — et à juste titre — mérité la faveur de Justinien. Pour récompenser les services que rendait le glorieux général, l'empereur combla sa famille d'honneurs et de dignités : en l'année 543, il nomma deux de ses neveux gouverneurs de province[5]. L'un, Cyrus, fut chargé d'administrer la Cyrénaïque, qui dépendait du diocèse d'Égypte[6]; l'autre, Sergius, fut envoyé

1. Vict. Tonn., a. 542 (p. 201); Partsch., *l. c.*, p. XVI-XVII.
2. *Joh.*, III, 387-388.
3. *Id.*, 362.
4. *Id.*, 388-389.
5. *Beld. Vand.*, p. 501-502.
6. Hiéroclès, *Synecdemos*, édit. Burckhardt, p. 47.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comme duc en Tripolitaine. C'était là, au moins pour le second de ces personnages, un choix assez malencontreux. Orgueilleux, débauché, avide, dissimulé, par surcroît peu courageux, ce jeune homme réunissait en lui quelques-uns des pires défauts des administrateurs byzantins[1]. Infatué de sa richesse, de sa situation, de sa puissance, ne se croyant tenu à ménager personne, il prodiguait à ses officiers et à ses subordonnés les affronts et les insolences; par ses raffinements d'élégance, par le luxe de sa table, par ses mœurs lâchées et molles, il choquait et inquiétait tout ensemble; par sa vie privée, son amour effréné des plaisirs, il scandalisait son entourage et portait ombrage aux populations; enfin son goût de l'argent promettait une administration détestable, et sa lâcheté doublée de perfidie achevait d'indisposer les esprits contre lui. Mais il était neveu du pacificateur de l'Afrique, il avait épousé une nièce d'Antonine, la femme de Bélisaire et la favorite de Théodora, il se savait bien en cour; et confiant dans sa fortune, il semble s'être mis tout aussitôt à traiter en pays conquis la province qui lui fut confiée.

Sur les frontières occidentales de la Tripolitaine était établie la grande tribu des Levathes. Elle croyait avoir à ce moment fort à se plaindre des Byzantins. Pour des raisons qu'on ignore, les troupes grecques en effet avaient ravagé son territoire, brûlé ses moissons, et à la suite de ces actes d'hostilité, la paix menaçait d'être troublée[2]. Aussi dès l'arrivée du nouveau gouverneur, les chefs berbères se présentèrent à Leptis Magna, autant pour exposer au duc leurs doléances, que pour renouveler entre ses mains, selon l'usage, leur hommage et recevoir de lui l'investiture de leur commandement[3]. Sergius consentit à entrer en pourparlers avec eux : et confiants dans le serment solennel qu'il prêta sur l'Évangile de n'attenter ni à leur vie ni à leur liberté, quatre-vingts dé-

1. *Bell. Vand.*, p. 506-507; *Hist. arcana*, p. 41-42; *Joh.*, II, 36-39.
2. *Bell. Vand.*, p. 502.
3. *Id.*, p. 502.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

putés, choisis parmi les principaux de la tribu, se rendirent à l'invitation du gouverneur. Malheureusement l'insolence de Sergius provoqua un grave incident : comme il se levait pour rompre l'entretien, sans vouloir accorder aucune des réparations demandées, un des Maures s'avançant le retint par un pan de son manteau, et les autres indigènes l'entouraient de sollicitations tumultueuses, lorsqu'un des gardes du gouverneur, tirant l'épée, abattit un Berbère à ses pieds. Ce fut le signal d'un massacre général auquel un seul des chefs indigènes parvint à échapper[1]. On eut beau, pour couvrir ce guet-apens d'une excuse plausible, répandre le bruit que les envoyés avaient formé le projet d'assassiner le duc : la perfidie, peut-être préméditée de Sergius, n'eut pas moins de très graves conséquences. Furieux d'une si lâche trahison, les Levathes se ruèrent sur Leptis Magna : en vain, dans un brillant combat livré en avant de la ville, les Byzantins mirent les indigènes en complète déroute ; à la nouvelle du massacre de Leptis, toutes les tribus de la Tripolitaine se soulevaient, et bientôt le péril fut assez pressant pour que, désespérant de résister avec ses seules forces, Sergius crut devoir appeler à son aide le gouverneur général de l'Afrique grecque[2].

A ce moment, l'insurrection ne dépassait point encore les limites de la Tripolitaine. Malheureusement, vers le même temps, Solomon venait de blesser cruellement le plus puissant des chefs de la Byzacène, Antalas[3]. A la suite de quelques mouvements qui avaient troublé la province, le patrice avait fait arrêter et mettre à mort Guarizila, le frère de ce roi ; et sans égards pour la longue fidélité que, depuis dix années, ce dernier gardait à l'alliance byzantine, il lui avait supprimé la pension que lui servait le gouvernement impérial. Outré de ces procédés d'une brutalité assurément bien impolitique,

1. *Bell. Vand.*, p. 502-503; *Hist. arcana*, p. 41.
2. *Bell. Vand.*, p. 503.
3. *Id.*, p. 503-504; *Joh.*, II, 28; IV, 365-366.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Antalas ne respirait que vengeance[1]; aussi, quand il apprit le soulèvement des Levathes, il n'hésita pas à prendre les armes : appelant à lui les tribus insurgées, il leur montra l'armée grecque affaiblie, la province ouverte, le pillage facile, et joignant ses propres forces à celles des gens de la Tripolitaine, il se mit à ravager cruellement tout le sud de la Byzacène[2] (544).

Les circonstances devenaient graves : pour résister à cette formidable invasion, Solomon rassembla en hâte toutes les forces disponibles de la province. Outre l'armée régulière, il croyait pouvoir compter sur une partie des indigènes. En Tripolitaine, deux grandes tribus avaient refusé de s'associer à la révolte et mettaient leurs contingents à la disposition du patrice[3]; dans le sud de la Numidie, Coutsina, qui avait oublié ses défaites de 535 pour devenir l'allié dévoué des Romains, était d'autant plus empressé à amener ses trente mille cavaliers, qu'il se sentait directement menacé par la haine d'Antalas, depuis longtemps son irréconciliable ennemi[4]. Pour faire plus rapidement sa jonction avec les Berbères demeurés fidèles, peut-être aussi pour dégager Coutsina déjà attaqué[5], Solomon alla s'établir sur les frontières de la Numidie et de la Byzacène, dans la forte position de Théveste : il y trouva l'ennemi en masse si considérable, que d'abord, se défiant de ses troupes, il songea à négocier; et, pour éviter la bataille, il fit offrir aux indigènes une amnistie pleine et entière pour leur soulèvement[6]. Ce fut en vain : il fallut en venir aux armes. Un premier engagement fut heureux; on reprit aux rebelles une partie de leur butin, et l'effet de ce premier succès fut assez considérable pour déterminer Antalas à battre

1. Sur la *rekka* ou dette du sang, voir Hanoteau et Letourneux, *l. c.*, III, p. 60-70.
2. *Bell. Vand.*, p. 502-504; *Joh.*, III. 393-400.
3. *Joh.*, III, 409-412.
4. *Id.*, III, 405-408.
5. Partsch. *l. c.*, XIX.
6. *Bell. Vand.*, p. 504.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en retraite vers le sud[1]. Solomon se mit à sa poursuite : une seconde et plus importante bataille s'engagea dans la plaine de Cillium[2] L'armée byzantine, mécontente de son général, qui, quelques jours auparavant, lui avait refusé le partage des dépouilles, saisit avec empressement l'occasion de montrer son indiscipline; elle se battit mal, et bientôt, cédant à la masse des assaillants, peut-être aux suggestions de quelques traîtres[3], elle prit la fuite, abandonnant sur le terrain ses armes, ses drapeaux et son chef[4]; en même temps une partie des contingents indigènes passaient à l'ennemi[5]. Vainement, avec quelques hommes, Solomon essaya de résister; entraîné dans la déroute, il dut à son tour prendre la fuite. Malheureusement, sur le bord d'un profond ravin, son cheval buta et s'abattit : remis en selle, mais trop cruellement contusionné pour pouvoir poursuivre sa course, le patrice, cerné de toutes parts, malgré l'héroïsme de ses gardes qui se firent tuer autour de lui, succomba enfin sous les coups des Berbères, le premier de cette longue série de gouverneurs militaires de l'Afrique byzantine, glorieusement tombés à l'ennemi pour la défense de leur province (544).

III

Ce grand désastre eut pour l'Afrique de terribles conséquences. Tandis que, aux extrémités de la Maurétanie, les Wisigoths, reprenant l'offensive, franchissaient le détroit de Gadès et assiégeaient Septem[6], les cavaliers berbères de leur côté se répandaient à travers la Byzacène occidentale, incendiant

1. *Bell. Vand.*, p. 505.
2. Vict. Tonn., p. 201 (a. 543). Cf. Partsch, p. XIX-XX.
3. *Joh.*, III, 428-435; *Bell. Vand.*, p. 505.
4. *Bell. Vand.*, p. 505, 533.
5. *Joh.*, III, 412-415.
6. Isidore de Séville, *Hist. Gothorum* (éd. Mommsen), p. 284. Cf., sur cette intervention, *Bell. Goth.*, p. 274, et sur la date, Dahn, *Die Könige der Germanen*, V, p. 121.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et pillant tout sur leur passage; et les contingents fidèles eux-mêmes, déliés par la mort de Solomon de leurs engagements, jugeaient le moment opportun pour se faire leur part de butin[1]. Contre eux, l'armée byzantine démoralisée par sa défaite et la perte de son chef demeurait absolument impuissante : seules, derrière leurs murailles, les villes fortes firent quelque résistance[2]. Pourtant, si grave que fût la crise, le mal n'était point irréparable. Antalas déclarait hautement qu'il ne faisait pas la guerre à l'empereur[3]; les autres grands chefs des tribus s'abstenaient de prendre parti dans la lutte; les Levathes eux-mêmes, qui avaient donné le signal du soulèvement et s'étaient montrés les plus acharnés au combat, aspiraient à regagner leurs campements de Tripolitaine[4], et après avoir poussé sur la route de Théveste à Carthage jusqu'au pied des murailles de Laribus, ils s'arrêtaient au premier obstacle et s'en retournaient chez eux mettre en sûreté leur butin. Enfin, l'armée des Wisigoths, cernée sous les murs de Septem, subissait un grave désastre[5]. Il n'était donc nullement impossible, au moyen de quelques concessions habilement faites, de désarmer l'insurrection. Au lieu de cela, une résolution généreuse mais imprudente de Justinien vint aggraver la situation et fit éclater la crise. Pour honorer la mémoire du général si vaillamment tombé à Cillium, l'empereur ne crut pouvoir mieux faire que de lui donner pour successeur son neveu Sergius[6].

Cette nomination produisit dans toute l'Afrique un effet déplorable[7]. Personne n'était plus mal fait que le nouveau patrice pour réparer les maux qui accablaient la province. Par sa lâcheté et ses habitudes de mollesse, il n'inspirait aucune con-

1. *Joh.*, III, 412, 454.
2. *Bell. Vand.*, p. 508. Cf. *Joh.*, III, 455-456.
3. *Bell. Vand.*, p. 506-507.
4. *Id.*, p. 508.
5. Isidore de Séville, *l. c.*, p. 284.
6. *Bell. Vand.*, p. 506-507.
7. *Id.*, p. 506.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fiance aux troupes qu'il allait commander ; par son insupportable arrogance, il allait s'aliéner bien vite les officiers qui servaient sous ses ordres. Les populations civiles n'auguraient pas mieux d'un débauché également avide d'argent et de plaisir : quant aux indigènes, ils avaient voué une irréconciliable haine à l'auteur du guet-apens de Leptis, et ils déclaraient hautement que jamais ils ne feraient la paix avec ce traître[1]. Aussi, à la nouvelle du choix impérial, l'insurrection prit de nouvelles forces : la plupart des tribus se jetèrent dans le soulèvement, et Stotzas, qui depuis sept ans suivait du fond de la Maurétanie les événements et attendait son heure, crut le moment venu de reparaître en Byzacène[2]. Avec les Vandales demeurés fidèles à sa fortune et un gros de soldats romains trop compromis jadis pour avoir pu se soumettre[3], il vint rejoindre Antalas, et mettre à la disposition du chef berbère son indomptable énergie, ses connaissances tactiques et l'appui de ses réguliers. Pendant ce temps, Sergius se brouillait avec le meilleur des officiers de l'armée byzantine, Jean, fils de Sisinniolus, qui semble avoir rempli les fonctions de *magister peditum* : outré de l'affront qui lui était fait, Jean refusa désormais d'accepter aucun commandement, et comme les troupes hostiles à Sergius s'empressèrent de prendre parti pour son adversaire, on eut le spectacle étonnant et jusque-là inconnu d'une armée assistant, volontairement impassible, à la complète dévastation du pays[4].

On était au commencement de 545. Encouragés par cette impunité inattendue, les tribus de Tripolitanie, les Maures d'Antalas, les contingents de Stotzas poussèrent, incendiant et pillant tout sur leur route, jusqu'aux environs d'Hadrumète[5]. A ce moment, comprenant enfin la grandeur du péril, ému surtout par les lamentations des populations civiles qui lui de-

1. *Bell. Vand.*, p 507.
2. *Id.*, p. 506.
3. *Id.*, p. 523.
4. *Id.*, p. 506.
5. *Id.*, p. 509.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mandaient appui, Jean, fils de Sisinniolus, se décida — un peu tard — à sortir de sa longue inaction. Prenant la route du sud, il envoya à Himerius, duc de Byzacène, l'ordre de le rejoindre avec toutes ses troupes dans la plaine de Menephese, à quelque distance d'Hadrumète, afin de marcher de concert à l'ennemi[1]. Malheureusement il se trouva que, dans l'endroit même assigné pour le rendez-vous, étaient campées toutes les forces des révoltés. Himerius, qui l'ignorait et qui ne put être rejoint à temps par les courriers de Jean chargés de lui porter contre-ordre, vint donner en plein, avec son faible détachement, au milieu de l'armée indigène. Ce fut à peine une bataille[2]. Abandonné de la plupart de ses troupes, toutes prêtes à passer au parti de Stotzas, le duc, après un court combat, essaya avec quelques officiers et un escadron de cavalerie de battre en retraite et chercha un refuge dans la petite redoute de Cebar[3], construite sur une colline qui dominait la plaine : il espérait sans doute y tenir assez longtemps pour donner au *magister* Jean le temps d'accourir à son aide. Mais bientôt, cerné de toutes parts, sentant ses soldats ébranlés par les discours de Stotzas, il se rendit sous promesse de la vie[4]. C'était la ruine de tous les projets de résistance; l'armée de Byzacène n'existait plus, les hommes qui la composaient, ses officiers même s'étaient empressés de se mettre au service du vainqueur[5]; peu après la capitale de la province tombait aux mains des Berbères, le duc Himerius ayant, pour sauver sa personne, consenti à se prêter à une ruse qui ouvrit aux rebelles les portes d'Hadrumète[6] : il ne restait à Jean qu'à battre en retraite vers Carthage; et quoiqu'il y fût bientôt rejoint par

1. *Bell. Vand.*, p. 509. Corrippus prétend qu'une fausse dépêche fut envoyée à Himerius par Antalas, afin de l'attirer dans le guet-apens (*Joh.*, IV, 11-27). Sur la situation de Menephese, Tissot, II, p. 160-162.
2. *Bell. Vand.*, p. 509-510; *Joh.*, IV, 27-48.
3. *Joh.*, IV, 41.
4. *Id.*, IV, 49-59.
5. *Bell. Vand.*, p. 510.
6. *Id*, p. 510; *Joh.*, IV, 61.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les débris des troupes défaites à Menephese, et dont une portion put sans grande peine s'échapper du camp des tribus[1], cependant si nombreuses étaient les défections, si faibles et si mal sûres les forces byzantines disponibles, qu'on n'osa se résoudre à tenir la campagne. D'ailleurs, de nouveau la discorde régnait dans le haut commandement. Jean, de nouveau mécontent de Sergius, refusait de combattre[2], et c'est à l'initiative ingénieuse et hardie d'un particulier — et même d'un ecclésiastique — que fut dû le seul succès de la campagne, la reprise d'Hadrumète[3]. L'épisode est trop caractéristique du désarroi qui régnait alors dans l'Afrique byzantine pour ne point mériter d'être rapidement raconté.

Un prêtre de la ville nommé Paul, voyant la faiblesse de la garnison laissée par les indigènes, s'entendit avec quelques-uns des principaux de la cité pour la remettre sous l'autorité impériale. Une nuit donc, il se fit, à l'aide d'une corde, descendre du haut des murailles, et se jetant dans une barque de pêche qu'il trouva au rivage, il réussit à gagner Carthage. Admis en présence de Sergius, il lui révéla ses projets, l'assurant que le moindre effort militaire suffirait à faire tomber la ville. Tous ses arguments ne purent avoir raison de la molle indifférence du patrice, qui prétendait avoir à sa disposition à peine assez de troupes pour garder Carthage. Finalement, il consentit pourtant à confier au prêtre un détachement de quatre-vingts soldats. Paul suppléa par la ruse à l'insuffisance de ses forces : rassemblant tous les vaisseaux et toutes les barques qu'il put trouver, il fit revêtir aux matelots l'uniforme des troupes régulières et avec cette escadre improvisée il mit à la voile. Arrivé en vue d'Hadrumète, il fit dire sous main à ses amis qu'un grand événement venait de se produire à Carthage. Germanos, le neveu de l'empereur, le vainqueur de Cellas Vatari, venait d'y débarquer avec une puissante armée, et tout aus-

1. *Bell. Vand.*, p. 511; *Joh.*, IV, 65-74.
2. *Bell. Vand.*, p. 513. Cf. *Joh.*, IV, 78-81.
3. *Bell. Vand.*, p. 511-512; *Joh.*, IV, 75-77.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sitôt il avait mis en route un corps de troupes pour délivrer Hadrumète. Tel était le prestige de l'ancien gouverneur général que son nom seul parut un gage de salut : la nuit suivante, une porte de la ville fut ouverte aux impériaux, la garnison surprise fut massacrée sans peine, la ville était rendue aux Byzantins. Le piquant de l'affaire, c'est que le faux bruit répandu par le prêtre Paul gagna de proche en proche : à cette nouvelle, Antalas et Stotzas battirent précipitamment en retraite[1], et à Carthage même, où pourtant on aurait dû savoir à quoi s'en tenir, on crut un moment, à l'annonce du succès d'Hadrumète, que Germanos était vraiment revenu. Mais ces joies furent de courte durée. Bien vite rassurés, les Berbères revinrent à la charge, « et se répandant partout, dit Procope, ils firent, sans même avoir d'égards pour l'âge, subir aux Africains les plus indignes traitements. Alors la plus grande partie des campagnes se trouva vide d'habitants ; les populations échappées au massacre se réfugièrent partie dans les villes, partie en Sicile et dans les îles; la plupart des personnages considérables allèrent chercher asile à Byzance ; et avec une hardiesse croissante, comme personne ne leur faisait résistance, les Maures ravageaient et pillaient tout »[2].

Il n'y aurait en qu'un moyen de porter remède à ces misères, et l'épisode d'Hadrumète le fait aisément pressentir. Il eût fallu résolument rappeler l'incapable et détesté Sergius et mettre à sa place Jean, fils de Sisinniolus, le seul général de l'armée d'Afrique qui inspirât quelque confiance aux troupes et quelque crainte aux Berbères[3]. Justinien ne fit ni l'un ni l'autre. Tout en comprenant que Sergius était au-dessous de sa tâche, il ne put se résoudre à le destituer; il se contenta de lui donner un collègue, et par une inspiration des plus malencontreuses, il choisit pour cet emploi le sénateur Aréobinde, qui avait épousé Préjecta, nièce de l'empereur[4].

1. *Bell. Vand.*, p. 512.
2. *Id.*, p. 512.
3. *Id.*, p. 513.
4. *Id.*, p. 513.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le prince espérait-il que cette haute parenté donnerait à Aréobinde quelque autorité sur Sergius et que le jeune patrice témoignerait une certaine déférence aux conseils de son important collègue ? En tout cas, Justinien ne se préoccupa nullement de régler nettement les rapports des deux chefs. Tous deux furent égaux en pouvoir et parfaitement indépendants l'un de l'autre : entre eux, également on partagea les provinces et l'armée ; la seule précaution que prit le prince fut d'assigner à Sergius le soin de conduire la guerre en Numidie ; les opérations militaires en Byzacène furent réservées à Aréobinde, nouveau venu dans le pays, et qui n'était point, comme Sergius, irrémédiablement compromis aux yeux des indigènes[1]. Il était convenu en outre qu'en cas de besoin, les deux généraux se prêteraient un appui réciproque ; mais, malgré cette réserve, d'ailleurs fort peu suivie d'effet, c'était bien mal à propos énerver les ressources de la défense que d'ajouter à toutes les causes de faiblesse qui ruinaient l'Afrique un nouvel élément de discordes et de rivalités.

On s'en aperçut sans tarder. Sans doute, à la nouvelle de l'arrivée d'Aréobinde et des renforts qui l'accompagnaient, les Levathes, pris de terreur, battirent d'abord en retraite[2]. Mais bientôt la mésintelligence avérée des deux chefs rendit courage aux rebelles ; et, poussant jusque dans la Proconsulaire, les Berbères, comme s'ils voulaient couper l'une de l'autre les deux armées byzantines, vinrent camper aux approches de Sicca Veneria[3]. L'occasion était favorable pour les prendre entre deux adversaires. Aussi Aréobinde mit-il aussitôt en route l'élite de ses troupes, sous les ordres de son meilleur général, Jean, fils de Sisinniolus ; en même temps, il priait Sergius de combiner ses mouvements avec ceux du corps de Byzacène. Mais le patrice, trop heureux de prendre sa revanche sur un rival détesté, n'eut garde de bouger, et Jean, déjà trop engagé, se vit, malgré l'infériorité de ses troupes, obligé d'ac-

1. *Bell. Vand.*, p. 513.
2. *Joh.*, IV, 82-85.
3. *Bell. Vand.*, p. 513 ; *Joh.*, IV, 99-102.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cepter la bataille[1]. Elle se donna près de Thacia (Bordj-Messaoudi), sur la route de Sicca à Carthage[2]. Malgré la faiblesse de l'armée byzantine, elle commençait heureusement, lorsque Stotzas, avec ses réguliers, réussit à rétablir la lutte; en vain, dans un combat singulier, Jean lui-même attaqua et blessa à mort le vieux rebelle : la chute de leur chef ne fit qu'exciter davantage la rage des insurgés, et cédant sous le nombre, la cavalerie byzantine se laissa enfoncer. Jean, désespéré, souhaitant mourir, essaya vainement de ramener ses soldats; entraîné dans la déroute, il périt comme Solomon était mort à Cillium. En voulant franchir un ravin, son cheval s'abattit : démonté, cerné par l'ennemi, il succomba avec ses officiers et les gardes demeurés fidèles à sa fortune. Seules, à force d'audace, quelques troupes réussirent à se frayer passage; c'était pour l'armée byzantine un nouveau et complet désastre (fin de 545).

Cette fois les inconvénients du commandement partagé n'avaient que trop clairement apparu : l'empereur se décida enfin à rappeler Sergius, dont la coupable inaction avait été d'ailleurs la cause principale de la défaite. On se contenta cependant de faire passer le patrice à l'armée d'Italie, et, chose prodigieuse en un pareil moment, alors que l'ennemi victorieux était à moins de cent milles de Carthage, on diminua encore les faibles effectifs de l'armée d'Afrique, pour donner à Sergius quelques troupes à conduire en Italie[3]; il est vrai qu'à ce moment même (commencement de 546)[4], Totila était aux portes de Rome. En Afrique, on comptait que la mort de Stotzas, abattant le courage des insurgés, rendrait plus facile la tâche d'Aréobinde, nommé par Justinien au gouvernement général de la province.

1. *Bell. Vand.*, p. 514. Corippus parle d'un premier engagement avant la bataille de Thacia (*Joh.*, IV, 103-106).

2. Vict. Tonn., p. 201 (ann. 545). Cf. Partsch, p. xxi. Sur l'emplacement, Tissot, II, 354; sur la bataille, *Bell. Vand.*, p. 514-515; *Joh.*, IV, 103-205.

3. *Bell. Vand.*, p. 515; *Bell. Goth.*, p. 391.

4. Sur la chronologie des années 545-546, cf. Partsch, *l. c.*, p. xxiv-xxv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV

Malheureusement, le nouveau commandant en chef était, moins encore que Sergius, capable de suffire aux lourdes responsabilités qui lui incombaient. Ne devant sa haute dignité qu'à la proche parenté qui l'unissait à l'empereur, il était pour tout le reste parfaitement médiocre[1]. Ce général d'armée n'avait jamais vu la guerre : quand il fallait revêtir le costume militaire, il s'embarrassait au milieu de ses armes; il pâlissait à la vue du sang, et sa pusillanimité trop connue le déconsidérait aux yeux des soldats. Avec cela sans fermeté morale, sans décision, sans expérience, il hésitait au lieu de prendre parti, discutait au lieu d'agir, négociait au lieu de sévir, et à la première difficulté, perdait courage; s'abandonnant lui-même, paralysé par la peur, il ne songeait qu'à chercher son salut dans la fuite ou à assurer par des larmes stériles sa sécurité et sa vie. Ce n'était guère l'homme qu'il fallait pour combattre une insurrection générale et maintenir quelque discipline dans une armée chaque jour plus démoralisée. Enfin le malheureux, incapable de rien résoudre par lui-même, devenait la proie facile de tous les intrigants qui s'agitaient autour de lui; et, dans son inexpérience des hommes, il demandait naïvement conseil et faisait ses confidences les plus secrètes à ceux-là mêmes qui n'épargnaient rien pour le compromettre et le renverser[2].

D'ailleurs la situation s'aggravait de jour en jour. Antalas continuait à tenir la campagne; à la tête des bandes de Stotzas, un autre chef avait remplacé le rebelle tué à Thacia[3]; pour surcroît de misère, l'insurrection gagnait la Numidie. Les grands chefs de cette région, demeurés jusque-là indifférents à la lutte ou même favorables à la cause byzantine, prenaient maintenant les armes[4]. Coutsina et Iabdas, le grand roi de

1. *Bell. Vand*, p. 513, 518-519, 520.
2. *Id.*, p. 517-518.
3. Marcellinus com., anu. 545, p. 107.
4. *Bell. Vand.*, p. 515.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Aurès, réunissaient leurs forces et faisaient leur jonction avec les insurgés de Byzacène. En même temps, l'armée grecque, mal payée, mécontente, se défiant d'un chef incapable dont elle craignait d'être abandonnée, s'agitait sourdement[1], et dans le désarroi général, les officiers, désireux de parvenir, croyaient le moment venu pour se tailler en Afrique quelque principauté indépendante. Parmi eux, le plus redoutable était Guntarith, le duc de Numidie. Ancien lieutenant de Solomon, il avait en 539 pris part à l'expédition de l'Aurès[2]; plus récemment, à la bataille de Cillium, son attitude ambiguë et sa fuite un peu prompte l'avaient fait, non sans raison, soupçonner de quelque trahison[3]. Ambitieux sans scrupules, capable de tout oser, mais assez habile d'autre part pour ne point se compromettre trop ouvertement, depuis quelque temps déjà il préparait les voies à sa fortune. Il avait profité de son commandement en Numidie pour se mettre en relation avec les grands chefs du pays, et c'était sur ses conseils qu'Iabdas et Coutsina s'étaient joints à Antalas pour marcher sur Carthage[4]. Mais d'autre part, et malgré les négociations qu'il conduisait sous main avec les Berbères, Guntarith affectait de demeurer fidèle à l'empire, et d'obéir avec empressement aux ordres d'Aréobinde[5]; fort habilement il s'insinuait dans la confiance du patrice, conseillant ses démarches, recevant ses confidences et en tirant, selon le cas, le parti qui convenait le mieux à ses intérêts particuliers[6]. Le duc de Numidie nourrissait en effet des desseins assez compliqués; il voulait arriver, mais sans le secours d'une révolution[7]. Il se contentait donc de déchaîner la tempête, espérant bien qu'Aréobinde ne saurait ni ne voudrait y résister; il n'épargnait rien pour

1. *Bell. Vand.*, p. 520.
2. *Id.*, p. 494.
3. *Joh.*, III, 428.
4. *Bell. Vand.*, p. 515.
5. *Id.*, p. 516.
6. *Id.*, p. 517-518.
7. *Id.*, p. 518.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la rendre menaçante, empêchant sous d'ingénieux prétextes tout engagement décisif qui aurait pu être désastreux pour les Maures[1]; il usait de son influence sur le patrice pour le compromettre ou l'épouvanter; et, quand le moment serait venu, quand le faible Aréobinde aurait vidé la place, lui-même comptait apparaître comme le sauveur de l'Afrique et mériter de la reconnaissance impériale le pouvoir qu'il convoitait[2]. D'ailleurs, persuadé que deux sûretés valent mieux qu'une, secrètement il concluait d'autre part un engagement particulier avec Antalas[3]; il promettait au chef berbère de lui abandonner la Byzacène, de lui donner la moitié du trésor d'Aréobinde, de mettre à sa disposition 1,500 hommes de l'armée régulière, qui feraient de lui le plus puissant des rois indigènes; à lui-même il réservait Carthage, le reste de l'Afrique et le titre de roi. Se croyant ainsi assuré des deux côtés, il laissa aller les événements.

A la nouvelle de l'insurrection générale, le malheureux gouverneur perdit la tête. Partout il ordonna à ses troupes de battre en retraite : la Numidie fut évacuée tout entière ; en Byzacène, on se replia en toute hâte vers la côte, se contentant de garder quelques places sur le littoral; abandonnant le pays, toutes les troupes disponibles se concentrèrent sous les murs de Carthage, où Aréobinde comptait tenter un suprême effort[4]. Toutefois il n'était pas si oublieux des vieilles traditions de la diplomatie byzantine qu'il ne cherchât par ses intrigues à semer la division parmi ses ennemis. Coutsina, le vieil allié de Solomon, détestait trop Antalas pour n'être point disposé à le trahir, et en effet, il accueillit bien les ouvertures du patrice[5]. Malheureusement Aréobinde, entièrement tombé sous l'influence de Guntarith, s'empressa de le mettre au courant de la négociation : celui-ci se hâta d'avertir Antalas

1. *Bell. Vand.*, p. 517.
2. *Id.*, p. 518.
3. *Id.*, p. 516. Cf. sur Guntarith *Joh.*, IV, 222-230.
4. *Bell. Vand.*, p. 515, 523.
5. *Id.*, p. 517.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et le projet ainsi éventé demeura sans résultat. Entre temps, les Berbères apparaissaient sous les murailles de Carthage[1]. Guntarith, rendu plus hardi par leur approche, résolut d'en finir. Il détermina Aréobinde à risquer une grande bataille, pensant que dans la mêlée il serait facile de faire disparaître le commandant en chef[2]; mais le hasard ayant retardé la sortie, le duc de Numidie se crut découvert et hardiment il leva le masque.

Le lendemain, il ordonna d'ouvrir la porte dont il avait la garde, comptant, par cette trahison déclarée, épouvanter assez le gouverneur pour le décider à prendre la fuite : et en effet, ajoute Procope, la manœuvre eût réussi, si une violente tempête n'avait empêché Aréobinde de s'embarquer[3]. En même temps, Guntarith soulevait les soldats, leur rappelant les retards de la solde, la lâcheté du patrice, tout prêt, disait-il, à les laisser sans ressources en présence de l'ennemi ; et comme une partie des troupes l'acclamait, résolument il se proclama leur chef. Cependant Aréobinde tenait conseil, hésitait, envoyait des émissaires pour bien s'assurer des intentions de Guntarith. Lorsque enfin il se décida à marcher contre le rebelle, il était déjà bien tard. Pourtant tout pouvait encore se réparer; une grande partie de l'armée demeurait fidèle[4] : la faiblesse d'Aréobinde acheva de tout perdre. Dès les premiers coups portés, il s'affola, prit la fuite, alla chercher asile dans le couvent fortifié qui dominait le Mandrakion. Alors Guntarith, facilement victorieux d'un adversaire qui s'abandonnait, prit possession du palais, fit occuper fortement les portes de la ville et le port. La révolution était consommée.

Il restait à se débarrasser d'Aréobinde. Par l'intermédiaire de Reparatus, l'évêque de Carthage, Guntarith lui fit promettre que, s'il voulait se rendre à discrétion, il aurait la vie sauve; que, si au contraire il tentait la moindre résistance,

1. *Bell. Vand* , p. 518.
2. *Id.*, p. 518.
3. *Id.*, p. 518-520.
4. *Id.*, p. 520.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sa mort était assurée[1]. Pour préserver sa tête, le patrice promit tout ce qu'on voulut, et confiant dans la parole de l'évêque qui s'engagea à lui par les serments les plus solennels, il vint en suppliant se jeter aux genoux de Guntarith : dans son épouvante, il avait poussé l'oubli de sa dignité jusqu'à déposer le costume officiel, insigne de son ancienne charge. Guntarith le rassura, lui affirma que dès le lendemain il pourrait s'embarquer avec sa femme et ses trésors, et l'invita à souper avec lui. Mais le soir, il le retint au palais et le fit pendant la nuit massacrer par ses soldats (mars 546)[2].

V

Cette fois, l'Afrique semblait bien perdue pour Byzance. Dans Carthage, Guntarith régnait en maître, et pour rehausser le prestige de son autorité, il songeait à épouser la veuve d'Aréobinde, Préjecta, qui était, on le sait, nièce de Justinien[3]. Autour de l'usurpateur, un parti assez nombreux, hostile à la domination impériale, encourageait ses projets[4] et le poussait à des rigueurs qui devaient rendre tout arrangement impossible; aussi les exécutions se multipliaient par la ville[5]; quiconque paraissait suspect était condamné à mort, et déjà l'on songeait, par mesure générale, à faire massacrer tout ce qu'il y avait de Grecs à Carthage[6]. Bref, suivant l'expression de Procope, tous les résultats des victoires de Bélisaire « étaient aussi complètement anéantis que s'ils n'avaient jamais existé »[7]. Toutefois une portion de l'armée était demeu-

1. *Bell. Vand.*, p. 521. Plus tard, en 551, l'évêque Reparatus fut accusé à Constantinople d'avoir contribué au meurtre d'Aréobinde (Hardouin, III, p. 48).
2. *Bell. Vand.*, p. 521-522.
3. *Id.*, p. 525.
4. *Id.*, p. 525.
5. *Id.*, p. 527.
6. *Id.*, p. 527.
7. *Id.*, p. 524.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rée fidèle à la cause impériale : le duc de Byzacène, Marcentios et les troupes qui formaient la garnison d'Hadrumète, refusaient ouvertement de se soumettre à Guntarith[1]; à Carthage même, beaucoup d'officiers et de soldats n'avaient qu'à contre-cœur accepté le fait accompli[2]. Les régiments arméniens en particulier qui, presque seuls avaient combattu pour le gouverneur, étaient mal disposés pour l'usurpateur; les anciens lieutenants de Solomon, les anciens gardes du corps d'Aréobinde ne lui étaient pas plus dévoués. Enfin Antalas, à qui Guntarith s'était contenté d'envoyer pour prix de ses services la tête coupée du patrice, se défiait avec quelque raison d'un allié si prompt à trahir ses promesses, et déçu dans ses espérances, il songeait à revenir au parti de l'empire[3]. Pour grouper tous ces mécontentements, il suffisait d'un chef : il se trouva dans la personne d'Artabane, le commandant d'un des régiments arméniens.

C'était un homme de haute naissance, apparenté à la famille royale des Arsacides; après avoir non sans éclat combattu dans les rangs des Perses, il était venu ensuite avec un certain nombre de ses compatriotes prendre service dans l'armée byzantine, et en 545, il avait accompagné Aréobinde en Afrique[4]. Beau garçon et brillant soldat, d'humeur généreuse et d'esprit résolu, il était bien vite devenu populaire dans toute l'armée : ses hommes en particulier l'adoraient et lui étaient entièrement dévoués[5]. Fermement attaché au parti de l'empire, il avait été un des derniers à faire sa soumission à Guntarith[6], et déjà il rêvait au moyen de renverser l'usurpateur et de restaurer en Afrique l'autorité de Justinien[7]. En

1. *Bell. Vand.*, p. 523.
2. *Id.*, p. 520, 528, 531, 532.
3. *Id.*, p. 523.
4. Sur Artabane, *Bell. Vand.*, p. 524; *Bell. Pers.*, p. 162; *Bell. Goth.*, p. 405-407.
5. *Bell. Vand.*, p. 528.
6. *Id.*, p. 523.
7. *Id.*, p. 526.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

outre, il n'était point insensible au sort de Préjecta, soit qu'un dévouement chevaleresque l'attachât à cette princesse, soit plutôt qu'il espérât tirer avantage des services qu'il pourrait lui rendre ; enfin il était peut-être encouragé dans ses desseins par le préfet du prétoire, Athanase, un fin et rusé diplomate, qui avait réussi par ses flatteries et sa prompte soumission à éviter le sort d'Aréobinde, mais qui demeurait secrètement tout dévoué à Justinien[1].

Artabane pourtant ne laissait pas d'être embarrassé. Antalas venait de se déclarer contre l'usurpateur, et à son appel Marcentios, le duc de Byzacène, était venu dans le camp berbère seconder le roi de ses conseils. Fallait-il prendre ouvertement parti et rejoindre à Hadrumète l'armée impériale? Valait-il mieux garder à Guntarith une fidélité apparente, et se défaire de lui au moment opportun par un assassinat? Artabane crut qu'une conspiration le mènerait plus sûrement à son but, et pour mieux donner le change, il accepta même le commandement de l'expédition chargée de combattre Antalas[2]. Les troupes de Guntarith s'étaient grossies des anciennes bandes de Stotzas et des contingents berbères de Coutsina, définitivement brouillé avec Antalas : à la tête de cette armée composite, l'Arménien se mit en route. Mais il eut grand soin, sous d'habiles prétextes, de ne point trop presser les impériaux : en même temps, il négociait sous main avec Antalas, et pour mieux l'attacher au parti de Byzance, il lui renouvelait sans doute les promesses jadis faites par l'usurpateur[3]. Puis alléguant que ses forces étaient insuffisantes, il rentra à Carthage et acheva de préparer la conspiration. Peu de jours après, dans un grand banquet qu'il offrait aux chefs de l'armée, Guntarith tombait sous l'épée des conjurés ; et à la nouvelle de sa mort, le parti impérial, relevant la tête, massacrait par la ville

1. *Bell. Vand.*, p. 521 ; *Joh.*, IV, 232-240, qui lui fait la part trop belle. Cf. Partsch, *l. c.*, p. XXII-XXIII.
2. *Bell. Vand.*, p. 525-526.
3. Cf. Partsch, *l. c.*, p. XXIII ; *Joh.*, IV, 367-369.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ou arrêtait les principaux de ses partisans[1]. Le règne du tyran avait duré trente-six jours (mai 546).

L'administration byzantine se reconstitua tout aussitôt. Le préfet du prétoire Athanase reprit la direction de son département. Le commandement militaire de la province fut attribué avec empressement par la reconnaissance de l'empereur à l'officier dont le dévouement, l'habileté et le courage avaient restauré à Carthage l'autorité de Justinien[2]. Tout réussissait à la fois à l'audacieux Arménien. Préjecta, heureuse de voir vengée la mort d'Aréobinde, plus heureuse encore d'échapper à Guntarith, ne savait comment marquer sa reconnaissance à son libérateur; dès le lendemain de l'événement, elle l'avait comblé de richesses[3]; maintenant elle pensait à l'épouser, et formellement lui promettait sa main[4]. Artabane, grisé de sa fortune, se voyant déjà parent de l'empereur, et presque sur les marches du trône, oubliait dans son enivrement tout ce qui pouvait faire obstacle à cette alliance, et en particulier, la femme, répudiée par lui, mais encore vivante, qu'il avait épousée jadis en Arménie. Le roman eut d'ailleurs un dénouement assez singulier. Préjecta, après la chute de Guntarith, retourna à Constantinople : dès lors, Artabane ne voulut plus rester à Carthage. Pour se rapprocher de sa fiancée, il demanda sous divers prétextes d'être relevé de son commandement. Justinien y consentit avec bienveillance, et pour mieux prouver à l'Arménien sa faveur, il le nomma aux hautes dignités de *magister militum praesentalis* — l'emploi le plus élevé de la hiérarchie militaire — et de *comes foederatorum*[5], et joignit à ces charges le titre de consul. Là s'arrêta pourtant la fortune d'Artabane : l'hostilité de l'impératrice Théodora ruina son romanesque mariage; bon gré, mal gré, il dut re-

1. *Bell. Vand* , p. 527-532.
2. *Id.*, p. 533; *Bell. Goth.*, p. 406.
3. *Bell. Vand.*, p. 533.
4. *Bell. Goth.*, p. 405-406.
5. *Id.*, p. 406. Sur ces dignités, cf. Mommsen (*Hermès*, XXIV).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prendre sa femme, pendant que Préjecta épousait un grand personnage de la cour.

En Afrique cependant, la situation demeurait très grave. Sans doute pour écarter de nouvelles causes de troubles, Artabane avait fait déporter à Byzance les débris des anciennes bandes de Stotzas et leur chef, tombé aux mains des impériaux dans la catastrophe de Guntarith[1]; sans doute, il paraît même, par des négociations heureuses, avoir réussi à regagner quelques-uns des grands chefs indigènes. La province n'en demeurait pas moins dans un état lamentable. Durant ces deux années de guerres presque constantes, la contrée avait été épouvantablement ravagée[2]. Dans les campagnes désertes, les villages dévastés ou abandonnés, les églises ruinées, les fermes incendiées, les moissons brûlées et détruites attestaient éloquemment le passage des indigènes : et non seulement l'intérieur du pays, mais la région du littoral même avait cruellement souffert de l'invasion[3]. Une partie des habitants avaient péri sous l'épée des Berbères; d'autres plus nombreux encore, avaient été réduits en esclavage et traînés captifs à la suite des tribus insurgées[4]; le reste, pour échapper au massacre ou à la servitude, avait cherché un refuge derrière les murailles des forteresses, ou bien s'expatriant était allé demander en Sicile ou jusqu'à Byzance, une sécurité que la province semblait ne devoir jamais plus offrir[5]. Suivant l'énergique expression de Corippus, « l'Afrique fumante s'abîmait dans les flammes ». Les villes elles-mêmes, menacées, bloquées par les indigènes[6], parfois surprises et pillées, voyaient diminuer leur population dans des proportions énormes, et l'Afrique, dépeuplée, appauvrie, épuisée[7], semblait impuissante à réparer ses désastres.

1. *Bell. Vand.*, p. 532; Marcell. com., ann. 547, p. 108.
2. Cf. *Joh.*, I, 28-47, 323-349.
3. *Id.*, II, 1.
4. *Id.*, II, 295-296, 331-332.
5. *Bell. Vand.*, p. 512.
6. *Joh.*, II, 3; I, 408-412.
7. *Bell. Vand.*, p. 534.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'armée affaiblie par de nombreuses défaites et bien plus encore par ses luttes intestines était réduite à des effectifs fort peu considérables; et elle paraissait à peu près incapable de faire le grand effort nécessaire pour sauver le pays et protéger les populations. Le départ d'Artabane la privait du seul général de valeur qu'elle conservât encore, après les luttes qui, en ces dernières années, lui avaient successivement enlevé ses meilleurs chefs. En face d'elle, les tribus soulevées continuaient à couvrir le pays. Antalas, un moment revenu aux Byzantins, se plaignait maintenant de n'avoir obtenu aucun des avantages promis et d'avoir été trompé par Artabane, comme il avait été déçu par Guntarith[1], et de nouveau il tenait la campagne, poussant l'audace jusqu'à assiéger les forteresses du littoral. Les tribus de la Tripolitaine n'avaient point désarmé. Iabdas refusait tout accommodement[2]. Il était grand temps qu'un général énergique vînt, avec une armée nouvelle, rendre la paix au pays, et rétablir par des succès décisifs l'œuvre profondément compromise de Bélisaire et de Solomon.

On se demandera même, en considérant cette situation presque désespérée, en se rappelant les épisodes lamentables qui remplissent l'histoire de ces deux années, comment la crise que venait de traverser l'Afrique n'avait pas eu une issue plus fatale encore. Tout conspirait à la ruine de la domination byzantine, l'impéritie des gouverneurs, l'indiscipline des troupes, la grandeur de l'insurrection. Il semblait que le moindre effort des indigènes eût dû suffire à renverser le fragile et chancelant édifice de l'autorité impériale; les Berbères ne surent pas le faire, et peut-être même ne le voulurent-ils pas. D'une part, les populations romaines gardèrent à Byzance, malgré leurs misères, une rare et remarquable fidélité[3]. D'autre part, les tribus insurgées ne poursuivirent jamais

1. *Joh.*, IV, 359-361.
2. *Id.*, II, 28-161.
3. *Bell. Vand.*, p. 511-512.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec quelque ténacité un but réfléchi et certain. Incapables de tenir longtemps la campagne, elles se contentèrent en général d'entreprendre chaque année des courses de pillage plus ou moins désastreuses : mais aussitôt le butin fait, elles n'eurent plus qu'un souci, celui de mettre en sûreté l'argent obtenu, les captifs ramassés, toutes les dépouilles de la campagne, et évacuant le territoire, elles laissèrent aux Byzantins le temps de reprendre haleine[1]. De plus, durant toute la guerre, presque jamais les grands chefs ne parvinrent à s'entendre pour un effort commun. Iabdas, le puissant roi de l'Aurès, s'abstint pendant deux années de prendre part à la lutte; d'autres, comme Coutsina, n'hésitèrent pas même à combattre, sous les ordres des généraux de Justinien, leurs frères révoltés. Lorsque enfin, les circonstances finirent par les réunir tous dans un soulèvement général, leur entente dura quelques jours à peine : divisés par d'anciennes et persistantes inimitiés, se jalousant et se détestant à l'envi, tous ces princes se surveillent, s'observent, se défient l'un de l'autre. Parmi les chefs de l'armée indigène, il y en a toujours au moins un sur le point de trahir ses confédérés : Coutsina négocie sous main avec Aréobinde et promet de se jeter, au jour du combat, sur les tribus de la Byzacène[2]; Antalas traite avec Guntarith à l'insu de ses alliés et se préoccupe uniquement d'assurer ses intérêts particuliers[3]; et c'est, de la part des deux adversaires, une succession constante et presque fastidieuse de volte-faces et de trahisons. Bref, aucune politique suivie ne dirige les résolutions des grands chefs. On chercherait à tort dans leurs insurrections quelque trace d'un sentiment national, quelque désir de sauvegarder l'indépendance de leur peuple[4]. Ils vont où leur avantage les mène, sans scrupules, sans hésitations; et si leur instabilité d'humeur fait d'eux des

1. *Bell. Vand.*, p. 508.
2. *Id.*, p. 517.
3. *Id.*, p. 516-517.
4. Voir la lettre très caractéristique d'Antalas à Justinien, *Bell. Vand.*, p. 506-507.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

alliés singulièrement incertains et perfides, pourtant c'est à cette mobilité d'impressions même que l'Afrique byzantine dut son salut. Aux moments les plus désespérés, la diplomatie grecque sut, par des intrigues habiles, semer la division parmi ses adversaires, et par là brider tous leurs efforts : c'est par ces pratiques, autant que par les victoires de ses généraux, qu'elle devait finalement conjurer le péril et rétablir la domination impériale.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

LE GOUVERNEMENT DE JEAN TROGLITA

I

Vers la fin de l'année 546, débarquait à Carthage, pour prendre la conduite des opérations militaires, le successeur d'Artabane, le *magister militum* Jean Troglita [1]. C'était un ancien officier de l'armée d'Afrique; il avait pris part à l'expédition de 533, et sous les ordres de Bélisaire, commandé l'un des corps de fédérés; plus tard, pendant le premier gouvernement de Solomon, il avait été, en qualité de duc, chargé de défendre la frontière de Tripolitaine, et en plusieurs rencontres, il avait fait sentir aux Levathes la vigueur de son bras; associé ensuite aux brillantes campagnes du patrice, il était demeuré en Afrique après les événements de 536; à la journée de Cellas Vatari, il commandait une portion — la plus importante — de l'aile droite; en 538, il s'était distingué au combat d'Autenti, probablement livré contre les tribus de la Byzacène [2]. A la différence de tant de gouverneurs envoyés avant lui dans la province, il connaissait donc par une longue expérience le pays qu'il allait administrer, et les ennemis qu'il devrait combattre [3]. Les récents services qu'il venait de rendre en Orient augmentaient encore son prestige.

1. *Bell. Vand.*, p. 533; Jordanes, *Romana* (édit. Mommsen, p. 51).
2. *Joh.*, I, 380-381; *Bell. Vand.*, p. 359; *Joh.*, I, 470-472; III, 294-301; *Bell. Vand.*, p. 487; *Joh.*, III, 318-319.
3. *Joh.*, I, 349.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nommé duc de Mésopotamie, il avait pendant cinq années pris part, sous les ordres de Bélisaire, aux événements de la seconde guerre perse [1]; en 541, il avait assisté, — avec un rôle moins glorieux peut-être que ne le raconte son panégyriste Corippus, — à la bataille de Nisibis; puis il avait eu la bonne fortune, par un heureux coup d'audace, de sauver Théodosiopolis vivement pressée par les armées de Chosroès, et sous les murs de Dara, il avait réussi à battre et à faire prisonnier l'un des meilleurs lieutenants du roi, Mermeroès [2]. La trève conclue en 546 entre l'empire et la monarchie des Sassanides avait permis à Justinien d'employer en Occident les services du victorieux général; bientôt les événements allaient justifier la confiance du prince, et montrer combien était heureux pour l'Afrique le choix qu'il avait fait.

Il ne faut point en effet juger uniquement le nouveau gouverneur d'après le portrait un peu pâle qu'en a tracé Corippus. En dépit des flatteuses intentions du poète, son personnage est un peu trop dessiné selon le type ordinaire des héros d'épopée : trop souvent il n'est qu'un décalque, et combien affaibli, du pieux Énée [3], et comme son modèle, il apparaît trop constamment sous la figure d'un infatigable et fatigant discoureur, sentencieux [4], vertueux et grave, et parfaitement ennuyeux. Heureusement l'histoire même des campagnes qu'il a conduites donne du général byzantin, une plus favorable idée. Plus d'une fois, l'ancien lieutenant de Bélisaire se montra digne du chef dont il avait reçu les leçons. Rompu de longue date à la tactique des indigènes, il sut déjouer tous leurs pièges, éventer toutes leurs ruses; et son énergique audace triompha avec un égal succès des obstacles de la nature et de la résistance des hommes. Dans l'hiver de 546-547, malgré les difficultés d'une saison froide et pluvieuse, il poursuivit la campagne avec une rare tenacité; à deux reprises, en plein

1. *Bell. Pers.*, p. 216, 230.
2. *Joh.*, I, 58-110. Cf. *Bell. Pers.*, p. 230-232.
3. Cf. *Joh*, I, 197-207, où la comparaison est faite tout au long.
4. Cf. *Joh.*, VII, 38-50.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

été, malgré une chaleur torride, il organisa et dirigea des expéditions contre les Berbères, et sentant la valeur de l'offensive, il osa pousser bien avant dans le Sud, dans des régions désertes où jamais encore les généraux byzantins ne s'étaient aventurés. Sans doute, pas plus que ses devanciers, il n'échappa aux misères dont souffrait le chef de toute armée grecque : il connut l'indiscipline, la lâcheté, les séditions des soldats; toujours, alors même que sa vie était en péril, il réussit par son ferme sang-froid à reprendre le dessus ; la défaite même ne put abattre son énergie, et après avoir dans la bataille, déployé le plus brillant courage du soldat, il sut être dans la retraite le plus prudent, le plus prévoyant, le plus habile des généraux. Le diplomate chez lui valait l'homme de guerre; il sut maintenir constamment dans l'alliance byzantine quelques-uns des plus grands chefs indigènes et conquérir assez de prestige à leurs yeux pour devenir l'arbitre écouté de leurs querelles; il sut — et jamais avant lui nul gouverneur n'avait obtenu ce succès — amener Iabdas, le grand roi de l'Aurès, à faire servir ses contingents sous la bannière de l'empire; toujours il sut garder fidèles à sa cause ces inconstants alliés, même après un désastre bien propre à ébranler leur dévouement, et il paraît avoir acquis sur eux assez d'influence pour être, dans des circonstances graves, plus sûr d'eux que de ses propres soldats. Certes, par sa bravoure, son énergie, son audace, par son expérience du pays et des hommes, par les heureuses inspirations de sa tactique comme par les habiles conseils de sa diplomatie, le nouveau gouverneur militaire était plus que tout autre capable de réaliser en Afrique les instructions de Justinien, de sauver la province du pressant péril où elle semblait prête à sombrer, de revendiquer enfin les droits imprescriptibles de l'autorité impériale que le prince avait, au moment du départ, recommandés à toute la sollicitude de son lieutenant [1].

La fin de la guerre perse, en même temps qu'elle rendait

1. *Joh.*, I, 146-147.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

disponible un général de valeur, permettait aussi de renforcer sérieusement les forces militaires de l'Afrique byzantine. Justinien se résolut à envoyer en Occident un armement assez considérable. Une flotte fut équipée, une armée nouvelle levée[1], et dans les derniers mois de l'année 546, après une navigation généralement heureuse, l'expédition entrait dans le port de Carthage. Il était grandement temps de venir au secours de l'Afrique : les tribus de la Tripolitaine, parmi lesquelles il faut nommer au premier rang celles des Levathes et des Austures, continuaient à ravager cruellement la Byzacène ; Antalas tenait la campagne, et ses Berbères, rendus audacieux par la profonde désorganisation de l'administration grecque, s'enhardissaient jusqu'à assiéger les villes du littoral ; Iabdas, quoiqu'il semble avoir dès ce moment regagné prudemment la Numidie, restait en armes ou du moins gardait une attitude menaçante[2], et les débris de l'armée byzantine, sous les ordres de Marcentios, le duc de Byzacène, et de l'Arménien Grégoire, un proche parent d'Artabane, étaient bloqués dans Carthage et dans quelques autres places fortes. Pour porter remède à cette périlleuse situation, de quelles ressources allait disposer le nouveau général ? Malgré les efforts de l'empereur, on n'avait pu lui confier des troupes fort nombreuses : les événements d'Italie à ce moment même réclamaient une grande partie des forces de la monarchie, de sorte que, même en tenant compte des détachements que trouvait en Afrique le *magister militum*, l'effectif total de l'armée byzantine demeurait assez peu considérable : Corippus insiste à maintes reprises sur la faiblesse numérique des soldats grecs[3]. Heureusement la qualité des troupes compensait en quelque manière cette infériorité. L'essentiel des forces byzantines d'Afrique semble avoir été à cette date formé de cavalerie, et l'on sait que c'était là, dans les armées du temps, l'élément le plus solide

1. *Joh.*, I, 125-128.

2. Il figure dans l'énumération faite, *Joh.*, II, 140-162, mais ne paraît point dans la bataille du livre IV.

3. *Joh.*, I, 482; IV, 376-377, 661.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et le plus vigoureux. Sur neuf corps rangés sous les ordres de Jean Troglita, un seul était composé d'infanterie : le reste comprenait des escadrons légers d'archers à cheval, et surtout de puissants régiments de cuirassiers pesamment armés[1] : dans la guerre qu'on allait entreprendre, nulle arme n'était mieux appropriée, ni ne devait rendre de meilleurs services. Les troupes étaient d'ailleurs bien commandées, à ce qu'il semble, par des officiers d'une bravoure éprouvée et capables de quelque initiative : auprès de lui, pour conseiller et chef d'état-major, Jean avait Recinarius, qui comme lui avait pris part à la dernière guerre de Perse[2]. A la tête des différents corps étaient placés des chefs, ducs, *magistri militum* ou tribuns, dont plusieurs servaient depuis de longues années dans l'armée africaine et avaient en plus d'une circonstance donné la preuve de leurs talents militaires et diplomatiques[3]. Enfin les forces impériales s'augmentaient de nombreux contingents indigènes. Après bien des volte-faces, Coutsina était une nouvelle fois revenu à l'alliance byzantine, et pendant de longues années, sa fidélité n'allait plus se démentir ; or le chef numide pouvait amener avec lui jusqu'à 30,000 cavaliers. Un autre prince indigène, dont le territoire semble avoir été voisin du royaume de Coutsina, avait été également gagné au parti grec ; c'était Ifisdaias, dont Corippus évalue — probablement avec quelque exagération poétique — les forces à 100,000 hommes, mais dont l'appui à coup sûr n'était point méprisable[4]. D'ailleurs, par cette double alliance, Jean s'assurait en outre la tranquillité de la Numidie. Iabdas, tenu sans doute en respect par les princes ralliés au drapeau de l'empire, s'abstint, malgré sa sympathie avouée pour les insurgés, de toute hostilité directe ; il ne prit aucune part effective à la campagne de 546, et pendant que s'accomplissaient les événements de Byzacène, le calme ne semble point avoir été troublé en Numidie. C'était

1. *Joh.*, IV, 553-554 ; I, 427-429, 440-443.
2. Cf. *Bell. Pers.*, p. 277.
3. *Joh.*, III, 47-51 ; IV, 66-74, 502-504, 487-488, 532-540 ; *Bell. Vand.*, p. 523-524.
4. Cf. Partsch, *l. c.*, p. XXVIII, et *Joh.*, IV, 545-549.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un grave souci de moins au début de la guerre difficile qui allait s'engager. Ainsi la diplomatie byzantine avait fort heureusement préparé les voies au nouveau gouverneur et cherché à assurer le succès de ses armes.

Néanmoins le péril était plus pressant que jamais : aussi, à peine débarqué à Carthage, Jean, après avoir rapidement réorganisé les régiments affaiblis et démoralisés qui y tenaient garnison[1], marcha à l'ennemi avec toutes ses forces, et sans vouloir entrer en aucune négociation avec les rebelles, sans répondre à l'insolent cartel que lui fit adresser Antalas[2], oubliant même, dans sa hâte d'agir, le caractère d'inviolabilité que le droit des gens confère à un ambassadeur, il déblaya par une marche rapide la zone côtière des bandes de pillards qui l'infestaient, et dégagea les villes du littoral assiégées par les insurgés[3]. Devant cette offensive hardie, les Berbères, suivant leur tactique habituelle, battirent en retraite et se replièrent vers les régions montagneuses et boisées qui occupent l'intérieur de la Byzacène. Ils comptaient sur la saison déjà avancée, sur l'hiver pluvieux qui commençait, pour arrêter la poursuite de leurs adversaires[4]; ils espéraient surtout, si les Byzantins s'aventuraient à les attaquer, trouver dans ce pays accidenté et couvert un utile secours pour leur tactique habituelle de ruses et d'embuscades. Aussi, à l'appel de leurs chefs, toutes les tribus se concentrèrent pour la bataille décisive; et traînant à leur suite leurs familles, leurs troupeaux, le butin fait dans la précédente campagne, la multitude des captifs enlevés dans les villages de la Byzacène, les indigènes de la Tripolitaine, Levathes, Austures, Ifuraces, obéissant aux ordres suprêmes d'Ierna, un de leurs grands chefs[5], vinrent

1. *Joh.*, I, 422-424. Sur les campagnes de Jean, cf. l'article, d'ailleurs plein d'inexactitudes, de Tauxier, *Notice sur Corippus et sur la Johannide* (*Revue africe.*, 1876, p. 289).
2. *Joh.*, I, 460-493.
3. *Joh.*, II, 1-3.
4. *Id.*, II, 4-5; 18-22. Sur la date, Partsch, *l. c.*, p. xxvi, n. 132.
5. *Joh.*, II, 85-137.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rallier les nombreux Berbères rassemblés sous la direction d'Antalas[1]. L'armée byzantine, sous le chef énergique qui la commandait, ne se laissa ni arrêter par les obstacles ni surprendre aux pièges des rebelles : audacieusement, ses avant-gardes de cavalerie prirent et gardèrent le contact des insurgés, et bientôt l'armée grecque tout entière se trouva campée au pied des collines dont les indigènes occupaient la crête. Toutefois, à la veille du combat suprême, soit qu'il se défiât de la faiblesse de ses forces, soit qu'il craignît pour les captifs les conséquences d'une lutte désespérée[2], soit encore qu'en vrai Byzantin, il espérât davantage de la diplomatie que des armes, Jean, comme jadis Solomon en 544, jugea convenable d'essayer une dernière fois l'effet des négociations. Il fit proposer aux rebelles une amnistie pleine et entière pour leur soulèvement, sous condition que tous les prisonniers seraient remis en liberté, que les tribus de Tripolitaine évacueraient le territoire byzantin, qu'Antalas enfin se replacerait sous la suzeraineté impériale[3]. Mais il eut beau accompagner ce message de menaces formidables : son désir d'accommodement était trop visible pour ne point enfler encore l'orgueil des indigènes, déjà enhardis par un demi-succès remporté quelques jours auparavant sur l'avant-garde byzantine, et où celle-ci n'avait pas sans peine échappé à un désastre[4]. Antalas refusa insolemment de se prêter à tout arrangement et, pour mieux marquer son intention de combattre, il fit descendre dans la plaine la plupart de ses troupes et s'établit en face des Byzantins. Malheureusement, malgré le long récit épique que Coripus a fait de la bataille, il est impossible de savoir au juste où se donna l'engagement : on voit seulement par les vers du poète que l'armée grecque, partie de Carthage, par la grande route de Byzacène[5], s'était ensuite, pour atteindre les rebelles,

1. *Joh.*, II, 28-84.
2. *Id.*, II, 295-296, 331-332.
3. *Id.*, II, 344-348.
4. *Id.*, II, 187-265.
5. *Id.*, I, 461.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

détournée vers l'intérieur du pays, après avoir fait, probablement à Hadrumète, sa jonction avec les troupes du duc Marcentios; on voit que le combat se livra dans une vaste plaine entourée de collines où les indigènes purent à l'aise disposer leurs chameaux en un vaste retranchement circulaire, où la cavalerie byzantine, d'autre part, put se déployer et manœuvrer : c'est donc, selon toute vraisemblance, au sud-ouest d'Hadrumète, dans la région qui s'étend à l'est ou au sud de Sbeitla qu'il faut essayer de retrouver l'emplacement de la bataille : quant à la date, on doit la fixer sans doute tout au début de l'année 547. Quoi qu'il en soit, la lutte fut longue, sanglante et décisive ; nous en avons raconté ailleurs les épisodes les plus significatifs [1], l'ardente mêlée de cavalerie par laquelle elle commença, le furieux combat, où d'abord, sous les charges impétueuses d'Antalas, les Byzantins plièrent, l'assaut donné au camp berbère et la défense farouche qui pendant quelque temps brisa tous les efforts des troupes impériales, enfin la déroute finale, le pillage, le massacre, et la fuite éperdue des tribus. Le désastre était complet pour Antalas et ses alliés : non seulement leur armée dispersée s'enfuyait sur les routes, poursuivie jusqu'à la nuit et sabrée par les escadrons grecs [2]; mais ses plus vaillants chefs étaient tombés dans la lutte, et le principal d'entre eux, Ierna, roi des Levathes, en essayant de sauver l'idole du dieu Gurzil, était atteint et massacré par les cavaliers byzantins [3]. Non seulement un immense butin, que Jean Troglita n'essaya point de disputer à l'avidité de ses soldats, était le fruit de la victoire [4], mais une multitude de captifs étaient rendus à la liberté [5], et dans le camp forcé, on retrouvait, parmi les dépouilles, les drapeaux de Solomon, tombés jadis à Cillium entre les mains des rebelles [6]. Les dé-

1. Cf. sur cette bataille *Joh.*, IV, 457-1171.
2. *Id.*, IV, 1147-1151.
3. *Id.*, IV, 1136-1142, 1162.
4. *Id.*, VI, 118-119, 109-110.
5. *Id.*, IV, 1155.
6. *Id.*, IV, 1154-1155; *Bell. Vand.*, p. 533.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sastres des dernières années étaient pleinement et glorieusement vengés : les tribus décimées regagnaient en toute hâte la Tripolitaine, Antalas épouvanté déposait les armes, et cette décisive journée semblait d'un seul coup avoir pacifié l'Afrique. Sans doute avec une sage prévoyance, dans les places réoccupées de la frontière, le *magister militum* réorganisait la défense du territoire, et, appréciant plus justement que ses prédécesseurs l'inflexible courage des adversaires qu'il venait de combattre, il laissait aux ducs de Byzacène le soin d'achever par de constantes poursuites la soumission ou la destruction des tribus [1]. Mais la grande guerre paraissait terminée, et tandis que les étendards reconquis, envoyés à Constantinople, allaient annoncer à l'empereur l'éclatant triomphe de ses armées [2], Jean Troglita faisait à Carthage, au milieu des acclamations populaires, une entrée triomphale [3], et la situation semblait si assurée qu'on crut pouvoir sans péril dégarnir partiellement la province et diminuer l'effectif du corps expéditionnaire [4]. A ce moment en effet, en Italie, Totila venait de prendre Rome, et Bélisaire se trouvait dans une position presque désespérée ; il est probable que le détachement assez important, qui paraît avoir été fait en Afrique, fut cette fois encore destiné à renforcer l'armée qui luttait contre les Ostrogoths.

II

Par malheur, la paix tant souhaitée dura quelques mois à peine [5]. A la voix d'un de leurs chefs, Carcasan, roi des Ifuraces [6], les tribus de la Tripolitaine n'avaient pas tardé à repren-

1. *Joh.*, VI, 30-52.
2. *Bell. Vand.*, p. 533.
3. *Joh.*, VI, 53-103.
4. Partsch, p. XXIX-XXX.
5. Sur les dates, cf. Partsch, *l. c.*, p. XXIX.
6. *Joh.*, IV, 639-641.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dre courage; excitées par les promesses de victoire que leur prodiguaient leurs prophétesses, enhardies par l'appui qu'elles trouvaient chez les grandes nations des Nasamons et des Garamantes[1], elles revinrent à la charge en une nouvelle et plus formidable coalition, qui paraît avoir compris toutes les peuplades berbères, depuis les oasis voisines de la Grande Syrte jusqu'au Sahara algérien[2]. La Tripolitaine byzantine suppporta tout naturellement le premier choc des envahisseurs[3]; mais bientôt les insurgés se retournèrent vers la Byzacène[4]: et avant même que le duc de Leptis eût pu annoncer au gouverneur général l'explosion du nouveau soulèvement, déjà les rapides cavaliers indigènes touchaient aux frontières de la province[5].

La situation était grave. On était au fort de l'été et le climat africain ne pouvait manquer de rendre fort pénible une expédition entreprise en cette saison[6]. Les forces byzantines étaient notablement diminuées, soit par les détachements faits en Italie, soit par la défection d'une partie des alliés indigènes. Ifisdaias, dès ce moment sans doute brouillé avec Coutsina son voisin, refusait ses contingents, espérant peut-être profiter de l'absence de son rival pour piller son territoire. A la vérité, Antalas, se souvenant de la récente leçon que lui avait infligée le *magister militum*, restait provisoirement neutre, et attendait, pour prendre parti, des événements décisifs[7]; mais son hostilité n'était point douteuse et son attitude suspecte commandait quelques précautions. Seul, Coutsina demeurait immuablement fidèle; mais tout son dévouement ne pouvait suffire à compenser les insuffisances de l'armée grecque,

1. *Joh.*, VI, 195-200.
2. Partsch, *l. c.*, p. xxx.
3. *Joh.*, VI, 225, 240-241.
4. *Bell. Vand.*, p. 533.
5. *Joh.*, VI, 279-280.
6. *Id.*, VI, 247, 256-257.
7. Procope se trompe (*Bell. Vand.*, p. 533) en lui faisant prendre part au début de la guerre. Cf. Partsch, p. xxx, n. 167.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

privée de quelques-uns de ses meilleurs chefs, et réduite de neuf corps qu'elle comptait dans la précédente campagne à six divisions seulement.

Heureusement les derniers succès avaient remonté le moral des troupes[1]. Jean crut que leur enthousiasme lui permettrait de prendre une offensive hardie. Avec une décision, une audace que depuis longtemps ne connaissaient plus les généraux byzantins, il se porta en hâte sur la frontière méridionale de la Byzacène pour barrer le chemin à l'invasion et épargner à la province épuisée les horreurs de nouveaux ravages[2]; et malgré la chaleur croissante, il poussa jusqu'aux limites du désert, désireux de rejeter l'ennemi loin du pays byzantin et de porter la guerre sur son propre territoire. Les tribus indigènes, effrayées de cette fière attitude, n'attendirent point les troupes grecques et battirent en retraite; elles se jetèrent au sud des Chotts, dans l'aride et sablonneuse région de l'Erg oriental[3]; les Berbères espéraient bien que dans ces brûlantes solitudes, jamais les Byzantins n'auraient le courage de les suivre. Jean pourtant n'hésita point : plein de confiance dans l'ardeur de ses troupes, bravant les difficultés de la route, il s'engagea dans le désert : un convoi d'eau et de provisions accompagnait la colonne[4]. Mais au bout de quelques jours de marche, les soldats commencèrent à se plaindre; malgré les précautions prises, les vivres s'épuisaient; les fourrages manquaient pour les bêtes, l'eau qu'il fallait rationner menaçait d'être insuffisante, et la chaleur croissante brisait tous les courages. Déjà on murmurait dans les camps, réclamant à grands cris la retraite, lorsque, par surcroît d'infortune, une épidémie subite, s'abattant sur les chevaux de l'armée, démonta en quelques heures une bonne partie de la cavalerie; alors, parmi les troupes démoralisées, une véritable sédition

1. *Joh.*, VI, 255-263.
2. *Id.*, VI, 242-251, 269-275.
3. *Id.*, VI, 285-287; Partsch, p. xxxi.
4. *Id.*, VI, 292-296.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

éclata[1]. Il fallut remonter vers le nord, regagner la côte : mais dans l'armée fatiguée, mécontente, de nouveau les vieux ferments d'indiscipline se réveillaient : les chefs n'étaient plus écoutés et les hommes, uniquement préoccupés de trouver de l'eau et des vivres, quittaient le rang pour marauder, faisant de la colonne une cohue[2]. On s'arrêta pourtant en atteignant le territoire des Astrices : et là, à portée des villes byzantines de la côte, par lesquelles il espérait assurer le ravitaillement de ses troupes[3], Jean s'établit à quelque distance au sud de Gabès, à l'entrée de l'étroit passage, ouvert entre le plateau des Matmata et la mer : dans cette position, il fermait aux tribus la seule voie d'invasion qui leur fût ouverte vers l'Afrique[4]. Entre temps, l'armée indigène, pressée par la famine, remontait à son tour vers le nord, cherchant à dérober sa marche aux reconnaissances byzantines et s'efforçant de regagner ses campements de Tripolitaine[5]. Le *magister militum*, averti, jugea l'occasion favorable pour achever un ennemi qui semblait épuisé, et occupant en toute hâte les points d'eau, qui sont, dans cette région du sud, les points de passage nécessaires, il vint camper dans la plaine de Gallica ou de Marta[6] : c'est, comme on sait, la station actuelle de Maret, à 26 milles au sud-est de Gabès. C'est là que la bataille se donna[7]. Mais l'indiscipline d'une portion des troupes byzantines en compromit dès l'abord le succès : tandis que Jean voulait remettre au lendemain l'attaque décisive, quelques soldats, malgré les ordres reçus, se mirent à escarmoucher avec les Berbères, et le combat s'étendant à mesure, successivement l'armée tout entière dut se mêler à la lutte[8].

1. *Joh.*, VI, 309-325, 354-360, 364-365.
2. *Id.*, VI, 375-378.
3. *Id.*, VI, 384-389.
4. Cf. Cagnat, *L'Armée romaine*, p. 551.
5. *Joh.*, VI, 446-448.
6. *Id.*, VI, 486 ; II, 80-83. Cf. Partsch, p. XXXII-XXXIII, et Tissot, II, p. 692-693.
7. Cf. *Joh.*, VI, 455-773.
8. *Id.*, VI, 493-495, 528-542.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'affaire était mal engagée : elle fut plus mal soutenue encore; tandis que les indigènes, profitant habilement des accidents du terrain, opposaient, sous le couvert des bois, une sérieuse résistance[1], les auxiliaires berbères de l'armée byzantine, saisis d'une panique subite, prenaient tout à coup la fuite, bousculant et emportant dans leur déroute le reste des troupes impériales[2] : en vain, avec ses principaux officiers, avec les hommes d'armes liés à sa personne, Jean, se jetant dans la mêlée, essaya de rétablir la bataille : écrasé sous le nombre, il ne put, malgré des prodiges de valeur, que couvrir la retraite. Le désastre était complet. Le gros de l'armée grecque, désorganisée, dispersée, s'enfuit sans retourner la tête, bien au delà de Gabès, et ne s'arrêta qu'à l'abri des murailles de Iunca[3]; le *magister militum*, avec son état-major et le faible détachement qu'il avait pu rallier, se replia plus posément, faisant tête à la poursuite de la cavalerie ennemie[4], et d'abord essaya de reformer ses régiments sous les remparts d'une petite place forte assez voisine du champ de bataille[5]. Le désarroi était trop grand pour qu'il y pût aisément réussir : il fallut donc remonter vers le nord, aller rejoindre à Iunca les troupes qui y avaient cherché asile[6]; mais les pertes éprouvées à la journée de Gallica avaient été trop cruelles[7], le moral des soldats était trop mal raffermi pour qu'on pût sans péril continuer à tenir la campagne. Pour se donner le temps de réorganiser l'armée, de la renforcer en faisant appel aux alliés indigènes demeurés fidèles, Jean se décida donc à battre en retraite sur la seconde ligne de défense de la province, et se contentant de jeter quelques garnisons dans les principales

1. *Joh.*, VI, 570-572.
2. *Id.*, VI, 595-603.
3. *Id.*, VII, 110-111, 135.
4. *Id.*, VI, 692-696.
5. *Id.*, VII, 1-3.
6. *Id.*, VII, 61, 136.
7. *Bell. Vand.*, p. 533.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

forteresses de la frontière[1], il alla avec le reste de ses forces s'établir dans la puissante citadelle de Laribus[2]; dans cette forte position stratégique, couverte par d'épaisses forêts, il était à l'abri de toute attaque, et bien placé pour donner la main aux contingents berbères de la Numidie. Malheureusement, à ce moment même la discorde éclatait entre les alliés de Byzance; Coutsina et Ifisdaias semblaient à la veille d'en venir aux mains, menaçant, par leurs luttes intestines, d'enlever à l'armée grecque le puissant appui de leurs nombreuses troupes[3]. De son côté, Antalas sortait de sa neutralité et, enhardi par le désastre des impériaux, joignait ses forces à celles des rebelles[4]; enfin la Byzacène était ouverte à tous les ravages, et les cavaliers indigènes, pillant et massacrant tout sur leur route, poussaient audacieusement jusqu'aux portes mêmes de Carthage[5]. A la fin de l'année 547, une fois encore. tout était à recommencer.

Malgré la grandeur du péril, Jean dut passer tout l'hiver à reconstituer son armée[6]. Pendant qu'à Carthage, le préfet du prétoire Athanase et le jeune fils du *magister militum*, qui avait accompagné l'expédition, s'occupaient d'organiser les renforts et dirigeaient sur Laribus des convois importants d'armes et d'approvisionnements[7], le général négociait avec les Numides; ses agents remettaient d'accord Ifisdaias et Coutsina[8], et le roi de l'Aurès lui-même, Iabdas, entraîné ou contraint par l'attitude des chefs, ses voisins, se décidait à placer ses contingents sous les drapeaux de Byzance[9]. Au printemps de 548, toutes les troupes des alliés indigènes

1. *Joh.*, VII, 137-139.
2. *Id*, VII, 143-150.
3. *Id.*, VII, 245-248.
4. *Id.*. VII, 286-287.
5. *Bell. Vand.*, p. 533.
6. Cf. Partsch, p. XXXV-XXXVI.
7. *Joh.*, VII, 199-202, 236-239. Cf. sur le fils de Jean, Pierre, *id*, VII, 209-218; I, 197-203. 207.
8. *Id.*, VII, 242-261.
9. *Id.*, VII, 277-279.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

étaient rassemblées dans la plaine d'Arsuris, sur les confins de la Proconsulaire et de la Byzacène[1]; Coutsina avait amené 30,000 hommes, Ifisdaias 100,000; Iabdas avait envoyé son fils avec 12,000 cavaliers. Jean, avec les forces régulières qui lui restaient, et qui formaient d'ailleurs la moindre partie de son armée, vint rejoindre ses confédérés pour reprendre l'offensive. La campagne suprême commençait.

Les révoltés, sous les ordres de Carcasan et d'Antalas, étaient campés entre Sbiba et Kairouan, dans la grande plaine de Mamma[2]. A l'approche de l'armée impériale qui débouchait sans doute par la route d'Assuras à Sufetula, Carcasan, enorgueilli par le succès de l'année précédente, proposait d'attendre en bataille rangée le choc des troupes byzantines. Mais Antalas, fidèle à la vieille tactique des indigènes, fit décider la retraite: il montra quel auxiliaire les chaleurs commençantes allaient fournir aux rebelles, quelles seraient pour les troupes grecques les fatigues, les difficultés de la marche à travers un pays totalement dévasté; et connaissant de longue date le point faible de ses adversaires, il pressentit qu'au bout de peu de jours, l'armée byzantine, épuisée, démoralisée, ou bien se soulèverait contre ses chefs, ou bien se laisserait battre sans résister[3]. Confiants dans ses conseils, les insurgés se replièrent en toute hâte, et par la route qui traverse Sbeitla, Madarsuma, Tabalta, ils atteignirent en dix jours le littoral et vinrent camper au pied des remparts de Iunca[4]. Pendant dix jours, malgré un violent coup de sirocco[5], Jean poursuivit les rebelles, sans d'ailleurs parvenir à les joindre autrement qu'en quelques rapides engagements d'arrière-garde[6], et il vint s'établir en face d'eux, près de la côte, comptant bien leur livrer une bataille décisive. Mais encore une fois, les

1. *Joh.*, VII, 273; Partsch, p. xxxvi.
2. *Id.*, VII, 283-285.
3. *Id.*, VII, 295-310.
4. *Id.*, VII, 370-373, 391-396.
5. *Id.*, VII, 323-333, 370-371.
6. *Id.*, VII, 361-363.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tribus se dérobèrent, et quittant la plaine, elles se jetèrent dans les massifs montagneux de la Byzacène [1], espérant attirer les impériaux à leur suite dans ce pays peu fertile, accidenté et difficile, où la famine et les embuscades berbères auraient bien vite raison de leur résistance. Mais Jean ne se laissa point prendre à leur ruse ; il s'établit sur la côte, où le port voisin de Lariscus [2] lui permettait de ravitailler aisément ses troupes, et patiemment il pensait attendre que la disette fît sortir les tribus de leur retraite. C'est à ce moment que se réalisèrent les prévisions d'Antalas. Ne comprenant point la prudente tactique de leur chef, voyant seulement les fatigues subies, la solde non payée, la fin de l'expédition inutilement retardée, les soldats se soulevèrent en une formidable sédition [3]. Sans écouter leurs officiers, ils se portèrent avec des cris de mort vers la tente du général, et Jean n'eut que le temps de s'échapper avec quelques hommes demeurés fidèles [4]. Fort heureusement pour la cause impériale, les contingents indigènes ne se laissèrent point entraîner dans la révolte [5] ; grâce à eux, on put arrêter le tumulte et éviter l'effusion du sang ; néanmoins pour satisfaire les troupes, Jean consentit à marcher à l'ennemi. Il le trouva à l'endroit appelé *les Champs de Caton* [6], mais si fortement retranché qu'une attaque de vive force parut périlleuse ; le *magister militum* jugea donc préférable de bloquer la position, persuadé que la famine obligerait bientôt les rebelles à descendre dans la plaine [7]. C'est en effet ce qui arriva : contraints par le manque de vivres à offrir la bataille, comptant d'ailleurs, à la faveur des offices divins (c'était justement un dimanche), surprendre les soldats byzantins sans ordre et sans armes [8], l'esprit monté encore par les

1. *Joh.*, VIII, 38-40 ; cf. Partsch, p. XXXVII, n. 209.
2. *Id.*, VIII, 46.
3. *Id.*, VIII, 50-51, 81-84.
4. *Id.*, VIII, 87-88, 102-104, 111.
5. *Id.*, VIII, 127-129.
6. *Id* , VIII, 165-166.
7. *Id.*, VIII, 170-180 ; cf. VIII, 243-250.
8. *Id.*, VIII, 254.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sanglants sacrifices dont ils avaient pendant la nuit précédente arrosé les autels de leurs dieux, les indigènes, se croyant sûrs de la victoire, vinrent se jeter sur le camp des impériaux. Sous cet assaut inattendu, la lutte demeura quelque temps incertaine[1] : et déjà, malgré une énergique défense, les troupes de Coutsina et les régiments réguliers mêmes qui les encadraient pliaient sous le nombre, lorsque le *magister militum* qui, par une charge vigoureuse, avait dispersé les lignes rangées en face de lui, vint fort à propos au secours de ses lieutenants. Après une terrible mêlée, où succombèrent, avec les principaux des chefs berbères, quelques-uns des meilleurs officiers grecs, la victoire pourtant semblait assurée, lorsque rassemblant ses dernières forces, Carcasan lui-même les lança à une attaque suprême : mais dès le début de l'assaut, le roi berbère tomba frappé de la main même de Jean Troglita[2]. Sa mort fut pour les siens le signal de la déroute ; sans même essayer de défendre leur camp, les Berbères s'enfuirent en désordre ; beaucoup d'entre eux tombèrent sous l'épée des cavaliers lancés à leur poursuite ; le reste évacua en toute hâte la Byzacène[3].

Le succès cette fois dépassait toutes les espérances[4] ; dix-sept des principaux chefs berbères étaient restés parmi les morts[5], et parmi eux le plus terrible, Carcasan, dont la tête coupée, plantée au bout d'une pique, allait orner la rentrée triomphale du *magister militum* à Carthage[6]. Après cette dure leçon, les tribus de la Tripolitaine, épuisées, décimées, renonçaient à la lutte et se réfugiaient au désert ; celles de la Byzacène, livrées à la discrétion du vainqueur, n'avaient plus de salut que dans une complète soumission ; Antalas s'y résigna, et, suivant la forte expression de Procope, « il obéit à

1. *Joh.*, VIII, 370-656.
2. *Id.*, VIII, 627-636.
3. *Bell. Vand.*, p. 534.
4. *Id.*, p. 534 ; *Bell. Goth.*, p. 549.
5. Jordanes, *Romana*, p. 51-52.
6. *Joh* , VI, 184-187.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Jean comme un esclave »[1]. La paix était donc rétablie en Afrique[2]; après quatre années de désolations et d'invasions presque ininterrompues, la province allait enfin goûter le repos si impatiemment souhaité[3]. Sans doute, elle sortait presque épuisée de cette longue série de catastrophes : le pays était dépeuplé, appauvri ; des régions entières, jadis fertiles, étaient changées en désert; et pendant longtemps encore les campagnes devaient rester presque abandonnées[4]. Cependant, dans toute l'Afrique, la joie était entière, et la soumission définitive des tribus semblait annoncer une ère nouvelle de paix, de concorde, de justice[5]. « A partir de ce moment, dit Procope, les Romains n'eurent en ce temps aucune guerre à soutenir en Afrique »[6] ; et en effet pendant quatorze années — jusqu'en 562 — les textes ne mentionnent aucun trouble dans la province. On peut croire que sous l'administration de Jean Troglita, élevé en récompense de ses victoires à la dignité de patrice[7], toutes les mesures nécessaires furent prises pour réorganiser promptement la province : la défense de la frontière, dont mieux que personne le gouverneur général connaissait les principes et comprenait la nécessité[8], fut reconstituée sur le plan tracé jadis par Bélisaire et par Solomon; les relations de vassalité qui liaient à Byzance les chefs indigènes furent rétablies et fortifiées[9]; même l'administration civile semble avoir repris son cours : du moins en 550 encore, le préfet du prétoire Athanase apparaît à côté de Jean Troglita. En tous cas, en 552, la province était assez paisible pour que le patrice pût concourir à la guerre ostrogothique, et envoyer en Sardaigne et en Corse une expédition et une

1. *Bell. Goth.*, p. 549-550.
2. *Joh.*, *Praef.*, 2, 35; I, 9-10; Jordanes, *l. c.*
3. *Bell. Vand.*, p. 534; *Bell. Goth.*, p. 550.
4. *Bell. Vand.*, p. 534; *Bell. Goth.*, p. 550; *Hist. arcan.*, p. 106.
5. *Joh.*, I, 9-13.
6. *Bell. Goth.*, p. 550.
7. C'est le titre qu'il porte dans Jordanes, *l. c.*
8. Cf. *Joh.*, VI, 38-52.
9. *Joh.*, I, 17-22.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

flotte destinées à chasser de ces îles les troupes de Totila[1]. C'est peu après cette date, selon toute vraisemblance, que mourut le glorieux général : par sa bravoure, par ses talents de diplomate et d'administrateur, il s'était montré en Afrique le digne successeur de Solomon ; et il avait rendu au pays une tranquillité qui, jusqu'aux derniers jours presque du règne de Justinien, ne fut troublée par aucun incident : entre 552 et 558, Agathias ne mentionne pas un événement en Afrique.

1. *Bell. Goth.*, p. 590-591.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DEUXIÈME PARTIE

LA CONDITION DE L'AFRIQUE SOUS LE RÈGNE DE JUSTINIEN

CHAPITRE PREMIER

L'ÉTAT MATÉRIEL DE L'AFRIQUE BYZANTINE

Dans un passage célèbre de l'*Histoire secrète*, Procope a marqué en traits déplorables les conséquences qu'eut pour l'Afrique la conquête byzantine. « L'Afrique, dit-il, qui s'étend sur de si vastes espaces, fut si complètement ruinée que le voyageur, sur de longs parcours, s'étonne de rencontrer un homme. Cependant les Vandales en état de porter les armes étaient environ quatre-vingt mille, sans compter les femmes, les enfants, les serviteurs; les Africains qui habitaient dans les villes, qui cultivaient la terre, qui faisaient le commerce de mer, formaient, je l'ai vu de mes yeux, une telle multitude qu'à peine pouvait-on l'évaluer; plus nombreux encore étaient les Maures, et tous ont péri avec leurs femmes et leurs enfants. Le même pays a dévoré bien des soldats romains, et beaucoup de ceux qui de Byzance avaient suivi l'armée : en sorte qu'en estimant à cinq millions d'hommes le nombre de ceux qui sont morts en Afrique on demeurerait, je crois, encore au-dessous de la réalité. C'est que Justinien, après la défaite des Vandales ne s'inquiéta point d'assurer la solide possession du pays; il ne comprit point que la meilleure garantie de l'au-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

torité réside dans la bonne volonté des sujets : mais il se hâta de rappeler Bélisaire qu'il soupçonnait injustement d'raspire à l'empire, et lui-même administrant l'Afrique à distance, il l'épuisa, la pilla à plaisir. Il envoya des agents pour estimer les terres, il établit des impôts très lourds qui n'existaient point auparavant, il s'adjugea la meilleure partie du sol, il interdit aux ariens la célébration de leurs mystères, il différa les envois de renforts et en toute circonstance se montra dur au soldat : et de là naquirent des troubles qui aboutirent à de grands désastres. L'empereur, en effet, ne sut jamais conserver les choses en l'état, mais il se plaisait naturellement à tout remuer et à tout bouleverser[1]. »

Ainsi la province dépeuplée, le pays laissé sans défense, livré en proie à une administration détestable, ruiné par les exactions financières, l'intolérance religieuse, les soulèvements militaires, tels furent, à en croire l'impitoyable réquisitoire de Procope, les seuls résultats qu'eut pour l'Afrique le règne de Justinien. Et en effet, si sujettes à caution que soient d'ordinaire les assertions de l'*Histoire secrète*, ici pourtant il faut admettre que ces sévères critiques renferment quelque part de vérité. Dans ses ouvrages proprement historiques, Procope a également constaté, en termes moins exagérés, mais non moins significatifs, les conséquences des longues querelles intestines et des perpétuelles incursions berbères : il a montré les campagnes désertes, les populations rurales s'enfuyant dans les villes, les riches quittant l'Afrique pour chercher asile en Sicile ou à Byzance, les Maures pillant et massacrant tout, le pays enfin presque vide d'hommes[2]. Corippus, un témoin oculaire, renchérit encore sur le récit de ces misères : il peint, lui aussi, non sans quelque fatigante amplification poétique, les Africains tombant sous le glaive des Berbères ou traînés à la suite du vainqueur en longs troupeaux de captifs, les campagnes mises au pillage, les moissons réduites en cendres, les églises

1. *Hist. arc.*, p. 106-107.
2. *Bell. Vand.*, p. 512, 534 ; *Bell. Goth.*, p. 550.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ruinées et les prêtres esclaves, les indigènes courant librement la Byzacène et venant jusqu'à la côte insulter les murailles des cités, le pays si désolé enfin qu'il est devenu incapable de rien produire, et, selon l'énergique expression du poète : « l'Afrique fumante s'abîmant dans les flammes » [1].

Il est également incontestable que le premier soin de Justinien fut de rétablir en Afrique les anciens impôts romains, et comme les rôles antiques avaient disparu, des commissaires furent chargés de procéder à une répartition nouvelle [2]. Qu'au cours de cette opération, plus d'une injustice ait été commise, il se peut : Procope parle du vif mécontentement que la mesure souleva dans la province [3]. Que plus tard, malgré les précautions prises par l'empereur, bien des exactions se soient produites dans la perception des taxes et dans le traitement fait aux sujets, cela encore est vraisemblable : Procope parle quelque part de la fortune scandaleuse que fit un certain Théodose, familier de Bélisaire et préposé à la garde des trésors trouvés au palais de Carthage [4]; et les recommandations mêmes prodiguées par Justinien à ses officiers civils et militaires, le soin qu'il eut d'augmenter leurs appointements, l'insistance qu'il mit à leur prescrire une administration honnête et scrupuleuse [5] permettent de croire que ces fonctionnaires durent plus d'une fois succomber à la tentation.

Est-ce à dire pourtant qu'il faille prendre à la lettre toutes les accusations de l'*Histoire secrète* ? Sans relever même l'exagération évidente de ce chiffre de *cinq millions* de morts, on

1. *Joh.*, I, 28-47 ; II, 295-296, 331-332 ; IV, 277-279 ; I, 323-349 ; II, 1-3 ; VI, 248-249 : surtout IV, 276-297 :

Jam nullus arator
Arva colit ;

et I, 47 :

Fumans perit Africa flammis.

2. Evagrius, *Hist. eccl.*, IV, 18 (*Patr. gr.*, LXXXVI, p. 2736); *Bell. Vand.*, p. 444-445.

3. *Bell. Vand.*, p. 445.

4. Cf. *Hist. arc.*, p. 17, et sur le personnage nommé dans ce passage, *Bell. Goth.*, p. 261.

5. *Cod. Just.*, I, 27, 1 et 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

observera chez l'auteur des *Anecdota* une visible tendance à généraliser des faits d'une portée beaucoup plus restreinte. Les témoignages cités plus haut de Procope et de Corippus ne se rapportent ni à l'ensemble de la province, ni à l'ensemble du règne ; ils concernent presque exclusivement la seule Byzacène, ils visent expressément la crise des années 545 à 548, qui fut en effet terrible pour l'Afrique, et dont elle fut longtemps à se relever : elle s'en guérit pourtant, on le verra tout à l'heure, pendant les années de paix qui suivirent et Justinien ne se désintéressa nullement de cette œuvre réparatrice. On remarquera d'autre part que la reprise de l'Afrique avait imposé à l'empire de lourds sacrifices pécuniaires[1], et l'on comprendra qu'après l'effort demandé aux anciens sujets de la monarchie, il ait paru légitime de faire peser sur la nouvelle province l'entretien de l'armée qui devait la défendre et des fonctionnaires qui devaient l'administrer[2] ; si l'on songe aux graves conséquences qu'entraînait le moindre retard dans le paiement de la solde, on concevra qu'il ait semblé nécessaire d'exiger impitoyablement l'exacte rentrée des impôts[3]. Évidemment il est difficile d'apprécier le poids réel des charges qui frappèrent la province ; on voit que l'administration civile coûtait au total, la Sardaigne mise à part, 17,423 sous d'or, que les frais de l'administration militaire s'élevaient, la Sardaigne également déduite, à 9,026 sous d'or : de ce fait l'Afrique avait à payer 26,449 sous d'or, soit 459,196 francs de notre monnaie[4]. Joignez à cela la solde de l'armée et les appointements du *magister militum*, son chef, les frais de construction des innombrables forteresses qui couvrirent le territoire, certes le total à fournir put sembler lourd parfois à un pays désolé par la guerre : mais il fallait vivre, et en tout cas on doit savoir gré à Justinien des efforts qu'il fit pour ne point se met-

1. *Nov.* 8, 10 ; 30, 11.
2. *Cod. Just* , I, 27, 2, 18.
3. Cf. *Nov.* 8, 10.
4. *Cod. Just.*, I, 27, 1 et 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tre, comme il le disait, « dans la nécessité d'écraser les contribuables de notre Afrique » [1]. Pour le reste, on avouera sans peine qu'en matière de religion l'empereur pratiqua une intolérance, dont l'Église est d'ailleurs aussi responsable que lui, et qui fut sans grandes conséquences au surplus pour la prospérité matérielle du pays ; on reconnaîtra que la mauvaise administration de l'armée provoqua des troubles fréquents et causa de grands désastres. Mais quand l'*Histoire secrète* accuse le prince de s'être approprié les meilleures terres, il y a exagération évidente dans cette assertion que rien ne justifie ; et lorsqu'elle blâme l'empereur d'avoir négligé d'assurer la solide possession de sa conquête, il y a véritable injustice à oublier l'œuvre de défense que Justinien poursuivit avec tant de sollicitude, les citadelles innombrables bâties avec une hâte presque fébrile, de peur, dit ce *basileus*, que Procope accuse de coupables lenteurs, « que le moindre retard ne nuise à nos provinces [2]. »

Aussi bien, et c'est ce qui achève de réduire à leur vraie valeur les affirmations de l'*Histoire secrète*, malgré les guerres, malgré les ravages des Berbères, malgré la dureté de l'administration financière, l'Afrique goûta incontestablement, sous le règne de Justinien, une fort réelle prospérité. Telle période de son histoire qui nous paraît pleine de désastres et de troubles, ces années, par exemple, où les incursions des Maures, l'indiscipline des troupes, la redoutable insurrection de Stotzas mettaient la domination byzantine à deux doigts de sa perte, semblent avoir été aux contemporains beaucoup moins cruelles que nous ne croyons : Corippus s'en souvient à peine, quand il vante « les dix pleines années de bonheur » que l'Afrique a connues de 534 à 544 [3]. Vers le même temps, Justinien notait avec complaisance le témoignage rendu à son administration par les députés de la

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 18.
2. *Id.*, I, 27, 2, 15 : « ne aliqua protractio provinciis noceat. »
3. *Joh.*, III, 289-290 :

« Florens hacc gaudia sensit
Nostra decem tellus plenos laxata per annos. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Byzacène, venant dire de quels bienfaits ils jouissaient sous le régime impérial[1]. On peut croire que les blessures des années suivantes, si terribles qu'elles nous paraissent, trouvèrent de même une assez prompte guérison : et d'ailleurs, bien des indices précis attestent la prospérité des villes et des campagnes africaines sous le règne de Justinien, autant que la sollicitude témoignée par le prince à sa récente conquête.

II

« Justinien, dit Evagrius, releva en Afrique cent cinquante villes; les unes, il les rebâtit complètement, les autres, qui étaient en grande partie ruinées, il les restaura avec plus de magnificence. Dans toutes, il prodigua tous les genres de parure, les constructions publiques et privées, les ceintures de murailles et les superbes édifices, qui font la splendeur des cités en même temps qu'ils plaisent à Dieu. Il multiplia les travaux d'eau autant pour l'agrément que pour l'utilité, créant les uns de toutes pièces pour les villes qui n'en possédaient point auparavant, réparant les autres de manière à leur rendre leur aspect d'autrefois[2]. » Il ne s'agit pas seulement ici, on le voit, de ces innombrables citadelles, par lesquelles l'empereur voulut assurer la défense de la province; l'œuvre de réparation que décrit Evagrius eut une autre ampleur et une portée plus haute. Elle atteste le désir qu'avait le prince d'effacer en Afrique les traces de la domination vandale, de faire renaître la prospérité qu'avait connue ce pays sous l'autorité de Rome; elle s'accorde avec les mesures bienveillantes que Justinien prescrivait à l'égard de ses nouveaux sujets, avec les efforts qu'il tentait pour étendre vers le sud le champ de la colonisation; et si l'on songe que dans l'empire tout entier, un des constants soucis du *basileus* fut de fournir aux cités les cons-

1. *Nov.* (éd. Schoell), *App.* II.
2. Evagrius, *Hist. eccl.*, IV, 18.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tructions d'utilité publique, thermes, aqueducs, fontaines, nécessaires à l'alimentation et au bien-être des habitants[1], on admettra, sans peine, qu'en Afrique plus qu'ailleurs, il a dû multiplier les travaux pour l'aménagement de l'eau[2]. Aujourd'hui encore, bien des indices épars, lambeaux de textes ou ruines de monuments, permettent d'entrevoir l'exactitude des renseignements fournis par l'historien. On verra plus loin de quelle floraison d'églises le rétablissement de l'orthodoxie couvrit les provinces africaines : la sollicitude de Justinien ne fut pas moindre pour la construction des édifices civils. On peut croire que son orgueil se complut à laisser des marques visibles de son règne dans ces villes qu'il décorait de son nom, Justiniana Capsa, Hadrumetum Justiniana, Carthago Justiniana[3], et dont plusieurs, au reste, telles que Justiniana Zabi ou Justinianopolis, furent de véritables créations de la volonté impériale[4]. On sait par Procope comment Leptis magna, trouvée par les Byzantins à peu près en ruines et presque ensevelie sous les sables, fut reconstruite par les ordres du prince et, selon l'expression de l'écrivain, « reprit figure de ville »[5]: sans parler des églises nombreuses qui y furent élevées, Justinien y fit réparer l'antique palais de Septime Sévère, il dota la cité de bains publics et d'autres édifices somptueux[6]. Des travaux du même genre embellirent Sabrata[7]. Sur la côte de Byzacène, à ce promontoire de Caput Vada où avaient débarqué les troupes de Bélisaire, une ville fut fondée sous le nom de Justinianopolis; et, malgré les difficultés naturelles de la situation, l'établissement impérial semble avoir été prospère, grâce à la sûreté du port qui y fut établi, grâce à l'activité des échanges

1. Cf. *Aed.*, p. 312-313.

2. Voir un exemple cité par La Blanchère, *L'aménagement de l'eau dans l'Afrique ancienne*, p. 58-59.

3. *C. I. L.*, VIII, 101, 102 (Capsa) ; *Aed.*, p. 340 : Labbe, V, p. 376 (Hadrumete); *Aed.*, p. 339; *Joh.*, VI, 59; *Nov.* 37 (Carthage).

4. *C. I. L.*, VIII, 8805 (Nova Justiniana Zabi); *Aed.*, p. 341-342.

5. *Aed.*, p. 335-337.

6. *Id.*, p. 336-337.

7. *Id.*, p. 337.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui se firent sur l'important marché qui y fut ouvert[1]. La capitale de l'Afrique byzantine, Carthage, naturellement reçut sa large part des bienfaits et des libéralités du souverain. L'ancien palais des rois vandales, situé sur les hauteurs de Byrsa, fut aménagé pour servir de résidence au gouverneur général, et une église somptueuse y fut édifiée[2]. Pour augmenter le développement du commerce de mer, une des principales sources de la prospérité de Carthage, le port fut protégé par d'importants travaux de fortification[3]; et dans le quartier marchand situé le long du rivage[4], la grande place appelée *le forum de mer* fut encadrée d'une double rangée de portiques[5]. Dans la ville, des thermes magnifiques furent bâtis, qui reçurent, en l'honneur de l'impératrice, le nom de *Thermes Théodoriens*[6] et l'ensemble des constructions ordonnées par l'empereur parut aux contemporains assez considérable pour que Procope ait pu parler « de la nouvelle Carthage créée par Justinien[7]. »

Mais l'exemple le plus caractéristique peut-être de ce que fut l'œuvre de réparation entreprise en Afrique par le gouvernement impérial est fourni par les récentes fouilles poursuivies à Timgad par le Service des monuments historiques. Thamugadi, on le sait, avait été trouvée par les troupes de Solomon absolument ruinée et déserte; située d'autre part à la frontière même du territoire byzantin, elle n'offrait, ni par l'éclat d'un nom jadis illustre, ni par une importance urbaine bien considérable, des raisons d'attirer particulièrement l'attention des administrateurs grecs. Pourtant les lieutenants de Justinien ne se contentèrent point, comme on l'a cru longtemps, d'élever sur cet emplacement désert la grande forteresse qui se dresse au sud de

1. *Aed.*, p. 341-342, et sur le port, *Joh.*, I, 372-373.
2. *Aed.*, p. 339; *Bell. Vand.*, p. 474, 523, 392-393.
3. *Id.*, p. 339.
4. *Bell. Vand.*, p. 394 et 392.
5. *Aed.*, p. 339.
6. *Id.*, p. 339.
7. *Id.*, p. 339 : ἐπὶ Καρχηδόνος τῆς νέας.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la ville; pour ramener la vie dans la cité abandonnée, ils s'appliquèrent à réparer les ravages causés par les Maures[1]. Les maisons détruites par l'incendie furent reconstruites « au moyen de fragments de colonnes ou d'autres débris enlevés aux ruines d'alentour »[2] : le marché fut remis en état, et de nouveau servit aux échanges : les édifices religieux furent restaurés, en particulier la grande basilique à trois nefs située au nord-ouest de l'arc de Trajan, et où apparaissent les traces non équivoques des remaniements accomplis au VIe siècle. Plusieurs chapelles nouvelles furent construites; et, à l'abri de la citadelle qui la protégeait, Thamugadi recommença à vivre, et jusque vers le milieu du VIIe siècle elle demeura un centre d'habitation[3]. On admettra sans peine que l'exemple de Timgad n'est point un cas isolé, qu'en bien d'autres points de l'Afrique l'administration impériale ne fut ni moins attentive ni moins réparatrice que dans la ville assez obscure perdue au pied du massif de l'Aurès; on l'admettra surtout, si l'on considère en quelle harmonie les fouilles se trouvent ici avec les indications des textes et par quel éclatant témoignage elles montrent réalisées les intentions qu'exprimait Justinien, lorsque, derrière les citadelles du *limes* reconstruites, il ordonnait de pousser du même pas l'agriculture et la colonisation[4].

Ce n'est point en constructions seulement que se dépensait l'activité impériale. Dans les grandes villes de l'Afrique byzantine, la civilisation romaine jette un dernier éclat. Le régime municipal gouverne les cités comme autrefois[5], et Justinien semble s'être, entre autres exemples, préoccupé de le réorganiser à Carthage, et de l'introduire dans ses nouvelles fondations[6]. Malgré les misères du temps, les arts de la paix

1. A. Ballu, *Rapport sur les travaux de fouilles et de consolidation des ruines de Timgad, exécutés en* 1895 *par le Service des monuments historiques* (*Journal officiel* du 4 juin 1896).
2. *Ibid.*, p. 3122.
3. *Ibid.*, p. 3121-3124.
4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8.
5. Cf. Dahn, *Die Könige der Germanen*, I, p. 239-240.
6. *Joh.*, III, 280; *Aed.*, p. 342.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fleurissent. Sur la côte, que les relations commerciales mettent en de fréquents rapports avec l'Orient, les formes architectoniques et le style décoratif s'inspirent de l'art de Byzance, et plus d'un morceau d'architecture conservé à Sfax, à Lamta, à Sousse ou à Kairouan semble être l'œuvre d'artistes grecs[1]. Dans l'intérieur, où persiste davantage la prédominance des traditions latines, un essai d'art original, bien que d'une rare grossièreté, se manifeste dans ces curieux carreaux de terre cuite employés au revêtement des basiliques[2]. Ailleurs, la sculpture produit même de plus remarquables ouvrages : je citerai seulement les deux beaux bas-reliefs, découverts à Carthage parmi les ruines de la basilique de Damous-el-Karita, et qui représentent l'*Adoration des mages* et l'*Apparition de l'ange aux bergers* ; malgré quelque maniérisme dans le style et quelque maladresse dans les attitudes, les deux morceaux peuvent compter parmi les meilleurs que nous ait laissés l'art byzantin du VIe siècle[3]. Mais c'est surtout la mosaïque, si répandue jadis et si populaire dans les cités africaines, qui garde un rôle important dans la décoration des monuments. Si la mosaïque de Gafsa, représentant les jeux du cirque, appartient, comme je le crois, à l'époque que nous étudions, elle montre, malgré les insignes faiblesses de l'exécution, quel sentiment du pittoresque possédaient encore les artistes africains du temps de Justinien[4] ; elle montre surtout que l'hippodrome excitait dans les provinces les mêmes passions qu'à Constantinople, et elle

1. Saladin, I, p. 4, 10, 21, 29-31, 224.

2. *Bull. Com.*, 1885, p. 327; *Revue archéol.*, 1888, p. 303-322; *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1893, p. 219-221; *Revue archéol.*, 1893, t. II, p. 273-281.

3. *Bull. Com.*, 1885, p. 190; 1886, p. 220-223; Delattre, *Archéologie chrétienne de Carthage*, 1889-1893, p. 17 (extrait du *Cosmos*). Je n'ignore point que de Rossi, qui d'ailleurs n'avait pas vu les originaux, attribue ces monuments au IVe siècle. Après une étude attentive, je suis frappé des analogies qu'ils offrent avec les ouvrages byzantins du VIe siècle, par exemple avec l'ambon de Salonique. M. Gsell a exprimé sur cette question la même opinion que moi.

4. Cf. P. Gauckler, *Guide du visiteur au Musée du Bardo* (*Revue tunisienne*, 1896, p. 315).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

laisse entrevoir de quelle animation se remplissait, aux jours de fête, le grand cirque que Carthage avait au VIe siècle [1]. A ce double point de vue artistique et social, on trouvera plus d'intérêt encore aux mosaïques découvertes dans les cimetières chrétiens de Lamta et de Tabarka [2] : non seulement elles montrent, par cette application de la mosaïque à la décoration des plaques tombales, à quel point s'était généralisé l'emploi de ce mode d'ornementation ; elles fournissent en outre un ensemble singulièrement instructif pour reconstituer l'aspect de la société africaine de l'époque. Hommes en longue dalmatique verte ou blanche ornée de larges bandes de broderies, avec le manteau triangulaire de laine brune enveloppant le buste, et l'*orarium* passé autour du cou ; femmes en étroites robes collantes brodées au cou et aux poignets, serrées à la taille par une ceinture rouge et que recouvre une ample tunique aux larges manches de couleur éclatante, avec les bijoux sur la poitrine, l'écharpe claire flottant sur les épaules et parfois encadrant le visage ; enfants en culottes collantes alternées de jaune et de rouge, en courtes tuniques blanches à bandes de couleur : ce sont autant de portraits authentiques qui mettent sous nos yeux en de vivantes images les habitants de l'Afrique tels qu'ils étaient au temps de Justinien [3].

Il n'est pas jusqu'aux lettres qui ne brillent d'une dernière et fugitive lueur. Un des premiers soins de l'empereur, au lendemain de la victoire, fut de réorganiser à Carthage une sorte de haut enseignement [4], et on a lieu de croire qu'à

1. *Bell. Vand.*, p. 473, 492.

2. Saladin, I, p. 11-20 ; Cagnat, *Archives des Missions*, XIII, p. 113-114 ; *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1883, p. 189 sqq. (Lamta) ; *Bull. Ant. Afr.*, 1884, p. 121 sqq. ; 1885, p. 7 sqq. ; *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1890, p. 330-331 ; *Bull. Com.*, 1892, p. 193-196 (Tabarka).

3. Cf. P. Gauckler, *Guide du visiteur au Musée du Bardo*, p. 315-316. Je n'ignore point qu'une grande partie de ces mosaïques datent du Ve siècle : mais d'autres appartiennent sûrement au VIe siècle. Or, entre les premières et les monuments d'époque plus récente (celles du second cimetière de Tabarka, par exemple), il n'y a pour les costumes nulle différence essentielle.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 42. Cf. Marquardt, *Organisation financière des Romains*, p. 133-134.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'exemple de la capitale, d'autres villes eurent des écoles publiques de grammaire et de rhétorique [1]. Un mouvement littéraire assez considérable avait marqué les règnes des derniers souverains vandales [2] : il ne cessa point entièrement après la chute de Gélimer. L'Afrique byzantine eut dans Corippus un poète, nourri des souvenirs et des procédés du classicisme romain. L'Église, on le verra plus tard, produisit quelques écrivains de valeur : et dans les couvents africains on paraît avoir gardé quelque souci des lettres. Tout au moins les bibliothèques monastiques conservaient-elles au VI[e] siècle nombre de manuscrits précieux : pour enrichir son monastère *Vivariense*, Cassiodore faisait venir des livres de l'Afrique [3]; et les moines n'ignoraient point le prix de ces trésors. Lorsque les menaces de la guerre les obligeaient à fuir, une de leurs premières préoccupations fut souvent de sauver les manuscrits de l'abbaye [4].

Certes, si l'on compare ces débris de civilisation au brillant tableau que présentait l'Afrique romaine vers le temps de sa pleine prospérité, on avouera sans peine que l'âge de la décadence est commencé. Pourtant toute culture n'est point morte dans les villes de l'époque byzantine; une vie régulièrement organisée, un art, une littérature s'y rencontrent : et malgré les désastres et les tristesses du temps, malgré le fracas de guerre qui remplit incessamment l'Afrique, la sollicitude impériale ne s'est point, autant qu'on le pourrait croire, désintéressée des arts de la paix.

III

Au point de vue de la répartition des terres et du régime

1. Junilius, *De partibus divinae legis, praef.* (*Patr. lat.*, LXVIII, p. 15).
2. Manitius, *Gesch. der christlich lateinischen Poesie*, p. 327-344.
3. Cassiodore, *De Inst. divinarum litterarum*, 8, 29 (*Patr. lat.*, LXX, p. 1120, 1144).
4. Hildefonsus, *De Viris illustribus*, 4 (*Patr. lat.*, XCVI, p. 200).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la propriété, la domination vandale avait apporté de graves changements en Afrique. Beaucoup de propriétaires romains, ceux là surtout qui possédaient les meilleures portions du sol, avaient été spoliés au profit des vainqueurs et souvent réduits, sur leurs propres domaines, à la condition de colons. L'Église orthodoxe n'avait pas été moins durement traitée : elle s'était vue dépouiller de ses biens et chasser de ses basiliques au bénéfice de ses adversaires ariens. Enfin les rois vandales s'étaient fait la part belle dans la conquête : sur les domaines de l'aristocratie romaine, Genséric avait constitué pour ses fils de vastes apanages ; et s'il est inexact de croire que tout ce qui ne fut point distribué aux soldats fut uniformément transformé en terre royale, en tout cas il est indéniable que les *possessores* d'Afrique avaient lourdement pâti de l'avidité du vainqueur[1]. Aussi le premier soin de Justinien fut-il, on l'a vu, de réparer du mieux qu'il put les désastres de l'époque vandale et de faciliter aux anciens propriétaires romains la reprise des terres qu'ils avaient perdues[2]. Il se peut qu'au cours des opérations assez compliquées auxquelles ces revendications donnèrent lieu, l'empereur n'ait point oublié les intérêts de l'État et du domaine privé. On voit dans Procope que beaucoup de propriétés enlevées aux soldats vandales, au lieu d'être restituées à leurs anciens détenteurs, furent attribuées, sans doute en l'absence de titres légitimes, au trésor public ou à la *res privata*[3] ; il est probable aussi que l'empereur se porta héritier de toutes les terres qui avaient constitué jadis le domaine des rois germains. Pourtant on ne saurait admettre qu'il y ait eu, comme le veut l'*Histoire secrète*, une véritable spoliation des propriétaires africains au bénéfice de Justinien : c'est un but absolument contraire que se proposent les Novelles impériales, et il y a tout lieu de croire que les intentions du prince furent en grande partie réalisées.

1. *Bell. Vand.*, p. 333-334 ; Dahn, *Die Könige der Germanen*, I, p. 240-243, 247-248.
2. *Nov.* 36-37.
3. *Bell. Vand.*, p. 470.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les textes attestent en effet pour l'Afrique l'existence d'un régime rural absolument identique à celui qu'on trouve vers le même temps dans les autres provinces de la monarchie [1]. On y rencontre, et en assez grand nombre encore, des paysans libres vivant sur leurs terres [2] et groupés en communes agricoles; on y rencontre plus fréquemment de grands domaines, dont les uns appartiennent à l'Église [3], les autres à de riches *possessores* [4]. La façon dont ces terres sont mises en valeur ne diffère pas non plus de la pratique générale : diverses catégories de personnes y sont établies, *coloni*, *adscriptitii*, *servi rustici*. Différents par le degré de liberté et la capacité de posséder dont ils jouissent [5], pour le reste ces cultivateurs se distinguent peu les uns des autres : étroitement attachés au sol qu'ils mettent en valeur, incapables de quitter la terre où ils sont nés, ils y demeurent établis à titre héréditaire, et la loi y fixe leurs enfants [6]; cultivant pour le compte du maître, ils lui paient une redevance déterminée, ils lui fournissent certaines prestations coutumières [7]. Dans l'Afrique byzantine comme dans le reste de l'empire, le régime du colonat tend de plus en plus à devenir la règle de l'exploitation agricole [8].

Mais Justinien ne se contenta point de rétablir dans leurs anciens droits les *possessores* d'Afrique : pour favoriser sur ces domaines le développement de la prospérité agricole, il prit un certain nombre de mesures qui méritent d'être signalées. Une des raisons qui inspirèrent la construction de ces forteresses dont il couvrit le pays fut le désir de protéger les cultivateurs

1. Zachariae von Lingenthal, *Gesch. des griechisch-römischen Rechts*, 3e éd., p. 218-228.

2. *Nov.* 36.

3. *Nov.* 37; 7, 1.

4. *Nov.* (éd. Schoell), *App.* VI et IX.

5. Sur la différence entre les *coloni* et les *adscriptitii*, *Nov.* 162, 2, et Zachariae, *l. c.*, p. 221-226. Sur la différence entre les *adscriptitii* et les *servi rustici*, *Cod. Just.*, XI, 48, 21 et Zachariae, *l. c.*, p. 226-227.

6. Zachariae, *Jus graeco-romanum*, t. III, *Coll.* I, *Nov.* 6.

7. *Ibid.*, *Nov.* 13.

8. Zachariae, *Gesch. des gr.-röm. Rechts*, p. 223-224.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et de leur fournir des refuges contre les incursions berbères[1]; un des motifs qui déterminèrent la création des corps de *limitanei* fut l'espoir de remettre en valeur, par une exploitation régulière, la zone frontière laissée à l'abandon et d'attirer les colons dans ces régions devenues stériles[2]. Une question plus délicate était celle de la réglementation du colonat. La vieille loi romaine attachait d'une façon absolue l'*adscriptitius* à la terre; elle permettait au maître de réclamer en toute circonstance et de ramener de force le serf qui s'était échappé. Or, à la faveur de la désorganisation qui avait accompagné l'époque vandale, beaucoup de colons et de *servi rustici* avaient quitté le domaine du maître et vécu en hommes libres; d'autres étaient entrés dans les ordres : maintenant, sur tous ces fugitifs, les *possessores* réclamaient leurs droits, et prétendaient ramener à la terre, non seulement les serfs, mais encore les enfants de ces serfs nés postérieurement à leur fuite. Par une mesure infiniment libérale, Justinien ne voulut point que la conquête byzantine marquât pour cette catégorie de personnes une nouvelle ère de servitude; par des dispositions spéciales, il fit fléchir en Afrique la rigueur des lois générales, et décida que tous ceux, colons ou *servi rustici*, qui auraient quitté leur terre « antérieurement à l'arrivée de la très heureuse armée impériale », conserveraient leur liberté reconquise; de même il interdit de rechercher les colons qui, antérieurement à une date donnée, étaient entrés dans l'Église[3]. Toutefois l'empereur prescrivit que le colon qui s'était réfugié sur la terre d'un autre maître serait restitué à son *possessor* primitif[4] : et pour ne pas exciter trop gravement le mécontentement des grands propriétaires, il établit en outre que, pour tout serf échappé postérieurement à la conquête byzantine, la loi antique serait appliquée dans toute sa rigueur[5].

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4.
2. *Id.*, 8.
3. *Nov.* (éd. Schoell), *App.* VI et IX.
4. *Nov.*, *App.* VI.
5. *Nov.*, *App.* IX.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Si l'on voulait en effet entretenir la prospérité agricole, il fallait maintenir à tout prix la règle qui attachait le colon à la terre. Les propriétaires africains le comprenaient bien, et ils insistaient à Constantinople pour qu'on empêchât par tous les moyens les cultivateurs de quitter le domaine [1]. Toutefois, sur ce point aussi, Justinien ne leur donna qu'une satisfaction partielle. Dans les premières années de son règne, il avait, en 533, réglé, par une mesure fort libérale, la condition des enfants nés d'un *adscriptitius* et d'une femme libre, et, réformant la loi antique, il avait décidé que l'enfant issu d'un tel mariage serait considéré comme étant de naissance libre [2]. Les inconvénients de cette disposition ne tardèrent pas à apparaître : beaucoup de colons purent ainsi quitter le domaine du maître, et ces désertions devinrent d'autant plus graves qu'on tenta de donner à la loi nouvelle un effet rétroactif [3]. Sur les réclamations des *possessores*, Justinien comprit les dangers que la mesure entraînait pour l'agriculture ; et cherchant un biais, il détermina que, dans le cas cité, l'enfant, tout en restant de condition libre, ce qui le distinguait de l'*adscriptitius*, demeurait, comme le *colonus*, attaché à la terre où son père vivait [4]. Ainsi l'empereur espérait à la fois sauver les principes et satisfaire aux légitimes exigences de l'agriculture. Toutefois, même alors, il se contenta d'abroger pour l'Illyricum la loi de 533 : en Afrique, soit que les circonstances aient été un peu différentes, soit que les réclamations des *possessores* aient été moins pressantes, soit que le prince ait trouvé intérêt à pratiquer une politique plus libérale, le fils d'un *adscriptitius* et d'une femme libre conserva son entière liberté [5]. C'est plus tard seulement, sous le règne des successeurs de Justinien, que les protestations énergiques des propriétaires, l'abandon croissant des terres, la diminution des rentrées du

1. Zachariae, *Jus graeco-romanum*, t. III, *Coll.* I, *Nov.* 6 et 13.
2. *Cod. Just.*, XI, 48, 24. Cf. *Nov.* 22, 17 et 54, 1.
3. *Nov.* 54, *praef.*, et *App.* 1.
4. *Nov.* 162, 2.
5. Zachariae, *Jus graeco-romanum*, t. III, *Coll.* I, *Nov.* 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fisc déterminèrent le retour aux dispositions de la loi ancienne. En 570, Justin II étendit à l'Afrique le règlement pris en 540 pour l'Illyricum [1], et en 582, Tibère confirma la constitution de son prédécesseur, « afin, dit le texte, que les terres demeurent en culture » [2].

En tout cas, Justinien s'appliqua, en Afrique comme ailleurs, à protéger l'intégrité du domaine rural appartenant à l'Église. Défense fut faite d'aliéner, par vente, donation ou échange, aucune portion des biens ecclésiastiques, meubles ou immeubles, choses ou personnes [3]. De même, la loi ordonna de ramener sans merci sur la terre les *servi rustici* et les colons de l'Église qui se laissaient attirer sur les domaines des particuliers [4]. Justinien espérait ainsi protéger les propriétés des clercs contre les usurpations trop fréquentes des grands seigneurs laïques.

Un point est digne d'attention dans les actes que nous venons d'analyser. Nulle part il n'y est fait mention des troubles qui agitaient si gravement l'Afrique. Pourtant ces documents sont postérieurs aux tristes événements qui désolèrent le pays vers le milieu du VI[e] siècle : l'un est de 552, l'autre de 558. Assurément on peut croire que les guerres ne furent point étrangères à la fuite des colons, non plus qu'à l'âpreté des propriétaires à réclamer leurs serfs échappés ; il n'en est pas moins remarquable que, parmi les motifs énumérés pour expliquer l'intervention impériale, aucune allusion même ne soit faite aux incursions et aux ravages berbères. Certes il ressort clairement de ces textes que l'agriculture africaine traversait à ce moment une crise assez sérieuse : mais il est incontestable aussi que la sollicitude impériale ne fit point défaut pour réparer du mieux possible les désastres subis.

Aussi bien, malgré les misères de ces cruelles années, mal-

1. Zachariae, *l. c.*, *Nov.* 6.
2. *Ibid.*, *Nov.* 13 : « ut cultura terrarum permaneat ».
3. *Nov.* 7, 1.
4. Cf. Greg. Magni *Epist.*, 9, 203.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gré les incursions berbères, malgré la dépopulation des campagnes, malgré les troubles de toute sorte qui compromettaient la prospérité agricole, l'Afrique paraît avoir assez promptement guéri ses blessures. On a, je crois, quelque peu exagéré la décadence de la province à l'époque byzantine[1] : ici encore, comme à l'époque romaine, il convient, pour apprécier exactement les choses, de « limiter sévèrement, et dans le temps et dans l'espace, le témoignage des documents[2]. » Or, au VIe siècle, comme à toutes les époques, la nature du sol et du climat déterminait en Afrique des régions d'étendue, de fertilité et de culture diverses[3] : l'une au nord, et qui correspond à peu près à la Zeugitane, pays de montagnes plus boisées, de pluies plus abondantes, de terres bien arrosées et bien irriguées, où les céréales, la vigne, les cultures maraîchères prospèrent admirablement; l'autre au sud, et qui correspond à peu près à la Byzacène, pays de hauts plateaux et de plaines quaternaires, où le sol plus léger et plus pauvre, les pluies plus inégales et plus rares imposèrent généralement les cultures de terre sèche, celle de l'olivier en particulier, où la fertilité dépendit plus étroitement des soins apportés à l'aménagement de l'eau; enfin, la région du désert, où seules les oasis bien arrosées se prêtent à la culture. Dans ces zones différentes, au VIe siècle comme aux époques antérieures, la diversité des cultures a donné au pays la diversité des aspects et des conditions d'existence : tandis que, dans la Zeugitane, les agglomérations urbaines sont innombrables, et que cette région a été « par excellence le théâtre de la vie municipale »[4], dans la Byzacène, au contraire, les grandes villes sont rares, mais la campagne est toute couverte de bourgades, de hameaux, de

1. Tissot, I, p. 253; La Blanchère, *L'aménagement de l'eau dans l'Afrique ancienne*, p. 30.

2. La Blanchère, *l. c.*, p. 5.

3. Sur ces différentes régions, cf. P. Bourde, *Rapport sur les cultures fruitières*, p. 29; La Blanchère, *l. c.*, p. 22-23, 31; Toutain, *Les cités romaines de la Tunisie*, p. 31-45.

4. Toutain, *l. c.*, p. 33.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fermes isolées; la population reste éparse au milieu des champs, « la vie rurale est plus active que la vie municipale[1]. » Tandis qu'au nord enfin se rencontre un pays de moyenne et de petite propriété, où une population libre fort dense s'agglomère, au sud, au contraire, c'est une région de grands domaines, où les maîtres du sol sont peu nombreux, où la terre est surtout mise en valeur par des colons et par des esclaves[2].

S'il faut tenir grand compte de cette première distinction, et ne point imprudemment conclure d'une contrée à une autre, on doit être plus réservé encore en ce qui touche la date des documents. On parle volontiers de l'appauvrissement de la Byzacène à partir du v[e] siècle, de sa ruine presque complète à l'époque byzantine : « le littoral, dit-on, est redevenu un désert; tout le pays est dévasté par la guerre depuis vingt ans; l'abandon le fait redescendre à une pire condition que celle d'où l'avait tiré la culture. On meurt de soif, on meurt de faim dans ces plaines toutes jonchées d'anciens établissements détruits[3]. » C'est prêter là, à mon sens, une confiance trop aveugle aux déclamations de l'*Histoire secrète*, c'est généraliser un peu imprudemment des témoignages qui, dans l'ouvrage de Corippus, se limitent à une période de trois ou quatre années. Certes, je ne conteste point qu'à l'époque byzantine, la Byzacène ait plus durement pâti que le reste de l'Afrique, et j'en donnerai tout à l'heure des preuves : il est essentiel pourtant, sous le bénéfice des observations faites plus haut, d'examiner plus attentivement qu'on n'a fait ce que nous apprennent les documents.

Un fait est incontestable, c'est qu'au moment de la conquête byzantine, l'Afrique, prise dans son ensemble, passait encore pour un pays d'une remarquable fertilité. Procope dit expressément que c'est « une région riche entre toutes, et qui produit

1. Toutain, *l. c.*, p. 36.
2. *Ibid.*, p. 41-42.
3. La Blanchère, *l. c.*, p. 30.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à profusion tous les fruits nécessaires à la vie »[1], et ce témoin oculaire parle de la masse des gens qui peuplent les campagnes et mettent en valeur les terres[2]. Les témoignages particuliers confirment cette déclaration générale. Entre le promontoire de Caput Vada et Carthage, sur tout le littoral de la Byzacène et de la Zeugitane, le pays est bien cultivé, fertile, tout couvert d'arbres fruitiers et d'ombrages[3]. « L'armée, dit Corippus, cheminait dans l'ombre que multipliaient les arbres épais, et les torrides ardeurs du soleil ne fatiguaient point le soldat[4]. » On connaît la description enchanteresse que Procope a faite de la région entre Hadrumète et Carthage, et de ce vaste domaine de Grasse (près de Sidi-Khalifa), où se trouvaient « les plus magnifiques vergers que nous eussions jamais vus », où, sous l'ombrage des arbres, les sources coulaient en abondance, où la fertilité était telle que « les soldats purent se rassasier de fruits, sans que la récolte en parût sensiblement diminuée[5]. » Pour l'intérieur du pays, d'autres témoignages presque contemporains attestent la richesse de la région de Sicca Veneria et de certains cantons de la Byzacène[6]. Enfin, dans les différentes zones de l'Afrique, la culture des céréales, de la vigne, de l'olivier paraissent avoir atteint une prodigieuse prospérité[7].

Tel était l'état de la province, au moment où elle tomba au pouvoir de Justinien. Il y a lieu de croire que, sous son gouvernement, cette prospérité diminua beaucoup moins qu'on ne l'a affirmé. Examinons la Byzacène, celle de toutes les régions africaines qui incontestablement souffrit le plus cruellement des guerres et de la dépopulation. A certains moments elle apparaît transformée en une véritable solitude ; et cela se conçoit,

1. *Bell. Vand.*, p. 423.
2. *Hist. arcan.*, p. 106.
3. *Bell. Vand.*, p. 378, 380, 382-383.
4. *Joh.*, III, 23-27.
5. *Bell. Vand.*, p. 382-383. Cf. Tissot, II, p. 116.
6. *Vita Fulgentii*, chap. 17 et 28.
7. *Joh.*, III, 29-34 ; II, 201-203.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans un pays où les villes plus rares n'offraient point aux habitants du plat pays d'assez nombreux refuges, où le régime de la grande propriété retenait plus difficilement le colon sur une terre qui ne lui appartenait pas[1]. Un signe manifeste de cette dépopulation apparaît, on le verra plus loin, dans la diminution significative du nombre des sièges épiscopaux. Est-ce à dire pourtant que la Byzacène n'ait point en grande partie réparé ses pertes? Au VIIe siècle, l'intérieur de cette province, en dépit de deux siècles de troubles, était assez peuplé encore, assez prospère, pour que le patrice Grégoire y cherchât l'appui de sa révolte et le siège de son éphémère capitale[2]. On connaît d'autre part l'anecdote classique rapportée par Ibn Abd-el-Hakem, et qui montre combien, vers le même temps, la culture de l'olivier était répandue en Byzacène et quelles sources de richesse en tirait la province[3]. Enfin les historiens arabes sont unanimes à s'émerveiller de la verdure qui couvrait le pays, du verger continu parsemé d'habitations, qui, disent-ils, s'étendait depuis Tripoli jusqu'à Tanger[4]. Les monuments confirment de façon remarquable ces témoignages des historiens. Tous ceux qui ont parcouru la Tunisie du centre et du sud ont vu les vestiges de cette prospérité ancienne, débris épars de l'immense forêt d'oliviers qui couvrit jadis cette terre, restes innombrables des huileries où ses fruits étaient transformés[5]. Or, tous ces établissements agricoles, bourgades et fermes isolées, n'étaient nullement abandonnés vers le milieu du VIIe siècle. Outre que Corippus parle sans cesse des grands bois d'oliviers qui de son temps s'étendaient sur le sol de l'Afrique, une autre question s'impose : à quoi

1. Toutain, *l. c.*, p. 35-36, 41-42.

2. P. Bourde, *l. c.*, p. 21.

3. Ibn Abd-el-Hakem (dans Ibn Khaldoun, trad. de Slane, I, p. 306). Cf. Bourde, *l. c.*, p. 22-23.

4. P. Bourde, *l. c.*, p. 21; Toutain, *l. c.*, p. 40-41.

5. P. Bourde, *l. c.*, p. 17-19; La Blanchère, *l. c.*, p. 105. Cf. au reste les réserves très justes que La Blanchère exprime (*l. c.*, p. 106-107) sur la théorie trop exclusive de M. Bourde.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

eussent servi, si le pays était devenu désert, ces fortins innombrables qui hérissent la contrée et qui protègent, on l'a vu, tous les centres d'habitation? Évidemment la construction de ces refuges indique un état singulièrement troublé; mais ne prouve-t-elle pas, bien plus encore, avec quelle ténacité les cultivateurs africains s'attachèrent au sol, comment ils y revinrent toujours, malgré les misères du temps? La plupart de ces citadelles datent de l'époque qui nous occupe[1], et ainsi elles montrent nettement les conditions d'existence qui lui étaient imposées. Mais on doit croire aussi que leur protection ne fut point inefficace, et qu'elle permit au pays de réparer ses désastres. C'est à la fin du VII[e] siècle seulement que l'olivette de la Byzacène commença à disparaître; et sa ruine complète date d'une époque plus basse encore, du moment où s'abattit sur l'Afrique la grande invasion hilalienne[2].

Si donc la Byzacène, malgré les misères qui l'accablèrent, a pu redevenir et demeurer prospère, à plus forte raison les autres régions de l'Afrique byzantine ont-elles dû conserver beaucoup de leur richesse passée. Lorsque Corippus parle de la fertilité de son pays natal, des moissons abondantes et des vignobles qui le couvrent[3], on peut sans hésiter appliquer ces témoignages au Sahel de Sousse et à la Zeugitane, dont les grandes plaines conviennent à merveille à ce genre de cultures[4]. Je ne sais point, malgré le témoignage de Procope[5], quelle pouvait être en Tripolitaine l'importance de la culture des céréales; mais en tout cas les hauts plateaux de la Numidie et toute la région de l'Aurès étaient extrêmement fertiles au VI[e] siècle. « On y trouve, dit Procope, des plateaux,

1. Cf. par exemple l'établissement byzantin d'Hadjeb-el-Aioun (*Bull. Com.*, 1894, p. 286-294) où l'on a trouvé des monnaies byzantines allant jusqu'au temps de Tibère Constantin.

2. Bourde, *l. c.*, p. 23, 25-26.

3. *Joh.*, III, 31-34, 324-331.

4. Cf. Toutain, *l. c.*, p. 38, 43-44; La Blanchère, *l. c.*, p. 7 et 107.

5. *Bell. Vand.*, p. 502.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des sources nombreuses donnant naissance à des fleuves, et des vergers merveilleux; le blé qui pousse dans cette région et les arbres fruitiers atteignent une hauteur deux fois plus grande que dans tout le reste de l'Afrique[1]. » A l'ouest de l'Aurès, le Hodna n'était pas moins fertile[2], et jusque sur les limites du Sahara la culture des céréales était prospère dans les oasis qui bordent le flanc méridional du massif aurasique[3].

Un seul changement important paraît s'être accompli à l'époque byzantine dans l'économie rurale de l'Afrique. A côté des cultivateurs, on voit réapparaître, surtout en Byzacène, une population indigène pastorale; à côté des plantations d'oliviers, les prairies, les terres de parcours, de pâture ovine et chevaline, tiennent une place assez importante[4]. Comme on l'a justement remarqué, il est probable que la route des marchés qui exportaient l'huile fut plus d'une fois coupée par les troubles qui agitèrent le pays, et que les cultivateurs cherchèrent des compensations du côté de l'élevage[5]. Toutefois, même alors, l'exploitation agricole du pays demeura la chose essentielle : je n'en veux pour preuve que la place qu'occupent encore dans l'Afrique byzantine deux des facteurs essentiels de la prospérité rurale, l'aménagement des eaux et la végétation forestière.

On sait de quel ingénieux système de travaux hydrauliques les Romains couvrirent toute l'Afrique ancienne, pour assurer l'alimentation en eau des cités et la mise en valeur des campagnes[6]. On a vu avec quel soin l'administration byzantine se préoccupa d'entretenir les premiers de ces ouvrages; on peut croire que les seconds, plus nécessaires encore pour compenser les inconvénients du climat, ne furent pas l'objet

1. *Bell. Vand.*, p. 465-466. Cf. p. 495.
2. *Id.*, p. 466.
3. *Joh.*, II, 156.
4. Bourde, *l. c.*, p. 23; La Blanchère. *l. c.*, p. 107.
5. Bourde, *l. c.*, p. 23.
6. La Blanchère, *L'aménagement de l'eau dans l'Afrique ancienne*, surtout p. 93; P. Gauckler, *L'archéologie de la Tunisie*, p. 16-27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'une moindre sollicitude. Si l'Afrique resta cultivée, c'est que les barrages et canaux indispensables à sa prospérité furent attentivement réparés ou tenus en état : et en effet, on trouve en maint endroit la trace de ces restaurations[1]. Les textes laissent entrevoir également l'existence de ces ouvrages au VIe siècle. Procope par exemple a minutieusement expliqué la façon dont des canaux de dérivation distribuaient les eaux de l'Abigas à travers la fertile plaine de Bagai[2]; Corippus, qui emprunte volontiers ses comparaisons au pays où il est né, a décrit, en homme qui les a vus, les barrages de retenue qui disciplinent la fougue des torrents et les conduites qui répartissent utilement l'eau tenue en réserve[3]. Certes le texte de Procope montre également comment périrent plus d'une fois ces ouvrages au cours des guerres qui désolaient le pays : pourtant, jusqu'à la conquête arabe, ils subsistèrent au moins partiellement.

D'autre part, il semble bien certain que l'Afrique byzantine était plus boisée que la Tunisie actuelle. Certes, on a, je crois, fort exagéré les choses en attribuant la stérilité présente du pays au déboisement et aux modifications qui en résultèrent dans le régime des eaux courantes : des études récentes faites sur le sol lui-même ont fait en grande partie justice de ce préjugé[4]. Toutefois les forêts dont parle si souvent Corippus n'étaient point toutes, même en Byzacène, des bois d'oliviers ; et dans la région proprement forestière[5], les peuplements paraissent avoir été beaucoup plus abondants qu'aujourd'hui. Tout le centre de la Tunisie était alors plus boisé que de nos jours[6]; de grands arbres couvraient les crêtes, et la végétation forestière était assez dense pour que des villes comme

1. La Blanchère, *l. c.*, p. 58-59.
2. *Bell. Vand.*, p. 494.
3. *Joh.*, III, 145-151.
4. Cf. Bourde, *l. c.*, p. 6-7; La Blanchère, *l. c.*, p. 103; Toutain, *l. c.*, p. 39-40; Cartou, *Climatologie et agriculture de l'Afrique ancienne.*
5. Cf. La Blanchère, *l. c.*, p. 21.
6. *Joh.*, II, 5, 9-10, 424.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Laribus fussent presque cachées au milieu des bois[1]. Nous ne savons point où il faut localiser le domaine montagneux et boisé où vivaient les tribus des Silcadenit, des Macares, des Silvaizan[2]; mais toute la presqu'île du cap Bon était couverte de forêts[3], et de même le littoral de la Proconsulaire[4]. Enfin, bien plus au sud, dans la partie montagneuse de la Byzacène comprise entre Fériana et Tébessa — là même où s'étend aujourd'hui la forêt de Bou-Chebka — Corippus signale de grands bois[5]; et jusque dans le sud, une végétation forestière paraît avoir couvert les plateaux aujourd'hui dénudés qui dominent le rivage des Syrtes[6]. A la vérité, les mêmes textes nous apprennent aussi comment ces forêts périssent, détruites par les incendies périodiques allumés par les envahisseurs berbères : toutefois, ici encore, c'est surtout au moment de l'invasion arabe que disparurent les richesses forestières de la province[7]. Durant les deux siècles de la domination byzantine, l'Afrique garda assez abondante sa parure de forêts et conserva assez bien entretenu son système de travaux hydrauliques : grâce à ces facteurs, elle put demeurer fertile et prospère, et réparer, sans trop de peine, les désastres que la guerre lui infligea.

Le commerce paraît avoir été un autre élément de la prospérité de l'Afrique byzantine vers le milieu du VI[e] siècle. Dès avant l'expédition de Bélisaire, les négociants orientaux entretenaient d'importantes relations avec Carthage[8]; ces rapports ne purent que devenir plus intimes encore sous la domination de Justinien. Corippus signale les objets que l'Afrique exportait à Constantinople[9], et Procope parle de l'acti-

1. *Joh.*, VII, 143.
2. *Id.*, II, 53, 62.
3. *Id.*, II, 57.
4. *Id.*, III, 23-24.
5. *Id.*, III, 419.
6. *Id.*, VIII, 173.
7. Cf. Tissot, I, p. 278.
8. *Bell. Vand.*, p. 392.
9. *In laudem Justini*, III, 90.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vité du commerce de mer qui se faisait entre la capitale et l'Occident[1]. D'autres indices encore laissent entrevoir la fréquence de ces relations : à partir du VIe siècle en effet, on voit se multiplier en Afrique le culte rendu aux saints d'Orient et à leurs reliques. C'est ainsi que de Syrie vient la dévotion à saint Julien d'Antioche[2], en l'honneur duquel une église est élevée à Carthage[3] et celle de saint Romain d'Antioche; l'Égypte, avec laquelle l'Afrique entretient par Alexandrie des rapports très étroits, y introduit le culte et les reliques des trois jeunes Hébreux, et celui de saint Isidore de Chio[4]. Un autre saint d'Orient, saint Léontius, a une église à Tripoli[5]. Ainsi la civilisation orientale pénètre insensiblement l'Afrique; la langue grecque même commence à s'y répandre[6]; jusque dans les détails de la vie courante, dans la façon de compter par exemple, les habitudes se modèlent sur celles de Byzance[7]. Certes ce sont là de faibles indices : pourtant ils suffisent à laisser entrevoir que le règne de Justinien n'a point été stérile, et qu'en Afrique comme partout, il a marqué d'une empreinte durable les provinces rentrées au sein de l'unité impériale.

1. *Hist. arcan.*, p. 139-140.
2. *Bull. Com.*, 1889, p. 137.
3. *Vita Gregorii Agrigent.*, chap. 10 (*Patr. gr.*, t. XCVIII, p. 563).
4. *Bull. de l'Acad. d'Hippone*, 1893, p. XXXII; Duchesne, dans le *Bull. des Antiquaires*, 1893, p. 238-241.
5. *Vita Gregorii Agrigent.*, chap. 11 (*Patr. gr.*, t. XCVIII, p. 566).
6. Martini papae *Epist.* (*Patr. lat.*, t. LXXXVII, p. 114). Cf. Bède, *Hist. eccl.*, IV, 1.
7. On trouve la mention des indictions à Carthage, Thysdrus, Sullectum, Haïdra, Thélepte, Théveste, Constantine, Guelma, Bône (*C. I. L.*, VIII, *index*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

L'ÉGLISE D'AFRIQUE SOUS LE RÈGNE DE JUSTINIEN

Au moment où l'empire byzantin reprenait possession de l'Afrique, l'Église catholique s'y trouvait dans une situation assez précaire. Sans doute la tolérance d'Hildéric avait mis fin aux rigueurs de la persécution ; sans doute des conciles assez fréquents réunissaient de nouveau les évêques [1], et les prélats s'y félicitaient de la liberté rendue aux fidèles [2] ; cependant, à côté de l'arianisme qui restait la religion officielle de l'État vandale, à côté du donatisme dont la domination barbare avait favorisé les progrès, la condition des catholiques demeurait assez incertaine. Au point de vue matériel, l'Église n'avait recouvré ni les domaines, ni les édifices, ni les objets du culte dont elle avait été dépouillée au temps de la persécution [3], et elle voyait avec horreur quelques-uns de ses plus illustres sanctuaires profanés par l'accomplissement des cérémonies ariennes [4]. Au point de vue moral, elle était désorganisée et par surcroît profondément divisée ; beaucoup de communautés étaient privées de pasteurs, leurs prêtres s'étant enfuis par delà les mers en s'excusant sur la violence des temps » [5] ;

1. En 524, conciles de Iunca et de Sufes (*Vita Fulgentii*, 60 ; *Patr. lat.*, t. LXV) ; Labbe, *Concilia*, éd. de Paris, 1671, IV, 1627-1628) ; en 525, à Carthage (Labbe, IV, 1628 seq.).
2. Labbe, IV, 1629, 1630.
3. *Nov.* 37, 1, 3.
4. *Bell. Vand.*, p. 397, 398.
5. Labbe, IV, 1756 (lettre du concile de 534).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

beaucoup de diocèses étaient sans évêques ; en 525 la Proconsulaire envoyait quarante-huit prélats seulement au concile de Carthage[1], alors qu'on compte dans cette province jusqu'à cent quatre-vingts sièges épiscopaux[2] ; encore près du tiers de ces personnages était fourni par une seule région, celle de la presqu'île du cap Bon et de ses environs immédiats ; dans le reste du pays, beaucoup de chrétientés importantes étaient sans chefs et sans représentants. En outre, des querelles intestines occupaient plus que de raison le clergé africain ; de mesquines disputes de préséance, des dissensions suscitées par d'injustes usurpations de pouvoir formaient la matière principale des délibérations conciliaires[3] ; la hiérarchie, profondément troublée par la persécution, se rétablissait avec peine ; l'organisation, l'unité d'où naît la force, manquaient trop souvent à l'Église[4] ; enfin la religion catholique, simplement tolérée, restait toujours exposée à de nouvelles rigueurs : on le vit bien quand Gélimer renversa le faible et indulgent Hildéric. Assurément la réaction n'eut pas le temps d'être bien cruelle ; cependant on conçoit la joie profonde avec laquelle les évêques accueillirent la restauration byzantine. Parmi les motifs qui avaient déterminé les résolutions de Justinien, la religion avait fourni les plus décisifs ; la victoire des armes impériales devait donc entraîner, comme une inévitable conséquence, le triomphe de l'Église ; le premier soin du prince allait être d'effacer les effets et jusqu'au souvenir de « la violente captivité de cent années[5] » dont avaient souffert les catholiques ; et sous sa protection efficace et constante l'Église d'Afrique, on pouvait le croire, allait briller d'un éclat nouveau.

1. Labbe, IV, 1640, 1641.
2. Toulotte, *Géogr. de l'Afrique chrétienne* ; Mas-Latrie, *Anciens évêchés de l'Afrique septentrionale* (*Bull. Corr. afr.*, 1886, p. 85-89).
3. *Vita Fulgentii*, 60 ; Labbe, IV, 1630-1632, 1642, 1644.
4. Labbe, IV, 1643-1645.
5. *Id.*, IV, 1755.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

I

Pour apprécier avec exactitude la prospérité du catholicisme africain à l'époque byzantine, il serait intéressant de déterminer avec précision l'étendue du pays chrétien durant cette période et de constater ainsi les progrès successifs ou les reculs de la religion. Malheureusement les textes trop peu nombreux ne permettent point de faire cette étude avec le détail nécessaire. Si, en effet, pour la Proconsulaire, les listes des évêques présents aux assemblées de 525 et de 646[1] donnent matière à une instructive comparaison, pour les autres provinces ecclésiastiques, les documents font presque défaut. La Byzacène n'ayant point été représentée au concile de Carthage de 525[2], nous ne connaissons les diocèses qu'elle comprenait à l'époque byzantine que par la seule liste de 646[3], qui date, on le voit, des tout derniers temps de la domination impériale. De la Numidie nous retrouvons quelques évêques à peine, venus comme représentants de leurs collègues aux conciles de 525 ou de 553[4]; la Tripolitaine fournit deux noms seulement, ceux des évêques délégués par leurs frères à la réunion de 525[5]; quant aux Maurétanies Sitifienne et Césarienne, elles échappent plus complètement encore à tout examen. Sans doute, au grand concile tenu en 534 à Carthage prirent part deux cent vingt évêques[6]; malheureusement nous n'avons plus les actes de cette assemblée, qui nous eussent fait exactement connaître l'état de l'Afrique chrétienne au lendemain de la restauration byzantine. Sans doute on a tout récemment publié les fragments d'une liste conciliaire qui paraît apparte-

1. Labbe, IV, 1640-1641; VI, 147-148.
2. *Id.*, IV, 1633.
3. *Id.*, VI, 135-136.
4. *Id.*, IV, 1640; V, 417-418, 581-583.
5. *Id.*, IV, 1640-1641.
6. *Id.*, IV, 1755.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nir aux premières années du VII[e] siècle[1]; mais ces débris mutilés ne fournissent que des informations incomplètes. Enfin, si les découvertes épigraphiques des dernières années ont permis d'identifier une portion des noms géographiques inscrits dans les listes conciliaires, la plus grande partie des villes énumérées dans ces textes nous est encore inconnue[2]. Dans cette incertitude, il y aurait quelque imprudence à vouloir trop préciser les choses; on se contentera donc de quelques indications générales sur l'organisation et les divisions religieuses de l'Afrique au temps de Justinien.

Depuis le IV[e] siècle jusqu'au commencement du VI[e], l'Afrique semble avoir été partagée en six provinces ecclésiastiques : Tripolitaine, Byzacène, Proconsulaire, Numidie, Maurétanie Sitifienne et Maurétanie Césarienne[3]. Quant à la Maurétanie Tingitane, elle paraît avoir très rarement pris part aux conciles africains; en tout cas ses évêques ne figurent point dans la *Notitia* de 484[4], et ils ne se firent point représenter en 525 à Carthage. Chacune de ces provinces avait à sa tête un primat; on désignait ainsi, non point l'évêque du siège métropolitain — en Afrique en effet, Carthage seule avait le rang de métropole — mais le plus ancien parmi les prélats de la région; c'est ce qui explique comment des évêques de villes peu importantes se trouvent parfois chargés de réunir et de présider les conciles[5]. Dans la Proconsulaire seulement, une autre règle était appliquée : l'évêque de Carthage, investi de la dignité et des privilèges de métropolitain, était en tout temps le chef spirituel de la province, et la dignité de son siège, en lui assurant la préséance non seulement sur les évêques de la Proconsulaire, mais sur ceux mêmes des autres régions,

1. *Byzant. Zeitschr.*, II, p. 26, 31-32 et sur la date, p. 34.
2. Cf. Mas-Latrie, *l. c.*
3. Morcelli, I, p. 33. On les trouve encore au concile de 525 (Labbe, IV, 1640-1641 et 1633).
4. Ed. des *Monumenta* (à la suite de Victor de Vit).
5. Morcelli, I, p. 33; Toulotte, *l. c.*, t. I, p. 58.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

faisait de lui le chef hiérarchique et comme la tête de l'Église africaine [1].

Dans ses traits généraux, cette organisation paraît avoir subsisté à l'époque de Justinien [2]. Dès le lendemain de la conquête, le pape et l'empereur s'empressèrent de restaurer et de confirmer les privilèges du siège métropolitain de Carthage [3]; et à côté de l'évêque de la capitale africaine, les textes mentionnent fréquemment les primats de Byzacène et de Numidie [4]. Quant aux divisions ecclésiastiques, il semble qu'au début elles soient demeurées, au moins d'une manière théorique, les mêmes qu'autrefois ; un seul changement y fut peut-être apporté : la Tingitane, que l'on trouve au commencement du VII[e] siècle représentée à un concile de Carthage [5], fut peut-être dès ce moment rattachée à l'Afrique au point de vue ecclésiastique, comme elle le fut au point de vue administratif [6]. Toutefois, en fait, l'étendue du pays chrétien diminue sensiblement; les deux cent vingt évêques qui, en 534, vinrent siéger au concile de Carthage, paraissent avoir appartenu aux trois seules provinces de Proconsulaire, Byzacène et Numidie [7]; et on conçoit en effet qu'à cette date, comme d'ailleurs durant les guerres qui si longtemps troublèrent au VI[e] siècle l'Afrique byzantine, les prélats des régions où ne parvenait point la domination grecque aient pu malaisément quitter leurs diocèses pour se rendre à Carthage. Certes on peut admettre, comme une hypothèse très vraisemblable, que le clergé de la Tripolitaine, où le nombre des sièges épiscopaux était peu considérable, s'est réuni en général à celui de la province voisine de Byzacène [8] ; les évêques de la côte des Syrtes siègent en

1. Labbe, IV, 1629-1630.
2. Morcelli, I, p. 43.
3. *P. L.*, LXVI, p. 45; *Nov.* 37, 9.
4. Victor Tonn. a. 551 (p. 202), a. 552 (p. 202-203).
5. *Byz. Zeitschr.*, *l. c.*
6. *Ibid.*, p. 33-34.
7. Du moins les primats de ces trois provinces sont seuls nommés dans l'intitulé de la lettre au pape.
8. C'est l'hypothèse de Morcelli, I, p. 44-45; cf. Toulotte, *l. c.*, p. 61-62.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

effet à Carthage au commencement du VII[e] siècle encore[1]; mais pour les Maurétanies on ne saurait se contenter d'une telle explication. Sous le règne de Justinien, pas une mention n'est faite du clergé de ces provinces; elles ne figurent point aux assemblées de 534 ni de 550; elles ne sont point représentées au concile œcuménique de 553, l'empereur ne semble pas même se douter de leur existence[2]. Assurément des communautés chrétiennes subsistaient dans ces contrées, soit dans les villes de la côte soumises aux Byzantins, soit même dans l'intérieur du pays[3]; mais probablement elles étaient d'une part beaucoup moins nombreuses maintenant qu'au temps peu éloigné encore où, en 484, la Sitifienne comptait quarante-quatre sièges épiscopaux et la Césarienne cent vingt-six[4]. D'autre part, dès 525 « la dure nécessité de la guerre » les empêchait d'envoyer au concile de Carthage plus d'un représentant[5]; à plus forte raison doivent-elles, pendant le règne de Justinien, avoir vécu fort repliées sur elles-mêmes; en tout cas nous n'avons pour cette époque gardé nul souvenir de relations entretenues par elles avec l'Église africaine. En fait, l'Afrique chrétienne que nous connaissons à ce moment se limite aux trois provinces de Proconsulaire, Numidie et Byzacène, cette dernière probablement s'accroissant de la Tripolitaine. A la vérité, vers le milieu du VI[e] siècle, ce domaine paraît s'être un peu étendu, et la propagande chrétienne a atteint les oasis situées au sud de la région des Syrtes[6]; sans doute aussi, un peu plus tard, la Césarienne a été entamée[7]; des conversions importantes y ont rétabli ou accru le prestige de l'Église, et, au commencement du VII[e] siècle, les évêques

1. *Byz. Zeitschr.*, *l. c.*
2. Dans le rescrit de 542, il ne parle que des trois provinces de Proconsulaire, Byzacène, Numidie. *Nov.* (éd. Schoell), *App.* III.
3. *Byz. Zeitschr.*, *l. c.*
4. *Notitia episcoporum*, *l. c.*
5. Labbe, IV, 1633.
6. *Aed.*, p. 333, 334, 335, 337.
7. Jean de Biclar, a. 569, 573.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des trois Maurétanies sont revenus prendre place aux conciles de Carthage[1]. Néanmoins dans ces régions lointaines les circonstances ont fini par modifier les divisions ecclésiastiques; en 646, il n'y a plus qu'une province unique de Maurétanie, ayant, suivant les anciennes traditions de l'Église africaine, le plus ancien de ses évêques pour chef et pour primat[2].

Quoi qu'il en soit, sous le règne de Justinien, l'Église africaine semble avoir compris les provinces suivantes :

1° La Tripolitaine, où nous nous trouvons, comme en 484, cinq sièges épiscopaux seulement: Leptis Magna, Oea, Sabrata, Girba (dans l'île de Djerba) et Tacapae[3].

2° La Byzacène qui, en 484, avait cent quinze sièges épiscopaux, paraît en avoir beaucoup perdu à l'époque byzantine; du moins quarante-trois prélats seulement assistèrent au concile de 646[4]. Il est aisé de comprendre les causes de cette diminution : dans cette province particulièrement exposée aux invasions berbères, les ravages des indigènes avaient plus que partout ailleurs dépeuplé le pays. Malheureusement il est impossible de dire dans quelle proportion cette décroissance doit être attribuée à l'époque de Justinien; il est évident que dès ce moment la guerre qui n'épargna, on le sait, pas plus le clergé que la population civile, a dû faire disparaître un certain nombre de sièges épiscopaux; toutefois durant tout le cours du VIe siècle, la vie religieuse paraît avoir gardé assez d'activité en Byzacène[5] pour qu'on soit autorisé à croire que beaucoup de diocèses disparurent seulement plus tard. Quoi qu'il en soit, nous trouvons au temps de Justinien des évêques dans les villes suivantes : sur la côte à Iunca[6],

1. *Byz. Zeitschr.*, *l. c.*
2. Labbe, VI, 133.
3. Labbe, IV, 1627, 1640-1641 ; *Byz. Zeitschr.*, p. 26, 31.
4. Labbe, VI, 135-136.
5. Conciles de 541 (Baronius, ad a. 541) de 550 (Vict. Tonn. a. 550 et *ibid.*, a. 552) ; *Nov.* de Justin II (568), Zachariae, *Jus. gr. rom.*, III, p. 9-10.
6. Vict. Tonn., a. 552.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Thenae[1], Ruspae[2], Sullectum[3], Leptis Minor[4], Hadrumète[5]; dans l'intérieur du pays, à Hermiane, à Maktar, à Sufetula, à Thélepte[6]; on rencontre également, sans pouvoir préciser d'ailleurs l'emplacement de leur siège, les évêques de Bagavaliana[7], Cebarsussa[8], Gratiana[9], Maximiana[10], Victoriana[11], enfin, s'il faut vraiment admettre l'identification proposée pour l'*episcopus Tamallumensis*[12], un siège épiscopal aurait subsisté à Telmin, au sud des Chotts. Il va de soi que la Byzacène comptait bien d'autres diocèses que les seize que nous venons d'énumérer; sur les deux cent vingt évêques présents à Carthage en 534, on peut admettre sans invraisemblance que la province en avait fourni au moins quatre-vingt-dix ou cent[13]. Malheureureusement la plupart des noms inscrits sur la liste de 646 appartiennent à des villes obscures ou parfaitement inconnues; j'y note seulement, sur la côte, Leptis, Acholla (El-Alia, au sud de Thapsus), Ruspae, Thenae, Horrea Coelia (Hergla, au nord de Sousse), Usilla (Inchilla, en face des îles Kerkenna), et dans l'intérieur, Autenti (à l'est de Sbeitla), Mazaranae (à l'ouest de Kairouan), Thysdrus (El-Djem)[14], Hermiane et Thélepte. Sans doute on peut raisonnablement admettre que dans les villes de la Byzacène solidement occupées par les impériaux se conservaient, au temps de

1. *Vita Fulgentii*, 66 (*P. L.*, t. LXV, 150).
2. *Ibid.*, 1 (*P. L.*, LXV, 117): Labbe, IV, 1785.
3. *Bell. Vand.*, p. 380.
4. Labbe, IV, 1646.
5. Vict. Tonn., a. 552; Labbe, V, 376.
6. *Byz. Zeitschr.*, 26, 31.
7. Labbe, IV, 1647.
8. Vict. Tonn., a. 555.
9. Labbe, IV, 1644.
10. *Id.*, IV, 1646. Cf. IV, 1627.
11. Labbe, V, 416, 581.
12. Mas-Latrie, *l. c.*, p. 84.
13. La Numidie, qui en 484 avait 125 évêques, a dû, comme en 525, être représentée par un petit nombre de délégués. Toute la Proconsulaire qui, en 525, a 48 évêques, n'a guère pu en fournir plus de 70 à 80.
14. Labbe, VI, 129, et Mas-Latrie, p. 82-85.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Justinien, les évêchés qu'on y trouvait en 484; c'était le cas assurément à Capsa, à Cillium, à Sufes, à Kouloulis, et sur la côte à Thapsus[1]; un fait néanmoins demeure, c'est qu'à l'époque byzantine, le christianisme a en Byzacène perdu finalement une partie du terrain gagné par lui au IVe et au Ve siècle.

3° La Proconsulaire au contraire paraît avoir augmenté le nombre de ses diocèses [2]. En 525, quarante-huit évêques seulement étaient rassemblés à Carthage; en 646, au contraire, soixante-dix y sont réunis. Et comme dans les deux listes, vingt et un noms seulement sont communs, nous pouvons sans invraisemblance ajouter à l'énumération de 646 quelques-uns des vingt-sept autres sièges connus par celle de 525. Il y aurait peu d'intérêt, je pense, à dresser la longue liste de ces villes épiscopales, dont beaucoup ne sont que de simples bourgades; il suffira d'indiquer les principales régions où elles sont réparties. En 525, comme en 646, un grand nombre d'évêchés étaient établis sur les côtes de la presqu'île du cap Bon, à Pupput, Neapolis, Curubi, Clypea, Carpi, et dans les villes situées sur la côte au nord de Carthage, telles qu'Utique et Hippone-Diarrhyte. Dans l'intérieur du pays, au contraire, le nombre des communautés s'était augmenté; dans la vallée de la Medjerda, en 525, on ne citait que Vallis, Membressa, Abitina, Tichilla, Thubursicum Bure et Bulla Regia[3]; voici en outre en 646 Thuburbo[4], Thisiduo, Tuccabor, Vaga, Numlulis, Simitthu et Thuburnica; dans la région de la Tunisie centrale, la liste de 525 donnait seulement Simingi, Aptungi, Furni, Uzappa; en 646 on y trouve Zama, Sua, Giuf, Abbir Major, Bisica. Dans la vallée

1. Toutes ont des évêques dans la *Notitia* de 484.

2. Cf. les deux listes de 525 (Labbe, IV, 1640-1641) et 646 (*ibid.*, VI, 135-136); Mas-Latrie, *l. c.*, p. 85-89 et Toulotte, *l. c.*, avec la carte annexée au volume.

3. On y peut joindre Vicus Haterianus, que les listes épiscopales appellent Vicus Ateriensis et attribuent à tort à la Byzacène : la ville se trouvait dans la plaine du Fahs (*Bull. Com.*, 1893, p. 235-236).

4 *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 31.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de l'Oued Tessa et de l'Oued Mellègue, on ne mentionnait en 525 que Thacia, Lares et Naraggara; en 626, voici Musti, Thimbure, Uci Majus, Ucubi, Sicca, Obba[1], Althiburos, Assuras[2]. Dans cette province plus voisine de Carthage, mieux abritée que toute autre contre les invasions, le catholicisme sous la protection du gouvernement byzantin avait donc repris sans peine possession des diocèses qu'il occupait jadis, et ce fait seul suffirait à attester quelle sollicitude l'autorité impériale apporta en Afrique à favoriser les intérêts de l'Église.

4° De la quatrième province ecclésiastique de l'Afrique byzantine nous savons fort peu de chose. Nous trouvons en Numidie, sous le règne de Justinien, les diocèses de Zattara, Tipasa, Cuicul et Mileu[3]; vers la fin du VI[e] siècle ou au commencement du VII[e], on nomme les évêques de Tigisis[4], d'Aquae Thibilitanae, de Calama, de Casae Nigrae, de Thagaste, de Cirta[5]; sur la côte on cite ceux d'Hippone et de Fossala[6]; dans le sud du pays, celui de Lamiggiga[7]. Jadis en 484, la Numidie comptait cent vingt-cinq sièges, et quoique les renseignements précis nous fassent absolument défaut, cependant on peut affirmer sans hésiter qu'ici comme en Byzacène, une partie des diocèses numides disparut à l'époque byzantine, principalement dans les parties méridionales du pays, où à la fin du VI[e] siècle les donatistes donnaient fort à faire aux évêques de la région.

5° Enfin, dans les Maurétanies, on signale quelques sièges épiscopaux peu nombreux; pour les raisons indiquées plus haut, il n'y a point lieu, je pense, de tenir compte, à l'époque de Justinien, de ceux de la Césarienne et de la Tingitane; mais il faut admettre les diocèses mentionnés en Sitifienne.

1. Labbe, V, 417, 582.
2. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 31.
3. Labbe, V, 417-418, 582-583.
4. Gregorii *Epist.*, 12, 28, 29.
5. *Byz. Zeitschr.*, II, 26, 31.
6. *Ibid.*
7. Greg. *Epist.*, 1, 82.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce sont ceux de Sétif[1] et de Tucca; avec d'autres que nous ignorons, ils formaient peut-être la province ecclésiastique de Maurétanie et préparaient ainsi la circonscription nouvelle où viendront se ranger plus tard tous les évêchés des trois provinces de l'Afrique occidentale.

II

Dans les limites que nous venons de définir approximativement, l'Église africaine, sous le règne de Justinien, brilla d'un assez vif éclat. Au lendemain même de l'occupation, la bienveillance impériale, on le sait, lui avait restitué ses biens et ses temples, restauré ses anciens privilèges en les augmentant de tous ceux que le code venait récemment de conférer aux évêques, mis à son service toutes les forces de l'autorité publique pour la protéger contre les hérétiques, les juifs et les païens[2]. La politique ainsi inaugurée ne se démentit point durant tout le cours du règne ; de même qu'il voulait en matière civile reconstituer l'Afrique telle que Rome l'avait faite, ainsi Justinien eut pour constant souci d'y rétablir au point de vue ecclésiastique l'état qu'elle avait autrefois connu : « Nous voulons être, écrivait-il en 542 au primat de Byzacène, les tuteurs et défenseurs des antiques traditions[3]. » Et, dans ce but, de même qu'il avait en 534 fait droit à toutes les demandes de l'assemblée de Carthage, ainsi l'empereur accueillait avec complaisance les sollicitations que lui adressait en 541 le concile de Byzacène. Préoccupé de réorganiser de manière solide et définitive l'Église d'Afrique, il réglait en termes exprès la situation et les rapports hiérarchiques de ses différents chefs, confirmant à l'évêque de Carthage les privilèges que comportait sa dignité métropolitaine, assurant aux pri-

1. *Byz. Zeitschr.*, II, 26, 31; cf. Labbe, IV, 1633.
2. *Nov.* 37.
3. Zachariae, *Justiniani Novellae*, *Nov.* 140 (II, p. 209).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mats de Numidie et de Byzacène le rang et les droits qui leur appartenaient [1]; et en même temps que dans chaque province il subordonnait exactement les prélats de la région à leur primat, il affranchissait d'autre part celui-ci de l'autorité trop stricte du métropolitain de Carthage, et il autorisait en particulier l'évêque-doyen de la Byzacène à porter directement au pied du trône ses plaintes et ses conseils [2]. Fort libéralement il accordait aux clercs le privilège d'être, en matière religieuse, uniquement justiciables des tribunaux ecclésiastiques, et défendait à tous « juges civils et militaires » d'intervenir en ces délicates matières [3]. Et ainsi, soit qu'il renouvelât contre les hérétiques les interdictions qui les écartaient des fonctions publiques, poussant même la rigueur jusqu'à leur en imposer parfois les charges en leur refusant les privilèges correspondants [4], soit qu'il confirmât solennellement les droits métropolitains de l'évêque de Carthage [5], constamment il prouvait sa ferme volonté de protéger l'Église africaine, son désir d'y faire renaître « la fleur de son ancienne prospérité » [6].

Aussi les conciles recommencent à se réunir à de fréquents intervalles. Dès 534, toutes les Églises d'Afrique envoient leurs représentants à Carthage et viennent y renouer avec joie les antiques traditions interrompues [7]. En 541, la Byzacène tient son concile provincial; en 550, les trois provinces se rassemblent pour discuter en de solennelles assises la question des trois chapitres; en 554, un concile se tient en Proconsulaire; en 555 un autre est convoqué en Numidie [8]. Grâce à la protection impériale, des églises s'élèvent sur tous les points du pays

1. Zachariae, *Justiniani Novellae*, *Nov.* 132 et 140.
2. Zachariae, *Jus gr. rom.*, III, p. 10 (*Nov.* de Justin confirmant un acte de Justinien).
3. *Ibid.*, p. 9-10.
4. *Nov.* 45.
5. *Nov.* 131, 4.
6. Zachariae, *Justiniani Novellae*, *Nov.* 132.
7. Labbe, IV, 1755, 1784-1785.
8. Vict. Tonn., a. 550, 554, 555.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

byzantin[1]; et la munificence du prince rivalise pour bâtir ces édifices avec l'initiative des particuliers. Dès le premier tiers du VI[e] siècle, la fin de la persécution vandale avait amené en Afrique un grand mouvement de constructions religieuses[2]: la conquête byzantine donna à ce mouvement un nouvel essor. A Carthage, Justinien fait construire une basilique sous le vocable de sainte Prime, qui était, d'après Procope, tout particulièrement vénérée en Afrique[3]; dans l'ancien palais des rois vandales, devenu la résidence du patrice byzantin, il consacre à la Théotokos un vaste et somptueux sanctuaire[4]; et aujourd'hui encore la grande basilique chrétienne de Damous-el-Karita porte la trace visible des remaniements et des embellissements datant de l'époque byzantine[5]. A Leptis Magna en Tripolitaine, cinq églises furent, au rapport de Procope, élevées par les soins de Justinien, dont l'une, la plus magnifique, était dédiée à la Théotokos[6]; à Sabrata également, une belle basilique fut construite[7], et la sollicitude de l'empereur, s'étendant jusqu'aux extrémités occidentales de l'Afrique, dota la lointaine Septem d'un sanctuaire consacré à la Vierge[8]. Aujourd'hui encore, des ruines nombreuses attestent le développement prospère que prit à l'époque byzantine l'architecture religieuse. Dans les villes de la côte orientale en particulier, « plus facilement accessibles aux artisans de Constantinople », à Sfax, à Mahedia, à Lamta, à Monastir, surtout à Sousse, on rencontre à chaque pas, employées dans les constructions arabes, des colonnes

1. Evagrius, *Hist. Eccl.*, IV, 18 (*P. G.*, t. LXXXVI).

2. De Rossi, *La capsella argentea africana*, p. 12, 13-14, 32. Cf. *C. I. L.*, VIII, 10706, 17609; *Bull. arch. crist.*, 1878, p. 12, 14 sqq.

3. *Aed.*, p. 339.

4. *Id.*, p. 339; *Bell. Vand.*, p. 474.

5. *Bull. Com.*, 1886, p. 224-237. Delattre; *Archéologie chrétienne de Carthage* (extrait du *Cosmos*), p. 15-16; P. Gauckler, *L'archéologie de la Tunisie*, p. 48-49. Sur les bas-reliefs, qui datent peut-être du VI[e] siècle, *Bull. Com.*, 1886, p. 220-223, et *Bull. arch. crist.*, sér. 4, ann. 3, p. 49-52.

6. *Aed.*, p. 336.

7. *Id.*, p. 337.

8. *Id.*, p. 343.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de marbre, des consoles, des chapiteaux d'un pur style byzantin, d'un travail et d'une conservation admirables, qui proviennent sans nul doute des édifices chrétiens du VIe siècle [1]. Parfois même, dans quelque mosquée, dans quelque bâtisse musulmane, se cachent les restes mieux conservés encore de quelque ancienne église ; à Sousse, au milieu des souks, on voit ainsi une petite chapelle couverte d'une coupole à côtes creuses portée sur plan carré ; quatre niches en cul-de-four occupent les angles, et l'ensemble paraît bien dater de l'époque grecque. Dans l'intérieur du pays, les ruines des grandes villes



Fig. 67. — Chapiteaux byzantins à la grande mosquée de Kairouan. (Dessin de M. Saladin.)

nous ont également conservé quelques monuments de cette période. A Thélepte, j'ai relevé un curieux linteau de style byzantin, où des paons affrontés viennent boire dans un grand vase, et dans l'angle sud-ouest de la citadelle, une église, décorée de colonnes cannelées et de riches revêtements de marbre, semble contemporaine de la construction de la forteresse [2]. A Kasrin, on voit les restes d'une église datant probablement de l'époque de Justinien et dont « les portes ont leurs tympans circulaires décorés de sculptures très grossières représentant des paons buvant dans un vase [3]. » A l'intérieur de la citadelle d'Haïdra, une petite église assez bien conservée s'appuie contre les murailles de la courtine ouest, et sa construction aussi bien que les inscriptions qui la décoraient prouvent qu'elle

1. Saladin, I, p. 4, 10, 21, 29-31, 224; *Instructions du Comité*, p. 160-162.
2. Diehl. *Rapport*. p. 342-343.
3. Saladin, I, p. 160.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

date de la période byzantine [1]. Au Kef, l'église de Dar-el-Kous offre certaines dispositions « absolument analogues à celles de certaines petites églises de Constantinople [2]. » A Bordj-Messaoudi (Thacia), un chapiteau et de beaux fragments de sculpture ont été retrouvés, appartenant évidemment à un monument religieux de l'époque byzantine [3]; de même à la Kessera [4], à Hadjeb-el-Aioun au sud-ouest de Kairouan, à Bou-Ficha, à Lorbeus [5], à Henchir-Maatria [6], à Sidi-Abdallah-Melliti [7], à Tabarka [8], des inscriptions ou des ruines attestent la construction d'édifices sacrés datant du temps de Justinien. En Numidie, Thibilis (Announa) a une curieuse église [9]; à Timgad, une chapelle s'élève au milieu de l'enceinte de la forteresse byzantine [10]; Bagai conserve les débris d'une église et des fragments de sculptures appartenant au VIe siècle [11]. Ailleurs, à El-Hassi près d'Aïn-Beida, à Guelma, à Testour, des édifices religieux s'élèvent pour abriter les reliques des martyrs [12]; et jusque dans les villages perdus dans les déchirures du plateau des Nememchas, à Aïn-Ghorab, à Aïn-Seggar, à Aïn-Sultan [13], ailleurs encore [14], des inscriptions ou des monuments nous prouvent l'ardeur qu'apportèrent les fidèles à restaurer ou à bâtir les sanctuaires de leur religion. Le même zèle se retrouve dans

1. Saladin, I, p. 174-175.
2. *Id.*, I, p. 207; P. Gauckler, *l. c.*, p. 49 50, où l'édifice est attribué au début du Ve siècle. Cf. sur une autre basilique du Kef, contemporaine de l'église de Dar-el-Kous, *Bull. Com.*, 1893, p. 144.
3. Saladin, I, 211-212; II, 552-553.
4. *C. I. L.*, VIII, 706; Duchesne (*Musée Alaoui*, I, liv. 4).
5. *Bull. Com.*, 1884, p. 160.
6. *Arch. des Missions*, XIV, p. 97.
7. Carton, *l. c.*, p. 281-284.
8. *Arch. des Missions*, IX, 162, 167.
9. *Bull. Com.*, 1892, p. 521; Diehl, *Rapport*, p. 368-370.
10. A. Ballu, *Rapport cité*, p. 3123.
11. Diehl, *Rapport*, p. 322-323.
12. *C. I. L.*, VIII, 18656, 14902; Duchesne, *Bull. de la Société des Antiquaires.* 1893, p. 238-241. Cf. de Rossi, *La capsella argentea*, p. 16 et 31, et *Bull. Com.*, 1889, p. 136-137.
13. Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1878, p. 19-20, 22-24, 117.
14. Duchesne, *l. c.*; *C. I. L.*, VIII, 10642.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les rares cités que Byzance occupait sur les côtes de la Maurétanie Césarienne; la basilique de Sainte-Salsa à Tipasa paraît avoir été reconstruite à l'époque de la domination grecque [1].

Veut-on savoir suivant quels principes d'architecture

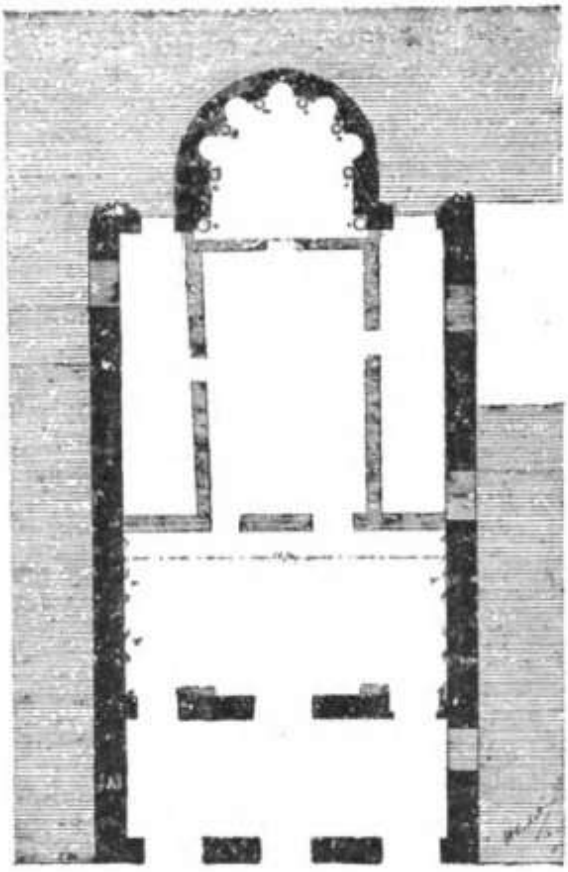


Fig. 68. — Plan du Dar-el-Kous, au Kef. (D'après M. Saladin.)

furent élevés ces édifices? Il faut, pour s'en rendre compte, examiner les deux églises qui nous sont parvenues le plus intactes : celle de Haïdra et celle de Dar-el-Kous au Kef [2].

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1892, p. 246-247; Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 66-72.

2. Saladin, I, p. 174-175, 205-206; II, p. 556-558; P. Gauckler, *l. c.*, p. 49-50.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dans toutes deux, le plan général est tout latin encore : derrière un narthex ouvert par trois portes s'étend l'église, formée d'une nef principale entre deux bas-côtés; des suites d'arcades portées sur des colonnes séparent la grand nef des travées latérales; une abside demi-circulaire s'ouvre au fond du vais-

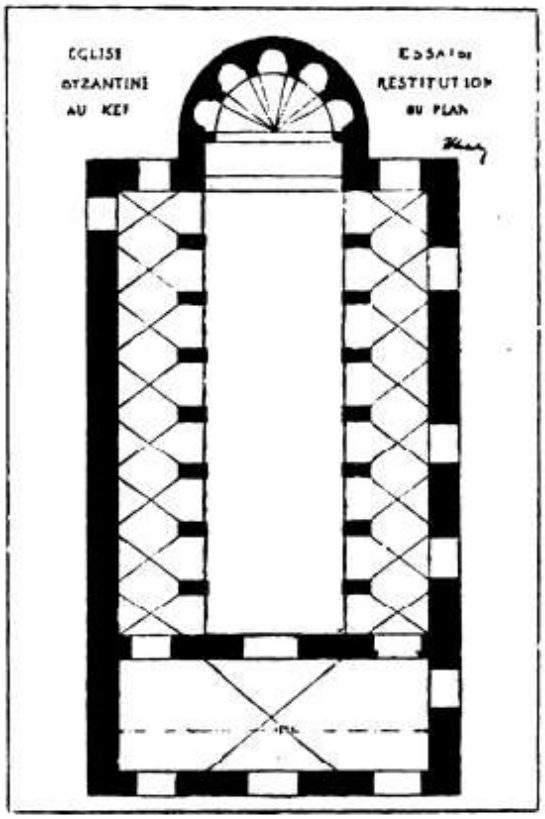


Fig. 69. — Le Dal-el-Kous, au Kef. (Essai de restitution de M. Saladin.)

seau médian, derrière un arc triomphal soutenu par deux colonnes. La nef est couverte en charpente, le narthex et les bas-côtés voûtés en voûtes d'arête. Mais à côté de ces dispositions toutes latines, certains partis dénotent une influence orientale : l'abside est décorée d'une série de niches demi-circulaires accostées par des colonnes; « ces niches ne sont pas arrêtées dans leur partie supérieure par une arcade et une voûte en cul-de-four, mais la voûte demi-sphérique qui forme

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'abside, au lieu d'être une surface continue, est une coupole à côtes creuses dont chaque côte, à la naissance de la coupole, a pour section le plan de la niche... Cette disposition d'abside

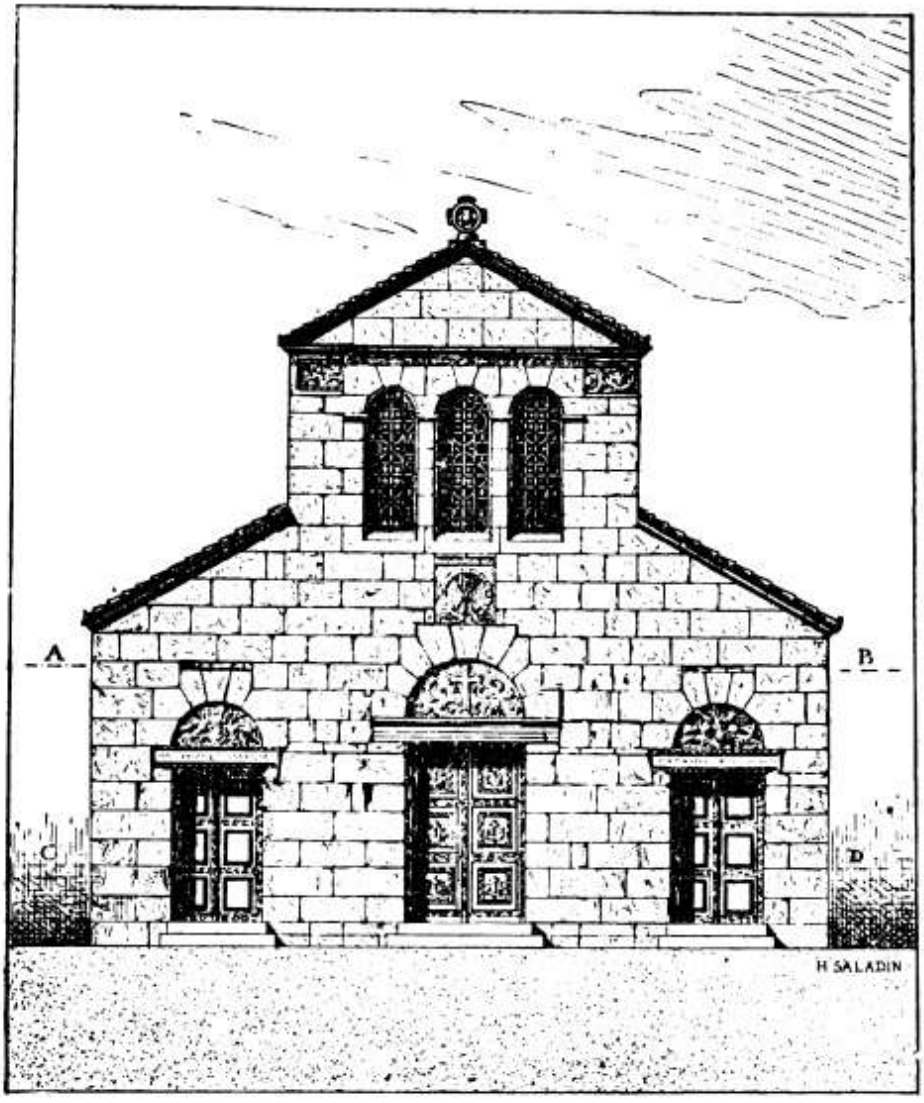


Fig. 70. — Façade restituée de l'église de Dar-el-Kous 1.
(Dessin de M. Saladin.)

1. Les figures 70 et 71, ainsi que la planche II, m'ont été fort obligeamment fournies par MM. Hachette et Cie, qui non seulement ont bien voulu m'autoriser à employer ces dessins primitivement publiés dans le *Tour du Monde*,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

est absolument analogue aux voûtes de certaines petites églises de Constantinople, voûtes en coupoles à côtes reposant sur un tambour à côtes. Ici, c'est une semblable disposition ; mais au lieu de voir un tambour à côtes et une coupole soutenus sur des pendentifs, nous avons la moitié seulement de ce motif appliqué à une abside »[1]. En outre, tous les détails de la décoration architecturale, lorsque les pièces n'en sont point empruntées à des monuments plus anciens, sont de style purement oriental ; dans les sculptures rapportées qui décorent le tympan des portes d'entrée, dans les beaux chapiteaux de marbre qui surmontent les colonnes, dans les fragments de clôture dont peut-être quelques débris se conservent au *mimber* de la grande mosquée de Kairouan[2], on trouve les formes habituelles, les motifs ordinaires, le caractère coutumier de l'art byzantin. Et dans cette combinaison d'éléments divers, l'école indigène elle-même est en quelque manière représentée par ces curieux carreaux de terre cuite employés à revêtir les parois intérieures des édifices, et dont les fouilles d'Hadjeb-el-Aioun, de Bou-Ficha et de Kasrin ont fourni de si intéressants exemplaires[3]. Sans doute, dans ces derniers ouvrages, produits d'un art en décadence, on trouve une rare grossièreté d'exécution, comme d'autre part on remarque souvent dans les motifs décoratifs une assez grande pauvreté d'imagination ; néanmoins par leur nombre, comme par les réelles qualités techniques qu'on constate encore dans leur architecture[4], les églises byzantines d'Afrique méritent quelque attention ; elles prouvent à tout le moins la vie et l'activité qui se conservaient encore au VIe siècle dans cette partie de l'empire.

mais en ont encore fort gracieusement mis les clichés à ma disposition. Je tiens à leur exprimer ici toute ma reconnaissance.

1. Saladin, I, p. 206-207. On trouve même à Sidi-Abdallah-Melliti un curieux exemple de coupole sur pendentifs (Carton, *l. c.*, p. 281-284).

2. Saladin, I, p. 31-32.

3. *Bull. Com.*, 1885, p. 327 ; *Revue archéol.*, 1888, p. 303-322 ; *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1893, p. 219-221 ; *Revue archéol.*, 1893, p. 273-281.

4. Saladin, II, p. 557.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A côté des églises, les couvents tiennent une grande place parmi les constructions religieuses de l'époque. Les établissements monastiques, en effet, paraissent avoir été, dans l'Afrique byzantine, nombreux et florissants ; pour voir avec quelle prodigieuse rapidité ils se multipliaient, avec quel zèle on les fondait, avec quelle facilité ils recrutaient leur population de cénobites, il suffit de lire la Vie de saint Fulgence, dont l'œuvre est de quelques années à peine antérieure à l'expédition de Bélisaire. On y voit le pieux évêque établir dans un court espace de temps plusieurs monastères en Byzacène : l'un dans les montagnes de la Tunisie centrale, à Mididi, au nord de Sufes, un autre, également situé dans la province, dans une région fertile et protégée contre les invasions ; un troisième dans la ville de Ruspae, un quatrième dans l'îlot de Chilmi qui fait partie du groupe des Kerkenna[1]. Vers le même temps on mentionne, à la date de 525, plusieurs autres monastères, celui de Precisu (Ad Praecisum), au diocèse de Leptis minor, le *monasterium Baccense* au diocèse de Maximiana, le grand couvent d'Hadrumète, un autre également établi en Byzacène, et que les textes désignent seulement sous le nom de monastère de l'abbé Pierre[2], un autre encore bâti sur l'îlot rocheux d'El-Kenéis, à peu près en face de Iunca[3], un monastère de femmes établi en Byzacène[4]. On peut affirmer que la plupart de ces fondations subsistaient à l'époque byzantine ; la chose est certaine pour deux au moins d'entre elles : le couvent de Saint-Fulgence à Ruspae, et le monastère de l'abbé Pierre[5] ; et le document qui prouve leur existence atteste qu'à côté d'eux, bien d'autres abbayes, *cetera monasteria,* s'élevaient dans l'Afrique chrétienne[6].

1. *Vita Fulgentii*, 23 (*P. L.*, LXV, p. 128), 28 (p. 131), 39 (p. 137), 62 (p. 148) ; cf. Tissot, II, p. 189.
2. Labbe, IV, 1646.
3. *Vita Fulgentii*, 29 (p. 132) ; Tissot, II, p. 189-190.
4. Labbe, IV, 1647-1648.
5. *Id.*, IV, 1785.
6. Cf. Hildefonsus, *De vir. ill.*, 4 (*Patr. lat.*, XCVI, p. 200) ; Greg. *Epist.*, 7, 32, et *Patr. gr.*, XCI, p. 464-466.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

De grands établissements religieux se rencontraient jusque dans l'intérieur du pays; on en trouve, à Sbéitla, à Haïdra, à Tébessa, les ruines considérables encore[1]; et quoique la plu-

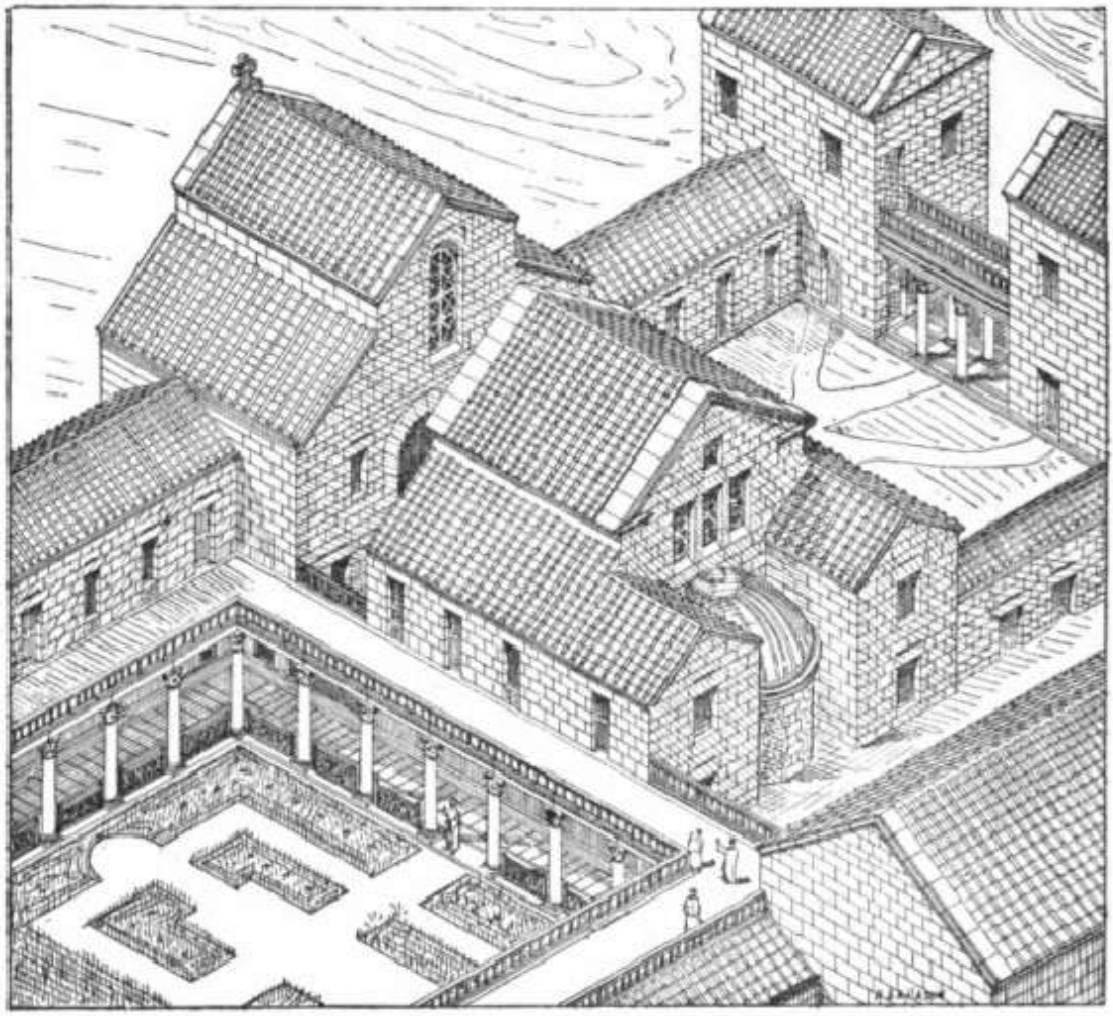


Fig. 71. — Restitution d'une des églises de Haïdra.
(Dessin et composition de M. Saladin).

part de ces fondations paraissent être du Ve siècle, on peut croire qu'elles demeuraient intactes et florissantes au VIe.

1. Saladin, I, p. 179-181, 91-92; Diehl, *Rapport*, p. 331-332, 333-335; Ballu (*L'Architecture*, 21 oct. 1893), p. 461-463.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le gouvernement impérial d'ailleurs favorisait la création de ces pieuses maisons; à Carthage, près de la mer, le patrice Solomon construisait, peut-être sous le vocable de saint Sabas, le couvent fortifié du Mandrakion[1]. En Byzacène, un monastère s'élevait sous le vocable de saint Étienne, dont le culte était, on le sait, fort répandu dans la province d'Afrique, et l'empereur en confirmait solennellement les privilèges[2]. Vers le même temps, les textes citent le *monasterium Gillitanum*, qu'une séduisante hypothèse propose de placer à Kasrin (Cillium)[3]; une autre abbaye était sans doute établie à Ruspina, à laquelle les Arabes ont donné le nom significatif de Monastir[4]. Rien n'était épargné au reste pour que, suivant une expression de l'époque, « aucun souci des choses séculières ne troublât le repos de ceux qui cherchent le règne de Dieu »[5]; par d'abondantes donations, les citoyens riches s'efforcent d'assurer la vie matérielle des moines[6]; par de prudentes mesures, les conciles s'appliquent à leur garantir l'indépendance spirituelle et la tranquillité morale. Ils se préoccupent en particulier de les soustraire à l'autorité trop tyrannique des évêques; dans l'intérieur de son monastère, l'abbé sera seul maître; nulle obligation d'ordre ecclésiastique, nulle redevance pécuniaire ne pourra être par l'évêque imposée à la communauté; aucune intervention étrangère n'est tolérée dans les affaires du couvent. L'abbé vient-il à mourir, seuls les moines ont qualité pour choisir son successeur; seuls, les supérieurs d'autres couvents peuvent, en cas de difficultés, être appelés à trancher les différends; sauf pour y ordonner des prêtres ou y consacrer des oratoires, l'évêque ne pourra en aucun cas rien préten-

1. *Aed*, p. 339; *Bell. Vand.*, p. 521; Vict. Tonn., a. 555. Cf. Morcelli, III, p. 292, qui croit que ce couvent fut consacré sous le vocable de saint Sabas (cf. Labbe, VI, 117).

2. Diehl, *Une charte lapidaire du* VIe *siècle* (*Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1894, p. 383-393).

3. Vict. Tonn., a. 553, 557 et la note de Mommsen; *P. L.*, LXIX, p. 43.

4. Tissot, II, p. 165-166.

5. *Vita Fulgentii*, 28 (p. 131).

6. *Id.*, 28 (p. 131), 39 (p. 136-137).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dre dans les abbayes[1]; constamment les conciles parlent de « la liberté des monastères » qui doit assurer leur tranquillité. Aussi de toutes parts les religieux affluent dans ces couvents; et ce n'est point l'Afrique seulement qui leur fournit des cénobites; des pays d'outre-mer même, on y vient chercher le repos et la paix[2].

Si l'on veut prendre quelque idée de ce qu'étaient au VIe siècle ces couvents fortifiés si fréquemment établis par Justinien, il faut examiner les ruines du beau monastère qui s'élevait aux portes de Tébessa[3]. Là se rencontrait dès le Ve siècle un vaste ensemble de monuments religieux; au centre, c'était une grande basilique à trois nefs précédée d'un bel atrium carré, où se voit encore la fontaine destinée aux ablutions, et à laquelle on accédait par les hauts degrés d'un perron monumental; la splendeur de la décoration, l'élégant dallage de mosaïques qui couvre tout le sol de l'église, les corbeaux richement sculptés qui portaient l'étage supérieur, tout atteste l'importance et le renom du sanctuaire. Tout autour de l'édifice, une série d'autres constructions étaient disposées : ici un petit baptistère, avec sa cuve encore intacte; plus loin un bel édifice trèflé, pavé de riches mosaïques, dont les murailles étaient somptueusement décorées de marbres et de mosaïques de verre; en avant de la basilique, c'était une grande cour entourée de portiques, et plus loin un curieux bâtiment renfermant des écuries et des logements, sans doute une hôtellerie ecclésiastique destinée à recevoir des pèlerins, et fort semblable aux monuments de cette sorte qu'on trouve, dans la Syrie centrale, auprès des églises ou des couvents célèbres[4]. Plus tard, autour de cette basilique importante, qui semble avoir été le but de fréquents pèlerinages, une abbaye se construisit,

1. Labbe, IV, 1785. Cf. le concile de 525 (*id.*, IV, 1642-1649) et Greg., 7, 32; cf. aussi Diehl, *Une charte lapidaire du* VIe *siècle*, p. 386-387.

2. Labbe, IV, 1646.

3. *Rec. de Const.*, 1860, p. 209-216; Lenoir, *Architecture monastique*, II, p. 481-488, 491-492 (avec plan); Ballu, *l. c.*

4. Vogüé, *Syrie centrale*, p. 128 et 138, pl. 114, 130 131.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dont les cellules, accolées aux flancs et au chevet de l'église, sont de date évidemment postérieure à l'essentiel du monument; et pour protéger cet établissement religieux, demeuré en dehors de l'enceinte de Solomon, une muraille flanquée de tours enveloppa l'ensemble des constructions, laissant une vaste cour tout autour des bâtiments du monastère. Or la disposition de ces remparts, la nature des matériaux employés, la technique de la bâtisse, la manière dont le chemin de ronde est porté sur une série d'éperons épaulant la courtine, tout prouve que cette fortification date de l'époque byzantine. Au même temps appartient le petit oratoire, adossé comme à Haïdra à l'intérieur de la muraille, et tout proche des cellules du couvent. Il est donc certain qu'au VIe siècle, on remania profondément les édifices groupés autour de la basilique de Tébessa[1]; et tout porte à croire qu'elle devint à ce moment le centre d'un vaste couvent fortifié, fort analogue aux établissements religieux de même date qu'on rencontre dans la Syrie centrale[2]. Aujourd'hui encore ses ruines, soigneusement déblayées par le Service des Monuments historiques, constituent l'un des monuments les plus remarquables de l'Afrique byzantine.

Mais ce n'est point uniquement par l'activité de la vie religieuse, par le nombre et la splendeur des constructions sacrées, qu'apparaît la prospérité de l'Église africaine. Parmi les prélats qu'elle comptait sous le règne de Justinien, plusieurs tiennent une place plus qu'honorable parmi les écrivains de leur temps. Primasius, l'évêque d'Hadrumète, n'est point seulement un courageux défenseur de l'orthodoxie, capable de braver, pour garder sa foi, les rigueurs de l'autorité impériale; c'est un théologien savant, auteur d'amples commentaires sur les Épîtres de saint Paul et sur l'*Apocalypse*, assez curieux pour désirer connaître, et assez instruit pour comprendre les écrivains grecs renommés, « pour l'étude et l'in-

1. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 331-332.
2. Vogüé, *l. c.*, p. 141-153 et pl. 139-150 (couvent de Saint-Syméon).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

telligence des livres saints[1]. » Verecundus, évêque de Iunca, a les mêmes qualités que son collègue, et un témoignage contemporain nous apprend que tous deux étaient « remarquables par la sainteté de leur vie et leur science des Écritures[2]. » Voici Facundus, le fougueux évêque d'Hermiane, auteur d'un vaste traité en douze livres sur la question des Trois Chapitres, et de plusieurs pamphlets où une rare violence de langage se mêle à une sûre connaissance des écrits de la théologie orientale[3]. Voici Ferrand, le diacre de Carthage, l'élève chéri de saint Fulgence de Ruspae, le docteur le plus savant et le plus respecté de l'Église africaine, l'oracle de la science et de la tradition[4]. A côté d'eux, c'est Libératus, également diacre de Carthage, savant, diplomate, historien dont le *Breviarium* raconte les origines de la querelle des Trois Chapitres[5]; c'est Victor de Tonnenna, qui nous a laissé une Chronique singulièrement curieuse, dans les portions qui se rapportent au VI siècle, par le ton passionné du récit et la préoccupation presque exclusive des événements de l'histoire religieuse; c'est encore Félicien, évêque de Ruspae, à qui fut dédiée la Vie de saint Fulgence[6], et sans doute bien d'autres, tous prélats instruits, ayant, chose déjà rare dans l'Occident au VI[e] siècle, une connaissance assez approfondie du grec, et qui joignent à ces mérites littéraires, d'autres qualités — plus rares encore dans une partie de l'Église du temps, — une fermeté de ca-

1. Œuvres dans *P. L.*, LXVIII. On trouve dans le même volume (LXVIII, p. 15) un traité dédié à Primasius par l'évêque Junilius, mais le personnage ne semble pas être africain. On y voit qu'à Constantinople, Primasius voulut connaître « Graecos qui divinarum librorum studio intelligentiaque flagrarent. » Cf. Cassiodore, *De Inst. div. litt.*, 9 (*P. L.*, LXX, p. 1122) et Isidore de Séville, *De vir. ill.*, 22 (*P. L.*, t. LXXXIII).

2. *P. L.*, LXIX, p. 116; Isidore de Séville, *De vir. ill.*, 7. Sur les œuvres poétiques de Verecundus, cf. Manitius, *Gesch. der christlich lateinischen Poesie*, p. 403-407.

3. *P. L.*, t. LXVII; Isidore, *l. c.*, 32.

4. *P. L.*, t. LXVII; Isidore, *l. c.*, 12.

5. *P. L.*, t. LXVIII. En 534 il fut envoyé à Rome par le concile de Carthage (*P. L.*, LXVI, p. 44).

6. *P. L.*, LXV, p. 117; Labbe, IV, 1785.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ractère, une inflexibilité de doctrine, un courage digne d'estime à résister aux volontés de l'empereur.

C'est là, en effet, la contre-partie de cette protection si bienveillante dont Justinien couvrit l'Église d'Afrique, et comme le revers de cette prospérité. Depuis le temps de Constantin, on le sait, le souverain byzantin s'arroge en matière de religion une autorité presque absolue : suivant l'expression d'un théologien de Constantinople « il est pour les Églises le suprême maître des croyances[1]. » C'est lui qui convoque et préside les conciles, qui sanctionne par des édits les décisions des Pères, et se charge, au besoin par la force, d'en assurer l'exécution ; il peut au gré de ses caprices intervenir dans la mêlée des disputes théologiques, rédiger des formulaires de foi, dont sa signature suffit à faire des actes de foi, imposer d'autorité les nouveautés dogmatiques qu'il propose ; c'est lui qui fait le dogme et qui fait la discipline, et son autorité absolue sur les personnes ecclésiastiques lui permet de les traiter à sa volonté[2]. Pas plus que ses prédécesseurs, Justinien ne devait épargner aux évêques les manifestations de l'arbitraire impérial ; et l'Église d'Afrique en particulier allait s'apercevoir combien le prince exigeait d'obéissance en échange de ses faveurs. Pendant dix ans, l'histoire ecclésiastique de la province est remplie d'épisodes violents : évêques illégalement déposés, prélats installés par la force et contre les vœux des fidèles, les résistances vaincues par les menaces ou fléchies par la corruption, les dissidents obligés de fuir s'ils veulent échapper à la prison ou à l'exil, les prêtres incarcérés ou relégués sur des plages lointaines, les pouvoirs publics intervenant dans les disputes religieuses, et le sang même versé pour faire triompher la doctrine approuvée par le *basileus*, voilà ce qu'apporta à l'Afrique la part qu'elle prit à la querelle des Trois Chapitres, et de quel prix elle acheta l'hon-

1. Leunclavius, *Jus gr. rom.*, l. V, resp. 2.

2. Diehl, *Exarchat de Ravenne*, p. 380-383. Cf. Gasquet, *De l'autorité impériale en matière de religion*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

neur d'être mêlée à ce grand débat. Certes, lorsqu'en 534 les Pères du concile de Carthage se félicitaient de voir enfin restaurées les antiques et vénérables traditions de l'Église, et de pouvoir de nouveau, après une captivité de cent années, rentrer dans la communion de leurs frères[1], ils ne se doutaient guère qu'ils devraient un jour expier chèrement ces joies éphémères, et, en reprenant leur place dans l'Église universelle, attirer sur eux les conséquences d'une des plus ardentes parmi les luttes religieuses du temps.

III

Lorsque vers l'année 544[2], sur les conseils de l'évêque de Césarée, Théodore Askidas, l'empereur Justinien promulgua un édit condamnant trois des textes ecclésiastiques jadis approuvés au concile de Chalcédoine[3], l'émotion fut vive dans tout l'Occident. « En Afrique, bien qu'on n'y eût pris qu'une part indirecte aux controverses sur l'Incarnation, dans toute l'Italie, en Gaule, en Espagne, l'œuvre de Chalcédoine était considérée comme sacrée[4]. » Aussi lorsque l'édit impérial parvint à Carthage, on fit médiocre accueil aux nouveautés théologiques qui venaient de Byzance. Sans doute, dans l'état troublé où se trouvait à cette date (545) la province, on ne put réunir un concile chargé de formuler solennellement l'avis commun des Églises africaines[5]; mais dès ce moment, un certain nombre de manifestations particulières ne laissèrent aucun doute sur les sentiments qui les animaient. Dans une lettre que l'évêque Pontianus adressa à Justinien[6], tout en

1. Labbe, IV, 1755.

2. Sur la date, Hefele, *Hist. des conciles*, III, p. 420.

3. Sur ces événements, cf. Duchesne, *Vigile et Pélage* (*Revue des Quest. hist.* 1884, t. II, p. 392-393).

4. Duchesne, *l. c.*, p. 377.

5. Ferrandus, *Epist.* (*P. L.*, LXVII, p. 922).

6. *P. L.*, LXVII, p. 996. Il est question d'un Pontianus, évêque de Thenae, dans la *Vita Fulgentii*, 66. C'est peut-être notre évêque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

louant d'une manière générale l'orthodoxie du prince, ce personnage insinuait sagement qu'il convenait de laisser les morts en paix ; et, avec un remarquable esprit de prévoyance, il exprimait la crainte « qu'en voulant condamner les morts, on ne fût amené à faire périr bien des vivants[1]. » De son côté, l'un des plus savants docteurs et des plus respectés de l'Église africaine, l'élève favori du pieux évêque Fulgence de Ruspae, Ferrand, diacre de Carthage, prenait vers le même temps position dans le débat. « Ferrand était un saint homme et un théologien consommé ; il avait en particulier beaucoup médité sur le problème de l'Incarnation, si souvent agité depuis deux siècles ; on le consultait de tous côtés comme l'oracle de la science et de la tradition[2]. » On conçoit de quel poids devaient peser les déclarations d'un tel homme, si on pouvait l'amener à se prononcer. Aussi les diacres qui, en l'absence du pape Vigile, dirigeaient à Rome les affaires ecclésiastiques, désireux d'assurer cet appui à l'orthodoxie, demandèrent à Ferrand de rédiger, d'accord avec l'évêque Reparatus de Carthage et quelques autres docteurs, une consultation motivée sur la matière[3]. Ferrand, non sans quelque hésitation, se décida à répondre, et tout en protestant qu'il ne parlait qu'en son nom personnel, il montra nettement le danger qu'il y avait à toucher à l'œuvre de Chalcédoine et à troubler par des condamnations posthumes la paix de l'Église[4]. Toute l'Afrique au reste pensait comme Ferrand ; pendant le séjour assez long que le pape Vigile fit en Sicile durant l'hiver de 545-546, de toutes parts l'épiscopat africain le supplia de ne point se prêter à la condamnation des Trois Chapitres[5] ; et à Constantinople même, les sentiments de la province se manifestaient clairement.

Dans la capitale de l'empire se trouvaient en séjour, au

1. *P. L.*, LXVII, p. 998.
2. Duchesne, *l. c.*, p. 398. Cf. *P. L.*, LXV, 378, 392-394.
3. Facundus, *Defensio*, IV, 3 (*P. L.*, LXVII, p. 624).
4. *P. L.*, LXVII, p. 921 sqq.
5. Facundus, *Defensio*, IV, 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moment où s'engageait la lutte[1], plusieurs prélats d'Afrique, parmi lesquels Facundus, évêque d'Hermiane en Byzacène; c'était un fort savant homme, d'une redoutable érudition théologique; il connaissait assez le grec pour saisir tous les détails du problème qui se posait, et il était assez intelligent pour en comprendre toute la portée. Il avait vu par quelles surprises et sous quelle pression les patriarches orientaux avaient été amenés à mettre leurs noms au bas de l'édit impérial[2], et sa foi intransigeante s'indignait de leur faiblesse. Défenseur passionné de la tradition catholique, il n'admettait point qu'on touchât, si peu que ce fût, au concile de Chalcédoine, et son inquiète ardeur, sa violence presque fanatique ne pouvaient excuser une transaction ni en admettre l'utilité. Pamphlétaire hardi, vigoureux, habile, sans crainte pour lui-même et sans ménagements pour ses adversaires, il n'hésita pas à se jeter dans la lutte; et comme il connaissait admirablement tous les côtés, grands ou petits, religieux ou politiques, de l'affaire, il se mit à préparer à l'intention de Justinien un traité considérable en douze livres, où il devait défendre les Trois Chapitres incriminés et venger l'œuvre de Chalcédoine de ses impies blasphémateurs[3]; et, en attendant, pour bien marquer son attitude, il rompit toute relation avec le patriarche Ménas et les autres partisans de l'édit impérial[4]. Lorsque le 25 janvier 547, Vigile débarqua à Constantinople, Facundus était tout prêt à soutenir énergiquement les résistances du pape; et quoiqu'il n'eût point encore achevé son grand ouvrage, il était trop versé dans la question pour n'être point d'utile conseil.

On sait comment Vigile, cédant aux obsessions de l'empereur, se flatta pourtant de condamner les Trois Chapitres sans compromettre l'autorité du concile de Chalcédoine[5]. En vain,

1. Facundus, *Defensio, praef.* (*P. L.*, LXVII, 527).
2. Id., *Defensio*, IV, 4.
3. Id., *Defensio, praef.* (*P. L.*, LXVII, 527).
4. Id., *Adv. Mocianum* (*P. L.*, LXVII 859).
5. Duchesne, *l. c.*, p. 400-405.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans les conférences préliminaires réunies pour examiner les textes en litige, les représentants de l'épiscopat africain firent une énergique et habile résistance ; en vain Facundus, portant du premier coup le débat sur son terrain véritable, montra que condamner les Trois Chapitres c'était ruiner irrémissiblement le concile[1]; Vigile, trop engagé avec la cour pour laisser se développer une argumentation qui semblait faire impression sur les assistants, fit fermer brutalement la bouche à l'orateur, et au lieu de la discussion projetée, on se contenta de prier les évêques de donner par écrit leur avis. Facundus protestait, offrait de défendre les Trois Chapitres[2]; on lui laissa sept jours seulement pour rédiger son apologie. C'était trop peu pour terminer son grand ouvrage; il dut se résigner à en faire présenter à l'empereur un bref sommaire renfermant les passages les plus décisifs. Il est à peine besoin de dire que tous ces efforts demeurèrent inutiles; la veille de Pâques de l'an 548, le *Judicatum* de Vigile donnait satisfaction à Justinien.

L'Église d'Afrique avait trop nettement pris parti pour ne point s'indigner des faiblesses de Vigile. Quand on reçut à Carthage les exemplaires du *Judicatum*, accompagnés par les diacres de l'entourage pontifical des commentaires les plus flatteurs[3], l'émotion fut générale dans les trois provinces; et malgré les ordres impériaux enjoignant d'adhérer à la condamnation des Trois Chapitres[4], on se prépara à une énergique résistance. Sans même attendre les décisions du concile, que la paix, maintenant rétablie dans la province, allait permettre de réunir sans délai, des moines fanatiques se transportèrent à Constantinople pour y défendre la foi menacée. L'un des plus ardents, parmi eux, était un certain Félix, abbé d'un monastère appelé Gillitanum ou Gillense, dont l'emplacement

1. *Adv. Mocianum* (*P. L.*, LXVII, 859-864); *Defensio, praef.* (*P. L.*, LXVII, 527-528).
2. *Adv. Mocianum* (*P. L.*, LXVII, 860).
3. *P. L.*, LXIX, 44-45.
4. Vict. Tonn., a. 548 (p. 202).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

exact est d'ailleurs inconnu [1]; abandonnant, dans le zèle de sa foi, la communauté qu'il dirigeait, sans tarder, il partit pour Byzance. Il y trouva Facundus et ses amis, qui, dès le lendemain de la promulgation du *Judicatum*, avaient rompu tout rapport avec le pape; comme eux, il refusa d'entrer en relation avec le souverain pontife, et avec l'ardeur d'un fanatisme intransigeant, il se mit à fomenter contre Vigile une redoutable opposition [2]. Il lia partie avec les diacres Rusticus et Sébastien, dont le premier était le propre neveu du pape; il souleva contre le pontife une bonne partie de son entourage; et, exploitant fort habilement les liens qui attachaient ces personnages à l'Église romaine, il fit répandre par eux dans l'Occident chrétien mille calomnies contre Vigile [3]. La brusque évolution que le pape avait accomplie n'était que trop bien faite pour justifier les bruits les plus offensants; on rappelait en outre les débuts de son pontificat, et comment, par ambition ou par vénalité, il s'était fait l'âme damnée de l'empereur; on raillait les prétendues violences dont il affirmait avoir été victime à Byzance; on déclarait qu'il avait promulgué le *Judicatum*, « le néfaste *Judicatum* » [4], pour complaire à Justinien et tenir ses promesses de jadis; et tout cela trouvait créance en Occident. En vain le pape opposait anathème à anathème; en vain, il déposait de leurs fonctions Rusticus, Sébastien et les autres conjurés, excommuniait l'abbé Félix et tous ses adhérents [5]; le déchaînement était universel. Les évêques d'Afrique, réunis en 550 en concile général, se proclamaient défenseurs des Trois Chapitres, excluaient Vigile de la communion catholique et faisaient remettre aux mains de Justinien une protestation solennelle

1. Vict. Tonn., a. 553 (p. 203), 557 (p. 204). Mommsen pense à lire : *Cillensis, Cillitanum*. Sur le personnage, cf. *P. L.*, LXIX, 50.

2. *P. L.*, LXIX, 47-48, 50; Edit de Justinien (*id.*, p. 34).

3. *P. L.*, LXIX, 48. Cf. sur ces calomnies, *Adv. Mocianum*, p. 861, 863, et Duchesne, p. 373.

4. *Adv. Mocianum*, p. 868 : « Nefandum judicatum ».

5. *P. L.*, LXIX, 50.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

contre la condamnation [1]. Facundus, de son côté, publiait son grand traité qu'il avait eu le loisir d'achever [2], et ce livre hardi et décisif faisait dans le monde chrétien un bruit prodigieux. L'évêque d'Hermiane ne craignait point d'y prendre à partie Justinien lui-même, et distinguant nettement les cas où le souverain doit « employer les pouvoirs du prince », et ceux où il doit « montrer l'obéissance du chrétien », il déclarait que l'empereur doit « exécuter les canons de l'Église, non point les fixer ou les transgresser » [3]. Tout l'Occident n'avait que mépris pour « ces évêques grecs titulaires de riches et opulentes églises, incapables de supporter une suspension de deux mois, et toujours prêts, en conséquence, à obéir à toutes les volontés du prince, à accorder sans résister tout ce qu'on leur demandait » [4]. La Dalmatie, l'Illyricum protestaient comme l'Afrique; en Orient, les patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem se prononçaient contre Vigile, et à Constantinople, malgré l'excommunication, l'abbé Félix continuait à s'agiter [5]. « Il devenait clair que la prétendue pacification n'avait rien pacifié du tout; qu'au lieu de ramener les acéphales, on avait froissé les catholiques et jeté d'illustres églises dans les voies du schisme. C'était un beau résultat [6]. »

L'empereur ne désespéra point pourtant de venir à bout de ces résistances, de même qu'il avait triomphé de celles de Vigile; et comme le pape, effrayé, demandait maintenant la convocation d'un concile œcuménique, Justinien profita de ce biais pour mander à Constantinople les chefs de l'épiscopat africain : Reparatus, évêque de Carthage; Firmus, évêque de

1. Vict. Tonn., a. 550. Lettre des clercs italiens (*Mon. Germ. hist., Epist.* III, p. 438-442).

2. Vict. Tonn., a. 550.

3. *Defensio*, XII, 3 (*P. L.*, LXVII, 838) : « ecclesiasticorum canonum exsecutor... non conditor, non exactor ».

4. *P. L.*, LXIX, 116.

5. *Adv. Mocianum*, p. 855, où l'on voit qu'en 551 au moins il était encore à Constantinople.

6. Duchesne, *l. c.*, p. 408

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tipasa en Numidie, et primat de cette province ; Primasius, évêque d'Hadrumète, et Verecundus, évêque de Iunca, représentant tous deux le clergé de la Byzacène à la place du primat Boethus, trop vieux pour entreprendre ce long voyage, s'embarquèrent pour la capitale [1]. Ils y arrivèrent vers le milieu de l'année 551, et tout aussitôt on s'efforça de leur arracher une adhésion à la condamnation des Trois Chapitres. Les prélats semblent s'être trouvés dans la ville impériale quelque peu embarrassés de leurs personnes [2] : néanmoins ils résistèrent avec fermeté aussi bien aux caresses qu'aux menaces [3]. Alors la cour trouva un autre moyen de les faire céder : ce fut d'intenter à l'un d'entre eux, Reparatus, un de ces procès politiques dont les Byzantins étaient experts à trouver la matière [4]. L'évêque de Carthage, on le sait, avait en 546 été mêlé fort directement aux négociations qui avaient précédé et causé l'assassinat d'Aréobinde ; on accusa le prélat de s'être fait le complice de Guntarith, et d'avoir tramé, de concert avec lui, l'intrigue où s'était perdu le malheureux gouverneur [5] ; et comme la victime était, on s'en souvient, apparentée à la famille impériale, on n'eut point de peine à obtenir des juges la condamnation de Reparatus. L'évêque de Carthage fut déposé et envoyé en exil à Euchaïta, dans le Pont. Devant ces rigueurs menaçantes, quelques-uns des Africains prirent peur et cédèrent [6] ; Firmus de Tipasa se laissa corrompre et donna sa signature [7] : Facundus lui-même, très compromis déjà, s'effraya, et quittant Constantinople, alla se réfugier dans une retraite connue de quelques amis seule-

1. Vict. Tonn., a. 551 ; *P. L.*, LXIX, 115.
2. Junilius, *Praef.* (*P. L.*, LXVIII, 15).
3. *P. L.*, LXIX, 116.
4. Cf. des exemples analogues pour le pape Martin, l'abbé Maxime (Diehl, *Exarchat*, p. 397-398).
5. *P. L.*, LXIX, 116 ; Vict. Tonn., a. 552.
6. *Adv. Mocianum*, p. 863. Je ne sais qui est Sorcius ou Porcius nommé dans ce passage ; cf. *P. L.*, LXVII, p. 873-874.
7. Vict. Tonn., a. 552.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment[1]. Quant à Primasius d'Hadrumète et à Verecundus de Iunca, ils restèrent dans la capitale, et comme entre temps, les rapports devenaient chaque jour plus tendus entre le pape et l'empereur, comme le moment semblait proche où Justinien tenterait de triompher par la violence des résistances nouvelles et plus énergiques de Vigile, courageusement ils se rapprochèrent du pape redevenu le défenseur de la foi catholique. Tous deux participèrent à la sentence de déposition prononcée contre Théodore Askidas, à l'excommunication lancée contre le patriarche Ménas et ses partisans; et quand, à la fin de 551, Vigile s'enfuit à Chalcédoine, tous deux, quoique Verecundus fût malade, presque mourant, allèrent partager le sort misérable du pontife dans la basilique de Sainte-Euphémie. Verecundus devait y mourir peu de temps après[2].

L'Église d'Afrique, ainsi privée de ses principaux chefs, semblait devoir céder facilement aux injonctions impériales. Pour mieux préparer sa soumission, on avait commencé par remplacer Reparatus sur le siège de Carthage. Un des diacres qui l'avaient accompagné à Byzance, Primosus, avait consenti à se faire en Afrique l'exécuteur des décrets de Justinien: et, malgré le clergé, malgré le peuple, contrairement à toutes les règles canoniques, il avait pris possession de sa ville épiscopale[3]. A la vérité, pour rendre possible cette installation, il avait fallu l'énergique intervention de l'autorité civile, et comme la foule résistait, le sang avait coulé dans l'église[4] (551). Mais on espérait que cet exemple calmerait l'ardeur de l'opposition; et, en même temps, on intriguait de mille façons pour la fléchir. Des agents impériaux travaillaient activement les églises africaines; et le pamphlet de Facundus contre le scholastique Mocianus montre fort nettement par quels arguments. Aux uns on esssayait de démontrer que la

1. *Adv. Mocianum*, p. 853-855.
2. *P. L.*, LXIX, 62, 69, 116; Vict. Tonn., a. 552.
3. Vict. Tonn., a. 552.
4. *P. L.*, LXIX, 116.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

condamnation des Trois Chapitres était juste, et le *Judicatum* de Vigile légitime [1]; aux autres, on représentait combien était profondément regrettable l'attitude des conciles d'Afrique, qui, en rompant la communion avec les adversaires de Chalcédoine, avaient provoqué un schisme véritable et placé leurs provinces en dehors de l'Église universelle [2]. Pour décider les ignorants, les faibles, à cesser leur opposition, on leur vantait les avantages que trouverait la religion au rétablissement de la paix, on leur concédait même qu'on avait eu tort peut-être de toucher à l'œuvre de Chalcédoine; mais, au nom de la concorde, on les suppliait de ne point s'obstiner, et on leur citait les textes de saint Augustin, disant : « La paix est bonne, recherchez la paix; l'unité est bonne, aimez l'unité, ne rompez point l'unité [3]. » A ces sollicitations on joignait les menaces; on affirmait que les adversaires de Vigile expieraient sûrement dans cette vie et dans l'autre leur incompréhensible résistance [4]. Quant aux prélats qu'on jugeait accessibles aux séductions terrestres, on y mettait moins de façons encore : par des promesses d'avancement ou d'argent, on se flattait d'acheter leur adhésion [5]. Le scholastique Mocianus, en particulier, semble avoir été en Afrique l'un des serviteurs de cette politique; personnage assez peu recommandable, du reste, jadis arien au temps des rois vandales, puis fervent catholique au lendemain de la conquête byzantine, il avait su se pousser à Constantinople dans l'amitié de Théodore Askidas et la faveur de Justinien [6]; il semble, vers 551, au moment où prenait consistance le projet d'un concile œcuménique, avoir été envoyé à Carthage pour y trouver des représentants complaisants ou dociles de l'épiscopat latin [7]; et comme le

1. *Adv. Mocianum*, p. 855. 865-868.
2. *Id.*, p. 854-856.
3. *Adv. Mocianum*, p. 854-855. 868. Cf. *Epist. fidei* (*ibid.*, p. 877).
4. *Adv. Mocianum*, p. 867.
5. *Id*, p. 868.
6. *Id*, p. 867-868. 875.
7. On peut essayer de fixer la date du traité *Adversus Mocianum*. Il est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pouvoir civil, cette fois encore, paraît avoir prêté à ses efforts un vigoureux concours, la mission de Mocianus eut un semblant de succès. Pour combattre cette dangereuse intervention, Facundus, sollicité par ses amis, lançait, du fond de sa retraite, une violente invective où il dénonçait les moyens scandaleux dont se servait la politique impériale, et quoique la terreur fût si grande en Afrique que l'évêque n'osait, en tête de son livre, inscrire le nom de ses correspondants, craignant que leurs relations avec un fugitif ne fussent pour eux une cause de persécution [1], pourtant les fermes et courageuses déclarations du prélat [2] paraissent avoir rencontré quelque écho dans la province. Sans doute le préfet d'Afrique trouva des évêques prêts à faire tout ce qu'on voudrait; mais ils furent en petit nombre et, au vrai, ce n'était pas la fleur du clergé africain [3]. On choisit, en effet, les âmes simples et ignorantes; plus volontiers encore, on s'adressa à ceux que l'on pouvait prendre par les intérêts temporels, surtout aux hommes trop tarés et compromis pour se permettre aucune résistance. Contre les dissidents on multiplia d'autre part les

certainement postérieur aux conciles africains de 550 (p. 854, 863, 864); on y parle aussi de prélats africains mandés à Constantinople et qui ont consenti à condamner les Trois Chapitres (p. 863), ce qui indique une date postérieure au milieu de 551. D'autre part, il n'y est point question du second édit impérial; surtout Vigile y est fort maltraité, ce qui s'expliquerait mal après les violences commises à la fin de 551 à l'égard du pontife. Enfin, il y a une grande analogie entre les faits cités (surtout p. 868), et ceux que rapporte la lettre des clercs italiens (*P. L.*, LXIX, 116). Que Mocianus ait été en Afrique au moment de l'affaire, cela ressort du contenu de la p. 855. Cf. Hefele, III, p. 436-437.

1. *Adv. Mocianum*, p. 853.

2. Surtout p. 858.

3. *P. L.*, LXIX, 116. Ce document ne peut guère dater de la fin de 551, comme le dit Duchesne, *l. c.*, p. 410, note, puisqu'il y est déjà fait mention de la fuite du pape à Chalcédoine (23 déc. 551) et qu'il fallait le temps matériel pour transmettre cette nouvelle en Italie. Le texte paraît être des premiers mois de 552. On ne saurait par conséquent non plus placer en 553 les détails qui y sont rapportés sur le choix des évêques envoyés au concile. Il y a là dans Duchesne (p. 417) une légère erreur. — L'édition des *Mon. Germ. hist.*, p. 438, met aussi la lettre en 552.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rigueurs et les condamnations [1], et ainsi, grâce à l'inertie volontaire ou forcée de tout ce que l'épiscopat africain comptait de prélats distingués ou courageux, les projets de l'empereur devaient, ce semble, triompher à Constantinople sans difficulté.

On sait comment, après bien des traverses, le concile œcuménique s'ouvrit enfin le 5 mai 553 [2]. Vainement le pape avait demandé que l'assemblée se tînt en Italie ou en Sicile, comptant que les évêques d'Occident, ceux d'Afrique en particulier, viendraient en grand nombre lui apporter leur secours [3]. C'était précisément ce que ne voulait pas l'empereur ; il se borna donc à promettre qu'il convoquerait à Byzance les prélats que lui désignerait Vigile; bientôt même, jugeant cette concession trop dangereuse encore, il déclara que les évêques latins, déjà présents à Constantinople, constituaient avec le pape une représentation plus que suffisante des églises d'Occident [4]. Mais comme le pontife, avec les évêques de son entourage, refusa finalement de siéger au concile; comme il n'était venu personne ni de Gaule, ni d'Espagne, ni d'Italie, ni de Dalmatie, ni d'Illyrie, en fait l'Occident n'eut pour délégués que les quelques évêques venus d'Afrique en 551. C'étaient pour la Numidie le primat de la province, Firmus de Tipasa et les évêques de Cuicul, Zattara et Mileu ; la Byzacène n'avait envoyé que l'évêque de l'obscure cité de Victoriana; la Proconsulaire avait fourni Victor de Sinna, Valerianus d'Obba, et Sextilianus de Tunis; ce dernier représentait l'évêque de Carthage Primosus, qu'on avait jugé convenable de laisser en un poste où son dévouement connu pouvait rendre plus de services que sa présence au concile [5]. Huit ou neuf pré-

1. *P. L.*, LXIX, 118.
2. Duchesne, *l. c.*, p. 417-419.
3. *P. L.*, LXIX, p. 70-71 ; Mansi, IX, p. 181-182.
4. Labbe, V. 430-431.
5. *Id.*, V, p. 417-418, 582-583, 581, 417, 582, 583, 416. On trouve encore, dans la liste des souscriptions (Labbe, V, p. 584), la mention de Cresciturus, évêque de Bossa (*sic*), dans la Proconsulaire : l'emplacement de la ville est inconnu,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lats pour représenter ce nombreux clergé d'Afrique qui, dans les trois provinces de Proconsulaire, de Numidie et de Byzacène, comptait, en 484, deux cent quatre-vingt-onze évêques, et deux cent vingt encore en 534, c'était peu, quoique Sextilianus se prétendît investi des pouvoirs de tout le concile de Proconsulaire[1]; et, comme pour souligner davantage cette insuffisance, et bien marquer les sentiments véritables du clergé africain, Primasius d'Hadrumète demeurait obstinément fidèle aux Trois Chapitres; réfugié au palais de Marina, il refusait de siéger au concile tant que le pape en serait absent[2], et le 14 mai il apposait sa signature au bas du *Constitutum* rédigé par Vigile[3].

L'assemblée, on le sait, s'inquiéta peu de ces protestations, et prononça sans se faire prier les condamnations que réclamait l'empereur. Il ne restait plus qu'à faire fléchir l'obstination des personnes; Justinien savait le moyen d'y parvenir. « Parmi les dissidents, raconte Liberatus, diacre de Carthage, les uns furent déposés et envoyés en exil; les autres, réduits à se cacher, moururent dans la misère[4]. » Le prince traita avec une rigueur particulière ces obstinés Africains dont les résistances avaient contribué à soutenir l'énergie de Vigile : le fidèle Primasius fut enfermé au couvent de Stoudion[5]; le diacre Liberatus alla rejoindre à Euchaïta son ancien évêque Reparatus; l'abbé Félix, qui continuait à troubler de son agitation la capitale, et qui, même après la sentence rendue, refusait d'abandonner les Trois Chapitres, fut, avec le diacre Rusticus et plusieurs de leurs adhérents, exilé en Thébaïde[6]. Des ordres sévères furent donnés pour venir à bout de l'Afrique :

et son nom ne figure dans aucun autre document. Cet évêque semble au reste, comme Victor de Siuna, n'avoir point assisté aux premières séances.

1. Labbe, V, p. 580.
2. *Id.*, V, 432-433.
3. *P. L.*, LXIX, 113.
4. *Breviarium*, c. 24 (*P. L.*, LXVIII, 1049).
5. Vict. Tonn., a. 552.
6. *Id.*, a. 553.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dès avant la fin du concile, Firmus de Tipasa avait été renvoyé dans sa province, probablement pour lui arracher la soumission tant souhaitée; mais il était mort misérablement pendant la traversée, et sa fin avait paru une punition du ciel à tous les défenseurs de l'orthodoxie[1]. Aussi les Africains s'entêtaient dans l'opposition; soutenus par les exhortations que du fond de leurs retraites ou de leurs prisons leur adressaient les victimes du despotisme impérial, ils refusaient d'obéir au concile; le pape avait beau céder, et par un second *Constitutum* (févr. 554) adhérer aux décisions de l'assemblée, l'Afrique répondait à cette faiblesse en excommuniant solennellement « le prévaricateur »[2]. Primasius d'Hadrumète, suivant l'exemple du pontife, avait beau fléchir à son tour, et, par ambition terrestre, accepter des mains de l'empereur la place, devenue vacante par la mort de Boethus, de primat de Byzacène, les évêques de sa province refusaient de le reconnaître, et dans un concile solennel condamnaient sa lâche capitulation[3]. La Proconsulaire, la Numidie rompaient toute relation avec Primosus, l'évêque imposé de Carthage, et tant que Reparatus vivait, ne voyaient en son successeur qu'un usurpateur. Bref la province entière était profondément troublée; et il semblait qu'on n'eût rétabli la paix sur les frontières que pour laisser plus libre cours aux discordes civiles[4].

On se décida à agir énergiquement. Les châtiments corporels, la prison, l'exil, devinrent entre les mains des agents impériaux des moyens efficaces de persuasion[5]. En même temps, on négociait adroitement avec une partie des prélats, et deux évêques parvenaient, en justifiant la condamnation de

1. Vict. Tonn., a. 552. Son nom manque dans les souscriptions de l'acte final du concile.

2. Vict. Tonn., a. 557.

3. *Id.*, a. 552.

4. Cf. la lettre de Nicetius de Trèves à Justinien (*Mon. Germ. hist.*, *Epist.*, III, p. 119) : « integra Africa... nomen tuum cum deperditione tua plorat, anathematizat. »

5. Vict. Tonn., a. 552, 556; cf. la lettre du pape Pélage (*Mon. Germ. hist.*, *Epist.*, III, p. 443) : « mori se etiam pro hac causa in inscientiae suae tenebris voluerunt ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Reparatus, à décider la plupart de leurs collègues de Proconsulaire à renouer avec Primosus les relations ecclésiastiques[1]. C'était en 554. L'année suivante, le concile de Numidie venait à son tour faire soumission entre les mains de l'évêque de Carthage[2], et pour assurer ces résultats, on multipliait les rigueurs contre les dissidents, et on tâchait de chasser d'Afrique les agitateurs les plus redoutables. Parmi eux l'un des plus actifs était Victor, évêque de Tonnenna en Proconsulaire, auquel nous devons le récit d'une partie de ces événements. A plusieurs reprises déjà, il avait fallu soit l'emprisonner au monastère du Mandrakion, soit l'exiler aux Baléares[3]; toujours l'incorrigible défenseur des Trois Chapitres avait recommencé son opposition. Cette fois pour en finir on le rélégua, en même temps qu'un autre évêque, au fond de l'Égypte. Il n'en devait plus revenir. En Byzacène enfin, Primasius faisait rude guerre aux dissidents, multipliant contre eux les rigueurs et les confiscations, et ternissant, s'il en faut croire Victor de Tonnenna, par une basse et honteuse rapacité, sa glorieuse conduite d'autrefois[4]. Grâce à ces mesures pourtant, peu à peu le calme se faisait; sans doute de loin en loin le feu couvant sous la cendre semblait se ranimer; du fond de sa retraite Facundus ne désarmait pas, et il confondait dans une commune haine et Vigile et Pélage, son successeur, et Primasius d'Hadrumète, le principal docteur des Acéphales[5]; dans son monastère de Canope, le fanatique Victor de Tonnenna s'agitait sans paix ni trève, et ses exhortations rallumaient encore des résistances en Afrique. En 564 il fut avec son compagnon d'exil, Théodore, et quatre prélats africains, cité à Constantinople devant le patriarche et l'empereur; et comme tous six refusaient de céder, on les enferma dans di-

1. Vict. Tonn., a. 554.
2. *Id.*, a. 555.
3. *Id.*, a. 555.
4. *Id.*, a. 552.
5. *P. L.*, LXVII, 869, 873-874.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vers monastères de la capitale[1]. Au fond ce n'étaient plus là que des manifestations sans conséquence; dès avant 560 le pape Pélage pouvait déclarer que « l'Afrique, l'Illyrie, l'Orient avaient condamné les Trois Chapitres » et que « c'était folie de s'écarter d'une telle sentence pour suivre quelques colporteurs de fausses nouvelles »[2]. Aussi bien les principaux acteurs que l'Afrique avait fournis à ce grand drame disparaissaient l'un après l'autre : en 557, l'abbé Félix mourait dans sa prison de Sinope[3]; en 558, Primasius d'Hadrumète périssait misérablement[4]; en 563, Reparatus finissait à Euchaïta ses jours dans l'exil[5]; en 565 les derniers défenseurs des Trois Chapitres suivaient de près dans la tombe Justinien, leur persécuteur[6]. Après avoir pris à cette tragique lutte une part éminente, fourni à la cause de l'orthodoxie quelques-uns de ses plus vigoureux défenseurs; après avoir, pour garder sa foi, résisté aux persécutions impériales et affronté même sans hésiter une douloureuse rupture avec Rome, l'Afrique retrouvait enfin à l'aurore du nouveau règne le calme intérieur. L'édit de Justin II, en proclamant la pacification religieuse, en recommandant aux évêques d'éviter toute nouveauté[7], rendait l'Église africaine à sa véritable vocation : pendant plus de quatre-vingts ans elle allait avoir pour principal souci d'étendre dans l'Afrique byzantine le domaine du christianisme. Traitée d'ailleurs avec une extrême faveur par les successeurs de Justinien, protégée par leurs édits contre toute ingérence abusive des administrateurs civils et militaires[8], investie du droit de porter directement aux pieds du prince ses réclamations et ses conseils[9]; sûre de voir ses privilèges respectés et

1. Vict. Tonn., a. 565.
2. *Mon. Germ. hist., Epist.*, III, p. 443-444.
3. Vict. Tonn., a. 557.
4. *Id.*, a. 552; Morcelli, III, p. 318.
5. *Id.*, a. 563, p. 205.
6. *Id.*, a. 563, p. 206.
7. Evagrius, *Hist. eccl.*, V, 1.
8. Zachariae, *Jus gr. rom.*, III, p. 10.
9. *Id.*, p. 10.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ses demandes exaucées[1], l'Église sentait croître dans les provinces son influence puissante; le moment était proche où, par son sévère et incessant contrôle, elle allait conquérir jusque dans l'administration publique une place chaque jour plus éminente.

Quoi qu'il en soit, un fait important ressort du récit que nous venons de faire. Pour que, pendant sept ou huit années, de 548 à 556, l'Afrique ait pu s'engager avec tant de passion dans la querelle des Trois Chapitres; pour que, durant cette période, les évêques aient pu se concerter sans peine, et des conciles se réunir à plusieurs reprises sans aucune difficulté; pour que de nombreux prélats, pour que les chefs mêmes de l'Église africaine n'aient éprouvé nulle répugnance à abandonner pour un temps assez long leurs diocèses; pour que l'administration publique enfin ait trouvé le loisir de se mêler activement à la lutte et d'employer ses forces à la répression des dissidences religieuses, il faut évidemment que l'Afrique ait été d'autre part pleinement tranquille et pacifiée. Ainsi les victoires de Jean Troglita avaient été efficaces autant et plus que celles du patrice Solomon; grâce à elles, pendant quinze années, l'Afrique paraît avoir joui d'un calme et d'une prospérité que ne vint troubler aucun événement extérieur; il fallut le relâchement général qui marque la fin du règne de Justinien; il fallut les dangereuses imprudences du gouvernement impérial pour ébranler cette situation heureuse, et rejeter encore une fois, et pour plus de trente ans, l'Afrique dans une succession de difficultés, de troubles et de guerres.

1. Zachariae, *Jus gr. rom.*, III, p. 10 (a. 568), p. 30 (a. 582).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRE IV

L'EXARCHAT D'AFRIQUE

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRE IV

L'EXARCHAT D'AFRIQUE

PREMIÈRE PARTIE

LA CRÉATION DE L'EXARCHAT

CHAPITRE PREMIER

LES GUERRES D'AFRIQUE SOUS LES RÈGNES DE JUSTIN II ET DE TIBÈRE CONSTANTIN (565-582)

Les dernières années du gouvernement de Justinien, ainsi qu'il arrive d'ordinaire au terme d'un trop long règne, semblent avoir été marquées par un relâchement profond de tous les ressorts de l'administration publique. L'empereur, vieillissant, affaibli, avait perdu cette énergique activité, qui jadis le poussait à conquérir l'Afrique ou l'Italie; au lieu de cet impérial orgueil qui jadis inspirait ses résolutions, au lieu de cet amour de la gloire qui l'avait conduit et soutenu dans les plus difficiles entreprises, maintenant le prince n'apportait plus dans le soin des affaires qu'une molle indifférence, qu'une incurie chaque jour croissante[1]; et, en l'absence de toute di-

1. Ménandre (éd. Bonn), p. 283; Corippus, *In laudem Justini*, II, 260-268.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rection vigoureuse, l'œuvre que Justinien avait rêvée s'écroulait lentement de toutes parts. Sous les apparences de grandeur et de gloire, les faiblesses et les misères apparaissaient ; le trésor appauvri par l'excès des depenses, par les frais coûteux des guerres lointaines, des constructions multipliées, des subventions maladroitement prodiguées aux barbares, par les folies d'un luxe inouï, était, suivant les expressions d'un document officiel, « réduit au dernier degré de la pauvreté »[1]. Malgré les rigueurs de l'administration, les impôts, dont le poids devenait toujours plus lourd, rentraient avec une peine extrême ; et la cupidité des fonctionnaires, qui, sans scrupule, exploitaient les provinces, augmentait, sans profit pour l'empire, la misère des sujets[2]. L'armée était en pleine décadence ; les effectifs, laissés volontairement incomplets par raison d'économie, diminuaient d'une manière scandaleuse ; au lieu de six cent quarante-cinq mille hommes qu'ils auraient dû comprendre, à peine en comptaient-ils cent cinquante mille, dispersés sur toutes les frontières[3]. Encore la rapacité de l'administration entretenait ces troupes sur un pied déplorable : la solde, toujours en retard, souvent même n'était point payée ; les fournitures d'équipement et de vivres étaient faites avec une rare irrégularité ; à tous les degrés de la hiérarchie militaire, le vol était organisé ; et les soldats, dénués de tout, parfois obligés de mendier pour vivre, désertaient à l'envi les drapeaux[4]. Aux portes mêmes de la capitale, les places fortes de la Thrace, mal entretenues, montraient leurs murailles ouvertes par mille brèches ; aucune garnison ne les occupait plus, aucune machine ne couronnait plus leurs courtines : « on n'y entendait pas même, dit brutalement Agathias, comme dans un parc à bestiaux, l'aboiement d'un chien de garde »[5]. Sur la frontière de Perse, si menacée pourtant, on avait pro-

1. *Nov.* 148, *praef.*
2. Evagrius, *Hist. eccl.*, IV, 30.
3. Agathias (éd. Bonn.), p. 305-306.
4. *Id.*, p. 306-307 ; cf. Proc., *Hist. arc.*, p. 132-138.
5. Agathias, p. 305 ; cf. p. 308.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fité de la première apparence de paix pour licencier les corps de *limitanei*[1]; tout prétexte était bon pour diminuer les dépenses militaires; et le résultat de cette incurie, c'est que l'empire était ouvert à toutes les attaques. Et qu'on ne soupçonne point Procope d'avoir à dessein, par haine de Justinien, chargé les traits de la description : ce qu'affirme, à la date de 559[2], l'auteur de l'*Histoire secrète*, Agathias le répète en termes presque identiques, et les Novelles impériales elles-mêmes le confirment avec une lamentable précision. « En l'absence de toutes les choses nécessaires, dit un document officiel, l'armée était si complètement dissoute, que l'État était exposé aux invasions incessantes et aux insultes des barbares[3]. » On juge par ce tableau de la situation où pouvaient se trouver des provinces, telles que l'Afrique, plus éloignées du centre de la monarchie. Les faibles troupes qu'on y entretenait étaient insuffisantes pour assurer la défense[4]; les citadelles, délabrées ou abandonnées, ne protégeaient plus le pays; au lieu du prestige de la force, c'est par la diplomatie seule qu'on essayait d'assurer la tranquillité. Aussi bien était-ce, à ce moment, sur toutes les frontières, la règle de conduite prescrite par l'empereur : semer la division parmi les barbares et les ruiner les uns par les autres, maintenir leurs tribus en repos à grand renfort d'argent et de cadeaux, acheter, quand il fallait, très chèrement leur retraite, telle semblait être, en cette fin de règne, l'habileté suprême[5]. Le jour était proche pourtant où, sur toutes les frontières, allait éclater l'insuffisance profonde de cette politique négligente et de cette déplorable organisation.

1. Proc., *Hist. arc.*, p. 135.
2. Cette date ressort du passage de l'*Hist. arc.*, p. 137.
3. *Nov.* 148, *praef.*; cf. les *Strategika*, qui déclarent que l'art militaire « est tombé, pour ainsi parler, en absolu oubli » (*Strategika*, p. 1-2).
4. Jean d'Antioche (*Fragm. hist. gr.*, t. IV), fr. 218.
5. Agathias, p. 306.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

I

En l'année 563, l'Afrique avait pour gouverneur Jean Rogathinos[1] : par une maladresse qui semble assez inexplicable, ce personnage alluma dans la province, qui depuis quinze ans demeurait tranquille, une nouvelle insurrection. Parmi les vassaux africains de Byzance, figurait encore Coutsina, l'allié fidèle de Solomon et de Jean Troglita; et, conformément aux principes de la politique byzantine à l'égard des Berbères, on servait annuellement une pension au vieux chef. Pour des raisons que nous ignorons, le gouverneur crut devoir rompre avec ce vassal dévoué de l'empire; et comme Coutsina, selon l'usage, était venu à Carthage pour toucher la subvention promise, il le fit traîtreusement assassiner[2]. Jadis, en 544, le guet-apens de Leptis Magna et l'exécution du frère d'Antalas avaient suffi à provoquer un soulèvement formidable; la trahison de 563 entraîna naturellement de semblables conséquences. Pour venger leur père, les fils de la victime prirent les armes, et de nouveau l'Afrique connut les horreurs du pillage et du massacre. Toutefois il semble bien qu'une partie seulement de la province[3] — sans doute la Numidie, où étaient cantonnées les tribus de Coutsina — devint la proie de l'insurrection : il ne paraît pas non plus que le mouvement se soit étendu aux autres populations berbères, puisque seuls les fils de Coutsina sont nommés à la tête des révoltés. Pourtant, après tant d'années de paix, l'alerte fut vive, probablement accrue encore par la faiblesse des ressources militaires dont on disposait : en tout

1. Malalas, p. 495-496; De Boor (Théophane, Index, p. 633) croit à tort qu'il s'agit de Jean Troglita. Quant à la situation du personnage, elle est incertaine. Les textes l'appellent ἄρχων. Il est probable qu'il était *magister militum*, car, à cette date même, il semble qu'Aréobinde était préfet du prétoire d'Afrique (*Justiniani novellae*, éd. Zachariae, *Nov.* 173); cf. pourtant les réserves que Zachariae fait dans son *Appendix*, p. 31.

2. Malalas, p. 495-496; Théophane, p. 238-239.

3. μέρη τινα, dit à deux reprises Théophane, *l. c.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cas il fallut envoyer tout exprès d'Orient une armée en Afrique [1], et le commandement en fut confié au propre neveu de l'empereur, Marcien [2]. Ce grand effort ne demeura pas inutile : le nouveau général réussit à obtenir — nous ne savons si ce fut par la diplomatie ou les armes — la soumission des Maures, et de nouveau la paix fut rétablie dans la province [3] : mais pendant les quelques mois qu'avaient exigés les préparatifs de l'expédition, le pays en proie aux ravages avait cruellement souffert. A la fin du règne de Justinien, la misère était grande en Afrique [4], et d'autre part, cette reprise des hostilités, quel qu'en eût été le résultat, était pour l'avenir le présage de graves complications.

Pourtant on put croire un moment que l'événement serait sans conséquences. La mort de Justinien (nov. 565) avait amené au trône l'actif et énergique Justin II, et le nouvel empereur semblait disposé à rompre à la fois avec toutes les traditions politiques du précédent règne [5] : en même temps qu'il reprenait au dehors une attitude plus fière à l'égard des barbares, qu'il tentait un vigoureux effort pour restaurer les finances et rétablir l'armée [6], qu'il s'appliquait à effacer les dernières traces des luttes religieuses [7], sa généreuse sollicitude était émue par les misères des sujets. L'Afrique en particulier paraît avoir été l'objet de son attention ; à ce moment, en effet, la province avait à Constantinople un protecteur puissant dans la personne d'un des ministres du prince, le questeur du palais Anastase [8] ; grâce à l'influence de ce personnage, Justin II s'occupa active-

1. Théophane, *l. c.*

2. Sur ce personnage, qui fut plus tard στρατηγὸς τῶν Ἑῴων, cf. Evagrius, V, 8; Jean d'Épiphanie (*Fr. hist. graec.*, IV, p. 274).

3. Théophane, *l. c.*, p. 239.

4. Corippus, *In laud. Anast.*, 37; *In laud. Just.*, I, 19.

5. Groh, *Gesch. des Ostroem. Kaisers Justins II*, p. 45-49, 61-67.

6. *Nov.* 148 (a. 566); Zachariae, *Jus gr. rom.*, III, p. 3. C'est de cette époque environ que datent les *Strategika* attribués à Maurice (Zachariae, dans la *Byz. Zeitschr.*, III, p. 441).

7. Evagrius, V, 1, 4.

8. Corippus, *In laud. Anast.*, 36-40. Sur ce personnage, cf. Jean d'Éphèse (éd. Schœnfelder), II, 29.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment de réparer les désastres de la contrée. Sous l'administration d'un nouveau gouverneur, le préfet d'Afrique Thomas, la paix fut assurée par d'habiles négociations avec les chefs berbères et, suivant l'expression de Corippus, « l'Afrique épuisée retrouva un espoir de vie »[1]. Par ses soins, le système de la défense fut réorganisé, complété; de nouvelles citadelles s'élevèrent, en particulier à l'endroit où les routes de Théveste et de Cirta se réunissaient pour déboucher dans la vallée de la Medjerda; sur ce point, des places fortes furent établies à Thubursicum Bure (Teboursouk)[2], à Agbia (Aïn-Hedja)[3], à Thignica (Aïn-Tounga)[4]. Au delà des frontières reconstituées et protégées, l'influence byzantine s'étendit, à la faveur de la propagande chrétienne, jusque chez les Garamantes du Fezzan, jusque chez les Berbères de la Maurétanie Césarienne[5], « triomphant par conseil, suivant l'expression de Corippus, des peuples que personne n'avait vaincus par les armes »[6]. A l'intérieur du pays, l'administration des finances réorganisées s'efforçait, par une meilleure perception de l'impôt, d'assurer les rentrées nécessaires aux dépenses[7]; pour réprimer la cupidité des fonctionnaires, on remettait en honneur les vieilles règles relatives à l'obtention gratuite des magistratures[8]; pour arrêter leurs insolences, on rappelait à tous les agents, civils et militaires, le respect dû aux privilèges de l'Église et à la personne des évêques, et officiellement on invitait les prélats à adresser au prince toutes les observations qui leur sembleraient utiles, « afin, dit le rescrit impérial, que, connaissant la vérité, nous décidions ce qu'il convient de faire »[9]. Bref,

1. Corippus, *In laud. Just.*, I, 18-21. Sur le préfet Thomas, cf. *C. I. L.*, VIII, 1434.
2. *C. I. L.*, VIII, 1434.
3. Diehl, *Rapport*, p. 433.
4. Saladin, II, p. 545.
5. Jean de Biclar, a. 569 (p. 212).
6. Corippus, *In laud. Just.*, I, 21 :
« Vicit consiliis, quos nullus vicerat armis ».
7. *Nov.* 149, 2 (a. 569).
8. *Nov.* 149.
9. Zachariae, *l. c.*, III, p. 9-10 (a. 568).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'aurore du nouveau règne semblait pleine de promesses pour l'Afrique, et on conçoit que l'Africain Corippus entreprît en l'honneur de Justin II un panégyrique extraordinaire, pendant que Carthage reconnaissante élevait des statues à l'empereur [1].

Malheureusement cette prospérité dura peu. Quand les Avares, un moment effrayés par la courageuse fierté du nouveau prince, revinrent donner l'assaut à l'empire, quand les Lombards pénétrèrent en Italie, quand de graves difficultés diplomatiques annoncèrent l'imminente reprise de la redoutable guerre perse [2], l'Afrique, quoi qu'on en eût, passa au second plan des préoccupations impériales; probablement, pour résister aux envahisseurs qui menaçaient l'Orient et l'Italie, on la dégarnit d'une portion des faibles troupes [3] qui l'occupaient: en tout cas elle devint le théâtre de nouvelles guerres, et quoique nous possédions sur cette période des renseignements infiniment sommaires, pourtant nous entrevoyons combien elle fut désastreuse. En 569, Théodore, préfet d'Afrique, est tué par les Maures [4]; en 570, Théoctistos, *magister militum* de la province d'Afrique, est battu par les Maures et tué [5]; en 571, Amabilis, *magister militum* d'Afrique, est tué par les Maures [6]. Dans quelle partie de la province se passèrent ces événements, dont la sèche mention revient, comme un lugubre refrain, sous la plume du chroniqueur Jean de Biclar? Sont-ils le résultat de quelque soulèvement parmi les tribus soumises à l'empire, ou plutôt la conséquence de quelque attaque venue des populations indépendantes de la Maurétanie? Sont-ils l'effet d'une invasion berbère dans le pays byzantin, ou bien d'une conquête tentée par les impériaux, comme pourrait le faire croire l'extension que l'influence grecque semble

1. *C. I. L.*, III, 1020.
2. Groh, *l. c.*, p. 75-104; Bury, *l. c.*, II, p. 95-97.
3. Cela ressort de Corippus, *In laud. Just.*, I, 20: « Bellum *sine milite* pressit ».
4. Jean de Biclar, a. 569.
5. *Id.*, a. 570.
6. *Id.*, a. 571.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vers cette date avoir prise vers l'ouest? Il faut nous résoudre à l'ignorer [1]. Tout ce que nous pouvons entrevoir, c'est que le vainqueur des trois généraux byzantins, le roi Garmul [2], paraît avoir fondé, à la suite de ces événements, un puissant état indigène; ce que nous savons assurément, c'est que la province souffrit cruellement de ces luttes. De nouveau, comme en 546, les populations s'enfuient au delà des mers, par crainte des violences des barbares, et vont chercher en Espagne un plus paisible asile [3]; de nouveau, dans le pays désolé, les campagnes demeurent désertes [4]. En même temps toutes les bonnes intentions de l'empereur restent sans résultat; malgré les édits, les fonctionnaires continuent à acheter leurs charges, et se remboursent de leurs dépenses en exploitant les sujets [5]; la rentrée des impôts devient chaque année plus difficile; en vain le prince déclare que « sans argent il est impossible de rien faire de prospère » [6], en vain il affirme que « sans argent la république ne peut être sauvée » [7], la fréquence même des édits sur la matière prouve leur inutilité [8]. En conséquence l'armée n'est plus payée, et par suite elle résiste mal aux attaques des barbares [9]; et dans la contrée dévastée, où les colons ne veulent

1. J'incline à croire pourtant qu'il faut placer dans la Césarienne les Maures qui battirent les généraux byzantins, et cela pour les raisons suivantes. Vers 569, il est incontestable que l'influence grecque s'étendait dans cette région; la conversion des Maccuritae en est un sûr garant. Or, pendant les années suivantes, cette influence semble avoir subi quelque arrêt. On voit en effet ces mêmes Maccuritae, convertis en 569, venir, en 573, renouveler leur soumission à l'empire. Ce fait semble indiquer qu'entre ces deux dates ce peuple participa à quelque soulèvement : il est permis de supposer que ce fut celui de Garmul. Il paraît donc vraisemblable que ce roi était un grand chef maurétanien qui s'opposa aux progrès des Grecs vers l'ouest.

2. Jean de Biclar, a. 578 (p. 215).

3. Morcelli, III, p. 325, 328; *Vitae Patr. Emeritensium*, c. 3 (*P. L.*, LXXX, 126); Hildefonsus, *De vir. ill.*, c. 4 (*P. L.*, XCVI, 200).

4. Const., III (a. 570); Zachariae, *l. c.*, III, p. 13-14.

5. En 574, on renouvelle les mesures de 569, « quae devicta paulatim oblivioni tradita sunt » (*Nov.* 161).

6. Const. III (a. 570); Zachariae, III, p. 14.

7. *Nov.* 149, 2 (a. 569).

8. Édit de 574 (*Nov.* 161, 4).

9. *Nov.* 149, 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plus rester attachés à la terre, l'agriculture est complètement ruinée[1]. Dans ce cercle vicieux — car ce pays sans ressources, est incapable de rien payer — vainement la bonne volonté de l'empereur se débat pour trouver un remède; vainement il essaie, par des mesures sévères, de fixer au sol le cultivateur, de satisfaire les propriétaires de la province d'Afrique; vainement, comme le dit un rescrit, « il veille attentivement, jour et nuit, aux intérêts de la république, se hâtant de réformer tout ce qui est nécessaire »[2]. Les événements étaient plus forts que la volonté du prince : aussi, découragé, malade, sentant d'ailleurs sa raison lui échapper[3], en 574, Justin II se décida à associer comme régent à l'empire le comte des excubiteurs, Tibère Constantin.

II

Au moment où le nouveau *basileus* montait sur le trône de Byzance, la situation de l'Afrique semble avoir été un peu moins désastreuse. En l'année 573, la puissante tribu des Maccuritae, l'une des principales peuplades de la Maurétanie Césarienne, avait par une solennelle ambassade renouvelé sa soumission à l'empire[4]. Sans doute Garmul, le grand chef indigène, demeurait toujours redoutable[5] : mais à cette date, s'il en faut croire du moins un renseignement que fournit le chroniqueur Marius d'Avenches, les préoccupations des Maures se détournaient de l'Afrique grecque et, attirés vers la mer, ils portaient leurs ravages sur les côtes de Provence[6]. En tout cas, le pays byzantin paraît avoir été épargné pendant quelques années, et l'empereur, désireux de pousser énergi-

1. Const. III (a. 570).
2. *Ibid.*
3. Groh, *l. c.*, p. 54-59 ; Bury, II, p. 76 79.
4. Jean de Biclar, a. 573.
5. *Id.*, a. 578 : « fortissimus rex ».
6. Marius d'Avenches, a. 574 (éd. Mommsen, p. 239).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quement la guerre contre les Perses[1], put en Afrique comme en Italie se dispenser d'intervenir par les armes[2]. Il se contenta probablement d'envoyer abondamment à Carthage, ainsi qu'il faisait à Rome, les subsides nécessaires pour assurer la fidélité des rois berbères ou pour gagner leur dévouement[3]; sans doute aussi, comme en Italie, il fit construire quelques places fortes destinées à compléter le système de la défense[4]; surtout il se préoccupa de mettre à la tête de la province des administrateurs d'une compétence éprouvée. A la tête du service civil il replaça le préfet Thomas, qui quelques années auparavant avait si habilement gouverné l'Afrique[5]; au com-

1. Evagrius, V, 14, note l'activité que mit Tibère à reconstituer dans ce but l'armée byzantine.

2. Cf. Ménandre, p. 328-331.

3. Ménandre, p. 327-328, 332.

4. *C. I. L.*, VIII, 10498 (Macomades minores) : la date se place entre 574 et 578.

5. Ce fait ressort nettement de l'inscription de Mascula (*C. I. L.*, VIII, 2245), telle que l'a complétée une découverte récente (*Bull. des Antiquaires*, 1895, p. 171 ; *Mél. de Rome*, XV, 336). Dans le préfet Thomas nommé dans ce texte, on a justement reconnu le personnage dont parlent Corippus (*In laudem Justini*, I, 18-21) et l'inscription des murs de Teboursouk (*C. I. L.*, VIII, 1434) : mais on ne s'est point suffisamment préoccupé d'établir la chronologie de ces documents. Or, les trois premiers livres du panégyrique de Justin furent publiés par Corippus avant la fin de l'année 566 (Partsch, *Praef.*, p. XLVI); dès ce moment donc, le préfet Thomas administrait l'Afrique. L'inscription de Teboursouk, où figurent les noms de l'empereur Justin et de l'impératrice Sophie, mais où manque le nom de Tibère, est, pour ce motif, antérieure à 574, et se place entre 565 et 574. L'inscription de Mascula enfin, où le seul Tibère est nommé, et avec le titre d'empereur, est postérieure à 578. A première vue, on sera tenté de conclure que les souverains qui se succédèrent sur le trône, reconnaissant les services du préfet Thomas, le maintinrent sans interruption à la préfecture d'Afrique depuis 566 jusqu'à 578 au moins : mais un rescrit impérial, adressé en 570 par Justin au préfet d'Afrique Théodore (Zachariae, *Jus graeco-romanum*, III, *Coll.* I, *Nov.* 6) ne permet point d'accepter cette conclusion. Il faut donc admettre que Thomas a, à deux reprises, rempli la charge de préfet : une première fois, entre 565 et 570, et c'est à ce premier gouvernement que j'ai rapporté l'inscription des murs de Teboursouk ; une seconde fois, postérieurement à 570, et antérieurement à 582, date à laquelle une novelle de Tibère est adressée au préfet Théodore (Zachariae, *l. c.*, *Nov.* 13). On ne saurait préciser absolument l'époque de ce second gouvernement : il se pourrait, en effet, si l'on rapporte ici l'inscription de Teboursouk, que Justin, après avoir rappelé Thomas, l'ait renvoyé en Afrique dès avant 574. Il paraît plus probable pourtant que Tibère, soit comme César, soit plu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mandement de l'armée, il nomma, comme *magister militum*, un officier énergique, Gennadius. Le résultat de ces heureux choix ne se fit pas attendre; vers 578 ou 579, Gennadius attaqua audacieusement les Maures, battit Garmul, et de sa propre main tua le chef berbère[1]. C'était après les désastres des dernières années un succès important, et qui semble avoir été décisif : Gennadius et le préfet Thomas s'efforcèrent de l'assurer en occupant fortement un certain nombre de points stratégiques qui renforçaient utilement la défense de la frontière[2]; et en effet la paix paraît avoir été rétablie en Afrique par leurs soins. A tout le moins l'empereur Tibère, qui dès 574 s'était préoccupé de réformer l'administration de la province, pouvait-il en 582 prendre les mesures nécessaires pour y restaurer l'agriculture[3], ce qui indique une pacification assez complète du pays : et deux ans plus tard, à la date de 584, Théophylacte Simocatta rapporte que la puissance des Maures diminuait de jour en jour, et qu'effrayés par les exploits des soldats de Byzance, ils ne songeaient plus qu'à déposer humblement les armes et à vivre tranquilles, soumis à l'autorité du *basileus*[4].

Si l'on essaie de résumer les traits essentiels de cette période malheureusement assez mal connue, de dégager d'un petit nombre de textes obscurs et incomplets les faits vraiment ca-

tôt comme empereur, en même temps qu'il nommait Gennadius au poste de *magister militum*, fit appel à l'expérience du préfet Thomas : on comprendrait mieux encore, dans cette hypothèse, pourquoi le préfet donna, en l'honneur de son protecteur, le nom de *Tiberia* à Mascula reconstruite. En conséquence j'incline à placer entre 574 et 582 le second gouvernement de notre personnage.

1. Jean de Biclar, a. 578 (p. 215).

2. *C. I. L.*, VIII, 2245 (Mascula); la date se place sous le gouvernement de Gennadius (a. 578-582?); 949 (Aïn-Tubernok, date : 578-582?); 4354 (Aïn-Ksar, date : 579-582, sous le gouvernement de Vitalius, *magister militum Africae*). Au lieu de la restitution *Vitalius*, M. Gsell croit que dans ce texte, conservé par une médiocre copie, il faut lire le nom de Gennadius (*Bull. des Antiquaires*, 1895, p. 171).

3. Const. IV (a. 582) · Zachariae, III, p. 30.

4. Theoph. Simocatta, III, 4, 9. Sur la date, cf. Ewald, dans l'édition de Grégoire le Grand, I, p. 82.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ractéristiques, il semble d'abord que l'Afrique de Justin II et de Tibère ressemble fort à celle de Justinien. C'est la même organisation administrative, où les pouvoirs civils sont en général distincts de l'autorité militaire; c'est le même système de défense, s'appuyant sur un réseau de places fortes savamment disposées; c'est la même politique à l'égard des indigènes, assurant l'influence byzantine tout ensemble par les subsides pécuniaires et par la propagande religieuse; ce sont les mêmes guerres enfin, fécondes en pillages et même en désastreux revers, mais où la solidité des troupes byzantines finit toujours par avoir le dernier mot. Pourtant, en observant plus attentivement les choses, de graves différences apparaissent. Malgré la réelle sollicitude que Justin et Tibère témoignèrent à l'Afrique, l'état de la province paraît moins prospère qu'autrefois : au dedans l'administration publique se désorganise, et les édits impériaux sont impuissants à la reconstituer; la misère du pays augmente, et les rescrits du prince ne peuvent y porter un remède efficace. La défense de la frontière est moins solide, et moins assurée la tranquillité de la contrée; ce n'est plus seulement le long du *limes*, ou sur quelques points stratégiques de la seconde ligne qu'on établit les forteresses; c'est l'intérieur de la région même qui se hérisse de citadelles, et — chose plus significative encore — pour la première fois les populations sont contraintes de veiller elles-mêmes à leur sécurité, et de construire à leurs frais, à côté des places fortes impériales, des redoutes où elles trouveront un refuge [1]. Au dehors, les attaques sont plus fréquentes et, malgré les succès de la propagande chrétienne, de grands états indigènes se forment, qui demeurent soustraits ou hostiles à l'influence byzantine. Sans doute la victoire de Gennadius rétablit pour quelques années la paix en Afrique et y remit la domination grecque sur un pied égal, supérieur même, à

1. *C. I. L.*, VIII, 4354; le *castrum* est construit par les « consentientes sibi cives istius loci... de suis propriis laboribus ». Sous les règnes suivants, le fait sera plus fréquent encore (*C. I. L.*, VIII, 10681, 12035).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

celui qu'elle avait tenu sous Justinien. Néanmoins les mêmes dangers subsistaient, et d'autant plus menaçants que désormais les guerres d'Orient empêchaient d'entretenir dans la province une armée d'occupation bien considérable ; et en conséquence, dans les préoccupations de l'administration impériale, le soin de la défense tendait nécessairement à prendre de plus en plus la première place. De ces diverses causes devait naturellement sortir une importante réforme administrative, déjà préparée d'ailleurs par une longue suite de circonstances : sous le règne du succcesseur de Tibère, de l'énergique et intelligent Maurice, les provinces occidentales de la monarchie allaient recevoir une organisation nouvelle; en même temps que l'Italie se transformait pour résister à l'invasion lombarde, pour les mêmes raisons et de la même manière l'exarchat d'Afrique naissait.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

LES TRANSFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE LA PROVINCE D'AFRIQUE ET LA CRÉATION DE L'EXARCHAT

Le règne de l'empereur Maurice (582-602) semble avoir été pour l'Afrique byzantine une époque de grandes transformations. Au point de vue géographique, des changements importants apparaissent dans la province à la fin du VIe siècle, et on y constate un groupement nouveau des territoires, assez différent de celui que Justinien avait établi cinquante ans auparavant. Au point de vue administratif, une évolution plus considérable encore s'accomplit, et des institutions nouvelles naissent et lentement grandissent, qui viennent profondément modifier les règles du système de gouvernement romain. Il est donc essentiel d'examiner avec soin cette double réforme, d'en rechercher la date et les causes, d'en fixer le caractère et la portée : en effet elle ne constitue pas seulement un épisode — d'ailleurs considérable — de l'histoire africaine : dans l'étude qu'on en fera, on trouvera quelque chose de plus, je veux dire une application particulièrement significative des principes généraux qui, vers ce moment même, tendaient à modifier l'organisation administrative de l'empire grec tout entier.

I

La liste géographique de Georges de Chypre, longtemps

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

égarée et comme noyée dans la série des notices épiscopales byzantines, a repris récemment, grâce à la pénétrante étude de Gelzer, sa valeur et son caractère véritable[1]. Composée dans les premières années du VIIe siècle, elle nous offre la description de l'empire romain tel qu'il était constitué sous le règne de Maurice[2], et grâce à elle nous pouvons retrouver avec précision les divisions territoriales entre lesquelles l'Afrique se partageait à la fin du VIe siècle. De grands changements s'y étaient à ce moment accomplis. D'une part la Tripolitaine en avait été détachée pour faire désormais, comme la Cyrénaïque sa voisine, partie du diocèse d'Égypte[3]; d'autre part la Maurétanie Césarienne, maintenue par l'orgueil de Justinien sur la liste officielle des possessions byzantines, en avait été définitivement rayée, et les quelques places, d'ailleurs peu nombreuses, que l'empire conservait sur cette portion du littoral, avaient été réunies à la Sitifienne pour former avec elle la province unique de Maurétanie première[4]. En revanche, à l'extrémité occidentale de l'Afrique, l'importante citadelle de Septem, qui jadis dépendait de la Césarienne, était devenue la capitale d'un gouvernement nouveau. Pour compenser la diminution territoriale produite du côté de l'est par l'abandon de la Tripolitaine, pour donner aussi aux possessions byzantines dispersées dans l'extrême ouest une organisation plus solide et plus rationnelle, une province avait été formée avec Septem, les îles Baléares, les territoires que l'empire conservait en Espagne et sous le nom de Maurétanie seconde, elle avait été placée

1. Georgii Cyprii *Descriptio orbis Romani*, éd. Gelzer, p. VI-XIII.

2. *Id.*, p. XV-XVI : « repraesentat hic liber Romanum imperium Mauricio auctore solidatum ».

3. *Id.*, p. LI et LXIV.

4. *Id.*, p. 34. A la vérité, Sétif est mis par l'auteur en Numidie et Rusuccuru seul figure en Maurétanie première. Mais la Maurétanie première étant au temps de Procope identique à la Sitifienne, et Sétif étant resté byzantin, il serait étrange que ce nom eût été entièrement détourné de sa signification primitive pour être uniquement appliquée aux débris de la Césarienne. Il vaut donc mieux, avec Gelzer (p. XXXI), admettre une transposition dans le manuscrit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sous l'autorité suprême du préfet d'Afrique[1]. Ainsi, en apparence tout au moins, rien n'était changé dans la liste des provinces telle que Justinien l'avait jadis établie : comme en 534, on y voyait figurer encore, à côté de la Proconsulaire, de la Byzacène, de la Numidie, deux gouvernements de Maurétanie ; et de cette sorte, aux yeux des *basileis* si soucieux de ne sembler consentir aucun abandon de territoire, l'honneur pouvait paraître sauf. Mais en fait, ce n'était là qu'une trompeuse équivoque : en fait la Césarienne était si complètement perdue que sa capitale même, Caesarea avait échappé aux mains de Byzance[2]; en réalité, malgré la similitude des noms, c'était une Afrique nouvelle qui se constituait. Les empereurs de la fin du VIe siècle avaient perdu tout espoir de réaliser jamais les rêves ambitieux de Justinien ; ils ne pensaient plus réussir à occuper, au moins directement, toute l'immense étendue de l'ancienne Afrique romaine : une répartition nouvelle des territoires devait être la conséquence nécessaire de cette modestie de sentiment. En Italie, à peu près vers la même époque, l'invasion lombarde, en brisant violemment les anciens cadres des provinces, en avait rapproché les débris en des groupements nouveaux, pour la protection desquels le gouvernement impérial avait dû prendre des mesures énergiques[3] : en Afrique des nécessités assez analogues produisirent de semblables résultats. Puisqu'on n'avait pu parvenir à entamer sérieusement la Césarienne, ne valait-il par mieux, au lieu de conserver à tout prix à cette province une existence illusoire, en rattacher les lambeaux au gouvernement plus effectif et plus solide de Sitifienne? Puisque aux extrémités de l'Occident, un groupe de territoires subsistait, isolés du reste du pays by-

1. Georg. Cypr., p. 34. Cf. *ibid.*, p. XXXI-XXXII. De là vient peut-être le nom de Maurétanie Gaditane, que l'Anonyme de Ravenne (p. 162) applique à cette région.

2. Du moins elle manque dans la notice. Cf. p. XXXI. Quant à l'extension du pays byzantin du côté de la Maurétanie (p. XXX), j'ai déjà discuté ailleurs l'hypothèse de Gelzer.

3. Cf. Diehl, *Exarchat de Ravenne*, p. 12-14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

zantin, mais capables de constituer par leur union un centre d'administration et de résistance, ne valait-il pas mieux, au lieu de maintenir la lointaine Septem dans la dépendance d'une Maurétanie Césarienne hypothétique, rassembler autour d'elle toutes les possessions byzantines de l'ouest, et lui assurer ainsi de plus sérieuses chances d'existence[1]? En un mot, ne valait-il pas mieux, au lieu de nourrir d'ambitieuses illusions, accommoder sa politique aux circonstances présentes, et puisqu'il fallait décidément renoncer à reconquérir toute l'Afrique, tâcher du moins de conserver ce qu'on en avait conquis? Ce fut en Italie comme en Afrique, la politique de l'empereur Maurice; et on ne saurait nier que sa prudente sagesse n'ait donné par là à ces provinces plus de cohésion et d'énergie pour la défense.

Quoi qu'il en soit de ces remarques, à la fin du VIe siècle, l'Afrique byzantine comprenait les territoires suivants :

1° La province Proconsulaire[2];

2° La Byzacène;

3° La Numidie;

4° La Maurétanie première (Sitifienne et débris de la Césarienne);

5° La Maurétanie seconde (Septem, Baléares, villes grecques d'Espagne);

6° La Sardaigne, à laquelle il faut sans doute rattacher la Corse, omise par Georges de Chypre, mais qui dépendait incontestablement, à la fin du VIe siècle, du gouvernement d'Afrique[3].

Si incomplets que soient sur certaines de ces provinces les renseignements de notre géographe — la liste des villes de la Proconsulaire en particulier a absolument disparu[4] — pour-

1. C'est en effet ce qui arriva, comme on le verra plus loin. Cf. Gelzer, p. XLIII-XLIV.

2. Le nom se rencontre dans un rescrit de 582 (Zachariae, *Jus gr. rom.*, III, p. 30).

3. Cf. Greg., *Epist.*, 7, 3; Gelzer (p. XLIV) y met à tort un duc: on n'y trouve qu'un tribun.

4 Cf. Gelzer, p. XXIX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tant ils suffisent pour faire apprécier d'une manière générale l'étendue du pays byzantin. Dans la Byzacène, les limites de la province étaient demeurées ce qu'elles étaient au temps de Justinien : si, parmi les villes énumérées par Georges de Chypre, nous cherchons les plus méridionales, nous trouvons en effet, sur la côte, Iunca, dans l'intérieur du pays, Madarsuma, Capsa et Thélepte, et vers l'ouest, Cillium; en seconde ligne, c'est, sur le littoral, Thapsus et Hadrumète, dans l'intérieur, Kouloulis, Mamma, Sufetula et Sufes, qui déjà porte son nom actuel de Sbiba[1]. La Numidie aussi avait sensiblement la même extension qu'autrefois : au pied de l'Aurès, les Byzantins occupent toujours Théveste, Bagai, et d'autres témoignages nous permettent d'ajouter à ces villes celles de Thamugadi, de Lambèse et de Diana[2]; à l'intérieur, ils tiennent, comme jadis, la seconde ligne que formaient Laribus[3], Tigisis, Calama; du côté de l'ouest, ils possèdent Mileu et Constantine[4]. La Maurétanie première paraît avoir été plus sérieusement diminuée : on y rencontre seulement Sitifis et Rusuccuru, cette dernière place provenant de l'ancienne Césarienne[5]; la région du Hodna, si du moins il n'y a ici nulle lacune dans la liste, semble à ce moment avoir été abandonnée. Enfin, dans la Maurétanie seconde, la notice place Septem, les îles de Majorque et de Minorque, et les villes que les impériaux conservaient en Espagne à la fin du VIe siècle : c'étaient depuis que le roi Léovigild avait définitivement reconquis Corduba, les cités de Carthago Spartaria (Carthagène), Malaca, Assidona et Sagontia (Gisgonza)[6]. Il reste à nommer en Sardaigne les villes de Caralis, métropole de l'île, de Turris,

1. Georg. Cypr., p. 33.

2. Cf. *C. I. L.*, VIII, 2389; Fournel, I, p. 166-167.

3. Gelzer, note 606, hésite à reconnaître cette ville, parce que la liste la place en Numidie. Procope fait de même dans un passage, encore inédit, du *De Aedif.*, VI, ch. 7.

4. Georg. Cypr., p. 33-34.

5. Georg. Cypr., p. 34.

6. Sur ces possessions et leur histoire, Gelzer, p. XXXII-XLIII et surtout XXXIV-XXXVI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Fausiana, Sulci, Chrysopolis, Oristanum, Tharros[1]; en Corse, la correspondance de saint Grégoire mentionne Aleria, Saona, Adjacium[2].

II

A côté de ces remaniements territoriaux, une réforme plus considérable encore modifiait vers le même temps l'organisation administrative de l'Afrique.

Dès le règne de Justinien, pour mieux assurer la défense de l'empire, on avait, dans certaines provinces voisines de la frontière, réuni entre les mains d'un même gouverneur les pouvoirs civils et militaires; et, afin de fortifier, dans certaines circonscriptions difficiles à gouverner, l'action de l'autorité publique, afin de donner à l'administration une direction plus régulière et plus cohérente, on avait institué des magistrats nouveaux, appelés *praetores* ou στρατηγοί, dont Justinien lui-même a pris soin de définir le double caractère[3]. Quoique en principe cette réforme se fût limitée aux parties orientales de la monarchie, quoique, dans l'Occident reconquis, l'empereur eût d'abord pris à tâche de rétablir l'antique séparation des attributions, sur laquelle se fondait l'organisation romaine, de bonne heure pourtant, on l'a vu, les nécessités de la situation et les périls de la province avaient amené en Afrique une concentration momentanée des pouvoirs entre les mêmes mains. A deux reprises, le patrice Solomon avait, à l'autorité militaire du *magister militum*, uni la compétence civile du préfet du prétoire; le patrice Germanos avait été investi par la confiance du prince d'un pouvoir extraordinaire qui faisait de lui le supérieur hiérarchique du préfet du prétoire et du *magister militum*; plus récemment encore, le préfet Théodore,

1. Georg. Cypr., p. 35.
2. Greg., *Epist.*, 1, 76-77; 11, 77.
3. *Nov.* 25, *praef.* Cf. Diehl, *Exarchat*, p. 81-82.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tué à l'ennemi, joignait incontestablement à la direction de son département civil le commandement des armées. D'autres phénomènes, non moins significatifs, se produisaient vers le même temps et prouvaient l'importance croissante que devait prendre, sous la pression des circonstances, l'élément militaire dans l'Afrique menacée. Dès 546, on sentait la nécessité, pour tenir tête aux invasions berbères, d'augmenter sur la frontière le nombre des commandements militaires : en Byzacène, la garde du *limes*, que Justinien avait cru pouvoir confier à un seul officier général, était partagée entre deux *duces*[1], dont l'un résidait à Hadrumète et protégeait la région du littoral, tandis que l'autre, sans doute établi comme jadis à Thélepte ou à Capsa, surveillait l'intérieur du pays. Ainsi de toutes parts, et par la force même des choses, l'administration militaire, à laquelle étaient remis les intérêts essentiels du pays, tendait à accroître son autorité et à prendre la première place; ainsi s'annonçait, dès le milieu du VIe siècle, la grande transformation qui, réduisant peu à peu en gouvernement militaire les anciennes provinces romaines, aboutira au VIIe siècle au régime des *thèmes*. Les circonstances particulières où se trouvaient placées les possessions grecques d'Occident ne pouvaient qu'y hâter encore l'évolution qui, vers le même temps, se préparait dans tout l'empire; ce fut l'origine de l'importante réforme qui, sous le règne de l'empereur Maurice, modifia l'organisation administrative de l'Afrique, comme elle modifiait celle de l'Italie.

Assurément, à la fin du VIe siècle comme aux premiers jours de la conquête byzantine, on rencontre à Carthage un préfet du prétoire, et on l'y rencontrera jusqu'aux derniers jours de la domination grecque en Afrique[2]. Sans doute il est, comme

1. *Joh.*, VI, 49. Cf. Partsch, p. VII-VIII.

2. Georg. Cypr., p. 33; Greg., 4, 32 (juill. 594); 10, 37, 38 (juill. 600; Jaffé-1785-1786); 11, 5 (oct. 600); *P. L.*, LXXX, 478 (a. 627); *P. G.*, XCI, 364, 583 (a. 641). C'est donc à tort que Bury (II, 347) dit qu'en Afrique le préfet disparut bientôt. Il se trompe non moins gravement lorsqu'il affirme qu'à l'époque de Justinien les préfets étaient investis de l'autorité militaire (II, 34).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jadis, un personnage fort considérable : on le salue des titres pompeux d'Excellence et d'Éminence; il est, sous le règne même de Maurice, le chef incontesté de l'administration civile, et sa surveillance s'exerce attentivement sur les actes des gouverneurs de province ; le soin de l'administration financière lui est non moins certainement dévolu : pourtant sa situation est dès ce moment singulièrement amoindrie. Dans la pensée de Justinien, le préfet du prétoire d'Afrique devait être le premier magistrat du diocèse, et les ducs eux-mêmes, chargés de la défense des frontières, devaient, dans l'intention primitive du prince, relever de son autorité [1]. Or, vers la fin du VI[e] siècle, un autre personnage apparaît à côté de lui : ce n'est plus seulement, comme autrefois, le *magister militum Africae*, commandant le corps d'occupation, dirigeant l'administration militaire comme le préfet préside à l'administration civile. C'est un magistrat nouveau, l'exarque, placé dans la hiérarchie officielle au-dessus du préfet [2]. Or, cet exarque, quel rôle, quelles attributions a-t-il dans la province ? A l'origine, ce semble, il a été tout simplement, comme le veut Mommsen, le successeur de l'ancien *magister militum*, le gouverneur militaire de l'Afrique byzantine [3], et si, pour désigner ses fonctions, un terme nouveau a été inventé [4], c'est ou bien que le nom de *magister militum*, trop prodigué dans les grades inférieurs, ne suffit plus à caractériser le chef suprême de l'armée [5], ou bien — chose plus vraisemblable encore [6] — que pour désigner les pouvoirs extraordinaires conférés par mandat spécial à ce

1. Il se peut même que primitivement Justinien n'ait point pensé à instituer en Afrique un *magister militum* à côté du préfet. En tous cas, il n'en est point question dans les rescrits de 534.

2. Greg., 5, 41; *C. I. L.*, VIII, 12035.

3. *Neues Archiv*, XV, p. 186.

4. Sur le nom d'exarque, Diehl, *Exarchat*, p. 15-16.

5. *Neues Archiv*, XV, p. 185.

6. Il est certain que les exarques d'Italie et d'Afrique furent institués dès le début du règne de Maurice. Or, en 589-590 le commandant en chef de l'armée d'Espagne s'appelle encore *magister militum Spaniae* (*C. I. L.*, II, 3420). Si donc l'explication de Mommsen était la vraie, on verrait mal pourquoi ce personnage aussi ne s'appelle point exarque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

personnage, un titre plus relevé a paru indispensable [1]. En tout cas, à l'origine, le caractère essentiellement militaire de l'exarque paraît indéniable ; l'administration civile, théoriquement du moins, demeure absolument en dehors de sa compétence. Mais, en fait, à l'époque où nous sommes, l'intervention de l'autorité militaire dans les affaires civiles devient, pour les raisons que nous avons dites, de jour en jour plus inévitable [2] ; et si dans l'institution primitive n'apparaît point, officiellement, la combinaison des deux pouvoirs, en fait, par son rang hiérarchiquement supérieur, par l'importance croissante qui s'attache à ses attributions, l'exarque arrive bien vite à exercer un contrôle effectif sur l'administration civile [3], et il finira par considérer le préfet « moins comme un collègue que comme un subordonné » [4]. En fait, quel qu'ait été le point de départ, le résultat final est certain : en Afrique comme en Italie, l'exarque est devenu très rapidement le représentant suprême de l'autorité impériale, le gouverneur général de la province, un véritable vice-empereur [5].

Voilà, dans le régime administratif établi par Justinien, un premier et grave changement. Regardons, un degré plus bas, ce qu'il est advenu de l'administration provinciale. Sans doute, ici encore, comme dans l'organisation du gouvernement central, nous rencontrons, à côté des administrateurs militaires, des fonctionnaires civils [6]. La Notice de Georges de Chypre montre l'Afrique partagée, sous la haute autorité du préfet du prétoire, en *éparchies* ou gouvernements civils [7] ; à la tête de ces circonscriptions, la correspondance de Grégoire le Grand mentionne à plusieurs reprises des *judices* [8] ; et si ce

1. Hartmann, *Untersuch. z. Gesch. der byz. Verwalt. in Italien*, p. 9, 28 ; Diehl, *Exarchat*, p. 17-18.

2. Mommsen, *l. c.*, XV, p. 186.

3. Hartmann, *l. c.*, p. 32.

4. Mommsen, *l. c.*, XV, p. 186.

5. Hartmann, p. 30 ; Diehl, p. 172-175 ; Bury (II, p. 34) se trompe en disant que c'est le préfet qui prit le nom d'exarque.

6. Zachariae, III, p. 10 (a. 568) : « judices civiles aut militares ».

7. Georg. Cypr., p. 33-34.

8. Greg., 1, 74 ; 4, 24, 26 ; 5, 38 ; 11, 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

terme, d'une signification un peu vague, peut, dans certains cas, laisser place à l'incertitude [1], il est incontestable pourtant que, dans l'une au moins des provinces du diocèse africain, en Sardaigne, le *praeses*, représentant de l'autorité civile, a jusqu'à l'année 627 au moins, subsisté à côté du *dux* investi des pouvoirs militaires [2]. Donc l'administration civile a duré en Afrique de même que le préfet qui en était le chef: mais si nous examinons d'autre part, dans cette même Sardaigne, quels sont les rapports et les attributions respectives du *praeses* et du duc, nous constatons ici une situation assez analogue à celle où le préfet se trouve vis-à-vis de l'exarque. Non seulement les *magistri militum* qui remplissent les fonctions de duc de Sardaigne dirigent, ainsi, qu'il est naturel, tout ce qui concerne la guerre ou la diplomatie [3], mais encore ils interviennent dans l'administration ordinaire de la justice et jusque dans les affaires de finance. S'agit-il d'un testament dont on conteste la validité, c'est au duc, non au *praeses*, que le pape recommande la cause, lui demandant de veiller à faire respecter le bon droit [4]. C'est le duc qu'on voit mêlé aux procès concernant les personnes ou les biens d'Église [5]; et quoique l'administration civile semble avoir gardé parmi ses attributions le soin de répartir les impôts [6], le duc pourtant paraît avoir qualité pour déterminer les redevances et corvées des sujets, puisqu'on lui reproche, précisément en cette matière, de mal tenir compte des intentions bienveillantes de l'empereur [7]. Sans doute, on peut croire que dans les agissements du duc deSardaigne il y a plus souvent usurpation de pouvoir qu'exercice légal d'une compétence administrative : Grégoire le Grand lui-même constate que certains actes de ce personnage sont « con-

1. Sur le sens de *judex*, Diehl, *l. c.*, 135-137.
2. Greg., 9, 195; 11, 22; *P. L.*, LXXX, 478.
3. *Id.*, 4, 25; 1, 46.
4. *Id.*, 1, 46.
5. *Id.*, 1, 59.
6. *Id.*, 11, 5, où la plainte est adressée au préfet.
7. *Id.*, 1, 47.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

traires à la discipline de l'état »[1]. Mais c'est déjà un fait bien significatif, qu'en présence du *praeses*, ces usurpations puissent être aussi fréquentes. Un autre, qui ne l'est guère moins, c'est le rôle effacé du gouverneur civil. Deux fois seulement il est question de lui dans les lettres de saint Grégoire, et les circonstances où il apparaît ne laissent pas d'être assez remarquables. Une fois, nous apprenons en effet que ce magistrat a écrit au pape au sujet d'un incident qui s'était produit à Caralis : or on observera qu'en même temps le duc faisait sur la même affaire un rapport au pontife[2]. Dans l'autre lettre où figure le *praeses*, Grégoire exhorte cet administrateur à travailler à la conversion des païens de sa province; or le duc, dans un autre texte, nous est représenté comme veillant avec sollicitude aux intérêts de la foi, et le pape lui adresse des conseils tout semblables[3]. On conclura de là avec quelque vraisemblance qu'à la fin du VI[e] siècle les attributions des deux pouvoirs n'étaient plus, au moins sur certains points, fort nettement distinguées; que la compétence des ducs tendait, soit par usurpation, soit autrement[4], à dépasser le cercle des affaires purement militaires; que le *magister militum*, par la force des choses, et peut-être même officiellement[5], prenait rang au-dessus du gouverneur civil. Grégoire le Grand, parlant quelque part des personnages chargés d'administrer la Sardaigne, ne pense qu'aux seuls ducs qui successivement ont gouverné l'île[6] : tant en fait le *praeses* tenait peu de place, tant le pouvoir militaire prenait une importance croissante dans l'administration des provinces africaines[7].

Descendons un degré encore. Au-dessous des ducs, nous trouvons les tribuns placés à la tête des détachements qui

1. Greg., 1, 59.
2. *Id.*, 9, 195.
3. *Id.*, 11, 22; 4, 25.
4. *Id.*, 1, 46, où le pape parle de l'*administratio* du duc.
5. *Id.*, 9, 195 : le duc est nommé avant le *praeses*.
6. *Id.*, 1, 47.
7. Cf. sur le développement de l'autorité militaire aux dépens du pouvoir civil, Hartmann, p. 47-48, 60-61, 105; Diehl, p. 86-92.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tiennent garnison dans les villes : eux aussi interviennent en mainte circonstance dans l'administration civile des cités, dont ils ont le commandement militaire. Des exemples empruntés à l'Italie byzantine suffiraient à montrer ces officiers intimement mêlés aux affaires de justice et de finances[1] ; le diocèse africain, dans un cas tout au moins, présente une situation analogue. Le tribun chargé de la défense de la Corse n'est point seulement le chef des troupes ; il semble également investi de l'autorité civile ; en effet les habitants du pays regrettent sa bonne administration et constatent qu'en aucune circonstance il n'a opprimé la province[2].

Assurément — et c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue — en théorie l'institution justinienne subsiste presque tout entière : à la fin du VIe siècle, comme en 534, on rencontre dans l'Afrique byzantine une hiérarchie d'administrateurs civils, un préfet du prétoire à Carthage, des *praesides* dans les provinces. Mais dans ces provinces les commandants militaires usurpent perpétuellement sur les attributions des autorités civiles, et à Carthage, un gouverneur général, l'exarque, est le supérieur incontesté du préfet. Assurément — et ceci encore doit être retenu — il n'y a point eu ici, comme dans les provinces asiatiques réorganisées jadis par Justinien, une réforme formelle et régulière, fixant par édit, à une date donnée, la compétence des différents pouvoirs. Les circonstances plus que la loi ont accru l'importance des chefs militaires ; mais, pour n'être point pleinement légale, la transformation n'est pas moins considérable : en Afrique comme en Italie, la subordination progressive de l'autorité civile à l'armée est un des traits caractéristiques du régime auquel fut soumis l'Occident byzantin[3].

Quelle qu'ait pu être d'ailleurs la lenteur de cette évolution, la création du titre d'exarque en marque une étape particulièrement importante. Il n'est donc point inutile de rechercher

1. Diehl, p. 115-116.
2. Greg., 7, 3.
3. Cf. Diehl, *l. c.*, p. 86-91.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à quelle date et dans quelles circonstances la magistrature nouvelle fut instituée dans l'Afrique grecque.

En Italie, on le sait, le premier texte où se rencontre le nom d'exarque est la lettre, en date du 4 octobre 584, que le pape Pélage II adressait au diacre Grégoire[1]. C'est quelques années plus tard qu'apparaît, en juillet 591, la première mention d'un exarque d'Afrique[2]. Gennadius, qui à ce moment était revêtu de ces hautes fonctions, en était-il le premier titulaire? On ne sait. Une seule chose est certaine, c'est qu'en Afrique tout au moins la création de l'exarchat date du règne de l'empereur Maurice. Sous Justin II en effet et sous Tibère les textes mentionnent encore, à la tête de l'armée d'occupation, un *magister militum in Africa*[3], et le rescrit adressé en août 582 au préfet du prétoire Théodore montre qu'à ce moment ce personnage était, dans la province, le chef suprême de l'administration[4]; il y a donc toute raison de placer entre 582 et 591 l'institution de la nouvelle magistrature et d'en faire honneur à l'empereur Maurice. Les circonstances d'ailleurs justifiaient amplement cette mesure. Outre la tendance générale que nous avons signalée, et qui depuis de longues années acheminait vers une réforme de cette sorte la politique impériale, les conditions particulières où se trouvait la province réclamaient de vigoureuses résolutions[5]. On a vu de quels périls l'Afrique avait été menacée sous Justin et Tibère, de quels désastres elle avait souffert : malgré la victoire de Gennadius sur le roi Garmul, le pays restait profondément troublé. Sans aucun doute, en Afrique comme en Sardaigne, subsistaient encore, au milieu même des régions pacifiées, des îlots nombreux de populations païennes mal soumises, dont

1. *P. L.*, LXXII, p. 703.
2. Greg., 1, 59.
3. Jean de Biclar, a. 578; *C. I. L.*, VIII, 4354.
4. Zachariae, *l. c.*, III, p. 30 (a. 582).
5. Lampe, *Qui fuerint Gregorii Magni temporibus... exarchi*, p. 3-4, fait une objection singulière. Il est fort évident qu'il n'y a pas de Lombards en Afrique : mais la situation est analogue et aussi dangereuse.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les mouvements exigeaient une surveillance constante[1]. Sans cesse, sur la frontière, des invasions nouvelles étaient à redouter, et en effet le chroniqueur Théophane rapporte qu'à la date de 587 les nations des Maures firent de grands troubles en Afrique [2]. Il était donc indispensable d'organiser fortement la défense du pays : pour cela, comme tous ses prédécesseurs, Maurice renforça de quelques citadelles la ligne des places fortes africaines, et en particulier il fit occuper les débouchés septentrionaux de la grande voie de communication qui traverse le col d'El-Kantara [3]. En même temps, il tâchait, on l'a vu, en remaniant les circonscriptions administratives, de donner plus de cohésion et de force défensive aux groupements nouveaux qu'il constituait. La création de l'exarchat était le complément naturel de ces décisions. En nommant un commandant d'armée investi de pouvoirs extraordinaires, l'empereur marquait nettement la sollicitude que lui inspiraient les nécessités militaires de la province ; et un gage non moins assuré des intentions du prince apparaît dans le choix qu'il fit du patrice Gennadius pour être l'un des premiers titulaires du nouvel emploi. Le vainqueur de Garmul avait, en 578, donné glorieusement en Afrique la mesure de ses talents et de son énergie ; il avait par ses victoires su imposer aux indigènes le respect de son nom, il connaissait à merveille le pays qu'il allait administrer et défendre ; il était plus qualifié que personne pour en être le gouverneur général. On conçoit donc qu'après les désordres de 587 Maurice ait fait appel à cet officier vigoureux et habile ; on voudrait même croire, si ce n'était une hypothèse indémontrable, que c'est à ce moment et pour lui que la dignité d'exarque fut créée.

Ce qui est certain, c'est que la magistrature nouvelle n'eut en aucune façon le caractère d'une institution extraordinaire et transitoire. Lorsque, après huit ans au moins de gouver-

1. Cf. Greg., 4, 25, 27 ; 9, 123 ; *Bell. Vand.*, p. 468-469 ; *Cod. Just.*, I, 27, 2.
2. Théophane, p. 261.
3. *C. I. L.*, VIII, 2525.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nement[1], Gennadius abandonna ses fonctions, Maurice lui donna pour successeur un des meilleurs généraux de l'empire, Héraclius[2], et les textes grecs désignent ce personnage par le titre absolument militaire de patrice et stratège d'Afrique[3] : bien plus, Héraclius est assisté dans sa charge par un administrateur également militaire, le patrice et hypostratège Grégoire[4]; et les documents, nous le verrons plus tard, montrent nettement qu'entre les mains de ces deux hommes, était remis tout le gouvernement de la province[5]. L'exarchat était créé et jusqu'aux derniers jours de la domination grecque, l'Afrique byzantine garda le régime administratif que l'empereur Maurice lui avait donné.

A la vérité, le temps manqua pour que l'évolution commencée s'achevât. Tandis que l'Italie, s'assimilant aux autres provinces de l'empire d'Orient, pouvait, sauf le nom, être au milieu du VII[e] siècle considérée comme un véritable *thème*[6], en Afrique les principes qui avaient donné naissance à la transformation n'atteignirent point leur entier développement : dans l'exarchat d'Afrique, l'administration civile paraît avoir gardé une plus grande place que dans l'exarchat de Ravenne : mais dans les deux gouvernements les causes de la réforme étaient identiques; dans l'un et l'autre, on trouve un frappant exemple de la lente transformation d'où sortit le régime des thèmes byzantins; dans l'un et l'autre enfin, les mêmes institutions produisirent les mêmes conséquences. En Afrique comme en Italie, l'éloignement du pouvoir central rendit l'administration impériale de jour en jour plus indépen-

1. La première mention est de juillet 591 (Greg., 1, 59); la dernière d'oct. 598 (Greg., 9, 9 et 11).

2. Nicéph., p. 3. On ne saurait dire si Héraclius fut le successeur immédiat de Gennadius; en tout cas, nommé par Maurice, il vint en Afrique avant 602.

3. Théophane, p. 295, 297; Bury (II, p. 345) croit à tort que ce fut là une nouveauté : il montre bien pourtant l'importance du terme de στρατηγία.

4. Théophane, *ibid.* Cf. sur cet adjoint ordinaire du stratège, Théophane, p. 256, 284; Théoph. Simocatta, p. 293.

5. Nicéph., p. 3-4.

6. Diehl, p. 31-32; Hartmann, p. 72-73.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dante[1]; en Afrique, comme en Italie, les exarques, après s'être élevés du rang de généraux à la situation de vice-empereurs, finirent, de vice-empereurs qu'ils étaient, par devenir des usurpateurs[2].

III

Toutefois les résultats immédiats de la réforme furent heureux pour les provinces africaines. Les exarques que choisit l'empereur Maurice et qu'il eut la sagesse de maintenir en fonctions pendant de longues années, gouvernèrent le pays avec habileté et le défendirent avec une énergique et heureuse activité. Jean de Nikiou mentionne plusieurs victoires remportées, sous le règne de Maurice, sur les Maurétaniens et les Maures[3]; grâce à elles, Gennadius, en particulier, eut la bonne fortune de pacifier une nouvelle fois l'Afrique et d'étendre au loin, avec le prestige de ses armes, l'influence de la religion chrétienne. En 591, Grégoire le Grand félicite l'exarque de l'éclat de ses victoires[4], du succès de ses opérations militaires[5], de la soumission de ses ennemis[6], des tentatives qu'il a faites pour propager la foi catholique parmi les nations voisines, des guerres heureuses qu'il entreprend moins pour conquérir que pour convertir[7] : en 593, il le loue d'assurer par ses triomphes la sécurité de la province dont il a la garde[8] : et en effet, grâce aux efforts du patrice, l'Afrique pendant plusieurs années paraît avoir été en paix et en tranquillité[9]. Sans doute, de la part des Berbères, des retours offensifs étaient toujours à

1. Cf. Diehl, *l. c.*, p. 291-293, 339-340.
2. Hartmann, p. 105.
3. Jean de Nikiou (éd. Zotenberg), p. 524.
4. Greg., 1, 72.
5. *Id.*, 1, 73.
6. *Id.*, 1, 59.
7. *Id.*, 1, 73.
8. *Id.*, 4, 7.
9. Cf. *id.*, 2, 52; 6, 61.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

craindre; et les soucis que donnaient en Orient les continuelles hostilités poursuivies contre les Avares et les Slaves, semblent n'avoir point toujours permis d'entretenir des forces suffisantes en Afrique. Aussi, malgré les précautions prises, de graves incidents se produisaient parfois : en 593 ou 596 un nouveau soulèvement des indigènes vint porter la terreur jusque dans Carthage[1]. L'exarque, trop faible pour résister à la multitude des insurgés, eut recours à la ruse; il entra en négociations avec les rebelles, feignit de consentir à toutes leurs exigences, et comme les Berbères, enorgueillis de ce facile triomphe, croyant la paix assurée, célébraient leur victoire par des réjouissances, Gennadius se jeta sur eux au moment où les fumées du festin les livraient sans défense aux coups des Byzantins : un butin considérable fut pour les Grecs le prix de la victoire, et de nouveau grâce au sanglant écrasement des rebelles, l'Afrique se trouva pacifiée[2]. Aussi bien, sous tant de défaites, l'énergie des Berbères faiblissait. Jadis la peste de 543, en dépeuplant les provinces africaines, avait été pour les indigènes l'occasion d'un formidable soulèvement; en août 599 une grave épidémie put éclater en Afrique et pendant toute une année ravager cruellement la province[3], sans que les Berbères fissent aucune tentative pour profiter de ce désastre : bien plus, l'Afrique était à ce moment si tranquille qu'on pouvait songer à préparer une expédition pour défendre la Sardaigne contre les Lombards[4]. En fait, le soulèvement de 595 a été le dernier effort tenté, à notre connaissance, par les indigènes contre l'autorité byzantine : à cet égard, du moins, la création de l'exarchat avait porté ses fruits.

1. Théoph. Simocatta, 7, 6, p. 245.
2. *Ibid.* : οὕτω μὲν οὖν κατὰ τὴν Λιβύην εὖ καὶ μάλα καλῶς διετέθετο τοῖς Ῥωμαίοις.
3. Greg., 9, 232; 10, 65.
4. Greg., 10, 37.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DEUXIÈME PARTIE

L'EXARCHAT D'AFRIQUE A LA FIN DU VIe SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

L'ADMINISTRATION DE L'AFRIQUE BYZANTINE

Si nous connaissons assez bien, dans ses traits généraux, l'organisation administrative de l'exarchat d'Afrique, nous rencontrons en revanche, dès qu'il s'agit de saisir le détail des choses, de sérieuses difficultés. On sait de combien d'obscurités, malgré l'abondance relative des informations, s'enveloppe, vers cette époque, l'étude des institutions de l'Italie byzantine; pour l'Afrique, où les textes sont beaucoup moins nombreux encore, à plus forte raison, les recherches demeurent délicates et compliquées; et au vrai, à moins de remédier par d'aventureuses hypothèses au silence des documents, il faut se résoudre à ignorer bien des faits, à laisser bien des problèmes sans solution. A la pénurie des renseignements s'ajoute encore l'embarras qu'on éprouve parfois à interpréter ceux qui nous restent. Entre l'exercice régulier d'une compétence légale et les usurpations tyranniques d'une administration mal surveillée, il est difficile parfois de faire exactement le départ; entre les attributions ordinaires du fonctionnaire et le rôle exceptionnel que lui impose la nécessité des circons-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tances, il est malaisé souvent de tracer la limite précise. Il faut donc se contenter, sans vouloir trop serrer les détails de cette organisation, de mettre en lumière les traits vraiment caractéristiques du régime : c'est d'une part la prépondérance chaque jour croissante de l'autorité militaire en face des gouverneurs civils; c'est, de l'autre, la place chaque jour plus importante que prend l'Église dans la hiérarchie administrative et le droit de contrôle qu'elle s'arroge sur les actes des pouvoirs publics.

I

L'exarque d'Afrique.

Parmi les différents représentants de l'autorité impériale en Afrique, la première place appartient incontestablement à l'exarque. Seul, entre tous les fonctionnaires de la province[1], il est revêtu de la haute dignité de patrice, et ce titre est si bien devenu l'inséparable privilège de sa charge, que l'usage courant désigne fréquemment l'exarque par la simple appellation de *patricius*[2]. La chancellerie officielle le salue des noms d'Excellence et d'Éminence[3]; la hiérarchie lui donne le pas sur tous les autres personnages administratifs et jusque sur le préfet du prétoire[4]. Il habite à Carthage l'ancien palais des rois vandales, et à en juger par les honneurs rendus à l'exar-

1. Gregorii Magni *Epistolae*, 1, 59, 72, 73; 4, 7; 6, 59; 7, 3; 9, 9. Pour les neuf premiers livres je cite l'édition des *Monumenta*; pour les cinq derniers, celle de la *Patrologie latine*, t. LXXVII.

2. Greg., 6, 59; 7, 3; *C. I. L.*, VIII, 2389, 10965, 12035; *P. G.*, XCI, 287, 354; Théophane, p. 343.

3. Greg., 1, 59, 72, 73. Quelquefois on trouve aussi le terme de *gloria* (*id.*, 1, 59, 73; 6, 61).

4. Greg., 5, 14; *C. I. L.*, VIII, 12035. Plus tard le gouverneur d'Afrique s'appellera πατρίκιος καὶ στρατηγός (*P. G.*, XC, 111; Théophane, p. 295, 297), titre dont la forme rappelle exactement celui de *patricius* et *exarchus* et dont la valeur est identique (Hartmann, *Untersuchungen*, p. 29-30; Rambaud, *L'Empire grec au* x^e^ *siècle*, p. 187-188).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que d'Italie[1], une pompe presque royale l'environne. Représentant suprême de l'autorité impériale, recevant directement les instructions du prince et responsable devant lui seul des actes de son administration[2], il règle souverainement toutes choses dans l'étendue de son gouvernement et sa compétence s'étend aux objets les plus variés.

Tout d'abord, il commande en chef les forces militaires cantonnées dans la province, aussi bien l'armée mobile chargée des grandes expéditions de guerre que les corps de *limitanei* préposés à la garde des frontières. Pour assurer la sécurité du pays qui lui est confiée, il prend sans contrôle toutes les mesures nécessaires à la dépense[4] : c'est lui qui fixe l'emplacement des garnisons et les change quand il le juge utile, lui qui nomme et déplace tous les officiers rangés sous ses ordres, lui qui ordonne les préparatifs que réclame une entrée en campagne. En temps de guerre, il conduit lui-même les opérations importantes, et il semble avoir pleine liberté de diriger où il veut l'effort de ses armes[4]. S'il n'a point peut-être un droit absolu de signer sans la ratification impériale une paix définitive[5], pourtant c'est à sa diplomatie qu'est remis le soin de régler les affaires indigènes. C'est lui qui se préoccupe d'assigner aux tribus soumises les cantonnements qu'elles devront cultiver[6], lui qui s'applique à faire pénétrer parmi les peuplades vaincues la propagande chrétienne qui achèvera l'œuvre des armées[7].

Par cette portion de ses attributions, l'exarque n'est guère autre chose, on le voit, que l'héritier du *magister militum Africae* auquel il a succédé. Mais voici d'autres points où sa compétence dépasse singulièrement celle de son prédécesseur.

1. Diehl, *Exarchat de Ravenne*, p. 174-175.
2. Greg., 6, 61.
3. *Id.*, 4, 7; 7, 3; 9, 11.
4. *Id.*, 1, 59, 72, 73.
5. Cf. Hartmann, *l. c.*, p. 30.
6. Greg., 1, 73.
7. *Id.*, 1, 73.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dans une monarchie chrétienne telle qu'est l'empire de Byzance, des liens étroits unissent l'Église à l'État, et les affaires religieuses se confondent sans cesse avec les affaires politiques. L'autorité impériale ne saurait donc se désintéresser des besoins de la religion et des démêlés de ses ministres : or, c'est l'exarque, représentant suprême du prince au dedans comme au dehors, qui est chargé d'exercer sur le clergé la surveillance des pouvoirs publics. Jadis, dans l'Afrique byzantine, le préfet du prétoire avait le soin des relations ecclésiastiques, et c'est lui qui, dans la querelle des Trois Chapitres, s'était fait l'exécuteur des ordres et l'instrument des vengeances de Justinien; maintenant cette charge revient entièrement au patrice. C'est lui qui intervient dans les luttes intestines des églises pour rétablir parmi elles, la concorde et la paix[1]; lui qui protège la foi orthodoxe contre les assauts des dissidents[2]; lui qui met au service de la religion les forces de l'autorité publique pour punir les hérétiques ou provoquer les nouvelles conversions[3]. Non seulement, gardien fidèle du dogme, il veille à faire respecter les canons des conciles[4] et parfois même préside aux discussions religieuses[5]; son autorité absolue s'étend également sur les personnes : sans son consentement, les évêques ne peuvent, même pour se rendre à Rome, quitter leur diocèse[6]; et pour faire prévaloir sa volonté, plus d'une fois, il lui arrive d'employer la force. S'il n'intervient point directement dans l'élection des évêques, du moins il surveille attentivement les choix que font les conciles[7] et le pape lui-même lui reconnaît le droit de se mêler des affaires ecclésiastiques[8]. De même qu'à côté des pasteurs chargés de veiller aux intérêts spirituels de l'Église, l'empereur se jugeait appelé par Dieu à être

1. Greg., 1, 72.
2. *Id.*, 1, 72.
3. *Id.*, 4, 7.
4. *Id.*, 1, 72; 4, 7.
5. *P. G.*, XCI. 287, 354.
6. Greg., 1, 72; 6, 59.
7. *Id.*, 1, 72.
8. *Id.*, 4, 7.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'évêque du dehors, ainsi l'exarque, représentant du *basileus*, se considérait comme le conseiller naturel, comme le juge, presque comme le supérieur des prélats. Gennadius trouve tout simple de se substituer au primat de Byzacène pour faire rapport au pape d'un incident strictement ecclésiastique[1]; il tient pour fort légitime d'accuser un évêque et de le retenir par violence, au mépris des ordres du pontife[2]. Il entend exercer sans restriction, à l'égard de l'Église, ses droits de protecteur aussi bien que ses devoirs : et si, dans ses actes, la limite est parfois incertaine entre la légalité et l'abus de la force, en tout cas, ses prétentions mêmes sont significatives de son autorité.

Par bien d'autres points encore, la compétence de l'exarque empiète sur les pouvoirs autrefois réservés au préfet. Il reçoit, en même temps que lui, communication des édits impériaux et s'inquiète, aussi bien que lui, d'en assurer l'exécution [3]. Il se préoccupe, comme le préfet autrefois était appelé à le faire, de prendre, en faveur de l'agriculture, les mesures protectrices dont elle a besoin [4] et il dirige souverainement l'administration des domaines impériaux [5]. Bien plus, il exerce un droit de contrôle sur l'ensemble de l'administration civile [6]. Non seulement, il nomme les chefs militaires des provinces, ducs et tribuns, leur transmet ses instructions, surveille les actes de leur gouvernement [7] : c'est là chose naturelle, puisque originairement ces officiers ont un rôle exclusivement militaire : mais dans un temps où constamment ils sont amenés à se mêler des affaires civiles, forcément la compétence de l'exarque s'accroît avec l'extension de leurs attributions ; et en

1. Greg., 6, 59.
2. *Id.*, 6, 61.
3. *Id.*, 4, 32 et 6, 59; 5, 3; 6, 61.
4. *Id.*, 1, 73.
5. *Ibid.* et l'interprétation que Mommsen donne du mot *daticia* (*Die Bewirthschaftung des Kirchengutes unter Papst Gregor I.* (*Zeischr. f. social und Wirthschaftsgesch.*, 1893, p. 49, n. 25).
6. Cf. Hartmann, p. 30.
7. Greg., 7, 3; 1, 59.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

effet le patrice tient la main à la bonne administration de la justice, à la répartition régulière et correcte des impôts et des corvées [1]. Ce n'est point sans raison que le pape l'invite à faire « fleurir dans les provinces qui lui sont confiées, la justice avec la liberté [2] » et l'engage à étendre à la Corse les bienfaits du bon gouvernement qu'il assure à l'Afrique [3]. L'exarque exerce en effet une autorité judiciaire, soit qu'il révise les jugements rendus, soit qu'il cite directement à son tribunal les personnes coupables [4]; il prend également sa part du soin des finances, soit qu'il surveille les actes du préfet, soit qu'il ordonnance directement les dépenses nécessaires pour l'armée. A Carthage, comme à Ravenne, il y a une caisse militaire, dont le maniement est confié à un *sacellarius* dépendant de l'exarque [5], et quoique nous connaissions beaucoup trop imparfaitement l'*officium* de l'exarque d'Afrique pour en pouvoir rien conclure sur les attributions de ce personnage, à tout le moins nous y constatons la présence d'un *cancellarius* [6] qui semble avoir qualité pour traiter les affaires de justice. Il est certain du reste que, pour exercer son grand commandement, l'exarque était entouré d'un personnel fort considérable, dont on peut prendre quelque idée à l'aide des documents qui nous font connaître l'*officium* de l'exarque d'Italie [7]. En outre, comme jadis le *magister militum per Africam*, il avait auprès de lui, pour l'assister dans le soin des affaires militaires et la direction des opérations de guerre, un lieutenant remplissant les fonctions de chef d'état-major et assez analogue à l'officier qu'on appellera plus tard le *domestique du thème* [8]. En Afrique, à la fin du VI[e] siècle, ce personnage portait le nom

1. Greg., 1, 59.
2. *Id.*, 1, 59 : « quatenus in partibus vobis commissis possit florere cum libertate justitia ».
3. *Id.*, 7, 3.
4. *Id.*, 7, 3.
5. *P. G.*, XC, 111, 114.
6. Greg., 7, 2.
7. Diehl, *Exarchat*, p. 181-183.
8. Rambaud, *l. c.*, p. 204.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'*hypostratège* [1], et comme l'exarque il était revêtu de la haute dignité de patrice [2] ; on voit, par ce seul fait, quel était dans la province le haut rang des autorités militaires ; on prévoit combien, en face d'elles, l'administration civile était de plus en plus condamnée à s'effacer.

II

Le préfet d'Afrique.

A côté de l'exarque, véritable gouverneur général de l'Afrique byzantine, le préfet du prétoire a naturellement perdu beaucoup de son ancienne importance. Sans doute, on le salue encore des titres d'Excellence et d'Éminence [3] ; en fait, il a cessé d'être le premier personnage de la province et ses attributions sont singulièrement diminuées. Jadis — et jusqu'en 582 — il était dans le diocèse le représentant le plus élevé de l'autorité publique [4] ; c'est par son intermédiaire que les sujets faisaient parvenir à Constantinople les requêtes qu'ils adressaient au prince [5] ; c'est avec son consentement qu'ils envoyaient, pour porter leurs plaintes, des ambassadeurs à la cour impériale [6]. Jadis — et jusqu'en 582 — le préfet, investi du droit de correspondre directement avec le *basileus*, recevait communication de toutes les lois et décisions souveraines et se chargeait par ses *edicta* d'en assurer la publicité [7]. Maintenant, sur tous ces points, l'exarque est investi des mêmes privilèges : et c'est par le concours des deux pouvoirs que sont promulguées les ordonnances impé-

1. Théophane, p. 295, 297.
2. *Ibid.*, p. 295.
3. Greg., 4, 32; 10, 37, 38; 11, 5.
4. Zachariae, *Jus gr. rom.*, III, p. 13 14, 30-31.
5. *Ibid.*, p. 14.
6. *Ibid.*, p. 10.
7. Zachariae, *l. c.*, p. 14, 31.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

riales [1]. Du moins le préfet est demeuré le chef suprême de l'administration civile [2] ; c'est lui qui surveille la conduite des gouverneurs de province, attentif à protéger les faibles contre toute vexation tyrannique, à faire rendre partout bonne justice, à empêcher toute perception illégale d'impôt [3], et on peut croire que les *praesides* dont il contrôle les actes ne sont point nommés sans qu'il intervienne dans leur choix. C'est lui qui est chargé de maintenir l'ordre public et de faire appliquer les lois [4] ; ses attributions judiciaires sont incontestables [5] ; le rôle qu'il joue dans l'administration des finances est d'une importance toute particulière. Tout ce qui regarde la perception et la répartition de l'impôt relève de sa compétence ; Grégoire le Grand, se plaignant au préfet Innocent des impositions excessives que les gouverneurs provinciaux exigent des contribuables, lui écrit « que le remède à porter au mal rentre tout spécialement dans les attributions de sa charge [6]. » Faut-il croire aussi que, comme jadis, il fait rapport au prince sur toutes les mesures qui peuvent être utiles au relèvement matériel du pays [7] ? à tout le moins, on le voit activement occupé de protéger et remettre en valeur les domaines de l'Église [8]. Faut-il croire que, comme autrefois, le soin des constructions militaires dépend encore de son département [9] ? la chose est d'autant plus probable qu'on le trouve chargé d'équiper les escadres qui iront croiser sur les côtes de Corse et de Sardaigne, et que le pape l'informe des circonstances qui pourront réclamer de nouveaux armements [10]. Comme jadis, il a

1. Jusqu'à la date de 641 le préfet garde en effet le droit de correspondre directement avec l'empereur et il reçoit directement les rescrits impériaux (*P. G.*, XCI, 464. Cf. *ibid.*, p. 587).
2. Georg. Cypr., p. 33.
3. Greg., 10, 38 ; 11, 5 ; *P. L.*, LXXX, 478.
4. Greg., 4, 32. Cf. Zachariae, *l. c* , p. 14.
5. *P. L.*, LXXX, 478-479.
6. Greg., 11, 5.
7. Zachariae, *l. c.*, p. 14.
8. Greg., 10, 37.
9. *C. I. L.*, VIII, 1434, 10498.
10. Greg., 10, 37.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans ses attributions le règlement de la police des cultes, et il s'inquiète de faire exécuter les édits portés contre les donatistes [1]. Mais de nouveau, sur tous ces points, il rencontre ou le contrôle ou la collaboration de l'exarque : dans l'administration provinciale, constamment ses agents s'effacent devant les usurpations des autorités militaires, et par là l'exarque est sans cesse amené à y mettre la main, ne fût-ce que pour réprimer les excès de ses officiers ; dans les affaires religieuses, le patrice intervient autant et plus que lui ; pour tout ce qui touche, de près ou de loin, aux armements et aux travaux de défense, le contrôle du commandant en chef est inévitable autant que légitime. Même dans l'administration des finances qui semble être devenue l'essentiel des attributions du préfet, le gouverneur général exerce un droit de surveillance. Cependant, en théorie du moins, le préfet du prétoire est demeuré le chef du gouvernement civil ; au VIIe siècle encore, c'est devant lui que les *praesides* sont responsables de leurs actes, c'est à lui que remontent toutes les plaintes qu'excite la conduite des fonctionnaires provinciaux.

Quant aux nombreux auxiliaires qui jadis assistaient le préfet du prétoire, il n'en existe presque nulle trace dans les documents de la fin du VIe siècle. En 570 seulement, un rescrit impérial fait mention de l'*officium* de la préfecture [2] : un autre témoignage atteste que cet *officium* existait encore dans le premier tiers du VIIe siècle[3]. Pourtant, on en conclurait à tort que tout ce système de bureaux a disparu ; tout au plus, la remise de certains services entre les mains de l'exarque avait-elle diminué un peu le nombre des employés de la préfecture. Mais si dans l'Italie byzantine, où pourtant le préfet du prétoire semble avoir, plus qu'en Afrique, perdu son im-

1. Greg., 4, 32 ; *P. G.*, XCI, 460.

2. Zachariae, *l. c.*, p. 14.

3. Διήγησις ψυχωφελής, dans Combefis, *Bibl. graec. patr. auctarium novissimum*, I, p. 324, où il est fait mention, entre 619 et 629, d'un ταξιώτης . . . ἐν τῷ πραιτωρίῳ.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

portance passée [1], nous rencontrons encore autour de lui un nombreux état-major de fonctionnaires, à plus forte raison, des *scrinia* subsistaient à Carthage, et le soin de l'administration financière les rendait d'ailleurs absolument indispensables. Mais ici, il faut se résigner à ignorer le détail des choses ; on ne saurait suppléer au silence absolu des documents.

III

L'administration provinciale.

A la fin du VI[e] siècle, on l'a vu, le diocèse d'Afrique, en y comprenant la Sardaigne, était, au point de vue civil, partagé en six parties. A la tête de chacune d'elles était placé un *praeses*, souvent appelé aussi *judex provinciae*; et quoique nous trouvions en Sardaigne seulement la preuve formelle de l'existence de ce fonctionnaire [3], il y a toute raison de croire qu'on le rencontrait de même dans les autres provinces. Au moment où Justinien réorganisait l'Italie byzantine il avait ordonné, par la pragmatique sanction de 554, que les *judices provinciarum* seraient désormais élus par les évêques et la noblesse de chaque province, et simplement confirmés par le pouvoir central [4], et par une constitution de 569, Justin II avait étendu cette mesure à tout l'empire [5].

On peut se demander si ce droit de présentation trouvait son application dans l'Afrique byzantine : au vrai, on n'en rencontre nulle trace, et les fonctionnaires civils dépendaient étroitement du préfet. En fait, c'est de l'autorité centrale qu'ils tenaient toujours leur investiture et on sait de reste par quel

1. Cf. Diehl, *Exarchat*, p. 157-161, 165-167.
2. *Ibid.*, p. 162-164.
3. Greg., 9, 195 ; 11, 22 ; *P. L.*, LXXX, 478. — On trouve le terme de *judex* employé en Sardaigne, Greg., 4, 24, 26 ; 5, 38 ; 11, 5.
4. *Pragmatique*, 12; *Nov.* (édit. Schoell), *App.* VII.
5. Zachariae, *l. c.*, p. 10.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moyen on obtenait les nominations. En vain Justinien et Justin II avaient prescrit *ut judices absque suffragio fiant*[1] : le mal n'avait pu être enrayé. Les fonctionnaires continuaient à acheter leurs charges et, comme pour se rembourser de leurs dépenses, ils pressuraient les provinciaux[2], les conséquences du système étaient déplorables pour la bonne administration du pays.

En théorie, les gouverneurs provinciaux conservaient, sous la haute autorité du préfet du prétoire, toutes les attributions de l'administration civile. Revêtus du titre de *magnitudo*[3], ils étaient chargés dans leur circonscription de maintenir l'ordre public et de faire exécuter des lois impériales[4] ; ils devaient protéger leurs administrés contre toute violence, et si des populations païennes se trouvaient établies sur leur territoire, déterminer les conditions dans lesquelles elles seraient admises à y demeurer[5]. Ils étaient investis de pouvoirs judiciaires et citaient à leur tribunal toutes les personnes que ne protégeait aucun privilège[6] ; le soin de répartir et de lever des impôts leur était confié[7] ; enfin ils se mêlaient des affaires religieuses, exécutant les lois contre les dissidents[8], mettant leur influence au service des missionnaires[9], surveillant les agissements des personnes ecclésiastiques[10], et ils ne craignaient pas même d'usurper parfois en ces matières et de faire durement sentir aux prêtres ou aux établissements religieux le poids de leur autorité[11]. Il semble donc qu'ils exerçaient comme jadis dans toute leur plénitude, les pouvoirs de l'administration

1. *Nov.* 8 ; Zachariae, *l. c.*, p. 11-12.
2. Greg., 5, 38.
3. *Id.*, 9, 195 ; 11, 22.
4. *Id.*, 9, 195.
5. *Id.*, 5, 38.
6. *Id.*, 11, 5 ; 4, 24.
7. *Id.*, 5, 38 ; 11, 5.
8. *Id.*, 9, 195.
9. *Id.*, 11, 22.
10. *Id.*, 9, 195.
11. *Id.*, 4, 24, 26 ; *P. L.*, LXXX, 478.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

civile ; mais en réalité, comme le préfet leur chef, sans cesse ils rencontraient en face d'eux d'autres puissances dont l'action venait limiter leur compétence. Le développement de la juridiction épiscopale enlevait à leur tribunal un grand nombre de causes [1] ; les usurpations des gouverneurs militaires entamaient sur bien des points leurs attributions. Il n'est peut-être pas une affaire, légalement réservée aux magistrats civils, sur laquelle le duc ou le tribun ne vienne à l'occasion mettre la main ; de cette sorte, quoique le *praeses* subsiste dans la province comme représentant de l'autorité civile, en fait, il est constamment soumis au contrôle du chef militaire [2].

En effet, à côté des *éparchies*, d'autres circonscriptions administratives se rencontrent dans l'exarchat d'Afrique : ce sont les gouvernements militaires ou duchés [3]. A l'exception de la Proconsulaire qui, plus éloignée des frontières, ne comportait point un régime de cette sorte, et dont l'exarque, résidant à Carthage, avait pu d'ailleurs se réserver l'administration directe [4], toutes les autres provinces étaient, pour assurer la défense du territoire, organisées en confins militaires. Deux ducs étaient chargés de défendre la Byzacène [5], et résidaient, l'un à Hadrumète, l'autre à Capsa ou à Thélepte : en Numidie, un autre duc commandait le corps d'occupation, mais il n'était plus comme jadis fixé à Constantine : du moins, au milieu du VII[e] siècle, il semble avoir été établi à Tigisis, au centre de la seconde ligne de défense de la province : son autorité continuait, au reste, à ce moment, à s'étendre jusqu'aux citadelles qui bordent le flanc septentrional de l'Aurès [6]. En Sardaigne

1. Bethmann-Hollweg, *Civilprocess*, p. 111, 122 seq. ; Zachariæ, *Gesch. des gr. röm. Rechts.*, p. 355.

2. Cf. Hartmann, *l. c.*, p. 41-43.

3. Le terme se trouve dans Greg., 1, 47.

4. Cf. une situation analogue en Italie (Diehl, *Exarchat*, p. 24-25).

5. *Joh.*, VI, 49. Le *magister militum* Théodore, qu'une lettre de Grégoire (9, 27) nomme en Byzacène à la date d'octobre 598, paraît être un duc provincial.

6. *C. I. L.*, VIII, 2389. Inscr. de Kheuchela (*Bull. des Antiquaires*, 1895, p. 171).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

également, un duc est nommé à côté du *praeses*[1]. Aucun renseignement tout à fait précis ne nous renseigne sur la condition des Maurétanies. Il est probable qu'au moment où les débris de la Césarienne furent réunis à la Sitifienne, le duc autrefois placé par Justinien à Caesarea transporta à Sitifis le siège de son commandement. Quant à la Maurétanie seconde, devenue une province très importante, elle reçut sans doute un commandant militaire d'un grade supérieur au tribun, jadis chargé par Justinien de défendre Septem. Dans la partie espagnole de la province, on trouve à Malaca, à la date de 603, un certain Comitiolus, auquel Grégoire le Grand donne l'épithète de *gloriosus*[2], généralement réservée à cette époque aux ducs et aux *magistri militum*, et qui est incontestablement un officier de l'administration byzantine. Ce personnage était-il investi du commandement militaire de toute la province? la chose est possible, encore qu'aucune preuve formelle n'en puisse être fournie. Plus tard, après que Malaca fut tombée aux mains des rois wisigoths, Septem à son tour devient la résidence d'un officier de grade assez élevé. Il porte le titre de comte, le qualificatif de *gloriosus*[3], et il est vraisemblable que ses fonctions étaient analogues à celles du duc. En tous cas, on peut admettre *a priori* qu'en constituant dans l'ouest africain la nouvelle et vaste circonscription administrative de Maurétanie seconde, si éloignée du gros des possessions byzantines, on lui donna nécessairement les chefs, civil et militaire, qu'on trouve vers le même temps dans les autres provinces de l'exarchat.

Avant d'essayer de définir les attributions des ducs, une difficulté reste à résoudre. Dans une lettre de Grégoire le

1. Greg., 1, 47 (Edantius en 589) ; 1, 46. 47, 59 (Théodore en 591) ; 4, 25 (Zabardas en 594) ; 9, 70, 195 (Eupaterius en 598).

2. Greg., 13, 45.

3. *P. L.*, XCVI, 416. Cf. Duchesne, *Bibl. de l'École des Chartes*, 1891, p. 19, qui voit dans ce personnage un officier byzantin. Cf. Isidore Pacensis, c. 40, et *P. L.*, XCII, 427, où l'on voit que Septem est le siège d'un grand commandement militaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Grand, en date d'août 594, il est fait mention d'un personnage portant le titre de *magister militum Africae*, et l'on a supposé avec quelque vraisemblance que cet officier était, sous la haute autorité de l'exarque, chargé de la direction des choses militaires, comme le préfet du prétoire avait, sous le contrôle du patrice, le soin de l'administration civile[1]; il correspondrait assez exactement, dans ce cas, à l'ὑποστρατηγὸς que, dix ans plus tard, on trouve adjoint au stratège[2]. Incontestablement, l'hypothèse est séduisante, et elle jetterait un jour curieux sur l'institution de l'exarchat; au lieu d'être simplement le successeur du *magister militum per Africam*, l'exarque serait vraiment alors un magistrat nouveau, investi de pouvoirs extraordinaires, et auquel furent subordonnés les anciens chefs de l'administration africaine, conservés tous deux à un rang inférieur dans le régime nouveau. Malheureusement la lettre de Grégoire le Grand laisse quelque place au doute. Tout d'abord, on se demandera si le personnage occupe vraiment une fonction publique : Gaudiosus est donné en effet comme un habitant de la province, homme de sens et de loyauté, toujours prêt à mettre son influence personnelle au service de ses concitoyens, et à offrir le secours de ses conseils aux *judices* qui viennent gouverner l'Afrique. Fort estimé des représentants de l'autorité, qui sont heureux de diriger d'après ses avis les actes de leur administration, pourtant il ne semble prendre aucune part directe au gouvernement du pays : en somme il apparaît comme un grand propriétaire, ayant servi jadis dans les rangs de l'armée impériale, et conservant, dans sa retraite, une situation due tout ensemble à son expérience et à ses services passés. En tout cas, même en écartant cette explication, il demeure difficile de voir en lui le supérieur hiérarchique des autres officiers de l'armée d'Afrique : il reçoit seulement en effet le titre de *gloria*, auquel ont droit tous les autres *magistri militum* et ducs

1. Greg., 1, 74 et l'hypothèse d'Ewald dans l'édition des *Monumenta*, p. 94.
2. Théophane, p. 295, 297.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la province : s'il était leur chef, il serait honoré assurément d'une épithète plus retentissante [1].

Entre l'exarque et les ducs, il n'existe donc, suivant nous, aucun degré intermédiaire. Directement nommés par le patrice, et pouvant être par lui relevés de leurs fonctions, responsables devant lui seul des actes de leur administration [2], les ducs, qui généralement ont dans l'armée le grade de *magister militum* [3], réunissent comme leur chef des attributions fort diverses. Avant toute chose, ils ont comme autrefois le commandement des troupes cantonnées dans leur province, la direction de toutes les opérations militaires qu'exige la défense du pays ; ils sont autorisés à régler, sans doute sous réserve de la ratification de l'exarque ou de l'empereur, les conditions auxquelles se fera la soumission des populations vaincues, et chargés de surveiller la conduite des tribus établies sur leur territoire [4]. Naturellement ils ont le droit de juridiction sur les soldats placés sous leurs ordres, sur les personnes attachées à leur *officium* [5], sur tous ceux qui de près ou de loin appartiennent à l'armée, sur toutes les causes mêmes où l'une des parties est de condition militaire [6]. Mais en fait, sinon en droit, ils étendent constamment au delà de leurs attributions régulières leur action dans le domaine des fonctionnaires civils. Placés au-dessus d'eux dans la hiérarchie officielle [7], revêtus du titre de *vir gloriosus* [8], tandis que les *praesides* ne portent que celui de *vir magnificus* [9], ils sont incontestablement les premiers personnages de la province, et l'impor-

1. On pourrait à la rigueur supposer que Gaudiosus a été *magister militum Africae* avant l'institution de l'exarchat, mais c'est peu vraisemblable.

2. Greg., 1, 59.

3. *Id.*, 1, 47, 59. Cf. Hartmann, *l. c.*, p. 56-57.

4. Greg., 4, 25.

5. *Id.*, 1, 46.

6. Diehl, *Exarchat*, p. 153 ; Hartmann, p. 60.

7. Greg., 9, 195.

8. *Id.*, 1, 46, 47, 59 ; 4, 25 ; 9, 195.

9. *Id.*, 9, 195 ; 11, 22. Or les tribuns sont également *magnifici* (*id.*, 9, 112, 174, 205).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tance de leur situation facilite singulièrement leurs excès de pouvoir. Aussi les voit-on s'associer au *praeses* pour maintenir l'ordre public et faire exécuter les lois impériales[1]; ils évoquent à leur tribunal des causes purement civiles[2], ils s'occupent même des affaires de finance, et c'est à eux que l'empereur confie parfois le soin d'opérer les dégrèvements d'impôts et de régler les diminutions de corvées[3]. Il n'est pas rare que de leur autorité propre ils imposent aux provinciaux des contributions extraordinaires[4]. Enfin ils se mêlent aux affaires religieuses, protégeant les missionnaires[5], combattant les dissidents, surveillant la conduite des évêques[6], intervenant, pour en décider au gré de leur caprice ou de leur intérêt, dans les conflits des autorités ecclésiastiques[7]. A chaque pas, ils entravent, on le voit, l'action des *praesides* placés à côté d'eux, et la fréquence des plaintes relatives à leurs empiétements prouve, mieux que tout autre fait, le développement croissant de leur prépondérance[8].

Pour l'aider dans ses fonctions, le duc avait, auprès de lui, un certain nombre d'*officiales*[9] dont malheureusement nous ignorons les attributions précises. En tout cas, ces employés, relevant uniquement du magistrat auquel ils étaient attachés, n'ayant que lui pour juge abusaient sans scrupule de la part d'autorité qui leur était déléguée : et leurs excès de pouvoir attestent, au moins autant que ceux de leurs chefs, le rôle que tenaient dans les provinces les représentants de l'autorité militaire.

Au-dessous des ducs, d'autres officiers, les tribuns, tendaient également à devenir des administrateurs. Investis générale-

1. Greg., 9. 195.
2. *Id.*, 1, 46.
3. *Id.*, 1, 47.
4. *Id.*, 1, 47, 59.
5. *Id.*, 4, 25.
6. *Id.*, 9, 195.
7. *Id.*, 9, 27.
8. Cf. Diehl. *Exarchat*, p. 143-146.
9. Greg., 1, 46.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment du commandement militaire d'une ville ou d'une citadelle, parfois même chargés de la défense d'une portion plus étendue de la province[1], ils arrivent naturellement à exercer tous les pouvoirs en des points où ils sont souvent les seuls représentants du gouvernement impérial[2]. Placés d'ordinaire sous l'autorité du duc, ils semblent, quand leur commandement est de quelque importance, relever directement de l'exarque; c'est le cas en particulier pour le tribun chargé du gouvernement de la Corse[3]. Malheureusement nous ne rencontrons point, dans le diocèse d'Afrique, d'autres exemples qui nous montrent l'extension de la compétence de ces officiers : mais les textes relatifs à l'Italie byzantine[4] permettent de supposer que la transformation constatée dans l'administration provinciale s'accomplit vers le même temps dans l'organisation municipale.

IV

Les autres officiers de l'administration byzantine.

Si nous connaissons à peu près exactement les chefs des différents services administratifs, il faut nous résigner à ignorer presque complètement la série des employés subalternes qui les assistaient dans leurs fonctions : tout au plus peut-on, au moyen de quelques indications sommaires, entrevoir le mécanisme de l'administration des finances et le rôle de quelques-uns des fonctionnaires qui y étaient attachés.

En Afrique comme en Italie, le domaine, on le sait, possédait des propriétés considérables[5]; il fallait donc que la *res privata* eût en Afrique ses représentants. A l'époque de Justinien, on

1. Greg., 7, 3. Cf. la même chose en Apulie et en Calabre (*id.*, 9, 112, 174, 205).
2. Hartmann, *l. c.*, p. 57-58, 60.
3. Greg., 7, 3.
4. Diehl, *Exarchat*, p. 115-116.
5. Cf. Hartmann, p. 74-76 et Greg., 1, 73 (*daticia.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'a vu, la *donus divina* avait des agents dans la province [1]; plus tard, à la fin du VIe siècle, on trouve en Italie des employés du fisc, désignés par les noms de *comes privatarum* et de *palatini privatarum* [2]; il est probable que des fonctionnaires du même ordre étaient chargés, dans l'exarchat d'Afrique, d'administrer, sous la haute autorité de l'exarque, les domaines impériaux [3].

L'administration du trésor public réclamait un personnel plus considérable. On sait avec quelle insistance les constitutions impériales recommandent de faire rentrer exactement les impôts, et les plaintes fréquentes que soulève la rigoureuse perception des contributions attestent que ces instructions étaient attentivement obéies [4]. Pour percevoir le *tributum* levé sur la propriété foncière [5] et qu'aggravait encore pour les *possessores* le poids de la *coemptio*, de l'ἐπιβολή, des corvées (*angariae*) de toute sorte [6], pour faire acquitter les taxes qui frappaient l'industrie et le commerce, par exemple l'impôt sur la navigation (*nauticatio*) [7], dont parlent quelquefois les documents, il fallait de nombreux fonctionnaires. En Italie, on rencontre, employés à ces divers offices, des *palatini sacrarum largitionum*, des *susceptores* et des *collectarii*, un *erogator* [8] : on peut croire que l'administration des finances comportait en Afrique des agents de même sorte ; mais les seuls qui nous soient connus d'une manière certaine sont les *commerciaires*.

Depuis la fin du VIe siècle, on trouve, dans chaque province de l'empire, des fonctionnaires chargés de percevoir les droits de douane, et d'une manière générale les impôts divers qui, sous le nom de κομμερκίον, étaient prélevés en argent ou en nature sur l'agriculture et sur le commerce : ces commer-

1. *C. I. L.*, VIII, 14329.
2. Diehl, *Exarchat*, p. 159-160 ; Hartmann, p. 77-78.
3. Cf. la Novelle de Tibère *de divinis domibus* (Zachariae, *l. c.*, III, p. 24), et Mommsen, *Die Bewirthschaftung* (*l. c.*).
4. Greg., 5, 38; 11, 5.
5. Cf. Zachariae, *l. c.*, p. 14.
6. Greg., 1, 59.
7. *Lib. pontif.*, p. 344. Cf. Greg., 12, 26.
8. Cf. Diehl, *Exarchat*, p. 159-160, 163-164; Hartmann, p. 95-100.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ciaires étaient établis dans tous les ports importants, dans toutes les villes où se faisait un trafic notable, et partout où se tenait un marché fréquenté : outre la perception des impôts, ils étaient chargés de l'administration des magasins et entrepôts publics (ἀποθῆκαι), où étaient centralisés les produits de ces contributions [1]. A la tête du service était placé, dans chaque province, un commerciaire en chef, résidant dans la capitale de la circonscription administrative. On voit quel était dans le système financier de l'empire le rôle considérable attribué à ces personnages ; au reste, les titres dont ils sont revêtus sur leurs sceaux disent assez leur importance : ce sont le plus souvent d'anciens préfets (ἀπὸ ἐπάρχων) ou d'anciens consuls (ἀπὸ ὑπάτων).

Le Musée de Saint Louis de Carthage possède un certain nombre de sceaux ayant appartenu à des commerciaires d'Afrique [2] ; tous portent, sur une de leurs faces, l'effigie du prince sous le règne duquel ils furent frappés ; c'est tantôt celle de Constant II [3], plus souvent celle de deux empereurs, où il faut reconnaître sans doute, pour les plus anciens, Justin II et Tibère [4], et pour les plus récents deux souverains du VII[e] siècle, soit Héraclius II et Héracléonas, soit Constantin Pogonat et son fils. Les uns portent des légendes latines, et le titre de *commerciarius Africae* [5] ; les autres ont des inscriptions grecques et joignent à l'indication de la fonction la dignité d'ἀπὸ ὑπάτων ou d'ἀπὸ ἐπάρχων [6]. Dans la disette extrême d'informations où nous sommes réduits pour l'étude de l'administration byzantine en Afrique, ces monuments offrent un très vif intérêt ; ils

1. Schlumberger, *Sigillographie byzantine*, p. 470-471.

2. Delattre, *Plombs byzantins de Carthage* (*Missions catholiques*, 1887, p. 524). Il faut lire *commerciarius Africae* et non pas *comes Africae*.

3. Cf. Schlumberger, *l. c*, p. 317-318.

4. *Ibid.*, p. 197-198, 195, 296.

5. Delattre, *l. c.*, p. 524 et *Bull. de l'Académie d'Hippone*, 1893.

6. On trouve en Afrique d'autres personnages portant les titres de ἀπὸ ἐπάρχων ou d'ex-consuls, mais sans indication de fonctions administratives (Delattre, *l. c*, p. 508, 525).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

montrent en effet comment, jusque dans l'administration financière, qui lui était spécialement réservée, le préfet du prétoire vit, au VIIe siècle, diminuer l'étendue de ses attributions; de plus en plus, par l'importance croissante des autorités militaires autant que par la transformation des autres institutions, l'Afrique tendait à devenir un véritable *thème*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

L'ÉGLISE D'AFRIQUE ET L'ADMINISTRATION BYZANTINE

I

La sollicitude de l'empereur Maurice ne paraît point s'être seulement appliquée à assurer par une décisive réforme la défense des provinces africaines. En même temps qu'il créait l'exarchat, en même temps qu'il s'efforçait, par d'énergiques mesures, d'arrêter la diminution croissante des effectifs militaires [1], il se préoccupait, à l'intérieur de l'empire, d'améliorer le sort des sujets. Il s'appliquait à alléger les lourdes charges que l'impôt faisait peser sur les propriétaires et les habitants du diocèse d'Afrique [2]; il surveillait attentivement l'administration des fonctionnaires, et exigeait d'eux, au sortir de charge, des comptes scrupuleusement rendus [3]; il adoucissait pour les dissidents la rigueur des lois de Justinien ; sous son règne, les juifs demeurèrent paisiblement en possession de leurs synagogues, et il fut rigoureusement interdit de chercher par violence à les convertir [4]. Les donatistes profitèrent de la même tolérance ; on leur permit d'avoir leurs églises, leurs évêques, sous la seule réserve que ces prélats n'ambitionneraient point le titre de primat et la direction religieuse de la

1. Greg. Magni *Epist.*, 3, 61, 64. On voit, 8, 10, que la loi concerne aussi l'Afrique.
2. *Id.*, 1, 47.
3. *Id.*, 3, 61, 64 ; 8, 10.
4. *Id.*, 9, 195. Cf. 8, 25 ; 9, 38.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

province [1], et grâce à la bienveillance non dissimulée de l'administration impériale [2], l'hérésie donatiste eut en Numidie un regain de prospérité. C'est qu'en face des périls qui de toutes parts menaçaient l'empire au dehors, Maurice sentait profondément la nécessité de maintenir la paix intérieure ; et de même qu'il tâchait d'étouffer en germe les questions importunes qui pouvaient provoquer un scandale ou un trouble, ainsi il s'efforçait d'apaiser les dissidences, de calmer les mécontentements, d'attacher fortement les sujets à cette monarchie byzantine qui, sous l'œil des barbares, avait plus que jamais besoin d'union pour la défense [3].

Malheureusement ces bonnes intentions ne furent qu'imparfaitement réalisées. Assurément Grégoire le Grand vante la prospérité que l'Afrique connut sous la bonne administration de Gennadius [4], et, en effet, parmi les plaintes innombrables qui de toutes les provinces viennent dénoncer à Rome les abus des gouverneurs, bien peu se rapportent aux actes des fonctionnaires de l'Afrique propre [5]. Mais d'une part les besoins de la guerre et la disette lamentable du trésor public obligeaient, quoi qu'on en eût, à exiger les impôts avec la dernière rigueur ; d'autre part, dans ces provinces byzantines d'Occident, soustraites par leur éloignement au contrôle incessant du pouvoir central, la discipline administrative se relâchait gravement. L'exarque et le préfet négligeaient plus d'une fois de faire exécuter les édits qui leur étaient transmis de Constantinople [6], et, à l'exemple de leurs chefs, les ducs, les *praesides*, surtout lorsqu'ils administraient quelque district écarté comme la Sardaigne ou la Corse, en prenaient fort à

1. Greg., 1, 75.
2. *Id.*, 6, 59, 61. Cf. 4, 32.
3. Sur cette politique des empereurs, cf. Diehl, *Exarchat*, p. 389-398. Cf. Greg., 5, 39; 7, 30.
4. Greg., 7, 3 : « bonum vestrum quod testatur Africa. »
5. J'entends parler ici seulement des plaintes relatives à des actes purement administratifs.
6. Greg., 6, 61.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'aise avec les ordres du prince, et y contrevenaient ouvertement [1]. De là naissaient pour les sujets des exactions innombrables. Pour suffire aux demandes d'argent qui venaient du trésor, on faisait rentrer les impôts avec une exactitude si cruelle, qu'en Corse les contribuables étaient réduits à vendre leurs fils comme esclaves, et que les propriétaires désespérés abandonnaient leurs domaines pour s'enfuir chez les barbares [2]. Pour satisfaire leur avidité, les fonctionnaires étaient plus oppressifs encore, et leur imagination inventive trouvait mille prétextes aux vexations. Tantôt le montant des impôts était illégalement augmenté, ou plus simplement encore, on réclamait le tribut deux fois de suite [3]; tantôt on exigeait des populations païennes une taxe pour tolérer leur idolâtrie, et après qu'elles s'étaient converties, on continuait à percevoir la même redevance [4]; ailleurs, on mettait la main sans scrupule sur les biens des établissements ecclésiastiques, on pillait les propriétés qui appartenaient aux institutions de charité [5]. Contre les faibles, contre les pauvres, on multipliait les violences : le duc de Sardaigne laisse ses hommes battre et emprisonner des clercs ; lui-même écrase l'Église d'impôts et de corvées et empêche l'évêque d'exercer la juridiction que la loi lui confère [6]; les fonctionnaires civils permettent de dépouiller les petits, et eux-mêmes les traitent avec la plus criante injustice [7]. Au contraire, pour les grands, pour les riches, les administrateurs ont d'infinies tolérances, et pourvu qu'on mette le prix à acheter leur bienveillance, ils n'hésitent pas à désobéir, même aux ordres de l'empereur [8] : pour leurs amis, les donatistes par exemple, ils auront d'inépuisables indulgences ; sans intervenir, ils les laisseront persécuter les évêques catholiques ;

1. Greg., 1, 47; 9, 27; 11, 5.
2. *Id.*, 5, 38.
3. *Id.*, 11, 5.
4. *Id.*, 5, 38.
5. *Id.*, 4, 24.
6. *Id.*, 1, 59. Cf. 4, 26.
7. *Id.*, 10, 38; 11, 5.
8. *Id.*, 9, 27; 6, 61.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

malgré les instructions formelles du prince, malgré les objurgations pressantes du pape. ils traîneront des années entières avant d'accorder satisfaction aux victimes, ils s'efforceront d'étouffer leurs plaintes sous les accusations et les calomnies ; bref, suivant l'expression de saint Grégoire, ils vendront ouvertement la foi catholique [1]. Indiscipline, rapacité, corruption, tels sont quelques-uns des traits caractéristiques de l'administration byzantine à la fin du VIe siècle [2], et Grégoire le Grand n'a pas de mots assez forts pour flétrir « la perversité des *judices* » [3]. Or, contre les scandaleux abus de ces avides et tout-puissants gouverneurs, où les populations pouvaient-elles trouver un recours? L'empereur était trop loin pour que les plaintes pussent lui parvenir [4], le contrôle qu'il exerçait est trop intermittent pour être vraiment efficace [5] ; l'Église était plus proche, la loi même lui faisait un devoir de surveiller la conduite des fonctionnaires publics ; naturellement les peuples allèrent vers elle chercher l'appui dont ils avaient besoin. Ainsi, en même temps qu'apparaissaient dans l'Occident byzantin, avec les velléités d'indépendance des gouverneurs, les premiers symptômes d'une profonde désorganisation administrative, un autre fait se produisait, d'une gravité plus grande encore ; l'influence de l'Église se substituait lentement à l'autorité du pouvoir impérial, et par leur constante intervention dans les affaires civiles, le pape et au-dessous de lui les évêques grandissaient, dans la vénération des peuples et jusqu'aux yeux des gouverneurs, de tout le prestige que perdait le *basileus* impuissant et lointain.

1. Greg., 6, 61. Cf. 6, 59.

2. Il faut noter pourtant que la plupart des cas cités se rapportent à la Sardaigne, plus isolée et moins surveillée. Mais l'Italie offre bien des exemples semblables (Diehl, *Exarchat*, p. 353-354).

3. Greg. 8, 2. Cf. 5, 40, 42.

4. *Id.*, 5, 38.

5. Diehl, *l. c*, p. 188-190.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II

A la fin du VIe siècle, les raisons ne manquaient point pour justifier en Afrique l'intervention du souverain pontife : les intérêts mêmes de la religion lui commandaient d'exercer dans la province un perpétuel et attentif contrôle. Bien qu'à cette date, l'Église africaine fût encore organisée comme au temps de Justinien[1], bien que des conciles fréquents attestent l'activité de la vie religieuse[2], des causes de troubles assez graves travaillaient les chrétientés africaines et réclamaient la sollicitude de Rome. La discipline ecclésiastique se relâchait, les évêques donnaient de fréquents exemples de désobéissance, d'immoralité ou de corruption. Les prélats de Byzacène résistaient aux ordres de leur primat[3]; d'autres semaient le désordre dans les monastères en soutenant les moines contre leur abbé[4]. En Numidie, d'interminables conflits éclataient entre les chefs des diocèses pour quelques paroisses enlevées ou quelques redevances indûment perçues[5]; ailleurs, les évêques ne craignaient point d'infliger à leurs clercs des châtiments corporels[6]. La simonie surtout et la corruption faisaient des progrès inquiétants : l'évêque de Tigisis vendait les charges ecclésiastiques[7], celui de Lamiggiga se laissait corrompre par les hérétiques[8]; le primat de Byzacène faisait mieux encore : pour se soustraire à la condamnation qui le menaçait, il

1. Pour le primat de Numidie, Greg., 1, 72; 3, 48. Pour celui de Byzacène, 4, 13; 9, 24, 27; 12, 12. Pour le métropolitain de Carthage, 2, 52.

2. Conciles en Numidie en 591 (Greg., 1, 72, 82), 592 (2, 46), 593 (3, 47, 48), 602 (12, 29); à Carthage en 594 (5, 3); en Byzacène en 602 (12, 32); en Sardaigne, deux fois par an (4, 9).

3. Greg., 9, 24.

4. *Id.*, 7, 32.

5. *Id.*, 8, 14.

6. *Id.*, 12, 28, 29.

7. *Id*, 12, 28, 29. Cf. 3, 47, 48.

8. *Id.*, 1, 82. Cf. 2, 46.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

achetait moyennant dix livres d'or la protection du gouverneur de la province[1]. Ce n'est pas tout. En Numidie l'hérésie donatiste relevait la tête[2] : grâce à la tolérance du gouvernement, les dissidents, on l'a vu, avaient conservé leurs églises, leurs évêques ; maintenant ils se flattaient d'ébranler le catholicisme lui-même. Des diocèses où ils dominaient, violemment ils expulsaient le clergé orthodoxe[3] ; dans les autres, ils tâchaient de s'insinuer en se ménageant à prix d'or la bienveillance des évêques[4], et, devenus de la sorte maîtres de positions importantes, ils en profitaient pour faire parmi les fidèles une active et souvent heureuse propagande. Beaucoup de gens, séduits par leurs promesses, consentaient à se faire rebaptiser, selon le rite donatiste[5] ; les hautes classes de la société elles-mêmes étaient gagnées par la contagion, et de grands propriétaires, non contents de passer avec toute leur famille au parti de l'hérésie, usaient de leur influence pour entraîner à leur suite les personnes qui dépendaient de leur autorité[6]. Pendant six années entières, de 591 à 596, sans cesse, il est question, dans la correspondance de Grégoire le Grand, de l'audace croissante des donatistes : devant leurs progrès et leurs intrigues, les conciles eux-mêmes hésitaient et laissaient fléchir la rigueur du dogme[7]. Vainement, en 594, un édit impérial essayait d'enrayer le mal[8] ; grâce à la tolérance ou à la complicité de l'administration[9], les ordres du prince demeuraient lettre morte ; et les évêques qui tentaient de faire leur devoir se voyaient exposés à la fois aux persécutions de leurs adversaires, aux calomnies et aux rigueurs de l'autorité[10].

1 Greg., 9, 27.
2. *Id.*, 1, 72.
3. *Id.*, 4, 32, 35.
4. *Id.*, 1, 82 ; 2, 46.
5. *Id.*, 2, 46 ; 4, 32, 35.
6. *Id.*, 4, 41 ; 6, 34.
7. *Id.*, 4, 7.
8. *Id.*, 5, 3 ; 6, 61.
9. *Id.*, 4, 32 ; 6, 61.
10. *Id.*, 4, 32 ; 6, 59, 61 ; 8, 15.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Enfin dans certaines portions de l'exarchat d'Afrique, l'œuvre de la conversion demeurait stationnaire ; en Corse, beaucoup de diocèses restaient sans évêques pendant plusieurs années de suite et retournaient lentement à la barbarie[1]. En Sardaigne, en Afrique même, beaucoup de prélats étaient négligents ou indifférents[2] : et malgré les louables efforts que faisait sur ce point l'administration impériale, toujours prête à imposer par les armes la religion orthodoxe[3], beaucoup de païens continuaient à adorer les arbres et les pierres[4] et jusque sur les domaines des propriétaires chrétiens, jusque dans les patrimoines de l'Église, subsistaient un grand nombre de cultivateurs idolâtres[5].

Pour rétablir la discipline ébranlée, pour soutenir contre l'assaut des hérétiques la résistance des évêques catholiques, pour stimuler à l'œuvre de la propagande le zèle affaibli des prélats, il fallait que le pontife romain exerçât sur l'Église africaine une exacte surveillance. Grégoire le Grand ne manqua point à la tâche. Le notaire Hilarus, chargé d'administrer en Afrique les patrimoines de l'Église romaine, devint dans la province un véritable légat pontifical, chargé de surveiller la conduite des prélats, de faire sur leurs actes les enquêtes nécessaires, de réprimander leurs fautes, de leur transmettre les instructions du pape, de provoquer pour les juger la réunion des conciles[6]. A côté de lui, deux évêques méritèrent également la confiance toute particulière du pontife : c'était Dominique, métropolitain de Carthage, qui pendant neuf ans reçut de Grégoire les témoignages de l'amitié la plus tendre et les mérita par la ferveur de sa foi et sa déférence pour l'Église romaine[7]; c'était surtout Columbus, un évêque de Numidie,

1. Greg., 1, 76, 77 ; 11, 77; 8, 1.
2. *Id.*, 1, 72; 4, 26.
3. *Id.*, 1, 72; 4, 25; 11, 22.
4. *Id.*, 4, 23, 27; 8, 1.
5. *Id.*, 4, 23, 26, et en général, pour la Sardaigne, 4, 25, 27, 29; 5, 38; 9, 204; 11, 22; pour la Corse, 8, 1 ; pour l'Afrique, 1, 72.
6. *Id.*, 1, 82; 2, 46; 12, 28.
7. *Id.*, 2, 52 (juill. 592) à 12, 1 (sept. 601), 6, 19, 60; 8, 31 ; 12, 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

auquel la faveur du pape fit dans sa province une situation tout exceptionnelle. Pendant dix ans[1], il fut le conseiller toujours écouté du pontife, l'exécuteur fidèle de ses volontés; c'est à lui que Grégoire remit le soin d'examiner et de régler toutes les questions importantes, s'adressant à Columbus, plutôt même qu'au primat de la province, et invitant celui-ci en toutes circonstances à prendre les avis et à demander le concours du prélat favori[2]. Il est certain que la vive sympathie dont il était l'objet à Rome valut à l'évêque bien des jalousies et des haines[3] : il n'en continua pas moins énergiquement l'œuvre qui lui était commise. Par ces hommes, Grégoire rétablit en Afrique l'unité, la concorde, la discipline ecclésiastique : tandis que, en 594, dans la Proconsulaire, le concile de Carthage combattait vigoureusement l'hérésie donatiste et menaçait même de la déposition les évêques qui négligeraient de poursuivre les dissidents[4], en Numidie, grâce aux exhortations du pontife, on engageait contre les ennemis de l'Église une lutte courageuse, où les efforts de la prédication se mêlèrent aux condamnations conciliaires pour ramener les schismatiques repentants, pour punir les obstinés et les coupables[5]. Aussi bien, de toutes parts, les églises d'Afrique se tournaient vers Rome; entre les évêques du diocèse africain et la cour pontificale, c'était un constant échange de lettres et de mandataires : c'est au pape que s'adressait quiconque avait une plainte à faire, une injustice à dénoncer[6]; c'est à son tribunal qu'étaient cités les évêques accusés ou coupables[7] : bref, aucune décision importante ne se prenait sans son assentiment, et Grégoire félicitait à juste titre Dominique de

1. Greg., 2, 46 (juill. 592) à 12, 28 (mars 602). Cf. 3, 47, 48; 7, 2; 8, 14, 15; 12, 8, 28.
2. *Id.*, 3, 47, 48; 12, 28, 29.
3. *Id.*, 7, 2.
4. *Id.*, 5, 3. Grégoire d'ailleurs blâmait cet excès de zèle.
5. *Id.*, 1, 75; 2, 46; 4, 35.
6. *Id.*, 1, 82; 2, 46; 8, 14; 4, 13.
7. *Id.*, 4, 32; 6, 59; 9, 27.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Carthage du soin qu'il apportait en toute circonstance à consulter respectueusement le Siège apostolique[1].

III

Les relations fréquentes que le souverain pontife entretenait avec l'Église africaine le mettaient en rapport nécessaire avec les représentants de l'autorité impériale. Aux yeux de Grégoire le Grand, en effet, exercer une charge publique était chose grave[2], qui imposait des devoirs envers l'Église, tout autant qu'envers l'État; pour bien remplir ses fonctions, il ne suffisait pas à ses yeux de « s'acquitter envers la république de ses obligations terrestres », il fallait surtout « ne pas oublier de rendre au Dieu tout-puissant l'hommage qu'on doit à la patrie céleste »[3]. Aussi l'exarque doit-il avoir pour premier souci de vivre sans cesse dans la crainte du Seigneur[4] : il est le protecteur né de la religion, chargé d'étendre au dehors son domaine par les armes, de la défendre au dedans contre l'audace des hérétiques[5]; s'il veut réussir dans les affaires du monde, assurer à ses soldats de glorieuses victoires, avant toute chose, il doit pieusement, sincèrement, se faire le champion de Dieu[6]; il suffit pour cela qu'il mette au service de l'Église l'autorité publique, qu'il prête main forte en toute circonstance aux prélats et aux missionnaires, qu'il corrige sans tarder les abus qui font tort aux personnes ecclésiastiques, qu'il combatte vigoureusement quiconque trouble la paix intérieure de la chrétienté, qu'il se préoccupe avant tout de respecter les droits de l'Église, la personne de ses mi-

1. Greg., 8, 31.
2. *Id.*, 12, 27.
3. *Id.*, 4, 25.
4. *Id.*, 1, 59.
5. *Id.*, 1, 72.
6. *Id.*, 9, 154; 4, 7.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nistres et les intérêts des pauvres[1]. En conséquence, Grégoire se montre implacable pour quiconque manque à ces devoirs essentiels. Fort de l'autorité que la loi lui confère et du prestige qui s'attache à son caractère sacré, il maintient hautement contre toute usurpation des pouvoirs publics les droits et privilèges de saint Pierre[2]. Il n'admet point qu'on impose aux biens du clergé des charges ou des corvées extraordinaires, qu'on moleste injustement les personnes ecclésiastiques[3], et il recommande aux évêques de ne jamais, pour complaire aux puissants de la terre, consentir à sacrifier la justice et la vérité[4]. Quand un prélat est mis en cause, son attitude est plus hardie encore : entre l'exarque et l'homme d'Église, le pape se constitue seul juge; entre le témoignage des deux personnages, à peine songe-t-il à hésiter[5].

Quand l'évêque Paul de Numidie, persécuté par les donatistes, injustement accusé par le patrice Gennadius, demande justice au pape contre ses persécuteurs, aussitôt Grégoire évoque l'affaire à Rome. Vainement, pendant deux ans, l'exarque retient le prélat en Afrique; vainement, un peu plus tard, il refuse d'accepter le débat devant le tribunal du pontife; Grégoire ne cède point. Au rapport administratif il oppose l'enquête ecclésiastique, faite sur ses ordres par les soins de Columbus : énergiquement il affirme qu'il a droit d'examiner et de juger l'affaire; il porte jusqu'aux pieds de l'empereur le conflit soulevé par le patrice, et finalement il renvoie en Afrique, recommandé, protégé par l'autorité apostolique, l'évêque, qui, à ses yeux, n'a commis d'autre faute que de défendre sa foi au lieu de céder à la volonté des hommes[6].

1. Greg., 4, 7; 1, 59, 72; 11, 22. Cf. 7, 8.

2. *Id.*, 10, 38. Cf. *P. L.*, LXXX, 479 : « Jura et privilegia S. Petri... immutilata intentione... defendere. »

3. Greg., 1, 59; 11, 5. Cf. Diehl, *l. c.*, p. 325-326.

4. Greg., 8, 15.

5. *Id.*, 6, 59, 61; 7, 2.

6. Cf. sur cette affaire qui dura quatre ans : Greg., 4, 32 (juill. 594); 6, 59, 61; 7, 2 (août et oct. 596); 8, 13, 15 (févr. 598).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mais ce n'est point aux seules affaires d'église que se bornaient les rapports du pape avec les pouvoirs publics. Depuis que Justinien avait fait aux évêques une place officielle dans l'administration des villes et des provinces [1], les prélats étaient devenus les protecteurs naturels des sujets, et au nom des privilèges mêmes que lui conférait la loi civile, l'autorité ecclésiastique intervenait pour surveiller et contrôler la conduite des gouverneurs. Encouragés par le pape autant que par l'empereur à dénoncer tout ce qui pourrait être contraire à la justice [2], les évêques se constituaient les défenseurs de tous les humbles, de tous les opprimés : mais ce n'était point dans la lointaine Byzance qu'ils allaient porter leurs plaintes ; c'est à l'évêque de Rome, plus proche et plus puissant peut-être, qu'ils adressaient leurs doléances. Le moindre abus de pouvoir était aussitôt signalé au pontife [3] ; et, sans tarder, Grégoire agissait. Tantôt il réprimandait directement le gouverneur coupable [4] ; plus souvent il s'adressait au chef hiérarchique du personnage, se plaignant des *praesides* au préfet [5], des ducs à l'exarque [6], de tous à l'empereur [7]. Parlant tout ensemble au nom de la loi et de la religion, il distribuait, suivant les cas, l'éloge ou le blâme, promettant au duc de Sardaigne de rendre à Constantinople bon témoignage de sa conduite [8], dénonçant au prince les calomnies du patrice Gennadius [9]. De ce droit de contrôle à une intervention directe dans les affaires proprement administratives, il n'y avait qu'un pas ; les nécessités d'une époque pleine de troubles amenèrent souvent Grégoire à le franchir. Pour sauver ce peuple chrétien dont le salut spirituel et temporel lui est commis, le pape avertit l'exarque des dangers qui

1. Cf. Diehl, *l. c.*, p. 319-321.
2. Zachariae, *Jus gr. rom.*, III, p. 10 ; Greg., 1, 60, 61, 62.
3. Greg., 10, 38 ; 1, 47.
4. *Id.*, 1, 46.
5. *Id.*, 11, 5 ; *P. L.*, LXXX, 478.
6. *Id.*, 1, 59.
7. *Id.*, 1, 47 ; 6, 61.
8. *Id.*, 4, 25.
9. *Id.*, 6, 61.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

menacent ses provinces, et lui suggère les mesures — même celles d'ordre militaire — qui pourront écarter le péril [1]. Par ses ordres, l'évêque de Caralis veille à l'approvisionnement de la ville, à l'entretien des murailles, à la garde des remparts [2] : ainsi l'Église pénètre dans l'administration et parfois même se substitue à elle.

Or — et ceci est très grave — les gouverneurs impériaux, obligés par la loi d'accepter les conseils des évêques, entraînés par le respect de la religion à ménager un prélat qui parlait au nom de Dieu [3], prenaient insensiblement l'habitude d'écouter les avis du pontife, se disant qu'après tout, c'était souvent, comme l'affirmait Grégoire, un moyen assuré de plaire à la fois aux princes de la terre et au roi du ciel [4]. L'exarque Gennadius s'efforçait de mériter les félicitations du pontife, en répandant parmi les nations vaincues le divin nom du Christ [5]; il veillait pour lui complaire à protéger et à mettre en valeur les patrimoines de l'Église romaine en Afrique [6]; il faisait bon accueil aux personnes que lui recommandait l'évêque [7]; et malgré quelques résistances passagères, il semble avoir inspiré assez de confiance à Grégoire pour mériter d'être, même en matière religieuse, l'exécuteur de ses volontés : « Nous avons, lui écrivait le pape, d'autant plus de plaisir à vous confier la surveillance des affaires ecclésiastiques que nous connaissons pleinement les pieuses dispositions de votre cœur » [8]; et, entre autres choses, il invitait le patrice à rappeler aux évêques numides les règles canoniques qui devaient être observées dans l'élection du primat provincial [9]. Le préfet Innocent est encore plus complètement dévoué à Grégoire; le pape lui écrit comme à

1. Greg., 9, 11; 7, 3.
2. *Id.*, 9, 11, 195; cf. Diehl, *l. c.*, p. 329-331.
3. Cf. Greg., 2, 30.
4. *Id.*, 4, 25.
5. *Id.*, 1, 72.
6. *Id.*, 1, 73.
7. *Id.*, 7, 3; 9, 9.
8. *Id.*, 4, 7.
9. *Id.*, 1, 72.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un ami véritable, comme à un fils bien-aimé[1], et, en effet, le préfet a non seulement pour les biens d'Église une sollicitude attentive[2], mais encore il s'empresse de faire rapport au pape des exactions que commettent en Sardaigne les fonctionnaires publics[3]; l'évêque de Carthage lui-même n'aurait pas fait mieux. Les gouverneurs des provinces ne sont pas moins soucieux d'être agréables au pontife : comme leurs chefs, ils font marcher la conversion du même pas que la conquête[4] et s'efforcent de mériter ses bonnes grâces. On juge combien ces relations amicales accroissaient l'influence de l'Église dans l'administration publique, combien, entre l'empereur lointain et l'évêque tout-puissant, les fonctionnaires étaient tentés d'obéir aux conseils qui venaient de Rome[5].

Les populations plus ouvertement encore mettaient leur espoir dans l'Église. Contre les vexations des gouverneurs, elles ne connaissaient point de plus sûrs défenseurs que leurs évêques, et parmi eux que le pontife romain. Elles comprenaient que seule, l'Église était assez puissante pour contre-balancer le despotisme impérial, pour mettre un frein à la tyrannie administrative ; et sûres d'être écoutées, elles portaient leurs plaintes à Rome ou demandaient aux représentants du pape de prendre la défense de leurs intérêts[6]. Or ceci encore était singulièrement grave : insensiblement les peuples se détachaient de l'empire et se préparaient pour d'autres destinées.

Et si nous essayons, pour finir, de résumer les traits caractéristiques du tableau que présente l'Afrique à la fin du VIe siècle, nous constatons, dans la province, les redoutables symptômes d'une profonde désorganisation administrative. A tous les degrés de la hiérarchie, les fonctionnaires byzantins tendent à s'affranchir de l'autorité impériale trop lointaine; les popula-

1. Greg., 10, 37 : « dulcissimus filius ».
2. *Id.*, 10, 37.
3. *Id.*, 10, 38.
4. *Id.*, 4, 25. Cf. 9, 158, 160.
5. Cf. Diehl, *l. c.*, p. 321-323, 333-334.
6. Greg., 14, 2. Cf. Diehl, *l. c.*, p. 334-335.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tions, cruellement opprimées par une administration souvent vexatoire, cessent de prendre intérêt à l'empire qui les ruine pour s'attacher à l'Église qui leur assure quelque protection; et cette Église enfin, qui, de plus en plus, se range sous l'obédience romaine, substitue lentement dans l'administration son influence à celle du pouvoir central et achève ainsi de fausser les ressorts de la machine gouvernementale, déjà si ébranlée. Qu'on attende quelques années encore, et ces germes de dissolution porteront leurs fruits. Les insurrections des gouverneurs, la désaffection des peuples, les conflits religieux aggravant le divorce politique, ruineront, en Afrique comme en Italie, la domination byzantine ; et dans l'exarchat d'Afrique, affaibli par tant de misères, l'invasion arabe trouvera une proie facile, dont les indigènes plus que les Grecs essaieront de lui disputer la possession.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TROISIÈME PARTIE

L'AFRIQUE SOUS LE RÈGNE D'HÉRACLIUS (610-641)

En l'année 608, l'Afrique byzantine avait pour gouverneur le patrice Héraclius [1]. C'était un homme d'un âge assez avancé déjà — il touchait au moins à la soixantaine [2], — issu d'une grande et riche famille de l'aristocratie arménienne [3]. Sous le règne de Maurice, il avait, dans les campagnes de Perse, fait une glorieuse carrière militaire et, soit comme lieutenant du stratège Philippicus, soit comme général en chef, il s'était signalé par sa magnifique bravoure, autant que par son énergique fermeté à maintenir la discipline des troupes [4]. En récompense de ses brillants services, l'empereur lui avait, sans doute après la mort ou le rappel de l'exarque Gennadius, confié l'important gouvernement d'Afrique [5]; et en même temps, pour mieux marquer au nouveau stratège sa faveur et sa confiance, il lui avait donné pour lieutenant et pour collaborateur le patrice Grégoire, propre frère d'Héraclius [6]. Lorsque la révolution de novembre 602 fit monter

1. Nicéphore, p. 3; Théophane, p. 295, 297.
2. Héraclius l'empereur est né en 575. Le père est donc né au moins en 550.
3. Théoph. Simocatta, 3, 1, 1. Cf. Constantin Manassès, 3664, qui en fait à tort un Cappadocien.
4. Théoph. Simocatta, 2, 3, 5-7, 9-10, 18; surtout 2, 18, 26; 3, 6, 2.
5. Nicéph., p. 3.
6. Nicéph., p. 3; Théophane, p. 295, 297-298, qui l'appelle Grégoras.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Phocas sur le trône de Byzance, le nouveau prince n'osa point tenter en Afrique ce qu'il paraît avoir fait en Italie [1] : sentant probablement le besoin de ménager les puissants personnages qui commandaient à Carthage, craignant, par une destitution brutale, de provoquer dans la lointaine province un soulèvement dont le premier effet serait de couper les vivres à la capitale, Phocas maintint dans leurs fonctions l'exarque et son frère ; pourtant il ne réussit point à se concilier ainsi leur dévouement. A l'égard du nouveau régime, Héraclius paraît en tout temps avoir gardé une réserve extrême ; et bientôt, à mesure que la tyrannie de Phocas devenait plus sanglante, son attitude se fit plus nettement hostile. Il ne pouvait, pas plus que son frère, oublier le cruel assassinat de cet empereur Maurice auquel il devait tout ce qu'il était, ni le meurtre inutile de toute la famille de son bienfaiteur, ni tant d'autres atrocités [2] ; l'éloignement de sa province l'engageait, d'autre part, à braver plus ouvertement le *basileus* [3] ; aussi finit-il par en venir à une rupture presque déclarée : en 608, il retint à Carthage les vaisseaux qui annuellement portaient à Constantinople les blés de la province [4]. Dès lors, pour tous les adversaires du tyran, l'exarque apparut comme le sauveur de l'empire ; de toutes parts on lui adressa les sollicitations les plus pressantes ; les mécontents d'Égypte tournèrent les yeux vers lui [5] ; le sénat de la capitale le supplia secrètement d'intervenir [6] ; le gendre même de Phocas, Priscus, comte des excubiteurs et préfet de la ville, écrivit au patrice pour lui demander de mettre un terme aux sanglantes fureurs du *basileus* [7]. A la vérité, pour tenter cette redoutable aventure, le stratège se sentait bien fatigué et vieilli ; mais, à côté de lui,

1. Hartmann, *l. c.*, p. 12 ; Diehl, *Exarchat*, p. 185.
2. Nicéph., p. 3, 5.
3. *Id.*, p. 3.
4. Théophane, p. 296.
5. Jean de Nikiou (éd. Zotenberg, dans *Notices et extraits des mss.*, XXIV, 1re partie), p. 541-542.
6. Théophane, p. 297.
7. *Id.*, p. 295 ; Nicéphore, p. 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour soutenir son courage, il avait son fils Héraclius, son neveu Nicétas, tous deux désireux de porter secours à l'empire en détresse, tous deux profondément émus par les terribles nouvelles qui arrivaient de Byzance, par les désastres qui coup sur coup frappaient la monarchie et amenaient jusqu'à Chalcédoine les armées victorieuses de Chosroès [1]; sous la main il avait une belle flotte de guerre, une armée dévouée, une province toute prête à lui fournir les levées nécessaires pour grossir le chiffre de ses soldats. Pourtant, tout en accueillant les ouvertures faites, tout en encourageant les mécontentements [2], l'exarque hésitait à prendre parti; pendant plus d'une année, il se contenta de faire de menaçants préparatifs, lorsqu'un dernier incident acheva de précipiter ses résolutions. La femme du patrice, Epiphania, se trouvait à ce moment à Byzance, accompagnée d'Eudocie, la fiancée de son fils; Phocas, espérant ainsi s'assurer de précieux otages, crut habile de faire arrêter les deux femmes et de les faire emprisonner dans un monastère [3]. Tout au contraire, cet acte de violence hâta le dénouement. Aussi bien les circonstances étaient singulièrement favorables. A ce moment même, Alexandrie se soulevait, et bientôt toute l'Égypte, travaillée de longue main par les émissaires de l'exarque, suivait l'exemple de la capitale [4]; la Tripolitaine et la Pentapole s'agitaient, prêtes à se donner à l'insurrection; les tribus berbères, gagnées par de larges subsides, se prononçaient ouvertement pour Héraclius [5]; les gouverneurs impériaux eux-mêmes n'attendaient qu'un signal pour abandonner Phocas [6]. L'exarque se décida à agir par les armes. Une forte avant-garde alla prendre possession de la Pentapole [7]; et, à sa suite, Nicétas, le fils de Grégoire,

1. *Chron. paschale* (éd. Bonn), p. 708.
2. Jean de Nikiou, p. 541-542.
3. Théophane, p. 298. Cf. Isidore Pacensis (*Patr., lat.*, XCVI, 1253).
4. Jean de Nikiou, p. 543-544; *Chron. pasc.*, p. 699.
5. Jean de Nikiou, p. 541.
6. *Id.*, p. 551.
7. *Id.*, p. 541.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec une nombreuse armée que venaient grossir en foule les contingents indigènes, pénétra en Égypte et s'y maintint malgré toutes les attaques des généraux de l'empereur [1]. Puis, tandis que Nicétas, suivant la route de terre, marchait à travers la Syrie et l'Asie Mineure sur Constantinople [2], Héraclius, le fils du patrice, s'embarquait avec le reste des troupes sur l'escadre de guerre rassemblée à Carthage, et, attachant au mât de ses vaisseaux, comme un gage de victoire, l'image vénérée de la Théotokos, il mettait à la voile pour l'Orient [3]. On sait la suite des événements. La tyrannie de Phocas l'avait rendu si universellement odieux qu'il suffit de la seule approche d'Héraclius pour provoquer une révolution dans la capitale; les victimes de tant de cruautés impériales attendaient impatiemment leur libérateur; Priscus était tout prêt à trahir, avec les troupes qu'il commandait; aussi le *basileus* se défendit-il à peine. Fait prisonnier, traîné devant le vainqueur, il fut, avec les principaux de ses partisans, abandonné à la fureur du peuple. Le trône était vacant; malgré la convention conclue au départ de Carthage, et qui réservait l'empire à celui des deux cousins qui serait assez heureux pour renverser Phocas [4]. Héraclius semble avoir éprouvé quelque répugnance à accepter le pouvoir; il essaya de se dérober, déclarant qu'ayant vengé Maurice et délivré ses proches, il n'aspirait qu'à retourner en Afrique auprès de son père [5]; finalement il dut céder aux instances du sénat et du peuple, et, le 5 octobre 610, il reçut, dans l'église de Saint-Étienne, la couronne impériale des mains du patriarche Sergius.

II

L'Afrique venait de faire un empereur; non seulement elle

1. Jean de Nikiou, p. 541, 545-547, 550.
2. Théophane, p. 298; Nicéphore, p. 3-4.
3. *Ibid.*; Jean de Nikiou, p. 551.
4. Théophane, p. 297.
5. *Chron. pasc.*, p. 708; Nicéph., p. 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avait pris l'initiative du mouvement insurrectionnel, mais ses habitants s'étaient à l'envi enrôlés sous les drapeaux d'Héraclius ; non seulement la population des villes lui avait avec empressement fourni des soldats [1], mais à l'appel de l'exarque les tribus indigènes elles-mêmes avaient envoyé leurs contingents pour servir sur la flotte et dans l'armée [2] ; et, après la victoire, la province, légitimement fière d'avoir donné un souverain à Byzance, multipliait à l'égard de la dynastie nouvelle les marques de son dévouement [3]. A ce titre déjà, l'Afrique eût mérité la reconnaissance toute particulière et la faveur du nouveau prince ; d'autres raisons par surcroît la recommandaient tout spécialement à son affection : c'est à Carthage qu'il avait passé les plus belles années de sa jeunesse, s'instruisant, sous la direction de son père, au métier d'homme de guerre et d'administrateur ; c'est en Afrique qu'il avait rencontré et aimé Eudocie, la fille de Rogatus, dont la captivité, on l'a vu, n'avait pas peu contribué à précipiter le soulèvement, et dont, au lendemain de sa victoire, il fit en un même jour sa femme et l'impératrice de Byzance [4] ; et quoique la jeune souveraine soit morte après deux années seulement de mariage, quoique Héraclius semble s'être assez vite consolé de sa perte, pourtant il garda toujours un réel attachement au pays qui avait été le berceau de ses premières ambitions et de ses premiers rêves. On en trouve une preuve fort curieuse dans la résolution que l'empereur manqua prendre en 619.

La situation de l'empire en Orient semblait à ce moment presque désespérée. Coup sur coup, les Perses, venaient de conquérir la Syrie, la Palestine, l'Égypte [5] ; de nouveau les

1. On peut voir dans Jean de Nikiou, p. 533, une preuve de l'intérêt passionné que l'Afrique prenait à l'expédition d'Héraclius.

2. Théophane, p. 298 ; Nicéph., p. 3 : ἐκ τῶν Ἄφρων καὶ Μαυρουσίων ; Jean de Nikiou, p. 541, 551.

3. Quand Héraclius parvint à l'empire, « les gens d'Afrique, dit Jean de Nikiou, proclamaient ses mérites en disant : Cet empereur Héraclius sera comme Auguste » (Jean de Nikiou, p. 532).

4. Théophane, p. 298 : τὴν θυγατέρα Ῥογᾶ τοῦ Ἄφρου, et *ibid.*, 299.

5. *Id.*, p. 301 ; Nicéph., p. 9. Sur la date de ces événements, cf. Gelzer, *Chal-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

soldats de Chosroès campaient en face de Constantinople, sous les murs de Chalcédoine [1] ; et comme si ce n'était pas assez de ces cruels désastres, d'autres misères s'abattaient sur Byzance : les blés d'Égypte manquant, la famine se déclarait dans la capitale; bientôt la peste venait y ajouter ses ravages [2] ; il semblait vraiment que Dieu, qui avait permis que, dans le sac de Jérusalem, la sainte croix tombât aux mains des infidèles, se fût pour toujours détourné de son peuple. Héraclius, profondément abattu par tant de catastrophes, ne sachant où trouver les ressources nécessaires pour sauver l'empire, songea un moment à abandonner pour toujours cet Orient qu'il ne pouvait plus défendre ; et se souvenant dans cette crise décisive du dévouement que l'Afrique gardait à sa famille, il pensa à transporter à Carthage la capitale de la monarchie [3]. Secrètement, il fit embarquer à destination de l'Occident les richesses du trésor impérial ; un ouragan engloutit les navires, comme si Dieu même se prononçait contre

kedon oder Karchedon (*Rhein. Museum*, 1893), p. 171, 173, et pour la prise d'Alexandrie, Thomas presbyter (Land, *Anecdota Syriaca*, I, 115).

1. Théophane, 301. De Boor lit Καρχηδῶν au lieu de Καλχηδῶν et Bury (II, p. 216, n. 3) se demande si vraiment il ne s'agit pas de Carthage, à cause du mot Λιβύη qui figure dans ce passage de Théophane, et s'il n'y a pas quelque rapport entre ce fait et le dessein d'Héraclius d'émigrer à Carthage. Mais Nicéphore (p. 9) parle nettement de Chalcédoine et la *Chronique pascale* (p. 706) précise en écrivant : « à Chalcédoine et aux environs de Chrysopolis ». Sur cette discussion, cf. de Boor, *Zur Chronographie des Theophanes* (*Hermès*, 1890, t. XXV, p. 301), qui admet l'expédition des Perses sur Carthage, et Gelzer, *Chalkedon oder Karchedon* (*Rhein. Museum*, 1893, p. 163) qui démontre qu'il s'agit de Chalcédoine dans le texte de Théophane. On peut citer en faveur de cette opinion le passage de Tabari (Nöldeke, p. 291-292) où il est dit que les Perses occupèrent « l'Égypte, Alexandrie et la Nubie », sans qu'il soit question de l'Afrique. Toutefois, à un autre endroit, Tabari emprunte à Hisam ben Mohammed el-Kelbi (mort en 820), cette information, que « la cavalerie de Chosroès II parvint jusqu'à Constantinople et *en Ifrikiya* » (Nöldeke, p. 352).

2. Nicéphore, p. 12.

3. Morcelli, III, p. 358, croit que, dès 615, Héraclius pensa à envoyer ses enfants en Afrique près de son père et à abdiquer. Cette erreur vient de ce qu'on a mal compris le passage de la *Chronique pascale* (p. 708) ; il s'agit évidemment dans ce texte de l'hésitation qu'Héraclius eut *en 610* à accepter l'empire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les desseins du *basileus*. Néanmoins Héraclius s'obstinait à partir: mais quand le peuple de Constantinople apprit cette résolution, ce fut dans la ville une consternation générale; solennellement le patriarche Sergius vint rappeler au prince les devoirs qu'il semblait près d'oublier, et dans Sainte-Sophie, au pied des autels, il exigea de l'empereur le serment de ne jamais abandonner sa capitale. Héraclius céda, quoique à regret, aux désirs de ses sujets et à l'énergique volonté de Sergius [1]: il en devait être récompensé par un regain de gloire. Pendant quelques années, la fièvre religieuse allait faire de lui le sauveur du christianisme et de l'empire, et, suivant l'expression d'un de ses panégyristes, le champion et le « lieutenant de Dieu » [2].

Après cet épisode significatif, il n'est plus fait mention de l'Afrique dans aucun des historiens du règne d'Héraclius. Pourtant quelques indices épars attestent l'importance qu'eut toujours la province aux yeux de l'empereur, et sa sollicitude se manifeste en particulier dans le choix des personnages qu'il appela à la gouverner. Au lendemain de la révolution de 610, le père de l'empereur, le vieil Héraclius, conserva la charge d'exarque qu'il remplissait depuis tant d'années, et il demeura en fonctions jusqu'à sa mort. Jean de Nikiou raconte en effet que, peu de temps après le couronnement de son fils, « Héraclius tomba malade et mourut *au siège même de son gouvernement* » [3]. Faut-il croire, comme on l'a affirmé, qu'après la mort du patrice Héraclius [4], on plaça à la tête de l'exarchat Grégoire, son frère et son ancien lieutenant, et qu'on nomma, dans ce gouvernement de l'Occident lointain, le propre oncle de l'empereur [5]? Bien qu'aucun texte ne

1. Nicéph., p. 12.

2. Cf. Bury, II, p. 218-219; Drapeyron, *Héraclius*, p. 107-110 et 114-118.

3. Jean de Nikiou, p. 553. Cf. Drapeyron, *l. c.*, p. 15.

4. Il était mort avant 617. A cette date la *Chronique pascale* (p. 708) lui donne l'épithète d'ἀείμνηστος. Jean de Nikiou (p. 553) permet de croire qu'il mourut vers 611.

5. Drapeyron, p. 15, 108. Cf. Tauxier (*Revue africaine*, 1883, p. 242).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vienne ici confirmer cette assertion, l'hypothèse n'est pas invraisemblable. Toutefois Grégoire ne resta point fort longtemps à Carthage : il semble bien qu'aux environs de l'année 617, l'Afrique avait pour gouverneur le patrice Caesarius[1]. Mais en tout cas, il est certain que, quelques années plus tard, de nouveau la province fut confiée à un prince de la famille impériale. C'était Nicétas, le fils de Grégoire et le cousin du *basileus*, celui-là même qui avait si puissamment aidé Héraclius à renverser Phocas. Investi, en récompense de ses services, de la haute dignité de comte des excubiteurs[2], chargé pendant plusieurs années du commandement des troupes sur la frontière perse[3], il avait reçu en outre l'important gouvernement d'Égypte[4]; traité par l'empereur comme un véritable frère[5], il jouissait à la cour d'une faveur sans égale[6], et par les fiançailles de sa fille Gregoria avec l'héritier présomptif de l'empire[7], il était vraiment sur les marches du trône. C'est ce grand personnage qu'Héraclius ne jugea point inutile de nommer au gouvernement de l'Afrique[8]. L'Égypte venait d'être envahie par les Perses (619); de sérieux périls menaçaient l'Occident byzantin; cela seul eût suffi à expliquer le choix du prince. Mais en outre c'était devenu une tradition de la

1. C'est une hypothèse de Gelzer (Georg. Cypr., p. XLII). On trouve en 615 un patrice Caesarius négociant avec Sisebuth pour terminer la guerre en Espagne (*Mon. Germ. hist., Epist.*, III, 662 sqq.), et on peut se demander, les possessions byzantines d'Afrique étant rattachées à la Mauritanie seconde, si ce patrice n'est point l'exarque d'Afrique. Il n'y a dans ces lettres aucun passage vraiment décisif. On lit seulement, p. 664 : « etsi in *exteris* degeam finibus »; et à la p. 667, le roi transmet directement aux *judices* grecs le texte de la convention préliminaire conclue entre lui et le patrice : ce qui semble indiquer que celui-ci est éloigné des places d'Espagne. Mais la question reste douteuse.

2. Nicéph., p. 6.

3. *Chron. pasc.*, p. 703, 705.

4. Léontius de Néapolis, *Vie de Jean l'Aumônier* (éd. Gelzer), ch. 12 (p. 23), 14 (p. 28), 15 (p. 30), 44 (p. 90, 91, 92) et la note de Gelzer, p. 129-130.

5. Nicéph., p. 6.

6. Jean Moschus, dans Gelzer, *l. c.*, p. 110.

7. Nicéph., p. 9.

8. Διήγησις ψυχωφελής (Combefis, *l. c.*, I, 324). Cf. Gelzer, *l. c.*, p. 130-131.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

politique impériale de confier aux parents du *basileus* les charges les plus importantes du gouvernement. Maurice et Phocas l'avaient fait pour leurs proches [1]. Héraclius, de même, éleva son frère Théodore à la dignité de curopalate, et lui confia à plusieurs reprises le soin de combattre les Perses et les Arabes [2]; à son neveu Théodore il donna le titre fort considérable de *magistros* [3]; à son cousin Nicétas, fait comte des excubiteurs, il avait confié l'Égypte pendant de longues années. Quoi d'étonnant à ce qu'il ait voulu placer en des mains sûres le gouvernement de la lointaine Afrique? C'est entre 619, date où Nicétas quitta l'Égypte [4] et 629, date où nous savons qu'il était mort [5], qu'il faut placer l'administration du patrice Nicétas.

Plus tard, un autre prince encore, apparenté à la maison souveraine, gouverna l'exarchat d'Afrique, si du moins on accepte la séduisante conjecture qui reconnaît dans le patrice Grégoire le propre fils de Nicétas [6]. Au vrai, l'hypothèse est des plus vraisemblables. Certes on ne saurait tirer des conclusions certaines du nom que porte le personnage; il faut bien remarquer pourtant que le père de Nicétas s'appelait Gregoire et sa fille Gregoria [7]. Un autre témoignage atteste que cette branche de la famille impériale, établie en Afrique depuis deux générations, resta assez intimement attachée à la

1. Bury, II, p. 210.
2. Nicéph., p. 7; Théophane, p. 315, 327, 337.
3. Nicéph., p. 25.
4. Gelzer, *l. c.*, p. 130.
5. Nicéph., p. 21.
6. Bury, II, p. 287; Tauxier, *Le patrice Grégorius* (*Revue africaine*, 1885, p. 284); Gelzer, *l. c.*, p. 131.
7. Je ne sais où l'on prend un Gregorius frère d'Héraclius (Bury, II, p. v; Tauxier, *l. c.*, p. 300-301). De Boor se trompe en effet à ce sujet dans l'index de Nicéphore (p. 240). On connaît seulement par Théophane un Grégoire, neveu d'Héraclius, qui mourut, en 651-52 à Héliopolis, prisonnier des Arabes (Théophane, p. 345). Tauxier, *l. c.*, veut identifier ce personnage avec le patrice d'Afrique, qui serait, selon lui, tombé en 647 aux mains des musulmans : il faut plutôt y reconnaître, ce semble, le Grégoire, fils de Théodore, qui en 649-50 fut remis comme otage aux mains de Moaviah.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

province ; lorsque, en 628 ou 629, on célébra le mariage de Gregoria avec le jeune empereur Héraclius Constantin, la fiancée, quoique son père fût déjà mort à cette date, vivait dans la province de Pentapole[1] ; ce qui semble peu explicable, à moins d'admettre que la famille de Gregoria possédait des propriétés dans cette région, ou qu'un de ses membres y remplissait une charge administrative. Enfin il est naturel qu'Héraclius ait reporté sur le fils de Nicétas la faveur dont il avait comblé le père, et qu'à ce personnage, beau-frère de l'héritier du trône, il ait remis en toute confiance l'important gouvernement d'Afrique, devenu en quelque sorte héréditaire dans sa famille : cela surtout en un moment où l'invasion arabe semblait de plus en plus menacer cette province, et où le pays, on le verra, tendait par surcroît à s'affranchir de l'autorité de l'empereur. J'ajoute que, dans cette hypothèse, on comprend mieux bien des détails du soulèvement que Grégoire tenta en 646, et l'appui universel qu'il trouva dans un pays dévoué de longue date à sa race[2], et la sympathie qu'il rencontra dans tout l'Occident, hostile à la descendance directe d'Héraclius[3], et désireux pourtant de ne point se détacher de l'empire, et enfin les motifs mêmes qui décidèrent l'exarque à se proclamer empereur.

Ce sont là, je le sais, de simples conjectures ; pourtant la présence certaine d'Héraclius l'ancien et de Nicétas à la tête de l'administration africaine leur donne une grande probabilité ; elles ne tirent pas moins de vraisemblance de ce fait, que l'Afrique semble avoir été, sous le règne d'Héraclius, une des parties les plus prospères de la monarchie, qu'elle fut visiblement aussi l'une de celles pour qui l'empereur témoigna la plus attentive sollicitude. Vers le milieu du VIIe siècle, l'Occident semblait vraiment le plus sûr boulevard de l'empire ; en 619, on l'a vu, Héraclius songeait à se retirer à Carthage ; en 662, son petit-

1. Nicéph., p. 21.
2. Théophane, p. 343.
3. *P. G.*, XC, p. 111.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fils, Constant II, pensait à rétablir à Rome la capitale de la monarchie, et, en fait, il transportait pour six ans en Sicile le siège de l'autorité impériale [1].

Et en effet, des rares événements qui nous font entrevoir les destinées de l'Afrique byzantine dans la première moitié du VII[e] siècle, on peut conclure que jamais la province ne fut plus tranquille et plus florissante [2]. Pour qu'en 610 l'exarque Héraclius n'ait point hésité à dégarnir l'Afrique des forces nombreuses qu'il confia à son fils et à son neveu, il faut évidemment que le pays ait été parfaitement calme ; et la facilité avec laquelle le gouverneur révolté recruta des soldats parmi les indigènes atteste qu'à cette date les tribus berbères étaient entièrement soumises. Pour qu'en 619 l'empereur Héraclius, qui connaissait par un long séjour la situation des provinces africaines, ait songé à transporter à Carthage le siège de la monarchie, il faut qu'à ce moment le pays ait été complètement pacifié et singulièrement prospère ; on ne comprendrait point sans cela que le prince eût pensé à chercher dans l'Occident un sûr et tranquille asile, qu'il eût espéré y trouver les éléments d'une sérieuse et durable résistance. Et, de fait, nous constatons qu'à cette date l'influence byzantine semble s'étendre au loin à travers l'Afrique. Grâce à l'active propagande des missionnaires, de toutes parts les conversions se sont multipliées. Dans le sud de la Byzacène, de nombreuses populations chrétiennes habitent les oasis du Djerid [3]; la religion catholique pénètre parmi les tribus de l'Aurès et du Zab [4]; dans la Maurétanie Césarienne, les Zenata qui peuplent la région au sud de Tlemcen professent le christianisme [5]; la puissante confédération des Auraba est convertie à l'orthodoxie [6]; un grand état indigène et catholique existe aux environs de

1. Cf. Bury, II, p. 297-299.
2. Cf. Bury, II, p. 203, 212, 219.
3. Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, I, p. 231.
4. *Ibid.*, III, p. 191 ; *Recueil de Const.*, 1873-74, p. 226.
5. Ibn Khaldoun, I, p. 212 ; III, p. 191.
6. *Ibid.*, I, p. 211.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tiaret [1]. Et non seulement des chrétientés se rencontrent dans l'intérieur de la Maurétanie Césarienne et de la Tingitane ; mais — et voilà qui est vraiment significatif — les évêques de ces diocèses lointains viennent assister aux conciles de Carthage [2]. Or ce fait demeure inexplicable, si l'on n'admet deux choses : d'une part, qu'une paix profonde, sans laquelle les communications eussent été proprement impossibles, régnait alors en Afrique ; de l'autre, qu'entre les princes berbères de la Césarienne et l'autorité impériale existaient des relations cordiales, sans lesquelles les évêques n'auraient pu entretenir nul rapport avec les prélats du pays byzantin [3].

On peut croire également qu'au point de vue matériel, la province était riche et prospère. D'actives relations de commerce existaient entre l'Afrique et l'Égypte [4], entre l'Afrique et la Sicile [5] : les vaisseaux de Carthage portaient, on l'a vu, chaque année à Byzance une partie des blés nécessaires à l'alimentation de la capitale ; et l'état où se trouvait l'Afrique, au moment de l'invasion arabe, atteste qu'elle avait complètement réparé les désastres de l'époque de Justinien. Les écrivains musulmans parlent avec enthousiasme de la luxuriante végétation de l'Afrique, de la richesse de ses villes, du butin prodigieux qu'y trouvèrent les soldats du khalife, des rançons immenses dont les populations achetèrent la retraite des envahisseurs. « Depuis Tripoli jusqu'à Tanger, dit En-Noveiri, tout le pays n'était qu'un seul bocage et une succession continuelle de villages » [6] ; et Ibn Abd-el-Hakem raconte cette anecdote caractéristique : « Voyant les pièces monnayées qu'on avait mises en tas devant lui, Abdallah

1. Fournel, I, p. 167-168.
2. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26 et 30-34.
3. Sur ces relations, qui semblent avoir parfois abouti à une véritable suzeraineté byzantine, voir les textes précédemment cités d'Ibn Khaldoun (I, p. 208 ; III, p. 191-192) parlant d'un impôt payé par les tribus au gouvernement impérial.
4. *Vie de Jean l'Aumônier* (éd. Gelzer), p. 23, 40, 54-55.
5. *Vie de Grégoire d'Agrigente* (*P. G.*, XCVIII) ch. 7-8 (p. 559), 19 (p. 579).
6. En-Noveiri (*Journ. asiat.*, 1841), p. 559.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ibn Saad demanda aux Africains d'où cet argent leur était venu; et l'un d'entre eux se mit à aller de côté et d'autre, comme s'il cherchait quelque chose, et, ayant trouvé une olive, il l'apporta à Abdallah. « Les Grecs, répondit cet homme, n'ont pas d'olives chez eux, et ils viennent chez nous acheter de l'huile avec ces pièces de monnaie [1]. » Certes il y aurait quelque naïveté à prendre entièrement à la lettre les merveilleux récits des historiens arabes; cependant, il est permis de croire qu'il y a ici, dans leurs affirmations, un fonds de vérité. Dans les steppes aujourd'hui désertes qui s'étendent au sud de Kairouan, dans les vastes plaines abandonnées qui bordent les versants septentrionaux de l'Aurès, dans la région montagneuse qui couvre le centre de la Tunisie, à chaque pas, on rencontre les ruines de villes, petites ou grandes, de gros villages, de vastes et nombreuses exploitations agricoles; or, nous avons la preuve que, malgré la guerre et les ravages des nomades, la plupart de ces points étaient occupés encore vers le milieu du VII[e] siècle: c'est de cette époque en effet que datent en grande partie les fortins qui s'élèvent au centre ou à proximité de chacune de ces ruines. Toute cette vaste région, où l'on ne rencontre plus guère de nos jours que des campements de nomades, était alors, en grande partie, habitée d'une manière permanente et mise en culture par de laborieuses populations: au XII[e] siècle encore, dans les environs de Gafsa, on comptait « plus de deux cents bourgades florissantes et bien peuplées » [2]; à Sbiba « les eaux abondaient ainsi que les fruits »; dans la vaste plaine déserte qui environne Kairouan, le pays était admirablement fertile [4]; de Kairouan jusqu'à Ebba, c'était une succession continuelle de « villages et de lieux habités » [5]; à Djeloula, à Lorbeus, où aujourd'hui il ne reste rien, on voyait de magnifiques jardins

1. Ibn Abd-el-Hakem (*Journ. asiat.*, 1844), p. 363-364.
2. El-Bekri (*Journ. asiat.*, 1858), p. 529-530.
3. *Id.*, 1859, p. 59, 396; Ibn Haukal (*Journ. asiat.*, 1842), p. 214-215.
4. El-Bekri, 1858, p. 473, 479.
5. *Id.*, 1859, p. 69.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et une végétation luxuriante [1]. Je ne parle point de la riche vallée de la Medjerda, où Badja était encore « le grenier de l'Ifrikiya » [2]; mais sur le haut plateau numide, à Tébessa, à Bagai, « les environs, arrosés par des ruisseaux, étaient couverts d'arbres fruitiers, de champs cultivés et de pâturages » [3]; la grande plaine du Bellezma était « couverte de villages et de champs cultivés » [4]; dans l'Aurès « les eaux abondaient et l'agriculture était florissante » [5]; et au sud même du massif montagneux, sur la lisière actuelle du désert, Badis montrait « des champs magnifiques en plein rapport » qui, comme au temps de Corippus, produisaient deux récoltes par an [6]. Certes, je ne prétends point que des témoignages d'El-Bekri ou d'Ibn Haukal il faille rien conclure sur l'état de l'Afrique au temps d'Héraclius; pourtant, si après tant de guerres intestines, d'invasions, de désastres, elle offrait encore, au XIe siècle, cet aspect florissant dans les régions mêmes que nous voyons, au VIIe siècle, occupées par les populations soumises à Byzance, ne pouvons-nous croire que dans le même pays, dans des conditions assez analogues, ces populations aussi connurent une semblable prospérité? En tout cas, ce qui est certain, c'est qu'au milieu du VIIe siècle encore on trouvait dans l'Afrique byzantine du loisir pour élever quelques édifices, et cela jusque dans les villes situées, bien loin de la côte, dans les parties les plus méridionales du haut plateau numide. Les deux seules inscriptions sûrement datées que nous possédions de cette époque proviennent, l'une de la banlieue de Tébessa, l'autre des ruines de Timgad [7]; toutes deux rappellent la construction de quelques monuments, et ces monuments ne sont point, comme on pourrait croire, des

1. El-Bekri, 1858, p. 489-490, 527-528.
2. *Id.*, 1859, p. 76. Cf. Ibn Haukal, *l. c.*, p. 180.
3. El-Bekri, 1859, p. 60; Ibn Haukal, p. 216-217; El-Bekri, 1859, p. 60, 396.
4. El-Bekri, 1859, p. 61-62.
5. Ibn Haukal, p. 217.
6. El-Bekri, 1859, p. 131.
7. *C. I. L.*, VIII, 10681, 2389.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ouvrages de fortification; à la veille même de l'invasion arabe, un fonctionnaire byzantin trouvait le temps de réparer une église dans la cité de Thamugadi.

III

Pourtant quelques ombres attristaient cette prospérité et faisaient pressentir la décadence prochaine. Dans l'extrême Occident, l'exarchat perdait la plus grande partie des possessions d'Espagne qui, depuis la fin du VIe siècle, faisaient partie de la Maurétanie seconde. Vers 615, le roi des Wisigoths, Sisebuth, profitait des embarras pressants que causaient à l'empire les attaques des Avares et l'invasion encore plus menaçante des Perses; en deux sanglantes batailles, il écrasait les troupes impériales, il emportait d'assaut plusieurs des villes grecques, bloquait par terre et par mer celles qui étaient situées sur la côte [1] et obligeait le patrice Caesarius à implorer la paix [2]. Elle fut, vers 616, ratifiée à Constantinople: Héraclius se résignait à abandonner une grande partie du territoire jadis conquis par Justinien [3]. Un peu plus tard, sous le règne de Svinthila (621-631), ce furent de nouveaux désastres; les officiers grecs qui commandaient en Espagne se laissèrent battre ou gagner par leur énergique et habile adversaire; les villes demeurées sous l'autorité impériale tombèrent presque toutes aux mains des Wisigoths [4]. Bientôt, du côté de l'est, un nouveau péril s'approcha des frontières de l'Afrique ; en 640,

1. Isidore de Séville, *Chronique* (éd. Mommsen, p. 479); *Hist. regum Goth.* (*ibid.*, p. 291, 295).

2. Cf. les lettres entre Caesarius et Sisebuth (*Mon. Germ. hist.*, *Epist.*, III, 662 sqq.).

3. Cf. Dahn, *Die Könige der Germanen*, V, p. 178-179.

4. Isid. de Séville, *Chronique*, p. 480 et *Historia* (*l. c.*, p. 292); Dahn, *l. c.*, V, p. 185. Pourtant toutes les places grecques ne furent pas conquises. A la fin du VIIe siècle, il existe encore un territoire byzantin en Espagne (*P. G.*, XCVIII, 686, 698; Jaffé, 2121 et Duchesne, *Bibl. de l'École des Chartes*, 1891, p. 19).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les Arabes envahissaient l'Égypte, et le contre-coup de ce grave événement se faisait sentir jusque dans l'exarchat[1]. Faut-il croire qu'à cette date la Tripolitaine, devenue ainsi, contre l'invasion musulmane menaçante, le boulevard avancé de la province, fut, comme au temps de Justinien, replacée sous l'autorité suprême du patrice qui résidait à Carthage? Les historiens arabes affirment que l'autorité de l'exarque Grégoire s'étendait de Tripoli jusqu'à Tanger[2], et il semble assez vraisemblable qu'on ait, à ce moment, concentré entre les mêmes mains toutes les forces byzantines cantonnées dans le nord de l'Afrique. Mais contre le danger pressant, l'exarchat était-il vraiment capable de faire une sérieuse résistance? En apparence, la province était prospère: la domination, ou tout au moins l'influence byzantine, s'étendait au loin dans le pays; l'administration demeurait constituée selon les principes fixés à la fin du VI[e] siècle[3]. En fait, des causes internes de désorganisation préparaient lentement en Afrique la ruine de l'autorité impériale, et elles devaient avoir pour effet de livrer la province presque sans défense à la première attaque des musulmans.

1. *P. G.*, XC, 111.

2. Ibn Abd-el-Hakem (*Journ. asiat.*, 1844), p. 360; El-Beladori, *ibid.*, p. 353.

3. *P. L.*, LXXX, 478

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRE V

LA CHUTE DE LA DOMINATION BYZANTINE EN AFRIQUE

(641-709)

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRE V

LA CHUTE DE LA DOMINATION BYZANTINE EN AFRIQUE

(641-709)

CHAPITRE PREMIER

LES CAUSES INTERNES DE LA DÉCADENCE

Vers le milieu du VII[e] siècle, la domination byzantine s'étendait encore, au moins en apparence, sur la plus grande partie des territoires qui, cent ans auparavant, reconnaissaient l'autorité impériale. En Tripolitaine, les garnisons grecques occupaient les villes du littoral, Tripoli, Sabrata, Gabès[1]; les frontières de la Byzacène atteignaient, comme autrefois, le bord septentrional des Chotts, et parmi les villes importantes de la province on citait, sur la côte, Iunca, Thenae, Ruspae, Leptis, Hadrumète[2], et, dans l'intérieur des terres, Thysdrus, Autenti, Sufetula, Thélepte, Capsa[3]. En Numidie, les Byzantins possédaient toujours les puissantes citadelles construites au VI[e] siècle au pied des massifs de

1. Ibn Abd-el-Hakem (*Journ. asiat.*, 1844, p. 357-359); En-Noveiri (*Journ. asiat.*, 1841, p. 102); Fournel, *Les Berbers*, I, p. 18 et 22 note *e*.
2. Labbe, VI, 138-139.
3. *Id.*, VI, 138-139; En-Noveiri, *l. c.*, p. 109.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Aurès, Bagai, Thamugadi, Lambèse[1]; et si depuis quelque temps déjà ils avaient cessé, à ce qu'il semble, d'occuper directement le Hodna[2], du moins leur diplomatie avait su conserver une réelle influence sur les populations, en grande partie chrétiennes, qui habitaient le Zab et la Maurétanie Césarienne et se ménager des alliés parmi les grands États indigènes[3]. Enfin, à l'extrémité occidentale de l'Afrique, les impériaux tenaient la forte citadelle de Septem, avec le pays qui avoisinait cette forteresse[4]; et la possession des Baléares et de quelques villes, telles qu'Algésiras, situées sur la côte espagnole, achevait de leur assurer une forte situation dans l'ouest de la Méditerranée. Comme jadis, la Sardaigne et la Corse étaient rattachées à l'exarchat d'Afrique et complétaient le beau gouvernement confié au patrice qui résidait à Carthage. En apparence, il semblait donc que rien ne fût changé dans l'Afrique byzantine; en fait, les symptômes d'une désorganisation profonde apparaissaient de toutes parts.

I

Dès la fin du VI[e] siècle, on l'a vu, les agents de l'administration impériale s'inquiétaient assez peu d'exécuter à la

1. El-Bekri (*Journ. asiat.*, 1859, p. 394); *C. I. L.*, VIII, 2389; Fournel, *l. c.*, p. 166-167.

2. En-Noveiri (*l. c.*, p. 123) et les textes cités dans le *Recueil de Const.*, 1873-74, p. 226. Tobna semble abandonnée par les Byzantins en 683 (Fournel, p. 176).

3. Ibn Khaldoun rapporte qu'au moment de l'invasion arabe, la plus grande partie des tribus berbères « vivaient sous la domination des Francs et professaient le christianisme » (*Hist. des Berb.*, I, p. 208-209); et ailleurs, parlant plus spécialement des populations indigènes qui habitaient l'Aurès, le Zab et la Maurétanie Césarienne au sud de Tlemcen, il dit : « Les Zénata et les Berbères qui habitaient les campagnes témoignaient aux Francs un certain degré d'obéissance; ils payaient l'impôt aux époques fixées et prenaient part à leurs expéditions militaires : mais, quant aux autres obligations, ils y montraient une résistance très vive » (*ibid.*, III, 191). Cela indique bien une sorte de suzeraineté acceptée par les tribus. Cf. En-Noveiri, *l. c.*, p. 124; Fournel, p. 167-168.

4. Nicéphore patr., p. 29; Fournel, p. 169-170.

5. Fournel, p. 179-180. Cf. Duchesne, *Bibl. de l'École des Chartes*, 1891, p. 19.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lettre les ordres qui leur venaient de Byzance, et manifestaient à l'égard de l'autorité impériale des velléités d'indépendance d'autant plus dangereuses que l'éloignement de la province rendait presque illusoire tout contrôle du pouvoir central. Quelques années plus tard, l'heureux et prompt succès de la révolution de 610 avait montré, par un éclatant exemple, quel parti un exarque audacieux et habile pouvait tirer de la situation que lui faisait son grand commandement ; et quoique, durant tout le règne d'Héraclius, aucun gouverneur n'ait songé à profiter des ressources que l'Afrique offrait à son ambition, pourtant des phénomènes assez graves déjà se passaient dans la province et attestaient le relâchement de la discipline administrative. En Sardaigne, le *praeses*, peu soucieux des privilèges que la loi accordait aux personnes ecclésiastiques, bravait ouvertement l'évêque de Rome et prétendait n'en faire qu'à sa guise[1]. En Afrique, on voyait des faits plus significatifs encore. Vers 634[2], les Arabes menaçaient l'Égypte, et, pour défendre cette importante province, Héraclius s'efforçait d'y concentrer toutes les troupes disponibles dans l'Afrique du nord. Le stratège de Pentapole recevait ordre de marcher à l'ennemi[3]; de semblables instructions étaient transmises en Afrique. Or, au lieu d'obéir, le stratège Pierre hésitait tout d'abord; il consultait sur l'opportunité d'agir le fameux abbé Maxime, dont nous aurons tout à l'heure l'occasion de parler plus longuement; finalement il s'abstenait d'entreprendre l'expédition[4]. En 641, le préfet Georges montrait la même indiscipline : craignant de froisser

1. *P. L.*, LXXX, p. 478.

2. La date n'est point fort assurée. Sans doute, dans les actes du procès de l'abbé Maxime, on lit formellement que l'événement eut lieu « il y a vingt-deux ans », ce qui reporte nécessairement à 633 ou 634. Mais il est étonnant qu'à cette date les Arabes aient menacé l'Égypte. La chose n'est point impossible pourtant : c'est en 635, en effet, que semblent se placer les négociations du patriarche Cyrus avec les musulmans (Théophane, p. 338-339; Nicéphore, p. 24-25 et 26-27).

3. Nicéphore, p. 24.

4. *P. G.*, XC, 111.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les sentiments religieux de ses administrés, il déclarait hardiment apocryphes les lettres qu'on lui apportait de Byzance et prenait nettement le contre-pied des instructions qui lui étaient adressées[1]. C'est qu'aussi bien, dans ces dernières années du règne d'Héraclius, et sous le gouvernement de ses débiles successeurs, le désarroi allait grandissant chaque jour. Sous la poussée de l'invasion arabe, les désastres s'accumulaient; l'argent manquait pour faire face aux dépenses les plus urgentes; les questions religieuses divisaient profondément, en face de l'ennemi menaçant, les sujets de l'empire; tandis que le *basileus*, désespéré, malade, l'esprit troublé par les accès d'une sombre mélancolie[2], laissait échapper de ses mains affaiblies la conduite de la monarchie. Quoi d'étonnant si, dans ces circonstances les gouverneurs ne prenaient conseil que d'eux-mêmes et songeaient moins à leurs devoirs qu'à leurs intérêts ou à leurs ambitions! Les populations, qu'ils administraient, étaient, on le verra, profondément mécontentes du gouvernement impérial; l'Église, dont ils acceptaient et sollicitaient respectueusement les conseils[3], souffrait de la politique hérétique des princes, et commençait à se détourner d'eux; la tentation était grande de risquer une aventure et, suivant l'exemple d'Héraclius lui-même, de chercher par une insurrection à conquérir le trône de Byzance.

En même temps que les fonctionnaires de l'administration grecque se faisaient ainsi chaque jour plus indépendants du pouvoir central, d'autres causes ébranlaient en Afrique la domination impériale. Théophane raconte que, vers la fin du règne d'Héraclius, on dut cesser, faute d'argent, de payer les subsides accoutumés aux nomades qui gardaient la frontière de Syrie, et il ajoute que ces populations, mécontentes d'être traitées de cette sorte, s'empressèrent d'abandonner le service de l'empire[4]. On peut croire que la pénurie du trésor avait

1. *P. G.*, XCI, 460-462; cf. Jean de Nikiou, p. 573.
2. Nicéphore, p. 25-27; Bury, *l. c.*, II, p. 266.
3. *P. G.*, XCI, 464.
4. Théophane, p. 335.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en Afrique de semblables conséquences, et que les grands chefs berbères, ne recevant plus leurs pensions habituelles, laissèrent bien vite se relâcher les liens qui les unissaient au gouvernement de Byzance. En tout cas, on voit, vers cette époque, apparaître dans la province de puissants états indigènes, ayant leurs lois, leur religion, leurs souverains presque indépendants[1]. En Tripolitaine, ce sont les Louata, qui occupent le littoral depuis la Cyrénaïque jusque vers Gabès, et avec eux les Hoouara et les Nefouça, assez nombreux pour pouvoir, bien des années plus tard, réunir encore plus de 16,000 guerriers[2]; dans le Djerid actuel et dans les plaines qui couvrent le sud-ouest de la Byzacène, la grande tribu des Nefzaoua occupe les territoires jadis parcourus par les Maures d'Antalas; en Numidie, le massif de l'Aurès et les plaines qui les avoisinent sont habités par les Djeraoua, les Ifren, les Magraoua, qui s'étendent jusqu'au Hodna, au Zab et en Maurétanie[3]; dans cette même région de la Césarienne, la tribu des Auraba méritait, selon Ibn Khaldoun, par sa force numérique et par sa bravoure, de commander à tout le peuple

1. « Dans les campagnes, dit Ibn Khaldoun (*Hist. des Berb.*, I, p. 207-208), les Berbères, forts par leur nombre et leurs ressources, obéissaient à des rois, des chefs, des princes et des émirs. Ils y vivaient à l'abri des insultes et loin des atteintes que la vengeance et la tyrannie des Romains et des Francs auraient pu leur faire subir. » El-Bekri, cité par Ibn Khaldoun (*ibid.*, I, p. 177), dit de même que les tribus indigènes avaient à leur tête des rois et des chefs, et que « tel fut l'état dans lequel l'islamisme les trouva ». D'autres passages montrent que ces renseignements se rapportent bien au milieu du VIIe siècle (Ibn Khaldoun, I, p. 209, 211). Cf. *Recueil de Const.*, 1875, p. 320.

2. Ibn Abd-el-Hakem, *l. c.*, I, p. 301 et *Journ. asiat.*, *l. c.*, p. 355; Ibn Khaldoun, I, p. 197, 225-227; El-Bekri, *Journ. asiat.*, 1858, p. 437 et Fournel, I, p. 21, note 6. Les Louata sont incontestablement identiques aux Levathes du VIe siècle; dans les Hoouara on veut reconnaître les Austures, et dans les Nefouça les tribus que Corippus (*Joh.* II, 140) place dans les *Navusi montana* (Tauxier, *Revue afr.*, 1880, p. 388-391). J'y reconnaîtrais plus volontiers les Naffur du VIe siècle.

3. Ibn Khaldoun, I, p. 197; III, p. 192, 198. Cf. Mercier, *Hist. de l'Afrique septentrionale*, I, p. 187-189 et *Recueil de Const.*, 1882-83, p. 242. Voir aussi les textes cités par Fournel, p. 217-218. Dans les Ifren, De Slane veut retrouver les Ifuraces de Corippus (*Hist. des Berb.*, IV, p. 577).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

berbère [1]; et en effet elle groupait autour d'elle toute une confédération de peuplades indigènes. Plus à l'ouest, les tribus des Zenata couvraient les hauts plateaux de la Maurétanie Césarienne; et parmi elles, les Berghouata tenaient le premier rang dans le Maghreb-el-Aksa [2]. Or, si la plupart de ces populations pratiquent le christianisme, beaucoup pourtant sont juives ou idolâtres [3]; si plusieurs d'entre elles se piquent de rester fidèles à l'alliance byzantine, déjà la plupart ne suivent que leurs intérêts particuliers, et sans résistance elles accepteront, pourvu qu'elles y trouvent avantage, la religion et la domination musulmanes [4]. Sans doute elles ne sont point encore affranchies de tout lien avec Byzance; mais Ibn Khaldoun constate que vers la fin du règne d'Héraclius les indigènes cessèrent de payer l'impôt au gouvernement grec [5] et arrachèrent à sa faiblesse toutes sortes de privilèges; vers le même temps, l'historien arabe montre les Byzantins reculant insensiblement devant les indigènes, repliant leurs garnisons dans les grandes villes de la province, abandonnant aux Berbères les campagnes et le plat pays, et se contentant d'une suzeraineté plus ou moins incertaine sur leurs anciens sujets devenus presque indépendants [6]. Évidemment le moment est

1. Ibn Khaldoun, I, p. 286.

2. *Ibid.*, II, p. 124.

3. El-Bekri, cité par Ibn Khaldoun, I, p. 177; Ibn Khaldoun, I. p. 208-209; III, p. 191-192; I, p. 211. D'après Ibn Khaldoun, étaient juifs les Djeraoua de l'Aurès, les Nefouça de la Tripolitaine, plusieurs tribus de la Maurétanie (I, p. 208-209).

4. C'est ce que montrera plus loin l'histoire de Koçéila et de la Kahéna.

5. Ibn Khaldoun, I, p. 208. On remarquera pourtant que, dans un autre passage cité plus haut, Ibn Khaldoun (III, p. 191-192) contredit partiellement cette affirmation.

6. On a voulu reculer à une date beaucoup plus ancienne le changement qui paraît s'être produit au VIIe siècle dans la situation des Berbères vis-à-vis des Byzantins. Interprétant un passage d'El-Bekri cité par Ibn Khaldoun (I, p. 177), Tauxier affirme que, dès l'époque de Justin II, un arrangement fut conclu entre Grecs et indigènes, en vertu duquel les impériaux demeurèrent en possession des villes, tandis que les campagnes étaient entièrement abandonnées aux Berbères (*Revue africaine*, 1880, p. 379-380, 384-385). Il est certain que les historiens arabes s'accordent à montrer les Byzantins recu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

proche où les grands chefs traiteront d'égal à égal avec l'autorité impériale, où les vassaux d'autrefois se transformeront en de libres alliés. Faut-il aller plus loin encore, croire qu'à côté des princes indigènes il y eut place, dans l'Afrique du VII[e] siècle, pour « de petits barons féodaux d'origine romaine » [1], grands propriétaires jouant sur leurs vastes domaines le rôle de chefs de tribus et groupant autour d'eux et sous leur protection les habitants chrétiens de la région? Faut-il croire que l'administration byzantine, se contentant de recueillir les impôts, laissa « les propriétaires d'origine romaine et les chefs des tribus indigènes s'administrer comme ils l'entendaient [2] ? » Ce sont là d'ingénieuses conjectures, que Masqueray s'est complu à déduire des traditions berbères de l'Aurès oriental ; on avouera pourtant qu'il est difficile de faire beaucoup de fond sur les contes très légendaires de la tribu des Amamra. D'ailleurs, Masqueray lui-même n'est point pleinement assuré que « les sultans romains », dont l'imagination populaire a gardé la mémoire, ne soient point tout simplement des princes indigènes [3] ; aussi, quelque séduisante que soit l'hypothèse, quelque curiosité qu'il y ait à retrouver dans les récits berbères des souvenirs historiques étrangement déformés [4], on n'acceptera qu'avec une extrême réserve les assertions précédemment exposées. Aussi bien, un

lant devant l'élément indigène (Abd-el-Hakem, *Hist. des Berb.*, I, p. 301; El-Bekri, *l. c.*; Ibn Khaldoun, I, p. 207-208; III, p. 191-192); mais leurs informations semblent bien plutôt se rapporter au moment de la première invasion arabe. Il est impossible, d'autre part, de tirer du texte d'El-Bekri les conclusions qu'on en veut déduire : du reste l'histoire de l'Afrique byzantine tout entière à la fin du VI[e] siècle et au commencement du VII[e] vient démentir ces assertions. Enfin Corippus n'a jamais fait, comme le déclare Tauxier, nulle allusion à ce prétendu traité, et d'ailleurs les historiens arabes eux-mêmes montrent, au VII[e] encore, la suzeraineté byzantine s'exerçant sur les tribus berbères (Ibn Khaldoun, I, p. 209 ; III, p. 192).

1. Masqueray, *Bull. de Corr. afr.*, III, p. 107-109.

2. Id., *l. c*, p. 109.

3. Id, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*, p. 170.

4. Id., *Bull. de Corr. afr*, III, p. 100-101.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

seul fait suffit pour attester la profonde désorganisation de l'Afrique byzantine au milieu du VIIe siècle ; c'est la reconstitution — celle-là incontestable — de la nationalité berbère, se groupant en de puissants États presque indépendants de l'empereur.

II

D'autres causes encore, et plus graves, préparaient dans l'exarchat la chute de la domination grecque.

La querelle du monothélisme, qui depuis plusieurs années troublait profondément l'empire byzantin, avait eu, en Afrique comme en Italie, un retentissement considérable. L'Occident tout entier s'était ému et scandalisé de l'*Ecthesis* publiée par Héraclius, des lettres par lesquelles le patriarche Pyrrhus essayait de conquérir des adhérents à la doctrine nouvelle [1] ; et les populations africaines, qui, suivant l'expression d'un contemporain, « ne pouvaient pas même supporter d'entendre le nom de l'hérésie [2] », avaient accueilli avec indignation les innovations que l'empereur tentait en matière de foi. Les évêques de la province déclaraient, non sans quelque dédain, « que toutes ces nouveautés naissaient d'un amour malsain de la gloire, et que leurs auteurs les imaginaient uniquement pour paraître plus subtils, plus perspicaces, plus sages que le commun de leurs frères [3] » ; pour eux, fermement attachés aux traditions de l'orthodoxie, ils se piquaient de suivre en toutes choses les instructions du Siège apostolique [4] ; et groupés autour de leurs pasteurs, non moins attentifs qu'eux à écouter les conseils qui venaient de Rome, les fidèles étaient prêts à résister contre toute entreprise faite sur leur foi. Ha-

1. *P. L.*, LXXX, 603, 606.
2. *P. G.*, XCI, 464.
3. Labbe, VI, 429.
4. *Id.*, VI, 128, 156 ; *P. G.*, XCI, 141.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bitués de longue date à regarder vers Rome plutôt que vers Byzance, ils se sentaient maintenant plus éloignés encore d'un empire qui blessait leurs convictions religieuses les plus chères ; étroitement attachés à l'Église par l'ardeur de leurs croyances et l'enthousiasme d'une résistance commune, sans trouble ils voyaient se relâcher les liens qui les rattachaient à la monarchie ; pour défendre la pureté de l'orthodoxie, ils étaient disposés à tout, même à une rupture ouverte, et d'avance tout acquis à quiconque les sauverait de l'hérésie. Dans ces conditions, les moindres incidents pouvaient devenir graves et entraîner pour la domination byzantine en Afrique des conséquences irréparables.

Or, vers 640, les progrès de l'invasion arabe eurent pour effet — assez inattendu — d'engager à fond la province dans la lutte religieuse. La conquête de la Syrie et de l'Égypte par les musulmans faisait à ce moment refluer vers l'Afrique une masse de populations chrétiennes, fuyant devant l'épée des envahisseurs : en particulier un grand nombre de prêtres, de moines, de religieuses venaient demander à Carthage un asile et des secours [1]. Le préfet Georges, qui à ce moment dirigeait l'administration civile de la province [2], était un homme

1. Migne, *P. G.*, XCI, 453, 466, 462. La lettre de l'abbé Maxime, à laquelle nous empruntons les détails qui vont suivre, se rapporte de toute évidence à l'Afrique et à la date de 641. Les faits que raconte le moine se sont passés en novembre de la XV[e] indiction : cette date convient également à 641 et à 626 ; mais si l'on accepte 626, les événements deviennent peu intelligibles, et Maxime à ce moment n'était d'ailleurs point encore en Afrique. Mais tout cet épisode ne doit-il point se placer à Alexandrie ? c'est fort douteux. Outre que le préfet Georges est nettement nommé ἔπαρχος Ἀφρικῆς (*P. G.*, XCI, 364) l'abbé parle expressément dans sa lettre : 1° des gens qui habitent ταύτην τὴν Ἄφρων χώραν, et ces termes désignent d'ordinaire l'Afrique propre (cf. Labbe, VI, 127, 130, 131, 139) ; 2° des fugitifs ἀπὸ Ἀλεξανδρείας, ce qui place bien les événements en Afrique. Enfin nous connaissons fort exactement les noms des préfets d'Égypte pendant les années 640 et 641. En 640 le titulaire de la préfecture se nommait Anastase (Jean de Nikiou, p. 555, 574) ; ce personnage fut rappelé par Constantin III (entre février et mai 641) et remplacé par Théodore (*ibid.*, p. 564, 573, 576), qui était encore en fonctions en 642. Jean de Nikiou nomme à la vérité un préfet Georges en 640 (p. 559), mais c'est le gouverneur de la ville d'Héliopolis.

2. Il portait, il semble, le surnom de Glykas (*P. G.*, XCI, p. 392). Maxime

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

charitable et bon, plein de bienveillance pour les pauvres, les faibles, les misérables, protégeant de tous ses efforts les institutions de bienfaisance, et que sa vive piété intéressait tout particulièrement aux infortunes de l'Église [1]. Véritable « flambeau de vertu », comme le dit un écrivain contemporain [2], toujours prêt à donner libéralement, surtout lorsqu'il s'agissait du bien de la religion et des monastères, ce personnage fit le meilleur accueil aux exilés ; et sans compter il leur assura des abris et le moyen de vivre, reconstituant les congrégations dispersées, dotant largement les fondations nouvelles, comblant les religieux de ses bienfaits [3]. Malheureusement, à côté des nombreux moines orthodoxes ainsi reçus dans la province, beaucoup de Syriens, beaucoup d'Égyptiens venus d'Alexandrie et des couvents de la Libye professaient l'hérésie monophysite, fort répandue dans ces régions : ils se mirent sans tarder à faire une active propagande en Afrique, et les femmes surtout s'y employèrent avec un zèle tout particulier. Bientôt des scandales éclatèrent : on parla de jeunes filles converties contre le gré de leurs familles et soustraites ensuite à toutes les recherches de leurs parents ; on parla de baptêmes sacrilèges, de cérémonies expiatoires, si bien que le préfet dut intervenir [4], d'ailleurs sans obtenir aucun résultat. Bientôt, dans l'orthodoxe Afrique, le peuple commença à murmurer contre les agissements des novateurs, et le zèle religieux s'exaspéra à ce point qu'on put craindre de voir une émeute éclater contre les hérétiques. Le préfet, d'accord avec l'archevêque de Carthage, se décida à faire un rapport à l'empereur ; en même temps il mettait au courant de l'affaire le patriarche de Constantinople et — chose plus remarquable — l'évêque de

joue volontiers sur les noms propres (*ibid.*, 512, 534), mais le seul nom de Georges lui eût fourni d'autres jeux d'esprit (cf. *ibid.*, 626) ; il faut donc attacher quelque valeur au texte : τὸν ὄντως γλυκὺν καὶ ὁρώμενον καὶ ὀνομαζόμενον.

1. *P. G.*, XCI, 616-648. Cf. *ibid.*, 371-374.
2. *Ibid.*, 648.
3. *Ibid.*, 464, 391.
4. *Ibid.*, 460-464.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rome [1]. A ce moment Héraclius était mort, et son fils Constantin III était franchement orthodoxe [2]; aussi l'ordre vint-il de Byzance d'expulser tous hérétiques qui persévéreraient dans leur erreur, de répartir dans des monastères catholiques les religieux qui refuseraient de rentrer au giron de l'Église, de confisquer les biens des congrégations récalcitrantes [3]; et conformément au rescrit impérial, de gré ou de force on obtint la soumission plus ou moins sincère des ecclésiastiques [4]. Mais malgré cette apparente conversion, due principalement au désir de rentrer en possession de leurs couvents, bientôt les monophysites causèrent de nouveaux troubles dans le pays; de nouveau le préfet dut sévir, confisquer les propriétés données par lui aux congrégations, menacer les dissidents de toutes les sévérités impériales [5]. Mais, entre temps, de grands changements s'étaient accomplis à Byzance : Constantin III était mort à la fin de mai 641, et sous le règne d'Héraclonas, grâce à l'influence toute puissante de l'impératrice douairière Martine, le monothélisme était en pleine faveur. On le vit bien lorsqu'en novembre 641 ordre fut donné au préfet d'abandonner toute poursuite contre les religieuses incriminées [6]. Aussitôt, forts de la protection impériale, enhardis par le bon accueil que trouvaient à la cour les évêques monothélites, les hérétiques syriens et alexandrins commencèrent à relever la tête [7]; mais c'est ici que l'affaire prend un tour vraiment caractéristique. Lorsqu'on eut connaissance des lettres arrivées de Byzance, ce fut dans la province une agitation extrême et un véritable scandale [8]; le peuple, comme l'Église, ne ména-

1. *P. G.*, XCI, 464.
2. Zonaras, III, p. 313 (éd. Dindorf).
3. *P. G.*, XCI, 464-465.
4. *Ibid.*, 465.
5. *Ibid.*, 587, 590.
6. *Ibid.*, 460. Il semble bien, malgré l'étrangeté du titre, que la θεοφιλεστάτη πατρικία soit l'impératrice Martine; il est en effet question des ἄρχοντες envoyés par elle pour administrer l'Afrique (*ibid.*, 460).
7. *Ibid.*, 461.
8. *Ibid.*, 460-461. Cf., sur ces sentiments d'hostilité, Jean de Nikiou, p. 573

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

geait guère l'impératrice hérétique, et bientôt le trouble fut tel que, pour éviter de plus graves événements, le préfet, serviteur dévoué de l'empire [1], se résolut à déclarer que les lettres étaient apocryphes [2]. En même temps, il produisait des témoins qui déclarèrent solennellement que la souveraine était « pure de toute hérésie, fidèle à Dieu, digne de toute estime » [3]; et pour achever de calmer le mécontentement général, prenant hardiment le contre-pied de ses instructions, il fit arrêter ou battre de verges les dissidents sur qui on put mettre la main [4]. Peu de temps après, probablement à la suite de cet incident, le préfet fut invité à venir expliquer sa conduite à Constantinople ; et il partit, non sans inquiétude, se sentant menacé d'une destitution fort probable [5]. Or, ici encore, les sentiments des populations africaines se manifestèrent par des détails significatifs ; le préfet paraît avoir été de tous points un excellent administrateur, plein de douceur et de bienveillance ; mais surtout il était l'ami des églises, des monastères, le protecteur de tous ceux « qui aiment Dieu » [6] ; il était — « chose plus précieuse que toutes », dit un contemporain — « le défenseur très zélé de la vraie foi apostolique » [7], et il venait d'en donner des preuves assez décisives. Aussi, quand il s'embarqua pour Byzance, ce fut parmi les provinciaux une désolation générale ; on se pressait autour du préfet, on s'écrasait pour le voir une dernière fois, on se répandait en pleurs et en gémissements, on essayait presque de lui fermer le passage vers le navire qui devait l'emporter [8]. Les plus saints personnages s'employèrent en sa faveur pour lui

1. *P. G.*, XCI, 648.
2. *Ibid*, 460. On conseillait ouvertement du reste aux gouverneurs d'Afrique de désobéir aux ordres de Martine et de son fils (Jean de Nikiou, p. 573).
3. *Ibid.*, 462.
4. *Ibid.*, 460-461.
5. *Ibid.*, 646, 366, 370.
6. *Ibid.*, 370.
7. *Ibid.*, 646, 650.
8. *Ibid.*, 646.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ménager un bon accueil à la cour ; l'abbé Maxime suppliait un familier de l'impératrice de mettre en jeu toute son influence pour qu'on renvoyât le préfet en Afrique [1] : d'après lui, c'était plaire à Dieu et rendre à l'empereur un service éminent, de faire réintégrer dans ses fonctions « ce serviteur dévoué de la monarchie » [2]. On a vu où s'arrêtait au juste cette fidélité si vantée, et c'était assurément chose grave que le principal titre du préfet à la sympathie de l'Afrique fût précisément sa résistance aux ordres d'un empereur suspect d'hérésie.

Dans l'aventure que nous venons de raconter, un des plus fermes soutiens de l'orthodoxie avait été un moine venu depuis quelque temps d'Orient en Afrique, le fameux abbé Maxime, qui devait, dans la querelle du monothélisme, jouer un rôle si considérable. Né en 580 à Byzance [3], il avait d'abord été attaché à la chancellerie impériale, et avait tenu une assez grande place à la cour d'Héraclius ; puis, à une date que nous ignorons, mais qui paraît antérieure à 626 [4], il avait embrassé la vie monastique ; et depuis lors on l'avait, dans tout l'Orient, trouvé partout où il y avait une hérésie à combattre [5]. Il était à Alexandrie avec l'abbé Sophronius au moment où le patriarche Cyrus s'efforçait, par la formule monothélite, de rétablir l'union en Égypte ; et, comme son fougueux ami, il s'était nettement prononcé contre les auteurs de ces nouveautés perverses [6]. Plus tard, voyant le progrès que faisait dans tout l'Orient la funeste doctrine, il s'était transporté en Occident,

1. *P. G.*, 642, 648.
2. *Ibid.*, 648.
3. Il avait soixante-quinze ans en 655 (*P. G.*, XC, 127). Cf. *Vita* (*ibid.*, 70).
4. Il semble en effet que les allusions qu'il fait à sa fuite devant l'invasion ennemie se rapportent au moment où les Perses vinrent assiéger Constantinople en 626 (*P. G.*, XCI, 446, 622). Elles n'ont de sens qu'à ce moment, et Combefis s'est trompé en y cherchant l'explication du séjour de Maxime en Afrique (*P. G.*, XC, 224-225). Elles datent du moment où il avait quitté le couvent de Chrysopolis pour se retirer en Egypte.
5. *P. G.*, XCI, 50, 142.
6. *Ibid.*, 142.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

où l'Italie, l'Afrique et les îles, demeurées fidèles à la foi, semblaient offrir à l'orthodoxie un terrain de sérieuse résistance, et où l'appui de la papauté permettait de lutter sans désavantage contre les regrettables théories des Sergius et des Cyrus [1]. Quoiqu'il soit impossible de déterminer avec certitude la date de son arrivée en Afrique, on peut affirmer que, dès le commencement de 640, il se trouvait dans cette province [2]. Dans ce pays tout dévoué à l'orthodoxie, il rencontra naturellement un excellent accueil; bien vite il devint l'ami du saint abbé Thalassius, l'une des gloires du monachisme africain, dont les vertus, la science, les miracles étaient célèbres dans toute la province [3]. Les fonctionnaires impériaux ne le reçurent pas moins favorablement : le préfet Georges combla de ses bienfaits l'abbé et les fidèles moines qui l'accompagnaient [4], et Maxime fut bientôt auprès de lui en assez grande faveur pour devenir dans toutes les affaires religieuses son conseiller de prédilection [5]. En même temps, par ses prédications ardentes, il relevait le courage des évêques africains; il leur faisait comprendre la gravité du problème soulevé, et en les initiant aux souples ressources de sa dialectique, il armait pour la lutte ces prélats un peu rudes et simples, mal rompus et assez indifférents aux subtilités de la théologie byzantine [6]. Enfin, par sa fougueuse éloquence, il enflammait toutes les

1. *Vita*, c. 7, 14. (*P. G.*, XC, 75, 82).

2. *Vita*, c. 14 (*P. G.*, XC, 83). L'arrivée de Maxime est antérieure à la mort du pape Jean IV. Cf. Théophane, p. 331.

3. Dans la Διήγησις ψυχωφελής (Combefis, *l. c.*, p. 325), il est assez longuement question de ce personnage, qui gouvernait un monastère voisin de Carthage. Dès cette époque (entre 619 et 629) il était en grand renom de sainteté. Le texte l'appelle ὁ μέγας Θαλάσσιος ὁ θεόσοφος, et dit qu'il était « l'ornement de toute l'Afrique » (πᾶσαν τὴν Ἀφρικὴν κατακοσμήσαντά). Plus tard, Maxime fut en étroites relations avec lui : plusieurs de ses lettres sont adressées à Thalassius, et c'est à la demande du moine qu'il composa ses *Quaestiones in Scripturam*, dans la dédicace desquelles il déclare que l'higoumène est, « selon la parole du Seigneur, le sel de la terre et la lumière du monde, par l'éclat de ses vertus et l'abondance de sa science » (*P. G.*, XC, 247).

4. *P. G.*, XCI, 391.

5. *P. G.*, XCI, 583. Cf. *ibid.*, 461 et 391.

6. *Vita*, c. 14 (*P. G.*, XC, 82-83).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

résistances et devenait vraiment en Occident le champion de l'orthodoxie. « Non seulement, dit son biographe, les clercs et les évêques, mais encore le peuple et les magistrats étaient suspendus à ses lèvres et s'attachaient au saint comme le fer s'attache à l'aimant, ou comme les navigateurs se laissent entraîner aux chants des sirènes de la fable [1]. » Les efforts même que le patriarche Pyrrhus faisait pour gagner au monothélisme ce redoutable adversaire augmentaient dans tout l'Occident le renom de Maxime [2]. On juge quelle influence un tel homme devait acquérir dans la province, quelle agitation aussi il y entretenait. Parmi les paroles en effet que prononçait le moine, quelques-unes étaient singulièrement graves ; non seulement il déclarait nettement aux familiers du prince qu'il connaissait à Byzance, que protéger ou même tolérer l'hérésie était un scandale véritable et une offense à Dieu [3]; mais il lui arrivait de dire que, tant que régneraient Héraclius et sa race, le Seigneur demeurerait hostile à l'empire romain [4], et on l'accusait d'user de son influence pour détourner de leur devoir d'obéissance les fonctionnaires publics En tout cas, il entretenait en Afrique le mécontentement qu'avait créé le conflit religieux, et il exaspérait les tendances déjà trop manifestes à résister au despotisme impérial.

La venue du patriarche Pyrrhus en Afrique et les circonstances qui accompagnèrent son séjour aggravèrent encore la situation. Au mois d'octobre 641, à la suite des événements politiques qui amenèrent au trône Constant II, petit-fils d'Héraclius, Pyrrhus avait donné sa démission et quitté peu de temps après la capitale [5]. Un ordre impérial, à ce qu'il semble, l'exila en Afrique [6] : en tout cas, il se trouvait à

1. *Vita*, c. 14.
2. *P. G.*, XCI, 130-132 et 589 sqq.
3. *Ibid.*, 464.
4. *Ibid.*, XC, 111.
5. Nicéphore, p. 31.
6. Jean de Nikiou, dont le récit renferme au reste plus d'une erreur, affirme cependant avec beaucoup de précision que Pyrrhus fut exilé en Afrique peu après l'avènement de Constant II (p. 580. Cf. p. 564 et 572).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Carthage au mois de juillet 645 [1]. Maxime qui, à cette date, habitait encore la province, jugea l'occasion favorable pour ménager à l'orthodoxie un triomphe éclatant, et il provoqua le patriarche déchu à un débat solennel sur la doctrine monothélite. Depuis longtemps le moine avait le désir de se mesurer en une lutte théologique avec un des plus redoutables fauteurs de l'hérésie [2]; il appréciait hautement l'intelligence, l'érudition profonde d'un tel adversaire; il sentait vivement la gloire qu'il y aurait à ramener l'illustre hérésiarque, humble, repentant et soumis, dans la communion de l'Église romaine [3]. Pyrrhus, qui semble avoir été directement recommandé à Maxime [4], ne se refusa pas à la controverse; et en juillet 645, en présence du patrice Grégoire, exarque d'Afrique, des évêques et des principaux personnages de la province, une solennelle discussion s'engagea entre les deux théologiens; sous toutes ses faces, la doctrine monothélite fut exposée, examinée, réfutée, et à la fin de la conférence, Pyrrhus, s'avouant vaincu, promit d'aller faire pénitence au tombeau des apôtres, et de remettre au pape une déclaration où il abjurait ses erreurs [5].

C'était pour l'orthodoxie une victoire considérable : le zèle religieux des évêques d'Afrique ne s'arrêta pas là [6]. Émus des progrès croissants de l'hérésie, du trouble des églises, des plaintes des fidèles [7], jugeant, avec quelque naïveté peut-être, que la rétractation de Pyrrhus ne pouvait manquer d'entraîner la prompte soumission du patriarche Paul [8], excités sans doute aussi par Maxime, qui croyait le mo-

1. *P. G.*, XCI, 287.
2. *Ibid.*, 141.
3. *Ibid.*, 132, 141, 589 sqq.
4. *Ibid.*, 140.
5. *Ibid.*, 297 à 354. Cf. Théophane, p. 331; Nicéph., p. 31; *Lib. pontif.*, p. 332.
6. Le pape Martin louait « zelum purissimum ac sincerissimum fidei » des évêques africains. Labbe, VI, 132.
7. Labbe, VI, 153.
8. *Ibid.*, VI, 128-129.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment venu de prendre des résolutions énergiques [1], les évêques de Numidie, de Byzacène et de Maurétanie se réunirent, au commencement de 646, en trois synodes provinciaux [2]. Dans la Proconsulaire, où le siège de Carthage se trouvait alors vacant, il fallut un peu plus de temps pour convoquer le concile : pourtant, avant même qu'on eût pourvu à l'élection du nouveau métropolitain, l'assemblée se réunit et s'associa par ses résolutions aux décisions générales de l'épiscopat africain [3]. Unanimement, les prélats se déclarèrent hostiles à toutes ces nouveautés inutiles et dangereuses, imaginées à Constantinople ; unanimement, ils protestèrent qu'ils voulaient conserver intacte, « sans accroissement ni diminution », la foi orthodoxe que leur avaient transmise leurs aïeux [4] ; unanimement, ils condamnèrent les doctrines hérétiques et prononcèrent l'anathème contre quiconque oserait toucher au dogme fixé par les pères et les conciles [5]. En même temps, ils préparaient deux lettres, l'une adressée au patriarche Paul, l'autre à l'empereur Constant II. Dans la première, ils suppliaient l'évêque de Constantinople d'abandonner une hérésie dont l'auteur lui-même venait de se rétracter, et que condamnaient nettement tous les conciles et tous les écrits des pères [6]. Dans la seconde ils demandaient au *basileus*, défenseur naturel de la foi orthodoxe, de faire cesser le scandale qui troublait l'Église et de contraindre, par son autorité souveraine, le patriarche à rentrer dans la communion des vrais catholiques [7]. Quarante-trois évêques de Byzacène, soixante-neuf évêques de Proconsulaire avaient mis leur signature au bas de ces documents ; nous ne connaissons point le nombre des prélats qui représentèrent les églises de Numidie et de Maurétanie.

1. Labbe, VI, 128, 133 ; *Vita*, c. 14.
2. Labbe, VI, 128 ; Théophane, p. 331, où la date est peu exacte. Cf. Labbe, V, 1697-1698, 1835-1836.
3. Labbe, VI, 137. Cf. Hefele, *Hist. des conciles*, IV, p. 80.
4. Labbe, VI, 128-129, 133.
5. *Ibid.*, VI, 140.
6. *Ibid.*, VI, 128-129, 137 sqq.
7. *Ibid.*, VI, 133.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dans la lettre qu'ils écrivaient à l'empereur, les évêques s'intitulaient humblement « le clergé de votre province d'Afrique » [1], et ils terminaient par des vœux chaleureux pour la prospérité du prince et la longue durée de son règne; mais tout en gardant, au moins en apparence, — car dès ce moment, on le verra, les événements démentaient quelque peu leurs paroles — une complète et sincère fidélité au *basileus*, les évêques n'étaient pas moins préoccupés de prouver au Siège apostolique leur respect et leur dévouement. Les primats de Byzacène, de Numidie et de Maurétanie s'empressaient, au lendemain des conciles qu'ils avaient présidés, de faire connaître au pape Théodore les résolutions prises par ces assemblées, et ils lui demandaient, si le patriarche Paul s'obstinait dans l'hérésie, d'user de son autorité pontificale pour « retrancher le membre malade du corps sain et vigoureux de l'Église [2]. » Mais surtout ils proclamaient hautement leur soumission au Siège apostolique, où toutes les Églises, disaient-ils, sont venues puiser, « comme à la source natale », les principes du dogme, et qui entretient dans le monde entier la pureté de la foi [3]. De même l'évêque de Carthage, lorsque quelques mois plus tard il annoncait son élection au pontife, après avoir protesté de son ferme attachement à la doctrine des deux volontés, déclarait qu'il voulait être étroitement uni à la papauté, « pour défendre courageusement en toute circonstance la vraie foi et la religion catholique » [4].

Ainsi, la querelle du monothélisme avait pour principal effet de créer en Afrique une agitation grosse de conséquences: par son imprudente intervention dans les matières de foi, le gouvernement impérial n'avait réussi qu'à resserrer les liens déjà si forts qui unissaient la province à Rome; par la faveur qu'il marquait à l'hérésie, il avait profondément inquiété et blessé les populations orthodoxes et provoqué parmi elles un

1. Labbe, VI, 133 : « Cuncti vestrae Africae domini sacerdotes ».
2. *Ibid.*, VI, 128-129.
3. *Ibid.*, 128.
4. *Ibid.*, 156.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mécontentement général. Or, dans un pays où bien des causes déjà ébranlaient l'autorité du prince, où chaque jour se relâchaient davantage les ressorts de l'administration publique, en face de gouverneurs trop enclins à méconnaître les ordres du pouvoir central, et de tribus berbères trop disposées à se détacher de Byzance, il y avait peu de sagesse peut-être à semer de nouveaux germes de divisions et de troubles, à contraindre les peuples à choisir entre leur fidélité politique et leurs convictions religieuses. Vers ce temps même, l'exemple de l'Égypte montrait quelles redoutables conséquences les querelles théologiques pouvaient entraîner pour l'empire. Au moment où le péril arabe menaçait si gravement la province, les chrétiens de la vallée du Nil ne songeaient qu'à disputer sur les matières de foi ; les orthodoxes ou melkites persécutaient cruellement les populations coptes attachées à l'hérésie monophysite ; si bien qu'entre Byzance qui les opprimait et les musulmans qui semblaient leur apporter la délivrance, ces dernières n'hésitèrent pas à se prononcer [1]. Quand, en 640, Amrou envahit l'Égypte, les Coptes embrassèrent presque sans résister le parti de l'envahisseur et assurèrent par leur défection la victoire des musulmans [2]. Pourvu que la religion fût sauve, sans scrupules, en Égypte comme en Afrique, on se désintéressait de l'empire ; et comment d'ailleurs en eût-on pris souci, alors que dans toutes ses provinces l'autorité publique s'abandonnait elle-même?. Vers 635, en Égypte, le patriarche Cyrus prenait sur lui d'engager des négociations avec les Arabes ; pour protéger la province, il offrait de leur payer annuellement un tribut considérable; bien plus, il rêvait

1. Weil, *Gesch. der Khalifen*, I, p. 105. Jean de Nikiou, p. 562-563, 570 et surtout p. 584 : « tout le monde disait que l'expulsion des Romains et la victoire des musulmans avaient été amenées par la tyrannie de l'empereur Héraclius et par les vexations qu'il avait fait subir aux orthodoxes. »

2. Weil, *l. c.*, p. 109-110 ; Drapeyron, *l. c.*, p. 400-401 ; Bury, II, p. 269-271. Cf., sur ces événements, Amélineau, dans le *Journal asiatique*, 1888, p. 389 sqq. ; Karabacek, *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzh. Rainer*, fasc. 1-2, p. 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de faire épouser à Amrou une fille d'Héraclius et de convertir au christianisme le général musulman [1]. Assurément c'étaient là les principes ordinaires de la politique byzantine à l'égard des barbares ; mais ce qui était singulièrement grave, c'est que l'évêque agissait sans l'aveu de l'empereur, et qu'en une matière si importante l'Église se substituait à l'État. Ainsi, en face du péril musulman, la monarchie était sans forces ; partout régnaient l'indiscipline et le désordre, partout les divisions intestines, nées des querelles religieuses, énervaient d'avance toute résistance. Sous ces maux, l'Égypte avait succombé ; l'Afrique allait périr de même, en ajoutant par surcroît à toutes ces misères les troubles d'une révolution intérieure.

III

En 646, l'Afrique avait pour gouverneur général le patrice Grégoire, qui sans doute administrait déjà la province depuis plusieurs années [2]. A ce moment le trône de Byzance était occupé par le jeune Constant II, âgé de quinze ans à peine, et sous sa faible main, l'empire, assailli à l'extérieur par les furieuses attaques des Arabes, semblait au dedans en pleine décomposition. En 642, un soulèvement avait éclaté à Rome contre l'autorité impériale et l'exarque Isaac avait dû agir vigoureusement pour réprimer la révolte [3] ; en 644 un usurpateur avait pris la pourpre en Orient, et sa tentative, bien qu'avortée, attestait éloquemment le désarroi de la monar-

1. Théophane, p. 338 ; Nicéphore, p. 24-25, 26-27.

2 Morcelli, III, p. 370, croit qu'il était en fonctions depuis 639 : mais rien ne le prouve. Ibn Abd-el-Hakem (*l. c.*, p. 360) dit bien qu'il avait d'abord administré le pays « comme lieutenant d'Héraclius », mais le texte est peu décisif, les historiens arabes se trompant souvent sur les noms des empereurs. Il était en charge en juillet 645 (*P. G.*, XCI, 287) : les autres textes (*C. I. L.*, VIII, 2389, 10965 ; Théophane, p. 343) ne donnent aucune date précise.

3. *Lib. pontif.*, p. 331-332.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chie [1]. En moins de six ans, les musulmans avaient conquis la Syrie, la Palestine, l'Égypte, la Cyrénaïque, la Tripolitaine, et les Byzantins avaient fait d'inutiles efforts pour reprendre leurs possessions perdues [2]. Dans ces conditions, la tentation était grande pour le puissant gouverneur d'Afrique de se séparer du faible et lointain empire qui semblait incapable de défendre ses sujets ; tout l'y encourageait à la fois, et les velléités d'indépendance manifestées tant de fois avec impunité par ses prédécesseurs, et la certitude de trouver aisément parmi les populations indigènes des alliés prêts à servir quiconque saurait les acheter, et le mécontentement profond que les luttes religieuses avaient soulevé dans la province contre l'autorité du *basileus*. Grégoire, au contraire, était un champion fervent de l'orthodoxie ; il avait protégé l'abbé Maxime et soutenu ses efforts pour amener le patriarche Pyrrhus à se rétracter [3], il était à ce titre fort aimé des populations et de l'Église africaines, et à Rome même, le pape Théodore lui manifestait quelque sympathie [4]. S'il est vrai enfin qu'il fût apparenté à la famille impériale, cette illustre origine devait achever d'exciter son ambition : dans cette hypothèse, on peut croire qu'il n'avait point vu avec indifférence la mort de Constantin III, son beau-frère, probablement empoisonné par les ordres de l'impératrice Martine, et que son hostilité s'en était accrue contre le parti monothélite qui maintenant dominait à la cour [5]. On peut croire aussi que sa haine avait été entretenue avec soin par les amis et les conseillers du prince défunt, dont le fidèle confident Philagrius avait été, après la

1. Théophane, p. 343 ; Jean de Nikiou, p. 582.
2. En 643 ils avaient éprouvé un échec en Égypte (Weil, *l. c.*, p. 158-159).
3. *P. G.*, XCI, 354.
4. *Ibid.*, XC, 111.
5. Il est certain que l'empereur Héraclonas était dans beaucoup de provinces considéré comme un souverain illégitime, étant né « d'une union réprouvée » (Jean de Nikiou, p. 573) et qu'on intriguait contre lui. Il est certain que ces intrigues s'étendirent jusqu'à l'Afrique et qu'on y conseillait ouvertement, dès 641, de désobéir aux ordres de Martine et de son fils (*ibid.*, p. 573).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mort de son maître, envoyé en exil à Septem [1]. Sans doute depuis ces événements, une révolution nouvelle avait renversé Martine et son fils Héraclonas, et placé sur le trône Constant II, le fils de Constantin; mais vers 646, Constant II penchait vers le monothélisme, au moment même où l'Afrique se prononçait avec éclat pour l'orthodoxie. Grégoire n'hésita plus à profiter des circonstances, et résolument il se proclama empereur.

On racontait plus tard à Byzance que le pape Théodore n'avait point été étranger à la décision du patrice [2]. Il avait, à ce qu'on affirmait, fait avertir l'exarque qu'il pouvait sans crainte se soulever contre le *basileus*, que Dieu lui-même approuvait sa révolte et en garantissait le succès. L'abbé Maxime, en effet, avait fait un rêve significatif; il avait vu des chœurs d'anges planant dans le ciel, du côté de l'Orient et du côté de l'Occident; les premiers criaient: « Victoire à Constantin Auguste »; les autres répondaient: « Victoire à Grégoire Auguste », et peu à peu les voix de l'Orient s'étaient tues, et le moine n'avait plus entendu retentir que les acclamations triomphales en l'honneur du patrice. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, elle prouve en tout cas qu'on sentait à Constantinople quelque lien secret entre les questions religieuses qui s'agitaient et le soulèvement de l'exarque, et qu'on soupçonnait l'Église de n'être point indifférente à ce mouvement. A la vérité les prélats africains, au début tout au moins, semblent avoir été plus inquiets que satisfaits de la rupture des relations avec Byzance. Dans la lettre qu'ils écrivaient au pape en 646, ils parlent en termes assez embarrassés et vagues des « nécessités inattendues », qui les empêchent de correspondre directement avec le patriarche Paul [3], et des mauvais bruits qui ont rendu suspecte dans la capitale la province d'Afrique [4]. L'évêque de Carthage se plaint également que de

1. Nicéphore, 29; Jean de Nikiou, p. 573.
2. *P. G.*, XC, 111.
3. Labbe, VI, 129.
4. *Ibid.*, 129 : « quia vero in quamdam suspectionem nostra Africana a malignis hominibus apud regiam civitatem recitata est provincia. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

méchantes gens accusent faussement les Africains « de nourrir certains mauvais desseins, qui ne sont point fondés en vérité [1] ». Il se peut en effet que le clergé ait vu avec quelque appréhension, en face du péril arabe croissant chaque jour, un soulèvement qui énervait la résistance, qu'il n'ait point, malgré l'acuité des luttes religieuses, envisagé sans quelque regret la perspective d'une rupture avec l'empire chrétien. En tout cas, les populations semblent s'être jetées avec empressement dans la révolte, et non seulement les Africains romanisés paraissent avoir soutenu le patrice ; les tribus berbères aussi embrassèrent le parti de l'exarque [2], et c'est peut-être pour se rapprocher de ces alliés que Grégoire, quittant Carthage, alla fixer sa résidence à l'intérieur des terres dans la grande et riche ville de Sufetula [3]. Aussi bien était-ce là une admirable position stratégique pour défendre sa souveraineté toute fraîche contre l'ennemi qui déjà la menaçait.

En effet, pendant que Grégoire se proclamait empereur, pendant qu'enorgueilli de sa grandeur nouvelle, il faisait, en signe de son indépendance, substituer sur ses monnaies son effigie à celle du *basileus* [4], un danger redoutable s'approchait de l'Afrique. Du jour où les Arabes avaient conquis l'Égypte, ils avaient pensé à continuer leur marche victorieuse vers l'Occident ; en 642 ils avaient occupé Barca et la Cyrénaïque, l'année suivante ils avaient soumis la portion orientale de la Tripolitaine, emporté Tripoli d'assaut, pillé Sabrata [5], et peut-être poussé leurs ravages, jusqu'à la partie orientale du Fez-

1. Labbe, VI, 156 : « malorum... falsis locutionibus dictum fuisse nostram Africanam provinciam posse aliqua, quae in vero non consistunt, mala peragere. »

2. Théophane, p. 343, dit que Grégoire se souleva σὺν τοῖς Ἄφροις. De Boor a compris à tort qu'il s'agissait d'une révolte *contre les Arabes* (Théoph., *Index*, vis Ἄφροι et Γρηγόριος). Cf. Ibn Khaldoun, I, p. 209; III, p. 191.

3. Cf. Fournel, I, p. 112-113. Je ne sais où Mercier (*l. c.*, I, p. 196) prend qu'un exarque envoyé de Constantinople vint dès 646 occuper Carthage. On trouve la même erreur dans les plus récents manuels (Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, I, 474). De Slane (*Hist. des Berb.*, Introd., I, p. XIX) croit également que Carthage et la Zeugitane demeurèrent fidèles à l'empire.

4. Ibn Abd-el-Hakem (*l. c.*, p. 360).

5 Weil, *l. c.*, p. 123-124.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

zan[1], sans que d'ailleurs l'exarque d'Afrique, dès ce moment à demi-brouillé avec Constantinople, paraisse avoir fait aucun effort sérieux pour repousser les envahisseurs[2]; sauf à Tripoli, c'étaient les tribus berbères des Louata et des Nefouça qui seules avaient supporté le choc des musulmans[3]. Aussi dès 643 Amrou songeait à pousser plus loin ses avantages, et il fallut l'ordre formel du khalife Omar pour empêcher le général vainqueur de s'engager dans « le lointain et perfide Maghreb »[4]. Mais après la mort d'Omar (644), son successeur Othman ne crut point nécessaire d'avoir tant de sagesse; en 647 il autorisa Abdallah ibn Saad, qui gouvernait l'Égypte, à aller avec une armée de 20,000 hommes attaquer l'Afrique byzantine.

Les historiens arabes ont, suivant leur habitude, embelli de nombreux épisodes romanesques le récit de cette expédition; et l'on trouvera tout au long dans En-Noveiri les détails aussi pittoresques que légendaires, dont l'imagination arabe a paré l'histoire de ces événements[5]. Si l'on combine les informations très sommaires éparses dans les chroniqueurs grecs et latins[6] avec les renseignements que fournissent les écrivains arabes les plus anciens, on trouvera un récit plus simple et sans doute plus vraisemblable des faits. A l'approche des rapides cavaliers musulmans, qui, laissant de côté

1. Ibn Abd-el-Hakem, I, p. 302; cf. Roth, *Oqba ibn Nafi*, p. 7-8; A. Müller, *Der Islam*, I, p. 268-269.

2. On accusait plus tard Maxime (*P. G.*, XC, 111), d'avoir par ses fâcheux conseils laissé perdre « et Pentapolim et Tripolim. »

3. Fournel, *l. c.*, p. 20-22.

4. Ibn Abd-el-Hakem, *l. c.*, p. 359.

5. Le récit d'En-Noveiri, suivi bien à tort par Mercier (*l. c.*, I, p. 197-199), se trouve dans le *Journal asiatique*, 1841, p. 103-111. Il a été fort justement critiqué par de Slane, *Lettre à M. Hase* (*Journal asiatique*, 1844, p. 329-365). A ce roman, qui date d'ailleurs du XIVe siècle, il faut préférer les récits plus simples d'Ibn Abd-el-Hakem et d'El-Beladori, qui écrivaient au milieu du IXe siècle. Ils sont publiés dans le *Journal asiatique*, 1844, p. 354-364 et 351-354. Cf., aussi, Fournel, I, p. 110-113; Amari, *Storia dei musulmani di Sicilia*, I, p. 109-111; Weil, *l. c.*, I, p. 161.

6. Isidore Pacensis, 16 (*P. L.*, XCVI, 1258-1259); Théophane, p. 343.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les villes fortes du littoral, semblent s'être jetés en pillant tout dans l'intérieur de la Byzacène, Grégoire, appelant à lui les tribus berbères, menacées autant que les Grecs par les progrès de l'envahisseur, se porta avec une forte armée en avant de Sufetula. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle défiance il faut accueillir les chiffres formidables de 120,000 ou même de 200,000 hommes auxquels les historiens arabes évaluent les forces du patrice; je ne m'arrêterai point davantage à refaire le récit, singulièrement fantaisiste, qu'ils nous ont donné de la grande et sanglante bataille livrée dans la plaine de Sbeitla. A toutes les invitations qui lui furent faites d'embrasser l'islalisme et de payer tribut au khalife, Grégoire avait répondu avec fierté en faisant appel aux armes [1]. Pendant quelques jours les deux armées demeurèrent en présence; enfin le combat décisif s'engagea : ce fut un désastre pour les Byzantins. Sous le choc furieux des musulmans, les troupes du patrice plièrent et s'enfuirent; lui-même, combattant en désespéré, périt, dit-on, dans la lutte, peut-être de la main d'Abdallah ibn Zobéir, qui fut en récompense chargé d'aller à Médine annoncer la victoire au khalife [2]. Quant à la fille de Grégoire, à la belle et intrépide amazone, qui combattait à côté de son père, et dont la main avait été promise, d'après la légende, par l'exarque à celui qui tuerait Abdallah ibn Saad, et par le général musulman à celui qui abattrait le patrice, son destin, si tant est qu'elle ait existé, fut plus simple, sinon moins dramatique. Faite prisonnière, et devenue l'esclave d'un des guerriers vainqueurs, elle se tua en se jetant à bas du chameau où elle avait été placée (647) [3].

La bataille de Sbeitla et la mort de Grégoire livraient l'A-

1. En-Noveiri, *l. c.*, p. 103.

2. Cf. Amari, *l. c.*, p. 110-111; Weil, *l. c.*, p. 161 ; Tauxier (*Revue afric.*, 1885, p. 306-301) croit au contraire que le patrice fut pris et l'identifie avec le Grégoire, neveu d'Héraclius, qui en 651-652 mourut à Héliopolis. J'ai discuté plus haut et écarté cette conjecture.

3. Ibn Abd-el-Hakem, *l. c.*, p. 362-363. Cf. Noveiri, *l. c.*, p. 105-109, et le *Kitab-el-Aghani* (*Journal asiatique*, 1844, p. 341-343).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

frique byzantine à la discrétion de l'envahisseur. Sans tarder, les musulmans mirent le siège devant Sufetula, et la ville, emportée d'assaut, fut pillée et cruellement dévastée; en même temps, les légers cavaliers arabes, se répandant dans tout le sud de la Byzacène, portaient leurs ravages jusque dans la région de Gafsa et dans les fertiles oasis du Djerid [1]. Mais, du côté du nord, ils se heurtèrent à de plus sérieux obstacles; les Grecs s'étaient retirés et retranchés dans les places fortes qui formaient la seconde ligne de défense de la province et semblaient prêts à y opposer une solide résistance. Or les Arabes, comme les Berbères, étaient peu experts dans l'art des sièges; satisfaits d'ailleurs du butin énorme qu'ils avaient ramassé, ils ne songeaient qu'à mettre en sûreté leurs richesses; quand donc les Byzantins firent proposer à Abdallah ibn Saad d'acheter sa retraite à prix d'or, le général musulman consentit volontiers à entrer en négociations [2]. On lui paya, disent les historiens arabes, trois cents talents d'or, suivant les uns, deux millions cinq cent mille dinars, suivant les autres, en tout cas, et quelle que soit l'exagération de ces chiffres, une somme considérable [3]; on convint que ses soldats garderaient tout le butin qu'ils avaient fait [4]: à ce prix, Abdallah ibn Saad consentit à évacuer le pays, et s'en retourna en Égypte, « sans laisser de gouverneur, dit Abd-el-Hakem, et sans établir de *cairewan* » [5]. C'était une simple razzia que les musulmans étaient venus faire en Afrique; ils ne songeaient point encore à ce moment à s'installer en maîtres dans le pays.

Cependant cette première expédition était grosse de périls pour l'avenir. Ce n'est point impunément que les Arabes avaient fait connaissance des riches et fertiles campagnes de

1. Noveiri, *l. c.*, p. 109; Ibn Abd-el-Hakem, *l. c.*, p. 361.
2. Ibn Abd-el-Hakem, *l. c.*, p. 361; El-Beladori, *l. c.*, p. 353.
3. Cf. Théophane, p. 343.
4. Isidore Pacensis, 16.
5. Ibn Abd-el-Hakem, *l. c.*, p. 361; El Beladori, *l. c.*, p. 354.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la Byzacène : les abondantes dépouilles qu'ils en avaient rapportées, les sommes énormes qu'ils avaient eu si peu de peine à obtenir ne devaient que trop vite les encourager à revenir. Pour le présent même, la situation de la province était singulièrement désastreuse et critique. L'invasion musulmane avait cruellement ravagé et appauvri le pays ; et dès maintenant commencaient ces lamentables exodes de populations fuyant devant l'épée des envahisseurs et quittant leurs villages et leurs terres pour aller au delà des mers, dans les îles et jusqu'en Italie, chercher un plus sûr asile [1]. Sans doute la mort du patrice Grégoire mettait fin à la rupture qui avait éclaté entre Constantinople et Carthage : mais la disparition de l'exarque laissait pour le moment la province sans gouverneur, et prête pour toutes les dissensions intestines, et d'autre part le désastre de Sbeitla avait pour l'attitude des tribus berbères de graves conséquences. Sans admettre que dès ce moment une portion d'entre elles ait accepté la suzeraineté du khalife, et sollicité de lui pour ses chefs une espèce d'investiture [2], il semble bien pourtant que les populations indigènes profitèrent des événements pour se rendre plus pleinement indépendantes encore, et que tout le sud de la Byzacène échappa aux Byzantins. Sans doute, après l'invasion de 647, la domination grecque s'est pendant cinquante ans encore maintenue dans l'Afrique du Nord ; pourtant c'est à ce moment qu'elle reçut le premier coup véritablement sérieux qui l'ait ébranlée, et l'on conçoit que les chroniqueurs byzantins, assez peu préoccupés d'ordinaire de se qui se passait dans l'Occident lointain, aient enregistré avec soin la mention de la grande défaite de Sbeitla et que le bruit en soit venu jusqu'aux annalistes obscurs de l'Espagne et de la Gaule [3]. Ils

1. El-Bekri (*Journal asiat.*, 1858, p. 525) ; Fournel, I, p. 111. Amari, *l. c.*, p. 111-112, croit que ces événements se placent plutôt en 669. Cependant dès 649 on trouve des moines africains réfugiés à Rome (Labbe, VI, 112-113).

2. Cf. Ibn Khaldoun, dans Fournel, p. 112-113.

3. Isidore Pacencis, c. 16 ; Frédégaire, c. 81.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comprenaient l'importance extrême de cette première attaque des Arabes sur l'Occident et sentaient que le jour où l'exarque Grégoire était tombé sous les murs de Sufetula avait marqué la fin, plus ou moins prochaine, mais inévitable, de la domination byzantine en Afrique.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE PAR LES ARABES

L'histoire de l'Afrique byzantine, si incomplètement connue pour la première moitié du VIIe siècle, devient plus obscure et plus incertaine encore après la première invasion arabe. Ce n'est point toutefois que, pour cette période, les renseignements fassent défaut; au contraire ils abondent, et il serait facile de faire un récit circonstancié, brillant, pittoresque de la conquête de l'Afrique par les musulmans. Malheureusement les historiens qui en fourniraient la matière sont des informateurs fort suspects : quelques-uns de ceux que l'on cite le plus volontiers, En-Noveiri par exemple et Ibn Khaldoun, ont composé leurs ouvrages près de sept siècles après les événements qu'ils racontent; et les plus anciens même d'entre ces chroniqueurs, tels qu'Ibn Abd-el-Hakem, El-Beladori ou Ibn Koteiba, sont encore éloignés par un intervalle de deux siècles environ des faits dont ils nous ont laissé le récit. Ce qui est plus grave, c'est que dans la plupart de ces écrivains, les traditions purement légendaires se mêlent constamment et se substituent à l'histoire; pour rehausser le prestige des héros de l'Islam, des Sidi Okba, des Hassan, des Mouça, on entasse les anecdotes merveilleuses, on accumule les miracles, on se complaît en des aventures dignes des *Mille et une Nuits* : et les auteurs anciens eux-mêmes, bien qu'en général leur exposé soit plus simple et moins fleuri d'épisodes, n'échappent pas entièrement à ces fâcheuses tendances. Sans doute, à les en croire, tous peuvent, par une série de traditions orales, remonter jusqu'au témoin oculaire dont ils re-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

produisent le récit ; mais outre que l'imagination orientale est peu propre à assurer l'exactitude de la transmission, plus d'une fois les traditionistes qu'on nous cite pour garants ont été inventés de toutes pièces par l'historien : et en tout cas, comme les arabisants se sont peu préoccupés jusqu'ici d'étudier au point de vue critique les chroniqueurs qu'ils ont édités, il faut nous résoudre à ignorer si, parmi ces récits, quelques-uns reposent sur des sources vraiment authentiques et anciennes [1]. Dans ces conditions, on le comprend, il faut une singulière prudence dans l'emploi qu'on fera de ces documents ; et quelque séduisant qu'il pût être de parer cette histoire de romanesques broderies, on suivra de préférence la sage réserve que Weil a apportée dans son *Histoire des khalifes*. On ne retiendra que les faits essentiels et à peu près sûrement attestés ; on s'attachera le plus volontiers aux récits des chroniqueurs les plus anciens et les plus simples ; on s'efforcera, dans la mesure fort restreinte où la chose est possible, de contrôler leurs informations à l'aide des rares renseignements épars dans les écrivains grecs ou latins. Sans doute le tableau y perdra en éclat pittoresque ; peut-être y gagnera-t-il en vérité ; à tout le moins il suffira à mettre en lumière les traits caractéristiques qui ont marqué en Afrique les derniers jours de la domination grecque.

1. Sur le degré de confiance qu'il faut accorder aux historiens arabes et les procédés qu'ils emploient, cf. de Slane, *Journal asiat.*, 1844, p. 349-351 ; Amari, *Storia dei musulmani di Sicilia*, I, p. 82-84; Bury, *l. c.*, II, p. 263, 272; Roth, *Oqba ibn Nafi*, p. 19-21, et surtout Dozy, *Rech. sur l'hist. et la litt. de l'Espagne*, I, p. 32-38 et 41-43, où l'on voit que Ibn Abd-el-Hakem même est singulièrement sujet à caution. Cf. ce que dit Abou 'l-Mahacin de l'époque tardive où l'histoire écrite remplaça chez les Arabes la tradition orale (Fournel, I, p. 178, n. 6). Il faut en conséquence, pour toute la période qui va nous occuper, ne jamais oublier la déclaration formelle que fait de Slane : « Pour ce qui regarde l'Afrique septentrionale, l'exposition des événements qui eurent lieu pendant cette époque ne peut soutenir un examen critique » (*Hist. des Berb.*, IV, p. 565).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

I

Après l'invasion de 647, les querelles intérieures qui troublèrent l'empire des khalifes laissèrent à l'Afrique byzantine près de quinze années de répit. Certes le péril arabe n'était point pour cela conjuré ; et durant cette période même, plus d'une fois des incidents graves vinrent rappeler à l'Occident les dangers dont le menaçait l'Islam : dès 652 les musulmans tentaient une descente en Sicile [1], et Abd-el-Hakem raconte qu'en 654 ils poussèrent jusqu'aux frontières de la Byzacène une nouvelle expédition [2]. Cependant, en fait, aussi longtemps que durèrent les guerres civiles soulevées entre Ali et Moaviah, les Arabes n'eurent guère le loisir d'entreprendre rien de sérieux au dehors. Ce n'est que vers 659, lorsque le khalife eut renvoyé Amrou dans cette Égypte jadis conquise par ses armes, que les hostilités se rouvrirent d'une manière décisive ; le vieux général n'avait point oublié en effet cette Afrique où l'ordre formel d'Omar l'avait empêché autrefois de porter sa course ; et aussitôt qu'il eut solidement établi dans son gouvernement l'autorité des Omméiades, il tourna ses regards vers l'Occident. C'était en 661.

Le gouvernement byzantin avait-il du moins mis à profit ces quelques années de tranquillité pour pacifier la province et la mettre en état d'opposer à l'invasion une sérieuse résistance ? Il semble tout d'abord que malgré la disparition de l'usurpateur Grégoire, l'empereur eut quelque peine à rétablir en Afrique son autorité. Les écrivains arabes racontent en effet que le patrice eut pour successeur un certain Habakiah ou Djenaha, dont on ne peut retrouver avec certitude le nom

1. *Lib. pont.*, p. 339; Amari, I, p. 82-90.

2. Weil, *l. c.*, I, p. 161-162, admet cette expédition. Pourtant la chose est assez surprenante, et il se peut qu'il y ait une erreur dans le manuscrit d'Abd-el-Hakem (Fournel, I, p. 141, n. 8).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grec dissimulé sous cette forme orientale [1], et il semble que pendant quelque temps, ce personnage se maintint indépendant de Byzance [2]. La chose paraîtra assez vraisemblable, si l'on songe que vers le même temps l'exarque d'Italie Olympius se proclamait empereur, et qu'il fut durant deux années entières (650-652) le maître absolu de la péninsule, sans que le *basileus* tentât nul effort pour briser ses ambitieux desseins [3]. Il est évident que vers le milieu du VIIe siècle une crise redoutable troublait les provinces grecques d'Occident ; la promulgation du *Type* par l'empereur Constant II, en donnant au conflit religieux une âpreté nouvelle, avait jeté l'Église romaine dans une irréconciliable opposition, et tendu à l'extrême les relations entre l'Italie et la capitale [4]. Les populations, passionnément attachées à l'orthodoxie et au pontife qui s'en faisait le défenseur, envisageaient sans trembler la perspective d'une rupture, et l'on soupçonnait la papauté même d'encourager ces espérances [5]. Or l'Afrique, on le sait, était profondément dévouée au Siège apostolique : ses évêques s'associaient avec empressement aux efforts que faisait Martin Ier pour défendre la foi catholique ; plusieurs d'entre eux siégèrent au concile de Latran, et mirent leurs noms au bas de la lettre qui sommait l'empereur d'abjurer l'hérésie [6] ; tous ratifièrent l'anathème solennel que les Pères de 649 lancèrent contre les fauteurs du monothélisme, contre l'*Ecthesis* d'Héraclius, contre le *Type* de Constant II ; tous méritèrent d'être proclamés par le pape « les hérauts de la vérité » et les gardiens fidèles de l'orthodoxie [7]. Il est certain aussi que l'Afrique

1. Tauxier (*Revue afr.*, 1885, p. 294) retrouve avec quelque vraisemblance dans l'arabe Djenaha le grec Gennadius.

2. Ibn Adzari, *Baian* (Fournel, I, p. 140) ; Noveiri (*Journal asiat.*, 1841, p. 111-112), qui d'ailleurs se contredit sur la qualité du personnage. Il est impossible en tout cas d'y voir (Mercier, I, p. 199) un représentant du khalifat.

3. Diehl, *Exarchat*, p. 341-342.

4. *Ibid.*, p. 405-406.

5. *P. L.*, LXXXVII, 112-113.

6. Labbe, VI, 78, 79, 97, 362.

7. *P. L.*, LXXXVII, 147, 150.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

suivit avec un intérêt passionné les procès politiques que, quelques années plus tard, on fit au pape Martin et à l'abbé Maxime, et qu'elle voulut connaître dans tous leurs détails les tourments infligés au pieux confesseur et la « passion » soufferte par le saint pontife [1] : tant elle avait pris ardemment sa part de leurs efforts, de leurs luttes et de leurs espérances. Si l'on tient compte de l'agitation profonde qu'attestent ces sentiments, si l'on songe d'autre part au désarroi extrême où se trouvait vers le milieu du VIIe siècle la monarchie byzantine, on admettra sans peine que la province révoltée en 646 ait accueilli volontiers, après la mort de Grégoire, un autre usurpateur, et que pendant quelques années l'empereur ait été incapable d'y rétablir son autorité. Ne reprochait-on point, un peu plus tard, au pape Martin d'avoir, par ses intrigues, détaché de Byzance « l'Occident tout entier [2] ? »

Ce n'est pas tout. Lorsque enfin Constant II — nous ignorons à quelle date et de quelle manière — réussit à reprendre possession de l'Afrique, il ne recouvra que fort incomplètement les territoires qui jadis composaient l'exarchat. Assurément il y aurait quelque naïveté à croire, comme l'affirment les historiens arabes, que dès ce moment l'Islam avait fait parmi les tribus berbères de nombreux prosélytes [3] : il est certain pourtant que, converties ou non, beaucoup de populations indigènes avaient mis les circonstances à profit pour se soustraire à la domination grecque. Dès l'année 665, tout le sud de la Byzacène échappait, ce semble, à l'autorité du *basileus* : du moins El-Bekri raconte que vers 668 Okba ibn Nafi conquit le pays de Kastilia, c'est-à-dire la région de Nefta et de Tozeur, et s'empara de Gafsa, sans que les Grecs paraissent le moins du monde s'être préoccupés de ces événements [4]. Fait

1. *P. L.*, LXXXVII, 111. La lettre sur la *passio* du pape est adressée aux évêques qui « sunt in Occidente seu Romae et in Africa ». Cf. *P. G.*, XC, 131, la lettre d'Anastase, disciple de Maxime, aux moines de Calaris.

2. *P. L.*, LXXXVII, 112, 113 : « subvertit et perdidit universum Occidentem. »

3. Cf. Fournel, I, 113, 172.

4. Ibn Abd-el-Hakem (*Hist. des Berbères*, I, p. 311); El-Bekri (*Journal asiat.*, 1858, p. 448); Fournel, I, 147-150.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plus significatif encore, lorsque en 665 Moaviah ibn Hodaïdj envahit l'Afrique, il pénétra du premier coup, et sans rencontrer aucune résistance, jusque dans la région où s'élèvera Kairouan, et il établira son camp au pied du Djebel Ousselet, à une journée de marche de Sbiba [1]. Il est évident, si ces détails sont exacts, que les Byzantins avaient cessé d'occuper la plupart des forteresses qui formaient jadis la première ligne de défense de la Byzacène ; et en effet, si l'on cherche quelles places fortes firent, à cette date de 665, résistance à l'invasion arabe, on trouve qu'elles appartiennent toutes au système des citadelles qui protégeaient les abords de la Tunisie centrale d'aujourd'hui : les historiens nomment Hadrumète [2] (Sousa) et Djeloula (peut-être Kouloulis) [3] ; à une date un peu postérieure, il est fait mention de la ville de Mams (Mamma) [4]. Il semble donc bien que les possessions grecques diminuaient. Bientôt, au centre même de la Byzacène, les Arabes pourront sans peine s'établir à Kairouan. D'autre part, les états indigènes prennent une importance chaque jour croissante. Sans doute, pour repousser les musulmans, ils uniront avec une énergique fidélité leurs efforts à ceux des Grecs ; mais — et ce trait est caractéristique — au lieu d'employer les services des Berbères et de diriger leurs contingents, les Byzantins apparaissent au contraire comme les auxiliaires des princes indigènes [5] ; et tandis que les historiens mentionnent à peine les noms des gouverneurs impériaux, c'est Koçéila, c'est la Kahena qui sont les chefs de la résistance, et qui semblent avoir hérité de toute l'autorité du *basileus*.

Pour restaurer en Afrique la domination grecque ébranlée et presque compromise, il eût suffi pourtant d'un peu de vi-

1. Fournel, I, p. 142-144; Ibn Abd-el-Hakem, I, p. 307-308.
2. *Id.*, p. 144-145.
3. *Id.*, p. 146.
4. *Id.*, p. 195.
5. Ibn Khaldoun, *Hist. des Berbères*, I, p. 286-287, et III, p. 192 : « chacune des tribus combattit sur son propre territoire, en se faisant aider par un détachement de Francs ».

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gueur et d'habileté. Il était facile de mettre à profit les dispositions favorables qu'inspirait aux Berbères la communauté du péril; on pouvait avec quelque bonne volonté calmer l'agitation religieuse qui persistait en Afrique[1] et apaiser les mécontentements qu'elle avait fait naître. Malheureusement l'empereur Constant II ne paraît point s'en être inquiété. Assurément il comprit l'importance qu'il y avait à rattacher fortement à l'empire les provinces occidentales de la monarchie, et les ressources qu'on y pouvait trouver pour lutter efficacement contre l'Islam[2]; on peut croire que de sérieuses raisons le décidèrent à transporter en Sicile sa résidence, et il est certain qu'il fit quelques efforts pour organiser dans l'exarchat de Carthage une plus solide défense militaire[3]. Mais ces grands desseins coûtaient cher, et l'argent manquait; pour s'en procurer, l'empereur écrasa d'impôts la Calabre, la Sicile, la Sardaigne et l'Afrique : par des remaniements du cadastre et des recensements nouveaux destinés à multiplier les unités imposables, il frappa de lourdes charges les propriétaires fonciers; en même temps il augmentait les taxes qui pesaient sur le commerce maritime, il confisquait jusqu'aux biens d'église, et ses agents apportaient dans l'exécution de ses ordres la plus rigoureuse sévérité[4]. Cette cruelle tyrannie acheva de troubler profondément les provinces africaines : les historiens arabes racontent qu'un soulèvement éclata à Carthage; on chassa le patrice impérial chargé de lever les nouveaux impôts, et à sa place on proclama comme gouverneur un certain Eleu-

1. Cf. Labbe, VI, 905, où l'on voit que les moines d'Afrique continuaient à défendre les opinions de l'abbé Maxime et qu'entre eux et le clergé d'Orient de véritables polémiques étaient parfois soulevées.

2. Bury, II, p. 297-299.

3. On trouve en 668 la mention d'un *exercitus Africae* (*Lib. pont.*, p. 346); et en 665 une armée fut envoyée de Sicile au secours de l'exarchat (Fournel, I, p. 144). Pourtant rien n'oblige à croire que l'empereur rattacha l'Afrique à la Sicile (Bury, II, 302), et je ne sais où Bury a pris que Constant II dut reconquérir Carthage sur les Arabes (*ibid.*, II, p. 302).

4. *Lib. pontif.*, p. 344.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

therius[1]. Or, à ce moment même, alors que le pays était absolument désorganisé, peut-être même en pleine révolte contre le *basileus*, une armée musulmane s'approchait des frontières de la Byzacène. Déjà en 647 les Arabes avaient su tirer parti des troubles intérieurs qui agitaient la province; on peut croire qu'en 665 ils n'ignoraient point la situation de l'Afrique et les avantages qu'elle offrait pour une heureuse et profitable invasion.

II

Depuis plusieurs années, les gouverneurs arabes de l'Égypte songeaient à entreprendre cette grande expédition, et il se peut que, dès avant 665, ils aient, par quelques courses rapides, reconnu le terrain de la future campagne[2]. A ce moment, les circonstances semblaient favorables. Moaviah ibn Hodaïdj reçut du khalife l'ordre d'entrer en Byzacène. Sans peine il pénétra dans l'intérieur des terres, jusqu'aux environs de Sbiba, et il s'occupait à ravager le pays en tout sens, lorsqu'il apprit qu'une armée byzantine forte de 30,000 hommes et commandée par un patrice du nom de Nicéphore, venait de débarquer à Hadrumète. C'était l'empereur Constant II qui, de Sicile, avait envoyé cette expédition en Afrique, soit pour dompter la révolte de la province, soit pour la défendre contre l'invasion des musulmans. Quoi qu'il en soit, les troupes grecques furent battues, obligées de reprendre la mer en hâte[3] : la Byzacène se trouvait livrée à tous les ravages du vainqueur. Audacieusement Moaviah alla mettre le siège devant la forte place de Dje-

1. Fournel. p. 141; Noveiri, *l. c.*, p. 111-112.

2. Abd-el-Hakem mentionne une expédition en 661 (Fournel, I, p. 139), et Weil (*l. c.*, I, p. 283) admet le fait. Il se peut fort bien que les trois expéditions de 654, 661, 665, conduites par Moaviah ibn Hodaïdj, se ramènent à une seule. En tout cas les deux dernières semblent se confondre. Roth n'admet que celle de 665 (p. 25-27). Cf. A. Müller, *Der Islam*, I, p. 352.

3. Fournel. I, p. 144-145; Ibn Khaldoun, I, 211.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

loula, qui, barrant les défilés du Djebel Ousselet, fermait la grande route qui de la plaine côtière conduit vers l'intérieur du massif central : un accident qui, s'il est exactement rapporté, atteste que les murailles des citadelles byzantines étaient assez mal entretenues, livra la ville aux agresseurs[1] : elle fut pillée et saccagée de fond en comble. Puis, chargés de butin, arrêtés peut-être par l'obstacle que leur opposaient les diverses forteresses de cette région, les musulmans évacuèrent le pays : cette fois encore, comme en 647, ils s'étaient contentés de faire une incursion rapide et de rançonner les populations africaines.

Mais dès ce moment le succès de leurs premières expéditions suggérait aux Arabes l'idée d'un établissement plus durable, et le khalife Moaviah décidait d'entreprendre sérieusement la conquête de l'Afrique[2]. Il trouva dans Okba ibn Nafi le fidèle instrument de ses desseins. Sous la conduite de l'enthousiaste et fanatique général, les musulmans, à peine revenus de la campagne de 665, reprirent bien vite le chemin de l'Occident. Pendant qu'un de leurs chefs s'établissait à demeure dans la Tripolitaine et poussait jusque dans l'île de Djerba les armes de ses soldats, Okba soumettait successivement, dans une première campagne, les oasis de Ouaddan, du Fezzan, de Kaouar, et après avoir imposé l'Islam aux habitants de ces régions, il revenait attendre à Barca les ordres du khalife[3]. C'était en 668. A ce moment même, la mort de Constant II, assassiné à Syracuse, semblait livrer l'empire à toutes les attaques des musulmans. En Orient, un usurpateur se soulevait en Asie Mineure, et, appelant à son aide les Arabes, leur permettait

1. Fournel, I, p. 145-146. Ibn Abd-el-Hakem, I, 307-308. Cf. sur des accidents de cette sorte, *Bell. Vand.*, p. 330-331.

2. On en trouve une preuve dans ce fait qu'en 667 Maslema ibn Mucballed, émir d'Égypte, joignit officiellement pour la première fois le gouvernement du Maghreb à celui de sa province (Abd-el-Hakem cité par Roth, p. 31 et 51).

3. Fournel, I, p. 147-148; Abd-el-Hakem, I, p. 309-310. Pour la date j'ai suivi Weil, *l. c.*, I, p. 283-286. Sur les difficultés de la chronologie, cf. *ibid.*, p. 283, n. 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de s'ouvrir un chemin jusqu'à Chalcédoine, en face de Constantinople; en Occident, un autre prétendant se proclamait empereur en Sicile, et pour réprimer cette révolte, le nouveau *basileus* Constantin Pogonat, venu de sa personne dans l'île, était obligé de faire appel à toutes les forces disponibles dans cette portion de la monarchie[1] : et par là l'Afrique se trouvait dégarnie de troupes. L'occasion était favorable pour attaquer la province sans défense : par surcroît de précaution, et pour empêcher qu'une flotte ne vînt, comme en 665, apporter des renforts de Sicile, Moaviah fit faire en 669 une descente à Syracuse[2]; en même temps il lançait Okba sur l'exarchat de Carthage, et pour bien marquer le but de l'expédition nouvelle, il constituait en un gouvernement indépendant de l'Égypte l'Ifrikiya à conquérir et confiait à Okba l'administration de la province[3].

Le général arabe avait sous ses ordres 10,000 cavaliers d'élite : sans peine il grossit son armée, dans les oasis de la Tripolitaine, des Berbères fraîchement convertis qu'il entraîna à sa suite[4]. Rapidement il soumit le pays des Mezata au sud de Tripoli, et les oasis de Ghadamès; puis, se jetant sur le pays de Kastilia, il le conquit; par la prise de Gafsa, il força l'entrée de la Byzacène, et sans rencontrer aucune résistance, il parvint dans la région où s'élève aujourd'hui Kairouan[5]. Toute sa route avait été marquée par d'épouvantables ravages : les chroniqueurs byzantins, qui ont compris toute l'importance de l'invasion de 669, racontent que les Arabes firent en Afrique 80,000 prisonniers[6]. En même temps — et ceci était plus grave encore — Okba prenait définitivement possession de la Byza-

1. Théophane, p. 352; *Lib. pontif.*, p. 346.

2. Paul Diacre, 5, 13; Amari, I, p. 98.

3. Noveiri, *l. c.*, p. 110. Roth, p. 57, estime au contraire que jusqu'en 682 au moins l'Afrique dépendit de l'Égypte, et reporte au second gouvernement d'Okba le fait que nous indiquons.

4. Noveiri, p. 116-117.

5. Weil, I, p. 286-287; Abd-el-Hakem, I, p. 310-311. Sur les Mezata, branche des Louata, cf. *Hist. des Berbères*, I, p. 371.

6. Théophane, p. 352.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cène, en établissant au centre même du pays une place d'armes pour ses soldats. « Quand un imam, disait-il, entre en Afrique, les habitants de ce pays mettent leurs vies et leurs biens à l'abri du danger en faisant profession de l'islamisme, mais aussitôt que l'imam se retire, ces gens-là se rejettent dans l'infidélité. Il faut donc fonder une ville qui puisse servir de camp et d'appui à l'islamisme jusqu'à la fin des temps[1]. » Cette ville, Okba la bâtit au centre d'une vaste plaine marécageuse et déserte, à une journée de marche d'Hadrumète et du littoral, à peu de distance des citadelles qui protégeaient, sur les revers du massif central, la frontière byzantine, et il lui donna le nom de « place d'armes » ou Kairouan[2]. Sans se laisser décourager par les difficultés du terrain, ni par les objections de ses compagnons d'armes, pendant cinq ans sans relâche il s'appliqua à la construction de la cité. En 675 elle était terminée, et sa grande mosquée, dont Okba lui-même avait déterminé l'emplacement, attestait par un signe visible la victoire décisive de l'Islam.

Chose remarquable, ni pendant l'invasion de 669, ni pendant les années suivantes, les Byzantins ne paraissent avoir fait aucun effort pour arrêter l'envahisseur. Ils laissèrent ravager la Byzacène, massacrer ou traîner en esclavage les populations chrétiennes, ils virent s'élever au cœur du pays la citadelle de Kairouan, sans qu'il soit question d'aucune bataille livrée, d'aucune forteresse défendue[3]. Il semble que les troupes byzantines, peu nombreuses, aient assisté impassibles au désastre, retranchées dans leurs places fortes, qu'Okba n'osa point attaquer, et que durant les années suivantes, tandis que sous les murailles de Constantinople se jouait la partie suprême, elles aient été trop faibles pour risquer aucune entreprise sérieuse[4].

1. Noveiri, *l. c.*, p. 117.

2. Abd-el-Hakem, I, p. 311-312. Cf. Fournel, p. 152-157; Amari, I, p. 113-115 et sur la discussion des traditions relatives à la fondation de Kairouan, Roth, p. 39-47.

3. Cf. Fournel, p. 157-158 : mais le traité est invraisemblable.

4. C'est l'explication que fournit Ibn Khaldoun, I, p. 211 : « Les Francs, dont la discorde avait affaibli la puissance, se réfugièrent dans leurs places fortes. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Quant aux Berbères, Okba avait compris que, pour les vaincre, il fallait frapper fortement leur imagination superstitieuse; il avait en face d'eux joué le rôle d'un sorcier, d'un marabout, multiplié les miracles et les incidents surnaturels; et les indigènes, convaincus qu'il était impossible de résister à un tel homme, avaient déposé les armes pour se convertir en foule à l'Islam[1]. Et cependant la fondation de Kairouan était pour les destinées futures de l'Afrique byzantine un événement d'une portée incalculable. Jadis, quand les expéditions musulmanes partaient de l'Égypte ou de Barca, leurs ravages si cruels qu'ils pussent être étaient toujours de courte durée, et entre le pays byzantin proprement dit et l'épée des envahisseurs, les populations berbères de la Tripolitaine et de la Byzacène formaient un tampon qui brisait en partie l'élan des assaillants. Maintenant, sur les frontières même de la Proconsulaire, s'élevait une citadelle occupée par une garnison nombreuse : de là partiront désormais des attaques incessantes contre les forteresses qui gardent le *limes*, de là des ravages continuels, ôtant toute sécurité à la province; là, chaque expédition trouvera un lieu sûr pour abriter son butin; là, chaque tentative manquée aura le moyen de réparer ses forces[2] : et tandis que sous cet effort constant, lentement la province byzantine s'acheminera vers sa chute, l'Islam se répandra de Kairouan à travers toute l'Afrique, et la propagande religieuse achèvera et consolidera l'œuvre des armes. Sans doute, pendant près de trente ans encore, les Byzantins pourront lutter avec courage, et parfois avec succès : pourtant — et plus encore que la défaite de Sbeitla, — la fondation de Kairouan marque une étape décisive de la ruine de l'Afrique grecque.

1. Dozy, *Hist. des musulmans d'Espagne*, I, p. 236-237.

2. Cf. sur ce système d'attaque, Amari, I, p. 112. Sur le caractère essentiellement militaire de la fondation de Kairouan, cf. Roth, p. 48-49.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

III

Toutefois, pendant quelques années, les Arabes, peu expérimentés dans l'art des sièges, semblent n'avoir point osé attaquer les redoutables citadelles échelonnées tout le long du pays byzantin : et d'autre part, le brusque rappel d'Okba et la jalousie que son successeur Abou-Mohadjir semble avoir conçue contre l'œuvre du glorieux général donnèrent aux impériaux quelques moments de répit [1]. En-Noveiri et Ibn Khaldoun racontent même que le nouveau gouverneur détruisit en partie et abandonna Kairouan [2] ; à la vérité, ces renseignements sont fort sujets à caution, et de même on ne se fiera guère aux autres informations relatives à la période qui sépare les deux gouvernements d'Okba ibn Nafi. Il se peut que le départ d'Okba, en rendant courage aux Berbères, ait provoqué une prise d'armes dans la grande tribu des Auraba; il se peut que Koçéila, le chef des indigènes, vaincu dans la lutte et fait prisonnier, ait, pour sauver sa vie, feint d'embrasser l'Islam [3] ; il semble douteux pourtant qu'Abou-Mohadjir ait poussé jusqu'aux environs de Tlemcen ses armes victorieuses, et l'autorité d'Ibn Rakik, sur laquelle s'appuie Ibn Khaldoun, est trop peu sûre pour mériter grande confiance [4]. Il est plus difficile encore d'admettre que les Byzantins aient à cette date volontairement cédé aux Arabes la vaste presqu'île de la Djazira, c'est-à-dire toute la région qui s'étend depuis Sousse jusqu'aux environs de Tunis et de là jusqu'au cap Bon : Aboul Mehacin, qui rapporte le fait, est un histo-

1. Cf. Fournel, p. 162. Sur la date du rappel d'Okba, que Roth place en 675, cf. Roth, p. 55-57.

2. Noveiri, p. 121 ; Ibn Khaldoun, I, p. 330.

3. Fournel, I, p. 160-161.

4. Sur Ibn Rakik, cf. de Slane, *l. c.*, p. 348. Weil n'admet rien de tous ces faits. Il faut noter pourtant qu'Abou-Mohadjir fut le premier gouverneur arabe qui resta en permanence en Afrique (Abd-el-Hakem cité par Roth, p. 52).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rien du xv[e] siècle, et aucun des écrivains plus anciens n'a parlé de ces événements[1]. Tout au plus peut-on croire que les musulmans tentèrent une course de pillage dans la direction de Carthage, et cela d'ailleurs sans grand succès. Lorsque, en effet, en 681, Okba, rentré en grâce, vint reprendre possession de son gouvernement d'Afrique, ce n'est point de ce côté qu'il porta l'effort de ses armes : c'est sur les confins méridionaux du pays byzantin, c'est dans l'Occident lointain, où les tribus berbères seules lui feraient résistance, que le fougueux apôtre de l'islam conduisit ses fanatiques soldats.

La glorieuse défense que Constantin Pogonat avait durant cinq années faite dans sa capitale assiégée (672-677) avait relevé, à ce qu'il semble, le courage des impériaux ; et la paix de trente années que Moaviah avait dû signer après ce désastre permettait à l'empereur de renforcer ses garnisons d'Occident[2]. D'autre part, le concile œcuménique de 680, en terminant les luttes religieuses nées de la querelle du monothélisme, avait rétabli la paix dans la monarchie et rallié les orthodoxes à l'empire. L'Afrique grecque semble avoir éprouvé le contre-coup de ces heureux événements. Pour lutter contre l'invasion arabe, les Byzantins paraissent avoir fait un suprême effort : de nouveau, comme au temps de Justinien, leur diplomatie réussit à s'assurer l'alliance des Berbères, et de toute l'Afrique, les grands chefs indigènes vinrent unir leurs contingents aux troupes impériales ou solliciter l'appui des soldats du *basileus*. Les tribus de l'Aurès reçurent des garnisons grecques dans leurs citadelles de Badis et de Tehouda[3] ; les populations du Zab demandèrent et obtinrent les secours du patrice de Carthage[4] ; et jusque dans la lointaine Maurétanie, quelques détachements semblent avoir aidé les Berbères à défendre Tiaret contre Okba[5]. En même temps, on négociait

1. Cf. Fournel, I, p. 163-164.
2. Weil, I, p. 294.
3. Noveiri, *l. c.*, p. 127.
4. Ibn Khaldoun, p. 286-287 ; Noveiri, p. 123-124.
5. *Ibid.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sous main avec Koçéila, qui avait cruellement à se plaindre du nouveau gouverneur, et n'aspirait qu'à se venger [1].

Lorsque donc en 683 Okba, laissant une partie de ses troupes à la garde de Kairouan, prit la route de l'Occident pour conquérir toute l'Afrique à l'Islam, partout les Berbères et les Grecs — les Roum, comme les nomment les historiens arabes — s'accordèrent pour lui opposer une énergique résistance [2]. Après avoir traversé, de l'est à l'ouest, les grandes plaines de la Byzacène, le général musulman avait pris sa route le long du versant septentrional de l'Aurès. Là, les citadelles byzantines de la Numidie offraient à la défense un appui formidable : Okba ne tarda point à s'en apercevoir. En avant de Bagai, sous l'abri de ses murailles, il trouva une armée disposée à lui barrer le passage ; et quoiqu'il réussît, après une lutte opiniâtre, à rejeter dans la forteresse les Berbères et les Roum, il n'osa pas se risquer à entreprendre le siège de la place [3]. Continuant sa marche, il parut devant Lambèse : les populations des environs s'étaient refugiées en masse dans la ville ; à l'approche des Arabes, elles les attaquèrent avec tant de vigueur qu'un moment Okba se crut perdu : il parvint cependant à se dégager, mais la citadelle byzantine était trop forte pour qu'il pût espérer l'emporter [4].

1. Cf. Fournel, I, p. 175.

2. Sur cette expédition, dont Abd-el-Hakem fait un récit beaucoup plus bref que les chroniqueurs postérieurs (il est publié dans Roth, p. 61-63. Cf. Weil, I, p. 288, n. 2), voir Weil, p. 288-290 ; Fournel, p. 166-179, qui admet sans beaucoup de critique la version traditionnelle, et surtout Roth, p. 61-68, qui a fort bien marqué le caractère romanesque du récit de Noveiri (p. 67-68), vraisemblablement emprunté par cet écrivain au chroniqueur Ibn er-Rakik. Roth admet pourtant qu'il doit y avoir quelques faits historiques dans l'exposé de Noveiri. Cf. A. Müller, *l. c.*, I, p. 353, qui n'admet le récit arabe qu'avec de grandes réserves.

3. El-Bekri, *Journal asiat.*, 1859, p. 394 ; Ibn Khaldoun, I, 211 ; Roth, p. 67-68. Cherbonneau a publié (*Revue afr.*, 1869, p. 225) une « *Relation de la prise de Tébessa par l'armée arabe en l'an 45 de l'hégire, traduite du Fotoh Ifrikia* ». C'est un récit purement légendaire, où il n'y a à noter que la mention du *patrice* (p. 237), gouverneur d'Afrique, et du *légat* qui commandait à Constantine (p. 238).

4. Noveiri, p. 123. Cf. Roth, p. 67-68.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il recula devant ces remparts comme il avait fait devant ceux de Bagai et descendit vers le Zab. Là encore, la lutte fut rude et difficile: retranchés dans leurs forteresses, appuyés par des troupes grecques, les habitants de la région se défendirent: et quoique les Arabes aient fini par prendre les principales villes de la contrée, ce succès chèrement acheté n'assurait nullement la soumission du pays [1]. Cependant Okba voulut pousser plus avant sa course: sans laisser derrière lui aucune garnison, sans s'inquiéter des obstacles qui demeuraient debout après son passage, il s'engagea dans la Maurétanie et vint attaquer Tiaret. Une grande armée berbère, soutenue par quelques détachements byzantins, était rassemblée en avant de la ville: dans une sanglante bataille, les Arabes enfoncèrent leurs adversaires [2]; puis, sans perdre le temps à un siège difficile, ils pénétrèrent dans la Tingitane et ne s'arrêtèrent, dit-on, qu'au rivage de l'Atlantique [3]. Mais, pendant ce temps, derrière Okba, se formait un redoutable orage. Les Byzantins, rappelant leurs troupes de Tiaret et du Zab, concentraient en Numidie toutes leurs forces disponibles; les Berbères, que l'orgueil d'Okba traitait maintenant en vaincus, n'attendaient pour se soulever qu'un signal de Koçéila; et le chef indigène, que les Arabes traînaient à leur suite depuis le commencement de la campagne [4], brûlant d'un désir ardent de venger ses humiliations, s'entendait secrètement avec les Byzantins pour couper la retraite au vainqueur. Okba ne se doutait de rien: plein de mépris pour ces populations qu'il croyait soumises, il reprenait la route de Kairouan, ne gardant avec lui qu'un petit corps de cavalerie. Parvenu dans le Zab, il se dé-

1. Fournel, I, p. 167.

2. Noveiri, p. 124; Ibn Khaldoun, I, p. 286-287.

3. Weil n'admet point qu'Okba se soit avancé jusqu'à Tanger (I, 288, n. 2). Cf. Fournel, p. 169-172. Il est d'ailleurs peu probable que le comte Julien ait dès cette époque commandé à Septem; en 682 on trouve un comte Simplicius à la tête du territoire byzantin d'Espagne (*P. L.*, XCVI, 416), et il est probable que ce personnage résidait à Ceuta. Sur le pays de Sous, où Abd-el-Hakem conduit Okba, cf. Roth, p. 63-65.

4. Roth, p. 67-68, juge ce fait purement légendaire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cida, peut-être par prudence, à longer le flanc méridional de l'Aurès pour rentrer dans la Byzacène. Koçéila ne lui en laissa pas le temps : avec de nombreuses bandes berbères, grossies de quelques troupes grecques, il occupait les places qui jalonnaient la route : quand Okba parut devant Tehouda, l'ancienne Thabudeos, il se trouva cerné par ses adversaires. On sait comment le vaillant général, dédaignant de fuir, voulut, suivant son expression, « gagner le martyre » [1], et comment il succomba héroïquement avec la plupart de ses compagnons [2] (683). Le premier il avait compris l'importance d'assurer par un établissement durable la domination musulmane en Afrique ; par sa téméraire valeur et l'intempérante ardeur de son fanatisme, il devait lui-même, malheureusement pour l'Islam, compromettre pour quelques années les résultats obtenus.

La mort d'Okba en effet était pour les Arabes un désastre fort grave : devant le soulèvement général des populations berbères, la garnison de Kairouan, découragée, n'essaya même point de défendre la ville, et évacuant entièrement l'Afrique, elle alla se retirer à Barca [3]. Sans coup férir, Koçéila prit possession de la cité abandonnée par ses défenseurs, et, s'il en faut croire les historiens arabes, « il se rendit maître de la province d'Afrique » [4]. Sans prendre à la lettre ces paroles, il semble pourtant qu'un grand état berbère se constitua sous l'autorité du prince victorieux : on peut croire qu'il vécut en bonnes relations avec le gouvernement impérial, dont il avait sollicité l'alliance pour combattre Okba, et dont les soldats n'avaient pas peu contribué au succès final. Toutefois il ne paraît point que la domination byzantine se soit de nouveau, au moins directement, étendue sur la Byzacène. Les écrivains arabes qui nous ont laissé le récit de ces événe-

1. Noveiri, p. 130.
2. Fournel, p. 176-178; Amari, I, p. 116-117; Weil, I, p. 290. Abd-el-Hakem atteste expressément que Koçéila commandait « les Grecs et les Berbères ».
3. Noveiri, p. 131.
4. *Ibid.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ments si obscurs, semblent considérer les Roum comme de simples auxiliaires des Berbères, et ne connaissent dans le pays d'autre chef que le prince indigène [1]. En fait, les impériaux continuaient à occuper fortement toute la Proconsulaire, la lisière septentrionale de la Byzacène, et la plus grande partie de la Numidie ; à la fin du VII[e] siècle encore, ils tenaient non seulement toutes les places fortes de la côte, Hadrumète, Carthage, Hippone Diarrhyte (Bizerte), Hippone (Bône) ; mais ils possédaient dans l'intérieur du pays un grand nombre de citadelles [2] : la seconde ligne de défense de la province n'avait été encore entamée par aucune attaque ; en Numidie, des garnisons étaient installées jusque dans les forteresses qui bordaient l'Aurès ; et on peut admettre même qu'un lien, assez lâche sans doute, de vassalité rattachait à ce qui restait de l'exarchat le royaume berbère de Koçéila; en tout cas une étroite alliance liait le prince indigène à l'empire byzantin.

IV

La chute de Kairouan procura à l'Afrique byzantine un répit de dix années [3]. De nouveau les guerres civiles troublaient profondément la monarchie des Omméiades et empêchaient les khalifes de venger le désastre de Sidi Okba. A la vérité, les historiens arabes du XIII[e] et du XIV[e] siècle affirment qu'en 688, Zohéir ibn Kaïs, qui était resté cantonné à Barca, reçut d'Abd-el-Melik l'ordre de reprendre l'offensive, pour délivrer l'Afrique « du joug de Koçéila le maudit » [4]. On raconte que, dans une grande bataille livrée dans les plaines de Mams, le chef berbère, auquel les Byzantins avaient fourni d'importants secours, trouva la mort en combattant, et que ses tribus dispersées durent aller chercher asile dans l'Aurès

1. Cf. Fournel, p. 181.
2. Nicéphore, p. 39 ; Théophane, p. 370. Cf. Fournel, I, p. 181.
3. Weil, I, p. 473.
4. Ibn Adzari (Fournel, I, p. 194).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et jusque dans le Zab [1]; on dit que le général arabe reprit possession de Kairouan, mais qu'ensuite, effrayé des difficultés de sa tâche, pris d'un subit et religieux dégoût pour les choses terrestres, il évacua la province reconquise, sans même y laisser un de ses lieutenants [2]; on ajoute que pendant ce temps, une flotte byzantine, venue de Sicile, avait jeté en Cyrénaïque un corps de débarquement, et que Zohéir, revenu à Barca, fut tué en essayant de repousser les envahisseurs [3]. S'il faut ajouter foi à ces détails [4], dont quelques-uns sont rapportés par El-Beladori, dont la plus grande partie semble pourtant singulièrement suspecte, on considérera comme une simple course de pillage l'entreprise de Zohéir, et on en retiendra ce fait seulement, que le gouvernement impérial, ayant renouvelé en Orient la paix avec le khalife [5], se préoccupait attentivement de défendre ses provinces occidentales [6]. En tout cas, après cet épisode, de nouveau la guerre civile obligea Abd-el-Melik à négliger « les affaires de Kairouan » [7]; c'est seulement en 693 que Hassan ibn Noman vint donner un nouvel et décisif assaut aux possessions grecques d'Afrique.

La mort de Koçéila avait eu pour effet de rompre la grande confédération indigène qui s'était groupée sous l'autorité de ce chef. « La désunion, dit Ibn Khaldoun, se mit alors parmi les Berbères, chacun de leurs cheiks se regardant comme prince indépendant [8]. » Les Byzantins semblent avoir profité de ces troubles pour restaurer un peu plus solidement leur autorité dans la Byzacène. Le *Liber pontificalis* rapporte que, vers 685, « la province d'Afrique tout entière fut de nou-

1. Fournel, I, p. 195.
2. *Id.*, p. 196.
3. *Id.*, p. 197.
4. Weil ne les admet absolument pas. Cf. A. Müller, *l. c.*, I, p. 419.
5. Weil, I, p. 396, 468.
6. A la fin du VII[e] siècle encore les empereurs songeaient à reconquérir les possessions byzantines d'Espagne (Isidor. Pac., 38). Cf., pour l'Afrique, *Lib. pont.*, p. 366.
7. Noveiri, p. 133.
8. Ibn Khaldoun, I, p. 213.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

veau soumise à l'empire romain »[1]; et En-Noveiri ajoute qu'au moment où Hassan envahit l'Afrique, le prince le plus puissant de tout le pays était « le commandant de Karthadjinna[2] » (Carthage). D'autre part, les Grecs étaient entrés en relations avec la célèbre reine de l'Aurès qui réunissait vers ce temps sous son autorité toutes les tribus du massif montagneux, et que les historiens arabes appellent la Kahena, c'est-à-dire la prophétesse[3]. Déjà, en 683, elle avait, dit-on, pris une part active au soulèvement qui, devant Tehouda, brisa la fortune de Sidi Okba[4]; la chute de Koçéila avait depuis lors accru encore ses forces et son prestige ; non seulement les populations berbères, toujours éprises de merveilleux, obéissaient aveuglément aux ordres inspirés de la souveraine, mais son pouvoir semble s'être étendu jusque sur les agglomérations chrétiennes de la Numidie méridionale[5]. Lorsque donc, avec 40,000 hommes, — la plus forte armée que les khalifes eussent encore envoyée en Occident — Hassan envahit la Byzacène, l'Afrique offrait de nouveau les éléments d'une sérieuse résistance[6].

Négligeant pour le moment les indigènes de l'Aurès, le général musulman suivit la route du littoral, et emportant suc-

1. *Lib. pont.*, p. 366 : « et provincia Africa subjugata est Romano imperio atque restaurata. » Le texte se trouve dans la Vie de Jean V (682-686) et vise sans doute les événements qui suivirent la paix conclue en 685 avec le khalife.

2. Noveiri, p. 134.

3. Cf. Fournel, I, p. 215-218; *Rec. de Const.*, 1882-83, p. 232 sqq., et surtout 254-255.

4. Ibn Khaldoun, III, p. 193.

5. *Baian* (Fournel, I, p. 215) et *ibid.*, I, p. 218. Cf. Masqueray, *Formation des cités*, p. 170.

6. « On ignore, dit Ibn Adzari, les véritables dates des expéditions de Hassan, de la prise de Carthage, de Tunis, du combat où la Kahena trouva la mort » (cité par Fournel, I, p. 215, n. 3). Cf. sur cette incertitude, de Slane, *Hist. des Berb.*, I, p. 339; Roth, p. 25 sqq. J'ai suivi en général la chronologie adoptée par Amari (I, p. 119-121). Elle s'accorde avec celle de Weil pour la première campagne du général arabe (I, p. 473-474); elle en diffère avec raison pour la suite (Weil, p. 475-477); celle de Fournel (I, p. 211 sqq.), suivie par Mercier (I, p. 212-217), qui place en 696 seulement l'expédition de Hassan, semble peu satisfaisante.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cessivement les places qu'il rencontra, il parut, sans doute vers 695, sous les murs de Carthage. Vainement l'exarque tenta de livrer bataille en avant de la ville : il fut rejeté dans la place, et, après un assaut furieux, la capitale de l'Afrique byzantine tomba aux mains des musulmans [1]. Une partie de la population eut le temps de s'embarquer, et elle alla chercher asile dans les îles voisines de la côte, en Sicile et jusque dans les possessions que l'empire conservait encore dans l'Extrême-Occident ; le reste fut passé par les armes ou réduit en esclavage. Quant aux débris des troupes grecques, ils se concentrèrent au nord et à l'ouest de Carthage, dans la région de Bizerte et à l'abri des fortes murailles de Vaga [2]. Pour Hassan, après avoir mis garnison dans sa conquête, il se retourna du côté des Berbères.

Quand la nouvelle de la chute de Carthage parvint à Byzance, l'émotion fut grande dans la capitale. Le nouvel empereur Léontius, qui venait de renverser Justinien II (695), comprit qu'on ne pouvait sans lâcheté abandonner une des plus importantes provinces de l'empire, et qu'un effort énergique devait être tenté pour la recouvrer. On arma tous les vaisseaux de guerre que possédait la monarchie, et à la tête de l'armée qui s'embarqua sur cette flotte considérable, on plaça le patrice Jean, un des meilleurs généraux de l'empire. En 697 ce grand armement parut devant Carthage ; de vive force le général grec força l'entrée du port, chassa la garnison arabe, réoccupa la ville. C'était un beau succès : le patrice réussit à faire mieux encore : « il arracha aux mains des infidèles, dit le patriarche Nicéphore, toutes les forteresses du pays, il y installa pour les défendre des garnisons nombreuses », et ayant ainsi délivré l'Afrique, il revint passer l'hiver à Carthage [3].

1. Nicéph., p. 39 ; Théoph., p. 370 ; El-Bekri, *Journal asiat.*, 1858, p. 506-508.
2. Fournel, I, 212-213.
3. Nicéph., p. 39 ; Théoph., p. 370. La date de 697 est certaine. Fournel se trompe en disant que les historiens arabes ont dissimulé cet échec (I, p. 213) ; cf. El-Bekri (*Journal asiat.*, 1858, p. 508).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les Arabes n'avaient rien pu tenter pour arrêter la marche victorieuse des Byzantins. Hassan avait en effet complètement échoué dans l'expédition qu'il tentait contre l'Aurès. A l'approche des musulmans, la Kahena descendant de ses montagnes avait audacieusement pris position dans la plaine de Bagai, avec une énorme armée où toutes les populations chrétiennes de la région étaient venues grossir les contingents berbères ; la bataille se donna sur les bords d'une petite rivière, l'Oued Nini, qui verse ses eaux dans la grande lagune du Guerah-el-Tarf ; elle fut désastreuse pour les Arabes. Malgré des prodiges de valeur, ils furent mis en pleine déroute, rejetés de Numidie en Byzacène, poursuivis l'épée dans les reins jusqu'aux environs de Gabès : et au moment même où la flotte grecque paraissait devant Carthage, Hassan, incapable de se maintenir en Afrique en face du soulèvement général des indigènes, évacuait la province et reprenait tristement la route de Barca [1].

Il n'y demeura point fort longtemps : dès 698, le général musulman rentrait en Byzacène, et bientôt il reparaissait sous les murs de Carthage, en même temps qu'une flotte considérable attaquait la place du côté de la mer [2]. L'escadre byzantine, battue par des forces supérieures, menacée jusque dans le port où elle avait cherché refuge, dut se résoudre à reprendre le large ; ainsi abandonnée, la ville, vigoureusement assaillie du côté de la terre, tomba bien vite aux mains des infidèles. Désespéré de ce grand désastre, qu'il avait été incapable d'empêcher, le patrice Jean repartit pour l'Orient avec les débris de son armée et de sa flotte [3]. Il espérait bien qu'un avenir prochain lui permettrait de revenir avec des forces nouvelles réparer sa défaite [4] ; les événements se chargèrent

1. Fournel, I, p. 218-220 ; Weil, p. 474.

2 Théoph., p. 370. Weil n'admet point non plus que Hassan resta pendant cinq ans immobile à Barca (cf. Fournel, I, p. 222-223), mais il croit que la Kahéna fut battue avant la reprise de Carthage par les Arabes, et il fait honneur de ce succès à Mouça (Weil, I, p. 476-477, 513). Cf. A. Müller, *l. c.*, p. 419-420.

3. Théoph., p. 370 ; Nicéph., p. 39.

4. *Ibid.* Ici aussi la date de 698 est certaine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bientôt de dissiper cette illusion. Jamais plus les escadres byzantines ne devaient revoir les rivages de Carthage (698).

Cette fois c'en était fait de la domination grecque en Afrique : devant l'épée victorieuse des musulmans, les populations fuyaient éperdues, s'embarquant en toute hâte pour chercher un refuge dans les îles de la Méditerranée [1], ou demandant un asile aux citadelles de la Proconsulaire, où de rares garnisons impériales se défendaient encore [2]. Successivement Hassan emporta toutes ces forteresses, et sans résistance ses soldats ravagèrent et pillèrent tout le pays. Toutefois, si la province était définitivement perdue pour Byzance, elle était loin d'être pleinement soumise : dans l'Aurès, et dans toute la région qui avoisinait la montagne, les tribus de la Kahena étaient en armes, et autour de la prophétesse se groupaient toutes les populations chrétiennes qui refusaient de faire leur soumission aux vainqueurs. Pour défendre leur indépendance, les indigènes n'avaient pas reculé devant les partis les plus extrêmes : sur l'ordre de la Kahena, les villes avaient été détruites, les arbres coupés, les cultures incendiées ; tout le pays qui, disent les historiens arabes, « depuis Tripoli jusqu'à Tanger n'était qu'un seul bocage », avait été complètement ruiné [3]. A la vérité, ces sacrifices ne s'étaient point accomplis sans mécontenter une grande partie des populations africaines; et les habitants des villes en particulier en étaient profondément irrités [4]. Lorsque Hassan parut, bien des défections se produisirent ; et après une bataille longue et acharnée la reine berbère périt glorieusement [5]. Longtemps encore son souvenir vécut dans l'imagination des indigènes : pour eux, l'amphithéâtre romain d'El-Djem devint le château de la Kahena, qu'un souterrain long de six lieues mettait en communication

1. Amari, I, p. 165-166 ; Tissot, II, p. 136.
2. Nicéph., p. 39.
3. Fournel, I, p. 221.
4. Noveiri, *l. c.*, p. 559.
5. Fournel, I, p. 223-224 ; A. Müller, *l. c.*, p. 421, qui place ces événements vers 703.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec le littoral[1]; et depuis l'Aurès jusqu'à Tabarka[2], en vingt endroits, on montra la place où avait péri le dernier défenseur de l'indépendance berbère.

V

Des provinces orientales de l'exarchat d'Afrique, l'empire grec, au commencement du VIIIe siècle, ne conservait donc plus même un lambeau : tout près de l'endroit où commandait jadis le patrice de Carthage, on trouvait maintenant, au fond du lac de Tunis, un grand port de guerre, d'où les flottes sarrasines allaient s'élancer pour porter le pillage à travers la Méditerranée[3]; avec la même facilité qu'ils avaient accepté le christianisme, les Berbères maintenant se convertissaient à l'Islam et servaient sous l'étendard du Prophète aussi fidèlement qu'ils avaient combattu sous les drapeaux du *basileus*[4]; et les populations catholiques, diminuées par l'émigration, cruellement éprouvées par les conséquences de tant de guerres, ne marchandaient plus guère leur soumission au vainqueur. Toutefois, et malgré tant de désastres, la province byzantine d'Afrique n'avait point totalement disparu. Non seulement la Sardaigne continuait à appartenir aux impériaux, mais aux extrémités de l'Occident, ils conservaient un inexpugnable boulevard, qui permettait à la vanité du prince de faire, comme jadis, figurer l'exarchat d'Afrique sur la liste officielle des provinces de la monarchie. Autour de la forte

1. El-Bekri, *Journal asiat.*, 1858, p. 463, 487 488.

2. Ibn Khaldoun, I, p. 214; El-Bekri, *Journal asiat.*, 1859, p. 78.

3. Ibn Koteiba (publié dans Gayangos, *History of the Mohammedian dynasties in Spain*, t. I, Appendice E), p. LXVI; Amari, I, p. 166-168.

4. Ibn Khaldoun, I, p. 212 (Zenata et Maghraoua), p. 214 (Djeraoua). Toutefois une portion des Berbères demeura d'abord chrétienne (*ibid.* I, p. 215) et la conversion des autres fut longtemps assez incertaine. « Les Berbères, dit Ibn Abi Yezid, apostasièrent jusqu'à douze fois tant en Ifrikia qu'au Maghreb et ils n'adoptèrent définitivement l'islamisme que sous le gouvernement de Mouça ibn Noceir » (Ibn Khaldoun, I, p. 198 et 215).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

citadelle de Ceuta (Septem) se groupaient, comme à la fin du VIe siècle, les débris de la Maurétanie seconde, quelques territoires conservés dans la Tingitane, quelques places gardées ou reconquises sur les côtes d'Espagne [1], et enfin les îles de Majorque et de Minorque. Au commencement du VIIIe siècle, ce gouvernement était considéré à Byzance comme un véritable thème, et à côté des thèmes de l'Opsikion, des Anatoliques, des Thracésiens et des Arméniaques, la chancellerie impériale faisait officiellement place à celui de Septem, qu'on dénommait plus pompeusement encore l'*Africanus exercitus* [2]. Il semble même, suivant l'ingénieuse conjecture de Dozy, qu'après la chute de Carthage le gouverneur de Septem reçut le titre d'exarque, et que sous ce nom il administra toutes les possessions africaines échappées à la conquête musulmane [3]. Sans doute, « entouré de barbares et séparé par de vastes pays d'avec les autres provinces de l'empire byzantin, l'exarque de Ceuta devait, par la force des choses, se rapprocher du roi wisigoth, le seul prince chrétien qui se trouvât dans son voisinage » [4] ; et c'est pour cela que la tradition arabe a fait du comte Julien un gouverneur de Ceuta pour le roi d'Espagne. En fait, ce personnage fut le dernier représentant en Afrique de l'autorité du *basileus*, et il prolongea de dix ans en Occident la durée de la domination grecque.

Depuis que Mouça ibn Noseir avait remplacé Hassan à Kairouan (704) [5] l'Islam aspirait à conquérir toute l'Afrique. La prise de Carthage et la défaite de la Kahena n'avaient guère

1. On a vu les efforts faits de ce côté sous Constantin Pogonat et Justinien II (Isid. Pac., 38 ; *P. L.*, XCVI, 1264). Il semble qu'il y avait encore une Espagne byzantine (*P. G.*, XCVIII, 685, 697).

2. *P. L.*, XCII, 427. Cf. Gelzer, Georg. Cypr., p. XLIII.

3. Isid. Pac., 40, et la correction de Dozy, *Recherches*, I, p. 64-70. Ibn Koteiba, *l. c.*, p. LXIX, parle également d'une ville des Roum, qui était gouvernée par un *patrice*.

4. Dozy, *id.*, p. 70.

5. Ibn Koteiba, *l. c.*, p. LVI, place en 698 déjà l'arrivée de Mouça en Afrique, et date les événements suivants en conformité de ce point de départ. Weil a admis cette chronologie (p. 477-478). Cf. Müller, *l. c.*, p. 422-423.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

livré aux Arabes que les anciennes provinces byzantines de Byzacène, de Proconsulaire et de Numidie ; les Maurétanies, où depuis la rapide expédition de Sidi Okba les musulmans n'avaient point reparu, demeuraient pleinement indépendantes, et de grands états indigènes peuplaient la vaste région que les historiens orientaux appellent le Maghreb[1]. Ce fut l'œuvre de Mouça d'étendre jusqu'à l'Atlantique la domination du khalife. Après avoir rapidement réprimé le soulèvement que le rappel de Hassan avait suffi à provoquer dans la Proconsulaire[2], l'audacieux général se lança résolument vers l'Occident, brisant sur sa route toutes les résistances berbères, et traînant à sa suite des milliers de captifs. Successivement il vainquit et décima cruellement la puissante tribu des Auraba, écrasa sur la Moulouia une grande armée indigène[3]; puis il envahit la Tingitane et vers 706 il parut sous les murs de Septem. L'officier byzantin qui y commandait au nom de Justinien II était le comte Julien, dont les historiens arabes racontent, d'ailleurs avec peu de vraisemblance, qu'il avait, vingt-quatre ans auparavant, été en relations avec Okba[4]. Contre l'attaque des musulmans, les Grecs se défendirent énergiquement, et Mouça éprouva bien vite « que les sujets de Julien étaient, comme le dit un historien, plus forts et plus braves que les peuples qu'il avait combattus jusque-là »[5]. Soutenus par les renforts qu'ils recevaient d'Espagne, les impériaux réussirent même à faire lever le siège de la ville; Mouça, abandonnant le littoral, se jeta dans l'intérieur du Maroc, qu'il ravagea jusqu'aux oasis de Sidjilmessa[6]; puis, revenant vers la côte, il emporta Tanger, où il mit une forte

1. Fournel, p. 233; Weil, I, p. 513; Amari, I, p. 122-123.
2. Ibn Koteiba, *l. c.*, p. LVI-LVII. Cf. Fournel, p. 230-231.
3. Ibn Koteiba, *l. c.*, p. LX-LXIII.
4. Fournel, p. 169-170.
5. Akhbar Madjmoua, dans Dozy, *Rech.*, I, p. 45-46. Cf. Ibn Koteiba, *l. c.*, p. LXIX.
6. Fournel, p. 233-236.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

garnison [1]; et ayant ramassé un butin énorme, propagé l'Islam jusqu'aux extrémités de l'Occident, il rentra vers 708 ou 709 à Kairouan.

On sait comment, peu de temps après, le dernier gouverneur byzantin d'Afrique livra Septem aux infidèles (709). Intimement mêlé à toutes les luttes intérieures du royaume wisigoth, le comte Julien avait pris contre l'usurpateur Roderic le parti des fils de Witiza dépossédés ; pour donner à ses amis politiques l'appui dont ils avaient besoin, il n'hésita point à faire appel aux Arabes. Il ouvrit les portes de sa forteresse à Tarik, qui commandait à Tanger pour Mouça, il lui montra l'Espagne sans défense contre les razzias des musulmans, il lui fournit même les navires nécessaires pour franchir le détroit [2]. A quelles conditions Julien livra-t-il ses citadelles ? il est probable qu'il s'y réserva certains droits de souveraineté pour lui et sa famille [3]. Il ne semble point d'ailleurs que cet événement, qui consommait en Afrique la chute de la domination grecque, ait eu en Orient aucun retentissement: seuls, quelques chroniqueurs occidentaux notèrent la prise de Septem par les Arabes [4]. C'est qu'aussi bien ils pouvaient, mieux que les Byzantins, en sentir toute la gravité. Déjà, à plusieurs reprises, dans les dernières années, les escadres sarrasines, sorties des ports de Tunis, étaient venues ravager la Sicile, la Sardaigne, les Baléares [5] ; maintenant le continent européen même s'ouvrait aux infidèles, et en quelques années les musulmans allaient atteindre, bientôt franchir les Pyrénées et pousser leur marche victorieuse jusqu'au jour où Charles Martel l'arrêtera dans les plaines de Poitiers.

1. Weil, I, p. 514-515. Sur tous ces événements, cf. Müller, *l. c.*, p. 422-423, qui les place de 706 à 709.

2. Ibn Koteiba, *l. c.*, p. LXX-XXI; Fournel, p. 239-241; Weil, I, p. 517.

3. Cf. Ibn Khaldoun, II, p. 136; Dozy, *l. c.*, p. 65, et sur la conquête, Dozy, *Hist. des musulmans d'Espagne*, II, 31-38. L'histoire de la fille du comte Julien se trouve déjà dans Abd-el-Hakem (Weil, p. 515, n. 2).

4. *Lib. pontif.*, p. 401.

5. Ibn Koteiba, *l. c.*, p. LXVI-LXVIII. Cf. Amari, I, p. 168-169 (Sicile, 704 et 705), 169-171 (Sardaigne, 710).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On peut se demander, au terme de ce chapitre, ce que la conquête arabe épargna de l'œuvre accomplie en Afrique par Byzance. Sous l'autorité des empereurs, la province avait, malgré les troubles et les guerres, connu pourtant une réelle prospérité : maintenant, grâce à la cruauté des envahisseurs, grâce aussi à la sauvage résistance des indigènes, le pays était dépeuplé et ruiné. Des milliers de captifs avaient été emmenés en esclavage pour être vendus sur les marchés d'Orient ; des populations entières avaient été massacrées ou avaient quitté le pays pour échapper à la rage du vainqueur. « La plupart des villes de l'Ifrikia, dit un historien, étaient désertes, par suite de la résistance qu'opposèrent les Berbères »[1] ; les campagnes étaient abandonnées, les établissements agricoles incendiés, les travaux d'eau détruits ; aujourd'hui encore, dans les cités mortes de la Tunisie, demeurées pour la plupart en l'état où les mit l'invasion arabe, on retrouve à chaque pas les traces de ces terribles ravages.

Sous la domination des *basileis*, le christianisme s'était, de concert avec la civilisation, propagé parmi les tribus berbères. Bien peu d'années suffirent à faire passer les indigènes à l'Islam. Sans doute on peut croire qu'au début beaucoup de ces conversions furent obtenues par la force ; les procédés durs et hautains d'un Okba ou d'un Hassan n'étaient point pour provoquer des enthousiasmes bien sincères [2]. Pourtant de très bonne heure, l'imagination superstitieuse des Berbères fut profondément frappée par les prestiges des conquérants arabes [3], et dès le temps de Mouça ibn Noseir, la plus grande partie des tribus étaient devenues familières avec le Coran et les rites de l'Islam [4]. « La nouvelle profession de foi, dit Amari, était facile à faire ; la participation au butin était un point que comprenaient vite les nouveaux

1. Ibn Adzari (Fournel, I, p. 233). Sur la masse des prisonniers, Amari, I, p. 124.

2. Masqueray, *Formation des cités*, p. 183-184.

3. Dozy, *Hist. des musulmans d'Espagne*, I, p. 236-237.

4. Ibn Khaldoun, I, p. 198 et 215.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

convertis ; les armes étaient toujours prêtes pour punir les apostats »[1]. Dès 719 l'œuvre de la propagande arabe avait fait de tels progrès, « le Maghreb, suivant l'expression d'El-Beladori, avait vu un nombre si considérable de conversions[2] », que lorsque, peu d'années après, les indigènes se révoltèrent contre la domination des khalifes, c'est une hérésie musulmane, celle des Kharedjites, qui donna au soulèvement son unité et sa force[3]. Il est certain d'ailleurs que, dès le lendemain de la conquête, les Berbères ne firent point difficulté à combattre pour leurs nouveaux maîtres : ce sont leurs contingents qui, presque seuls, sous les ordres de chefs de leur race, ont renversé le royaume wisigoth et soumis l'Espagne à l'Islam.

Enfin, sous le gouvernement des souverains de Constantinople, l'Église catholique avait été florissante dans la province; pour elle aussi la décadence fut prompte. Tout d'abord les vainqueurs avaient permis aux populations chrétiennes de continuer à pratiquer leur culte, sous condition de payer une taxe déterminée[4]; et pourtant, dès ce moment, soit pour conserver la possession de leurs biens, soit pour échapper aux mauvais traitements, beaucoup de fidèles avaient embrassé l'islamisme, et, comme le dit un historien, « une masse d'églises avaient été transformées en mosquées[5] ». Vers 717, le khalife Omar II retira aux catholiques leurs privilèges ; ils durent se convertir ou quitter le pays[6]. Beaucoup émigrèrent, s'en allèrent en Italie, en Gaule, jusqu'au fond de la Germanie[7]; un plus grand nombre encore abjura; et moins d'un demi-siècle après la conquête, l'Église

1. Amari, I, p. 123.
2. Fournel, p. 270.
3. Masqueray, *l. c.*, p. 184-191; Amari, I, p. 127-129; Mercier, I, p. 229-231.
4. Ibn Khaldoun, I, p. 215.
5. Mercier, I, p. 225.
6. *Mon. Germ. hist., Epist.* III, 267.
7. Amari, I, p. 157. Pourtant des îlots chrétiens subsistèrent : au XIVe siècle, dans les villages des Nefzaoua, on rencontrait quelques communautés chrétiennes, qui s'étaient maintenues depuis la conquête (Ibn Khaldoun, I, p. 231).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Afrique, jadis si illustre, était pour ainsi dire réduite à rien. Pendant près de deux siècles l'empire byzantin avait, dans ces contrées, recueilli, non sans gloire, le lourd héritage de Rome ; pendant près de deux siècles, il avait, à l'abri de ses forteresses, assuré au pays une grande et incontestable prospérité ; pendant près de deux siècles, il avait, dans une partie de l'Afrique du nord, maintenu les traditions de la civilisation antique et initié par sa propagande religieuse les Berbères à une culture plus haute : en cinquante ans la conquête arabe ruina tous ces résultats.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CONCLUSION

Parmi les écrivains qui ont raconté l'histoire de l'empire grec d'Orient, plus d'un s'est demandé si la reprise de l'Afrique par Justinien n'a point été, malgré le glorieux succès de cette expédition audacieuse, une cause de faiblesse pour la monarchie. Et en effet il faut avouer que le souci, si intermittent qu'il ait été, des affaires d'Occident a plus d'une fois amené les *basileis* à négliger les périls plus pressants qui les menaçaient, et que l'orgueilleuse prétention de recueillir tout entier l'héritage de la vieille Rome a eu pour conséquence une dispersion excessive des forces vitales de l'empire. L'histoire de la domination byzantine en Afrique mérite cependant, malgré cette réserve fondamentale, un sérieux intérêt : pendant les deux siècles que les Grecs ont possédé cette province, de curieux événements s'y sont accomplis, également importants pour l'étude générale des institutions de l'empire et pour celle des destinées particulières de l'Afrique du Nord.

Au moment où Justinien rentra en possession de Carthage, tout en Afrique était à reconstituer. Malgré les difficultés de cette tâche prodigieuse, l'empereur et ses lieutenants suffirent à tout : et dans la manière dont ils organisèrent leur conquête, ils se montrèrent les dignes successeurs de cette Rome dont ils retrouvaient à chaque pas le souvenir et les traditions. Ils surent en particulier créer en Afrique un vaste système de défense, dont les citadelles démantelées excitent aujourd'hui encore notre admiration ; ils surent vaincre d'abord, et surtout faire après la victoire entrer les Berbères dans la clientèle de l'empire ; et dès le début, ils surent tracer les règles d'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

politique qui durant deux siècles servit de guide à la domination africaine de leurs successeurs.

Plus tard, l'Afrique comme l'Italie sentit le contre-coup de la grande réforme administrative qui commençait à transformer la monarchie byzantine ; l'histoire de l'exarchat de Carthage éclaire, comme celle de l'exarchat de Ravenne, le caractère et la portée de la réforme d'où sortit le régime des *thèmes*.

Enfin, lorsque vint la décadence, les mêmes causes qui ruinaient dans tout l'Occident l'édifice du pouvoir impérial agirent en Afrique avec une rare efficacité. Dans l'administration, les mêmes faiblesses et les mêmes vices, dans la politique, les mêmes imprudences et les mêmes maladresses produisirent les mêmes résultats et livrèrent la province presque sans défense aux furieuses attaques de l'Islam.

Par là une étude, assez limitée en apparence, peut jeter de vives clartés sur l'histoire générale de l'administration et du gouvernement byzantin durant le VIe et le VIIe siècle. Ce n'est pas tout. Pour l'Afrique, les deux siècles de la domination byzantine n'ont point été sans conséquences. Pendant deux siècles, les *basileis* ont entretenu dans ces provinces un dernier reflet de la civilisation romaine ; sans Justinien, le royaume vandale, si faible, eût bien vite cédé la place à la sauvagerie berbère : les empereurs ont retardé de deux siècles la catastrophe qui a fait disparaître les derniers vestiges de la culture romaine [1].

Ce ne sont point là de médiocres services. Sans doute on peut juger sévèrement les vices de l'administration byzantine, sa corruption, sa rapacité, ses impolitiques rigueurs : il faut

(1) Je ne saurais en effet accepter les conclusions d'Hodgkin, qui estime que le royaume vandale eût été capable de tenir en échec et de civiliser les Berbères et plus tard de briser l'élan de l'invasion arabe, et qui déclare en conséquence que « les conquêtes de Justinien ont en réalité ouvert le chemin aux barbares » (*Italy and her invaders*, IV, 27, cf. III, 695). J'ai suffisamment montré la désorganisation profonde de l'état vandale pour n'avoir pas à discuter en détail cette opinion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

reconnaître pourtant que les Byzantins ont donné en Afrique une grande et remarquable preuve de vitalité. Ils y ont accompli une œuvre militaire qui tient du prodige, ils y ont poursuivi une œuvre religieuse, qui n'a pas été sans succès et sans gloire. Assurément l'Islam a effacé jusqu'au souvenir du christianisme, et les forteresses ont été finalement impuissantes à arrêter les soldats du khalife. Néanmoins le passage des Byzantins en Afrique n'a été ni inutile ni stérile : ils y ont pendant deux siècles continué et en quelque sorte prolongé l'œuvre de Rome ; et cela seul suffirait à leur mériter quelque estime. Ils ont su, dans des circonstances singulièrement difficiles, fonder et conserver leur autorité sur cette portion de l'Occident ; ils s'y sont montrés capables d'efforts persévérants, de courage militaire, d'intelligence politique et diplomatique ; surtout ils ont su vivre et durer. Un des généraux musulmans qui les combattirent disait des Byzantins qu'ils étaient « des lions dans leurs forteresses et des aigles à cheval »[1] : un tel hommage montre qu'ils ne furent ni des adversaires ni des maîtres méprisables. Sous leur autorité, l'Afrique, solidement défendue, fut en somme prospère et florissante. Il est d'usage d'exalter — et fort légitimement — les grands services que Rome a rendus à l'Afrique, les merveilleuses qualités qu'elle y a développées : on doit à quelque égard semblable justice à ces Byzantins qui se vantaient d'être encore des Romains ; en faisant rentrer l'Afrique au sein de l'empire, ils ont renoué la tradition interrompue par la conquête vandale, et été, non seulement de nom, mais de fait, les héritiers et les continuateurs des Césars.

1. Ibn Koteiba, *l. c.*, p. LXXXVIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

APPENDICE

PRÉFETS DU PRÉTOIRE ET GOUVERNEURS MILITAIRES D'AFRIQUE A L'ÉPOQUE BYZANTINE [1]

Nous pouvons, à l'aide des textes, reconstituer d'une manière assez complète la liste des préfets du prétoire d'Afrique et des *magistri militum*, remplacés plus tard par les exarques, qui exercèrent dans la province l'autorité militaire. Nous avons dressé cette liste sur deux colonnes parallèles, indiquant par des italiques les personnages qui ont réuni entre leurs mains les deux fonctions ; nous avons réservé pour les notes mises à la suite de cette liste les références qui justifient notre classification et les discussions que soulèvent quelques-uns des documents que nous avons employés.

Préfets du prétoire d'Afrique.	**Magistri militum Africae.**
Archélaos (avril 534)[1].	Bélisaire, chargé, comme *magister militum per Orientem*, de la réorganisation militaire de l'Afrique[22].
Solomon (1er janvier 535)[2].	*Solomon* (sept. 534)[23].
Symmaque (fin 536)[3].	Germanos (fin 536)[24].
Solomon (539)[4].	*Solomon* (539)[25].
. . . . .	Sergius (544)[26].
Athanase (fin 545)[5], encore mentionné en Afrique en 548.	Aréobinde (fin 545)[27].
	Artabane (mai 546)[28].

(1) Nous notons, à côté de chaque nom, la date où pour la première fois il est mentionné comme titulaire de sa charge. Quand une lacune existera dans la liste, nous intercalerons des lignes de points.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paul (sept. 552)[6].

Boétius (entre 555 et 560)[7].
Jean (oct. 558)[8].
Aréobinde (janv. 563)[9]?

Thomas (565)[10].
Théodore (569)[11].
Théodore (mars 570)[12].
Lucius Map... (entre 565 et 574)[13]
... *praefectus* (entre 574 et 578)[14].
Thomas (entre 578 et 582)[15].
Théodore (août 582)[16].
. . . . . .

Jean Troglita (fin 546)[29], encore mentionné en Afrique en 552.
. . . . . .

Jean Rogathinos (déc. 562)[30].
Marcien (563)[31].
. . . . . .
Théodore (569)[32].
Théoctistos (570)[33].
Amabilis (571)[34].
. . . . . .
Gennadius (578)[35].
Vitalius (entre 578 et 582)[36]
. . . . . .

Préfets du prétoire d'Afrique.

Jean (date incertaine, mais contemporaine de Gennadius)[17].
Pantaléon (juillet 594)[18].
Innocent (juillet 600)[19], encore mentionné en oct. 600.
. . . . . .

Grégoire (juin 627)[20].
. . . . . .
Georges[21] (commencement de 641).

Exarques d'Afrique.

Gennadius (juillet 591)[37], encore mentionné en Afrique en octobre 598.

Héraclius (avant 602)[38], encore mentionné en Afrique en 610; meurt vers 611 à Carthage.
Caesarius (vers 615)[39]?
Nicétas (entre 619 et 620)[40].
Pierre (633)[41].
Grégoire[42] (juillet 645).

1. *Archélaos. Cod. Just.*, I, 27, 1.
2. *Solomon. Nov.* 36, 37.
3. *Symmaque.* Proc, *Bell. Vand.*, p. 482.
4. *Solomon. C. I. L.*, VIII, 4799. Dans une novelle d'avril 538 (*Nov.* 66, 1), il est fait mention de Solomon, préfet du prétoire d'Afrique : il ne faudrait pourtant point conclure de ce texte qu'à cette date Solomon remplissait cette charge. Dans le passage en question, Justinien rappelle en effet une constitution adressée à ce personnage antérieurement à 538; l'acte est perdu, mais sa date précise nous est donnée par la constitution grecque à laquelle le même passage fait allusion, et qui n'est autre que la novelle 18. Or, cette novelle est datée de 536 : l'acte dont il est fait mention se rapporte donc à la première préfecture de Solomon.
5. *Athanase.* Proc., *Bell. Vand.*, p. 513. Partsch, *Préf.* à Corippus, n. 194.
6. *Paul. Nov.* 160 (éd. Zachariae). Dans la lettre des clercs italiens, datée du

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

commencement de 552 (*Mon. Germ. hist., Epistolae*, III, 440), il est question d'un *praefectus Africae* dont on ne dit pas le nom. Il se peut que ce soit déjà le préfet Paul.

7. *Boëtius*. Migne, *P. L.*, LXIX, 417. Comme ce texte est un fragment non daté d'une lettre de Pélage Ier, il se peut qu'il faille placer Boëtius après Jean.

8. *Jean*. *Nov.* 169 (éd. Zachariae).

9. *Aréobinde*. *Nov.* 173 (éd. Zachariae), Zachariae suppose que ce personnage était à cette date préfet d'Afrique (t. II, p. 403) et il est incontestable que, si la date de cette constitution est exactement fixée (*ibid.*, I, p. IV), la chose est possible. Si en effet en 553 Aréobinde était préfet du prétoire d'Orient (*Nov.* 163, éd. Zachariae), il avait été en 555 remplacé dans ces fonctions par le préfet Pierre (*Nov.* 165) qui les occupait encore en 559 (*Nov.* 182). La novelle d'ailleurs étant écrite en latin, il semble vraisemblable qu'elle était destinée à l'Occident. Toutefois Zachariae lui-même a douté plus tard de son hypothèse, et se demande (*Appendix*, p. 31) si cette constitution n'a point été adressée à Léon, préfet d'Italie. Il subsiste donc un doute.

10. *Thomas*. *C. I. L.*, VIII, 1434.

11. *Théodore*. Jean de Biclar, ad a. 569.

12. *Théodore*. *Novellae constitutiones*, VI (Zachariae, *Jus graeco-romanum*, III, p. 13-14). Cf. *Nov.* XIII (*ibid.*, p. 30). Il se peut, si la chronologie de Jean de Biclar n'est pas tout à fait exacte (cf. Mommsen, p. 208-210 de l'édition), que ce personnage doive se confondre avec le précédent. Dans ce cas il faudrait reculer d'une année la date des *magistri militum* Théoctistos et Amabilis.

13. *Lucius Map...* *C. I. L.*, VIII, 1020. La restitution du *Corpus* donne P(*roc.*) P. (A.), *proconsul provinciae Africae*. J'inclinerais plutôt à lire P(*raef.*) P(*raet*), *praefectus praetorio*.

14. *C. I. L.*, VIII, 10498. Je ne sais pourquoi le *Corpus* restitue *Zosimianus*.

15. *Thomas*. *C. I. L.*, VIII, 2215 et *Bull. des Antiquaires*, 1895, p. 171. Cf. notre discussion à la p. 462, note 5.

16. *Théodore*. *Novellae const.*, XIII (Zachariae, *l. c.*, p. 30-31).

17. *Jean*. *C. I. L.*, VIII, 12035. Ce personnage est nommé dans l'inscription avec le patrice Gennadius : mais il peut, en l'absence d'indication plus précise, se placer également après Pantaléon.

18. *Pantaléon*. Greg. M. *Epist.*, 4, 32.

19. *Innocent*. Greg. M. *Epist.*, 10, 37; 11, 5.

20. *Grégoire*. Migne, *P. L.*, LXXX, 478 : Jaffé, 2015.

21. *Georges*. Migne, *P. L.*, XCI, 364, 583. On voit par la lettre (XCI, 460) qu'en novembre 641 ce personnage était depuis quelque temps déjà en Afrique.

22. *Bélisaire*. *Cod. Just.*, I. 27, 2.

23. *Solomon*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 414; *C. I. L.*, 4677, 1863, 1864.

24. *Germanos*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 482. On a noté déjà que ce personnage, neveu de l'empereur, fut investi de pouvoirs extraordinaires et fut le supérieur du préfet.

25. *Solomon*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 493; *C. I. L.*, VIII, 4799.

26. *Sergius*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 506; Marcellinus comes, ad a. 541; Victor Tonnenn., ad a. 560.

27. *Aréobinde*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 513; *Mon. Germ. hist., Epist.*, III, 439.

28. *Artabane*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 533.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

29. *Jean Troglita.* Proc., *Bell. Vand.*, p. 533; *Bell. Goth.*, p. 590-591.

30. *Jean Rogathinos.* Malalas, p. 495; Théophane, p. 238-239. Les textes le nomment simplement ἄρχων Ἀφρικῆς : mais le fait à propos duquel son nom est rapporté semble bien être de la compétence du *magister militum*; et d'autre part la préfecture à cette date semble gérée par Aréobinde.

31. *Marcien.* Malalas, p. 495; Théophane, p. 238-239.

32. *Théodore.* Cf. note 11. Jean de Biclar l'appelle *praefectus*, mais montre qu'en même temps il commandait les troupes; comme Solomon sans doute il réunissait les deux pouvoirs.

33. *Théoctistos.* Jean de Biclar, ad a. 570.

34. *Amabilis.* Jean de Biclar, ad a. 571.

35. *Gennadius.* Jean de Biclar, ad a. 578; *C. I. L.*, VIII, 2245.

36. *Vitalius.* *C. I. L.*, VIII, 4354. Ce personnage fut *magister militum* sous le règne de Tibère II, mais comme Gennadius se trouve en Afrique en 578, on doit supposer qu'il lui succéda. Toutefois j'ai noté ailleurs que la lecture *Vitalius* est douteuse, et que M. Gsell restitue *Gennadius* (*Bull. des Antiquaires*, 1895, p. 171).

37. *Gennadius* exarque et patrice. Greg. M. *Epist.*, 1, 59, 72, 73; 9, 9, 11.

38. *Héraclius*, stratège et patrice. Nicéphore patr., p. 3; Théophane, p. 295, 297. Il fut nommé par l'empereur Maurice, c'est-à-dire avant 602 : il resta en charge jusqu'à sa mort, vers 611 (Jean de Nikiou, p. 553).

39. *Caesarius.* *Mon. Germ. hist., Epistol.*, III, 662 sqq. Gelzer (Georgii Cyprii *descriptio*, p. XLII) s'est demandé si ce personnage, revêtu du titre de patrice, et que l'on trouve vers 615 en correspondance avec le roi des Wisigoths Sisebut, n'est point un gouverneur de l'Afrique byzantine. La chose est possible, car il est assurément singulier de trouver un patrice à la tête des faibles possessions que les Byzantins gardaient en Espagne, et qui d'ailleurs, depuis la fin du VIe siècle, étaient administrativement rattachées à l'exarchat d'Afrique. Pourtant rien dans la correspondance échangée entre Caesarius et le roi ne fournit une preuve décisive.

40. *Nicétas*, patrice. Διήγησις ψυχωφελής (Combefis, *Bibl. graec. patr. auctarium novissimum*, I, p. 324). Cf. Gelzer dans l'édition de la *Vie de saint Jean l'Aumônier*, p. 130-131.

41. *Pierre*, stratège et patrice. Migne, *P. G.*, XC, 111-112.

42. *Grégoire*, patrice. Migne, *P. G.*, XC, 111; XC, 287, 354; Théophane, p. 343.

Des sceaux conservés au Musée de Saint-Louis de Carthage portent le nom de deux anciens préfets (ἀποεπάρχων), sans aucune autre indication de fonction administrative. L'un s'appelle Paul, l'autre Georges[1] ; sur les deux sceaux, les légendes sont grecques, et sur le second, l'une des faces porte à gauche l'effigie d'un empereur. Au Musée du Bardo, un autre sceau

1. Delattre, *Plombs byzantins de Carthage*, *Missions catholiques*, 1887, p. 508.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

porte le nom du στρατηλάτης Jean ; et un personnage du même nom se rencontre sur une bulle du Musée de Carthage, avec les titres de cubiculaire, spathaire impérial et στρατηλάτης[1]. Ces deux sceaux, où les légendes renferment un mélange de lettres grecques et latines, datent de la fin du VIe siècle. Peut-être faut-il les rapporter au *magister militum* Jean Troglita.

1. Delattre, *l. c.* p. 508.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 35, ligne 25, au lieu de *Roummel*, lire *Rummel*.

P. 39, note 5, au lieu de *nouvelle*, lire *novelle*.

P. 71, note 1, au lieu de *Parstch*, lire *Partsch*.

P. 146, note 7, et 148, l. 15-18. On trouve en Afrique quelques exemples d'une disposition un peu différente. A Fedj-Souioud (Vatari), dans le Djebel-Terraguelt, et à Gaga, à l'ouest de Youks, les murailles sont construites de la façon suivante : derrière un mur extérieur en pierres de taille, doublé d'une rangée de moellons, s'élève, à une distance variant de 3m,60 à 2m,60, un second mur beaucoup moins épais (0m,50 à 0m,60), et simplement construit en moellons : l'intervalle des deux remparts était rempli par une terrasse en terre appliquée contre le mur extérieur et soutenue par le mur intérieur. (Communication de M. Gsell.)

P. 171, l. 13; p. 261, l. 8-9; p 267, l. 2 et 19, au lieu de *Septum*, lire *Septem*.

P. 178, l. 2-5. Comme exemple de ces constructions hâtives, on peut signaler en particulier la façon dont sont bâtis les remparts de Gadiaufala. « Les assises, m'écrit M. Gsell, forment en général des lignes irrégulières ; les vides ont été grossièrement bouchés avec de petites pierres. A certains endroits même, les murs ne consistent guère qu'en un entassement de pierres de taille superposées sans aucun ordre. » Pourtant il s'agit ici d'une forteresse élevée par les soins du patrice Solomon.

P. 180, l. 6-8, et p. 205, l. 11-12. M. Gsell, qui a étudié après moi

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le plan de la citadelle de Madaure, ne pense point que la partie en forme d'hémicycle représente les fondations ou les ruines d'un édifice antérieur : il estime au contraire que cette portion de l'enceinte, disposée d'une façon très irrégulière, appartient à une reconstruction hâtive, faite avec des matériaux provenant du fort byzantin. Il croit aussi que ce fort primitif s'étendait plus loin dans la direction du nord-ouest, et avait une forme plus régulière que le tracé actuel.

P. 184, l. 1. M. Gsell me signale pourtant quelques exemples d'enceintes fortifiées enveloppant à une distance plus ou moins grande une citadelle, et délimitant un quartier ainsi placé sous la protection immédiate de la forteresse. Des dispositions de ce genre se rencontrent à Gadiaufala, à Madaure, à Mons : mais elles semblent en général d'une époque plus récente que la construction même de la citadelle qu'elles entourent.

P. 185, l. 6. La même réduction du périmètre de la ville s'observe à Tigzirt et à Choba (Djiama).

P. 193, l. 1-6. Ajouter Mila, avec ses quatorze tours et les dispositions si intéressantes de son enceinte.

P. 211, note 4, l. 3, au lieu de *Il se peut qu'i*, lire *Il se peut qu'il.*

P. 212-213. Dans les refuges ainsi construits par l'initiative des habitants, on a utilisé en général les dispositions naturelles du terrain, et on s'est borné à fortifier les parties plus aisément accessibles. On en trouvera la preuve dans les plans de Ksar-Atman, de Kef-Kherraz, de Kef-Bezioun.

P. 221, l. 14-16. On trouve de même plusieurs citernes au centre de la forteresse de Guelaa-Sidi-Yahia.

P. 221, l. 27. La même remarque s'applique à Gadiaufala.

P. 230, l. 6, au lieu de *Tillibari*, lire *Tillibaris.*

P. 238, l. 21. Je dois à l'obligeance de M. Gsell les renseignements suivants sur la citadelle byzantine de Gastal. « Le fort, construit sur un plan très régulier, mesure 54 mètres sur 47m,50. Chacun des angles est occupé par une grosse tour ronde, et le milieu de la face nord-est par une tour carrée. C'était peut-être dans cette dernière tour, ou tout auprès, que s'ouvrait la porte. Les murs, assez médiocrement construits, avec un bon nombre de matériaux plus anciens, ont été faits d'après le système byzantin ; ils mesurent 2m,25 aux courtines, un peu moins aux tours. » Située à l'extrémité septentrionale du Djebel-Dyr, et à proximité d'une source très abondante, cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

forteresse commandait une route venant d'Ammaedera, et qui se

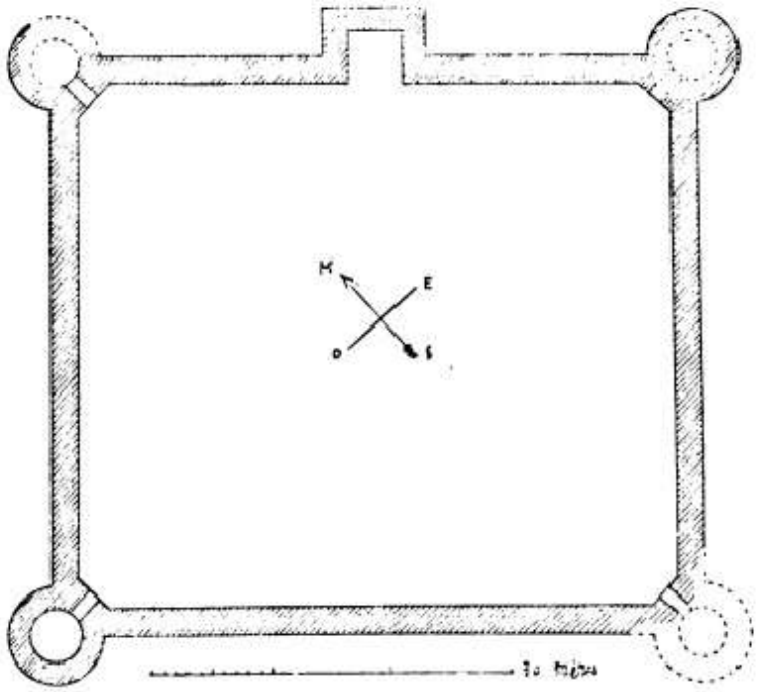


Fig. 72. — Citadelle byzantine de Gastal (d'après le plan de M. Gsell).

poursuivait peut-être dans la direction du nord-ouest, vers Morsot. Non loin de là débouchait une autre voie venant de Théveste.

P. 258, l. 23. M. Gsell me communique les indications suivantes : « Au point de vue de l'étude des fortifications byzantines, Mila est un des lieux les plus intéressants de l'Algérie. L'enceinte de la ville arabe n'est en effet que l'enceinte byzantine remaniée, sur bien des points, mais parfaitement reconnaissable dans toutes ses parties. Le développement total de cette enceinte est d'environ 1,200 mètres. La construction est faite d'après le système byzantin ordinaire, avec emploi de matériaux d'époque antérieure. Elle est soignée ; les assises sont régulières. Les courtines mesurent en moyenne $2^m,50$ d'épaisseur, les tours $1^m,50$; les tours en saillie ont $7^m,50$ à $9^m,60$ de front. En B, au sud-ouest, entre les tours K et L, il y avait une porte large de $1^m,55$, surmontée d'un arc de décharge dont le vide a été rempli ensuite. La porte principale A s'ouvrait au nord entre deux tours rec-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tangulaires de 7m,10 de front, de 5m.60 de saillie. Elle est large de

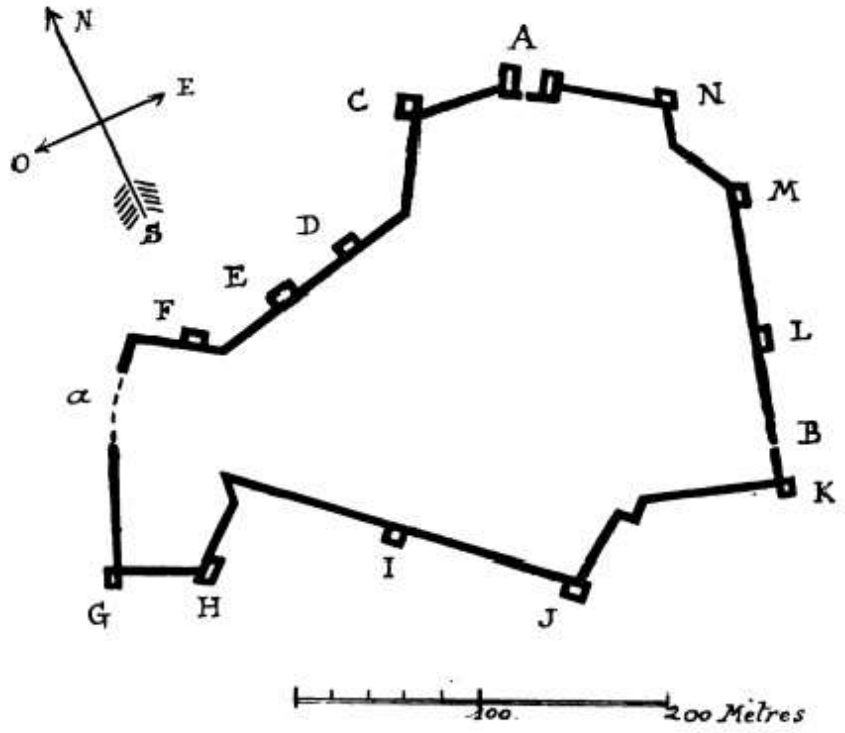


Fig. 73. — Enceinte byzantine de Mila (d'après le plan de Delamare).

3m,90, profonde de 2m,50 et l'arcade qui la surmontait est encore bien conservée.

« La ville de Mila occupait une position stratégique importante. Située sur la route de Cirta à Sétif dans un pays montagneux, elle surveillait au nord la région très accidentée et couverte de forêts qui s'étend dans la direction de Djidjelli et de Collo, au sud les massifs montagneux qui la séparent du cours supérieur de l'Oued-Rummel. » Un passage inédit de Procope atteste que cette citadelle était une création officielle du pouvoir impérial et qu'elle remonte au règne de Justinien.

P. 258, l. 23. Il faut ajouter à ces places la citadelle de Mons, au débouché oriental d'un long défilé par lequel passait la route venant de Sétif et se dirigeant sur Djemila, Mila et Constantine. Sur un escarpement rocheux, que borde le lit profond de l'Oued-Safsaf, était bâtie la ville romaine : à une basse époque, un fort fut construit au

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

point le plus élevé de la cité. Il est aujourd'hui en fort mauvais état; mais il était beaucoup mieux conservé au temps où Delamare l'a étudié (pl. 92, fig. 1). Il mesure 46m,40 de long sur 34 de large, les murs ont de 1m,50 à 1m,90 aux courtines, 1m,50 environ aux tours. La porte, large de 2m,70, était à l'ouest. Du côté opposé s'élevait une sorte de donjon dont les murs atteignent encore une hauteur de plusieurs mètres.

Ce fort était placé au milieu d'une enceinte distante de 50 à 60 mètres, et qui limitait un quartier placé sous la protection du fort. (Communication de M. Gsell)

P. 259, l. 5. Choba est situé sur un plateau qui s'abaisse vers la mer et que flanquent deux petites baies. A l'époque byzantine, on réduisit ici, comme à Tigzirt, l'enceinte romaine jugée trop vaste, et on en construisit une autre beaucoup plus rapprochée du rivage. Il en reste quelques vestiges : le mur, épais de 2m,80, est construit avec des matériaux plus anciens; il était flanqué de tours qui avaient 1m,50 de saillie et 4 mètres de front. (Communication de M. Gsell.)

P. 281, l. 14, au lieu de *Djaloula*, lire *Djeloula*.

P. 286, l. 17. M. Gsell me communique sur Tagoura les informations suivantes : « La forteresse construite par Justinien est de forme presque trapézoïdale, longue de 100 mètres en moyenne, large de 70. Elle était placée sur la partie occidentale d'une colline isolée. A l'est, les pentes de cette colline sont assez douces; elles sont très raides au sud et à l'ouest, enfin le nord-ouest et le nord sont presque à pic. C'était donc le front oriental de la citadelle qui se trouvait le plus exposé. Aussi présente-t-elle de ce côté deux grandes tours A et B; il y en avait sans doute une troisième C à l'extrémité nord-est. Ailleurs, on ne trouve qu'un simple rempart, qui s'interrompait peut-être même au nord-ouest, où il n'était pas nécessaire. La face orientale est encore assez bien conservée; près de la tour A, le mur s'élève à une hauteur de 6 mètres. Des autres faces, il ne reste au contraire que quelques vestiges. La construction est bonne; les assises sont régulières. Les courtines ont une épaisseur de 2m,20. Selon l'usage, des matériaux d'époque antérieure ont été employés, en particulier des fragments d'architecture. A l'intérieur, le terrain s'élève dans la direction du nord, et au point culminant, en D, on distingue les traces d'une construction rectangulaire qui a peut-être été un donjon.

« L'emplacement de cette citadelle, facile à défendre, était bien choisi. Elle occupait en outre une position stratégique importante. Au sud-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ouest, la vue s'étendait sur une plaine fertile que parcourait la route conduisant à Tipasa; au nord, au sud et à l'est s'élevaient des montagnes boisées, mais entre ces montagnes s'ouvrent deux vallées,

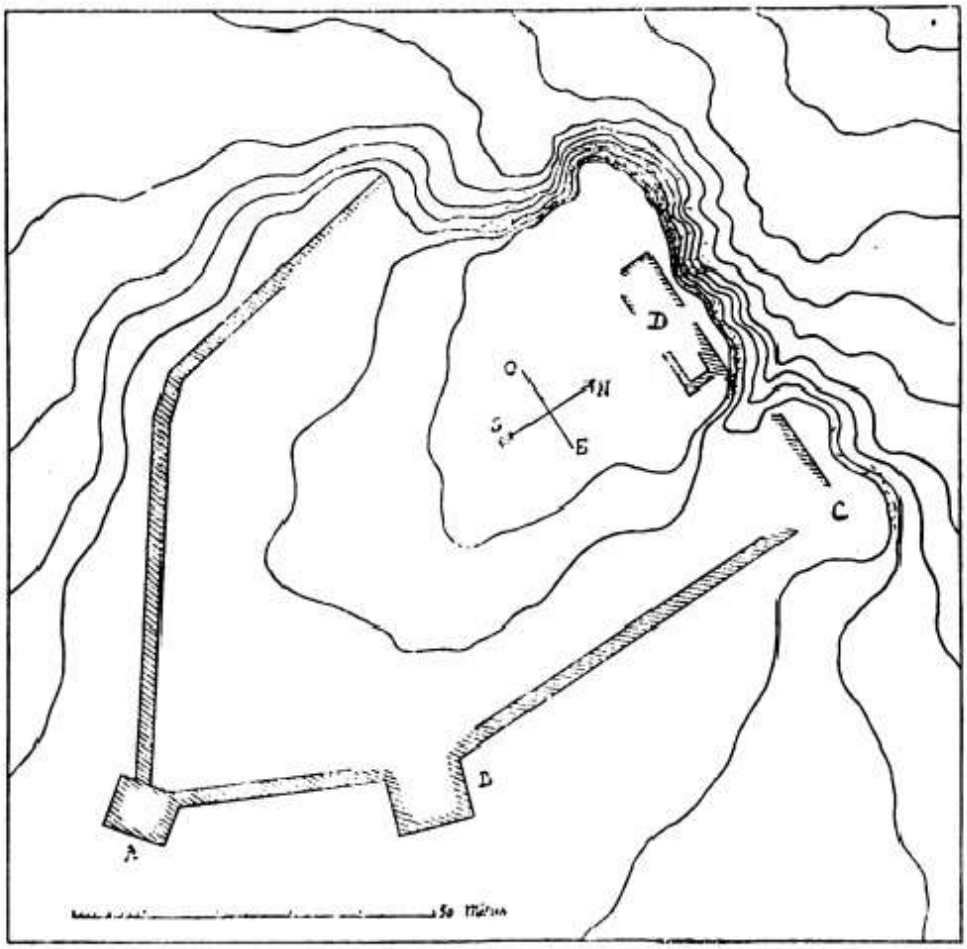


Fig. 74. — Citadelle byzantine de Tagoura (d'après le plan de M. Gsell).

l'une menant vers Thagaste, l'autre servant de passage à la route de Carthage, qui prenait ensuite la direction du nord-est pour se rendre à Naraggara. »

P. 287, l. 4. La forteresse de Guelaa-Sidi-Yahia est située, m'écrit M. Gsell, « dans un pays très accidenté et fertile, sur un mamelon isolé que bordent au nord et au sud deux branches de l'Oued-Aar. Ces deux côtés sont à pic et s'élèvent de 60 à 70 mètres environ.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A l'ouest, la pente est très rapide; elle est forte, mais accessible, du côté de l'est. » C'est une position stratégique fort importante, dominant les routes qui viennent à l'Oued-Cherf et traversent le massif du Nador : elle gardait en particulier la voie de Thibilis à Tipasa.

« La citadelle était établie sur le sommet renflé du mamelon. Elle mesurait environ 150 mètres de long (de l'est à l'ouest) sur 70 de large. Elle est relativement bien conservée. Les murs, assez bien construits, ont 1m,70 à 1m,80 d'épaisseur; les assises sont toutes de 0m,35 à 0m,50. A l'est, on compte quatre tours en saillie de 8m,80; trois d'entre elles présentent un front de près de 10 mètres; la quatrième, au nord-est, a un front d'une longueur triple. Cette face a une longueur totale de 90 mètres environ. La face occidentale moins étendue (environ 55 mètres) ne présente que deux tours de largeur inégale. La face nord offre une série de cinq fronts droits parallèles, en retrait les uns sur les autres et reliés deux à deux par des murs perpendiculaires. La face méridionale est en très mauvais état. L'entrée de la place paraît avoir été au sud-est. A l'intérieur, on distingue très nettement, au point culminant, le plan d'une sorte de vaste donjon, distinct de la face occidentale de 50 mètres; ce bâtiment mesure 22 mètres sur 19. Le sous-sol de la partie méridionale est occupé par des citernes parallèles, au nombre de dix au moins : elles communiquent entre elles.

« La disposition très régulière de cette place forte et l'importance de la position stratégique qu'elle occupe nous amènent à la regarder comme une œuvre de l'autorité impériale plutôt que comme un vaste refuge construit par l'initiative des habitants de la contrée. »

Un plan détaillé de cette citadelle se trouve dans le t. XXX (1895) du *Recueil de Constantine*.

P. 287, l. 6. M. Gsell me communique sur Gadiaufala les informations suivantes : « Ksar-Sbéhi se trouve à l'extrémité méridionale d'un petit plateau de 900 mètres d'altitude, dans une très belle position stratégique. Dominant au sud l'immense plaine des Haracta, fermant au nord le passage qui mène vers la vallée de l'Oued-Cherf, elle est à la limite de deux régions nettement distinctes. Abondamment fournie d'eau, environnée de terres fertiles, placée au croisement de plusieurs routes importantes, Gadiaufala était dès l'époque romaine une ville étendue; une grande forteresse s'y élevait, sur la croupe étroite qui domine le col à l'est. Les Byzantins à leur tour occupèrent cette position : toutefois ils préférèrent s'établir dans le col

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

même, où la vue était moins dégagée ; mais le passage était ainsi tout à fait barré. En outre, il y avait là une source. La route venant de la

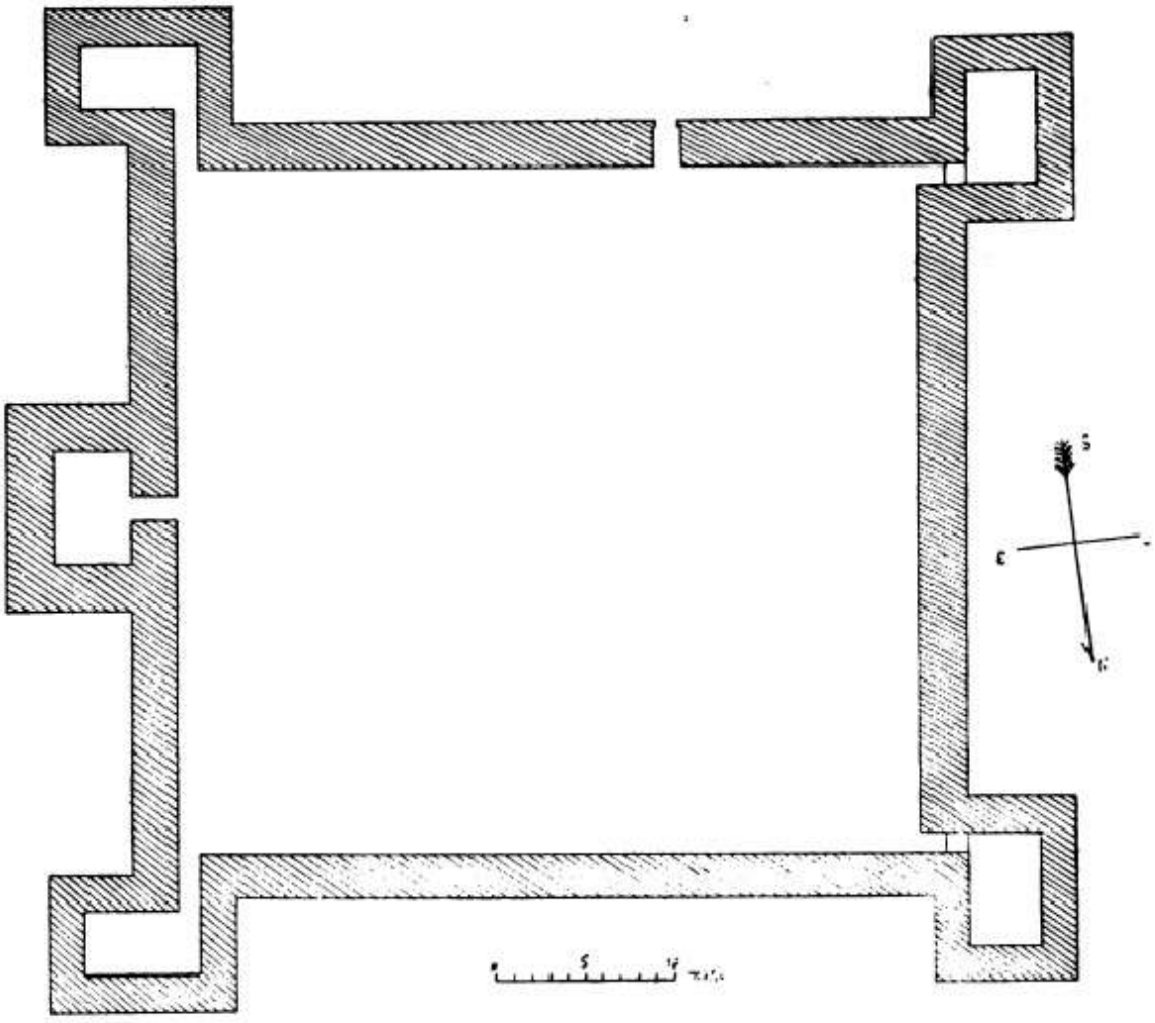


Fig. 75. — Citadelle byzantine de Gadiaufala (d'après le plan de M. Gsell).

plaine et se dirigeant vers le nord devait passer contre le fort byzantin, à l'ouest.

« Le plan de cette forteresse est parfaitement reconnaissable, et en certains endroits les murs s'élèvent encore à une hauteur de plusieurs mètres. La citadelle est à peu près carrée ($47^m \times 44$) ; elle est flanquée aux angles de tours rectangulaires. Une grande tour cons-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

titue un réduit sur le milieu de la face orientale. Les murs sont construits selon la méthode ordinaire, avec des matériaux provenant de monuments antérieurs; ils mesurent 2m,60 aux courtines et 2 mètres seulement aux tours, sauf cependant à la grande tour, dont les murs ont aussi 2m,60. Je n'ai distingué qu'une seule porte assez étroite (largeur 1m,45) sur le côté sud. Au sud-ouest, presque contre la tour d'angle, naît une source.

« La construction de ce fort est mauvaise. Les tours seules sont un peu plus soignées. On peut admettre quelques restaurations barbares faites çà et là, mais il est bien certain que, dès l'origine, le travail a été exécuté avec beaucoup de négligence et de précipitation.

« Tout autour de la forteresse, à une distance de 20 ou 30 mètres, s'élevait une enceinte qui suit les irrégularités du terrain : le mur, qui mesure 1m,50 de large, est fort médiocrement construit. Cette fortification limitait un quartier placé sous la protection de la citadelle. »

P. 288, l. 21-23, et p. 295, l. 22-23. A ces redoutes détachées il faut ajouter, d'après les indications que me communique M. Gsell, une grande forteresse byzantine, dont la longueur maxima est de 85 mètres, la largeur maxima de 66. L'enceinte, assez régulièrement construite, consiste en un mur double d'un mètre d'épaisseur; on y a fait entrer un arc de triomphe antique à trois portes, dont on a muré les baies latérales, la baie centrale servant de porte à la citadelle. A l'intérieur de l'enceinte, sur un petit mamelon, se trouve un réduit rectangulaire de 31 mètres sur 17; les murs ont 1m,60; la porte était protégée par deux tours de 2 mètres de front.

« Cette citadelle ne semble pas avoir été élevée par les soins du gouvernement impérial : elle se distingue des ouvrages officiels par l'absence de tours et le peu d'épaisseur du rempart. C'était sans doute un vaste refuge pour les habitants de Khamissa. »

P. 288, l. 24-25, et p. 289, l. 1. « La place forte byzantine de Kef-Bezioun était construite sur un escarpement rocheux, à pic à l'est et au sud-est, et avec des pentes raides au nord. Le côté ouest seul est facilement accessible : c'était naturellement ce côté qui avait été le plus fortifié. Le rempart, large de 1m,80 à 2 mètres, présentait des tours carrées de 5 mètres de front (épaisseur du mur, 1 mètre). Le rempart se continuait sur les faces septentrionale et méridionale; à l'est il était inutile. La construction est mauvaise. A 200 mètres au sud-ouest de l'enceinte coule une source assez abondante.

« Cette place forte a dû surtout être élevée pour les besoins de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

APPENDICE

PRÉFETS DU PRÉTOIRE ET GOUVERNEURS MILITAIRES D'AFRIQUE A L'ÉPOQUE BYZANTINE [1]

Nous pouvons, à l'aide des textes, reconstituer d'une manière assez complète la liste des préfets du prétoire d'Afrique et des *magistri militum*, remplacés plus tard par les exarques, qui exercèrent dans la province l'autorité militaire. Nous avons dressé cette liste sur deux colonnes parallèles, indiquant par des italiques les personnages qui ont réuni entre leurs mains les deux fonctions ; nous avons réservé pour les notes mises à la suite de cette liste les références qui justifient notre classification et les discussions que soulèvent quelques-uns des documents que nous avons employés.

Préfets du prétoire d'Afrique.	**Magistri militum Africae.**
Archélaos (avril 534)[1].	Bélisaire, chargé, comme *magister militum per Orientem*, de la réorganisation militaire de l'Afrique[22].
Solomon (1er janvier 535)[2].	*Solomon* (sept. 534)[23].
Symmaque (fin 536)[3].	Germanos (fin 536)[24].
Solomon (539)[4].	*Solomon* (539)[25].
. . . . .	Sergius (544)[26].
Athanase (fin 543)[5], encore mentionné en Afrique en 548.	Aréobinde (fin 545)[27].
	Artabane (mai 546)[28].

(1) Nous notons, à côté de chaque nom, la date où pour la première fois il est mentionné comme titulaire de sa charge. Quand une lacune existera dans la liste, nous intercalerons des lignes de points.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paul (sept. 552)[6].

Boétius (entre 555 et 560)[7].
Jean (oct. 558)[8].
Aréobinde (janv. 563)[9]?

Thomas (565)[10].
Théodore (569)[11].
Théodore (mars 570)[12].
Lucius Map... (entre 565 et 574)[13]
... *praefectus* (entre 574 et 578)[14].
Thomas (entre 578 et 582)[15].
Théodore (août 582)[16].
. . . . . .

Jean Troglita (fin 546)[29], encore mentionné en Afrique en 552.
. . . . . .

Jean Rogathinos (déc. 562)[30].
Marcien (563)[31].
. . . . . .
Théodore (569)[32].
Théoctistos (570)[33].
Amabilis (571)[34].
. . . . . .
Gennadius (578)[35].
Vitalius (entre 578 et 582)[36].
. . . . . .

Préfets du prétoire d'Afrique.

Jean (date incertaine, mais contemporaine de Gennadius)[17].
Pantaléon (juillet 594)[18].
Innocent (juillet 600)[19], encore mentionné en oct. 600.
. . . . . .

Grégoire (juin 627)[20].
. . . . . .
Georges[21] (commencement de 641).

Exarques d'Afrique.

Gennadius (juillet 591)[37], encore mentionné en Afrique en octobre 598.

Héraclius (avant 602)[38], encore mentionné en Afrique en 610; meurt vers 611 à Carthage.
Caesarius (vers 615)[39]?
Nicétas (entre 619 et 620)[40].
Pierre (633)[41].
Grégoire[42] (juillet 645).

1. *Archélaos. Cod. Just.*, I, 27, 1.
2. *Solomon. Nov.* 36, 37.
3. *Symmaque.* Proc, *Bell. Vand.*, p. 482.
4. *Solomon. C. I. L.*, VIII, 4799. Dans une novelle d'avril 538 (*Nov.* 66, 1), il est fait mention de Solomon, préfet du prétoire d'Afrique : il ne faudrait pourtant point conclure de ce texte qu'à cette date Solomon remplissait cette charge. Dans le passage en question, Justinien rappelle en effet une constitution adressée à ce personnage antérieurement à 538; l'acte est perdu, mais sa date précise nous est donnée par la constitution grecque à laquelle le même passage fait allusion, et qui n'est autre que la novelle 18. Or, cette novelle est datée de 536 : l'acte dont il est fait mention se rapporte donc à la première préfecture de Solomon.
5. *Athanase.* Proc., *Bell. Vand.*, p. 513. Partsch, *Préf.* à Corippus, n. 194.
6. *Paul. Nov.* 160 (éd. Zachariae). Dans la lettre des clercs italiens, datée du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

commencement de 552 (*Mon. Germ. hist., Epistolae*, III, 440), il est question d'un *praefectus Africae* dont on ne dit pas le nom. Il se peut que ce soit déjà le préfet Paul.

7. *Boëtius*. Migne, *P. L.*, LXIX, 417. Comme ce texte est un fragment non daté d'une lettre de Pélage Ier, il se peut qu'il faille placer Boëtius après Jean.

8. *Jean*. *Nov.* 169 (éd. Zachariae).

9. *Aréobinde*. *Nov.* 173 (éd. Zachariae), Zachariae suppose que ce personnage était à cette date préfet d'Afrique (t. II, p. 403) et il est incontestable que, si la date de cette constitution est exactement fixée (*ibid.*, I, p. IV), la chose est possible. Si en effet en 553 Aréobinde était préfet du prétoire d'Orient (*Nov.* 163, éd. Zachariae), il avait été en 555 remplacé dans ces fonctions par le préfet Pierre (*Nov.* 165) qui les occupait encore en 559 (*Nov.* 182). La novelle d'ailleurs étant écrite en latin, il semble vraisemblable qu'elle était destinée à l'Occident. Toutefois Zachariae lui-même a douté plus tard de son hypothèse, et se demande (*Appendix*, p. 31) si cette constitution n'a point été adressée à Léon, préfet d'Italie. Il subsiste donc un doute.

10. *Thomas*. *C. I. L.*, VIII, 1434.

11. *Théodore*. Jean de Biclar, ad a. 569.

12. *Théodore*. *Novellae constitutiones*, VI (Zachariae, *Jus graeco-romanum*, III, p. 13-14). Cf. *Nov.* XIII (*ibid.*, p. 30). Il se peut, si la chronologie de Jean de Biclar n'est pas tout à fait exacte (cf. Mommsen, p. 208-210 de l'édition), que ce personnage doive se confondre avec le précédent. Dans ce cas il faudrait reculer d'une année la date des *magistri militum* Théoctistos et Amabilis.

13. *Lucius Mup...*, *C. I. L.*, VIII, 1020. La restitution du *Corpus* donne P(*roc.*) P. (A.), *proconsul provinciae Africae*. J'inclinerais plutôt à lire P(*raef.*) P(*raet*), *praefectus praetorio*.

14. *C. I. L.*, VIII, 10198. Je ne sais pourquoi le *Corpus* restitue *Zosimianus*.

15. *Thomas*. *C. I. L.*, VIII, 2215 et *Bull. des Antiquaires*, 1895, p. 171. Cf. notre discussion à la p. 462, note 5.

16. *Théodore*. *Novellae const.*, XIII (Zachariae, *l. c.*, p. 30-31).

17. *Jean*. *C. I. L.*, VIII, 12035. Ce personnage est nommé dans l'inscription avec le patrice Gennadius : mais il peut, en l'absence d'indication plus précise, se placer également après Pantaléon.

18. *Pantaléon*. Greg. M. *Epist.*, 4, 32.

19. *Innocent*. Greg. M. *Epist.*, 10, 37; 11, 5.

20. *Grégoire*. Migne, *P. L.*, LXXX, 478: Jaffé, 2015.

21. *Georges*. Migne, *P. L.*, XCI, 364, 583. On voit par la lettre (XCI, 460) qu'en novembre 641 ce personnage était depuis quelque temps déjà en Afrique.

22. *Bélisaire*. *Cod. Just.*, I. 27, 2.

23. *Solomon*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 444; *C. I. L.*, 4677, 1863, 1864.

24. *Germanos*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 482. On a noté déjà que ce personnage, neveu de l'empereur, fut investi de pouvoirs extraordinaires et fut le supérieur du préfet.

25. *Solomon*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 493; *C. I. L.*, VIII, 4799.

26. *Sergius*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 506; Marcellinus comes, ad a. 541; Victor Tonnenn., ad a. 560.

27. *Aréobinde*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 513; *Mon. Germ. hist., Epist.*, III, 439.

28. *Artabane*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 533.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

29. *Jean Troglita*. Proc., *Bell. Vand.*, p. 533; *Bell. Goth.*, p. 590-591.

30. *Jean Rogathinos*. Malalas, p. 495; Théophane, p. 238-239. Les textes le nomment simplement ἄρχων Ἀφρικῆς : mais le fait à propos duquel son nom est rapporté semble bien être de la compétence du *magister militum*; et d'autre part la préfecture à cette date semble gérée par Aréobinde.

31. *Marcien*. Malalas, p. 495; Théophane, p. 238-239.

32. *Théodore*. Cf. note 11. Jean de Biclar l'appelle *praefectus*, mais montre qu'en même temps il commandait les troupes; comme Solomon sans doute il réunissait les deux pouvoirs.

33. *Théoctistos*. Jean de Biclar, ad a. 570.

34. *Amabilis*. Jean de Biclar, ad a. 571.

35. *Gennadius*. Jean de Biclar, ad a. 578; *C. I. L.*, VIII, 2245.

36. *Vitalius*. *C. I. L.*, VIII, 4354. Ce personnage fut *magister militum* sous le règne de Tibère II, mais comme Gennadius se trouve en Afrique en 578, on doit supposer qu'il lui succéda. Toutefois j'ai noté ailleurs que la lecture *Vitalius* est douteuse, et que M. Gsell restitue *Gennadius* (*Bull. des Antiquaires*, 1895, p. 171).

37. *Gennadius* exarque et patrice. Greg. M. *Epist.*, 1, 59, 72, 73; 9, 9, 11.

38. *Héraclius*, stratège et patrice. Nicéphore patr., p. 3; Théophane, p. 295, 297. Il fut nommé par l'empereur Maurice, c'est-à-dire avant 602 : il resta en charge jusqu'à sa mort, vers 611 (Jean de Nikiou, p. 553).

39. *Caesarius*. *Mon. Germ. hist., Epistol.*, III, 662 sqq. Gelzer (Georgii Cyprii *descriptio*, p. XLII) s'est demandé si ce personnage, revêtu du titre de patrice, et que l'on trouve vers 615 en correspondance avec le roi des Wisigoths Sisebut, n'est point un gouverneur de l'Afrique byzantine. La chose est possible, car il est assurément singulier de trouver un patrice à la tête des faibles possessions que les Byzantins gardaient en Espagne, et qui d'ailleurs, depuis la fin du VIe siècle, étaient administrativement rattachées à l'exarchat d'Afrique. Pourtant rien dans la correspondance échangée entre Caesarius et le roi ne fournit une preuve décisive.

40. *Nicétas*, patrice. Διήγησις ψυχωφελής (Combefis, *Bibl. graec. patr. auctarium novissimum*, I, p. 325). Cf. Gelzer dans l'édition de la *Vie de saint Jean l'Aumônier*, p. 130-131.

41. *Pierre*, stratège et patrice. Migne, *P. G.*, XC, 111-112.

42. *Grégoire*, patrice. Migne, *P. G.*, XC, 111 ; XC, 287, 354 ; Théophane, p. 343.

Des sceaux conservés au Musée de Saint-Louis de Carthage portent le nom de deux anciens préfets (ἀποεπάρχων), sans aucune autre indication de fonction administrative. L'un s'appelle Paul, l'autre Georges[1] ; sur les deux sceaux, les légendes sont grecques, et sur le second, l'une des faces porte à gauche l'effigie d'un empereur. Au Musée du Bardo, un autre sceau

1. Delattre, *Plombs byzantins de Carthage*, *Missions catholiques*, 1887, p. 508.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

porte le nom du στρατηλάτης Jean ; et un personnage du même nom se rencontre sur une bulle du Musée de Carthage, avec les titres de cubiculaire, spathaire impérial et στρατηλάτης[1]. Ces deux sceaux, où les légendes renferment un mélange de lettres grecques et latines, datent de la fin du VIe siècle. Peut-être faut-il les rapporter au *magister militum* Jean Troglita.

1. Delattre, *l. c.* p. 508.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 35, ligne 25, au lieu de *Roummel*, lire *Rummel*.

P. 39, note 5, au lieu de *nouvelle*, lire *novelle*.

P. 71, note 1, au lieu de *Parstch*, lire *Partsch*.

P. 146, note 7, et 148, l. 15-18. On trouve en Afrique quelques exemples d'une disposition un peu différente. A Fedj-Souioud (Vatari), dans le Djebel-Terraguelt, et à Gaga, à l'ouest de Youks, les murailles sont construites de la façon suivante : derrière un mur extérieur en pierres de taille, doublé d'une rangée de moellons, s'élève, à une distance variant de 3m,60 à 2m,60, un second mur beaucoup moins épais (0m,50 à 0m,60), et simplement construit en moellons : l'intervalle des deux remparts était rempli par une terrasse en terre appliquée contre le mur extérieur et soutenue par le mur intérieur. (Communication de M. Gsell.)

P. 171, l. 13; p. 261, l. 8-9; p 267, l. 2 et 19, au lieu de *Septum*, lire *Septem*.

P. 178, l. 2-5. Comme exemple de ces constructions hâtives, on peut signaler en particulier la façon dont sont bâtis les remparts de Gadiaufala. « Les assises, m'écrit M. Gsell, forment en général des lignes irrégulières ; les vides ont été grossièrement bouchés avec de petites pierres. A certains endroits même, les murs ne consistent guère qu'en un entassement de pierres de taille superposées sans aucun ordre. » Pourtant il s'agit ici d'une forteresse élevée par les soins du patrice Solomon.

P. 180, l. 6-8, et p. 205, l. 11-12. M. Gsell, qui a étudié après moi

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le plan de la citadelle de Madaure, ne pense point que la partie en forme d'hémicycle représente les fondations ou les ruines d'un édifice antérieur : il estime au contraire que cette portion de l'enceinte, disposée d'une façon très irrégulière, appartient à une reconstruction hâtive, faite avec des matériaux provenant du fort byzantin. Il croit aussi que ce fort primitif s'étendait plus loin dans la direction du nord-ouest, et avait une forme plus régulière que le tracé actuel.

P. 184, l. 1. M. Gsell me signale pourtant quelques exemples d'enceintes fortifiées enveloppant à une distance plus ou moins grande une citadelle, et délimitant un quartier ainsi placé sous la protection immédiate de la forteresse. Des dispositions de ce genre se rencontrent à Gadiaufala, à Madaure, à Mons : mais elles semblent en général d'une époque plus récente que la construction même de la citadelle qu'elles entourent.

P. 185, l. 6. La même réduction du périmètre de la ville s'observe à Tigzirt et à Chcba (Djiama).

P. 193, l. 1-6. Ajouter Mila, avec ses quatorze tours et les dispositions si intéressantes de son enceinte.

P. 211, note 4, l. 3, au lieu de *Il se peut qu'i*, lire *Il se peut qu'il.*

P. 212-213. Dans les refuges ainsi construits par l'initiative des habitants, on a utilisé en général les dispositions naturelles du terrain, et on s'est borné à fortifier les parties plus aisément accessibles. On en trouvera la preuve dans les plans de Ksar-Atman, de Kef-Kherraz, de Kef-Bezioun.

P. 221, l. 14-16. On trouve de même plusieurs citernes au centre de la forteresse de Guelaa-Sidi-Yahia.

P. 221, l. 27. La même remarque s'applique à Gadiaufala.

P. 230, l. 6, au lieu de *Tillibari*, lire *Tillibaris.*

P. 238, l. 21. Je dois à l'obligeance de M. Gsell les renseignements suivants sur la citadelle byzantine de Gastal. « Le fort, construit sur un plan très régulier, mesure 54 mètres sur 47m,50. Chacun des angles est occupé par une grosse tour ronde, et le milieu de la face nord-est par une tour carrée. C'était peut-être dans cette dernière tour, ou tout auprès, que s'ouvrait la porte. Les murs, assez médiocrement construits, avec un bon nombre de matériaux plus anciens, ont été faits d'après le système byzantin ; ils mesurent 2m,25 aux courtines, un peu moins aux tours. » Située à l'extrémité septentrionale du Djebel-Dyr, et à proximité d'une source très abondante, cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

forteresse commandait une route venant d'Ammaedera, et qui se

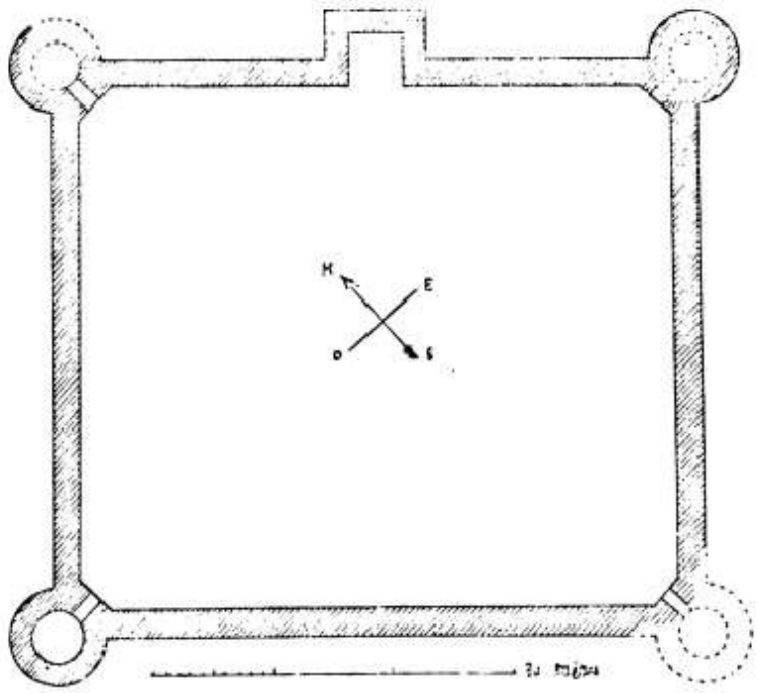


Fig. 72. — Citadelle byzantine de Gastal (d'après le plan de M. Gsell).

poursuivait peut-être dans la direction du nord-ouest, vers Morsot. Non loin de là débouchait une autre voie venant de Théveste.

P. 258, l. 23. M. Gsell me communique les indications suivantes : « Au point de vue de l'étude des fortifications byzantines, Mila est un des lieux les plus intéressants de l'Algérie. L'enceinte de la ville arabe n'est en effet que l'enceinte byzantine remaniée, sur bien des points, mais parfaitement reconnaissable dans toutes ses parties. Le développement total de cette enceinte est d'environ 1,200 mètres. La construction est faite d'après le système byzantin ordinaire, avec emploi de matériaux d'époque antérieure. Elle est soignée ; les assises sont régulières. Les courtines mesurent en moyenne $2^{m},50$ d'épaisseur, les tours $1^{m},50$; les tours en saillie ont $7^{m},50$ à $9^{m},60$ de front. En B, au sud-ouest, entre les tours K et L, il y avait une porte large de $1^{m},55$, surmontée d'un arc de décharge dont le vide a été rempli ensuite. La porte principale A s'ouvrait au nord entre deux tours rec-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

défense locale; cependant elle occupait une position stratégique assez importante. De là, des routes conduisaient d'une part à Tipasa, par la

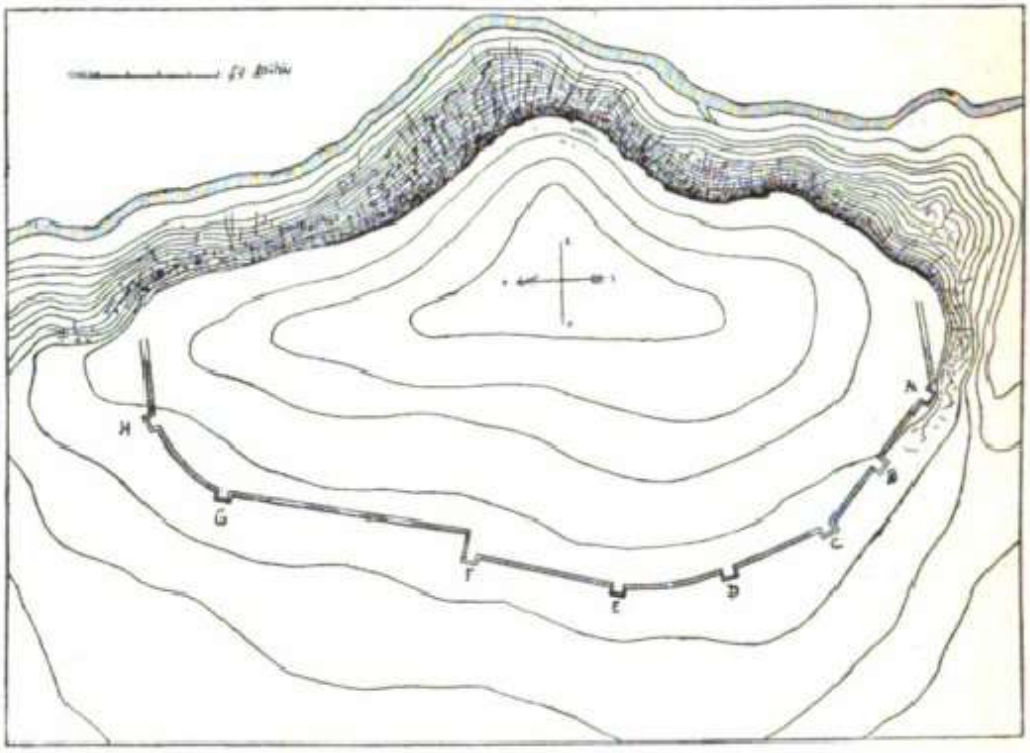


Fig. 76. — Citadelle byzantine de Kef-Bezioun (d'après le plan de M. Gsell).

Guelaa-Sidi-Yahia, de l'autre à Thagaste, à Hippone, à Calama. » (Communication de M. Gsell.)

P. 295, l. 14. Ajouter à ces ouvrages destinés à la défense locale la redoute de Henchir-Kissa, à 10 kilomètres au nord de Tébessa, sur les dernières pentes du Dyr. Près d'un gros bourg antique, sur une butte dominant toute la plaine de Tébessa, s'élève un fortin carré, de 18 mètres de côté, auquel se soude une enceinte plus étendue et sans doute plus récente : une porte monumentale de l'époque romaine a été incorporée dans cette seconde construction. (Communication de M. Gsell.)

P. 295, l. 19-20. Ajouter la citadelle de Fedj-Souioud, magnifique position stratégique au point de bifurcation de cinq routes menant à Carthage, Hippone, Cirta, Lambèse et Théveste : c'est probablement Vatari. « De Fedj-Souioud, m'écrit M. Gsell, les communications

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sont faciles dans toutes les directions, au nord-ouest vers Ksar-Sbéhi, que l'on distingue au loin, au sud-ouest vers Aïn-Béida, au nord-est vers Tifech, à travers la plaine d'Aïn-Snob, à l'est vers la Tunisie, par l'Oued-Mellègue, au sud-est vers Tébessa. » Sur ce point, en avant d'un col qui mène dans la plaine de l'Oued-Mellègue, s'élève un fort mesurant 95 mètres de long sur 42 de large. J'ai déjà signalé le système de construction du rempart (terrasse de terre entre deux murs); la porte, très étroite, se trouve au sud-est; elle se fermait par un grand disque de pierre glissant dans une rainure et encore en place. (Communication de M. Gsell.)

P. 296, l. 2. Dans cette même région située entre Guelma au nord, Ksar-Sbéhi au sud-ouest, la plaine de Sedrata au sud-est, M. Gsell me signale plusieurs places de refuge fort intéressantes. « Généralement construites sur des escarpements difficilement accessibles, établies dans des lieux découverts d'où les signaux pouvaient s'échanger avec les forts voisins, elles offraient un abri aux populations des vallées et tenaient leur place en même temps dans le système général de la défense. » Plusieurs d'entre elles fournissent d'intéressants exemples de ce genre de constructions.

Ksar-Atman.— Sur une colline commandant la route de Thibilis à Tipasa, et que l'Oued-Sebt longe au sud, tout auprès d'une source assez abondante, s'élevait cette citadelle. La colline est à pic à l'ouest (50 à 80 mètres de hauteur) et au sud (100 mètres environ) et présente des pentes très raides au nord. La défense était donc aisée, l'attaque ne pouvant guère venir que du nord-est et surtout de l'est. Aussi, tandis qu'au nord le rempart est formé par un mur continu de 1m,40 à 1m,60 d'épaisseur, le système de défense est plus compliqué à l'est. Trois tours flanquent la courtine, celle du milieu protégeant la porte d'entrée. En arrière de cette première ligne de défense, une tour E défendait l'intérieur du refuge. Enfin, vers l'extrémité occidentale de la colline, se trouvait le réduit de la place forte : d'énormes rochers l'encombrent au sud, et entre eux, là où se trouvent des solutions de continuité, des murailles renforcent la défense. La construction est hâtive, mais l'abri est sûr. (Communication de M. Gsell. Cf. *Bull. Com.*, 1892, p. 504.)

Guelaat-bou-Atfan. — A la sortie des gorges étroites de l'Oued-Cheniour, deux fortins défendent le centre agricole qui se trouvait en ce point (cf. *Bull. Com.*, 1892, p. 517). Un autre poste se rencontre dans la même région à Henchir-bou-Azza, vers le milieu du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

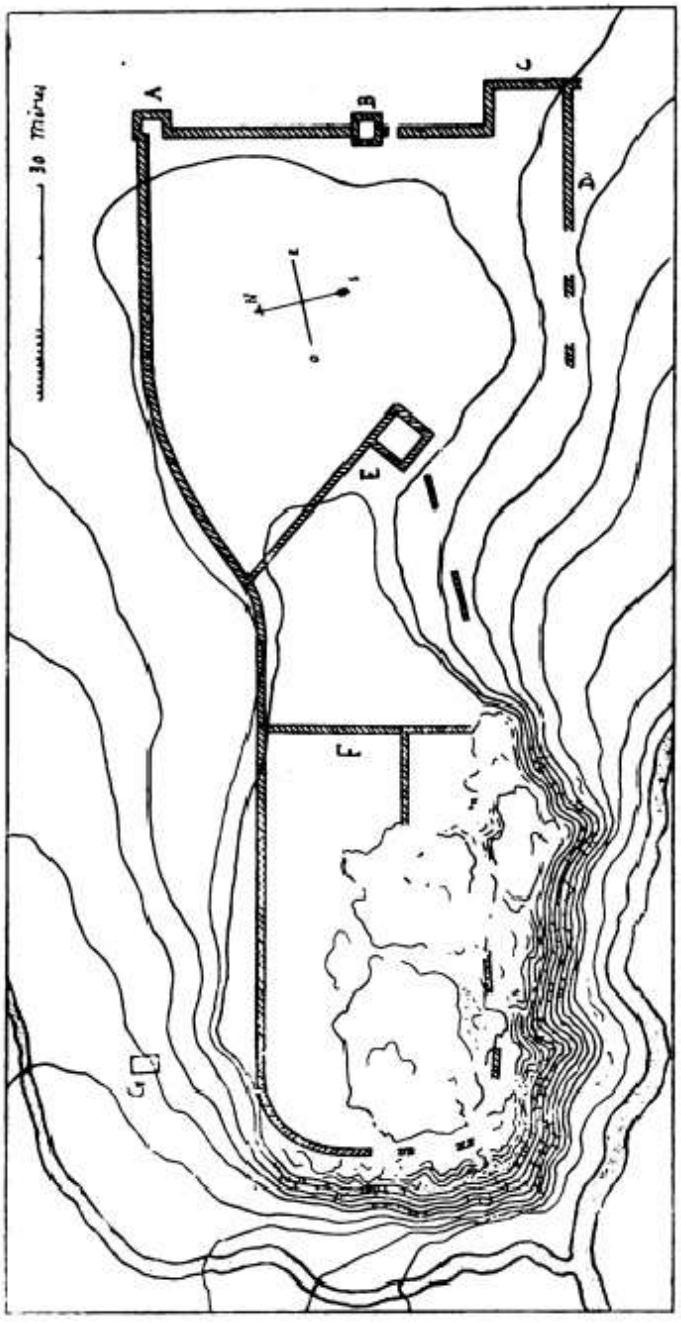


Fig. 77. — Citadelle byzantine de Ksar-Atman (d'après le plan de M. Gsell).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cours de l'Oued-Cheniour. Mais le plus remarquable de ces refuges est celui de Kef-Kherraz.

Kef-Kherraz. — Le plan de cette place forte est encore très net. Établie sur un escarpement rocheux, dont les bords sont à pic au sud, au sud-est et à l'ouest, elle n'avait besoin de défense que sur le front

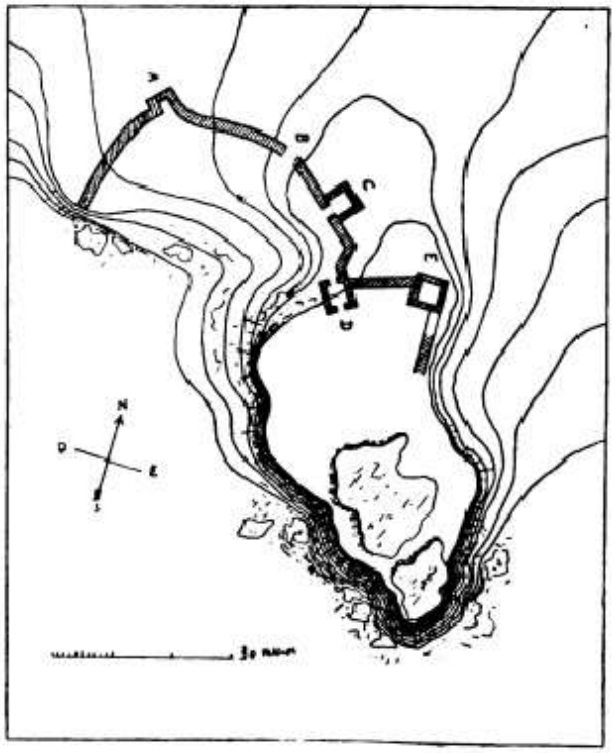


Fig. 78. — Citadelle byzantine de Kef-Kherraz (d'après le plan de M. Gsell).

nord-ouest. Sur cette face on a construit un rempart, large de 1m,80, flanqué de plusieurs tours. Une porte se trouve en B; une deuxième porte double s'ouvre dans la tour D. Sur les autres fronts, il n'y a pas de remparts, tout accès étant impossible. Ce refuge domine au nord la vallée de l'Oued Nil, affluent de l'Oued-Cherf; au sud, la vue s'étend sur la plaine des Harakta. (Communication de M. Gsell. Cf. *Bull. Com.*, 1892, p. 519.)

P. 296, l. 23, et 297, l. 2, au lieu de *Tabarca*, lire *Tabarka*.

P. 345, l. 27, au lieu de *Tripolitanie*, lire *Tripolitaine*.

P. 392, note 3, l. 2, au lieu de *poiut*, lire *point*.

P. 416, l. 18, au lieu de *Curubi*, lire *Curubis*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

P. 424, l. 6, au lieu de *Dal-el-Kous*, lire *Dar-el-Kous*.

P. 463, note 2, l. 2, au lieu de *Aïn-Tubernok*, lire *Aïn-Tebernouk*.

P. 543, note 1. Ajouter à la fin de la note : Dans la *Vie du patriarche copte Isaac*, publiée par Amélineau (*Publications de l'École des lettres d'Alger*, fasc. II), il est fait mention, p. 5 et 9, d'un personnage nommé Georges, auquel le texte donne le titre d'« éparque du pays d'Égypte », ou de « préfet ». Il s'agit incontestablement là du préfet augustal et non d'un administrateur de province. Mais on ne saurait le confondre avec le personnage dont parle Maxime : d'une part, en effet, il remplit sa charge antérieurement à 640, probablement entre 635 et 638 (cf. Amélineau, *l. c.*, *Introduction*, p. XI-XIII) ; en outre, il mourut à Alexandrie, dans l'exercice de ses fonctions, ce qui ne convient en aucune façon au préfet Georges dont il est question dans nos documents.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE DES GRAVURES INSÉRÉES DANS LE TEXTE

	Pages.
1. Kasr-Maizhra. Appareil du mur. Vue extérieure.	149
2. Kasr-Maizhra. Appareil du mur. Vue intérieure.	149
3. Aïn-Hedja. Forteresse byzantine. Tour de l'angle sud-ouest et escalier de la courtine ouest	150
4. Mdaourouch. Forteresse byzantine. Tour de l'angle sud-est	151
5. Ksar-Bagai. Tour de l'angle nord.	152
6. Haïdra. Citadelle byzantine. Tour ronde du front est	153
7. Bordj-Hallal. Forteresse byzantine. Plan d'une tour de l'enceinte	154
8. Bordj-Hallal. Coupe de la tour suivant EF.	155
9. Teboursouk. Enceinte byzantine. Archère dans une tour	156
10. Béja. Enceinte byzantine. Tour maîtresse de la casba	157
11. Ksar-Bellezma. Porte du front ouest.	158
12. Aïn-Tounga. Forteresse byzantine. Porte du front sud.	159
13. Aïn-Tounga. Porte ouest de la tour du front sud.	160
14. Mdaourouch. Citadelle byzantine. Porte principale	161
15. Mdaourouch. Citadelle byzantine. Porte principale.	162
16. Guelma. Poterne de l'enceinte byzantine.	165
17. Antioche. Portion de l'enceinte byzantine	166
18. Guelma. Portion de l'enceinte byzantine, porte et tour.	173
19. Aïn-Tounga. Citadelle byzantine. Tour de l'angle sud-est	175
20. Teboursouk. Appareil du mur byzantin	176
21. Tifech. Appareil du mur byzantin	177
22. Teboursouk. Porte antique murée dans l'enceinte byzantine.	178
23. Henchir-Sidi-Amara. Monument antique transformé en redoute byzantine.	179
24. Zana. Arc de triomphe transformé en redoute byzantine.	180
25. Plan du temple de Dougga formant réduit de l'enceinte byzantine.	181
26. Guelma. Citadelle byzantine	183
27. Tébessa. Enceinte de la ville byzantine	186
28. Tébessa. Portion de l'enceinte byzantine, face intérieure	187
29. Thélepte. Enceinte de la ville byzantine	189
30. Thélepte. Enceinte byzantine. Tours de l'angle nord-est et de l'angle sud-est	191
31. Ksar-Bagai. Enceinte de la ville byzantine	192
32. Ksar-Bagai. Réduit de la citadelle byzantine.	193

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages.

33. Haïdra. Plan général 194
34. Haïdra. Plan de la citadelle byzantine 195
35. Haïdra. Citadelle byzantine. Vue intérieure de la porte sur l'oued. 197
36. Haïdra. Citadelle byzantine. Escalier de la courtine 199
37. Timgad. Plan de la forteresse byzantine 200
38 Timgad. Forteresse byzantine. Vue extérieure du front ouest . . 201
39. Timgad. Forteresse byzantine. Tour de l'angle sud-ouest. . . . 202
40. Timgad. Forteresse byzantine. Porte du front nord. 203
41. Mdaourouch. Plan de la forteresse byzantine 204
42. Lemsa. Citadelle byzantine. Vue générale. 206
43. Lemsa. Plan du château byzantin. 208
44. Lemsa. Château byzantin. Tours des angles sud-ouest et sud-est. 209
45. Aïn-Zaga. Redoute byzantine 212
46. Bordj-Hallal. Citadelle byzantine. 213
47. Bordj-Hallal, Citadelle byzantine. Tours du front nord-ouest. . . 214
48. Tobna. Plan de la forteresse byzantine 216
49. Tifech. Plan de l'enceinte byzantine. 218
50. Aïn-el-Bordj (Tigisis). Citadelle byzantine. 219
51. Guessès. Enceinte de la ville byzantine. 244
52. Ksar-Bellezma. Plan de la forteresse byzantine 251
53. Plan de Zraia. 252
54. Zana. Forteresse byzantine. 253
55. Ras-el-Oued (Thamalla). Citadelle byzantine 255
56. Sétif. Plan de l'enceinte byzantine 256
57. Sétif. L'enceinte byzantine en 1844 257
58. Laribus. Plan de la citadelle byzantine. 273
59. Aïn-Hedja. Forteresse byzantine 274
60. Plan de Teboursouk 275
61. Aïn-Tounga. Plan de la citadelle byzantine 276
62. Sbéïtla. Plan général 278
63. Sbiba. Plan de l'enceinte byzantine 280
64. Kessera. Forteresse byzantine. 282
65. Henchir-Sguidan. Forteresse byzantine. 283
66. Sbéïtla. Fortin byzantin 293
67. Chapiteaux byzantins à la grande mosquée de Kairouan. . . . 421
68. Plan du Dar-el-Kous, au Kef. 423
69. Le Dar-el-Kous, au Kef 424
70. Façade restituée de l'église de Dar-el-Kous. 425
71. Restitution d'une des églises de Haïdra 428
72. Citadelle byzantine de Gastal 603
73. Enceinte byzantine de Mila. 604
74. Citadelle byzantine de Tagoura. 606
75. Citadelle byzantine de Gadiaufala 608
76. Citadelle byzantine de Kef-Beziouu. 610
77. Citadelle byzantine de Ksar-Atman. 612
78. Citadelle byzantine de Kef-Kherraz. 613

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE ET DES CARTES

PLANCHES

Pages.

I. Haïdra. Citadelle byzantine. Tour de l'angle sud-est et courtine sud (héliogravure) . . . . . Frontispice
II. Vue restituée de la citadelle byzantine de Haïdra 164
III. Aïn-Tounga. Citadelle byzantine. Tour de l'angle sud-est 176
IV. Tébessa. Porte Solomon 188
V. Haïdra. Citadelle byzantine. Vue intérieure du front est 196
VI. Haïdra. Citadelle byzantine. Vue extérieure du front est. 196
VII. Mdaourouch. Citadelle byzantine. Entrée de la tour est. 205
VIII. Lemsa. Citadelle byzantine. Vue du front sud-ouest. 207
IX. Lemsa. Citadelle byzantine. Vue intérieure. 207
X. Béja. Tours de l'enceinte byzantine. 220
XI. Plan et vue générale du monastère byzantin de Tébessa 430

CARTES

Carte de l'occupation militaire de la Numidie par les Byzantins . . . 240
Carte de l'occupation militaire de la Tunisie centrale par les Byzantins. 272

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

INDEX ALPHABÉTIQUE DES PLANCHES

Ain-el-Bordj (Tigisis). Plan de la citadelle, 219.

Ain-Hedja (Agbia). Plan de la citadelle, 274. Tour et escalier (coupe), 150.

Ain-Tounga (Thignica). Plan de la citadelle, 276. Plan de la porte principale, 159. Vue de la porte, 160. Tour de l'angle sud-est, 175. Vue du front est, 176 (pl. III).

Ain-Zaga. Redoute byzantine, 212.

Antioche. Vue de l'enceinte, 166.

Béja (Vaga). Plan de la tour maîtresse de la casba, 157. Tours de l'enceinte byzantine, 220 (pl. X).

Bordj-Hallal. Plan de la citadelle, 213. Plan des tours du front nord-ouest, 214. Plan d'une tour, 154. Coupe d'une tour, 155.

Dar-el-Kous (Basilique de). Plan de l'église, 423. Plan restitué, 424. Restitution de la façade, 425.

Dougga (Tucca). Plan du temple transformé en réduit fortifié, 181.

Gastal. Plan de la citadelle, 603.

Guelma (Calama). Plan de la citadelle, 183. Vue d'une portion de l'enceinte, 173. Poterne, 165.

Guessès. Plan de la citadelle, 244.

Haidra (Ammaedera). Plan général, 194. Plan de la citadelle, 195. Vue d'une tour du front est, 153. Vue extérieure du front est, *frontispice* (pl. I). Vue intérieure du front est, 196 (pl. V). Vue extérieure de la porte sur l'oued, 196 (pl. VI). Vue intérieure de la porte, 197. Escalier de la courtine, 199. Vue restituée de la citadelle, 164 (pl. II). Restitution d'une des églises, 428.

Henchir-Sguidan. Plan de la citadelle, 283.

Henchir-Sidi-Amara (Aggar). Plan de la redoute, 179.

Kairouan. Chapiteaux byzantins de la grande mosquée, 421.

Ksar-Atman. Plan de la citadelle, 612.

Ksar-Bagai (Bagai). Plan de l'enceinte, 192. Plan du réduit de la citadelle, 193. Plan d'une tour, 153.

Ksar-Bellezma. Plan de la citadelle, 251. Plan de la porte, 158.

Ksar-Maizhra. Appareil du mur, 149.

Ksar-Srehi (Gadiaufala). Plan de la citadelle, 608.

Kef-Bezioun (Zattara). Plan de la citadelle, 610.

Kef-Kherraz. Plan de la citadelle, 613.

Kessera (Chusira). Plan de la citadelle, 282.

Lorbeus (Laribus). Plan de la citadelle, 273.

Lemsa. Plan de la forteresse, 208. Plan des tours, 209. Vue générale, 206. Vue du front sud-ouest, 207 (pl. VIII). Vue intérieure, 207 (pl. IX).

Mdaourouch (Madaure). Plan de la forteresse, 204. Plan d'une tour, 151. Plan de la porte, 161. Vue de la porte, 162. Entrée de la tour est, 205 (pl. VII).

Mila (Mileu). Plan de l'enceinte, 604.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ras-el-Oued (Thamalla). Plan de la citadelle, 255.
Sbéitla (Sufetula). Plan général, 278. Plan d'un fortin, 293.
Sbiba (Sufes). Plan de l'enceinte, 280.
Sétif (Sitifis). Plan de l'enceinte, 256. Vue de l'enceinte en 1844, 257.
Taoura (Tagoura). Plan de la citadelle, 606.
Tébessa (Théveste). Plan de l'enceinte, 186. Porte Solomon, 188 (pl. IV). Vue intérieure d'une portion de l'enceinte, 187. Vue de la basilique, 430 (pl. XI).
Teboursouk (Thubursicum Bure). Plan de la citadelle, 275. Tour avec archère, 156. Appareil du mur, 176. Porte antique murée dans l'enceinte, 178.
Thélepte. Plan de l'enceinte, 189. Plan des tours, 191.
Tipech (Tipasa). Plan de l'enceinte, 218. Appareil du mur, 177.
Timgad (Thamugadi). Plan de la forteresse, 200. Plan d'une tour, 202. Plan de la porte, 203. Vue extérieure du front ouest, 201.
Tobna (Tubunae). Plan de la forteresse, 216.
Zana (Diana Veteranorum). Plan de la forteresse, 233. Plan de la redoute construite autour de l'arc de triomphe, 180.
Zraia (Zarai). Plan général, 252.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION I

LISTE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS CITÉS DANS CE LIVRE. VII

LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES OU ARTICLES CONSULTÉS XI

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LES NOTES XV

LIVRE I

LA REPRISE DE L'AFRIQUE PAR L'EMPIRE BYZANTIN (533-539)

CHAPITRE I

LA CHUTE DU ROYAUME VANDALE (533-534). 3

CHAPITRE II

L'AFRIQUE AU LENDEMAIN DE LA CONQUÊTE BYZANTINE 34

CHAPITRE III

LA PACIFICATION DE L'AFRIQUE PAR SOLOMON (534-539) 51

LIVRE II

LA RÉORGANISATION DE L'AFRIQUE BYZANTINE

PREMIÈRE PARTIE

L'administration civile 97

DEUXIÈME PARTIE

La réorganisation militaire de l'Afrique byzantine. 119

CHAPITRE I

L'ARMÉE D'OCCUPATION ET L'ADMINISTRATION MILITAIRE 119

CHAPITRE II

LES PRINCIPES DU SYSTÈME DÉFENSIF DANS L'AFRIQUE BYZANTINE. 138

I. Les principes généraux du système défensif byzantin. 139

II. Les principes généraux de la construction militaire byzantine . 145

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages.

III. Comment furent appliqués dans l'Afrique byzantine les principes généraux de la défense et de la construction 167
IV. Des divers types de constructions militaires africaines. . . . 185
V. Forme, dimensions, situation des citadelles byzantines d'Afrique. 215

CHAPITRE III

L'OCCUPATION MILITAIRE DE L'AFRIQUE BYZANTINE. 226
I. Les forteresses de la frontière 228
Frontière de Tripolitaine. 228
Frontière de Byzacène 232
Frontière de Numidie. 237
Frontière de Maurétanie Sitifienne 254
Les postes de la Maurétanie Césarienne 260
Les postes de la Maurétanie Tingitane. 266
II. Les forteresses de l'intérieur 269
A. L'occupation de la Byzacène et de la Proconsulaire 269
La route du littoral 269
La route de Théveste à Carthage. 271
La défense du massif central 277
La vallée de la Medjerda. 284
B. L'occupation de la Numidie 285
La ligne septentrionale des hauts plateaux 285
Le Tell de la province de Constantine 288
III. La défense du plat pays. 291

TROISIÈME PARTIE

Le gouvernement byzantin et les populations indigènes 299

LIVRE III

L'AFRIQUE BYZANTINE VERS LE MILIEU DU VIe SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

La fin du règne de Justinien (544-565). 333

CHAPITRE I

LA CRISE DES ANNÉES 545-546 333

CHAPITRE II

LE GOUVERNEMENT DE JEAN TROGLITA 363

DEUXIÈME PARTIE

La condition de l'Afrique sous le règne de Justinien. 382

CHAPITRE I

L'ÉTAT MATÉRIEL DE L'AFRIQUE BYZANTINE 382

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages.

CHAPITRE II.

L'Église d'Afrique sous le règne de Justinien 408

LIVRE IV

L'EXARCHAT D'AFRIQUE

PREMIÈRE PARTIE

La création de l'exarchat 433

CHAPITRE I

Les guerres d'Afrique sous les règnes de Justin II et de Tibère Constantin (565-582) 453

CHAPITRE II

Les transformations administratives de la province d'Afrique et la création de l'exarchat. 466

DEUXIÈME PARTIE.

L'exarchat d'Afrique à la fin du VIe siècle 483

CHAPITRE I

L'administration de l'Afrique byzantine 483

I. L'exarque d'Afrique 484

II. Le préfet d'Afrique. 489

III. L'administration provinciale 492

IV. Les autres officiers de l'administration byzantine. 499

CHAPITRE II

L'Église d'Afrique et l'administration byzantine 503

TROISIÈME PARTIE

L'Afrique sous le règne d'Héraclius (610-641) 517

LIVRE V

LA CHUTE DE LA DOMINATION BYZANTINE (641-709).

CHAPITRE I

Les causes internes de la décadence. 535

CHAPITRE II

La conquête de l'Afrique par les Arabes 563

CONCLUSION. 593

APPENDICE. — Chronologie des préfets du prétoire et des gouverneurs militaires de l'Afrique byzantine 596

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages

ADDITIONS ET CORRECTIONS 601

TABLE DES GRAVURES INSÉRÉES DANS LE TEXTE 615

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE ET DES CARTES 617

INDEX ALPHABÉTIQUE DES PLANCHES 619

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES, DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES 621

TABLE DES MATIÈRES. 641

ANGERS, IMPRIMERIE DE A. BURDIN, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA